



POWER CORPORATION
DU CANADA

Rapport de gestion annuel

17 mars 2021

États financiers consolidés et notes annexes

pour l'exercice clos
le 31 décembre 2020

Power Corporation du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le présent document contient le rapport de gestion portant sur l'analyse de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de Power Corporation du Canada (la Société) pour l'exercice et le trimestre clos le 31 décembre 2020 et les états financiers consolidés audités de la Société au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date. Le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Groupe Bruxelles Lambert

PARTIE D

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport sont la propriété de Power Corporation du Canada ou d'un Membre du Groupe de Sociétés de Power Corporation^{MD}. Les marques de commerce qui ne sont pas la propriété de Power Corporation sont utilisées avec autorisation.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Rapport de gestion

PAGE A 2

États financiers et notes annexes

PAGE A 88

Rapport de gestion

LE 17 MARS 2021

TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

M\$ = MILLIONS DE DOLLARS G\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Le rapport de gestion qui suit présente une analyse de la situation financière et de la performance financière consolidées de Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW; POW.PR.E), une société ouverte, pour l'exercice et le trimestre clos le 31 décembre 2020. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités de Power Corporation et aux notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (les états financiers consolidés de 2020). Il est possible de trouver des renseignements additionnels sur Power Corporation, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de la Société à l'adresse www.powercorporation.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES › Certains énoncés dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles des filiales ouvertes de la Société, telles qu'elles sont publiées dans leur rapport de gestion respectif, lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats et les dividendes de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'incidence prévue de la réorganisation (telle qu'elle est définie aux présentes), l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société (telle qu'elle est définie aux présentes) lancée en 2021, le rachat proposé par la Société et la Financière Power de certaines catégories de leurs actions privilégiées de premier rang, la gestion des entreprises autonomes de manière à réaliser de la valeur au fil du temps, la conclusion de la transaction visant la fusion de Lion (telle qu'elle est définie aux présentes) et le calendrier connexe et les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris à la suite des acquisitions des activités liées aux services de retraite de MassMutual, de Personal Capital et de Northleaf ainsi que les synergies, les incidences et le calendrier connexes. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, de modifications à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et des rachats d'actions privilégiées de premier rang de la Société et de la Financière Power, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs les plus récemment déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Structure du rapport de gestion annuel

	Page		Page
Aperçu			
Power Corporation du Canada	4	Flux de trésorerie	59
Faits saillants de 2020	5	Gestion du capital	62
Sociétés en exploitation cotées en bourse	11	Gestion des risques	65
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	14	Instruments financiers et autres instruments	71
China AMC	19	Arrangements hors bilan	74
Mode de présentation	20	Passifs éventuels	74
Mesures financières et présentation conformes aux normes IFRS	20	Engagements et obligations contractuels	75
Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS	23	Impôt sur le bénéfice	75
Rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS	24	Transactions avec des parties liées	76
Résultats de Power Corporation	25	Sommaire des estimations et jugements comptables critiques	77
États consolidés des résultats	26	Changements de méthodes comptables	81
États non consolidés des résultats	28	Modifications comptables futures	82
Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	31	Contrôles et procédures de communication de l'information	83
Situation financière	52	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	84
Valeur de l'actif net	57	Corporation Financière Power	84
		Principales données annuelles	86
		Sommaire des résultats trimestriels	87

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

Actions de sociétés fermées européennes	Sagard Europe II, Sagard Europe 3, Sagard Europe 4 et Sagard NewGen	MOWI	Mowi ASA
adidas	adidas AG	Nautilus	Nautilus Solar Energy, LLC
BME	Bourse de Madrid	Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Ontex	Ontex BV
China AMC	China Asset Management Co., Ltd.	OSE	Bourse d'Oslo
EBR	Bourse Euronext de Bruxelles	PanAgora	PanAgora Asset Management, Inc.
Énergie Power	Corporation Énergie Power	Pargesa	Pargesa Holding SA
EPA	Bourse Euronext de Paris	Parjointco	Parjointco SA
Financière Power	Corporation Financière Power	Parjointco Switzerland	Parjointco Switzerland SA
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	Parques	Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A.
GEA	CEA Group AG	Peak	Peak Achievement Athletics Inc.
GLC	GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée	Pernod Ricard	Pernod Ricard SA
Great-West	La Great-West, compagnie d'assurance-vie	Personal Capital	Personal Capital Corporation
Great-West Life & Annuity ou Empower Retirement IFRS	Great-West Life & Annuity Insurance Company	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs ou plateformes de placements	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs
IG Gestion de patrimoine	Normes internationales d'information financière	Portag3 I ou Portag3 I LP	Portag3 Ventures Limited Partnership
IGM ou Financière IGM	Groupe Investors Inc.	Portag3 II ou Portag3 II LP	Portag3 Ventures II Limited Partnership
Imerys	Société financière IGM Inc.	Potentia ou Potentia Renewables	Potentia Renewables Inc.
IntegraMed	Imerys SA	Power Pacific ou Sagard China	Gestion d'investissements Power Pacific
Investment Planning Counsel ou IPC	IntegraMed America, Inc.	Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
Irish Life	Investment Planning Counsel Inc.	Putnam	Putnam Investments, LLC
Koho	Irish Life Group Limited	Sagard Healthcare Royalty ou SHRP	Sagard Healthcare Royalty Partners, LP
LafargeHolcim	KOHO Financial Inc.	Sagard Holdings	Sagard Holdings Inc.
Lifeco	LafargeHolcim Ltd.	SGS	SGS SA
Lion	Great-West Lifeco Inc.	SIX	Bourse de la Suisse
London Life	La Compagnie électrique Lion	Total	Total SA
Lumenpulse	London Life, Compagnie d'Assurance-Vie	TSX	Bourse de Toronto
Mackenzie ou Placements Mackenzie	Lumenpulse Group Inc.	Umicore	Umicore, NV/SA
MassMutual	Corporation Financière Mackenzie	Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.
	Massachusetts Mutual Life Insurance Company	Webhelp	Groupe Webhelp
		XETR	Bourse XETRA

Aperçu

POWER CORPORATION DU CANADA

Constituée en 1925, Power Corporation (TSX : POW; POW.PR.E) est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Par l'intermédiaire de la Financière Power, elle contrôle Lifeco et IGM et a mis en œuvre une stratégie active en matière de technologies financières au cours des dernières années. De plus, conjointement avec le groupe Frère, de Belgique, elle détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

Power Corporation exerce ses activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs. Les activités d'investissement comprennent des investissements dans des gestionnaires d'actifs alternatifs et des fonds d'investissement, y compris Sagard Holdings et Power Sustainable, ainsi que des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement.

Power Corporation adhère aux quatre principes d'investissement fondamentaux suivants pour atteindre une création de valeur soutenue à long terme, dans le meilleur intérêt de la Société :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.

La stratégie de création de valeur de Power Corporation vise à réaliser des rendements supérieurs et des flux de trésorerie stables. Les participations principales de Power Corporation, qu'elle détient par l'entremise de la Financière Power, sont ses participations lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et sa participation dans GBL, qui ont historiquement fourni des flux de trésorerie stables au moyen de leurs dividendes réguliers. D'importants placements ont aussi été effectués dans des plateformes de placements dans des actifs alternatifs :

- Depuis sa création en 2005, Sagard Holdings a évolué pour devenir un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples. Sagard Holdings cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement avec des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur. Sagard Holdings investit dans quatre catégories d'actifs : les instruments de crédit privés, les redevances du secteur des soins de santé, le capital de risque et les actions de sociétés fermées (y compris des actions de sociétés fermées européennes), en plus d'offrir des services de gestion de patrimoine.
- Power Sustainable est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale axé sur le développement durable et ayant une approche d'investissement à long terme. L'objectif de Power Sustainable est de créer de la valeur à long terme en investissant activement dans des équipes de direction entrepreneuriales, des sociétés et des projets dotés de modèles d'affaires durables. Power Sustainable gère actuellement deux plateformes principales :
 - Power Pacific investit dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine en choisissant des sociétés dotées de modèles d'affaires durables et qui se sont très bien adaptées à la transition, survenue sur plusieurs décennies, de l'économie chinoise vers une économie axée sur l'innovation. Power Pacific investit en suivant un processus de placement de grande conviction fondé sur des analyses fondamentales.
 - Énergie Power investit activement dans le développement, la construction et l'exploitation d'infrastructures d'énergie renouvelable en Amérique du Nord. Énergie Power applique les principes de la Société en matière de collaboration et établit des relations de confiance dans des secteurs tirant parti de la transformation de l'énergie à l'échelle mondiale.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs exercent aussi une influence notable et détiennent des participations donnant le contrôle dans plusieurs entreprises autonomes, qui seront gérées de manière à réaliser de la valeur au fil du temps.

Les relations que la Société entretient depuis plusieurs générations sont à la base de la création d'occasions de placement en Chine. China AMC, un des plus importants gestionnaires d'actifs en Chine, diversifie les participations de la Société en lui procurant des occasions stratégiques de collaboration avec d'autres gestionnaires d'actifs au sein des sociétés du groupe de Power.

Faits saillants de 2020

RÉORGANISATION

Le 13 décembre 2019, la Société et la Financière Power ont annoncé la signature d'une convention définitive en vue d'effectuer une opération de réorganisation (la réorganisation) aux termes de laquelle chacune des actions ordinaires de la Financière Power détenues par les porteurs d'actions ordinaires de la Financière Power autres que la Société et ses filiales en propriété exclusive (les actionnaires minoritaires de CFP) serait échangée contre 1,05 action comportant des droits de vote limités de la Société et 0,01 \$ en espèces.

Le 13 février 2020, la Société a complété la réorganisation avec succès. La Société a acquis 238 693 580 actions ordinaires de la Financière Power et a émis 250 628 173 de ses actions comportant des droits de vote limités à l'intention des actionnaires minoritaires de CFP. La Société détient désormais la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Financière Power, lesquelles ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto. La Financière Power demeure un émetteur assujéti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, puisque ses actions privilégiées de premier rang et ses débentures à 6,9 % échéant le 11 mars 2033 demeurent en circulation.

La réorganisation a été profitable à la Société, et devrait continuer de l'être, en servant de fondement et de catalyseur à un ensemble plus vaste d'initiatives stratégiques visant à créer de la valeur à long terme :

- **Structure d'entreprise simplifiée** – La réorganisation a permis d'éliminer la structure comportant deux sociétés de portefeuille et de consolider la propriété des sociétés de services financiers en exploitation du groupe, qui sont des chefs de file dans le secteur, tout en réduisant simultanément la complexité organisationnelle.
- **Accent sur les services financiers** – La stratégie de la Société met désormais l'accent sur les services financiers, notamment les entreprises de la Financière Power et les activités des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société.
 - **Sociétés en exploitation de la Financière Power** – Engagement à créer de la valeur au sein de Lifeco, d'IGM et de GBL, les entreprises de premier plan de la Financière Power en matière d'assurance, de retraite, de gestion de patrimoine et de placement.
 - **Plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société** – La Société a développé des plateformes de placement qui gèrent des portefeuilles pour le compte de la Société et d'investisseurs tiers dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs où la Société présente un avantage concurrentiel. La Société continuera de prioriser le développement de ces plateformes de placement. De plus, la Société exerce une influence notable et détient le contrôle majoritaire de plusieurs entreprises autonomes, qui seront gérées de manière à réaliser de la valeur au fil du temps.
- **Réduction des charges d'exploitation** – La Société prévoit des réductions significatives des coûts à court terme d'environ 50 M\$ par année dans un délai de deux ans à partir de la date de la réorganisation en éliminant les frais liés à deux sociétés ouvertes et en rationalisant d'autres frais généraux et administratifs. Jusqu'à maintenant, la Société a mis en place des mesures lui permettant de réaliser 61 % des réductions visées.
- **Réduction des charges financières** – La Société et la Financière Power entendent racheter un total de 350 M\$ de leurs actions privilégiées de premier rang au moyen de la trésorerie disponible, dans un délai de deux ans à partir de la date de la réorganisation, ce qui se traduirait par une réduction des charges financières annuelles d'environ 15 M\$ par année.
- **Augmentation du dividende trimestriel de la Société** – La Société a augmenté son dividende trimestriel de 10,5 % pour le porter à 44,75 ¢ par action, à compter du deuxième trimestre de 2020.

Le 12 février 2020, dans le cadre de la réorganisation et conformément au droit préférentiel de souscription en faveur des porteurs d'actions privilégiées participantes prévu dans ses statuts, la Société a émis 6 006 094 actions privilégiées participantes. Le droit préférentiel de souscription donnait droit aux porteurs d'actions privilégiées participantes de faire l'acquisition, auprès de la Société, au prorata du nombre d'actions privilégiées participantes qu'ils détenaient respectivement, d'un nombre total d'actions privilégiées participantes équivalant à 12,0 % du nombre d'actions comportant des droits de vote limités émises dans le cadre de la réorganisation. Pansolo Holding Inc. (Pansolo), une société contrôlée par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais, a acheté six millions d'actions privilégiées participantes en vertu du droit préférentiel le 12 février 2020, se traduisant par la propriété directe et indirecte, par Pansolo, d'actions comportant droit de vote de la Société auxquelles sont rattachés 50,6 % du total des droits de vote rattachés à l'ensemble des actions de la Société en circulation.

FAITS SAILLANTS STRATÉGIQUES DES SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Un certain nombre de transactions stratégiques ont été complétées tout au long de 2020, dont les suivantes :

- **Irish Progressive Services International Limited (IPSI) :** Le 4 août 2020, Irish Life, une filiale de Lifeco, a complété la vente d'IPSI, une filiale en propriété exclusive dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance-vie, à un membre du groupe de sociétés FNZ. Lifeco a comptabilisé un profit net de 94 M\$ après impôt à la suite de cette transaction.
- **Personal Capital Corporation (Personal Capital) :** Le 17 août 2020, Empower Retirement, une filiale de Lifeco, a complété l'acquisition de Personal Capital, un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de pointe à des conseils personnalisés fournis par des conseillers. Aux termes de l'entente, Empower Retirement a acquis la totalité des fonds propres de Personal Capital, y compris la participation de 24,8 % détenue par IGM (environ 21,7 % compte tenu de l'effet dilutif), pour une contrepartie nette de 813 M\$ US à la clôture et une contrepartie différée de 20 M\$ US, un montant représentant la meilleure estimation de la direction de Lifeco et pouvant augmenter pour atteindre jusqu'à 175 M\$ US, sous réserve de l'atteinte de certains objectifs de croissance ciblée. Lifeco a financé la contrepartie initiale au moyen des fonds en caisse et d'un financement par emprunt de 500 M\$ US. Les résultats de Personal Capital sont inclus dans l'unité d'exploitation Services financiers de l'exploitation américaine de Lifeco depuis la date d'acquisition.

Lifeco prévoit engager des charges de 57 M\$ US avant impôt, dont une tranche de 3 M\$ US a été engagée jusqu'à maintenant (2 M\$ US après impôt), relativement à l'intégration de Personal Capital, qui devrait être finalisée au premier trimestre de 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, Lifeco a engagé des coûts de transaction de 22 M\$ US avant impôt (20 M\$ US après impôt) liés à l'acquisition de Personal Capital.

Au cours du troisième trimestre de 2020, IGM a comptabilisé la vente de sa participation dans Personal Capital, pour un produit de 233 M\$ (176 M\$ US) et une contrepartie additionnelle d'au plus 25 M\$ US, sous réserve de l'atteinte par Personal Capital de certains objectifs de croissance ciblée. La participation dans Personal Capital a été classée comme une participation dans une entreprise associée par la Société et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. À la suite de cette transaction, la Société a obtenu le contrôle de Personal Capital par l'intermédiaire de Lifeco, ce qui a entraîné la comptabilisation d'un profit d'un montant de 37 M\$, en raison de l'évaluation à la juste valeur de la participation dans Personal Capital à la date d'acquisition du contrôle.

- **Northleaf Capital Group Ltd. (Northleaf) :** Le 29 octobre 2020, Mackenzie, une filiale d'IGM, et Lifeco ont établi une relation stratégique avec Northleaf visant à accroître et à améliorer les capacités en matière de produits relatifs aux marchés privés dans l'ensemble des réseaux de distribution. Mackenzie et Lifeco ont acquis conjointement une participation ne donnant pas le contrôle dans Northleaf au moyen d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Mackenzie et à 20 % par Lifeco, leur donnant ainsi une présence importante dans le vaste secteur des placements sur les marchés privés, qui connaît une croissance rapide. Le véhicule d'acquisition appartenant à Mackenzie et à Lifeco a acquis une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 % et un intérêt économique de 70 % dans Northleaf pour une contrepartie en trésorerie de 241 M\$ et une contrepartie additionnelle d'au plus 245 M\$ au terme d'une période de cinq ans si l'entreprise enregistre une croissance exceptionnelle en ce qui a trait à certaines mesures de performance au cours de cette période. Dans environ cinq ans et au cours des périodes suivantes, Mackenzie et Lifeco auront l'obligation et le droit d'acheter l'intérêt économique et les droits de vote restants dans Northleaf. Dans le cadre de la transaction, Lifeco et IGM se sont engagées conjointement à effectuer des investissements minimaux dans les gammes de produits de Northleaf jusqu'en 2022.

Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est situé à Toronto et qui compte plus de 150 employés répartis dans sept bureaux au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. L'actif géré de Northleaf, y compris le capital investi et les engagements non investis, s'établissait à 14,6 G\$ au 31 décembre 2020.

IGM a déterminé que le véhicule d'acquisition exerce une influence notable sur Northleaf et a comptabilisé son placement dans Northleaf en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

- **GLC Asset Management Group Ltd. (GLC) et Gamme de fonds Quadrus :** Le 31 décembre 2020, Mackenzie a acquis la totalité des actions ordinaires de GLC, une filiale en propriété exclusive de Lifeco, pour une contrepartie en trésorerie de 185 M\$. L'activité principale de GLC consiste principalement à offrir des services de gestion de placements auprès de la Canada Vie. GLC, dont l'actif géré s'élève à 37 G\$, fournit depuis 50 ans des services-conseils en matière de placements à une variété de fonds communs de placement et de fonds distincts individuels et collectifs offerts par la Canada Vie ou par l'entremise de celle-ci.

Au quatrième trimestre, Lifeco a comptabilisé un profit net à la cession de 143 M\$, déduction faite des coûts de restructuration de 16 M\$ après impôt. Puisque la Société consolide actuellement GLC, la transaction n'a pas eu d'incidence sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés.

Dans le cadre d'une transaction distincte, la Canada Vie a fait l'acquisition des contrats de gestion de fonds liés à la marque privée Gamme de fonds Quadrus auprès de Mackenzie pour une contrepartie en trésorerie totalisant 30 M\$. Mackenzie était auparavant le gestionnaire et le fiduciaire de la Gamme de fonds Quadrus. À la suite de la vente, Mackenzie continue d'offrir des services de placement et d'administration à la Gamme de fonds Quadrus. Au quatrième trimestre de 2020, IGM a comptabilisé un profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus de 21 M\$ après impôt, déduction faite des coûts d'acquisition (25 M\$ avant impôt). Puisque la Société a éliminé ce profit à la consolidation, la transaction n'a pas eu d'incidence sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés.

Les avantages que Mackenzie retire de l'entente comprennent une augmentation nette de 30,1 G\$ de l'actif géré, ce qui fait de Mackenzie l'un des plus importants gestionnaires d'actifs au Canada. La transaction élargit aussi le réseau de distribution de Mackenzie en lui permettant d'accéder au canal d'affaires des services de retraite collectifs, qui connaît une croissance rapide, en plus d'établir Mackenzie comme l'un des trois principaux fournisseurs de solutions de placement destinées aux régimes à cotisations définies et à d'autres régimes collectifs de retraite au Canada.

Cette transaction permet à Lifeco d'accroître sa portée et de se doter de capacités de placement bonifiées. Lifeco a aussi procédé à la création de sa propre société de gestion de fonds communs de placement, Gestion de placements Canada Vie limitée (GPCVL) qui, le 31 décembre 2020, a pris en charge la gestion des Fonds communs de placement de la Canada Vie offerts par Services d'investissement Quadrus Itée, une filiale de la Canada Vie, ainsi que d'autres fonds de placement de la bannière Canada Vie offerts au Canada. GPCVL a conclu une entente d'administration à long terme avec Mackenzie et la Canada Vie, et GPCVL et la Canada Vie ont conclu une entente de distribution à long terme avec Mackenzie afin de pouvoir profiter des services de gestion de placements de Mackenzie à des tarifs préférentiels.

- **Activités liées aux services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual) :** Le 31 décembre 2020, Empower Retirement a acquis les activités liées aux services de retraite de MassMutual, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, consolidant ainsi la position qu'occupe Empower Retirement en tant que deuxième plus important fournisseur de services de retraite aux États-Unis. Parallèlement à l'acquisition des activités liées aux services de retraite de MassMutual, Empower Retirement offre des services de tenue de dossiers pour le régime à cotisations définies de MassMutual. Lifeco a payé à MassMutual une commission de réassurance de 2,3 G\$ US, déduction faite des ajustements au fonds de roulement, et a financé la transaction au moyen de la trésorerie existante, de la dette à court terme et de titres d'emprunt à long terme de 1,5 G\$ US émis le 17 septembre 2020.

Cette transaction accroît le potentiel synergique de l'acquisition de Personal Capital par Empower Retirement au sein d'un plus large éventail d'activités regroupées. De plus, Empower Retirement et MassMutual ont l'intention de conclure un partenariat stratégique qui permettra aux clients d'Empower Retirement et de Personal Capital d'avoir accès aux produits d'assurance numériques offerts par Haven Life Insurance Agency, LLC ainsi qu'aux produits d'assurance facultative et de revenu viager de MassMutual.

Lifeco prévoit réaliser des synergies de coûts en procédant à la migration des activités liées aux services de retraite de MassMutual vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower Retirement. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 160 M\$ US avant impôt à la fin de l'intégration, en 2022. Lifeco s'attend à ce que les synergies relatives aux produits réalisées en 2022 se chiffrent à 30 M\$ US avant impôt et à ce qu'elles continuent de s'accroître par la suite. Lifeco prévoit engager des charges liées à l'intégration et à la restructuration de 125 M\$ US avant impôt, dont une tranche de 29 M\$ US avant impôt (23 M\$ US après impôt) a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2020. Lifeco a engagé des coûts de transaction de 46 M\$ US avant impôt (36 M\$ US après impôt) au quatrième trimestre de 2020 (51 M\$ US avant impôt et 40 M\$ US après impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2020) relativement à la transaction avec MassMutual. Lifeco s'attend à ce que l'intégration soit achevée dans les 18 mois suivant la conclusion de l'entente.

- **Simplification de la structure de société de portefeuille actuelle du Groupe Bruxelles Lambert :** Le 11 mars 2020, Parjointco et Pargesa ont annoncé une entente visant une opération de simplification de la structure du groupe. Parjointco a lancé une offre d'échange publique visant la totalité des actions de Pargesa dont Parjointco n'était pas déjà propriétaire et aux termes de laquelle les actionnaires de Pargesa ont reçu 0,93 action de GBL pour chaque action au porteur de Pargesa qu'ils détenaient. À la suite de l'opération, Pargesa a été radiée de la cote de la Bourse de la Suisse.

Une fois l'opération finalisée, Parjointco a maintenu environ le même intérêt économique dans GBL, soit 28 %. Lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de GBL du 28 avril 2020, les actionnaires de GBL ont approuvé la mise en œuvre de droits de vote doubles, qui était une des conditions de l'opération. Par conséquent, Parjointco a conservé le contrôle de fait de GBL. Le 12 juin 2020, après la fin de la période d'acceptation initiale, Parjointco avait reçu des acceptations des actionnaires qui, combinées à la participation existante de Parjointco, représentaient 94 % du total des droits de vote de Pargesa. Une période d'acceptation additionnelle s'est terminée le 26 juin 2020, à la suite de laquelle la participation de Parjointco dans Pargesa a augmenté, lors du règlement de l'offre en juillet 2020, pour s'établir à 97,4 % (98,5 % des droits de vote).

Une fois l'offre d'échange publique de Parjointco réussie, le 30 juillet 2020, le conseil d'administration de Pargesa a approuvé la fusion de Pargesa et de Parjointco Switzerland SA, une filiale en propriété exclusive de Parjointco. Dans le cadre de la fusion, les actionnaires restants de Pargesa ont reçu une compensation d'une valeur à peu près équivalente au ratio d'échange offert par Parjointco durant l'offre d'échange, selon les modalités décrites dans l'accord de fusion. La fusion a été approuvée par les actionnaires de Pargesa lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 4 septembre 2020 et a été finalisée le 20 novembre 2020. La réorganisation de Pargesa simplifie davantage la structure d'entreprise du groupe de sociétés Power et s'inscrit dans la stratégie de création de valeur continue.

FAITS SAILLANTS STRATÉGIQUES DES PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET DES AUTRES PLACEMENTS

Sagard Holdings

- **Ronde de financement de WealtheSimple :** Le 14 octobre 2020, WealtheSimple a annoncé la clôture d'un investissement de 114 M\$ selon une évaluation préfinancement de 1,4 G\$. L'investissement a été dirigé par TCV, l'un des plus importants investisseurs en capital de croissance axés sur la technologie, de concert avec Greylock Partners, Meritech Capital, Allianz X et Two Sigma Ventures. À la suite de cet investissement, ces investisseurs ont acquis une participation entièrement diluée de 7,5 %.

Au troisième trimestre, l'augmentation de la juste valeur de WealtheSimple a donné lieu à une charge attribuable à la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente de certaines participations ne donnant pas le contrôle dans WealtheSimple et aux intéressements aux plus-values à payer. La quote-part revenant à la Société de cette charge s'est élevée à 69 M\$, dont une tranche de 36 M\$ a été reflétée dans l'apport de Lifeco et d'IGM au bénéfice net ajusté en fonction de leur participation respective. La Société détient indirectement une participation lui donnant le contrôle dans WealtheSimple et consolide ses résultats. Une fois la transaction complétée, la Société a comptabilisé un profit sur dilution de 77 M\$, qui a été inclus dans les fonds propres au quatrième trimestre.

- **Ronde de financement de Koho :** Au 31 décembre 2020, Portag3 I, Portag3 II, la Financière Power, Lifeco et IGM détenaient, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power (le Groupe), une participation de 48,7 % dans Koho (54,4 % au 31 décembre 2019). Koho est une plateforme numérique canadienne offrant aux clients une expérience qui diffère de celle proposée par les banques traditionnelles. Au 31 décembre 2020, le coût de l'investissement du Groupe dans Koho se chiffrait à 47 M\$ (32 M\$ au 31 décembre 2019).

Le 1^{er} décembre 2020, Koho a complété une ronde de financement, menée par Drive Capital, et a ainsi obtenu 50 M\$ de nouveaux capitaux. Portag3 II a participé à cette ronde et a investi un montant additionnel de 12 M\$. La participation indirecte détenue par la Société a diminué, passant de 54,4 % à 48,7 % le 1^{er} décembre 2020. Parallèlement, la convention des actionnaires a été modifiée, et la Société a déterminé qu'elle n'avait plus le contrôle de Koho. Depuis la clôture de la ronde de financement, la Société exerce une influence notable sur Koho et comptabilisera cette participation en tant que participation dans une entreprise associée. Par conséquent, au quatrième trimestre, la Société a décomptabilisé les actifs et les passifs de Koho dans ses états financiers et a comptabilisé un profit de 90 M\$ qui est inclus dans les produits de placement nets de l'état des résultats. La quote-part revenant à la Société de ce profit s'élève à 71 M\$, avant déduction des intéressements aux plus-values connexes, dont une tranche de 40 M\$ a été reflétée dans l'apport de Lifeco et d'IGM au bénéfice net ajusté en fonction de leur participation respective.

Power Sustainable

- **Power Sustainable annonce la création du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique :** Après la clôture de l'exercice, en janvier 2021, Power Sustainable a annoncé le lancement d'une plateforme d'investissement dont le capital engagé initial s'élève à 1 G\$, qui est destinée au secteur de l'énergie renouvelable, incluant des engagements de 400 M\$ de Power Sustainable et de 150 M\$ de Lifeco. Grâce à Potentia Renewables et à Nautilus Solar Energy, des filiales en propriété exclusive de Power Sustainable et propriétaires-exploitantes intégrées de premier plan en matière d'actifs d'énergie renouvelable de grande qualité, le Partenariat investira dans le développement, la construction, le financement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable à l'échelle de l'Amérique du Nord.
- **Lion annonce une convention de fusion avec Northern Genesis Acquisition Corp. :** Le 30 novembre 2020, Lion, un fabricant novateur de véhicules sans émission dans lequel Power Sustainable détenait une participation indirecte de 44,1 %, a annoncé son intention de fusionner avec Northern Genesis Acquisition Corp. (Northern Genesis). Northern Genesis est une société d'acquisition à vocation spécifique cotée en bourse qui est axée sur la durabilité et souscrit aux principes environnementaux, sociaux et de gouvernance. Après la clôture de la transaction proposée, une filiale en propriété exclusive de Lion fusionnera avec Northern Genesis et, par conséquent, Lion devrait être inscrite à la cote de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York. La transaction proposée comporte également un placement privé engagé de 200 M\$ US visant des actions ordinaires de Lion, auquel Power Sustainable prévoit investir un montant additionnel de 17 M\$ US (environ 22 M\$ CA).

Power Sustainable détient également des droits d'achat pour l'acquisition d'actions supplémentaires auprès de certains actionnaires actuels de Lion. Au 31 décembre 2020, la juste valeur des droits d'achat était estimée à 102 M\$ (nil au 31 décembre 2019), et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les produits de placement nets de l'état consolidé des résultats.

Après la clôture de la transaction proposée, Power Sustainable devrait détenir une participation d'environ 34,6 % dans Lion, en fonction du prix de souscription, dans l'hypothèse où elle exerce certains de ses droits d'achat et que les actionnaires publics de Northern Genesis ne procèdent à aucun rachat. L'incidence de la variation de la participation devrait donner lieu à un profit qui sera comptabilisé en résultat à la clôture de la transaction.

COVID-19

L'éclosion de la nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme la « COVID-19 », a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. Les marchés boursiers ont particulièrement été volatils, subissant des reculs importants et rapides au cours du premier trimestre de 2020. Les marchés ont cependant montré des signes de reprise durant le reste de l'exercice 2020.

Se reporter à la section Gestion des risques du présent rapport de gestion pour consulter un résumé de la façon dont la Société gère les risques liés à la COVID-19 et à la section Sommaire des estimations et jugements comptables critiques du présent rapport de gestion et à la note 2 des états financiers consolidés de 2020 pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'incidence sur les estimations, les hypothèses et les jugements importants de la Société. Pour une analyse détaillée des conséquences possibles de la COVID-19, de la gestion des risques, de l'incertitude relative à la mesure et des risques éventuels auxquels sont exposées Lifeco et IGM, se reporter aux parties B et C du présent rapport de gestion.

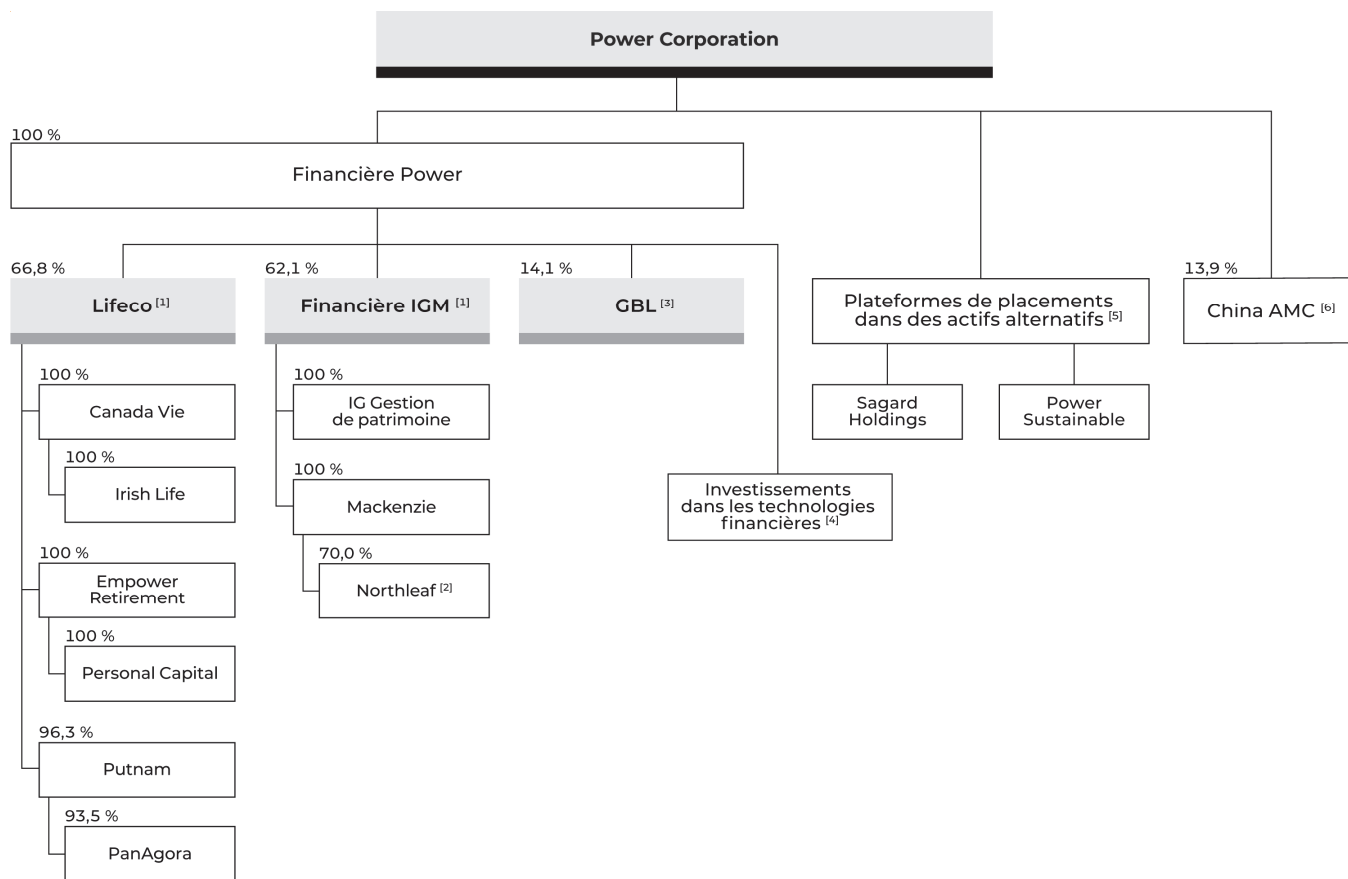
STRUCTURE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion de la Société comprend quatre parties :

- Partie A – Power Corporation, présentée sur une base consolidée et non consolidée;
- Partie B – Rapport de gestion annuel de Lifeco, tel qu'il a été préparé et publié par Lifeco conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web de Lifeco (www.greatwestlifeco.com);
- Partie C – Rapport de gestion annuel d'IGM, tel qu'il a été préparé et publié par IGM conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web d'IGM (www.igmfinancial.com);
- Partie D – Les résultats financiers de GBL, préparés à partir de l'information publiée par GBL dans son communiqué de presse de fin d'exercice. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.be).

Lifeco (TSX : GWO) et IGM (TSX : IGM) sont des sociétés ouvertes cotées à la Bourse de Toronto. GBL est une société ouverte cotée à la Bourse de Bruxelles (EBR : GBLB). Les capitalisations boursières présentées dans les sections qui suivent sont en date du 31 décembre 2020.

Le graphique ci-dessous présente les intérêts économiques que détient la Société au 31 décembre 2020, qui comprennent les participations dans les filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et sa participation dans GBL, détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que les participations que détient la Société par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs et sa participation dans China AMC.



En caractères gras : sociétés ouvertes détenues

[1] Lifeco, par l'intermédiaire de la Canada Vie, détient une participation de 3,9 % dans IGM, et IGM détient une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[2] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. La participation dans Northleaf est détenue par l'entremise d'un véhicule de placement dans lequel IGM détient une participation de 80 % et Lifeco, une participation de 20 %.

[3] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détient une participation avec droit de vote de 43,2 % dans GBL. Se reporter à la section GBL pour consulter la liste des placements.

[4] Comprend les participations donnant le contrôle dans Portag3 I, Portag3 II et Wealthsimple détenues par l'entremise de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM.

[5] Se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs pour consulter la liste des placements détenus par chacune des plateformes de placement.

[6] IGM détient également une participation de 13,9 % dans China AMC.

SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Par l'entremise de la Financière Power, la Société détient des participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM. Elle détient également des participations importantes, par l'entremise de sa participation dans GBL, dans des sociétés d'envergure mondiale établies en Europe.

Lifeco

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO), avec une capitalisation boursière de 28,2 G\$ au 31 décembre 2020, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques Canada Vie, Empower Retirement, Putnam Investments et Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, Lifeco a scindé l'ancien secteur de l'exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques.

Au Canada, par l'entremise des unités d'exploitation Client individuel et Client collectif, Lifeco offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages sociaux aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de constitution de patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu et d'autres produits spécialisés. En 2019, les trois compagnies d'assurance-vie canadiennes de Lifeco, La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, ont adopté une seule marque au Canada : la Canada Vie. La Canada Vie est devenue la marque utilisée par l'organisation pour créer, offrir et promouvoir les produits et services à travers tous ses secteurs d'activité au Canada. Le 1^{er} janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie, ainsi que leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., ont fusionné en une seule compagnie d'assurance-vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Cette fusion donne lieu à des efficiences opérationnelles et vient simplifier la structure du capital de Lifeco, lui permettant ainsi d'utiliser son capital de manière plus efficiente. Lifeco estime que l'incidence financière de la fusion ne devrait toutefois pas être significative.

L'exploitation américaine gère deux principales unités d'exploitation, soit Services financiers et Gestion d'actifs. Empower Retirement, l'unité Services financiers, est un fournisseur de premier plan de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur dans le secteur public, dans les organismes sans but lucratif et dans le milieu corporatif qui fournit des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. Acquisée en 2020, Personal Capital Corporation est un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de pointe à des conseils personnalisés. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de consultants, de conseillers, d'administrateurs tiers et d'institutions financières. L'unité Services financiers comprend également un bloc de polices d'assurance-vie conservé, principalement constitué de polices avec participation, dont l'administration est assurée par Protective Life Insurance Company (Protective Life), ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie rétrocedé. L'unité Gestion d'actifs, Putnam, offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels. PanAgora, une société liée de Putnam, offre une vaste gamme de solutions de placement utilisant des techniques quantitatives sophistiquées.

L'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées de l'exploitation américaine correspond à presque toutes les activités d'assurance-vie et de rentes individuelles qui ont été vendues à Protective Life par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2019. Il s'agit notamment de produits d'assurance-vie, de produits de rentes et de régimes d'avantages à l'intention des cadres qui ne sont maintenant plus offerts par l'exploitation américaine.

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes : Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. L'unité d'exploitation du Royaume-Uni offre des produits de rentes immédiates individuelles et collectives, de prêts hypothécaires rechargeables, de placement (y compris des obligations sous forme d'assurance-vie, des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite), d'assurance individuelle et d'assurance collective. L'unité d'exploitation de l'Irlande offre des produits d'épargne et de placement, d'assurance-vie individuelle et collective, d'assurance-maladie et de retraite. L'unité d'exploitation de l'Allemagne offre des produits de retraite, des produits assortis de garanties de retrait minimum à vie et des produits d'assurance individuelle. Les unités britannique et allemande exercent leurs activités par l'entremise de la marque Canada Vie, et l'unité irlandaise exerce ses activités par l'entremise de la marque Irish Life.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut les résultats d'exploitation de l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande.

Au 31 décembre 2020, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 66,8 % et de 4,0 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Lifeco.

Financière IGM

La Société financière IGM Inc., TSX : IGM; avec une capitalisation boursière de 8,2 G\$ au 31 décembre 2020, est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers financiers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et le gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. Au troisième trimestre de 2020, IGM a restructuré ses secteurs à présenter afin de mieux refléter ses secteurs d'activité et d'améliorer la transparence en ce qui a trait aux indicateurs clés de ses activités. IGM compte maintenant trois secteurs à présenter, soit Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Investissements stratégiques et autres.

Le secteur Gestion de patrimoine reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers de fonds communs de placement et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. Le secteur Gestion de patrimoine suit une démarche exhaustive en matière de planification par l'intermédiaire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine et d'IPC, qui offrent une vaste gamme de produits et de services financiers, y compris une grande sélection de fonds communs de placement, de portefeuilles gérés, de comptes de conseillers et de programmes uniques de gestion de portefeuille, de même que des produits d'assurance, des prêts hypothécaires et des solutions bancaires. IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification tout en favorisant une relation à long terme avec ceux-ci. Investment Planning Counsel est un distributeur indépendant de produits, de services et de conseils financiers au Canada.

Le secteur Gestion d'actifs reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements, soit les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont destinés à une gamme de fonds d'investissement distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, ainsi qu'au moyen de mandats de conseiller institutionnel pour des institutions financières, des fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui offre une vaste gamme de mandats de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées utilisant une multitude de canaux de distribution. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada.

Le secteur Investissements stratégiques et autres représente les principaux investissements stratégiques effectués par IGM, y compris ceux dans China AMC (se reporter à la section China AMC), Lifeco, Northleaf, Wealthsimple et les fonds Portag3 Ventures (se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs), ainsi que le capital non attribué.

Au 31 décembre 2020, la Financière Power et la Canada Vie, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans les actions ordinaires d'IGM.

Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur IGM.

GBL

Power Financial Europe SA, une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Parjointco détient une participation donnant le contrôle dans GBL, une société de portefeuille belge cotée à la Bourse de Bruxelles.

La participation de Parjointco dans Parjointco Switzerland (auparavant Pargesa) a augmenté, passant de 55,5 % (75,4 % des droits de vote) au 31 décembre 2019 à 100 % (100 % des droits de vote) au 31 décembre 2020. La participation de Parjointco Switzerland dans GBL a quant à elle diminué, passant de 50,0 % au 31 décembre 2019 à 28,2 % (43,2 % des droits de vote) au 31 décembre 2020.

GBL, EBR : GBLB; avec une capitalisation boursière de 13,3 G€, est l'une des plus importantes sociétés de portefeuille ouvertes en Europe. En tant que société de portefeuille axée sur la création de valeur à long terme, GBL s'appuie sur un actionnariat familial stable et solidaire. Son portefeuille comprend des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs marchés et auprès desquels GBL joue son rôle d'actionnaire professionnel.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les sociétés suivantes :

SOCIÉTÉS OUVERTES

▪ Imerys (EPA : NK) – produits minéraux de spécialités industriels ▪ SCS (SIX : SGSN) – contrôle, vérification et certification ▪ adidas (XETR : ADS) – conception et distribution de vêtements de sport ▪ Pernod Ricard (EPA : RI) – vins et spiritueux ▪ LafargeHolcim (SIX : HOLN et EPA : LHN) – ciment, granulats et béton	▪ Umicore (EBR : UMI) – technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux ▪ GEA (XETR : G1A) – fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons ▪ Ontex (EBR : ONTEX) – produits d'hygiène jetables ▪ MOWI (OSE : MOWI) – producteur de saumon atlantique

SOCIÉTÉS FERMÉES

▪ Webhelp – expérience client et services d'impartition de processus d'affaires	▪ Parques – exploitation de parcs de loisirs régionaux

De plus, par l'entremise de sa filiale Sienna Capital, GBL développe un portefeuille composé d'actions de sociétés fermées, de titres d'emprunt et de fonds thématiques.

Au cours du deuxième trimestre de 2019, GBL a vendu la quasi-totalité de sa participation de 0,6 % dans Total au moyen de contrats de vente à terme arrivant à échéance en janvier 2020. GBL a réalisé un profit de 411 M€ au premier trimestre de 2020.

Le 15 décembre 2020, GBL a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant l'acquisition d'une participation majoritaire dans Canyon Bicycles GmbH (Canyon). Canyon est un fabricant allemand de premier plan de vélos conventionnels et électriques haut de gamme distribués mondialement, qui connaît une croissance rapide, en plus d'être un chef de file de la vente directe aux consommateurs. Après la clôture de l'exercice, le 9 mars 2021, GBL a complété l'acquisition et a investi 0,4 G€. GBL contrôle le véhicule d'acquisition puisqu'elle détenait, à la clôture de la transaction, 60 % de son capital.

Au cours du premier trimestre de 2021, jusqu'au 10 mars 2021, GBL a conclu des contrats de vente à terme arrivant à échéance le 26 mars 2021 relativement à une tranche de sa participation dans LafargeHolcim, représentant 0,98 % du capital (six millions d'actions), pour un montant net de 285 M€. Ces ventes généreront un profit en capital de 62 M€. La participation de GBL diminuera pour passer de 7,57 % du capital de LafargeHolcim à la fin de 2020 à 6,6 % à la suite de ces cessions.

La valeur de l'actif net de GBL au 31 décembre 2020 s'établissait à 20 498 M€, comparativement à 20 349 M€ au 31 décembre 2019.

Au cours du quatrième trimestre de 2020, Pargesa a été radiée de la cote de la Bourse de la Suisse. La Société inclut maintenant l'information financière publiée par GBL. Se reporter à la partie D du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur GBL.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Depuis le lancement du premier fonds Sagard en 2002, Power Corporation a continué de développer des plateformes de placements dans des actifs alternatifs (plateformes de placement) qui gèrent des portefeuilles pour le compte de la Société et de tiers investisseurs dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs dans trois régions principales : en Europe, en Amérique du Nord et en Chine. Les plateformes de placement Sagard Holdings et Power Sustainable sont gérées localement par des professionnels en placement expérimentés qui possèdent une connaissance approfondie des marchés publics et privés locaux et qui tirent parti de leur collaboration avec le groupe de sociétés de Power. Les plateformes de placement de Power Corporation visent à fournir des rendements attrayants à leurs investisseurs i) en attirant des équipes de professionnels en placements chevronnés pour mettre en œuvre des stratégies de placement dans le cadre desquelles l'écosystème des plateformes de placement leur donne un avantage concurrentiel, ii) en tirant parti du réseau mondial créé au fil des décennies par le groupe Power pour favoriser le succès commercial de leurs stratégies de placement et de leurs placements sous-jacents et iii) en fournissant des solutions souples en matière de capital pour répondre à un éventail de besoins d'affaires et financiers.

Les plateformes de placement comprennent des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Le bénéfice provenant des activités de gestion d'actifs comprend les produits tirés des honoraires de gestion et les intéressements aux plus-values, déduction faite des charges liées aux plateformes de placement. Le bénéfice des activités d'investissement comprend les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement.

L'actif géré des plateformes de placement comprend :

- la valeur de l'actif net des fonds d'investissement gérés, y compris les engagements non capitalisés;
- l'actif géré au nom des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement;
- la juste valeur des participations dans des entreprises autonomes;
- la trésorerie et les autres actifs détenus par le gestionnaire.

Sagard Holdings

Sagard Holdings, une filiale en propriété exclusive de la Société, a été fondée en 2005 en complément des activités d'investissement mondiales de la Société. Actuellement, Sagard Holdings est un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples avec des professionnels situés principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe. Sagard Holdings cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement avec des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur. Sagard Holdings développe des partenariats à long terme et favorise la croissance de ses investissements par l'entremise d'un réseau mondial unique de sociétés de portefeuille, de commanditaires, de conseillers et d'autres relations importantes.

Les activités de Sagard Holdings comprennent des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

L'actif géré de Sagard Holdings se chiffre à 6,1 G\$ US et comprend des engagements non capitalisés, dont une tranche de 181 M\$ US qui se rapporte à des participations dans des entreprises autonomes (se reporter à la section Entreprises autonomes ci-après), dans quatre catégories d'actifs, soit les instruments de crédit privés, les redevances du secteur des soins de santé, le capital de risque et les actions de sociétés fermées. Sagard Holdings gère aussi 0,7 G\$ US d'actifs par l'intermédiaire de ses activités de gestion de patrimoine.

Le tableau suivant présente un sommaire des fonds gérés par Sagard Holdings et les participations de la Société dans chacun de ces fonds :

31 décembre 2020			Participation détenue		Engagement		Rémunération du gestionnaire			
(en millions, sauf indication contraire)	Année de l'engagement initial	Engagement en capital total	Power Corporation	Tiers et entreprises associées ^[1]	Capitalisé – total	Non capitalisé	Distributions à ce jour ^[2]	Valeur de l'actif net du fonds ^[3]	Honoraires de base ^[4]	Intéressement aux plus-values de base
		(\$)	(%)	(%)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)	(%)	(%)
Instruments de crédit privés (en \$ US)										
Sagard Credit Partners	2017	557	18,0	82,0	300	46,1	96	377	1,50	15,0
Sagard Credit Partners II ^[5]	2020	650	7,7	92,3	-	100,0	-	-	1,50	20,0
Redevances du secteur des soins de santé (en \$ US)										
Sagard Healthcare Royalty Partners	2019	563	13,3	86,7	61	89,2	-	51	1,75	20,0
Capital de risque (en \$ CA)										
Portag3 Ventures I LP ^{[6][7]}	2016	396	37,8	62,2	396	-	17	1 042	2,00	10,0
Portag3 Ventures II LP ^[6]	2018	427	12,4	87,6	189	55,8	-	323	2,00	20,0
Actions de sociétés fermées (en €)										
Sagard Europe II	2006	748	22,0	78,0	721	3,7	991	129	1,75	20,0
Sagard Europe 3	2013	808	37,3	62,7	646	20,0	250	899	2,00	20,0
Sagard Europe 4 ^[5]	2020	395	38,2	61,8	112	71,8	-	106	1,75	20,0
Sagard NewGen ^[5]	2020	111	54,4	45,6	12	88,9	-	10	2,00	20,0

[1] Les tiers et entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires ainsi que les engagements de Lifeco (50 M\$ US dans Sagard Credit Partners II et 33 M\$ dans Portag3 II), d'IGM (33 M\$ dans Portag3 II), de Pargesa (37 M€ dans Sagard Europe II) et de GBL (113 M€ dans Sagard Europe II, 218 M€ dans Sagard Europe 3, 149 M€ dans Sagard Europe 4 et 50 M€ dans Sagard NewGen). Lifeco et IGM ont respectivement investi 23 M\$ et 223 M\$ dans Portag3 I.

[2] Exclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds pour être réinvesties, de même que les distributions faites par le fonds en raison d'un rééquilibrage lié à une augmentation de la taille du fonds.

[3] Les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise des fonds d'investissement sont présentées à la juste valeur.

[4] Les honoraires de gestion sont fondés sur le capital engagé ou investi.

[5] Sagard Credit Partners II, Sagard Europe 4 et Sagard NewGen poursuivront leurs activités de mobilisation de capitaux en 2021.

[6] Comprend les participations respectives de 37,8 % et de 7,7 % dans Portag3 I et Portag3 II détenues par l'entremise de la Financière Power.

[7] Comprend les placements dans Wealthsimple et Koho détenus par Portag3 I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power.

Instruments de crédit privés

- Sagard Credit Partners gère 1 283 M\$ US d'actifs, y compris des engagements non capitalisés.
- Sagard Credit Partners LP, un fonds lancé en 2017, fournit du financement par crédit directement aux entreprises de taille moyenne des secteurs public et privé des États-Unis et du Canada. Sagard Holdings a engagé un montant de 100 M\$ US, dont une tranche de 54 M\$ US avait été investie au 31 décembre 2020. Sagard Credit Partners LP détenait des placements de 463 M\$ (363 M\$ US) au 31 décembre 2020.

En mars 2021, une société ouverte à laquelle le fonds avait accordé un prêt a déposé une demande de protection à l'égard des créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et du chapitre 15 du *Bankruptcy Code* des États-Unis. Les demandes découlent de phénomènes météorologiques sans précédent au Texas et des charges connexes du Electric Reliability Council du Texas. L'exposition du fonds à cette contrepartie se chiffrait à 93 M\$ US au 31 décembre 2020. Sagard Credit Partners continue de surveiller cette société de près.

- En octobre 2020, Sagard Holdings a lancé Sagard Credit Partners II, LP, son deuxième fonds de financement par crédit, qui investira dans les instruments de crédit privés, principalement au moyen de prêts garantis à des entreprises non parrainées du marché intermédiaire au Canada et aux États-Unis, segment que le gestionnaire de placements du fonds estime mal desservi. Au cours du quatrième trimestre, Sagard Holdings a annoncé avoir complété la première clôture de capitaux de Sagard Credit Partners II, avec des engagements totalisant 650 M\$ US, dont un montant de 50 M\$ US engagé par Sagard Holdings. Sagard Credit Partners poursuivra ses activités de mobilisation de capitaux en 2021.

Redevances du secteur des soins de santé

- Sagard Healthcare Royalty Partners (SHRP) gère 553 M\$ US d'actifs, y compris des engagements non capitalisés. Sagard Holdings a engagé un montant de 75 M\$ US, dont une tranche d'un montant net de 8 M\$ US avait été investie au 31 décembre 2020. Sagard Healthcare Royalty Partners LP (SHRP LP), un fonds lancé en 2019, investit dans le secteur des sciences de la vie en ciblant des placements protégés par de solides droits de propriété intellectuelle. SHRP LP investit dans diverses structures comprenant des redevances traditionnelles du secteur des soins de santé, de la titrisation des redevances et du crédit lié à des redevances.

SHRP LP détenait des placements de 72 M\$ (56 M\$ US) au 31 décembre 2020.

Après la clôture de l'exercice, le 18 février 2021, Sagard Holdings a annoncé la clôture finale de SHRP, grâce à des engagements totalisant 725 M\$ US.

Capital de risque (investissements dans les technologies financières)

- Portag3 Ventures, la branche de capital de risque de Sagard Holdings, gère 1 239 M\$ US (1 578 M\$ CA) d'actifs, y compris des engagements non capitalisés et un investissement dans Wealthsimple, une filiale consolidée. La Société, par l'entremise des placements détenus par la Financière Power, en partenariat avec IGM et Lifeco, sont les investisseurs principaux dans les fonds Portag3 I et Portag3 II. En tant qu'investisseur de calibre mondial du secteur des technologies financières, Portag3 Ventures concentre ses efforts sur la recherche d'entrepreneurs visionnaires qui bâtiront les entreprises de services financiers de demain. Cette orientation mondiale lui permet de profiter de connaissances communes d'une région à l'autre. Par l'entremise de ses fonds, Portag3 I et Portag3 II, Portag3 Ventures a investi dans plus de 50 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières.
- Au 31 décembre 2020, Portag3 I détenait des placements de 101 M\$ (64 M\$ au 31 décembre 2019), en excluant l'investissement dans Wealthsimple, une filiale consolidée présentée ci-dessous (Wealthsimple et Koho ont été exclues au 31 décembre 2019). Au cours du deuxième trimestre de 2020, Portag3 I a distribué 12 M\$ à ses investisseurs.
- Le montant total des engagements en capital de Portag3 II s'élève à 427 M\$, à l'égard desquels Sagard Holdings a engagé un montant de 20 M\$, et la Financière Power, Lifeco et IGM ont chacune engagé un montant de 33 M\$, pour un total de 119 M\$. Au 31 décembre 2020, la juste valeur et le coût du portefeuille de placements de Portag3 II se chiffraient respectivement à 369 M\$ (143 M\$ au 31 décembre 2019, en excluant l'investissement dans la filiale consolidée Koho) et à 210 M\$ (110 M\$ au 31 décembre 2019).

Actions de sociétés fermées

- Sagard Holdings, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Sagard SAS, une société française de gestion dont le siège social est situé à Paris, gère 2,1 G\$ US (1,7 G€) d'actifs, y compris des engagements non capitalisés. Sagard SAS gère des fonds d'investissement dont l'objectif est d'investir dans des sociétés fermées de taille moyenne et de petite capitalisation établies en Europe. Sagard SAS détient actuellement quatre fonds d'actions de sociétés fermées, y compris Sagard Europe II, Sagard Europe 3, Sagard Europe 4 et Sagard NewGen.

En 2020, Sagard SAS a lancé un nouveau fonds, Sagard Europe 4. Au quatrième trimestre de 2020, Sagard SAS a complété une clôture additionnelle, augmentant les engagements en capital de Sagard Europe 4 de 93 M€, pour un capital engagé total de 395 M€. La Société a engagé un montant de 150 M€ dans Sagard Europe 4. Dans certaines circonstances, ce montant pourrait être augmenté pour atteindre 200 M€.

Au deuxième trimestre de 2020, la Société a engagé un montant de 60 M€ dans Sagard NewGen, un nouveau fonds lancé par Sagard SAS. Sagard NewGen, un fonds européen de sociétés de petite capitalisation axé sur les secteurs des soins de santé et des technologies, investira dans des participations majoritaires et minoritaires dans le cadre d'ententes dont la valeur se situera généralement entre 10 M€ et 50 M€. Sagard NewGen aura pour objectif d'investir dans des entreprises visant à devenir des chefs de file dans leur marché et qui partagent son engagement envers l'innovation et le développement durable.

Sagard SAS continuera de mobiliser des capitaux pour Sagard Europe 4 et Sagard NewGen en 2021.

- En janvier 2021, Sagard Holdings a annoncé le lancement de sa plateforme de placements privés au Canada, dont la stratégie est axée sur le marché canadien des PME. Sagard s'attend à ce que les activités de mobilisation de capitaux externes commencent au second semestre de 2021.

Gestion de patrimoine

- Le 6 octobre 2020, Sagard Holdings a annoncé l'acquisition d'une participation de 50,8 % donnant le contrôle dans Grayhawk Investment Strategies Inc. (Grayhawk). Grayhawk, un gestionnaire de portefeuille, gestionnaire de placements et courtier sur le marché non réglementé inscrit, gère des actifs de 0,9 G\$ pour des familles canadiennes fortunées.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

La Société détient les investissements suivants dans des fonds, y compris les investissements détenus par l'entremise de la Financière Power, qui sont gérés par Sagard Holdings :

Catégorie d'actif	Instruments de crédit privés	Redevances du secteur des soins de santé	Capital de risque		Actions de sociétés fermées			
			Portag3 I LP ^[1]	Portag3 II LP	Sagard Europe II	Sagard Europe 3	Sagard Europe 4	Sagard NewGen
31 décembre 2020 (en millions de dollars canadiens)	Sagard Credit Partners LP	Sagard Healthcare Royalty Partners LP						
Investissements à ce jour ^[2]	124	50	150	33	221	518	130	10
Quote-part des distributions à ce jour ^[2]	53	41	11	10	289	310	66	-
Juste valeur de l'investissement au 31 décembre 2020	88	9	389	45	34	493	68	9

[1] Inclut les placements dans Wealthsimple, une filiale contrôlée et consolidée, à la juste valeur.

[2] Inclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds et les distributions découlant du rééquilibrage.

Investissements dans les technologies financières

Les investissements dans les technologies financières comprennent des placements, principalement détenus par l'entremise de la Financière Power, dans les fonds Portag3 I et Portag3 II et Wealthsimple.

WEALTHSIMPLE

Au 31 décembre 2020, Portag3 I, la Financière Power et IGM détenaient, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power, une participation non diluée de 74,9 % (84,9 % au 31 décembre 2019) dans Wealthsimple, représentant des droits de vote de 75,9 % et une participation entièrement diluée de 61,7 %. Wealthsimple est l'une des principales sociétés du secteur des technologies financières au Canada. Elle offre l'une des plateformes de placement en ligne les plus complètes et figure parmi celles ayant affiché la croissance la plus rapide au pays.

Wealthsimple continue d'étendre sa présence sur le marché et d'élargir sa gamme de produits de placement et d'épargne, qui comprend Wealthsimple Comptant, Placements Wealthsimple, Épargne Wealthsimple, Wealthsimple Trade, Wealthsimple Crypto et Wealthsimple pour les entreprises. Au 31 décembre 2020, Wealthsimple comptait plus de 500 000 clients sur les marchés du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni, en excluant les clients en fiscalité, avec un actif administré de plus de 9,7 G\$, comparativement à 5,0 G\$ (en excluant l'actif administré de Wealthsimple pour les conseillers) au 31 décembre 2019, ce qui représente une croissance de 94 % d'un exercice à l'autre.

Le 14 septembre 2020, Wealthsimple a complété la vente de Wealthsimple pour les conseillers à Purpose Advisor Solutions.

Le 4 mars 2021, Wealthsimple a annoncé qu'elle avait vendu son portefeuille d'affaires américain et qu'elle prévoyait transférer tous les comptes de ses clients établis aux États-Unis au milieu de 2021. Cette cession cadre avec la stratégie de Wealthsimple de se concentrer sur le marché canadien.

Au 31 décembre 2020, le coût de l'investissement du Groupe dans Wealthsimple se chiffrait à 315 M\$ (soit le même montant qu'au 31 décembre 2019).

Power Sustainable

Power Sustainable est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale à plateformes multiples ayant une approche d'investissement à long terme axée sur des stratégies durables. Ses bureaux sont situés à Montréal, à Toronto, à Shanghai, à Beijing et au New Jersey. Power Sustainable comprend deux plateformes de placement. La plateforme Pacific, qui investit dans les marchés boursiers en Chine et recherche des modèles d'entreprises de grande qualité et durables dont le processus de placement s'appuie sur des analyses fondamentales et sur la recherche, et la plateforme Infrastructure énergétique, qui investit dans le développement, la construction et l'exploitation d'infrastructures d'énergie renouvelable en Amérique du Nord.

POWER PACIFIC

Power Pacific (auparavant Sagard China) investit sur le marché des actions de catégorie A en Chine continentale grâce à un permis d'investisseur institutionnel étranger admissible et par l'intermédiaire du programme Hong Kong Stock Connect. Power Pacific adhère à des principes de placement à long terme fondés sur des analyses fondamentales et tire ainsi parti de la croissance continue observée dans plusieurs secteurs intéressants en Chine.

Depuis sa création en 2005, la Société a investi 336 M\$ dans Power Pacific et a reçu des distributions de 177 M\$, y compris des distributions de 57 M\$ en 2020. Au 31 décembre 2020, la juste valeur du placement de la Société dans Power Pacific, y compris la trésorerie et autres, s'élevait à 1 142 M\$ (incluant des profits latents de 402 M\$), comparativement à 739 M\$ au 31 décembre 2019.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Placement en actions de catégorie A	1 025	731
Trésorerie et autres	117	8
Total du portefeuille, à la juste valeur	1 142	739

ÉNERGIE POWER

Énergie Power gère activement des placements dans le secteur de l'énergie renouvelable afin de développer et de détenir, à long terme, des sociétés susceptibles de générer des flux de trésorerie croissants et stables. Énergie Power investit dans des sociétés tirant parti de la transformation de l'énergie à l'échelle mondiale et détient actuellement des placements dans des sociétés qui développent, détiennent et exploitent des installations de production d'énergies solaire et éolienne situées en Amérique du Nord.

- **Potentia Renewables** : Énergie Power détient une participation de 100 % dans Potentia, une société de production d'énergie renouvelable qui est un concepteur, propriétaire et exploitant d'actifs de production d'énergies solaire et éolienne entièrement intégré et qui exerce ses activités en Amérique du Nord et dans les Caraïbes.
- **Nautilus** : Énergie Power détient une participation de 100 % dans Nautilus, une société dont le siège social est situé au New Jersey, aux États-Unis, et qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

Le total des actifs du portefeuille d'infrastructure d'énergie renouvelable s'élevait à 1 909 M\$ au 31 décembre 2020. Le portefeuille comprend des actifs de production d'énergies solaire et éolienne d'une capacité combinée de 1 302 MW, incluant des actifs de 330 MW en cours de construction et des actifs dans des projets de 575 MW dont le développement est avancé.

En 2020, Énergie Power a investi un montant de 128 M\$ dans le portefeuille d'infrastructure d'énergie renouvelable. Au 31 décembre 2020, Énergie Power avait investi un total de 609 M\$ dans son portefeuille. La juste valeur du portefeuille d'infrastructure d'énergie renouvelable s'élevait à 730 M\$ au 31 décembre 2020.

Événement postérieur à la date de clôture

En janvier 2021, Power Sustainable a lancé le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique, un partenariat destiné au secteur de l'énergie renouvelable dont le capital engagé initial s'élève à 1 G\$, incluant des engagements de 400 M\$ de Power Sustainable et de 150 M\$ de Lifeco. À la clôture, certains actifs en exploitation existants et projets en cours d'aménagement de Potentia Renewables et de Nautilus ont été transférés au partenariat en échange d'une contrepartie en trésorerie et en parts du fonds. Dans l'avenir, Power Sustainable pourrait transférer d'autres projets actuellement en cours de construction à la date de leur exploitation commerciale.

Entreprises autonomes

La Société détient également des placements en titres de participation dans les entreprises autonomes suivantes, qui sont gérées de manière à réaliser de la valeur au fil du temps :

SAGARD HOLDINGS

- **Peak** : Sagard Holdings détient une participation de 42,6 % et 50 % des droits de vote dans Peak. Peak conçoit et commercialise des articles et des vêtements de sport pour le hockey sur glace, le baseball, la balle molle et la crosse sous des marques emblématiques incluant Bauer et Easton. La participation de la Société est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 20 octobre 2020, Easton Diamond Sports, LLC (Easton), une filiale en propriété exclusive de Peak, et Rawlings Sporting Goods, Inc. (Rawlings) ont annoncé avoir conclu une entente définitive visant l'acquisition d'Easton par Rawlings. En vertu de l'entente, les actionnaires actuels de Peak conserveront une participation à titre de propriétaires minoritaires de l'organisation combinée. La transaction a été complétée au cours du quatrième trimestre. Peak a comptabilisé un profit à la cession, et la quote-part revenant à la Société de ce profit s'est élevée à 15 M\$ US. Peak a déterminé qu'elle exerce une influence notable sur l'organisation combinée, et elle comptabilisera sa participation en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Cette transaction ne devrait pas avoir une incidence significative sur le bénéfice courant de la Société.

- **GP Strategies** : Sagard Holdings détient une participation de 21,2 % dans GP Strategies Corporation, une société mondiale axée sur l'amélioration du rendement, qui offre de la formation technique et dans le secteur des ventes, des solutions de formation en ligne, des services-conseils en gestion et des services d'ingénierie. La Société comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- **IntegraMed** : Sagard Holdings détenait une participation de 91,6 % dans IntegraMed, une société fermée du domaine des soins de santé qui exploite un réseau de cliniques de fertilité en Amérique du Nord. Le 20 mai 2020, IntegraMed a entamé des procédures de restructuration et, par conséquent, la Société ne contrôle plus IntegraMed. Avec prise d'effet le 20 mai 2020, la Société a décomptabilisé les actifs et les passifs d'IntegraMed, ce qui a entraîné une reprise à la déconsolidation de 27 M\$ (19 M\$ US), qui a été incluse dans les ajustements au deuxième trimestre de 2020.

POWER SUSTAINABLE

- **Lumenpulse** : Power Sustainable, par l'entremise d'Énergie Power, détient une participation donnant le contrôle de 60,5 % dans Lumenpulse, une entreprise reconnue internationalement au niveau de la conception, du développement et de la fabrication d'une large gamme de solutions DEL de catégorie de spécifications durables et de haute performance pour des environnements commerciaux, institutionnels et urbains.
- **Lion** : Au 31 décembre 2020, Power Sustainable, par l'entremise d'Énergie Power, détenait une participation de 44,1 % dans Lion, un fabricant novateur de véhicules sans émission, qui conçoit et produit des autobus scolaires et des midi/minibus pour les besoins particuliers ou le transport urbain ainsi que des camions urbains 100 % électriques. Lion jouit d'une position de chef de file parmi les fabricants d'équipement d'origine dans le domaine de l'électrification des transports en Amérique du Nord. Se reporter à la section Faits saillants de 2020.

CHINA AMC

Fondée en 1998 comme l'une des premières sociétés de gestion de fonds en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs. L'actif géré total de China AMC, excluant l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 461 milliards RMB¥ (285 G\$ CA) au 31 décembre 2020.

La Société et IGM détiennent chacune une participation de 13,9 % dans China AMC, ce qui représente une participation combinée de 27,8 %. Ensemble, elles exercent une influence notable et comptabilisent leur participation respective en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

La participation dans China AMC met à profit l'expérience du groupe à l'échelle mondiale en matière de gestion de patrimoine et de distribution. Le groupe de sociétés de Power bénéficie d'une relation stratégique avec China AMC, qui lui offre des occasions de collaboration afin de développer des produits et de tisser des relations de sous-conseiller.

Mode de présentation

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états financiers consolidés de 2020 de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique. Les états financiers consolidés présentent les résultats financiers de Power Corporation (la société mère) et de ses filiales après l'élimination des soldes et des transactions intersociétés.

Les états financiers de la Société incluent les résultats consolidés de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM, de Wealthsimple et des fonds Portag3, des entités sous le contrôle de la Financière Power.

La participation de la Financière Power dans GBL est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon la méthode de la mise en équivalence, le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite en fonction de toute modification survenant à l'égard de la quote-part du bénéfice net (de la perte nette), des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et des variations des fonds propres. La participation est diminuée du montant des dividendes reçus.

Les plateformes de placement gèrent et exploitent des fonds d'investissement dans des actifs alternatifs auxquels peuvent participer des tiers investisseurs, la Société et ses entreprises associées. La Société contrôle un fonds lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec le fonds et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a de diriger les activités pertinentes du fonds.

Le tableau suivant présente un résumé de la comptabilisation des placements de la Société :

Contrôle	Méthode comptable	Bénéfice et autres éléments de bénéfice global	Test de dépréciation	Reprise d'une perte de valeur
Participation donnant le contrôle dans l'entité	Consolidation	Consolidées avec des participations ne donnant pas le contrôle	Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans	Une perte de valeur du goodwill ne peut être reprise Une perte de valeur des immobilisations incorporelles est reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur
Influence notable ou contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence	Quote-part revenant à la Société du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global	La totalité du placement est soumise à un test de dépréciation	Reprise de valeur s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur du placement
Placements	Disponibles à la vente	Le bénéfice correspond aux dividendes reçus et aux profits ou pertes sur cessions Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des autres éléments de bénéfice global Des charges pour perte de valeur sont imputées au bénéfice, le cas échéant	Le test de dépréciation est effectué au niveau de chaque placement Un recul important ou prolongé de la valeur du placement se traduit par une charge pour perte de valeur Une diminution du prix de l'action à la suite d'une charge pour perte de valeur donne lieu à une dépréciation additionnelle	Un recouvrement ultérieur de la valeur ne donnera pas lieu à une reprise

Au 31 décembre 2020, les placements de la Société se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Sociétés en exploitation cotées en bourse ^[1]			
Lifeco ^[2]	66,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ^[3]	62,1	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL ^[4]	14,1	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
China AMC ^[5]	13,9	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs			
Sagard Holdings	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Wealthsimple ^{[1][6]}	18,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portag3 I ^{[1][7]}	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portag3 II ^{[1][8]}	12,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sagard Credit Partners LP	18,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sagard Healthcare Royalty	13,3	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sagard Europe II	22,0	Placement	Disponible à la vente
Sagard Europe 3	37,3	Placement	Disponible à la vente
Sagard Europe 4	38,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sagard NewGen	54,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Power Sustainable	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Power Pacific	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Placements	< 5,0	Placements	Disponibles à la vente
Énergie Power	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Nautilus	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Entreprises autonomes			
Peak	42,6	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Lumenpulse	60,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lion	44,1	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
GP Strategies	21,2	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] Placements détenus par la Société par l'entremise de la Financière Power.

[2] IGM détient également une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[3] La Canada Vie détient également une participation de 3,9 % dans IGM.

[4] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

[5] IGM, par l'entremise de Mackenzie, détient également une participation de 13,9 % dans China AMC.

[6] Portag3 I et IGM détiennent également des participations respectives de 14,8 % et de 41,4 % dans Wealthsimple (se reporter également à la section Wealthsimple).

[7] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 18,5 % dans Portag3 I.

[8] La Financière Power détient une participation de 7,7 %, et Sagard Holdings détient une participation de 4,7 %. Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 7,7 % dans Portag3 II.

Au 31 décembre 2020, les principaux placements de Parjointco se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
GBL	28,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sociétés ouvertes			
Imerys	54,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
SCS	18,9	Placement	Disponible à la vente
adidas	6,8	Placement	Disponible à la vente
Pernod Ricard	7,6	Placement	Disponible à la vente
LafargeHolcim	7,6	Placement	Disponible à la vente
Umicore	18,0	Placement	Disponible à la vente
GEA	8,5	Placement	Disponible à la vente
Ontex	20,0	Placement	Disponible à la vente
Mowi	5,8	Placement	Disponible à la vente
Autres placements	< 5,0	Placements	Disponibles à la vente
Sociétés fermées			
Sienna Capital ^[1]	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Webhelp	61,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Parques	23,0	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] Sienna Capital détient un portefeuille de placements dans des fonds d'investissement alternatifs.

Le tableau suivant présente un résumé du classement des placements détenus par les fonds contrôlés et consolidés, qui sont gérés par les plateformes de placement.

Fonds d'investissement	Classement des placements détenus par le fonds	Évaluation
Sagard Credit Partners	Prêts et créances	Coût amorti
Sagard Healthcare Royalty Partners	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Portag3 Ventures I LP ^[1]	Disponible à la vente	Juste valeur
Portag3 Ventures II LP	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Sagard Europe 4	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Sagard NewGen	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

[1] Exclut le placement dans WealtheSimple, qui est contrôlé et consolidé par la Société.

Ce mode de présentation doit être lu parallèlement aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2020 de la Société qui suivent :

- Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (note 2);
- Placements (note 5);
- Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (note 7);
- Goodwill et immobilisations incorporelles (note 10);
- Participations ne donnant pas le contrôle (note 20).

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS utilisées dans le présent rapport de gestion sont définies ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Mode de présentation non consolidée	Les participations de Power Corporation, détenues par l'entremise de la Financière Power, lui donnant le contrôle dans Lifeco, IGM, Portag3 I, Portag3 II et Wealthisimple ainsi que dans les autres filiales consolidées par Power Corporation sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.	Utilisé par la Société pour présenter et analyser ses résultats, sa situation financière et ses flux de trésorerie. Présente les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses sociétés en exploitation consolidées. Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté. Cette présentation aide le lecteur à évaluer l'incidence de l'apport au bénéfice de chaque filiale.
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net, excluant les ajustements	Aide à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes puisqu'il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales et exclut les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes.
Ajustements	Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse. Comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, et certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme tel par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.	Mettent en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes de la performance opérationnelle par la direction, y compris des éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse. L'exclusion de ces éléments aide la direction et le lecteur à évaluer les résultats de la période considérée, car ces éléments ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes.
Bénéfice net ajusté par action	Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté. Bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.	Aide à comparer le bénéfice net ajusté au moyen d'une mesure par action.
Valeur de l'actif net	La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs non consolidés de Power Corporation, moins sa dette nette et ses actions privilégiées. Les placements détenus dans des entités ouvertes (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évalués à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds de placement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction.	Présente la juste valeur de l'actif net de la société de portefeuille et sert à évaluer la valeur. Les investisseurs et les analystes peuvent utiliser cette mesure pour déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société ou sa juste valeur globale.
Valeur de l'actif net par action	Valeur de l'actif net calculée par action. Valeur de l'actif net divisée par le nombre d'actions participantes en circulation.	Aide le lecteur à comparer la valeur de l'actif net au moyen d'une mesure par action.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Société a adopté une définition modifiée de sa mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS, le bénéfice net ajusté. Ce changement cadre avec l'adoption, par Lifeco, du bénéfice fondamental au premier trimestre de 2020 pour refléter l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de Lifeco. Lifeco définit le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) comme le bénéfice net excluant l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, et des éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes de la société. La définition des ajustements inclut les autres éléments tels qu'ils étaient auparavant présentés par la Société ainsi que l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction et l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture. La définition des ajustements utilisée pour le bénéfice net ajusté a été adoptée pour améliorer la comparabilité des résultats entre les périodes de présentation de l'information financière et en prévision de la mise en œuvre, par Lifeco, des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1^{er} janvier 2023. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de l'adoption de cette mesure modifiée.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Des rapprochements entre la valeur de l'actif net et le mode de présentation non conforme aux normes IFRS et la présentation conforme aux normes IFRS figurent plus loin dans le présent rapport de gestion.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS avec les mesures financières non conformes aux normes IFRS : le bénéfice net ajusté, les ajustements et les montants par action connexes. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont présentés dans la section États non consolidés des résultats.

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	1 994	1 108	623	505	179
Quote-part des ajustements ^[2] , déduction faite de l'impôt					
Lifeco	(76)	230	(7)	(99)	212
IGM	34	9	3	30	8
GBL ^[3]	6	37	-	2	24
Placements alternatifs et autres placements	(27)	16	-	-	16
Activités propres	8	(22)	8	-	9
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power	4	(103)	-	-	(91)
	(51)	167	4	(67)	178
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	1 943	1 275	627	438	357

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de GBL, des placements alternatifs et autres placements et des activités propres.

[3] Auparavant présenté par Pargesa.

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Bénéfice net par action – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	3,08	2,53	0,92	0,75	0,42
Quote-part des ajustements ^[2] , déduction faite de l'impôt					
Lifeco	(0,11)	0,34	-	(0,15)	0,33
IGM	0,05	0,02	-	0,05	0,01
GBL ^[3]	0,01	0,05	-	-	0,03
Placements alternatifs et autres placements	(0,04)	0,04	-	-	0,04
Activités propres	0,01	(0,06)	0,01	-	0,01
	(0,08)	0,39	0,01	(0,10)	0,42
Bénéfice net ajusté par action – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	3,00	2,92	0,93	0,65	0,84

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de GBL, des placements alternatifs et autres placements et des activités propres. La quote-part des ajustements par action est présentée déduction faite des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power.

[3] Auparavant présenté par Pargesa.

Résultats de Power Corporation

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- les États non consolidés des résultats, qui présentent les apports à Power Corporation de ses filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et de GBL, qui sont détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que l'apport des placements alternatifs et autres placements de la Société et de China AMC au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation.

Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description du mode de présentation sur une base non consolidée ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

CHANGEMENT DE PRÉSENTATION (SUR UNE BASE NON CONSOLIDÉE)

La Société a annoncé une réorganisation et sa stratégie au début de 2020. La Société a modifié la présentation des activités détenues par l'entremise de la Financière Power. Auparavant, les résultats de la Financière Power, y compris ses activités propres, étaient présentés séparément par la Société. Depuis la réorganisation, les activités propres de la Société et celles de la Financière Power sont gérées conjointement et sont présentées sur une base combinée à la section Résultats de la Société. Les activités d'investissement de la Financière Power sont composées principalement des investissements dans les technologies financières, qui sont toutes gérées par Sagard Holdings et sont présentées sur une base combinée avec les activités d'investissement de Sagard Holdings, représentant la structure de gestion et de supervision. Les chiffres comparatifs des états non consolidés des résultats, des bilans non consolidés et des états non consolidés des flux de trésorerie ont été retraités pour refléter ce changement.

De plus, au deuxième trimestre de 2020, la Société a modifié la présentation des sociétés de gestion d'actifs détenues par les plateformes de placement. Auparavant, les activités de gestion d'actifs étaient consolidées et incluses en tant qu'activités propres dans le bilan non consolidé de la Société. Les activités de chaque société de gestion d'actifs sont maintenant présentées avec leurs résultats. Les chiffres comparatifs des bilans non consolidés et des états non consolidés des flux de trésorerie ont été retraités pour refléter ce changement.

REPORT D'IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS (IFRS 9)

En mai 2017, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui sera appliquée de façon rétrospective. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17, y compris un changement de la date d'entrée en vigueur de la norme pour la faire passer au 1^{er} janvier 2023. De plus, l'IASB a reporté au 1^{er} janvier 2023 l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, *Instruments financiers*, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes.

IGM, une filiale, et GBL, détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement, ne sont pas admissibles à l'exemption et ont adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a décidé de continuer d'appliquer les méthodes comptables conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, aux résultats de GBL. Au moment de la consolidation, la Société a ajusté les résultats d'IGM et de GBL pour que ceux-ci soient conformes à IAS 39. Se reporter à l'analyse portant précisément sur cette question qui se trouve dans les sections d'IGM et de GBL, sous Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour l'exercice et le trimestre clos le 31 décembre 2020 sont présentés ci-dessous. Les secteurs opérationnels à présenter de la Société sont Lifeco, IGM et GBL. Ces tableaux reflètent les apports au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de ses secteurs opérationnels à présenter et des placements alternatifs et autres placements de la Société, y compris ses plateformes de placement, lesquels comprennent des fonds d'investissement et des participations contrôlés et consolidés ainsi que sa participation dans China AMC.

Bénéfice net consolidé – Exercices clos les

	Lifeco	IGM ^[1]	GBL ^[2]	Plateformes de placement et autres ^[3]	Activités propres ^[4]	Incidence de la consolidation ^[5]	Power Corporation Bénéfice net consolidé	
							31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits								
Total des primes, montant net ^[6]	43 019	-	-	-	-	(20)	42 999	24 489
Produits de placement nets	11 662	190	-	574	19	(299)	12 146	13 442
Honoraires ^[6]	5 902	3 084	-	101	-	(145)	8 942	10 081
Autres produits	-	-	-	529	-	-	529	829
Total des produits	60 583	3 274	-	1 204	19	(464)	64 616	48 841
Charges								
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	48 487	-	-	-	-	-	48 487	33 091
Commissions	2 396	1 088	-	-	-	(45)	3 439	3 480
Charges d'exploitation et frais administratifs	6 344	1 148	-	1 111	175	(84)	8 694	8 341
Charges financières	284	111	-	86	55	19	555	544
Total des charges	57 511	2 347	-	1 197	230	(110)	61 175	45 456
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 072	927	-	7	(211)	(354)	3 441	3 385
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	38	27	25	43	37	170	212
Bénéfice avant impôt	3 072	965	27	32	(168)	(317)	3 611	3 597
Impôt sur le bénéfice	(82)	201	-	(14)	(52)	24	77	554
Bénéfice net	3 154	764	27	46	(116)	(341)	3 534	3 043
Attribuable aux								
Participations ne donnant pas le contrôle	1 362	360	33	(59)	133	(341)	1 488	1 883
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	52	-	52	52
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation ^[5]	1 792	404	(6)	105	(301)	-	1 994	1 108
	3 154	764	27	46	(116)	(341)	3 534	3 043

[1] Les résultats présentés par IGM sont conformes à IFRS 9. Comme la Société n'a pas adopté IFRS 9, des ajustements apportés conformément à IAS 39 ont été comptabilisés par la Société au moment de la consolidation et inclus au titre de l'incidence de la consolidation.

[2] Les résultats présentés par GBL sont conformes à IFRS 9. La quote-part du bénéfice de GBL revenant à la Société comprend des ajustements apportés conformément à IAS 39.

[3] La colonne Plateformes de placement et autres comprend les placements alternatifs et autres placements de la Société, y compris ses plateformes de placement, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, Énergie Power et IntegraMed (jusqu'à la date de déconsolidation, le 20 mai 2020), ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portag3 I, Portag3 II et Wealthsimple. Le 1^{er} décembre 2020, la Société a déterminé qu'elle ne contrôlait plus Koho et a déconsolidé Koho à la date de la perte de contrôle. Les résultats de Koho ont été inclus au titre des Plateformes de placement et autres jusqu'à la date de la déconsolidation et comprennent un profit comptabilisé à la déconsolidation de 90 M\$ (la quote-part revenant à la Société s'est élevée à 71 M\$).

[4] La colonne Activités propres comprend les activités de la Financière Power et celles de la Société, présentées sur une base combinée.

[5] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux présentés par chaque filiale en exploitation. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39. Les apports de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprennent l'incidence de la consolidation.

[6] Au deuxième trimestre de 2019, en raison de la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles de Lifeco aux États-Unis à Protective Life, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2019, le total des primes, montant net, comprend un montant de 13,9 G\$ au titre des primes cédées à Protective Life, et les honoraires comprennent un montant de 1,1 G\$ au titre de la commission de réassurance reçue de Protective Life.

Bénéfice net consolidé - Trimestres clos les

	Lifeco	IGM ^[1]	GBL ^[2]	Plateformes de placement et autres ^[3]	Activités propres ^[4]	Incidence de la consolidation ^[5]	Power Corporation Bénéfice net consolidé		
							31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Produits									
Total des primes, montant net	11 747	-	-	-	-	(5)	11 742	9 971	9 472
Produits de placement nets	3 544	63	-	341	19	(204)	3 763	2 334	(225)
Honoraires	1 569	814	-	26	-	(44)	2 365	2 259	2 285
Autres produits	-	-	-	84	-	-	84	118	197
Total des produits	16 860	877	-	451	19	(253)	17 954	14 682	11 729
Charges									
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	13 555	-	-	-	-	-	13 555	10 668	7 769
Commissions	657	288	-	-	-	(13)	932	812	918
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 819	284	-	359	49	(18)	2 493	2 166	2 189
Charges financières	79	28	-	16	14	4	141	137	133
Total des charges	16 110	600	-	375	63	(27)	17 121	13 783	11 009
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	750	277	-	76	(44)	(226)	833	899	720
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	13	(45)	19	13	(1)	(1)	48	34
Bénéfice avant impôt	750	290	(45)	95	(31)	(227)	832	947	754
Impôt sur le bénéfice	(183)	61	-	(9)	(29)	13	(147)	49	184
Bénéfice net	933	229	(45)	104	(2)	(240)	979	898	570
Attribuable aux									
Participations ne donnant pas le contrôle	413	96	-	41	33	(240)	343	380	378
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	13	-	13	13	13
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation ^[5]	520	133	(45)	63	(48)	-	623	505	179
	933	229	(45)	104	(2)	(240)	979	898	570

[1] Les résultats présentés par IGM sont conformes à IFRS 9. Comme la Société n'a pas adopté IFRS 9, des ajustements apportés conformément à IAS 39 ont été comptabilisés par la Société au moment de la consolidation et inclus au titre de l'incidence de la consolidation.

[2] Les résultats présentés par GBL sont conformes à IFRS 9. La quote-part du bénéfice de GBL revenant à la Société comprend des ajustements apportés conformément à IAS 39.

[3] La colonne Plateformes de placement et autres comprend les placements alternatifs et autres placements de la Société, y compris ses plateformes de placement, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, Énergie Power et IntegraMed (jusqu'à la date de déconsolidation, le 20 mai 2020), ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portag3 I, Portag3 II et Wealthsimple. Le 1^{er} décembre 2020, la Société a déterminé qu'elle ne contrôlait plus Koho et a déconsolidé Koho à la date de la perte de contrôle. Les résultats de Koho ont été inclus au titre des Plateformes de placement et autres jusqu'à la date de la déconsolidation et comprennent un profit comptabilisé à la déconsolidation de 90 M\$ (la quote-part revenant à la Société s'est élevée à 71 M\$).

[4] La colonne Activités propres comprend les activités de la Financière Power et celles de la Société, présentées sur une base combinée.

[5] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux présentés par chaque filiale en exploitation. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39. Les apports de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprennent l'incidence de la consolidation.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté. Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM et de GBL est présentée à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-après.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Dans cette section, les apports de Lifeco et d'IGM au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. L'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de la Société comprend les apports de GBL, des placements alternatifs et autres placements de la Société, y compris ses plateformes de placement, lesquels comprennent des participations contrôlées et consolidées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, et de China AMC. Les activités propres de la Financière Power et celles de Power Corporation sont présentées sur une base combinée.

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Bénéfice net ajusté ^[1]					
Lifeco ^[2]	1 784	1 814	495	454	556
IGM ^[2]	474	473	127	133	125
GBL ^[2]	89	181	16	(15)	51
Incidence de la consolidation ^[3]	(67)	33	(34)	(54)	(3)
	2 280	2 501	604	518	729
Placements alternatifs et autres placements ^[4]	90	(18)	78	(14)	(35)
China AMC	42	30	12	11	7
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(164)	(246)	(20)	(30)	(61)
Dividendes sur actions non participantes et privilégiées perpétuelles	(189)	(191)	(47)	(47)	(48)
Participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power	(116)	(801)	-	-	(235)
	1 943	1 275	627	438	357
Ajustements ^[5]					
Lifeco	76	(230)	7	99	(212)
IGM	(34)	(9)	(3)	(30)	(8)
GBL	(6)	(37)	-	(2)	(24)
Placements alternatifs et autres placements	27	(16)	-	-	(16)
Activités propres	(8)	22	(8)	-	(9)
Participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power	(4)	103	-	-	91
	51	(167)	(4)	67	(178)
Bénéfice net ^[6]	1 994	1 108	623	505	179

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco, d'IGM et de GBL, et de leur bénéfice net, se reporter à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-après.

[2] Tel qu'il a été présenté par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Voir le tableau ci-après pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de la consolidation.

[4] Comprend le bénéfice des plateformes de placement de la Société, y compris les placements détenus par l'entremise de la Financière Power, et le bénéfice (la perte) provenant d'Énergie Power et des entreprises autonomes, incluant IntegraMed (jusqu'à la date de la déconsolidation, le 20 mai 2020).

[5] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[6] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Apport au bénéfice net ajusté par action et au bénéfice net par action

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Bénéfice net ajusté par action – de base					
Lifeco ^[1]	2,65	2,67	0,73	0,67	0,84
IGM ^[1]	0,71	0,70	0,19	0,20	0,18
GBL ^[1]	0,14	0,27	0,02	(0,02)	0,08
Incidence de la consolidation ^[2]	(0,16)	0,05	(0,05)	(0,09)	-
	3,34	3,69	0,89	0,76	1,10
Placements alternatifs et autres placements ^[3]	0,14	(0,03)	0,12	(0,02)	(0,08)
China AMC	0,06	0,07	0,02	0,02	0,02
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres et dividendes sur les actions non participantes et privilégiées perpétuelles	(0,54)	(0,81)	(0,10)	(0,11)	(0,20)
	3,00	2,92	0,93	0,65	0,84
Ajustements ^[4]					
Lifeco	0,11	(0,34)	-	0,15	(0,33)
IGM	(0,05)	(0,02)	-	(0,05)	(0,01)
GBL	(0,01)	(0,05)	-	-	(0,03)
Placements alternatifs et autres placements	0,04	(0,04)	-	-	(0,04)
Activités propres	(0,01)	0,06	(0,01)	-	(0,01)
	0,08	(0,39)	(0,01)	0,10	(0,42)
Bénéfice net par action ^[5]	3,08	2,53	0,92	0,75	0,42

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL. Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté par action, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco, d'IGM et de GBL, et de leur bénéfice net par action, se reporter à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-après.

[2] Voir le tableau ci-après pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de la consolidation.

[3] Comprend le bénéfice des plateformes de placement de la Société, y compris les placements détenus par l'entremise de la Financière Power, et le bénéfice (la perte) provenant d'Énergie Power et des entreprises autonomes, y compris IntegraMed (jusqu'à la date de la déconsolidation, le 20 mai 2020).

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[5] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

L'incidence de la consolidation reflète :

- l'élimination des transactions intersociétés;
- le traitement comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements détenus conjointement, incluant une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, y compris Wealthsimple, Koho, Portag3 I et Portag3 II, et dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective;
- les ajustements apportés conformément à IAS 39 pour IGM et GBL.

Le tableau suivant présente un résumé de l'incidence de la consolidation selon sa nature pour Lifeco, IGM et GBL :

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Lifeco					
Répartition du portefeuille d'investissements dans les technologies financières et autres ^[1]	8	(5)	18	(7)	(3)
IGM					
Répartition du portefeuille d'investissements dans les technologies financières ^[1]	(30)	(29)	13	(34)	(10)
Ajustement pour inclure le profit lié à Personal Capital dans le bénéfice net ajusté	19	-	-	19	-
Ajustements apportés conformément à IAS 39 et autres	(8)	18	(4)	(4)	5
	(19)	(11)	9	(19)	(5)
GBL					
Ajustements apportés conformément à IAS 39 et autres	(56)	49	(61)	(28)	5
	(67)	33	(34)	(54)	(3)
Participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power	(32)	(14)	-	-	1
	(99)	19	(34)	(54)	(2)
Par action	(0,16)	0,05	(0,05)	(0,09)	-

[1] Les résultats du troisième trimestre de 2020 comprennent une charge de 36 M\$ relative à la répartition de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple et des intéressements aux plus-values à payer.

2020 par rapport à 2019	Quatrième trimestre de 2020 par rapport au quatrième trimestre de 2019 et au troisième trimestre de 2020
Bénéfice net 1 994 M\$ (3,08 \$ par action), comparativement à 1 108 M\$ (2,53 \$ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 21,7 % par action.	623 M\$ (0,92 \$ par action), comparativement à 179 M\$ (0,42 \$ par action) pour la période correspondante de 2019 et à 505 M\$ (0,75 \$ par action) au troisième trimestre de 2020.
Bénéfice net ajusté 1 943 M\$ (3,00 \$ par action), comparativement à 1 275 M\$ (2,92 \$ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 2,7 % par action.	627 M\$ (0,93 \$ par action), comparativement à 357 M\$ (0,84 \$ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 10,7 % par action, et à 438 M\$ (0,65 \$ par action) au troisième trimestre de 2020.
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net et au bénéfice net ajusté Apport de 2 312 M\$ au bénéfice net, comparativement à 2 325 M\$ pour la période correspondante de 2019. Apport de 2 280 M\$ au bénéfice net ajusté, comparativement à 2 501 M\$ pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 8,8 %.	Apport de 608 M\$ au bénéfice net, comparativement à 573 M\$ pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 6,1 %, et à 585 M\$ au troisième trimestre de 2020. Apport de 604 M\$ au bénéfice net ajusté, comparativement à 729 M\$ pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 17,1 %, et à 518 M\$ au troisième trimestre de 2020.

Une analyse des résultats de la Société est présentée aux sections Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté, Placements alternatifs et autres placements, China AMC, Activités propres et Ajustements ci-après.

APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

Les secteurs opérationnels à présenter de Power Corporation sont Lifeco, IGM et GBL.

LIFECO**Apport à Power Corporation**

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	1 784	1 814	495	454	556
Incidence de la consolidation	8	(5)	18	(7)	(3)
	1 792	1 809	513	447	553
Ajustements ^[2]	76	(230)	7	99	(212)
Participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power	(76)	(561)	-	-	(124)
Bénéfice net	1 792	1 018	520	546	217

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Lifeco était de 66,9 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (67,1 % pour la période correspondante de 2019). L'apport de la Financière Power au bénéfice pour les périodes précédant et suivant la réorganisation se fonde sur des participations respectives de 64,1 % et de 100 % dans la Financière Power (participation directe moyenne de 64,5 % pour l'exercice correspondant de 2019).

[2] Exclut le profit comptabilisé par Lifeco à la vente de GLC. Se reporter à la section Ajustements ci-après.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Bénéfice net ajusté par action ^{[1][2]}	2,878	2,859	0,799	0,732	0,895
Ajustements ^[3]	0,295	(0,365)	0,184	0,159	(0,343)
Bénéfice net par action ^[1]	3,173	2,494	0,983	0,891	0,552

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Désigné par Lifeco comme le « bénéfice fondamental par action ordinaire ». Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, Lifeco a adopté une définition bonifiée de sa mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS pour refléter l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de Lifeco. Cette mesure – le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) – a été adoptée pour améliorer la comparabilité des résultats entre les périodes de présentation de l'information financière et en prévision de l'adoption des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1^{er} janvier 2023. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de l'adoption de ce changement.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

Bénéfice net (perte nette) ajusté et bénéfice net (perte nette), tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Bénéfice net (perte nette) ajusté ^{[1][2][3]}					
Exploitation canadienne	1 206	1 178	348	270	274
Exploitation américaine	273	350	90	83	89
Exploitation européenne	688	796	195	182	317
Solutions de gestion du capital et des risques	536	401	124	156	157
Exploitation générale de Lifeco	(34)	(21)	(16)	(12)	(6)
	2 669	2 704	741	679	831
Ajustements ^{[4][5]}					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction	113	170	(23)	66	(78)
Incidences liées aux marchés sur les passifs	(127)	(89)	(31)	18	(13)
Profit net (charge nette) à la cession d'entreprises	237	(191)	143	94	8
Coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual	(78)	-	(47)	(31)	-
Réévaluation d'un actif d'impôt différé	196	(199)	196	-	(199)
Coûts de restructuration et d'intégration	(67)	(36)	(67)	-	(36)
	274	(345)	171	147	(318)
Bénéfice net (perte nette) ^{[1][3]}					
Exploitation canadienne	1 070	1 051	300	266	188
Exploitation américaine	380	(61)	208	89	(121)
Exploitation européenne	913	1 004	253	316	335
Solutions de gestion du capital et des risques	614	386	167	167	117
Exploitation générale de Lifeco	(34)	(21)	(16)	(12)	(6)
Bénéfice net ^[1]	2 943	2 359	912	826	513

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Désigné par Lifeco comme le « bénéfice fondamental ». Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion.

[3] Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, Lifeco a scindé l'ancien secteur de l'exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. Les autres secteurs à présenter de Lifeco, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation générale de Lifeco, demeurent inchangés. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de la nouvelle composition des secteurs à présenter.

[4] Désigné par Lifeco comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ». Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion.

[5] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

Bénéfice net (perte nette) par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Canada^[1]					
Client individuel	317	431	(9)	119	87
Client collectif	667	632	189	134	114
Exploitation générale canadienne	86	(12)	120	13	(13)
	1 070	1 051	300	266	188
États-Unis^[1]					
Services financiers ^[2]	286	278	62	112	100
Gestion d'actifs	18	33	35	13	18
Exploitation générale américaine	76	(236)	111	(36)	(239)
Activités d'assurance et de rentes réassurées ^[2]	-	(136)	-	-	-
	380	(61)	208	89	(121)
Europe^[1]					
Royaume-Uni	423	566	156	67	206
Irlande	335	279	54	196	88
Allemagne	168	160	47	56	35
Exploitation générale européenne	(13)	(1)	(4)	(3)	6
	913	1 004	253	316	335
Solutions de gestion du capital et des risques^[1]					
Réassurance	621	397	171	168	128
Exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques	(7)	(11)	(4)	(1)	(11)
	614	386	167	167	117
Exploitation générale de Lifeco^[1]	(34)	(21)	(16)	(12)	(6)
Bénéfice net^[3]	2 943	2 359	912	826	513

[1] Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, Lifeco a scindé l'ancien secteur de l'exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. Les autres secteurs à présenter de Lifeco, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation générale de Lifeco, demeurent inchangés. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de la nouvelle composition des secteurs à présenter.

[2] L'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées comprend les activités transférées à Protective Life en vertu d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2019. Les chiffres comparatifs ont été ajustés afin de tenir compte de la présentation pour l'exercice considéré.

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

2020 par rapport à 2019	Quatrième trimestre de 2020 par rapport au quatrième trimestre de 2019 et au troisième trimestre de 2020
Bénéfice net 2 943 M\$ (3,173 \$ par action), comparativement à 2 359 M\$ (2,494 \$ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 27,2 % par action.	912 M\$ (0,983 \$ par action), comparativement à 513 M\$ (0,552 \$ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 78,1 % par action, et à 826 M\$ (0,891 \$ par action) au troisième trimestre de 2020.
Bénéfice net ajusté 2 669 M\$ (2,878 \$ par action), comparativement à 2 704 M\$ (2,859 \$ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 0,7 % par action.	741 M\$ (0,799 \$ par action), comparativement à 831 M\$ (0,895 \$ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 10,7 % par action, et à 679 M\$ (0,732 \$ par action) au troisième trimestre de 2020.

CANADA

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 19 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, pour s'établir à 1 070 M\$. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est chiffré à 1 206 M\$, excluant les ajustements de 136 M\$ détaillés ci-après, comparativement à 1 178 M\$ pour la période correspondante de 2019. Les ajustements pour la période correspondante de 2019 se chiffraient à 127 M\$.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 112 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019, pour s'établir à 300 M\$. Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2020 s'est chiffré à 348 M\$, excluant les ajustements de 48 M\$ détaillés ci-après, comparativement à 274 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. Les ajustements pour la période correspondante de 2019 se chiffraient à 86 M\$.

Client individuel

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 114 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 317 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- l'incidence défavorable accrue des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- des incidences défavorables liées aux marchés, principalement attribuables à l'incidence des reculs et de la volatilité des marchés boursiers, au premier trimestre de 2020, sur les garanties liées aux fonds distincts et sur l'inefficacité de la couverture connexe;
- la diminution des honoraires nets et l'incidence moindre des nouvelles affaires découlant de la baisse des taux d'intérêt et des résultats défavorables au chapitre de la morbidité;
- partiellement contrebalancées par les résultats favorables au chapitre de la mortalité et du comportement des titulaires de polices.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 96 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour représenter une perte de 9 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- l'incidence défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance; les modifications des bases actuarielles en 2020 reflètent l'incidence défavorable de la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices et de certaines hypothèses liées aux placements, partiellement contrebalancée par l'incidence favorable de la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité;
- des incidences défavorables liées aux marchés;
- la diminution des honoraires nets et l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- partiellement contrebalancées par les résultats favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices.

Client collectif

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 35 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 667 M\$, principalement en raison des résultats favorables au chapitre de la morbidité et de la hausse des économies d'impôt, partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements et l'incidence défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 189 M\$, principalement en raison des résultats favorables au chapitre de la morbidité et de l'incidence défavorable moindre des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements.

ÉTATS-UNIS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 441 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, pour s'établir à 380 M\$. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est chiffré à 273 M\$, excluant les ajustements représentant une incidence favorable de 107 M\$ sur le bénéfice détaillés ci-après, comparativement à 350 M\$ pour la période correspondante de 2019. Les ajustements pour la période correspondante de 2019 se chiffraient à 411 M\$.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 329 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019, pour s'établir à 208 M\$. Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2020 s'est chiffré à 90 M\$, excluant les ajustements représentant une incidence favorable de 118 M\$ sur le bénéfice détaillés ci-après, comparativement à 89 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. Les ajustements pour la période correspondante de 2019 se chiffraient à 210 M\$.

Services financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net s'est établi à 213 M\$ US (286 M\$ CA), comparativement à 211 M\$ US (278 M\$ CA) à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 2 M\$ US est principalement attribuable à :

- la hausse de l'apport des placements et la croissance nette des activités;
- la hausse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- une perte nette de 12 M\$ US liée à Personal Capital;
- les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et la volatilité des marchés, qui a entraîné des pertes liées à l'inefficacité de la couverture en ce qui a trait aux produits assortis de garanties de retrait minimum à vie, et les coûts d'intégration.

De plus, les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tenaient compte de l'incidence positive du règlement partiel d'un régime de retraite d'employés.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net s'est établi à 47 M\$ US (62 M\$ CA), comparativement à 76 M\$ US (100 M\$ CA) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution de 29 M\$ US est principalement attribuable à :

- une perte nette de 7 M\$ US liée à Personal Capital;
- la baisse de l'apport des placements;
- des coûts d'intégration (se reporter à l'analyse présentée à la section Ajustements ci-après);
- partiellement contrebalancés par la croissance nette des activités.

De plus, les résultats du quatrième trimestre de 2019 tenaient compte de l'incidence positive du règlement partiel d'un régime de retraite d'employés.

Gestion d'actifs

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net s'est établi à 14 M\$ US (18 M\$ CA), comparativement à un bénéfice net de 24 M\$ US (33 M\$ CA) à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de 10 M\$ US est principalement attribuable à la hausse des charges liées aux ventes et à la rémunération, partiellement contrebalancée par la hausse des honoraires liés au rendement. Le bénéfice net pour 2020 comprend des charges financières et autres charges de 37 M\$ US (50 M\$ CA), comparativement à 35 M\$ US (45 M\$ CA) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières et autres charges ont augmenté de 2 M\$ US, principalement en raison de l'affectation des charges des sociétés liées, partiellement contrebalancée par la baisse des coûts de financement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net s'est établi à 26 M\$ US (35 M\$ CA), comparativement à un bénéfice net de 13 M\$ US (18 M\$ CA) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de 13 M\$ US est principalement attribuable à la hausse des honoraires liés au rendement et des produits de placement nets. Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net comprend des charges financières et autres charges de 11 M\$ US (14 M\$ CA), comparativement à 8 M\$ US (10 M\$ CA) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières et autres charges ont augmenté de 3 M\$ US, principalement en raison de l'affectation des charges des sociétés liées.

Activités d'assurance et de rentes réassurées

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, il n'y a eu aucune incidence sur le bénéfice, comparativement à une perte nette de 101 M\$ US (136 M\$ CA) pour la période correspondante de l'exercice précédent. Après la vente à Protective Life, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, en 2019, il n'y a pas eu d'autres ventes, honoraires et autres produits ni bénéfice net liés à cette unité d'exploitation.

EUROPE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 91 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, pour s'établir à 913 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 688 M\$, excluant les ajustements représentant une incidence favorable de 225 M\$ sur le bénéfice détaillés ci-après, comparativement à 796 M\$ pour la période correspondante de 2019. Les ajustements pour la période correspondante de 2019 comprenaient une incidence positive de 208 M\$ sur le bénéfice.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 82 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019, pour s'établir à 253 M\$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 195 M\$, excluant les ajustements représentant une incidence favorable de 58 M\$ sur le bénéfice détaillés ci-après, comparativement à 317 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. Les ajustements pour la période correspondante de 2019 comprenaient une incidence positive de 18 M\$ sur le bénéfice.

Royaume-Uni

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 143 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 423 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- l'incidence moindre des nouvelles affaires, des résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard des produits collectifs et la baisse de l'apport des placements.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les résultats favorables au chapitre de la morbidité et de la longévité à l'égard des produits collectifs;
- les incidences défavorables moindres liées aux marchés relatives aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt découlant des reculs des marchés boursiers en 2020.

De plus, les résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprenaient l'incidence positive du règlement d'un litige en cours avec une administration fiscale étrangère.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 50 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 156 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- l'incidence positive du règlement d'un litige en cours avec une administration fiscale étrangère au quatrième trimestre de 2019;
- des résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard des produits collectifs.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'incidence accrue des nouvelles affaires;
- des résultats favorables au chapitre de la morbidité et de la longévité à l'égard des produits collectifs et la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Irlande

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net s'est établi à 335 M\$, comparativement à un bénéfice net de 279 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 56 M\$ est principalement attribuable à :

- des résultats favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité;
- un profit net de 94 M\$ à la vente d'IPSI.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'incidence moindre des nouvelles affaires, la hausse des charges et l'apport moins favorable découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- les incidences défavorables liées aux marchés relativement aux fluctuations de marchés non couvertes au cours du premier trimestre de 2020. Les incidences liées aux marchés s'expliquent principalement par l'incidence des reculs et de la volatilité des marchés boursiers et la diminution des taux d'intérêt au premier trimestre de 2020 sur les garanties liées aux fonds distincts.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net s'est établi à 54 M\$, comparativement à un bénéfice net de 88 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution de 34 M\$ est principalement attribuable à :

- l'apport défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- la baisse de l'apport des placements, des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et des charges et l'incidence moindre des nouvelles affaires;
- partiellement contrebalancés par les résultats favorables au chapitre de la morbidité.

Allemagne

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 8 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 168 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et à l'incidence accrue des nouvelles affaires, partiellement contrebalancées par les incidences défavorables liées aux marchés boursiers relativement aux garanties liées aux produits de rentes variables, ainsi que par l'inefficacité de la couverture connexe.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 12 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 47 M\$, principalement en raison de l'apport favorable découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, de l'incidence accrue des nouvelles affaires et de la baisse des charges.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Réassurance

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 224 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 621 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à des résultats favorables au chapitre de la longévité, à la hausse des volumes d'affaires et à la hausse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les pressions exercées par les nouvelles affaires et les résultats moins favorables en matière de sinistres au chapitre des activités d'assurance-vie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 43 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 171 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux résultats favorables au chapitre de la longévité. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les pressions exercées par les nouvelles affaires au quatrième trimestre de 2020, comparativement aux profits attribuables aux nouvelles affaires enregistrés au quatrième trimestre de 2019, et par les résultats défavorables en matière de sinistres au chapitre des activités d'assurance-vie.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Lifeco.

En 2020, les ajustements, qui représentaient une incidence favorable de 274 M\$ sur le bénéfice, comprenaient ce qui suit :

- Une révision des hypothèses actuarielles et d'autres mesures prises par la direction, qui ont eu une incidence favorable de 113 M\$.
- Au cours du quatrième trimestre de 2020, l'incidence défavorable s'est chiffrée à 23 M\$. Pour l'exploitation canadienne, l'incidence défavorable de 147 M\$ sur le bénéfice net est principalement attribuable à la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices et des hypothèses économiques et relatives aux actifs, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie. Pour l'exploitation européenne, l'incidence favorable de 78 M\$ sur le bénéfice net est principalement attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses économiques et relatives aux actifs. Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'incidence favorable de 43 M\$ sur le bénéfice net est principalement attribuable à la révision des hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre des charges. Pour l'exploitation américaine, l'incidence positive de 3 M\$ sur le bénéfice net est principalement attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes.

- Au cours du troisième trimestre de 2020, l'incidence favorable nette s'est chiffrée à 66 M\$. Pour l'exploitation américaine, l'incidence favorable de 38 M\$ sur le bénéfice net est principalement attribuable à la révision des hypothèses économiques. Pour l'exploitation européenne, l'incidence favorable de 22 M\$ sur le bénéfice net est principalement attribuable à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices. Pour l'exploitation canadienne, l'incidence favorable sur le bénéfice net s'est chiffrée à 4 M\$. Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'incidence favorable de 2 M\$ sur le bénéfice net est principalement attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes et au raffinement de la modélisation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices.
- Au cours du deuxième trimestre de 2020, Lifeco a révisé certaines hypothèses économiques à la suite de la reprise des marchés boursiers au cours du trimestre, ce qui s'est traduit par une incidence favorable de 98 M\$. La révision des hypothèses économiques à l'égard des rendements de l'immobilier au Canada a eu une incidence défavorable de 33 M\$. De plus, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et de la morbidité ainsi que le raffinement de la modélisation ont eu une incidence favorable nette de 57 M\$. L'incidence nette pour le deuxième trimestre a été une incidence favorable de 122 M\$.
- Au cours du premier trimestre de 2020, Lifeco a révisé certaines hypothèses économiques liées aux incidences du marché pour le trimestre considéré. Cette révision a donné lieu à une incidence défavorable de 98 M\$, partiellement contrebalancée par la révision du raffinement de la modélisation, d'autres hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la morbidité ayant eu une incidence favorable de 46 M\$, ce qui s'est traduit par une incidence défavorable nette de 52 M\$ sur le bénéfice net.
- Les incidences liées aux marchés ont eu une incidence défavorable de 127 M\$ sur les passifs.
 - Les incidences défavorables liées aux marchés se sont chiffrées à 31 M\$ au quatrième trimestre de 2020, principalement en raison de l'incidence défavorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, attribuables à la reprise des marchés boursiers au quatrième trimestre de 2020, ainsi que de l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont soutenus par des actions et des biens immobiliers, découlant de la faiblesse des marchés plus tôt au cours de l'exercice. L'incidence défavorable totale de 31 M\$ au quatrième trimestre de 2020 comprend une incidence favorable de 7 M\$ se rapportant aux affaires relatives à d'anciens blocs de garanties liées aux fonds distincts.
 - Les incidences favorables liées aux marchés se sont chiffrées à 18 M\$ au troisième trimestre de 2020, reflétant principalement l'incidence des signes de reprise des marchés boursiers au cours du trimestre sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, incluant l'inefficacité de la couverture connexe, ainsi que sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont soutenus par des actions et des biens immobiliers. L'incidence favorable totale de 18 M\$ au troisième trimestre de 2020 comprend une incidence favorable de 13 M\$ se rapportant aux affaires relatives à d'anciens blocs de garanties liées aux fonds distincts.
 - Les incidences favorables liées aux marchés se sont chiffrées à 35 M\$ au deuxième trimestre de 2020, reflétant principalement l'incidence de la reprise des marchés boursiers au cours du trimestre sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, incluant l'inefficacité de la couverture connexe, ainsi que sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont soutenus par des actions et des biens immobiliers. L'incidence positive totale de 35 M\$ au deuxième trimestre de 2020 comprend une incidence positive de 45 M\$ se rapportant aux affaires relatives à d'anciens blocs de garanties liées aux fonds distincts.
 - Les incidences défavorables liées aux marchés se sont chiffrées à 149 M\$ au premier trimestre de 2020, reflétant les incidences défavorables du recul des marchés boursiers et des taux d'intérêt au cours de la période considérée sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, incluant l'inefficacité de la couverture connexe, ainsi que sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont soutenus par des actions et des biens immobiliers. Du montant total de l'incidence de 149 M\$, une tranche de 68 M\$ se rapporte aux affaires relatives à d'anciens blocs de garanties liées aux fonds distincts.
- Un profit net à la cession d'entreprises de 237 M\$:
 - Au quatrième trimestre, Lifeco a comptabilisé un profit net de 143 M\$ lié à la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée, déduction faite des coûts de restructuration de 16 M\$ après impôt. La Société continuera de consolider GLC puisqu'elle a été acquise par IGM. Par conséquent, la transaction n'a pas d'incidence sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés. La Société a éliminé le profit de 159 M\$ comptabilisé par Lifeco au moment de la consolidation. Au troisième trimestre, Lifeco a comptabilisé un profit net de 94 M\$ lié à la vente d'IPSI.

- La réévaluation d'un actif d'impôt différé de 196 M\$ (151 M\$ US) au quatrième trimestre de 2020 :
 - À la suite des acquisitions, au sein de l'exploitation américaine, des activités liées aux services de retraite de MassMutual et de Personal Capital en 2020, Lifeco a révisé ses estimations à l'égard du bénéfice imposable futur et a comptabilisé un actif d'impôt différé qui avait auparavant été décomptabilisé au quatrième trimestre de 2019. La réévaluation de l'actif d'impôt différé a donné lieu à une économie d'impôt de 196 M\$.
- Des coûts de transaction de 78 M\$:
 - Lifeco a comptabilisé des coûts de transaction en ce qui a trait aux acquisitions de Personal Capital et des activités liées aux services de retraite de MassMutual, dont une tranche de 31 M\$ a été comptabilisée au troisième trimestre et une tranche de 47 M\$, au quatrième trimestre de 2020.
- Des coûts de restructuration et d'intégration de 67 M\$ comptabilisés au quatrième trimestre de 2020 :
 - Lifeco a comptabilisé des coûts de restructuration et d'intégration en ce qui a trait aux acquisitions de Personal Capital et des activités liées aux services de retraite de MassMutual ainsi qu'aux initiatives stratégiques au sein de l'exploitation canadienne. Au quatrième trimestre, Lifeco a annoncé deux initiatives ayant une incidence sur les activités de l'exploitation canadienne, y compris des changements à sa stratégie de distribution canadienne et à sa vision en matière de distribution axée sur les conseillers. De plus, la Financière IGM, une société liée de Lifeco, a avisé celle-ci de son intention de résilier, au premier trimestre de 2021, son entente de partage à long terme liée à l'infrastructure technologique conclue avec Lifeco. Ces initiatives, conjuguées à la vente de GLC, donneront lieu à une réduction de l'effectif, à des coûts de sortie pour certains contrats de location d'installations, ainsi qu'à des activités liées à la technologie et à d'autres actifs mis hors service. Les modifications relatives à ces initiatives devraient être entièrement mises en œuvre d'ici la fin de 2022.

En 2019, les ajustements de 345 M\$ comprenaient ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2019, les ajustements se sont chiffrés à 318 M\$ et comprenaient un montant de 78 M\$ lié à la révision des hypothèses actuarielles, aux mesures prises par la direction et à des incidences défavorables liées aux marchés de 13 M\$. Les ajustements du quatrième trimestre de 2019 comprenaient aussi la réévaluation d'un actif d'impôt différé, qui a donné lieu à une charge de 199 M\$ (151 M\$ US) comptabilisée dans l'exploitation générale américaine et des charges de restructuration de 36 M\$ liées aux mesures prises par Putnam pour restructurer ses ressources afin de mieux se positionner pour saisir les occasions présentes et à venir. Ces facteurs ont été contrebalancés par un profit net de 8 M\$ lié à la transaction avec Scottish Friendly et comptabilisé dans l'exploitation générale européenne.
- Au troisième trimestre de 2019, les ajustements comprenaient une incidence favorable de 53 M\$ sur le bénéfice et une incidence favorable de 81 M\$ sur le bénéfice qui se rapportait à la révision des hypothèses actuarielles et aux mesures prises par la direction, contrebalancées par des incidences défavorables liées aux marchés de 28 M\$.
- Au deuxième trimestre de 2019, les ajustements se sont chiffrés à 168 M\$ et comprenaient une incidence favorable de 38 M\$ sur le bénéfice, qui se rapportait à la révision des hypothèses actuarielles et aux mesures prises par la direction, contrebalancées par des incidences défavorables liées aux marchés de 7 M\$ et une perte nette de 199 M\$ à la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life.
- Au premier trimestre de 2019, les ajustements comprenaient une incidence favorable de 88 M\$ sur le bénéfice, qui se rapportait à une incidence de 129 M\$ liée à la révision des hypothèses actuarielles et aux mesures prises par la direction, contrebalancée par les incidences défavorables liées aux marchés de 41 M\$.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel de Lifeco. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de Lifeco.

FINANCIÈRE IGM

Apport à Power Corporation

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par IGM	474	473	127	133	125
Incidence de la consolidation ^{[2][3]}	(19)	(11)	9	(19)	(5)
	455	462	136	114	120
Ajustements ^[3]	(34)	(9)	(3)	(30)	(8)
Participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power	(17)	(162)	-	-	(39)
Bénéfice net	404	291	133	84	73

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans IGM était de 62,1 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (61,9 % pour la période correspondante de 2019). L'apport de la Financière Power au bénéfice pour les périodes précédant et suivant la réorganisation se fonde sur des participations respectives de 64,1 % et de 100 % dans la Financière Power (participation directe moyenne de 64,5 % pour l'exercice correspondant de 2019).

[2] L'apport à Power Corporation comprend des ajustements apportés par la Financière Power conformément à IAS 39 et la répartition des résultats de Wealthsimple, de Portag3 I et de Portag3 II. Au cours du troisième trimestre de 2020, l'ajustement se rapporte principalement à la répartition de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple et à l'augmentation des intéressements aux plus-values à payer. Cette charge a été partiellement contrebalancée par le profit d'IGM à la vente de Personal Capital, que la Société n'a pas inclus dans les ajustements. Au cours du premier trimestre de 2019, IGM a acquis une influence notable sur Personal Capital, et son placement, auparavant classé comme étant disponible à la vente, a été reclassé en tant qu'entreprise associée, ce qui s'est traduit par un profit en vertu d'IAS 39. L'apport à Power Corporation a été ajusté pour inclure la quote-part revenant à la Société de ce profit.

[3] Comprend la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco au titre de l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, ainsi que des incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté. Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS. Exclut la quote-part revenant à la Société des ajustements d'IGM liés au profit à la vente de Personal Capital au troisième trimestre ainsi que le profit comptabilisé par IGM à la vente de la Gamme de fonds Quadrus au quatrième trimestre. Se reporter à la section Ajustements ci-après.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par IGM (conformément à IFRS 9)

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Bénéfice net ajusté par action ^[1]	3,20	3,19	0,86	0,90	0,84
Ajustements ^{[2][3]}	0,01	(0,07)	0,10	(0,10)	(0,04)
Bénéfice net par action ^[1]	3,21	3,12	0,96	0,80	0,80

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[3] Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par IGM (conformément à IFRS 9)

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Gestion de patrimoine ^[1]	702	745	189	187	201
Gestion d'actifs ^[1]	234	222	60	71	53
Investissements stratégiques et autres ^[1]	149	127	40	43	34
Bénéfice net ajusté (avant intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres) ^[2]	1 085	1 094	289	301	288
Charges d'intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres ^[3]	(322)	(330)	(84)	(87)	(87)
Bénéfice net ajusté ^[4]	763	764	205	214	201
Ajustements ^{[5][6]}	1	(17)	24	(23)	(9)
Bénéfice net ^[4]	764	747	229	191	192

[1] Au troisième trimestre de 2020, IGM a restructuré ses secteurs à présenter afin de mieux refléter ses secteurs d'activité et d'améliorer la transparence en ce qui a trait aux indicateurs clés de ses activités. IGM a restructuré les anciens secteurs à présenter qu'étaient IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Activités internes et autres en trois nouveaux secteurs afin que la présentation de l'information financière représente ses secteurs d'activité distincts. Les secteurs restructurés sont : Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Investissements stratégiques et autres. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de la nouvelle composition des secteurs à présenter.

[2] Cette mesure financière non conforme aux normes IFRS est décrite dans la partie C du présent rapport de gestion.

[3] Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

[4] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[5] IGM n'affecte pas les ajustements aux secteurs.

[6] Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

2020 par rapport à 2019	Quatrième trimestre de 2020 par rapport au quatrième trimestre de 2019 et au troisième trimestre de 2020
Bénéfice net 764 M\$ (3,21 \$ par action), comparativement à 747 M\$ (3,12 \$ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 2,9 % par action.	229 M\$ (0,96 \$ par action), comparativement à 192 M\$ (0,80 \$ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 20,0 % par action, et à 191 M\$ (0,80 \$ par action) au troisième trimestre de 2020.
Bénéfice net ajusté 763 M\$ (3,20 \$ par action), comparativement à 764 M\$ (3,19 \$ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 0,3 % par action.	205 M\$ (0,86 \$ par action), comparativement à 201 M\$ (0,84 \$ par action) pour la période correspondante de 2019, soit une augmentation de 2,4 % par action, et à 214 M\$ (0,90 \$ par action) au troisième trimestre de 2020.

Le 1^{er} janvier 2018, IGM a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. La Financière Power a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39. L'apport à la Financière Power comprend des ajustements au titre du renversement de l'incidence de l'application d'IFRS 9 par IGM.

En janvier 2019, IGM a investi un montant additionnel de 67 M\$ (50 M\$ US) dans Personal Capital, augmentant ainsi ses droits de vote à 22,7 %. Depuis janvier 2019, IGM exerçait par conséquent une influence notable et comptabilisait sa participation en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Conformément à IFRS 9, IGM classait auparavant sa participation dans Personal Capital à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu de ce classement, les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Conformément à IAS 39, la Société comptabilisait quant à elle la participation d'IGM dans Personal Capital comme un placement disponible à la vente. Au premier trimestre de 2019, le reclassement du placement, auparavant classé comme étant disponible à la vente, en tant que participation dans une entreprise associée, en vertu d'IAS 39, s'est traduit par un profit. L'apport d'IGM à Power Corporation a été ajusté en conséquence.

Le bénéfice net ajusté exclut une incidence positive de 1 M\$ sur le bénéfice pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, tandis qu'il excluait des charges de 17 M\$ pour la période correspondante close le 31 décembre 2019. Ces ajustements ne sont pas affectés aux secteurs. Le bénéfice net de chaque secteur est résumé ci-dessous.

GESTION DE PATRIMOINE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 43 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, pour s'établir à 702 M\$. La diminution du bénéfice net est principalement liée à une baisse de 41 M\$ du bénéfice net d'IG Gestion de patrimoine, principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une diminution de 15 M\$ des honoraires de consultation, qui se sont établis à 1 019 M\$. La diminution est attribuable à une baisse du taux des honoraires de consultation, partiellement contrebalancée par une hausse de 2,5 % de l'actif sous services-conseils moyen. Pour l'exercice, le taux moyen des honoraires de consultation s'est établi à 106,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen comparativement à 110,5 points de base en 2019, reflétant principalement des changements dans la composition des produits et de la clientèle.
- Une diminution de 15 M\$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 150 M\$, principalement en raison de la baisse des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance.
- Une diminution de 10 M\$ des produits tirés des frais de rachat, qui se sont établis à 16 M\$.
- Une diminution de 9 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont établis à 1 M\$. Les produits de placement nets et autres se rapportent principalement aux produits tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi qu'aux titres et aux autres produits qui ne sont pas liés aux principales activités d'IG Gestion de patrimoine. Ils comprennent également une charge provenant du secteur Investissements stratégiques et autres visant l'utilisation de capital non attribué.
- Une augmentation de 21 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont chiffrées à 407 M\$, comprenant les coûts engagés pour soutenir la fonction de gestion de patrimoine et les autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que d'autres unités d'exploitation fonctionnelles et les charges de la société. L'augmentation des charges est principalement attribuable aux charges liées aux technologies de l'information, y compris le Portail des conseillers, et aux charges liées au programme de transformation en cours au sein d'IGM.
- Une augmentation de 4 M\$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller, qui se sont établies à 150 M\$.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- Une augmentation de 6 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, principalement en raison de l'augmentation de 2,3 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour l'exercice s'est établi à 86,3 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 87,6 points de base en 2019, reflétant des changements dans la composition des produits.

- Une diminution de 27 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 740 M\$ pour l'exercice, incluant la rémunération versée aux conseillers, dont la plus grande part varie directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. La rémunération fondée sur les ventes a diminué de 59 M\$ pour s'établir à 36 M\$, étant donné que les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif en 2020 en raison des changements apportés à la structure de paiement des commissions aux conseillers d'IG. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires ont diminué de 8 M\$, pour s'établir à 199 M\$, en raison de la réduction de certains coûts attribuables à la COVID-19. Ces réductions ont été partiellement contrebalancées par une augmentation de 49 M\$ de la rémunération fondée sur l'actif principalement attribuable à une augmentation de l'actif sous services-conseils moyen et aux changements liés à la rémunération apportés en 2020.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 12 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019, pour s'établir à 189 M\$. La diminution du bénéfice net est principalement liée à une baisse de 13 M\$ du bénéfice net d'IG Gestion de patrimoine, principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une augmentation de 10 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont établies à 102 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour l'exercice.
- Une augmentation de 3 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 197 M\$ pour le trimestre. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation de 15 M\$ de la rémunération fondée sur l'actif, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour l'exercice. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une diminution de 12 M\$ de la rémunération fondée sur les ventes, qui s'est établie à 11 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour l'exercice.
- Une diminution de 3 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont établis à 1 M\$.
- Une diminution de 3 M\$ des frais de rachat, qui se sont établis à 3 M\$.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- Une augmentation de 5 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, en raison de l'augmentation de 3,5 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour le trimestre s'est établi à 85,9 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 87,1 points de base en 2019, reflétant des changements dans la composition des produits.
- Une augmentation de 2 M\$ des produits tirés des honoraires de conseil, principalement attribuable à l'augmentation de 4,7 % de l'actif sous services-conseils moyen, contrebalancée par une baisse du taux des honoraires de consultation. Le taux moyen des honoraires de consultation au cours du trimestre s'est établi à 105,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 109,2 points de base en 2019, reflétant des changements dans la composition des produits et de la clientèle.

GESTION D'ACTIFS

Le secteur Gestion d'actifs comprend les honoraires provenant des fonds communs de placement d'IGM, du secteur Gestion de patrimoine et de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, pour s'établir à 234 M\$, principalement en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 10 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont établis à 614 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 14 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties attribuable à une augmentation de 8,5 % de l'actif géré moyen partiellement contrebalancée par un recul du taux effectif des honoraires de gestion d'actifs nets. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 71,8 points de base, comparativement à 76,0 points de base pour la période correspondante de 2019. La diminution du taux des honoraires de gestion d'actifs nets au cours de la période considérée est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, y compris l'incidence de la proportion accrue de produits à tarification autre que de détail. L'augmentation des honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties a été contrebalancée par une diminution de 4 M\$ des honoraires de gestion – Gestion de patrimoine attribuable à un recul de 1,5 % de l'actif géré moyen, de même qu'à une baisse du taux effectif des honoraires de gestion découlant d'une modification de la composition de l'actif géré.
- Une diminution de 3 M\$ des charges, qui se sont établies à 383 M\$, principalement en raison d'une diminution de 2 M\$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller et d'une diminution de 1 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien. Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris les processus technologiques et d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne et les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces charges incluent principalement des charges liées à la rémunération et à la technologie et d'autres charges liées aux fournisseurs de services.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- Une diminution de 1 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont établis à 3 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs, qui sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019, pour s'établir à 60 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation de 8 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets, qui se sont établis à 164 M\$, en raison d'une augmentation de 8 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties principalement attribuable à une augmentation de 14,8 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par un recul du taux effectif des honoraires de gestion d'actifs nets. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie a été de 70,8 points de base, comparativement à 76,7 points de base pour la période correspondante de 2019. La diminution du taux des honoraires de gestion d'actifs nets au cours du trimestre est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, y compris l'incidence de la proportion accrue de produits à tarification autre que de détail.
- Une augmentation de 1 M\$ des produits de placement nets et autres.
- Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une augmentation de 2 M\$ des charges, qui se sont établies à 104 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 6 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, attribuable à l'augmentation des commissions versées aux intermédiaires résultant du volume de ventes record, partiellement contrebalancée par une baisse des frais de déplacement et de représentation. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une diminution de 3 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien et par une baisse de 1 M\$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller.

ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

L'actif sous services-conseils est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients des sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine d'IGM.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs et un indicateur secondaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels IGM fournit des services de gestion de placements et comprend des fonds d'investissement dont IGM est le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels IGM assume la gestion de portefeuille discrétionnaire.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils :

(en milliards de dollars)	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019	30 septembre 2019
Gestion de patrimoine				
Actif géré	103,0	98,0	98,6	96,1
Autres éléments de l'actif sous services-conseils	29,6	27,0	26,3	25,6
Actif sous services-conseils	132,6	125,0	124,9	121,7
Gestion d'actifs				
Actif géré, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	111,0	74,6	68,2	66,4
Comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	75,8	72,7	73,6	72,6
Actif géré	186,8	147,3	141,8	139,0
Données consolidées ^[1]				
Actif géré	214,0	172,6	166,8	162,5
Autres éléments de l'actif sous services-conseils ^[2]	26,0	23,8	23,2	22,6
Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils ^[2]	240,0	196,4	190,0	185,1

[1] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les actifs des mêmes clients détenus dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[2] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen :

(en milliards de dollars)	2020				2019			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Gestion de patrimoine								
Actif sous services-conseils	128,3	124,3	117,1	121,9	123,2	121,2	120,9	117,1
Actif géré	100,4	97,7	91,9	96,2	97,3	95,8	95,6	92,3
Gestion d'actifs								
Actif géré, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	77,2	73,7	67,3	67,1	67,2	66,3	66,2	63,6
Total de l'actif géré	150,9	145,8	135,6	138,5	140,2	139,2	139,8	135,7
Données consolidées ^[1]								
Actif géré	177,6	171,4	159,2	163,3	164,5	162,1	161,8	155,9
Actif géré et actif sous services-conseils ^[2]	202,2	194,9	181,5	186,0	187,4	184,7	184,2	177,8

[1] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les actifs des mêmes clients détenus dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[2] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction d'IGM.

En 2020, le bénéfice net ajusté excluait une incidence positive de 1 M\$ sur le bénéfice comprenant les éléments suivants :

- Au quatrième trimestre, IGM a comptabilisé un profit à la vente de la participation dans la Gamme de fonds Quadrus à Lifeco, déduction faite des coûts d'acquisition, de 21 M\$ après impôt (25 M\$ avant impôt). La Société n'a pas inclus le montant de 30 M\$ du profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus dans ses ajustements puisqu'il a été éliminé à la consolidation.
- Au quatrième trimestre, une incidence positive de 3 M\$ sur le bénéfice, correspondant à la quote-part revenant à IGM des ajustements après impôt de Lifeco relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, moins certaines charges de restructuration et certains coûts de transaction.
- Au troisième trimestre, un profit de 31 M\$ après impôt (37 M\$ avant impôt) à la vente de la participation dans Personal Capital. La Société n'a pas inclus le montant du profit à la vente de Personal Capital dans ses ajustements puisqu'il a été éliminé au moment de la consolidation. La Société a comptabilisé un profit se rapportant à la réévaluation à la juste valeur de la participation dans Personal Capital à la date à laquelle Lifeco a acquis le contrôle. Conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté, ce profit n'a pas été inclus dans les ajustements.

Ces facteurs ont été contrebalancés par ce qui suit :

- Au troisième trimestre, des charges de restructuration et d'autres charges de 54 M\$ après impôt (75 M\$ avant impôt) relatives aux démarches de transformation en cours au sein d'IGM s'échelonnant sur plusieurs années et aux efforts d'amélioration de son efficacité opérationnelle, de même qu'à l'acquisition de GLC et à d'autres changements apportés aux équipes de gestion des placements d'IGM. Cela comprenait des activités visant à accroître l'efficacité et les capacités en tirant parti de la taille et de l'expertise de fournisseurs de plus grande taille grâce à des partenariats d'impartition, ainsi que des initiatives d'automatisation des processus au niveau des processus internes clés. En raison de ces initiatives, IGM a comptabilisé des charges relatives à la restructuration et à la rationalisation des activités, ainsi qu'une perte de valeur à l'égard des logiciels générés à l'interne excédentaires. Au cours du troisième trimestre, IGM a aussi engagé des charges liées aux indemnités de cessation d'emploi et d'autres charges ayant trait à l'acquisition de GLC, de même qu'à d'autres changements à l'égard du personnel.

En 2019, le bénéfice net ajusté excluait une charge nette de 17 M\$ correspondant à la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition d'IGM du bénéfice net ajusté, dont une tranche de 9 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre et une tranche de 8 M\$, au deuxième trimestre.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel d'IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats d'IGM.

GBL

Au cours du quatrième trimestre de 2020, à la suite de la fusion de Parjointco SA et de Pargesa (se reporter à la section Faits saillants de 2020), Pargesa a été radiée de la cote de la Bourse de la Suisse et a donc cessé de publier de l'information financière trimestrielle. Par conséquent, la Société a commencé à présenter dans cette section et dans la partie D du présent rapport de gestion l'information financière publiée par GBL, y compris les informations comparatives. L'apport à Power Corporation pour les trois premiers trimestres de 2020 est fondé sur le bénéfice net ajusté et bénéfice net présentés par Pargesa, incluant la quote-part revenant à la Société des ajustements de Pargesa. GBL ne présente pas d'ajustements ni de bénéfice net ajusté.

Apport à Power Corporation

(en millions de dollars canadiens)	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :					
Bénéfice net (perte nette) ajusté					
Tel qu'il a été présenté par GBL ^[2]	89	181	16	(15)	51
Incidence de la consolidation ^[3]	(56)	49	(61)	(28)	5
Ajustements ^[2]	33	230	(45)	(43)	56
Participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power	(6)	(37)	-	(2)	(24)
Participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power	(33)	(68)	-	-	(10)
Bénéfice net (perte nette)	(6)	125	(45)	(45)	22

[1] Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la participation indirecte moyenne de la Financière Power dans GBL était de 14,2 % (13,9 % pour la période correspondante de 2019). L'apport de la Financière Power au bénéfice pour les périodes précédant et suivant la réorganisation se fonde sur des participations respectives de 64,1 % et de 100 % dans la Financière Power (participation directe moyenne de 64,5 % pour l'exercice correspondant de 2019).

[2] Avant le quatrième trimestre, l'apport à la Société était fondé sur les résultats financiers de Pargesa, y compris les ajustements identifiés par Pargesa. Depuis le quatrième trimestre de 2020, l'apport à la Société est fondé sur les résultats financiers présentés par GBL.

[3] La Société n'a pas adopté IFRS 9. L'apport à la Société comprend un ajustement lié à GBL, conformément à IAS 39, tel qu'il est décrit ci-après.

Bénéfice net (perte nette) ajusté et bénéfice net (perte nette), tels qu'ils ont été présentés par GBL (conformément à IFRS 9)

(en millions d'euros)	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées de :					
Imerys	16	66	(36)	21	(21)
Webhelp	27	(20)	(4)	21	(20)
Piolin II/Parques	(72)	(86)	(35)	(3)	(48)
Sienna Capital	38	40	16	16	23
Dividendes nets tirés des placements :	9	-	(59)	55	(66)
SGS	108	87	-	-	-
LafargeHolcim	89	111	-	-	-
Pernod Ricard	53	62	29	-	39
GEA	13	13	7	-	-
Umicore	11	34	-	11	-
Total	-	36	-	-	7
adidas	-	43	-	-	-
Ontex	-	7	-	-	-
Autres ^[1]	39	115	16	-	1
Produits (charges) d'intérêts	313	508	52	11	47
Autres produits financiers (charges financières)	(24)	4	(7)	(7)	(4)
Autres produits (charges) d'exploitation	239	139	136	(80)	61
Autres produits (charges) d'exploitation	(146)	(62)	(60)	(40)	(21)
Profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants	1	116	6	-	117
Impôt	(1)	-	-	(1)	-
Bénéfice net (perte nette) ^{[2][3]}	391	705	68	(62)	134

[1] Les données de 2020 comprennent principalement le remboursement de retenues d'impôt à la source à recevoir des autorités fiscales françaises à l'égard de dividendes reçus d'Engie et de Total en 2008 et entre 2016 et 2018 (les données de 2019 comprennent principalement le remboursement de retenues d'impôt à la source à l'égard de dividendes reçus de Total et d'Engie entre 2013 et 2016).

[2] Désigné comme le « résultat net consolidé conforme aux normes IFRS » dans la partie D du présent rapport de gestion.

[3] Attribuable aux actionnaires de GBL.

2020 par rapport à 2019

Quatrième trimestre de 2020 par rapport au
quatrième trimestre de 2019 et au troisième trimestre de 2020**Bénéfice net**

391 M€, comparativement à 705 M€ pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 44,5 %.

68 M€, comparativement à 134 M€ pour la période correspondante de 2019, soit une diminution de 49,3 %, et à une perte nette de 62 M€ au troisième trimestre de 2020.

Ajustements apportés à l'apport de GBL conformément à IAS 39

Le 1^{er} janvier 2018, GBL a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. La majorité de ses placements dans des entités ouvertes est classée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif des instruments de placement en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les autres éléments du résultat global. Les classements de GBL et de Pargesa sont uniformes et conformes à IFRS 9.

Les placements dans des fonds d'actions de sociétés fermées et d'autres fonds d'investissement sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dispositions transitoires d'IFRS 9 exigent que tous les profits et pertes latents au 1^{er} janvier 2018 sur les placements auparavant classés comme disponibles à la vente demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Power Corporation a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39. Le tableau suivant présente les ajustements de l'apport de GBL au bénéfice de Power Corporation, conformément à IAS 39.

(en millions de dollars canadiens)	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Cession du placement dans Total ^[1]	45	-	-	-	-
Cession partielle du placement dans adidas ^[2]	-	46	-	-	-
Cession partielle du placement dans LafargeHolcim ^[3]	-	15	-	-	15
Charges pour perte de valeur ^[4]	(52)	(8)	-	(7)	-
Cession de fonds d'actions de sociétés fermées et autres ^[5]	18	-	7	(2)	-
Reprise de (profits) pertes latents sur les fonds d'actions de sociétés fermées et autres ^[6]	(100)	(22)	(68)	(19)	(12)
Total	(89)	31	(61)	(28)	3

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2019, GBL a vendu la quasi-totalité de sa participation de 0,6 % dans Total au moyen de contrats de vente à terme, lesquels sont arrivés à échéance en janvier 2020 et ont entraîné un profit. Le profit de 411 M€ de GBL n'a pas été comptabilisé dans son bénéfice, puisque le placement était classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation de ce profit réalisé s'est chiffrée à 45 M\$.

[2] Au cours des premier et deuxième trimestres de 2019, une partie du placement dans adidas a été cédée, ce qui s'est traduit par des profits respectifs de 86 M€ et de 247 M€. Ces profits n'ont pas été comptabilisés dans le bénéfice de GBL puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation du profit réalisé s'est chiffrée à 12 M\$ au premier trimestre et à 34 M\$ au deuxième trimestre.

[3] Au cours du quatrième trimestre de 2019, une partie du placement dans LafargeHolcim a été cédée, ce qui s'est traduit par un profit lié à la reprise de pertes de valeur précédemment comptabilisées. Ce profit n'a pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation s'est chiffrée à 15 M\$.

[4] En vertu d'IFRS 9, GBL classe la majorité de ses placements dans des entités ouvertes à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, les charges pour perte de valeur ne sont pas comptabilisées dans le bénéfice. Power Corporation a comptabilisé des charges pour perte de valeur sur les placements suivants :

- GEA – Le placement dans GEA avait déjà subi une perte de valeur, qui s'était traduite par un coût ajusté de 22,50 € par action. Au cours du premier trimestre de 2020, le cours de l'action a diminué pour s'établir à 18,73 €, ce qui a donné lieu à une charge pour perte de valeur. La quote-part revenant à Power Corporation s'est chiffrée à 13 M\$.
- LafargeHolcim – Le placement dans LafargeHolcim avait déjà subi une perte de valeur, qui s'était traduite par un coût ajusté de 35,83 € par action. Au cours du premier trimestre de 2020, le cours de l'action a diminué pour atteindre 33,41 €, entraînant une charge pour perte de valeur. La quote-part revenant à Power Corporation s'est chiffrée à 27 M\$.
- Ontex – Le placement dans Ontex avait déjà subi une perte de valeur, qui s'était traduite par un coût ajusté de 14,18 € par action. Au cours du deuxième trimestre de 2020, le cours de l'action a diminué pour atteindre 13,03 €, entraînant une charge pour perte de valeur. La quote-part revenant à Power Corporation s'est chiffrée à 5 M\$. Au cours du troisième trimestre de 2020, le cours de l'action a diminué pour atteindre 11,15 €, entraînant une charge pour perte de valeur. La quote-part revenant à Power Corporation s'est chiffrée à 7 M\$. Au deuxième trimestre de 2019, Power Corporation avait comptabilisé la quote-part lui revenant d'une charge pour perte de valeur de 8 M\$ sur Ontex.

[5] Au cours des premier et quatrième trimestres de 2020, Power Corporation a comptabilisé sa quote-part des profits à la vente d'autres placements d'un montant de 8 M\$ et de 7 M\$, respectivement. Au premier trimestre, le profit découlait d'une reprise de perte de valeur comptabilisée antérieurement. Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2020, la Société a comptabilisé des montants respectifs de 4 M\$ et de 2 M\$, principalement liés à la quote-part lui revenant de la perte de valeur d'un placement détenu par l'entremise d'un fonds d'actions de sociétés fermées. Au cours du premier trimestre de 2020, un placement détenu par l'entremise de fonds d'actions de sociétés fermées, classé à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9, a été cédé, ce qui a donné lieu à un profit réalisé. La quote-part revenant à Power Corporation du profit réalisé s'est chiffrée à 9 M\$, conformément à IAS 39.

[6] GBL classe les placements dans des actions de sociétés fermées à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à IFRS 9, et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation ne comptabilise pas ces variations latentes de la juste valeur dans les résultats et continue de classer ces fonds d'actions de sociétés fermées comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.

À l'exception de la quote-part des résultats d'Imerys, de Webhelp, de Parques et de Sienna Capital, une grande part du bénéfice net de GBL est composée de dividendes provenant de ses placements non consolidés, qui sont généralement déclarés comme suit :

▪ LafargeHolcim (deuxième trimestre) ▪ SGS (premier trimestre) ▪ adidas (deuxième trimestre) ▪ Umicore (deuxième et troisième trimestres)	▪ Pernod Ricard (deuxième et quatrième trimestres) ▪ GEA (deuxième trimestre) ▪ Ontex (deuxième trimestre)

Compte tenu de l'incidence de la COVID-19, adidas, Umicore, Pernod Ricard et Ontex ont temporairement suspendu ou réduit les versements de dividendes.

RÉSULTATS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 314 M€ par rapport à la période correspondante de 2019, pour s'établir à 391 M€. Cette diminution du bénéfice net est principalement attribuable à :

- Une baisse de 50 M€ de l'apport d'Imerys au bénéfice net, qui s'est chiffré à 16 M€ au 31 décembre 2020.
- Un apport négatif de 72 M€ de Piolin II au 31 décembre 2020, comparativement à un apport négatif de 86 M€ pour la période correspondante de 2019, principalement en raison de pertes de valeur importantes comptabilisées par Parques.
- Une baisse de 195 M€ des dividendes, qui se sont établis à 313 M€, comparativement à 508 M€ pour la période correspondante de 2019. Une hausse de 21 M€ du dividende reçu de SGS attribuable à l'augmentation de la participation a été contrebalancée par des baisses respectives de 22 M€ et de 36 M€ des dividendes reçus de LafargeHolcim et de Total, en raison de la diminution de la participation détenue. Les dividendes reçus des autres sociétés de portefeuille ont diminué de 82 M€, reflétant les décisions de suspendre temporairement ou de réduire les versements de dividendes en raison des conditions actuelles du marché. Les autres dividendes d'un montant de 39 M€ se rapportent principalement au remboursement de retenues d'impôt à la source à recevoir des autorités fiscales françaises à l'égard de dividendes reçus d'Engie et de Total en 2008 et entre 2016 et 2018, comparativement à un montant de 107 M€ reçu en 2019.
- L'apport de Sienna Capital a diminué de 2 M€ pour se chiffrer à 38 M€.
- Les charges d'intérêts nettes se sont chiffrées à 24 M€ en 2020, comparativement à des produits d'intérêts nets de 4 M€ en 2019. Les charges d'intérêts nettes comprennent les charges d'intérêts sur les obligations institutionnelles en circulation et les intérêts chargés à GBL, partiellement contrebalancés par les produits d'intérêts provenant de Sienna Capital et les intérêts moratoires sur les retenues d'impôt mentionnés précédemment.
- Une augmentation de 84 M€ des autres charges d'exploitation, qui se sont chiffrées à 146 M€. Les autres charges d'exploitation comprennent une charge de 73 M€ liée à l'augmentation de la dette comptabilisée en vertu du régime de rémunération incitative des employés de Webhelp en raison de l'incidence de l'actualisation et de l'acquisition des droits ainsi qu'aux charges indirectes liées à Sienna Capital.
- Une diminution de 115 M€ des profits (pertes) liés aux cessions, pertes de valeur et reprises de perte de valeur des actifs non courants. En 2019, GBL a comptabilisé des profits nets à la vente de deux placements détenus par Sienna Capital.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- une augmentation de 100 M€ des autres produits financiers, qui se sont chiffrés à 239 M€, ce qui comprend une augmentation nette de 392 M€ de la juste valeur des placements de Sienna Capital dans les fonds qui ne sont pas consolidés ni comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et l'incidence positive de l'évaluation à la valeur de marché d'un dérivé détenu par GBL, partiellement contrebalancées par l'incidence négative nette de 209 M€ de l'évaluation à la valeur de marché des titres d'emprunt détenus par GBL auprès des actionnaires minoritaires de Webhelp;
- un apport de 27 M€ provenant de Webhelp, qui a été acquise à la fin de 2019. L'apport négatif au bénéfice net de 20 M€ en 2019 se rapportait à la quote-part revenant à GBL des coûts de transaction liés à l'acquisition de Webhelp.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 66 M€ pour s'établir à 68 M€ pour le trimestre correspondant de 2019. Cette diminution du bénéfice net est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une baisse de 15 M€ de l'apport d'Imerys au bénéfice net, qui a représenté un apport négatif de 36 M€ pour GBL.
- Une diminution de 7 M€ de l'apport de Sienna Capital, qui s'est établi à 16 M€.
- Une augmentation de 39 M€ des autres charges d'exploitation, qui se sont chiffrées à 60 M€. Au quatrième trimestre de 2020, les autres charges d'exploitation comprennent une charge de 52 M€ liée à l'augmentation de la dette comptabilisée en vertu du régime de rémunération incitative des employés en raison de l'incidence de l'actualisation et de l'acquisition des droits.
- Une diminution de 111 M€ des profits (pertes) liés aux cessions, pertes de valeur et reprises de pertes de valeur des actifs non courants, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- une hausse de 16 M€ de l'apport de Webhelp, qui a représenté un apport négatif de 4 M€ au bénéfice net; Webhelp a été acquise à la fin de 2019; les charges du quatrième trimestre de 2019 se rapportaient essentiellement à la quote-part revenant à GBL des coûts de transaction, tel qu'il est mentionné ci-dessus;
- une augmentation de 13 M€ de l'apport de Parques, qui s'est traduite par un apport négatif de 35 M€ au bénéfice net;
- une augmentation de 5 M€ des dividendes, qui se sont chiffrés à 52 M€, principalement attribuable aux autres dividendes de 16 M€, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus;
- une augmentation de 75 M€ des autres produits financiers, qui se sont chiffrés à 136 M€, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus. L'incidence négative nette liée à l'évaluation à la valeur de marché des titres d'emprunt détenus par GBL auprès des actionnaires minoritaires de Webhelp s'est chiffrée à 163 M€ au quatrième trimestre.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Pargesa. L'apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net de la Société pour les trois premiers trimestres de 2020 et l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprend la quote-part revenant à la Société des ajustements présentés par Pargesa. GBL ne présente pas d'ajustements ni de bénéfice net ajusté.

Pargesa a présenté des ajustements respectifs de 5 M FS, de 6 M FS et de 2 M FS aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2020. En 2020, les ajustements ont totalisé 13 M FS et comprenaient principalement la quote-part revenant à Pargesa des charges d'Imerys, de Parques et de Webhelp.

En 2019, les ajustements s'étaient chiffrés à 101 M FS et comprenaient principalement ce qui suit :

- La quote-part revenant à Pargesa des charges d'Imerys de 49 M FS :
 - Des charges de 21 M FS relatives à la mise en œuvre d'un programme de transformation et à la fermeture temporaire d'une usine aux États-Unis, comptabilisées essentiellement au deuxième trimestre.
 - Des charges de 28 M FS relatives aux coûts engagés par Imerys dans le cadre de son programme de transformation et à la perte de valeur des actifs secondaires attribuable à la déconsolidation des filiales nord-américaines de produits de talc, comptabilisées au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à Pargesa des charges de Parques de 38 M FS relatives à des dépenses non récurrentes de Parques, dont une tranche de 16 M FS a été comptabilisée au troisième trimestre et une tranche de 22 M FS, au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à Pargesa de 11 M FS liée à l'apport comptabilisé par GBL à la suite de l'acquisition de Webhelp, qui consistait principalement en la quote-part revenant à GBL des coûts de transaction engagés pour compléter l'acquisition, comptabilisée au quatrième trimestre.

TAUX DE CHANGE MOYENS

Les taux de change moyens pour les exercices et les trimestres clos les 31 décembre 2020 et 2019 étaient les suivants :

	Exercices clos les			Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	Variation en %	31 décembre 2020	31 décembre 2019	Variation en %
€/ \$ CA	1,530	1,486	3,0	1,554	1,462	6,3
FS/ \$ CA	1,429	1,335	7,0	1,442	1,334	8,1

L'information ci-dessus est tirée du communiqué de presse de GBL à la fin de l'exercice 2020. Se reporter à la partie D du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL.

PLACEMENTS ALTERNATIFS ET AUTRES PLACEMENTS

Les placements alternatifs et autres placements comprennent les résultats des plateformes de placement, lesquels comprennent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et les activités d'investissement. Les activités de gestion d'actifs comprennent les honoraires de gestion et les intéressements aux plus-values, déduction faite des charges liées aux plateformes de placement. Les activités d'investissement comprennent les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement. Le poste Autres comprend la quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises autonomes et des participations de la Société dans des fonds d'investissement et de couverture.

Les produits tirés des activités d'investissement (capital exclusif) et le bénéfice provenant des autres placements sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant, plus particulièrement, le moment auquel ils sont réalisés.

Sommaire du bénéfice (de la perte) provenant des placements alternatifs et autres placements de la Société :

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
PLATEFORMES DE PLACEMENT					
Sagard Holdings					
Activités de gestion d'actifs					
Honoraires de gestion ^[1]	62	40	17	17	13
Charges liées aux plateformes de placement	(82)	(75)	(27)	(18)	(21)
	(20)	(35)	(10)	(1)	(8)
Intéressement aux plus-values, montant net	17	4	7	5	1
	(3)	(31)	(3)	4	(7)
Activités d'investissement (capital exclusif)					
Actions de sociétés fermées et autres stratégies	39	10	8	-	3
Capital de risque (investissements dans les technologies financières) ^[2]	(11)	(30)	32	(37)	(11)
	25	(51)	37	(33)	(15)
Power Sustainable					
Activités d'investissement (capital exclusif)					
Power Pacific ^[3]	138	124	37	16	28
Énergie Power (quote-part du bénéfice)	(38)	(33)	(11)	(3)	(17)
Charges liées aux plateformes de placement ^[4]	(83)	(30)	(47)	(18)	(16)
	17	61	(21)	(5)	(5)
Bénéfice (perte) des plateformes de placement	42	10	16	(38)	(20)
Entreprises autonomes ^[5]	31	(76)	47	23	(24)
Autres					
Fonds d'investissement et de couverture	13	24	14	4	4
Autres ^[6]	4	24	1	(3)	5
	17	48	15	1	9
Bénéfice (perte) des placements alternatifs et autres placements	90	(18)	78	(14)	(35)

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.

[2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple et de Koho (jusqu'à la date de la déconsolidation, le 1^{er} décembre 2020). Au quatrième trimestre de 2020, la quote-part revenant à la Société du profit à la déconsolidation de Koho s'élevait à 31 M\$. Les résultats du troisième trimestre de 2020 comprennent une charge de 36 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple et des intéressements aux plus-values à payer. L'augmentation de la juste valeur du placement de la Société, détenu par l'entremise de la Financière Power, dans Portag3 I, Portag3 II, Koho et Wealthsimple s'est établie à 201 M\$ en 2020 (20 M\$ en 2019).

[3] Comprend principalement les profits (pertes) réalisés à la cession de placements et les dividendes reçus.

[4] Comprend l'intéressement aux plus-values des activités d'investissement de Power Pacific et d'Énergie Power.

[5] Au quatrième trimestre de 2020, l'augmentation de la juste valeur du droit d'achat détenu par Power Sustainable visant l'acquisition de participations additionnelles dans Lion s'est traduite par un profit de 102 M\$, partiellement contrebalancé par une hausse de 47 M\$ des montants à payer au titre des régimes de rémunération incitative à long terme et de l'impôt différé ainsi que par la quote-part revenant à la Société de la perte nette de Lion, d'un montant de 35 M\$. La perte nette de Lion inclut des charges liées au régime de rémunération incitative des employés et une hausse de la juste valeur des bons de souscription. Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) d'IntegraMed (jusqu'à la date de la déconsolidation, le 20 mai 2020), de Lumenpulse, de Lion, d'une entreprise contrôlée conjointement et d'entreprises associées.

[6] Comprend principalement les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les charges pour perte de valeur des placements alternatifs et autres placements se présentaient comme suit :

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Sagard Holdings	24	-	-	-	-
Power Pacific	4	1	-	4	-
Entreprises autonomes	28	33	-	-	-
Fonds d'investissement et de couverture	7	4	-	-	1
	63	38	-	4	1

Sagard Holdings

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les charges pour perte de valeur se sont chiffrées à 24 M\$, comparativement à nil pour la période correspondante de 2019. Les charges pour perte de valeur comprennent une charge de 6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020 et une charge de 18 M\$ pour le premier trimestre de 2020 au titre de la quote-part revenant à la Société d'une charge pour perte de valeur sur un placement détenu dans le fonds Sagard 3.

Power Pacific

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les charges pour perte de valeur se sont chiffrées à 4 M\$, comparativement à 1 M\$ pour la période correspondante de 2019. En 2020, les charges pour perte de valeur étaient attribuables à un recul des valeurs des actions.

Entreprises autonomes

Les charges pour perte de valeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 se sont chiffrées à 28 M\$, comparativement à 33 M\$ pour la période correspondante de 2019. Les charges pour perte de valeur comprennent une charge pour perte de valeur au titre d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence au premier trimestre de 2020 attribuable à un recul des valeurs des actions à la fin du mois de mars 2020. En 2019, les charges pour perte de valeur comptabilisées au cours du troisième trimestre se rapportaient principalement à un placement mis en équivalence. Les charges pour perte de valeur de 2019 excluaient la quote-part revenant à Sagard Holdings d'une charge pour perte de valeur comptabilisée par IntegraMed au quatrième trimestre, d'un montant de 16 M\$ (13 M\$ US), qui a été incluse dans les ajustements.

CHINA AMC

Les produits tirés de China AMC pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 se sont chiffrés à 42 M\$, comparativement à 30 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Les produits tirés de China AMC pour le trimestre clos le 31 décembre 2020 se sont chiffrés à 12 M\$, comparativement à 7 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019.

ACTIVITÉS PROPRES

Les activités propres incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

Charges d'exploitation et autres charges

Le sommaire des charges d'exploitation et autres charges de la Société et de la Financière Power sur une base combinée se présente comme suit :

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Charges d'exploitation ^[1]	145	185	31	30	59
Charges financières ^[2]	55	55	14	13	13
Amortissement	16	16	4	4	3
Impôt sur le bénéfice ^[3]	(52)	(10)	(29)	(17)	(14)
	164	246	20	30	61

[1] Les charges d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2020 comprennent un profit de 11 M\$ lié à la réduction d'un régime découlant du retrait de certains membres de la direction du régime de retraite de la Société et à la révision des hypothèses liées aux régimes utilisées pour certains membres de la direction, ainsi qu'une diminution des autres charges d'exploitation attribuable à la réorganisation.

[2] Les charges financières liées à la Financière Power se sont chiffrées à 18 M\$ pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

[3] Comprend la comptabilisation d'actifs d'impôt différé n'ayant pas été comptabilisés précédemment pour contrebalancer les passifs d'impôt différé qui ont été comptabilisés sur les profits latents dans les autres éléments de bénéfice global.

AJUSTEMENTS (EXCLUS DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements :

	Exercices clos les		Trimestres clos les		
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020	30 septembre 2020	31 décembre 2019
Lifeco					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction	76	115	(15)	44	(52)
Incidences liées aux marchés sur les passifs	(85)	(60)	(21)	13	(9)
Profit net (charge nette) à la cession d'entreprises	63	(128)	-	63	6
Coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual	(52)	-	(31)	(21)	-
Réévaluation d'un actif d'impôt différé	131	(133)	131	-	(133)
Charges de restructuration et d'intégration	(56)	(24)	(56)	-	(24)
Quote-part des ajustements d'IGM	(1)	-	(1)	-	-
	76	(230)	7	99	(212)
IGM					
Charges de restructuration et autres charges	(34)	-	-	(34)	-
Coûts de transaction liés à l'acquisition de GLC	(3)	-	(3)	-	-
Quote-part des ajustements de Lifeco ^[1]	3	(9)	-	4	(8)
	(34)	(9)	(3)	(30)	(8)
GBL^[2]					
Imerys – pertes de valeur, charges de restructuration et autres	(3)	(18)	-	(1)	(11)
Parques et autres charges	(3)	(19)	-	(1)	(13)
	(6)	(37)	-	(2)	(24)
Placements alternatifs et autres placements					
Reprise à la déconsolidation d'IntegraMed	27	-	-	-	-
Quote-part de la charge pour perte de valeur du goodwill d'IntegraMed	-	(16)	-	-	(16)
	27	(16)	-	-	(16)
Activités propres					
Réduction des estimations liées à l'impôt	-	31	-	-	-
Charges au titre de la réorganisation	(8)	(9)	(8)	-	(9)
	(8)	22	(8)	-	(9)
Participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power	(4)	103	-	-	91
	51	(167)	(4)	67	(178)

[1] Comprend la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco au titre de l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, ainsi que des incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté.

[2] Telle qu'elle était présentée auparavant par Pargesa.

Placements alternatifs et autres placements

- Au quatrième trimestre de 2019, la quote-part revenant à la Société d'une charge pour perte de valeur du goodwill comptabilisée par IntegraMed se chiffrait à 16 M\$ (13 M\$ US). Au deuxième trimestre de 2020, la reprise à la déconsolidation d'IntegraMed comptabilisée par la Société était de 27 M\$ (19 M\$ US).

Activités propres

- Au cours du quatrième trimestre de 2020, la Société a comptabilisé des charges de 14 M\$ dans le cadre de la réorganisation relativement à la perte de valeur de certaines améliorations locatives et d'actifs au titre de droits d'utilisation liés à des immeubles, qui ont été partiellement contrebalancées par un profit de 6 M\$ comptabilisé au quatrième trimestre à la cession d'un immeuble.
- Au cours du quatrième trimestre de 2019, la Financière Power a engagé des coûts de 9 M\$ au titre de la réorganisation, principalement liés aux frais juridiques et aux honoraires des conseillers financiers.
- Au troisième trimestre de 2019, les ajustements de 31 M\$ se rapportaient à une modification favorable des estimations de la charge d'impôt.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux sections Ajustements portant sur Lifeco, IGM et GBL et à la section IntegraMed sous Entreprises autonomes ci-dessus.

Situation financière

BILANS CONSOLIDÉS (RÉSUMÉS)

Les bilans résumés de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placement et autres ainsi que le bilan non consolidé combiné de Power Corporation et de la Financière Power (Activités propres) sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement du bilan non consolidé, qui n'est pas présenté conformément aux normes IFRS, et du bilan consolidé résumé de la Société au 31 décembre 2020.

	Lifeco	IGM	Plateformes de placement et autres ^[1]	Activités propres	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilans consolidés	
						31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 946	772	545	1 226	(449)	10 040	6 805
Placements	190 633	6 964	1 271	4 082	(2 965)	199 985	173 057
Participations :							
Financière Power, Lifeco et IGM	354	962	-	17 304	(18 620)	-	-
Parjointco	-	-	-	4 216	-	4 216	3 954
Autres ^[2]	65	969	331	-	948	2 313	1 939
Fonds détenus par des assureurs cédants	18 383	-	-	-	-	18 383	8 714
Actifs au titre des cessions en réassurance	22 121	-	-	-	-	22 121	20 707
Autres actifs	12 565	2 270	2 860	280	(203)	17 772	14 885
Immobilisations incorporelles	4 285	1 322	704	2	(34)	6 279	5 843
Goodwill	10 106	2 803	441	-	613	13 963	10 324
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	334 032	-	-	-	-	334 032	231 022
Total de l'actif	600 490	16 062	6 152	27 110	(20 710)	629 104	477 250
Passif							
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	218 047	-	-	-	-	218 047	176 177
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	6 174	-	-	-	6 174	6 914
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	756	-	756	683
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours ^[3]	9 693	2 100	1 344	250	(88)	13 299	9 255
Autres passifs	11 703	2 745	1 993	1 067	555	18 063	16 614
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	334 032	-	-	-	-	334 032	231 022
Total du passif	573 475	11 019	3 337	2 073	467	590 371	440 665
Fonds propres							
Actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	2 830	(2 830)	-	-
Actions non participantes	2 714	-	-	956	(2 714)	956	960
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 314	4 994	2 596	21 251	(28 904)	21 251	13 214
Participations ne donnant pas le contrôle ^{[4][5]}	2 987	49	219	-	13 271	16 526	22 411
Total des fonds propres	27 015	5 043	2 815	25 037	(21 177)	38 733	36 585
Total du passif et des fonds propres	600 490	16 062	6 152	27 110	(20 710)	629 104	477 250

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés, Wealthsimple et Énergie Power.

[2] Comprend les participations dans une entreprise contrôlée conjointement et les entreprises associées.

[3] Les débetures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[4] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[5] Les ajustements liés à la consolidation des participations ne donnant pas le contrôle sont relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM et des participations contrôlées et consolidées.

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 629,1 G\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 477,3 G\$ au 31 décembre 2019, principalement en raison des acquisitions de MassMutual et de Personal Capital en 2020 ainsi que des fluctuations sur les marchés, partiellement contrebalancées par la vente d'IPSI par Lifeco et les fluctuations des devises. La transaction avec MassMutual a permis d'ajouter un montant de 115 G\$ au total de l'actif figurant au bilan de Lifeco.

Le passif a augmenté pour s'établir à 590,4 G\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 440,7 G\$ au 31 décembre 2019, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 41,9 G\$, principalement en raison d'une hausse de 27,3 G\$ attribuable à l'acquisition des activités liées aux services de retraite de MassMutual, de l'incidence des nouvelles affaires et des ajustements liés à la juste valeur.
- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 103,0 G\$, principalement en raison d'une hausse de 84,8 G\$ attribuable à l'acquisition des activités liées aux services de retraite de MassMutual, de l'incidence combinée des hausses de la valeur de marché et des produits de placement de 12,1 G\$ et de l'incidence des fluctuations des devises de 3,9 G\$.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des bilans consolidés de Lifeco et d'IGM.

BILANS NON CONSOLIDÉS

Dans le mode de présentation non consolidée ci-dessous, les bilans non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sont présentés sur une base combinée; les participations dans les filiales sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces bilans non consolidés, qui ne sont pas présentés conformément aux normes IFRS, rehaussent l'information fournie dans le rapport de gestion et aident le lecteur à cibler les changements dans le bilan non consolidé combiné de Power Corporation et de la Financière Power.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	1 226	1 392
Participations :		
Lifeco	14 451	13 654
IGM	2 853	2 729
GBL ^[2]	4 216	3 954
Placements alternatifs et autres placements ^[3]	3 367	2 678
China AMC	715	658
Autres actifs ^[4]	282	360
Total de l'actif	27 110	25 425
Passif		
Débtures et autres instruments d'emprunt ^[5]	1 006	933
Autres passifs	1 067	1 024
Total du passif	2 073	1 957
Fonds propres		
Actions privilégiées perpétuelles	2 830	2 830
Actions non participantes	956	960
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 251	13 214
Total des fonds propres	25 037	17 004
Participation ne donnant pas le contrôle	-	6 464
Total du passif et des fonds propres	27 110	25 425

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois d'un montant de 544 M\$ (309 M\$ au 31 décembre 2019). Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[3] Comprend les placements de la Financière Power dans Portag3 I, Portag3 II et Wealthsimple présentés selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que son placement dans Koho.

[4] Comprend des dividendes d'un montant de 83 M\$ déclarés au quatrième trimestre par IGM et reçus par la Financière Power le 29 janvier 2021 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2019).

[5] Comprend les débtures de la Financière Power de 250 M\$ au 31 décembre 2020 (même montant qu'au 31 décembre 2019).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société et la Financière Power se sont élevés à 1 226 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 1 392 M\$ à la fin de décembre 2019 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États non consolidés des flux de trésorerie présentée plus loin).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par Sagard Holdings et Power Pacific se sont élevés à 280 M\$ au 31 décembre 2020 (193 M\$ au 31 décembre 2019) et sont compris dans la valeur comptable de la plateforme de placement.

Placements**PARTICIPATIONS DANS LIFECO, IGM ET PARJOINTCO (SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE)**

Le tableau ci-dessous présente, selon la méthode de la mise en équivalence, la continuité des participations dans Lifeco, IGM et GBL, aux fins de la présentation non consolidée, qui n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur comptable des participations dans Lifeco, IGM et GBL, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a augmenté pour s'établir à 21 520 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 20 337 M\$ au 31 décembre 2019.

	Lifeco	IGM	GBL ^[1]	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	13 654	2 729	3 954	20 337
Quote-part du bénéfice net ajusté	1 792	455	33	2 280
Quote-part des ajustements	76	(34)	(6)	36
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(5)	2	320	317
Dividendes	(1 087)	(333)	(88)	(1 508)
Autres ^[2]	21	34	3	58
Valeur comptable au 31 décembre 2020	14 451	2 853	4 216	21 520

[1] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[2] Le poste Autres comprend l'incidence de la réorganisation de Pargesa, qui a donné lieu à une augmentation de 19 M\$ des bénéfices non distribués.

PLACEMENTS ALTERNATIFS ET AUTRES PLACEMENTS

Les placements alternatifs et autres placements comprennent les placements suivants :

	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Valeur comptable		
Sagard Holdings		
Sociétés de gestion d'actifs	163	153
Placements ^[1]	825	689
Power Sustainable		
Power Pacific ^[2]	1 142	739
Énergie Power ^[2]	427	325
Autres		
Entreprises autonomes	563	523
Autres ^[3]	247	249
	3 367	2 678

[1] Comprend les placements de la Financière Power dans Portag3 I, Portag3 II, Wealthsimple et Koho.

[2] Comprend les activités de gestion des plateformes de placement.

[3] Comprend les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées et dans un certain nombre de fonds de couverture. Ces placements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Au 31 décembre 2020, la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds pour un montant total de 37 M\$.

PARTICIPATION DANS CHINA AMC

La valeur comptable de la participation de Power Corporation dans China AMC s'élevait à 715 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 658 M\$ au 31 décembre 2019.

Valeur comptable au début de l'exercice	658
Dividendes	(14)
Quote-part du bénéfice net	42
Quote-part des autres éléments de bénéfice global	29
Valeur comptable au 31 décembre 2020	715

L'actif géré total de China AMC, excluant l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 461 milliards RMB¥ (285 G\$ CA) au 31 décembre 2020, comparativement à 1 032 milliards RMB¥ (192 G\$ CA) au 31 décembre 2019.

FONDS PROPRES**Actions non participantes**

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent six séries d'actions privilégiées de premier rang d'un montant en capital déclaré total de 956 M\$ au 31 décembre 2020 (960 M\$ au 31 décembre 2019), dont une tranche de 950 M\$ est à dividende non cumulatif. Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société à partir de dates déterminées.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont décrites à la note 18 des états financiers consolidés de 2020 de la Société.

Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 21 251 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 13 214 M\$ au 31 décembre 2019 :

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice	13 214	14 104
Variation des actions participantes		
Émission d'actions comportant des droits de vote limités dans le cadre de l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans la Financière Power	8 687	-
Émission d'actions privilégiées participantes	206	-
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(110)	-
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (1 497 952 actions en 2020 et 1 422 502 actions en 2019) en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société	48	33
	8 831	33
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	2 046	1 160
Dividendes déclarés	(1 263)	(920)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans la Financière Power	(2 847)	-
Coûts de transaction liés à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans la Financière Power	(46)	-
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(83)	-
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre de PCC	-	(1 350)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres ^[1]	64	143
	(2 129)	(967)
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	15	(321)
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	316	160
Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	(137)	(87)
Quote-part de Parjointco et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	413	264
Réattribution à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans la Financière Power	647	-
Rémunération fondée sur des actions, y compris l'incidence des filiales ^[2]	81	28
	1 335	44
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 31 décembre	21 251	13 214

[1] Se rapporte principalement à l'incidence de la variation du pourcentage de détention sur la participation de Parjointco dans GBL et de la participation de la Financière Power dans Wealthsimple.

[2] Comprend la réattribution de la rémunération fondée sur des actions à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans la Financière Power.

La valeur comptable par action participante de la Société s'est établie à 31,38 \$ au 31 décembre 2020, comparativement à 30,98 \$ à la fin de 2019.

Nombre d'actions participantes en circulation

À la date du présent rapport de gestion, 54 860 866 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation, comparativement à 48 854 772 au 31 décembre 2019, et 621 703 526 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 377 614 607 au 31 décembre 2019.

Dans le cadre de la réorganisation, la Société a pris en charge le Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power. Les 13 079 888 options en circulation au 13 février 2020 en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power ont été échangées contre 13 733 786 options visant l'acquisition d'actions comportant des droits de vote limités de la Société (les options de remplacement). Chacune des options de remplacement donne aux porteurs d'options le droit de recevoir 1,05 action comportant des droits de vote limités de la Société.

À la date du présent rapport de gestion, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 30 253 897 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, incluant 12 154 754 actions comportant des droits de vote limités pouvant être émises en vertu des options de remplacement.

Réorganisation

Le 12 février 2020, dans le cadre de la réorganisation et conformément au droit préférentiel de souscription, la Société a émis 6 006 094 actions privilégiées participantes aux porteurs ayant dûment exercé leur droit préférentiel de souscription, à un prix de 34,27 \$ par action privilégiée participante, ce qui représente une contrepartie en trésorerie de 206 M\$.

De plus, le 13 février 2020, la Société a acquis 238 693 580 actions ordinaires de la Financière Power, chacune ayant été échangée contre 1,05 action comportant des droits de vote limités de la Société et 0,01 \$ par action en espèces. La Société a émis 250 628 173 actions comportant des droits de vote limités au prix de 34,66 \$ par action et a versé un montant de 2 M\$ en espèces, pour une contrepartie totale de 8,7 G\$.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 20 février 2020, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui était en vigueur jusqu'au 19 février 2021 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aurait racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation au 20 février 2020 (soit environ 5,2 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation) aux prix du marché.

Au cours du premier trimestre de 2020, la Société a racheté aux fins d'annulation 7 352 500 actions comportant des droits de vote limités en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un montant de 193 M\$. Le capital social de la Société a été réduit de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent du montant payé sur la valeur comptable moyenne du capital social s'est chiffré à 83 M\$ et a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués. À la fin du mois de mars 2020, en raison des conditions sur le marché, la Société a suspendu temporairement ses rachats d'actions et n'a fait aucun autre rachat avant l'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 25 février 2021, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 24 février 2022, ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation au 17 février 2021 (soit environ 5,3 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation) aux prix du marché. La Société a décidé d'entreprendre des rachats d'actions à la fin du mois de février 2021 pour contrebalancer l'effet dilutif de l'exercice d'options sur actions par les employés. Au 17 mars 2021, la Société avait racheté 1 160 000 actions comportant des droits de vote limités au prix de 36 M\$.

Offres publiques de rachat importantes

Le 17 avril 2019, Lifeco a complété une offre publique de rachat importante (l'offre de Lifeco) et a racheté aux fins d'annulation 59 700 974 de ses actions ordinaires à un prix de rachat de 33,50 \$ par action ordinaire. La Financière Power a participé à l'offre de Lifeco et, par conséquent, sa participation dans Lifeco, qui atteignait 67,8 %, a diminué pour s'établir à 66,8 % (en excluant la participation de 4,0 % d'IGM).

Le 17 avril 2019, la Financière Power a complété une offre publique de rachat importante (l'offre de CFP) et a racheté aux fins d'annulation 49 999 973 de ses actions ordinaires à un prix de rachat de 33,00 \$ par action ordinaire. La Société a participé à l'offre de CFP et, par conséquent, sa participation dans la Financière Power, qui atteignait 65,5 %, a diminué pour s'établir à 64,1 %.

La diminution de la participation dans Lifeco et dans la Financière Power s'est traduite par la comptabilisation de profits sur dilution de 71 M\$ et de 66 M\$, respectivement, dans les bénéfices non distribués et dans la réserve au titre des autres éléments du bénéfice global ainsi que par une diminution correspondante des participations ne donnant pas le contrôle.

Le 17 avril 2019, la Société a complété son offre publique de rachat importante (l'offre de PCC) et a racheté aux fins d'annulation 40 909 041 de ses actions comportant des droits de vote limités, à un prix de rachat de 33,00 \$ par action comportant des droits de vote limités, pour un montant total de 1,35 G\$. L'excédent du montant payé en vertu de l'offre de PCC sur le capital social, soit 1,28 G\$, a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués. Les coûts de transaction de 5 M\$ engagés dans le cadre de l'offre de PCC ont été comptabilisés dans les bénéfices non distribués.

Valeur de l'actif net

La valeur de l'actif net est présentée pour Power Corporation. La valeur de l'actif net correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs présentés dans les bilans combinés non consolidés de la Financière Power et de Power Corporation, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour déterminer la juste valeur des actifs, les placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont ajustés à la juste valeur, comme suit :

- Les placements dans des sociétés cotées en bourse sont évalués à leur valeur de marché, soit le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.
- Les placements dans des entités fermées sont évalués à la juste valeur estimée par la direction, au moyen de modèles d'évaluation appliqués de façon uniforme et fondés sur un multiple de valorisation ou sur les flux de trésorerie actualisés. Certaines évaluations sont préparées par des évaluateurs externes ou font l'objet d'une révision par des évaluateurs externes. Les transactions comparables sur le marché sont généralement utilisées pour corroborer la juste valeur estimative. La valeur des placements dans des entités fermées est présentée déduction faite de toute rémunération incitative de la direction.
- Les placements dans des fonds d'investissement sont évalués à la juste valeur présentée par le fonds, déduction faite de l'intéressement aux plus-values ou aux autres incitatifs.

La présentation des placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la juste valeur n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net est une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

La valeur de l'actif net par action de la Société est présentée selon une approche transitive. Les bilans combinés non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power comprennent les placements détenus dans des sociétés ouvertes par l'intermédiaire de la Financière Power (Lifeco, IGM et GBL) ainsi que les dettes nettes et les actions privilégiées de la Financière Power. Au 31 décembre 2020, la valeur de l'actif net par action se chiffrait à 41,27 \$, comparativement à 34,94 \$ au 30 septembre 2020, soit une augmentation de 18,1 %. Au 31 décembre 2019, la valeur de l'actif net par action se chiffrait à 44,98 \$.

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Bilan non consolidé combiné	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net	Bilan non consolidé combiné	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net
Actif						
Placements						
Financière Power ^[1]						
Lifeco	14 451	4 374	18 825	13 654	6 976	20 630
IGM	2 853	2 252	5 105	2 729	2 786	5 515
GBL ^[2]	4 216	(1 346)	2 870	3 954	(1 413)	2 541
Placements alternatifs et autres placements						
Sagard Holdings						
Sociétés de gestion d'actifs ^[3]	163	-	163	153	-	153
Placements ^[4]	825	310	1 135	689	126	815
Power Sustainable						
Power Pacific	1 142	-	1 142	739	-	739
Énergie Power	427	303	730	325	320	645
Autres						
Entreprises autonomes ^[5]	563	788	1 351	523	173	696
Autres	247	19	266	249	51	300
China AMC ^[6]	715	-	715	658	-	658
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 226	-	1 226	1 392	-	1 392
Autres actifs	282	-	282	360	-	360
Total de l'actif	27 110	6 700	33 810	25 425	9 019	34 444
Passif et actions non participantes						
Débtures et autres instruments d'emprunt	1 006	-	1 006	933	-	933
Autres passifs ^[7]	1 067	-	1 067	1 024	-	1 024
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	3 786	-	3 786	3 790	-	3 790
Total du passif et des actions non participantes	5 859	-	5 859	5 747	-	5 747
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	6 464	3 050	9 514
	5 859	-	5 859	12 211	3 050	15 261
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes/Valeur de l'actif net	21 251	6 700	27 951	13 214	5 969	19 183
Par action	31,38		41,27	30,98		44,98

[1] Les placements détenus par la Financière Power ont été présentés selon une approche transitive au 31 décembre 2019. L'ajustement correspondant, qui se rapporte à la participation non détenue par Power Corporation, est inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle.

[2] La réorganisation de Pargesa a été complétée au cours du quatrième trimestre de 2020, et Pargesa a été radiée de la cote de la Bourse de la Suisse; la juste valeur au 31 décembre 2019 était basée sur la valeur de marché de Pargesa. La juste valeur, fondée sur la valeur de marché de GBL au 31 décembre 2019, s'élevait à 3 032 M\$.

[3] Les sociétés de gestion des fonds d'investissement sont présentées à leur valeur comptable, conformément aux normes IFRS.

[4] Comprend les placements de la Société dans Portag3 I, Portag3 II, Wealthsimple et Koho détenus par la Financière Power.

[5] Au 31 décembre 2020, le placement dans Lion était évalué en fonction d'un prix de souscription de 10,00 \$ US par action pour le placement privé d'actions ordinaires annoncé dans le cadre de la transaction de fusion avec Northern Genesis Acquisition Corp.

[6] Évalué à la valeur comptable conformément aux normes IFRS.

[7] Conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 87,3 % du total des actifs à la juste valeur au 31 décembre 2020 (83,9 % au 31 décembre 2019). Une variation de 10 % de la valeur de marché des placements dans des sociétés cotées en bourse se traduirait par une variation de 2 798 M\$, ou 4,13 \$ par action, de la valeur de l'actif net de la Société.

Flux de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (RÉSUMÉS)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placement de la Société ainsi que les flux de trésorerie non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sur une base combinée sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement de l'état non consolidé des flux de trésorerie, qui n'est pas présenté conformément aux normes IFRS, et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

	Lifeco	IGM	Plateformes de placement et autres ^[1]	Activités propres	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées	
Exercices clos les 31 décembre						2020	2019
Flux de trésorerie liés aux :							
Activités d'exploitation	9 610	737	(13)	1 299	(1 532)	10 101	6 621
Activités de financement	2 010	(1 358)	1 117	(1 270)	1 139	1 638	(4 631)
Activités d'investissement	(8 202)	673	(849)	(195)	158	(8 415)	(1 478)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(100)	-	11	-	-	(89)	(148)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 318	52	266	(166)	(235)	3 235	364
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 628	720	374	1 392	(309)	6 805	6 441
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	7 946	772	640	1 226	(544)	10 040	6 805

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés, Wealthsimple et Énergie Power.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 3 235 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à une augmentation de 364 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 10 101 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 6 621 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital, le rachat d'actions dans le cadre des offres de Lifeco, de CFP et de PCC, le rachat d'actions participantes, l'émission d'actions privilégiées participantes, les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, ainsi que les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle, ont représenté des entrées de trésorerie nettes de 1 638 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 4 631 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 8 415 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 478 M\$ pour la période correspondante de 2019.

La Société a augmenté son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, ce qui a donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 235 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 65 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des flux de trésorerie de Lifeco et d'IGM.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits de ses placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les états combinés non consolidés des flux de trésorerie de Power Corporation et de la Financière Power ci-dessous, qui ne sont pas présentés conformément aux normes IFRS, ont été préparés afin d'aider le lecteur puisqu'ils permettent d'isoler les flux de trésorerie des activités propres.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Activités d'exploitation		
Dividendes		
Lifeco ^[1]	1 087	1 045
IGM	333	333
GBL ^[2]	88	80
China AMC	14	10
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie ^[3]	(223)	(151)
	1 299	1 317
Activités de financement		
Dividendes versés sur :		
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 081)	(695)
Actions privilégiées perpétuelles	(138)	(139)
Actions ordinaires	(108)	(436)
Émission d'actions privilégiées participantes	206	-
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	42	30
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités	(193)	-
Rachat d'actions non participantes	(4)	(2)
Rachat d'actions en vertu des offres ^[1]	-	(1 600)
Variations des autres instruments d'emprunt	63	36
Charges liées au rachat d'actions et autres	(5)	(15)
	(1 270)	(2 873)
Activités d'investissement		
Distributions et produit de la cession de placements	212	165
Acquisition de placements	(371)	(299)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans la Financière Power, y compris les coûts de transaction payés	(48)	-
Produit du dépôt d'actions dans le cadre des offres ^[1]	-	1 652
Autres ^[4]	12	1
	(195)	1 519
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(166)	(37)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 392	1 429
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	1 226	1 392

[1] Comprend le rachat d'actions comportant des droits de vote limités par Power Corporation en vertu de son offre publique de rachat importante et le rachat d'actions ordinaires par la Financière Power dans le cadre de son offre publique de rachat importante au deuxième trimestre de 2019. La Financière Power a participé à l'offre de Lifeco au deuxième trimestre de 2019, et le nombre d'actions détenues par la Financière Power a diminué de 7,4 %, soit de 49 318 032 actions. Power Corporation a participé à l'offre de CFP au deuxième trimestre de 2019, et le nombre d'actions détenues par Power Corporation a diminué de 9,1 %, soit de 42 436 370 actions.

[2] Détenue par l'intermédiaire de Parjointco.

[3] Comprend les variations des créances à court terme des plateformes de placement et les variations des montants à payer aux plateformes de placement.

[4] Comprend le produit reçu de la vente de biens immobiliers par la Société.

Sur une base non consolidée, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société et de la Financière Power ont diminué de 166 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à une diminution de 37 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 1 299 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 1 317 M\$ pour la période correspondante de 2019. Les dividendes versés par les sociétés en exploitation cotées en bourse comprennent :

Exercices clos les (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Dividende par action	Total des dividendes reçus	Dividende par action	Total des dividendes reçus
Lifeco	1,752	1 087	1,652	1 045
IGM	2,25	333	2,25	333
Pargesa ^[1]	2,63 FS	61 FS	2,56 FS	60 FS

[1] Le total des dividendes reçus de Pargesa s'est chiffré à 88 M\$ pour la période close le 31 décembre 2020 et à 80 M\$ pour la période close le 31 décembre 2019.

Les activités de financement de la Société ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 1 270 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 2 873 M\$ pour la période correspondante de 2019, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur ses actions non participantes et ses actions participantes d'un montant de 1 133 M\$, comparativement à 747 M\$ pour la période correspondante de 2019. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes ont totalisé 1,7475 \$ par action, comparativement à 1,5970 \$ par action pour la période correspondante de 2019.
- Le versement de dividendes par la Financière Power sur ses actions privilégiées et ses actions ordinaires, déduction faite des dividendes reçus par la Société, d'un montant de 246 M\$, comparativement à 575 M\$ pour la période correspondante de 2019.
- L'émission d'actions privilégiées participantes d'un montant de 206 M\$ dans le cadre de la réorganisation, comparativement à aucune émission d'actions privilégiées participantes pour la période correspondante de 2019.
- Le rachat d'actions comportant des droits de vote limités de 193 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au premier trimestre de 2020, comparativement à aucun rachat pour la période correspondante de 2019.
- Aucun rachat d'actions dans le cadre d'offres publiques de rachat importantes, comparativement à un rachat d'actions comportant des droits de vote limités dans le cadre de l'offre de PCC et à un rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre de CFP, qui représentent un montant net de 1 600 M\$ pour la période correspondante de 2019.
- L'augmentation de 63 M\$ des autres instruments d'emprunt, comparativement à 36 M\$ pour la période correspondante de 2019.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 42 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, comparativement à une émission d'un montant de 30 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Les activités d'investissement de la Société ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 195 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 1 519 M\$ pour la période correspondante de 2019. Les activités d'investissement de la période correspondante de 2019 comprenaient le produit reçu de la participation à l'offre de CFP et à l'offre de Lifeco, qui représentait un montant net de 1 652 M\$.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement de la Société et de ses plateformes de placement.

Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débentures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées et les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les participations contrôlées sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 73 % de la structure du capital consolidé au 31 décembre 2020.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Débentures et autres instruments d'emprunt		
Power Corporation	756	683
Financière Power	250	250
Lifeco	9 693	5 993
IGM	2 100	2 100
Autres ^[1]	1 344	1 013
Ajustements liés à la consolidation	(88)	(101)
	13 299	9 255
	14 055	9 938
Actions non participantes		
Power Corporation	956	960
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	2 714	2 714
	5 544	5 544
	6 500	6 504
Fonds propres		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 251	13 214
Participations ne donnant pas le contrôle ^[2]	10 982	16 867
	32 233	30 081
	52 788	46 523

[1] Comprend les autres instruments d'emprunt des placements et des entreprises autonomes contrôlés et consolidés, qui sont composés d'une dette en vertu de facilités de crédit renouvelables de 28 M\$ (8 M\$ en 2019) détenue par les fonds de placement, d'une dette de 1 176 M\$ (730 M\$ en 2019) liée à des projets détenue par les filiales du secteur de l'énergie renouvelable et d'une autre dette de 140 M\$ (275 M\$ en 2019) détenue par les entreprises autonomes. Les autres instruments d'emprunt sont garantis par les actifs des participations contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société. Se reporter à la note 15 b) des états financiers consolidés de 2020 de la Société pour obtenir plus de détails.

[2] Représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées de la Financière Power et de Lifeco, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

Power Corporation

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 23 novembre 2020, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 5 G\$ d'actions privilégiées de premier rang, d'actions comportant des droits de vote limités, de reçus de souscription et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.
- Dans le cadre de la réorganisation, la Société a émis 6 006 094 actions privilégiées participantes le 12 février 2020, en contrepartie d'un montant de 206 M\$, et 250 628 173 actions comportant des droits de vote limités le 13 février 2020. Se reporter à la section Faits saillants de 2020 pour obtenir plus de détails.
- Le 25 février 2021, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 24 février 2022 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour en savoir davantage.

Financière Power

- La Financière Power a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 23 novembre 2020, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 3 G\$ d'actions privilégiées de premier rang et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun par l'intermédiaire de la Financière Power.

Lifeco

- Le 14 mai 2020, Lifeco a émis à la valeur nominale des débentures à 2,379 % sur 10 ans, d'un montant de 600 M\$, arrivant à échéance le 14 mai 2030. Lifeco s'est servi du produit net pour rembourser le montant en capital de 500 M\$ de ses débentures à 4,65 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus, le 13 août 2020, et pour les besoins généraux de l'entreprise.
- Le 8 juillet 2020, Lifeco a émis à la valeur nominale des débentures à 2,981 % sur 30 ans, d'un montant de 250 M\$, arrivant à échéance le 8 juillet 2050. Le 13 juillet 2020, Lifeco a procédé à la réouverture du placement des débentures à 2,981 % arrivant à échéance le 8 juillet 2050 et, le 15 juillet 2020, elle a émis un montant en capital total additionnel de 250 M\$. Les débentures du 15 juillet 2020 ont été émises à un prix de 986,31 \$ par rapport à une valeur en capital de 1 000 \$, pour un rendement réel de 3,051 %. Lifeco se sert du produit net pour les besoins généraux de l'entreprise.
- Le 12 août 2020, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de Lifeco, a émis des billets de premier rang à 0,904 %, d'un montant de 663 M\$ (500 M\$ US), arrivant à échéance le 12 août 2025. Lifeco s'est servi du produit net pour financer une partie de son acquisition de Personal Capital.
- Le 17 septembre 2020, Empower Finance 2020, LP, une filiale de Lifeco, a émis des billets de premier rang à 1,357 %, d'un montant de 526 M\$ (400 M\$ US), arrivant à échéance le 17 septembre 2027, des billets de premier rang à 1,776 %, d'un montant de 526 M\$ (400 M\$ US), arrivant à échéance le 17 mars 2031 et des billets de premier rang à 3,075 %, d'un montant de 921 M\$ (700 M\$ US), arrivant à échéance le 17 septembre 2051. Lifeco a utilisé le produit net pour financer une partie de son acquisition des activités liées aux services de retraite de MassMutual ainsi que les honoraires, les dépenses et les coûts engagés dans le cadre de cette transaction.
- Le 2 novembre 2020, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de Lifeco, a établi une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 635 M\$ (500 M\$ US) d'une durée d'un an et portant intérêt sur le montant prélevé au TIOL majoré de 1,0 %. La facilité avait été entièrement utilisée au 31 décembre 2020, conformément au plan de financement de l'acquisition des activités liées aux services de retraite de MassMutual. Lifeco a l'intention de rembourser le montant prélevé en 2021.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de Lifeco et d'IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés de 2020 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débentures de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débentures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débentures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

La notation actuellement attribuée par S&P aux débentures de la Financière Power est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par DBRS aux débentures de la Financière Power est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les notations des débentures de Lifeco et IGM.

Gestion des risques

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. La Société, par l'intermédiaire de la Financière Power, détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Les comités de gestion des risques des conseils d'administration respectifs de Lifeco et d'IGM sont responsables de la surveillance de leurs risques. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci, incluant les comités de gestion des risques, et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour une description plus détaillée des risques liés à Lifeco et à IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société exercent une surveillance globale et ont la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat, en plus de se concentrer sur les risques opérationnels, principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.
- Le comité des ressources humaines évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société de même que les activités qu'exerce la Société comportent certains risques intrinsèques, dont ceux énumérés ci-dessous et d'autres risques présentés ailleurs dans le rapport de gestion, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le texte qui suit constitue une analyse de certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

La section qui suit présente les risques propres à la Société, y compris le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de la Société, incluant la Financière Power et les plateformes de placement. Pour une analyse portant précisément sur la gestion des risques au sein de Lifeco et d'IGM, se reporter aux parties B et C du présent rapport de gestion.

COVID-19

La Société gère les risques liés à la pandémie de COVID-19 au moyen de son cadre de gestion des risques existant. Au sein de Power Corporation et des sociétés de son groupe, la gestion de la sécurité et du bien-être des employés, le maintien de l'efficacité opérationnelle et de la prestation de services aux clients du groupe, l'évaluation des incidences sur le bénéfice, les liquidités et le capital, la planification en vue de différents scénarios éventuels et les communications avec les parties prenantes demeurent les priorités. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM et de GBL sont responsables des structures de gouvernance et des processus afin de superviser la gestion des risques et les incidences potentielles du ralentissement économique actuel ainsi que les autres conséquences possibles de la COVID-19. Pour obtenir une description plus détaillée des risques et des processus mis en place par Lifeco et IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

Les mesures suivantes ont été mises en œuvre par la Société en réponse à l'incidence de la COVID-19 sur la Société et ses employés :

- L'équipe de continuité des affaires, composée de gestionnaires des différents services, surveille activement la situation et ses effets sur les employés et les activités, conformément aux plus récentes directives des gouvernements.
- Une politique de télétravail a été mise en œuvre pour l'ensemble des employés. Tous les déplacements d'affaires ont été suspendus, et les réunions se font de façon virtuelle.
- Conformément à la priorité que s'est donnée la Société de veiller à la santé et au bien-être des employés, des communications et des mises à jour fréquentes sont transmises aux employés, y compris des communications sur les risques liés aux technologies et à l'information.
- Le plan et l'échéancier pour le retour des employés dans les bureaux de la Société seront gérés de façon prudente en fonction de nombreux facteurs, y compris les directives de la santé publique et des gouvernements.

La Société surveille ses liquidités et son capital. Au 31 décembre 2020, la Société détenait un montant de 1,2 G\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, incluant des titres à revenu fixe et des sommes détenues par la Financière Power, et n'avait aucune dette importante arrivant à échéance à court terme.

La capacité de la Société, en tant que société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de ceux qu'elle reçoit de ses principales sociétés en exploitation, de ses plateformes de placement et de ses autres investissements. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, de même qu'à des directives particulières des organismes de réglementation durant la pandémie de COVID-19. Globalement, les communications relatives à la réglementation avec les filiales réglementées de Lifeco ont quelque peu diminué, reflétant les conditions plus stables. Toutefois, les organismes de réglementation continuent de surveiller l'incidence de la pandémie afin de s'assurer que les entreprises réglementées maintiennent des liquidités et un capital suffisants. Lifeco se conforme aux directives des organismes de réglementation suivantes :

- Au Canada, le 13 mars 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a indiqué qu'il s'attendait à ce que les banques canadiennes et les assureurs canadiens suspendent les rachats d'actions et n'augmentent pas les versements de dividendes.
- Au Royaume-Uni, la Prudential Regulatory Authority (la PRA) a communiqué avec toutes les compagnies d'assurance en mars et avril 2020 afin de leur rappeler de gérer leurs ressources financières avec prudence pour s'assurer de respecter leurs engagements envers les titulaires de polices et d'en maintenir la sécurité et la viabilité, ainsi que pour s'assurer que tout dividende consenti soit prudent, qu'il cadre avec leur tolérance au risque et qu'il se base sur une analyse de divers scénarios, y compris ceux qui sont très pessimistes.
- En Irlande, la banque centrale d'Irlande (la CBI) est d'avis que, comme l'incidence de la COVID-19 demeure incertaine, les compagnies d'assurance devraient, à l'heure actuelle, reporter tout paiement de dividendes ou toute transaction similaire jusqu'au moment où elles seront en mesure d'établir avec davantage de certitude leurs prévisions à l'égard des coûts et des produits à venir. La CBI a indiqué qu'elle continuera d'évaluer sa position en fonction des directives régulièrement émises par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles et le Comité européen du risque systémique.

Les filiales d'IGM sont également assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences imposées par les organismes de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité de la filiale en exploitation à verser des dividendes.

La déclaration et le versement de dividendes par la Société au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de son conseil d'administration et dépendent de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation, de ses plateformes de placement et de ses autres investissements, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Cette dernière sera tributaire de la durée de la pandémie de COVID-19, de même que de la gravité et de la durée de ses répercussions financières. Bien qu'il ne puisse y avoir de certitude, si la pandémie régresse et que les mesures prises par les gouvernements mènent à une reprise financière mondiale soutenue dans un délai raisonnable, la Société ne s'attend pas à ce qu'il y ait une incidence négative sur sa capacité à verser des dividendes aux niveaux actuels.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent incertaines pour l'instant. Bien que les conditions se soient stabilisées, les gouvernements et les banques centrales des territoires où la Société et ses filiales en exploitation exercent leurs activités ont mis en place et prolongé plusieurs des mesures introduites plus tôt en 2020 afin de gérer les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19. Toutefois, l'intensité et la durée de la récession, le déploiement et l'efficacité des vaccins et la durabilité et l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales demeurent inconnus. Il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de cette situation, tout comme son incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation pour les périodes futures.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique découle de prises de décisions inefficaces et de stratégies inadéquates ou d'un manque de réactivité face aux changements majeurs au sein de l'environnement d'affaires, y compris les manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou aux changements à la réglementation. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille et aux acquisitions futures possibles de la Société.

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de la Société en matière d'investissement est incertaine du fait qu'elle nécessite l'existence d'occasions intéressantes, qu'elle doit être réalisée au moment opportun et qu'elle nécessite l'exercice d'un jugement professionnel. L'approche de la Société consiste à surveiller, par l'entremise du conseil d'administration, ses sociétés en exploitation et ses participations dans l'objectif de générer, à long terme, une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes. La Société cherche à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Le chef de la direction a la responsabilité d'élaborer les plans stratégiques proposés de la Société, en tenant compte des occasions et des risques émergents, en vue de créer une croissance rentable soutenue et de la valeur à long terme pour la Société, ainsi que de mettre en œuvre les plans stratégiques approuvés. Le conseil d'administration a la responsabilité d'approuver les buts et les objectifs à long terme de la Société et d'approuver les plans stratégiques élaborés par le chef de la direction, après avoir évalué les options possibles. Également, le conseil d'administration surveille la mise en œuvre, par la haute direction, des plans approuvés, évalue l'atteinte des buts et des objectifs de la Société, révisé et approuve, au moins une fois par année, le plan financier de la direction en plus d'examiner et d'approuver les transactions importantes et les décisions stratégiques en matière de gestion du capital qui concernent la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elle ne puisse, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.

La capacité de Power Corporation, à titre de société de portefeuille, à s'acquitter de ses obligations, notamment à l'égard du paiement des intérêts et d'autres charges d'exploitation et du versement des dividendes, à faire des acquisitions ainsi qu'à tirer parti des occasions d'amélioration qui se présentent ou qui seraient souhaitables dans l'avenir, dépend généralement des dividendes de ses principales filiales et de ses autres placements ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Le versement de dividendes aux actionnaires de Power Corporation dépend de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales, des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Le paiement d'intérêts et le versement de dividendes par les principales filiales de la Société sont assujettis à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation (se reporter à l'analyse détaillée figurant dans la section COVID-19).

La Société effectue certains placements, par l'entremise de ses plateformes de placement, dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides. Ces placements peuvent offrir des rendements potentiels relativement élevés, mais ils peuvent également être exposés à un niveau de risque relativement plus élevé. De temps à autre, il pourrait être dans l'intérêt de la Société de liquider ces placements. Cependant, il est possible qu'il n'y ait pas de marché pour la vente de titres de sociétés fermées et de titres illiquides et que la Société ne soit pas en mesure de vendre ceux-ci à des prix acceptables et au moment opportun, ou même de les vendre tout simplement. L'illiquidité pourrait limiter la capacité de la Société à réaliser un rendement ou à diversifier son portefeuille de placement rapidement afin de réagir à l'évolution de la conjoncture. Dans certains cas, la Société pourrait également être limitée dans sa capacité à vendre ces titres pendant une période de temps donnée en vertu de contrats ou des lois applicables. Il est difficile d'évaluer les sociétés fermées étant donné qu'il existe un certain niveau d'incertitude relativement aux hypothèses utilisées afin d'établir la juste valeur de ces placements.

La Société et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, y compris par l'intermédiaire de la Financière Power, à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que du rendement des affaires de la Société et de ses filiales. Bien que la Société ait été en mesure d'avoir accès à des liquidités sur les marchés des capitaux par le passé, rien ne garantit qu'il en sera de même dans l'avenir. Si Power Corporation n'était pas en mesure de réunir suffisamment de capitaux à des conditions acceptables, cela pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur ses activités, ses perspectives, sa capacité à verser des dividendes, sa situation financière, ses occasions d'amélioration ou ses acquisitions.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 250 M\$ et d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Au 31 décembre 2020, un montant de 70 M€ (110 M\$ CA) avait été prélevé sur la marge de crédit engagée, et la marge de crédit non engagée n'avait pas été utilisée.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, disposent de marges de crédit engagées de 400 M\$ auprès de banques canadiennes et américaines (un montant de 372 M\$ était disponible au 31 décembre 2020). Après la clôture de l'exercice, Sagard 4 a conclu une facilité de crédit sans recours de 100 M€ portant intérêt au TIOL majoré de 1,70 %. La facilité de crédit est garantie par les actifs et les engagements non capitalisés de Sagard 4.

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt et la capitalisation des régimes de retraite (autres que ceux de Lifeco et d'IGM) représentent les seules obligations contractuelles importantes en matière de liquidités. Les instruments d'emprunt de la Financière Power ainsi que ceux détenus par les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont sans recours contre la Société.

	Paiements exigibles par période			Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
31 décembre 2020				
Débentures et autres instruments d'emprunt	320	367	1 688	2 375
Paiements de loyers futurs	20	43	112	175
Cotisations au titre des régimes de retraite	5	-	-	5
	345	410	1 800	2 555

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et leurs liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

Risque de crédit et risque de marché

Afin de conserver un niveau approprié de liquidité disponible, la Société maintient un portefeuille d'instruments financiers qui peuvent être composés d'une combinaison de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe, d'autres placements (incluant des titres de participation, des fonds d'investissement et des fonds de couverture) et de dérivés. La Société détient aussi, par l'entremise de la Financière Power et de ses plateformes de placement, des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse, de même que d'autres prêts. Ces placements sont exposés aux risques de crédit et de marché, tels qu'ils sont décrits ci-dessous.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.

Power Corporation et la Financière Power gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les plateformes de placement exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par le gouvernement canadien ou américain. La Société et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change et au risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats sur dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les instruments financiers détenus par les plateformes de placement comprennent d'autres prêts et sont assujettis au risque de crédit. Les plateformes de placement évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties, et l'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'une participation fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Société, de la Financière Power et des plateformes de placement sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des cours du change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation et la Financière Power peuvent, à l'occasion, conclure avec des institutions financières bien cotées des contrats de couverture. Au 31 décembre 2020, environ 4 % du montant de 1 226 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation et de la Financière Power étaient libellés en devises, soit 43 M\$ en dollars américains, 6 M\$ en euros et 3 M\$ en francs suisses. Au 31 décembre 2020, environ 78 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement étaient libellés en dollars canadiens (82 % au 31 décembre 2019).

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme étant disponibles à la vente. Par conséquent, les profits et les pertes latents sur ces placements, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Power Corporation détient aussi, par l'entremise de ses plateformes de placement, des placements dans des sociétés étrangères qui sont assujettis au risque de change. Ces fonds d'investissement présentent une diversification parmi le dollar américain, l'euro, le renminbi chinois et le dollar de Hong Kong, ce qui contribue à réduire la concentration du risque de change. Au 31 décembre 2020, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 103 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global. Les débentures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme étant disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les autres placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation.

Power Corporation détient également, par l'entremise de ses plateformes de placement, des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse qui sont assujetties au risque de prix. Au 31 décembre 2020, Sagard Holdings et Power Sustainable détenaient collectivement des actions de sociétés cotées en bourse d'un montant de 1 025 M\$ et des actions de sociétés fermées d'un montant de 985 M\$, en excluant les participations détenues dans des placements consolidés. Les plateformes de placement investissent de façon diversifiée au sein de trois régions économiques distinctes, soit l'Europe, l'Amérique du Nord et la Chine. Cette diversification permet d'éviter une concentration dans une seule économie.

Au 31 décembre 2020, l'incidence d'une perte de valeur de 10 % des autres placements, y compris ceux détenus par Sagard Holdings et Power Sustainable, se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente de 178 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global et par la comptabilisation d'un montant de 16 M\$ en résultat net.

Les cours des titres de participation des filiales et des placements de Power Corporation peuvent être volatiles et assujettis à de nombreux facteurs sur lesquels ces filiales n'exercent aucun contrôle. Les marchés des capitaux enregistrent à l'occasion d'importantes fluctuations des cours et des volumes qui influent sur les cours des titres de participation des filiales et des placements, mais qui ne sont pas souvent liées à la performance en matière d'exploitation, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives des sociétés en question. La volatilité des cours des titres de participation des filiales et des placements peut avoir une incidence sur la valeur de l'actif net publiée par la Société.

La gestion du risque lié aux instruments financiers de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019. Pour obtenir plus de détails sur la gestion des risques de Power Corporation, se reporter à la note 22 des états financiers consolidés de 2020 de la Société. Pour une description de la façon dont Lifeco et IGM gèrent le risque lié aux instruments financiers, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison d'erreurs commises par des personnes, de défaillances ou d'insuffisances des processus internes et des technologies, ou d'événements externes. Il comprend les risques liés aux fraudes internes et externes, aux pratiques inadéquates en matière de ressources humaines, aux erreurs d'exécution et de procédures, aux modèles, aux fournisseurs et aux tiers, à l'interruption des activités et à la cybersécurité, de même que le risque juridique et le risque lié à la non-conformité à la réglementation. Bien que le risque opérationnel ne puisse être complètement éliminé, les processus de gestion des risques de la Société sont conçus pour gérer ce risque de façon rigoureuse et diligente.

La Société gère le risque opérationnel en adoptant et en appliquant une série de politiques, de procédures et de pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, dont des politiques relatives aux ressources humaines et aux pratiques de rémunération, une politique de récupération de la rémunération pour tous les dirigeants, un code de conduite et de déontologie destiné aux employés, un code de conduite à l'intention des tiers, des procédures relatives à la continuité des activités, de la révision des opérations entre parties liées et d'autres lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. La Société a aussi établi divers contrôles aux fins de la présentation et de la communication de l'information financière et ces contrôles, qui font régulièrement l'objet de tests, peuvent contribuer à identifier et à atténuer les risques opérationnels.

Risque lié à la cybersécurité

La Société est exposée à des risques liés à la cybersécurité, en particulier les cybermenaces, qui comprennent, mais sans s'y limiter, les cyberattaques comme les intrusions informatiques, les virus informatiques, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle de nature exclusive ou sensible, ou d'autres brèches touchant le réseau ou la sécurité des technologies de l'information (TI). La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion relativement à de telles menaces, qui évoluent constamment. Par conséquent, les mesures de protection des TI de la Société sont surveillées et adaptées de façon continue afin de prévenir et de détecter les cyberattaques, puis de les résoudre. D'éventuelles perturbations des systèmes d'information ou brèches de sécurité pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou encore nuire à sa réputation.

Risque lié à la non-conformité à la réglementation

Le risque lié à la non-conformité à la réglementation correspond au risque que la Société ou ses employés ne se conforment pas aux exigences réglementaires en vigueur là où la Société exerce ses activités, tant au Canada que dans d'autres pays. Un grand nombre de lois, de règles et de réglementations gouvernementales, y compris en ce qui a trait à la présentation et à la communication de l'information financière, s'appliquent à la Société. L'interprétation de ces lois, règles et réglementations par la Société, les agences gouvernementales ou les tribunaux pourrait se traduire par des cas de non-conformité aux dispositions réglementaires et avoir une incidence défavorable sur la réputation de la Société, en plus d'entraîner des pénalités, des amendes et des sanctions ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. En plus d'être tenue de respecter ces lois, règles et réglementations, la Société doit aussi surveiller leur évolution de près, afin que toute modification à leur égard soit prise en compte dans la gestion de ses activités.

La Société s'assure que les incidences fiscales de toutes ses décisions stratégiques respectent ses obligations en matière de présentation de l'information juridique et fiscale en plus de prévoir les changements éventuels au cadre juridique actuel afin d'éviter tout risque de non-conformité qui pourrait avoir des incidences défavorables.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une activité entreprise par la Société soit perçue de manière négative par ses parties prenantes ou le public, que ce jugement soit fondé ou non, causant ainsi du tort à son image et se traduisant éventuellement par la perte d'activités commerciales, une capacité de financement limitée, des poursuites judiciaires ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. Le risque lié à la réputation peut découler de divers événements et est généralement associé à une gestion insuffisante d'un autre risque. Par exemple, le non-respect des lois et des règlements ainsi que des manquements aux obligations en matière de présentation et de communication de l'information financière peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'entreprise.

Le conseil d'administration de la Société a adopté un code de conduite et de déontologie (le code de conduite, qui inclut les directives de la Société en matière de conflits d'intérêts), de même qu'un code de conduite à l'intention des tiers, qui régissent la conduite des administrateurs, dirigeants et employés de la Société, ainsi que de ses consultants et fournisseurs. Le conseil d'administration de la Société s'assure de la conformité au code de conduite en collaboration avec le chef du contentieux et secrétaire de la Société, qui surveille la conformité au code de conduite. Les administrateurs et les employés de la Société sont tenus de confirmer une fois par année, et les dirigeants de la Société, une fois par trimestre, leur compréhension du code de conduite et leur accord à s'y conformer.

RISQUE LIÉ À LA DURABILITÉ

Le risque lié à la durabilité correspond au risque d'une perte éventuelle résultant de l'incapacité de la Société et de ses employés à identifier et à gérer les risques environnementaux et sociaux et les risques liés à la gouvernance, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière et la réputation de la Société.

Les risques environnementaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir le réchauffement et les changements climatiques, les déchets et la consommation d'énergie. Les risques sociaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir, pour les individus, des pratiques répréhensibles en matière de droits humains, de conditions de travail, de santé et de sécurité, de harcèlement, de diversité, de rémunération et d'avantages sociaux et de gestion des fournisseurs. Les risques liés à la gouvernance ont trait aux effets néfastes de pratiques contraires à l'éthique, comme la corruption, des conflits d'intérêts et une protection inadéquate des données.

S'appuyant sur une solide culture de gestion responsable, la Société suit les lignes directrices claires énoncées dans son code de conduite et de déontologie, lequel s'applique aux administrateurs, aux directeurs et aux employés de la Société, ainsi que dans son code de conduite à l'intention des tiers, lequel s'applique aux consultants et aux fournisseurs. La Société maintient aussi d'autres politiques, procédures et contrôles connexes, notamment un énoncé de responsabilité sociale, une politique environnementale, une politique anticorruption mondiale, une politique sur la protection des renseignements personnels et une politique sur le respect en milieu de travail.

La Société a adopté une approche équilibrée dans le cadre de l'exercice de ses activités et fournit à ses employés de la formation et des moyens d'acquérir des compétences afin que le risque lié à la durabilité soit identifié et géré conformément aux politiques et procédures. La fonction de surveillance de la gestion des risques du conseil d'administration prévoit notamment de veiller à ce que les risques environnementaux et sociaux importants et ceux liés à la gouvernance soient correctement identifiés et fassent l'objet d'une gestion et d'un suivi appropriés.

RISQUES ÉMERGENTS

Un risque émergent est un risque qui n'est pas actuellement bien compris et pour lequel l'incidence sur la stratégie et les résultats financiers sont difficiles à évaluer ou dont l'évaluation est en cours.

Surveiller les risques émergents est une composante importante de la gestion des risques. Power Corporation surveille activement les risques émergents grâce aux moyens suivants :

- Des examens et des analyses sont effectués au sein des conseils et des comités de ses sociétés en exploitation à l'échelle mondiale, par l'entremise desquels les dirigeants locaux décrivent les risques émergents de leurs environnements respectifs.
- L'équipe de la haute direction de la Société fait office de comité de gestion des risques de la Société. Les membres de l'équipe de la haute direction se rencontrent régulièrement afin d'identifier, d'analyser et d'examiner les risques de la Société et de mettre en œuvre des stratégies en vue d'atténuer ces risques.

Instruments financiers et autres instruments

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties consentantes, ce montant reposant sur le cours du marché, lorsqu'il est disponible. Les justes valeurs représentent les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.
- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Dans certains cas, il se peut que les données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans un des niveaux de la hiérarchie a été déterminé en fonction du niveau le plus bas d'une donnée d'entrée importante par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'appréciation par la Société et ses filiales de l'importance d'une donnée d'entrée précise dans l'évaluation de la juste valeur requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou présentés à la juste valeur de la Société et de ses filiales. Le tableau présente de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux présentés à la juste valeur. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les intérêts à recevoir et les débiteurs, les avances consenties aux titulaires de polices, certains autres actifs financiers, les créanciers, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

Aux 31 décembre	2020		2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs				
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	102 782	102 782	85 845	85 845
Disponibles à la vente	11 897	11 897	12 028	12 028
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	2 095	2 095	1 314	1 314
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	10 697	10 697	9 925	9 925
Disponibles à la vente	1 839	1 839	1 474	1 474
Immeubles de placement	6 270	6 270	5 887	5 887
Fonds détenus par des assureurs cédants	16 188	16 188	6 661	6 661
Instruments dérivés	973	973	474	474
Actifs au titre des cessions en réassurance	130	130	127	127
Autres actifs	980	980	1 490	1 490
	153 851	153 851	125 225	125 225
Actifs présentés à la juste valeur				
Obligations				
Prêts et créances	23 348	26 545	17 372	19 344
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Prêts et créances	32 546	34 607	30 461	31 420
Actions				
Disponibles à la vente ^[1]	124	124	150	150
Fonds détenus par des assureurs cédants	137	137	80	80
	56 155	61 413	48 063	50 994
Total	210 006	215 264	173 288	176 219
Passifs				
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	9 145	9 145	1 656	1 656
Instruments dérivés	1 270	1 270	1 410	1 410
Autres passifs	311	311	430	430
	10 726	10 726	3 496	3 496
Passifs présentés à la juste valeur				
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 174	6 345	6 914	6 997
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	756	1 013	683	856
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours	13 299	15 206	9 255	10 595
Dépôts et certificats	2 246	2 246	886	887
Autres passifs	951	951	838	838
	23 426	25 761	18 576	20 173
Total	34 152	36 487	22 072	23 669

[1] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés de 2020 de la Société pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2020.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Power Corporation	21	1	1	11	2	2
Financière Power	23	3	3	23	6	6
Lifeco	30 121	829	(392)	21 634	451	(930)
IGM	2 273	38	3	2 608	15	(2)
Autres filiales	260	102	88	288	-	(12)
	32 677	972	(298)	24 553	472	(938)
	32 698	973	(297)	24 564	474	(936)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 8,1 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes, d'une augmentation liée à certaines opérations sur titres adossés à des prêts hypothécaires dont le règlement reste à venir (les titres liés à des opérations n'ayant pas encore été annoncées) et d'une hausse des contrats de change à terme relativement à la transaction avec MassMutual. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la valeur de marché des instruments en position de profit) a augmenté pour s'établir à 973 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 474 M\$ au 31 décembre 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens et à une augmentation de la valeur des droits d'achat détenus par Power Sustainable visant l'acquisition d'actions supplémentaires de Lion.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par Lifeco et IGM.

Se reporter à la note 26 des états financiers consolidés de 2020 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Arrangements hors bilan

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Se reporter aussi à la note 32 des états financiers consolidés de 2020 de la Société.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter également à la partie B du présent rapport de gestion et à la note 32 des états financiers consolidés de 2020 de la Société.

Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Se reporter également aux parties B et C du présent rapport de gestion et à la note 31 des états financiers consolidés de 2020 de la Société.

Engagements et obligations contractuels

	Paiements exigibles par période				Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non définie	
Power Corporation ^{[1][2]}	111	3	654	609	1 377
Financière Power	14	3	254	-	271
Lifeco	3 361	1 896	7 803	-	13 060
IGM	2 658	4 701	2 253	-	9 612
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et écritures liées à la consolidation	1 575	412	809	18	2 814
Total	7 719	7 015	11 773	627	27 134
Débetures et autres instruments d'emprunt ^[3]	1 290	1 777	11 079	-	14 146
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 543	4 610	21	-	6 174
Dépôts et certificats	2 277	3	1	-	2 281
Obligations locatives ^[4]	136	397	635	-	1 168
Obligations d'achat ^[5]	262	112	37	-	411
Cotisations au titre des régimes de retraite ^[6]	348	-	-	-	348
Engagements contractuels ^{[1][7]}	1 863	116	-	627	2 606
Total	7 719	7 015	11 773	627	27 134

[1] Une tranche de 531 M\$ correspond à des engagements en cours de la Société visant à faire des versements en capital futurs à des fonds d'investissement. Le montant et le moment exacts de chaque versement en capital ne peuvent être déterminés.

[2] Comprend des débetures de 650 M\$ de la Société.

[3] Se reporter aux notes 14 et 15 des états financiers consolidés de 2020 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

[4] Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés de 2020 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

[5] Les obligations d'achat correspondent aux engagements de Lifeco visant l'achat de biens et services, principalement liés aux services d'information, ainsi qu'aux contrats de construction et d'achat de turbines liés à des projets éoliens en cours d'aménagement de Potentia.

[6] Les cotisations au titre des régimes de retraite comprennent les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes de retraite à cotisations définies ainsi qu'aux avantages postérieurs à l'emploi et elles sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà d'un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour prévoir le moment des cotisations futures.

[7] Une tranche de 1 990 M\$ correspond à des engagements pris par Lifeco. Ces engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard de transactions d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et aux lignes directrices de Lifeco, et doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

Impôt sur le bénéfice (base non consolidée)

Au 31 décembre 2020, la Société disposait, conjointement avec la Financière Power, de pertes autres qu'en capital de 937 M\$ (soit un montant de 860 M\$ à l'égard duquel les avantages n'ont pas été comptabilisés) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2028 et 2040.

Au 31 décembre 2020, la Société disposait, conjointement avec la Financière Power, de pertes en capital de 227 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés et qui peuvent être utilisées pour une durée indéfinie pour contrebalancer les gains en capital.

De plus, au 31 décembre 2020, les différences temporaires déductibles dont les avantages n'ont pas été comptabilisés se chiffraient à 393 M\$.

Transactions avec des parties liées

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions qui incluent des engagements en capital dans des fonds d'investissement, le versement d'honoraires liés au rendement et d'honoraires de gestion de base à des filiales du groupe et l'octroi de prêts à des employés. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Dans le cours normal de leurs activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre respective de prestations d'assurance collective et de services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs; ii) la distribution de produits d'assurance; iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Canada Vie. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

En octobre 2017, IGM et une filiale de Power Corporation ont obtenu des décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu, qui permettaient des transactions de consolidation des pertes fiscales, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales pouvaient être acquises par IGM. La Société a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales devant être réalisée pendant ce programme. Les 31 décembre 2020 et 2019, IGM a acquis des actions de sociétés ayant généré des pertes fiscales. Les avantages tirés de ces ententes de consolidation des pertes fiscales ont pris fin le 31 décembre 2020.

Le 13 février 2020, la Société et la Financière Power ont complété la réorganisation. Se reporter à la section Faits saillants de 2020 pour obtenir plus de détails.

En lien avec la réorganisation, Pansolo, une société contrôlée par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais, a acheté six millions d'actions privilégiées participantes le 12 février 2020. Se reporter à la section Faits saillants de 2020 pour obtenir plus de détails.

Le 31 décembre 2020, Power Corporation a annoncé avoir complété une réorganisation interne du capital social de la Financière Power, dont l'objectif était de simplifier davantage la structure d'entreprise de la Société. À la suite de la réorganisation interne, la Société détient directement la totalité des actions ordinaires de la Financière Power (certaines de ces actions ordinaires étaient auparavant détenues par une filiale en propriété exclusive de la Société). En avril, en juillet et en octobre 2020, la Financière Power a avancé des montants totalisant 996 M\$ à la Société en échange de billets ne portant pas intérêt remboursables sur demande pour financer ce qui serait autrement sa distribution régulière déclarée sur ses actions ordinaires. Le 31 décembre 2020, la Financière Power a déclaré des dividendes de 1 328 M\$ sur ses actions ordinaires, dont une tranche de 996 M\$ a été utilisée pour contrebalancer les billets à payer par la Société.

En 2020, Lifeco a complété la vente de GLC à Mackenzie et l'acquisition de la totalité des fonds propres de Personal Capital, y compris la participation de 24,8 % détenue par IGM. De plus, Lifeco et Mackenzie ont acquis conjointement une participation ne donnant pas le contrôle dans Northleaf. Se reporter également à la section Faits saillants de 2020, de même qu'à la note 30 des états financiers consolidés de 2020 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider ou à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, les évaluations de la juste valeur, la perte de valeur de placements, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs. Ces éléments sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés de 2020 de la Société.

CONSOLIDATION

La direction de la Société consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités pertinentes des filiales ou d'autres entités structurées afin d'en tirer des rendements variables. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un tel contrôle existe. Elles exercent également leur jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société ou ses filiales peuvent user de leur pouvoir afin d'influer sur les rendements variables.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un contrôle conjoint ou une influence notable existe.

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

Évaluation

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de Lifeco. Les actuaires nommés par les filiales de Lifeco ont la responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir adéquatement les obligations de Lifeco à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures et qui nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou des clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement des instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés de 2020 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations. Se reporter également à la partie B du présent rapport de gestion.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La valeur comptable des actifs financiers reflète la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité prises en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Société et ses filiales s'appuient.

La variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance a une influence majeure sur la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur de ces passifs, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites ci-après.

a) Obligations et prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente

La juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché généralement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, les méthodes d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Ces méthodes prennent en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

b) Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

c) Prêts hypothécaires rechargeables à la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, un modèle d'évaluation interne est utilisé, lequel est fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus et tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

d) Obligations et prêts hypothécaires et autres prêts classés comme prêts et créances

La juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts classés comme prêts et créances qui est présentée est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

e) Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de Lifeco lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses locatives, les taux de location, les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, de capitalisation réversifs et de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

PERTE DE VALEUR DE PLACEMENTS

Les placements sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, d'une faillite ou d'une défaillance, ainsi que d'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés s'être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un placement ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le cours de marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés qui sont classés comme prêts et créances, des provisions sont établies ou des pertes de valeur sont inscrites dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde à la valeur nette de réalisation. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le cours de marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur nette de réalisation. Lorsque des obligations disponibles à la vente sont considérées comme dépréciées, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur les instruments d'emprunt disponibles à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. De plus, les intérêts courus ne sont plus comptabilisés sur les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, et les intérêts courus antérieurs sont repris dans les produits de placement nets.

Des pertes de valeur relatives aux actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les produits de placement nets si la perte est significative ou prolongée. Toute perte de valeur subséquente est comptabilisée directement dans les produits de placement nets.

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations définies. Le passif au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

- La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.
- Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.
- Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont compris dans les charges d'exploitation et frais administratifs.
- Les réévaluations représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation, et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.
- L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).
- Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Impôt exigible

L'impôt exigible sur le bénéfice est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Changements de méthodes comptables

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société depuis le 31 décembre 2019, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

La Société a adopté les modifications à portée limitée des normes IFRS pour IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

La Société surveille activement les modifications aux normes IFRS proposées et publiées par l'IASB dans le but d'évaluer leur incidence éventuelle sur la Société.

Modifications comptables futures

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications éventuelles proposées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur leurs états financiers consolidés lorsqu'elles entreraient en vigueur.

Norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 17 – Contrats d'assurance	En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage au sujet des modifications ciblées d'IFRS 17, dont une proposition de report de la date d'entrée en vigueur de la norme. En juin 2020, l'IASB a finalisé les modifications à IFRS 17, confirmant notamment la date d'entrée en vigueur de la norme, soit le 1^{er} janvier 2023. De plus, l'IASB a confirmé le report de l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, au 1^{er} janvier 2023, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes. L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour Lifeco, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance et un plan de projet formels et à laquelle sont dédiées des ressources considérables. Lifeco a constitué une équipe qui travaille sur la mise en œuvre, qui comprend la préparation des systèmes d'information financière et des processus de présentation de l'information en vertu d'IFRS 17, l'élaboration de politiques et la gestion de l'exploitation et du changement. Cette équipe surveille également les faits nouveaux provenant de l'IASB et de divers groupes sectoriels où Lifeco est représentée. Lifeco continue de progresser dans la mise en œuvre de son plan, les principales décisions relatives aux politiques étant bien avancées et l'implantation de la solution technologique a grandement progressé. IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente trois nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance : le modèle général d'évaluation, la méthode de la répartition des primes et la méthode des honoraires variables. Selon IFRS 17, en ce qui concerne le modèle général d'évaluation et la méthode des honoraires variables, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total : a) des flux de trésorerie d'exécution : les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; b) de la marge sur services contractuels : le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. En vertu d'IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour refléter la valeur temps de l'argent dans les flux de trésorerie d'exécution doit être fondé sur les caractéristiques du passif. Il s'agit d'un changement important par rapport à IFRS 4 et à la MCAB, selon lesquelles le taux d'actualisation était basé sur les courbes de rendement des actifs connexes à ces passifs (se reporter aux principales méthodes comptables de la Société, à la note 2 des états financiers). Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance (y compris les incidences des nouvelles affaires) est reflété dans la comptabilisation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance, puis comptabilisé en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis. Selon IFRS 17, Lifeco doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. Lifeco doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de clôture, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude relative aux flux de trésorerie et aux taux d'actualisation. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, Lifeco s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont Lifeco comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états des résultats, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance sont présentés et publiés dans les états financiers, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, Lifeco surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et les informations à fournir connexes. Lifeco continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial.

Norme	Sommaire des modifications futures
Incidence actuelle d'IFRS 9 – Instruments financiers	En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplace IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : ■ Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. ■ Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle actuel fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers. ■ Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité. En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour atténuer la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Les deux options sont : ■ <i>Approche du report</i> : permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance. ■ <i>Approche par superposition</i> : permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. La Société est admissible à cette modification et elle applique l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17. Les informations fournies pour l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la Société incluent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. La Société et Lifeco continuent d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17. GBL (détenue par l'entremise de Parjointco), une entreprise contrôlée conjointement, n'est pas admissible à l'exemption et a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a décidé de continuer d'appliquer IAS 39 aux résultats de GBL.
IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels	En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Ces modifications précisent les coûts à inclure pour déterminer si un contrat est déficitaire. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, mais une application anticipée est permise. La Société et ses filiales évaluent actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications.
IFRS 16 – Contrats de location	En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, qui permettent aux preneurs de bénéficier d'une exemption facultative de déterminer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification du contrat de location. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020, mais une application anticipée est permise. La Société et ses filiales ne s'attendent pas à ce que cette modification ait une incidence importante sur les états financiers.
IFRS 9 – Instruments financiers; IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation; IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir; IFRS 4 – Contrats d'assurance; et IFRS 16 – Contrats de location	En août 2020, l'IASB a publié la phase 2 de son projet sur la réforme des taux d'intérêt de référence, dans le cadre duquel des modifications à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 ont été publiées. Ces modifications prévoient une mesure d'allègement à l'égard de l'incidence des réévaluations sur les instruments financiers, ainsi que la cessation des relations de couverture découlant de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment son remplacement par un autre taux d'intérêt de référence. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, mais une application anticipée est permise. La Société et ses filiales surveillent le processus de réforme des taux d'intérêt de référence et ont mis en place un programme interne pour assurer la transition complète vers d'autres taux de référence d'ici la fin de 2021. La transition vers d'autres taux de référence ne devrait pas avoir d'incidence sur la stratégie de gestion des risques de la Société et de ses filiales, et celles-ci ne s'attendent pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence importante sur les états financiers.

Contrôles et procédures de communication de l'information

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2020, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2020.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

En tant que société de gestion et de portefeuille, la Société gère ses activités par l'intermédiaire de ses participations dans des entreprises ayant chacune leur propre équipe de direction. Par conséquent, la direction de la Société s'appuie sur les attestations déposées par la direction de Lifeco et d'IGM conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, ainsi que sur un processus de sous-attestation de la direction de ses autres filiales et entités émettrices importantes afin de prendre des décisions à l'égard des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2020, suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 31 décembre 2020.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 31 décembre 2020.

LIMITATION DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 décembre 2020, la direction de Lifeco a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, les politiques et les procédures de MassMutual, que Lifeco a acquise le 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, Lifeco a engagé des charges d'acquisition de 52 M\$ après impôt (40 M\$ US après impôt), qui sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés des résultats. Puisque l'acquisition a eu lieu le 31 décembre 2020, les activités réassurées n'ont pas fourni d'apport au bénéfice de 2020. Au 31 décembre 2020, le total estimatif des actifs et du goodwill acquis se chiffrait à 115 169 M\$. Le total estimatif des passifs s'établissait à 112 232 M\$, et l'évaluation finale des actifs acquis et des passifs repris devrait être complétée en 2021.

Corporation Financière Power

La Financière Power se fonde sur certains des documents d'information continue déposés par Power Corporation du Canada aux termes d'une dispense des obligations prévues dans le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le Règlement 51-102) en vertu de l'article 13.1 du Règlement 51-102 et comme le prévoit la décision de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario datée du 19 janvier 2021 concernant la Financière Power et Power Corporation. Les informations suivantes sont présentées en plus des exigences relatives à cette décision.

Au 31 décembre 2020	Lifeco	IGM	Activités propres ^[1]	Incidence de la consolidation	Total Financière Power	Total Power Corporation
Total de l'actif	600 490	16 062	24 904	(19 553)	621 903	629 104
Total du passif	573 475	11 019	2 492	(26)	586 960	590 371

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020	Financière Power	Power Corporation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 141	1 982

[1] Inclut les activités d'investissement de la Financière Power, y compris ses placements dans Portag3 I, Portag3 II et Wealthsimple.

AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA FINANCIÈRE POWER

Actions privilégiées de premier rang émises et en circulation

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Série A ^[i]	4 000 000	100	4 000 000	100
Série D ^[ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série E ^[ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
Série F ^[ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série H ^[ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série I ^[ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
Série K ^[ii]	10 000 000	250	10 000 000	250
Série L ^[ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
Série O ^[ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série P ^[ii]	8 965 485	224	8 965 485	224
Série Q ^[ii]	2 234 515	56	2 234 515	56
Série R ^[ii]	10 000 000	250	10 000 000	250
Série S ^[ii]	12 000 000	300	12 000 000	300
Série T ^[ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
Série V ^[ii]	10 000 000	250	10 000 000	250
		2 830		2 830

Actions privilégiées de premier rang

[i] Les actions privilégiées de premier rang, série A, donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne des taux préférentiels de deux grandes banques à charte canadiennes. Ces actions sont rachetables au gré de la Financière Power au prix de 25,00 \$ par action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat.

[ii] Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Financière Power pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Financière Power, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat :

Actions privilégiées de premier rang		Dividendes en trésorerie payables trimestriellement (en \$/action)	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat (en \$/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe				
Série D,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,00
Série E,	5,25 %	0,328125	Actuellement rachetable	25,00
Série F,	5,90 %	0,368750	Actuellement rachetable	25,00
Série H,	5,75 %	0,359375	Actuellement rachetable	25,00
Série I,	6,00 %	0,375000	Actuellement rachetable	25,00
Série K,	4,95 %	0,309375	Actuellement rachetable	25,00
Série L,	5,10 %	0,318750	Actuellement rachetable	25,00
Série O,	5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série R,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,25
Série S,	4,80 %	0,300000	Actuellement rachetable	25,50
Série V,	5,15 %	0,321875	31 juillet 2022	26,00
À dividende non cumulatif, rajusté tous les 5 ans ^[1]				
Série P,	2,31 % ^[2]	0,144125	31 janvier 2021	25,00
Série T,	4,22 %	0,263438	31 janvier 2024	25,00
À dividende non cumulatif, à taux variable				
Série Q,	Bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois + 1,60 % ^{[2][3]}	Variable	31 janvier 2021	25,00

[1] Le taux de dividende sera rajusté à la première date de rachat par l'émetteur et tous les cinq ans par la suite pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré d'un écart de rajustement (1,60 % pour la série P et 2,37 % pour la série T). Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux variable, sous réserve de certaines conditions, à la première date de rachat et tous les cinq ans par la suite à un taux correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois majoré de l'écart de rajustement (série Q pour la série P et série U pour la série T) indiqué.

[2] En vertu des modalités régissant les actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série P (les actions de série P) et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux variable, série Q (les actions de série Q), les porteurs de 137 539 actions de série P ont choisi, le 1^{er} février 2021, de convertir leurs actions en actions de série Q, et les porteurs de 829 570 actions de série Q ont choisi de convertir leurs actions en actions de série P. Au 1^{er} février 2021, la Financière Power comptait 9 657 516 actions de série P et 1 542 484 actions de série Q. Le taux de dividende des actions de série P a été rajusté à un taux fixe de 1,998 % par année, soit un dividende en trésorerie de 0,124875 \$ par action, payable trimestriellement.

[3] Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang, série P, sous réserve de certaines conditions, à la première date de rachat et tous les cinq ans par la suite.

Principales données annuelles

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019	2018
Total des produits	64 616	48 841	48 098
Actif géré [en milliards]	1 142	941	860
Actif administré [en milliards]	2 195	1 823	1 571
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	1 994	1 108	1 287
Par action – de base	3,08	2,53	2,77
Par action – dilué	3,08	2,53	2,76
Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ^[1]	1 943	1 275	1 145
Par action – de base	3,00	2,92	2,46
Actif consolidé	629 104	477 250	452 303
Total des passifs financiers	38 275	26 355	26 056
Débtures et autres instruments d'emprunt	14 055	9 938	9 977
Fonds propres attribuables aux actionnaires	22 207	14 174	15 118
Valeur comptable par action participante	31,38	30,98	30,38
Nombre d'actions participantes en circulation [en millions]			
Actions privilégiées participantes	54,9	48,9	48,9
Actions comportant des droits de vote limités	622,4	377,6	417,1
Dividendes par action (déclarés)			
Actions participantes ^[2]	1,7900	2,0020	1,5045
Actions privilégiées de premier rang de Power Corporation			
Série 1986 ^[3]	1,0124	1,3824	1,2390
Série A	1,4000	1,4000	1,4000
Série B	1,3375	1,3375	1,3375
Série C	1,4500	1,4500	1,4500
Série D	1,2500	1,2500	1,2500
Série G	1,4000	1,4000	1,4000
Actions privilégiées de premier rang de la Financière Power			
Série A ^[4]	0,4839	0,6913	0,6301
Série D	1,3750	1,3750	1,3750
Série E	1,3125	1,3125	1,3125
Série F	1,4750	1,4750	1,4750
Série H	1,4375	1,4375	1,4375
Série I	1,5000	1,5000	1,5000
Série K	1,2375	1,2375	1,2375
Série L	1,2750	1,2750	1,2750
Série O	1,4500	1,4500	1,4500
Série P ^[5]	0,5765	0,5765	0,5765
Série Q ^[6]	0,5403	0,8125	0,7091
Série R	1,3750	1,3750	1,3750
Série S	1,2000	1,2000	1,2000
Série T ^[7]	1,0538	1,0538	1,0500
Série V	1,2875	1,2875	1,2875

[1] Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion. La définition des ajustements a été modifiée au premier trimestre de 2020. Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour en savoir davantage. Les montants comparatifs ont été retraités afin de refléter ce changement.

[2] Les données de 2019 comprennent le dividende déclaré par la Société le 12 décembre 2019 dans le cadre de la réorganisation.

[3] Les actions privilégiées de premier rang de série 1986 donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne des taux préférentiels de deux grandes banques à charte canadiennes.

[4] Les actions privilégiées de premier rang de série A donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne des taux préférentiels de deux grandes banques à charte canadiennes.

[5] Le 31 janvier 2021, les actions de série P ont fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2021, inclusivement. Le taux de dividende a été rajusté à 1,998 %, soit 0,124875 \$ par action. Les dividendes seront payables en trésorerie chaque trimestre.

[6] Les actions privilégiées de premier rang de série Q donnent droit à un dividende non cumulatif annuel, payable trimestriellement à un taux variable correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 1,60 %.

[7] Le 31 janvier 2019, les actions de série T ont fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2019. Le taux de dividende a été rajusté à 4,215 % (0,263438 \$ par action), payable trimestriellement en trésorerie.

Sommaire des résultats trimestriels

	2020				2019			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits ^[1]	17 954	14 682	20 631	11 349	11 729	15 422	3 824	17 866
Actif géré [en milliards]	1 142	990	942	879	941	916	907	904
Actif administré [en milliards]	2 195	1 860	1 855	1 699	1 823	1 781	1 751	1 731
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	623	505	666	200	179	359	278	292
Par action – de base ^[2]	0,92	0,75	0,99	0,36	0,42	0,84	0,64	0,63
Par action – dilué ^[2]	0,92	0,75	0,99	0,36	0,42	0,84	0,64	0,63
Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ^[3]	627	438	533	345	357	308	359	251
Par action – de base ^{[2][3]}	0,93	0,65	0,79	0,62	0,84	0,72	0,83	0,54
Ajustements ^{[3][4]}	(4)	67	133	(145)	(178)	51	(81)	41
Par action – de base ^[3]	(0,01)	0,10	0,20	(0,26)	(0,42)	0,12	(0,19)	0,09

[1] La baisse des produits au deuxième trimestre de 2019 était attribuable à l'incidence de la vente par Lifeco, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life.

[2] Au deuxième trimestre de 2019, en vertu de l'offre de PCC, Power Corporation a racheté environ 9,8 % de ses actions comportant des droits de vote limités émises et en circulation.

[3] Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action attribuables aux détenteurs d'actions participantes, ainsi que les ajustements et les ajustements par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion. La définition des ajustements a été modifiée au premier trimestre de 2020. Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour en savoir davantage. Les montants comparatifs ont été retraités afin de refléter ce changement.

[4] Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco, d'IGM et de GBL, ainsi que les ajustements de la Société :

	2020				2019			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Lifeco	7	99	105	(139)	(136)	23	(73)	39
IGM	(3)	(30)	4	(5)	(5)	1	(3)	2
GBL ^[1]	-	(2)	(3)	(1)	(15)	(4)	(5)	-
Placements alternatifs et autres placements	-	-	27	-	(16)	-	-	-
Activités propres	(8)	-	-	-	(6)	31	-	-
	(4)	67	133	(145)	(178)	51	(81)	41

[1] Telle qu'elle était présentée auparavant par Pargesa.

Bilans consolidés

[en M\$ CA]	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 4]	10 040	6 805
Placements [note 5]		
Obligations	138 027	115 245
Prêts hypothécaires et autres prêts	34 641	31 775
Actions	12 660	11 549
Immeubles de placement	6 270	5 887
Avances consenties aux titulaires de polices	8 387	8 601
	199 985	173 057
Fonds détenus par des assureurs cédants [note 6]	18 383	8 714
Actifs au titre des cessions en réassurance [note 12]	22 121	20 707
Instruments financiers dérivés [note 26]	973	474
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 7]	6 529	5 893
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations [note 8]	3 217	3 063
Autres actifs [note 9]	12 500	10 546
Actifs d'impôt différé [note 17]	1 082	802
Immobilisations incorporelles [note 10]	6 279	5 843
Goodwill [note 10]	13 963	10 324
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 11]	334 032	231 022
Total de l'actif	629 104	477 250
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance [note 12]	208 902	174 521
Passifs relatifs aux contrats d'investissement [note 12]	9 145	1 656
Obligations à l'égard d'entités de titrisation [note 13]	6 174	6 914
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation [note 14]	756	683
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 15]	13 299	9 255
Instruments financiers dérivés [note 26]	1 270	1 410
Autres passifs [note 16]	15 712	13 707
Passifs d'impôt différé [note 17]	1 081	1 497
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 11]	334 032	231 022
Total du passif	590 371	440 665
Fonds propres		
Capital social [note 18]		
Actions non participantes	956	960
Actions participantes	9 557	726
Bénéfices non distribués	8 651	10 780
Réserves	3 043	1 708
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	22 207	14 174
Participations ne donnant pas le contrôle [note 20]	16 526	22 411
Total des fonds propres	38 733	36 585
Total du passif et des fonds propres	629 104	477 250

Approuvé par le conseil d'administration,

Signé,

Siim A. Vanaselja
Administrateur

Signé,

R. Jeffrey Orr
Administrateur

États consolidés des résultats

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA, sauf les montants par action]	2020	2019
Produits		
Revenu-primés		
Primes brutes souscrites [note 12]	47 734	43 245
Primes cédées	(4 735)	(18 756)
Total des primes, montant net	42 999	24 489
Produits de placement nets [note 5]		
Produits de placement nets réguliers	6 354	6 455
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	5 792	6 987
Produits de placement nets	12 146	13 442
Honoraires	8 942	10 081
Autres produits	529	829
Total des produits	64 616	48 841
Charges		
Prestations aux titulaires de polices		
Montant brut [note 12]	39 605	37 769
Montant cédé	(2 946)	(2 916)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	36 659	34 853
Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement		
Montant brut	12 079	10 155
Montant cédé	(1 751)	(13 479)
Total des variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, montant net	10 328	(3 324)
Participations des titulaires de polices et bonifications	1 500	1 562
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	48 487	33 091
Commissions	3 439	3 480
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 23]	8 694	8 341
Charges financières [note 24]	555	544
Total des charges	61 175	45 456
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 441	3 385
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 7]	170	212
Bénéfice avant impôt	3 611	3 597
Impôt sur le bénéfice [note 17]	77	554
Bénéfice net	3 534	3 043
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle [note 20]	1 488	1 883
Détenteurs d'actions non participantes	52	52
Détenteurs d'actions participantes	1 994	1 108
	3 534	3 043
Bénéfice par action participante [note 29]		
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
- de base	3,08	2,53
- dilué	3,08	2,53

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]	2020	2019
Bénéfice net	3 534	3 043
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits (pertes) nets latents sur les placements disponibles à la vente		
Profits (pertes) latents	829	498
(Charge) économie d'impôt	(103)	(56)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(332)	(220)
Charge (économie) d'impôt	17	10
	411	232
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents	20	2
(Charge) économie d'impôt	(6)	1
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(21)	-
Charge (économie) d'impôt	6	-
	(1)	3
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger		
Profits (pertes) latents sur les conversions	122	(628)
(Charge) économie d'impôt	(7)	3
(Profits) pertes réalisés sur les conversions transférés en résultat net	-	(13)
Profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(90)	100
(Charge) économie d'impôt	12	(14)
	37	(552)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	389	448
(Charge) économie d'impôt	(9)	9
	380	457
Total des éléments qui pourraient être reclassés	827	140
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies [note 25]	(278)	(278)
(Charge) économie d'impôt	60	64
Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement [note 27]	11	-
(Charge) économie d'impôt	(1)	-
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(4)	(6)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(212)	(220)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	615	(80)
Bénéfice global	4 149	2 963
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle	1 496	1 754
Détenteurs d'actions non participantes	52	52
Détenteurs d'actions participantes	2 601	1 157
	4 149	2 963

États consolidés des variations des fonds propres

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 28]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au début de l'exercice	960	726	10 780	212	1 496	1 708	22 411	36 585
Bénéfice net	-	-	2 046	-	-	-	1 488	3 534
Autres éléments de bénéfice global	-	-	-	-	607	607	8	615
Bénéfice global	-	-	2 046	-	607	607	1 496	4 149
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans la Financière Power et émission d'actions comportant des droits de vote limités [notes 18 et 20]	-	8 687	(2 847)	66	647	713	(6 555)	(2)
Coûts de transaction connexes [note 20]	-	-	(46)	-	-	-	-	(46)
Incidence de la variation du pourcentage de détention sur la participation de Parjointco dans Pargesa [note 7]	-	-	19	-	-	-	-	19
Quote-part revenant à la Société des coûts de transaction connexes de Parjointco [note 7]	-	-	(23)	-	-	-	-	(23)
Émission d'actions privilégiées participantes [note 18]	-	206	-	-	-	-	-	206
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 18]	-	(110)	(83)	-	-	-	-	(193)
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(4)	-	-	-	-	-	-	(4)
Dividendes aux actionnaires	-	-	(52)	-	-	-	-	(52)
Actions non participantes	-	-	(1 211)	-	-	-	-	(1 211)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(926)	(926)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 19]	-	-	-	48	-	48	23	71
Options sur actions exercées	-	48	-	(36)	-	(36)	30	42
Autre incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	68	3	-	3	47	118
Solde à la fin de l'exercice	956	9 557	8 651	293	2 750	3 043	16 526	38 733

États consolidés des variations des fonds propres

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 28]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
[en M\$ CA]								
Solde au début de l'exercice	962	766	11 674	184	1 480	1 664	22 865	37 931
Bénéfice net	-	-	1 160	-	-	-	1 883	3 043
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	-	-	-	-	49	49	(129)	(80)
Bénéfice global	-	-	1 160	-	49	49	1 754	2 963
Offre publique de rachat importante visant les actions comportant des droits de vote limités [note 18]	-	(73)	(1 277)	-	-	-	-	(1 350)
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(2)	-	-	-	-	-	-	(2)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(52)	-	-	-	-	(52)
Actions participantes	-	-	(868)	-	-	-	-	(868)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(1 348)	(1 348)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 19]	-	-	-	32	-	32	29	61
Options sur actions exercées	-	33	-	(20)	-	(20)	17	30
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres ^[1]	-	-	143	16	(33)	(17)	(906)	(780)
Solde à la fin de l'exercice	960	726	10 780	212	1 496	1 708	22 411	36 585

[1] L'incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales se rapporte à l'incidence du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation par Lifeco et par la Financière Power en vertu de leurs offres publiques de rachat importantes, ainsi qu'à l'incidence de l'émission et du rachat d'actions ordinaires et privilégiées par des filiales (note 20).

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]	2020	2019
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	3 611	3 597
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements	(542)	(477)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	14 476	10 412
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	467	570
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	(1 629)	(900)
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(5 792)	(6 987)
Autres	(490)	406
	10 101	6 621
Activités de financement		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(926)	(1 349)
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 081)	(695)
	(2 059)	(2 096)
Émission de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités par la Société [note 18]	42	30
Actions privilégiées participantes par la Société [note 18]	206	-
Actions ordinaires et parts de fonds à durée de vie limitée, par des filiales	584	336
Rachat ou remboursement de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 18]	(193)	-
Actions comportant des droits de vote limités aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat importante [note 18]	-	(1 350)
Actions non participantes, par la Société	(4)	(2)
Actions ordinaires et parts de fonds à durée de vie limitée, par des filiales	(100)	(716)
Actions privilégiées, par des filiales	-	(150)
Contrepartie versée pour l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans la Financière Power, déduction faite des coûts de transaction	(48)	-
Augmentation des autres instruments d'emprunt de la Société [note 14]	63	37
Débtentures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 15]		
Émission de débtentures et de billets de premier rang	3 713	250
Remboursement de débtentures	(500)	(232)
Augmentation des autres instruments d'emprunt	980	109
Diminution des autres instruments d'emprunt	(131)	(121)
Remboursement d'obligations locatives [note 16]	(110)	(99)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 569	1 456
Remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(2 374)	(2 083)
	1 638	(4 631)
Activités d'investissement		
Ventes, remboursements ou échéances		
Obligations	23 248	25 860
Prêts hypothécaires et autres prêts	5 051	4 778
Actions	5 039	3 959
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	84	16
Acquisitions ou placements		
Obligations	(28 768)	(25 621)
Prêts hypothécaires et autres prêts	(5 395)	(5 691)
Actions	(5 377)	(3 610)
Entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	(304)	(130)
Acquisitions d'entreprises et acquisition d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis [note 3]	(1 197)	(172)
Vente d'une entreprise, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans une filiale [note 3]	75	-
Placement dans des immeubles de placement et autres	(871)	(867)
	(8 415)	(1 478)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(89)	(148)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 235	364
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 805	6 441
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	10 040	6 805
Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants		
Intérêts et dividendes reçus	5 252	5 765
Intérêts versés	670	686

Notes annexes aux états financiers consolidés

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)
M\$ = MILLIONS DE DOLLARS G\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Note 1	Renseignements sur la Société	94	Note 16	Autres passifs	148
Note 2	Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables	95	Note 17	Impôt sur le bénéfice	149
Note 3	Acquisitions d'entreprises, cessions et autres transactions	115	Note 18	Capital social	152
Note 4	Trésorerie et équivalents de trésorerie	119	Note 19	Rémunération fondée sur des actions	154
Note 5	Placements	120	Note 20	Participations ne donnant pas le contrôle	157
Note 6	Fonds détenus par des assureurs cédants	122	Note 21	Gestion du capital	159
Note 7	Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	123	Note 22	Gestion des risques	161
Note 8	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	125	Note 23	Charges d'exploitation et frais administratifs	175
Note 9	Autres actifs	126	Note 24	Charges financières	176
Note 10	Goodwill et immobilisations incorporelles	127	Note 25	Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	176
Note 11	Fonds distincts et autres entités structurées	130	Note 26	Instruments financiers dérivés	182
Note 12	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	134	Note 27	Évaluation de la juste valeur	186
Note 13	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	141	Note 28	Autres éléments de bénéfice global	192
Note 14	Déventures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	142	Note 29	Bénéfice par action	192
Note 15	Déventures et autres instruments d'emprunt sans recours	143	Note 30	Parties liées	193
			Note 31	Passifs éventuels	194
			Note 32	Engagements et garanties	195
			Note 33	Information sectorielle	196

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers consolidés :

Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Lumenpulse	Lumenpulse Group Inc.
China AMC	China Asset Management Co., Ltd.	Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie
Énergie Power	Corporation Énergie Power	MCAB	Méthode canadienne axée sur le bilan
Financière Power	Corporation Financière Power	Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	Pargesa	Pargesa Holding SA
Great-West Life & Annuity	Great-West Life & Annuity Insurance Company	Parjointco	Parjointco SA
IFRS	Normes internationales d'information financière	Parjointco Switzerland	Parjointco Switzerland SA
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.	Personal Capital	Personal Capital Corporation
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Portag3 I	Portag3 Ventures Limited Partnership
IntegraMed	IntegraMed America, Inc.	Portag3 II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
Irish Life	Irish Life Group Limited	Potentia	Potentia Renewables Inc.
Koho	Koho Financial Inc.	Power Corporation ou la Société	Power Corporation du Canada
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.	Putnam	Putnam Investments, LLC
		Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.

NOTE 1 Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada est une société cotée en bourse (TSX : POW; POW.PR.E) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et située au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

Le 17 mars 2021, le conseil d'administration de Power Corporation a approuvé les états financiers consolidés (les états financiers) de la Société au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de Power Corporation au 31 décembre 2020 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les états financiers regroupent les comptes de Power Corporation et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes intersociétés, ainsi que des ajustements liés à la consolidation.

Les états financiers de Power Corporation comprennent, sur une base consolidée, les résultats de la Financière Power, un émetteur assujéti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et de Lifeco et de la Financière IGM, toutes deux des sociétés ouvertes. Les montants présentés dans les bilans consolidés, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des fonds propres et les états consolidés des flux de trésorerie sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de Power Corporation sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

RÉORGANISATION

Le 13 février 2020, la Société et la Financière Power ont complété avec succès une opération de réorganisation (la réorganisation) aux termes de laquelle chacune des actions ordinaires de la Financière Power détenues par les porteurs autres que la Société et certaines de ses sociétés liées a été échangée contre 1,05 action comportant des droits de vote limités de la Société et 0,01 \$ en espèces.

La Société a acquis 238 693 580 actions ordinaires de la Financière Power et a émis 250 628 173 actions comportant des droits de vote limités au prix de 34,66 \$ par action comportant des droits de vote limités, pour une contrepartie totale de 8,7 G\$. Après la réalisation de la réorganisation, la Société détenait la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Financière Power, lesquelles ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto.

Le 12 février 2020, conformément au droit préférentiel de souscription en faveur des porteurs d'actions privilégiées participantes prévu dans ses statuts (le droit préférentiel de souscription), la Société a émis 6 006 094 actions privilégiées participantes aux porteurs ayant dûment exercé leur droit préférentiel de souscription, à un prix de 34,27 \$ par action privilégiée participante. Six millions de ces actions privilégiées ont été achetées par l'actionnaire de contrôle de la Société. Le droit préférentiel de souscription donnait aux porteurs d'actions privilégiées participantes le droit d'acquiescer auprès de la Société, au prorata, un nombre total d'actions privilégiées participantes qui correspondait à 12 % du nombre d'actions comportant des droits de vote limités émises dans le cadre de la réorganisation.

FILIALES

Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité; ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens; et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle énumérés précédemment ont changé.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette), des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), des variations des fonds propres des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus. Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la juste valeur par le biais du résultat net.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**PRINCIPALES FILIALES, ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES**

Les états financiers de Power Corporation comprennent les activités des filiales directes et indirectes et des participations dans les entreprises contrôlées conjointement ainsi que des entreprises associées suivantes :

				% de participation	
Sociétés	Classement	Pays de constitution	Principale activité	2020	2019
Activités propres					
Power Corporation du Canada	Société mère	Canada	Société de portefeuille		
China Asset Management Co., Ltd. ^[1]	Entreprise associée	Chine	Société de gestion d'actifs	27,8	27,8
Corporation Financière Power	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sociétés cotées en bourse					
Great-West Lifeco Inc. ^[2]	Filiale	Canada	Société de portefeuille spécialisée dans les services financiers	70,8	70,9
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Filiale	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Irish Life Group Limited	Filiale	Irlande	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Great-West Life & Annuity Insurance Company	Filiale	États-Unis	Services financiers	100,0	100,0
Personal Capital Corporation	Filiale	États-Unis	Services financiers	100,0	24,8
Putnam Investments, LLC ^[3]	Filiale	États-Unis	Services financiers	96,3	96,5
Société financière IGM Inc. ^[4]	Filiale	Canada	Gestion de patrimoine et d'actifs	66,0	66,0
IG Gestion de patrimoine	Filiale	Canada	Services financiers	100,0	100,0
Corporation Financière Mackenzie	Filiale	Canada	Gestion de placements	100,0	100,0
Northleaf Capital Group Ltd. ^[5]	Entreprise associée	Canada	Gestion de placements	70,0	-
Parjointco SA	Contrôle conjoint	Belgique	Société de portefeuille	50,0	50,0
Pargesa SA	Filiale	Suisse	Société de portefeuille	100,0	55,5
Groupe Bruxelles Lambert	Filiale	Belgique	Société de portefeuille	28,2	50,0
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres					
Capitaux durables Power Inc.	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	100,0	100,0
Potentia Renewables Inc.	Filiale	Canada	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Nautilus Solar Energy, LLC	Filiale	États-Unis	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Sagard Holdings Inc.	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	100,0	100,0
Wealthsimple Financial Corp. ^[6]	Filiale	Canada	Services financiers	74,9	84,9
Portag3 Ventures LP ^[7]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	100,0	100,0
Portag3 Ventures II LP ^[8]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	27,9	27,9
Sagard Credit Partners, LP	Filiale	Canada	Fonds de financement par crédit	18,0	18,0
Sagard Healthcare Royalty Partners, LP	Filiale	Îles Caïmans	Fonds de redevances	13,3	-
Sagard 4	Filiale	France	Fonds d'actions de sociétés fermées	38,2	-
Sagard NewGen	Filiale	France	Fonds d'actions de sociétés fermées	54,4	-
Entreprises autonomes					
Lumenpulse Group Inc.	Filiale	Canada	Énergie durable	60,5	60,5
Peak Achievement Athletics Inc.	Contrôle conjoint	Canada	Fabricant d'articles et de vêtements de sport	42,6	42,6
La Compagnie électrique Lion	Entreprise associée	Canada	Fabricant de véhicules sans émission	44,1	44,1

[1] Power Corporation et Placements Mackenzie détiennent chacune une participation de 13,9 % dans China AMC.

[2] La Financière Power et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 66,8 % et de 4,0 % dans Lifeco.

[3] Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 96,5 % du total des actions en circulation.

[4] La Financière Power et la Canada Vie détiennent des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans la Financière IGM.

[5] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. Détenue par l'entremise d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Mackenzie et à 20 % par Lifeco.

[6] La Financière Power, Portag3 et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 18,7 %, de 14,8 % et de 41,4 % dans Wealthsimple.

[7] La Financière Power détient une participation de 63,0 % dans Portag3, et Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portag3.

[8] La Financière Power, Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 7,7 % dans Portag3 II, et Sagard Holdings Inc. détient une participation de 4,7 % dans Portag3 II.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES**

La Société a adopté les modifications à portée limitée des normes IFRS pour IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

INCIDENCE DE LA COVID-19 SUR LES ESTIMATIONS, LES HYPOTHÈSES ET LES JUGEMENTS IMPORTANTS

L'écllosion de la nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme la « COVID-19 », a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. Les marchés boursiers ont particulièrement été volatils, subissant des reculs importants et rapides au cours du premier trimestre de 2020. Les marchés ont cependant montré des signes de reprise durant le reste de l'exercice 2020.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent incertaines pour l'instant. Bien que les conditions se soient stabilisées, les gouvernements et les banques centrales des territoires où la Société et ses filiales en exploitation exercent leurs activités ont mis en place et prolongé plusieurs des mesures introduites plus tôt en 2020 afin de pallier les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19. Toutefois, l'intensité et la durée de la récession, le déploiement et l'efficacité des vaccins et la durabilité et l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales demeurent inconnus. Il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de cette situation, tout comme son incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation pour les périodes futures.

Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence de la conjoncture actuelle sur les marchés mondiaux du crédit, des actions, des immeubles de placement et des changes, ainsi que de l'incidence, en ce qui concerne Lifeco, des conditions actuelles liées aux résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

La correction de valeur pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de Lifeco, est tributaire des notations des placements. Lifeco a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Le jugement de la direction est requis lorsqu'il s'agit d'établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers. Compte tenu de l'évolution rapide des marchés, les variations des notations de tiers pourraient accuser un retard par rapport aux nouveaux développements concernant la conjoncture actuelle.

La juste valeur des placements, l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

En raison de l'incertitude entourant la conjoncture actuelle, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations faites dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS**

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants ont été portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont énumérés ci-dessous et sont décrits dans les notes annexes aux présents états financiers. Ils comprennent notamment :

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Évaluation du contrôle	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société a la capacité de diriger les activités pertinentes des filiales ou d'autres entités structurées afin d'en tirer des rendements variables. Faire preuve de jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société peut user de son pouvoir en vue d'influer sur les rendements variables.	s.o.
Juste valeur des actifs et des passifs acquis	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises nécessite l'exercice du jugement.	3
Évaluation de l'influence notable et du contrôle conjoint	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société exerce une influence notable sur les politiques opérationnelles et financières de l'entité, ou si le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes.	s.o.
Classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Direction de Lifeco	Déterminer si les contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.	12
Évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement en vertu de la MCAB	Direction de Lifeco	Déterminer les hypothèses actuarielles, notamment celles portant sur les taux d'intérêt, l'inflation, le comportement des titulaires de polices et les taux de mortalité et de morbidité des titulaires de polices.	12
Correction de valeur pour pertes de crédit futures, incluse dans certains passifs relatifs aux contrats d'assurance	Direction de Lifeco	La correction de valeur pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est tributaire des notations des placements. Lifeco a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Le jugement est requis lorsqu'il s'agit d'établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.	12
Juste valeur des instruments financiers	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les données d'entrée relatives à la juste valeur pour établir la juste valeur des instruments financiers, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.	27
Juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables	Direction de Lifeco	Des modèles d'évaluation internes sont utilisés pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Les évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie projetés liés aux actifs et des taux d'actualisation.	5
Juste valeur des immeubles de placement	Direction de Lifeco	Des services d'évaluation indépendants qualifiés sont utilisés pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, lesquels requièrent l'utilisation d'hypothèses nécessitant des jugements et des estimations. Les évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales du marché.	5
Comptabilisation et évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, et évaluation ultérieure	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer les synergies et les avantages futurs dans le cadre de regroupements d'entreprises aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, de même que déterminer la valeur recouvrable. La détermination de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (auxquelles sont affectés le goodwill et les immobilisations incorporelles) repose sur des méthodes d'évaluation qui exigent l'utilisation d'estimations.	3, 10

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Détermination des groupes d'unités génératrices de trésorerie	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les groupes d'unités génératrices de trésorerie constituant le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.	10
Évaluation des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Direction de la Société et direction de ses filiales	Formuler les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations définies relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants aux régimes concernés et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré.	25
Comptabilisation et évaluation des charges d'impôt et des actifs et passifs d'impôt	Direction de la Société et direction de ses filiales	Interpréter les lois et règlements de nature fiscale dans les territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités afin de déterminer les charges d'impôt ainsi que la valeur comptable des actifs et passifs d'impôt.	17
Recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs.	17
Comptabilisation et évaluation des provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer si un événement antérieur donnera lieu à une sortie de ressources économiques dans le but de régler l'obligation. Faire preuve de jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels afin d'établir la meilleure estimation de la provision à la date de clôture.	31
Décomptabilisation des prêts hypothécaires titrisés	Direction d'IGM	Déterminer si les prêts hypothécaires titrisés doivent être décomptabilisés requiert l'exercice du jugement quant à la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.	13
Classement des achats et des ventes de placements de portefeuille dans les états des flux de trésorerie	Direction de Lifeco	Déterminer si les achats et les ventes de placements de portefeuille sont de nature à long terme, auquel cas ils seront comptabilisés dans les activités d'investissement dans les états consolidés des flux de trésorerie.	s.o.
Classement des produits et des charges dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers	Direction de Lifeco	Déterminer si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.	s.o.
Commissions de vente différées	Direction d'IGM	Déterminer si le client est le bénéficiaire ou le fonds et évaluer la recouvrabilité des commissions de vente différées.	9
Coûts d'acquisition différés	Direction de Lifeco	Déterminer si les coûts d'acquisition différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction de Lifeco détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif et qu'ils sont marginaux et liés à l'émission du contrat d'investissement.	9
Classement des participations ne donnant pas le contrôle dans les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds sont classées dans les passifs ou dans les fonds propres selon qu'il existe une obligation de distribuer les actifs nets résiduels aux participations ne donnant pas le contrôle lors de la liquidation sous forme de trésorerie ou d'un autre actif financier ou d'actifs remis en nature. Faire preuve de jugement pour déterminer ce que les documents constitutifs de chaque entité exigent ou permettent à cet égard.	16

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES****COMPTABILISATION DES PRODUITS**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen du taux d'intérêt effectif pour les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts évalués au coût amorti. Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit de la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, de la date d'avis ou de la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de fonds propres de sociétés fermées. Les produits d'intérêts et le revenu de dividendes sont comptabilisés dans les produits de placement nets des états consolidés des résultats (les états des résultats).

Lifeco

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de mortalité et de morbidité limités sont généralement comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les contrats de location comportant des hausses de loyers et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat. Les produits tirés des immeubles de placement sont inclus dans les produits de placement nets des états des résultats.

Les produits liés aux honoraires comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des actifs des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et les honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les produits liés aux honoraires sont comptabilisés au moment du transfert des services aux clients, au montant correspondant à la contrepartie attendue en échange des services promis.

Lifeco a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels Lifeco conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les produits liés aux honoraires sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

Financière IGM

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont tirés de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les produits tirés des honoraires de conseils financiers, des honoraires de gestion de placements et des honoraires d'administration connexes sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou des autres actifs sous services-conseils et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. Les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance sont aussi comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, tandis que les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont comptabilisés à la date de transaction.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de gestion de placements et aux services administratifs sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.

Les produits des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont inclus dans les honoraires des états des résultats.

Autres filiales

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont comptabilisés par les autres filiales lorsque le contrôle des biens est transféré au client ou lorsque les services lui sont fournis pour le montant qui reflète la contrepartie que la filiale s'attend à recevoir en échange des biens ou des services.

Les produits tirés des ventes d'électricité sont comptabilisés au moment de la livraison de l'électricité au point de raccordement du client et lorsqu'il n'existe aucune obligation non remplie susceptible d'empêcher le client d'accepter l'électricité. Les produits tirés des ventes d'électricité sont inclus dans les autres produits des états des résultats.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts bancaires à un jour et les dépôts à terme ainsi que les titres à revenu fixe dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins. Les découverts bancaires sont inclus dans les autres passifs.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**PLACEMENTS**

Les placements comprennent les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, les immeubles de placement et les avances consenties aux titulaires de polices de Lifeco. Les placements sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, ou encore comme des prêts et créances ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature des instruments ou selon les caractéristiques des placements. Actuellement, la Société et ses filiales ne détiennent aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable ou s'il est géré et que sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. En ce qui a trait à Lifeco, la variation de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est généralement compensée par la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits de placement.

Les placements dans les prêts hypothécaires et autres prêts sont initialement classés selon l'objectif du prêt à sa création.

Les placements dans les obligations (y compris les titres à revenu fixe), les prêts hypothécaires et autres prêts et les actions négociées activement sur un marché organisé ou dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ou encore classés comme disponibles à la vente, et sont comptabilisés à la date de la transaction. Les prêts hypothécaires rechargeables sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés (les bilans), et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes latents sont inscrits dans les autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes réalisés sont reclassés des autres éléments de bénéfice global vers les produits de placement nets dans les états des résultats lorsque le placement disponible à la vente est vendu ou déprécié.

Les placements dans les prêts hypothécaires et autres prêts et les obligations qui ne sont pas négociés activement sur un marché organisé sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit. Les produits d'intérêts reçus, les pertes de valeur et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits de placement nets dans les états des résultats.

Les immeubles de placement correspondent à des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital et dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme. Les immeubles qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme étant des biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de produits de placement nets dans les états des résultats.

Les avances consenties aux titulaires de polices de Lifeco sont classées dans les prêts et créances et sont évaluées au coût amorti. Le montant présenté au titre des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde du capital non remboursé de ces avances et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à la juste valeur.

Évaluation de la juste valeur

La valeur comptable des actifs financiers reflète la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité prises en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Société et ses filiales s'appuient.

La variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance a une influence majeure sur la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur de ces passifs, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites ci-après.

a) Obligations et prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente

La juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché généralement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, les méthodes d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Ces méthodes prennent en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

b) Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la Bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

c) Prêts hypothécaires rechargeables à la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, un modèle d'évaluation interne est utilisé, lequel est fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus et tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

d) Obligations et prêts hypothécaires et autres prêts classés comme prêts et créances

La juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts classés comme prêts et créances qui est présentée est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

e) Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de Lifeco lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses locatives, les taux de location, les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, de capitalisation réversifs et de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**Perte de valeur**

Les placements sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, d'une faillite ou d'une défaillance, ainsi que d'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés s'être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un placement ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le cours de marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés qui sont classés comme prêts et créances, des provisions sont établies ou des pertes de valeur sont inscrites dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde à la valeur nette de réalisation. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le cours de marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur nette de réalisation. Lorsque des obligations disponibles à la vente sont considérées comme dépréciées, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur les instruments d'emprunt disponibles à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. De plus, les intérêts courus ne sont plus comptabilisés sur les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, et les intérêts courus antérieurs sont repris dans les produits de placement nets.

Des pertes de valeur relatives aux actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les produits de placement nets si la perte est significative ou prolongée. Toute perte de valeur subséquente est comptabilisée directement dans les produits de placement nets.

Prêts de titres

Lifeco prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans les placements, car Lifeco conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont déduits de la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

BIENS IMMOBILIERS OCCUPÉS PAR LEUR PROPRIÉTAIRE ET IMMOBILISATIONS

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations comprennent les actifs au titre de droits d'utilisation.

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. Les immobilisations comprennent le matériel, les actifs de production d'énergie renouvelable, le mobilier et les agencements. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire, le matériel, les actifs de production d'énergie renouvelable, le mobilier et les agencements sont amortis selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit : i) biens immobiliers occupés par leur propriétaire (de 10 à 50 ans); et ii) immobilisations (de 3 à 25 ans).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis jusqu'à la fin de la durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation ou du contrat, selon la première éventualité, au moyen de la méthode linéaire. La dotation aux amortissements est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**CONTRATS DE LOCATION**

Au moment de la passation d'un contrat, la Société et ses filiales évaluent si le contrat est, ou contient, un contrat de location et, si c'est le cas, la Société et ses filiales comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant initial de l'obligation locative, ajusté du montant des paiements de loyers effectués à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, et d'une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement du bien sous-jacent ou à la remise en état du bien sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les biens occupés par leur propriétaire et les immobilisations, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation qui respectent la définition d'immeuble de placement, qui sont présentés dans les immeubles de placement et qui sont assujettis à la méthode comptable de la Société qui leur est associée.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas effectués à la date de début, déterminée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société ou de ses filiales est utilisé. Habituellement, le taux d'emprunt marginal est utilisé. L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges financières.

La Société et ses filiales ne comptabilisent pas les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives liés aux contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs à titre de charges, selon une méthode linéaire, sur la durée des contrats.

Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de location sont présentés dans les bilans. Les produits tirés de ces contrats de location ont été comptabilisés dans les états des résultats selon une méthode linéaire, sur la durée du contrat.

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur ont été classés à titre de contrats de location-financement. Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location-financement, l'investissement a été comptabilisé dans les bilans au titre des débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur. Une partie des paiements reçus du preneur a été comptabilisée dans les produits tirés des contrats de location-financement, et le reste a été porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement ont été comptabilisés dans les états des résultats à un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net dans le contrat de location-financement.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs comprennent les primes en voie de recouvrement, les débiteurs et les intérêts à recevoir, les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés, les commissions de vente différées et divers autres actifs, lesquels sont évalués au coût amorti.

Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés relatifs aux contrats d'investissement et aux contrats de service sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat. Les coûts d'acquisition différés sont amortis selon une méthode linéaire sur la durée du contrat, mais pas au-delà de 20 ans.

Commissions de vente différées

Les commissions sont versées au titre des ventes de produits de placement lorsqu'IGM perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Lorsqu'IGM perçoit des honoraires auprès d'un client, les commissions versées au titre des ventes de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, qui est d'au plus sept ans. IGM examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui indiquent une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, IGM effectue notamment le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente de produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE**

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente s'il a été établi que leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Le groupe destiné à être cédé est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé et qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites pour ces actifs et ces passifs dans la présente note, avant que l'ensemble du groupe destiné à être cédé ne soit évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs. Toute perte de valeur au titre du groupe destiné à être cédé est portée en réduction de la valeur comptable de la partie du groupe destiné à être cédé, selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés et qui sont classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans. Les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels et celle de certains contrats conclus avec les clients et des conventions d'achat d'électricité. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen au moins une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation, et la période et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit : i) technologie et logiciels (de 3 à 10 ans); ii) immobilisations liées aux contrats conclus avec les clients (de 7 à 30 ans); et iii) conventions d'achat d'électricité (20 ans).

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce et les appellations commerciales, certains contrats conclus avec les clients, les contrats de gestion de fonds communs de placement et la tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée en fonction d'une analyse de tous les facteurs pertinents et lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**FONDS DISTINCTS**

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes sont assumés par les titulaires de polices et ils sont présentés séparément dans les bilans. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les produits de placement et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT**Classement des contrats**

Si un contrat comporte un risque d'assurance significatif, les produits de Lifeco sont classés lors de la prise d'effet du contrat à titre de contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Il existe un risque d'assurance important lorsque Lifeco accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que Lifeco ne sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Se reporter à la note 12 pour une analyse du risque d'assurance de Lifeco.

Si un contrat ne comporte pas un risque d'assurance significatif, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Lifeco n'a classé aucun contrat à titre de contrat d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient significatif. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de la prise d'effet du contrat demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix des marchandises, taux de change ou notation de crédit. Se reporter à la note 22 pour une analyse de la gestion des risques de Lifeco.

Évaluation

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de Lifeco. Les actuaires nommés par les filiales de Lifeco ont la responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir adéquatement les obligations de Lifeco à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la MCAB, qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures et qui nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou des clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation et d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement des instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

CONTRATS DE RÉASSURANCE

Dans le cours normal des activités, Lifeco utilise des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques et elle fournit également de tels produits. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par Lifeco de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations, Lifeco demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des provisions sont constituées à l'égard des montants liés aux contrats de réassurance jugés irrécouvrables.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les contrats de réassurance sont des contrats d'assurance et sont classés conformément à ce qui est décrit dans la section Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de la présente note. Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du contrat de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par Lifeco au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et la perte de valeur est comptabilisée dans les états des résultats.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les états des résultats immédiatement à la date de l'achat, en vertu de la MCAB.

Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs sont effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

FONDS DÉTENUS PAR DES ASSUREURS CÉDANTS ET FONDS DÉTENUS EN VERTU DE CONTRATS DE RÉASSURANCE

Sur le plan de l'actif, les fonds détenus par des assureurs cédants sont des actifs qui seraient normalement payés à Lifeco, mais qui sont retenus par le cédant afin de réduire le risque de crédit potentiel. Dans certaines formes de contrats de réassurance, il est d'usage pour le cédant de retenir des montants selon la méthode des fonds retenus afin de couvrir les passifs relatifs aux contrats d'assurance ou d'investissement cédés. En ce qui concerne les actifs sous forme de fonds retenus dans les cas où Lifeco gère le portefeuille d'actifs sous-jacents, Lifeco conserve le risque de crédit. Le solde des fonds retenus dont Lifeco assume le risque de crédit est évalué à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents et la variation de cette juste valeur est comptabilisée dans les produits de placement nets. Se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les fonds détenus par des assureurs cédants qui sont gérés par Lifeco. Les autres fonds détenus par des assureurs cédants constituent des obligations générales du cédant et sont affectés en garantie des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris des cédants. Les actifs sous forme de fonds retenus liés à ces contrats n'ont pas de date d'échéance fixe, leur libération reposant habituellement sur le règlement différé des passifs relatifs aux contrats d'assurance correspondants.

Sur le plan du passif, les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance se composent essentiellement de montants retenus par Lifeco relativement à des activités cédées et comptabilisés selon la méthode des fonds retenus. Lifeco retient des actifs liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés afin de réduire le risque de crédit.

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES

Les prestations aux titulaires de polices comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie, les versements à l'échéance, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres-décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements à l'échéance et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

DÉCOMPTABILISATION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS

IGM conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans ses bilans. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.

Si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à un actif financier est cédée, IGM décomptabilise l'actif financier. Les profits ou les pertes ainsi que les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont inscrits dans les produits de placement nets des états des résultats.

Si la totalité ou la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents est conservée, les actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et les transactions sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les débentures de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières des états des résultats. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est expirée ou annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les créiteurs, les dividendes et les intérêts à verser et les provisions au titre des produits différés sont évalués au coût amorti. Les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement sont amorties selon une méthode linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient comptabilisés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la Société ou ses filiales ont une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à la date de clôture. La Société comptabilise une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration aura lieu.

Les parts de fonds à durée de vie limitée se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société. Ces parts de fonds ont une durée de vie fixe maximale déterminée, et la Société a une obligation de distribuer les participations résiduelles du fonds aux porteurs du fonds, en fonction de leur quote-part des fonds propres, sous forme de trésorerie ou d'autres actifs financiers, à la fin de la durée de vie du fonds. Les parts rachetables de fonds se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société qui ont une clause de rachat prévoyant la remise, par la société, de liquidités ou d'autres actifs financiers aux porteurs de parts sur réception d'un avis de rachat. Les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds sont classées à titre de passifs financiers et sont comptabilisées à la juste valeur. Les variations de la valeur sont comptabilisées dans les états des résultats dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations définies. Le passif au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.

Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont compris dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les réévaluations représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation, et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

La charge d'impôt sur le bénéfice de la période représente la somme de l'impôt sur le bénéfice exigible et de l'impôt sur le bénéfice différé. L'impôt sur le bénéfice est comptabilisé dans les états des résultats à titre de charge ou d'économie, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ne sont pas comptabilisés dans les états des résultats (soit dans les autres éléments de bénéfice global, soit directement dans les fonds propres), auquel cas l'impôt sur le bénéfice est aussi comptabilisé dans les autres éléments de bénéfice global ou directement dans les fonds propres.

Impôt exigible

L'impôt exigible sur le bénéfice est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société et ses filiales utilisent des produits financiers dérivés en guise d'instruments de gestion des risques pour couvrir ou gérer leurs produits et leurs positions d'actif, de passif et de fonds propres. Les politiques de la Société et de ses filiales interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur, puis comptabilisés dans les bilans. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents liés à la juste valeur dépend de la désignation ou non des instruments dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits de placement nets des états des résultats. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les instruments dérivés sont évalués en tenant compte des opérations et d'autres données sur le marché, lorsque cela est possible, y compris les données d'entrée sur le marché utilisées dans des modèles, les cotes des courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés aux fins de l'évaluation des instruments dérivés, leur sélection est faite en fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix au sein du marché. En général, la Société et ses filiales utilisent un modèle similaire lorsque les instruments évalués présentent des similitudes. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données d'entrée, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix du marché, les courbes de rendement et de crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données d'entrée.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions rigoureuses en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas remplies, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il existe une relation de couverture, la Société et ses filiales documentent toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que leurs objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elles emploient pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés qui sont utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans, à des engagements fermes précis ou à des opérations prévues. La Société et ses filiales déterminent aussi, tant au moment de la mise en place de la couverture que de façon continue par la suite, si les instruments dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. L'efficacité de la couverture est évaluée chaque trimestre au moyen de tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, ou d'une partie identifiée d'un tel actif, passif ou engagement ferme, imputable à un risque particulier et pouvant avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert est comptabilisée dans les produits de placement nets. Par conséquent, toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits de placement nets.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie imputable à un risque particulier lié à un actif ou à un passif comptabilisé, ou à une transaction prévue hautement probable, et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie cumulés dans les autres éléments de bénéfice global sont comptabilisés dans les produits de placement nets au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie sont immédiatement reclassés des autres éléments de bénéfice global vers les produits de placement nets lorsque l'opération prévue n'a pas lieu ou s'il n'est plus prévu qu'elle ait lieu.

Couvertures d'investissements nets

Les couvertures d'investissements nets sont utilisées pour couvrir l'exposition aux variations de la quote-part de l'entité présentant l'information financière dans l'actif net d'un établissement à l'étranger. En ce qui a trait aux couvertures d'investissements nets, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et seront reclassés en résultat net lors de la décomptabilisation des investissements.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**DÉRIVÉS INCORPORÉS**

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie du contrat hôte d'une manière similaire à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un cours de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et aux caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur par le biais des états des résultats. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

FONDS PROPRES

Les actions privilégiées sont classées dans les fonds propres si elles ne sont pas remboursables ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Société et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des bénéfices non distribués, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice.

Les réserves sont composées de la rémunération fondée sur des actions et des autres éléments de bénéfice global. La réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions représente l'acquisition des droits liés aux options, moins les options exercées. Les autres éléments de bénéfice global représentent le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des écarts actuariels liés aux régimes de retraite, des profits et des pertes latents sur les placements disponibles à la vente, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement, ainsi que la quote-part des autres éléments de bénéfice global des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la proportion des fonds propres attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les options attribuées aux employés de la Société et de ses filiales sont évaluées à la juste valeur à la date de l'octroi. La charge de rémunération est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées, augmentant du même montant la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions. Lorsque les options sur actions sont exercées, le produit reçu et le montant enregistré dans la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions sont inclus dans le capital social de l'entité qui émet les actions correspondantes.

La Société et ses filiales comptabilisent un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement et des régimes d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats, déduction faite des couvertures connexes, et un passif est comptabilisé dans les bilans sur la période d'acquisition des droits. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, les variations étant comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**ÉCART DE CHANGE**

Dans le cadre de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à diverses monnaies fonctionnelles. Les états financiers de la Société sont préparés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités au cours du change en vigueur aux dates de clôture en ce qui a trait aux éléments monétaires et au cours du change en vigueur à la date de transaction en ce qui concerne les éléments non monétaires. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change réalisés et latents sont inclus dans les produits de placement nets.

Conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger

Les établissements à l'étranger sont des filiales, des entreprises contrôlées conjointement, des entreprises associées ou des unités d'exploitation dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien. Les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates de clôture, et tous les produits et toutes les charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés aux investissements nets de la Société dans ses établissements à l'étranger sont présentés à titre de composantes des autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes de change latents sont comptabilisés proportionnellement en résultat net lors de la cession d'un établissement à l'étranger.

BÉNÉFICE PAR ACTION PARTICIPANTE

Le bénéfice de base par action participante est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action participante est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action participante, sauf que le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation sont ajustés pour inclure l'incidence dilutive potentielle des options sur actions en circulation octroyées par la Société et ses filiales, telle qu'elle est déterminée par la méthode du rachat d'actions.

CHIFFRES COMPARATIFS

En 2020, la Société a modifié la présentation de son information sectorielle pour refléter la réorganisation et la stratégie de la Société. Auparavant, les résultats de la Financière Power, y compris ses activités propres, étaient présentés séparément par la Société. Depuis la réorganisation, les activités propres de la Société et de la Financière Power sont gérées conjointement et sont présentées sur une base combinée au titre des activités propres. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres sont présentées séparément, ce qui est conforme à la structure de gestion et de supervision. Les chiffres comparatifs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à la présentation pour l'exercice considéré (note 33).

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, Lifeco a scindé les activités de son exploitation européenne en deux activités distinctes : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net ni sur les flux de trésorerie de la Société, mais a entraîné des modifications des chiffres comparatifs (notes 12 et 22).

Au cours de l'exercice, la Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin que les éléments présentés soient conformes à la présentation pour l'exercice considéré. Les débentures et autres instruments d'emprunt ont été ventilés dans les bilans pour faire une distinction entre ceux émis par la Société et ceux émis par les filiales et qui sont sans recours contre la Société. Les flux de trésorerie connexes compris dans les activités de financement ont aussi été ventilés dans les états des flux de trésorerie. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le total de l'actif, du passif, des fonds propres, du bénéfice net ni des flux de trésorerie de la Société.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES**

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications éventuelles proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur leurs états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur.

Norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 17 – Contrats d'assurance	En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage au sujet des modifications ciblées d'IFRS 17, dont une proposition de report de la date d'entrée en vigueur de la norme. En juin 2020, l'IASB a finalisé les modifications à IFRS 17, confirmant notamment la date d'entrée en vigueur de la norme, soit le 1^{er} janvier 2023. De plus, l'IASB a confirmé le report de l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, au 1^{er} janvier 2023, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes. L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour Lifeco, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance et un plan de projet formels et à laquelle sont dédiées des ressources considérables. Lifeco a constitué une équipe qui travaille sur la mise en œuvre, qui comprend la préparation des systèmes d'information financière et des processus de présentation de l'information en vertu d'IFRS 17, l'élaboration de politiques et la gestion de l'exploitation et du changement. Cette équipe surveille également les faits nouveaux provenant de l'IASB et de divers groupes sectoriels où Lifeco est représentée. Lifeco continue de progresser dans la mise en œuvre de son plan, les principales décisions relatives aux politiques étant bien avancées et l'implantation de la solution technologique a grandement progressé. IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente trois nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance : le modèle général d'évaluation, la méthode de la répartition des primes et la méthode des honoraires variables. Selon IFRS 17, en ce qui concerne le modèle général d'évaluation et la méthode des honoraires variables, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total : a) des flux de trésorerie d'exécution : les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; b) de la marge sur services contractuels : le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. En vertu d'IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour refléter la valeur temps de l'argent dans les flux de trésorerie d'exécution doit être fondé sur les caractéristiques du passif. Il s'agit d'un changement important par rapport à IFRS 4 et à la MCAB, selon lesquelles le taux d'actualisation était basé sur les courbes de rendement des actifs connexes à ces passifs (se reporter aux principales méthodes comptables de la Société, à la note 2 des présents états financiers). Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance (y compris les incidences des nouvelles affaires) est reflété dans la comptabilisation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance, puis comptabilisé en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis. Selon IFRS 17, Lifeco doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. Lifeco doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de clôture, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude relative aux flux de trésorerie et aux taux d'actualisation. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, Lifeco s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont Lifeco comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états des résultats, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance sont présentés et publiés dans les états financiers, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, Lifeco surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et les informations à fournir connexes. Lifeco continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Norme	Sommaire des modifications futures
Incidence actuelle d'IFRS 9 – Instruments financiers	En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplace IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : ■ Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. ■ Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle actuel fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers. ■ Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité. En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée <i>Application d'IFRS 9, Instruments financiers et d'IFRS 4, Contrats d'assurance</i>, propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour atténuer la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Les deux options sont : ■ <i>Approche du report</i> : permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance; ■ <i>Approche par superposition</i> : permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. La Société est admissible à cette modification et elle applique l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17. Les informations fournies pour l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la Société incluent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. La Société et Lifeco continuent d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17. GBL (détenue par l'entremise de Parjointco), une entreprise contrôlée conjointement, n'est pas admissible à l'exemption et a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a décidé de continuer d'appliquer IAS 39 aux résultats de GBL.
IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels	En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Ces modifications précisent les coûts à inclure pour déterminer si un contrat est déficitaire. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, mais une application anticipée est permise. La Société et ses filiales évaluent actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications.
IFRS 16 – Contrats de location	En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, qui permettent aux preneurs de bénéficier d'une exemption facultative de déterminer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification du contrat de location. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020, mais une application anticipée est permise. La Société et ses filiales ne s'attendent pas à ce que cette modification ait une incidence importante sur les états financiers.
IFRS 9 – Instruments financiers; IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation; IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir; IFRS 4 – Contrats d'assurance; et IFRS 16 – Contrats de location	En août 2020, l'IASB a publié la phase 2 de son projet sur la réforme des taux d'intérêt de référence, dans le cadre duquel des modifications à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 ont été publiées. Ces modifications prévoient une mesure d'allègement à l'égard de l'incidence des réévaluations sur les instruments financiers, ainsi que la cessation des relations de couverture découlant de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment son remplacement par un autre taux d'intérêt de référence. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, mais une application anticipée est permise. La Société et ses filiales surveillent le processus de réforme des taux d'intérêt de référence et ont mis en place un programme interne pour assurer la transition complète vers d'autres taux de référence d'ici la fin de 2021. La transition vers d'autres taux de référence ne devrait pas avoir d'incidence sur la stratégie de gestion des risques de la Société et de ses filiales. La Société et ses filiales ne s'attendent pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence importante sur les états financiers.

NOTE 3 Acquisitions d'entreprises, cessions et autres transactions**LIFECO****Acquisition des activités liées aux services de retraite de MassMutual**

Le 31 décembre 2020, Great-West Life & Annuity a complété l'achat, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance, des activités liées aux services de retraite de la Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual). Lifeco a pris la responsabilité des facteurs financiers et des risques liés aux activités réassurées.

Lifeco a payé à MassMutual une commission de réassurance de 2 937 M\$ (2 312 M\$ US), déduction faite des ajustements au fonds de roulement, et a financé la transaction au moyen de la trésorerie existante, de la dette à court terme et de titres d'emprunt à long terme de 1 973 M\$ (1 500 M\$ US) émis le 17 septembre 2020 (note 15). Les actifs acquis, les passifs repris et la commission de réassurance payée à la clôture de cette transaction sont assujettis à des ajustements ultérieurs. Le tableau suivant présente, au 31 décembre 2020, les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris :

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 594
Obligations	12 006
Prêts hypothécaires	2 326
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 928
Goodwill	2 827
Autres actifs	403
Actifs d'impôt différé	300
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	84 785
	115 169

Passifs repris

Passifs relatifs aux contrats d'assurance	22 316
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	4 984
Autres passifs	147
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	84 785
	112 232

Actifs nets acquis	2 937

La comptabilisation de l'acquisition n'était pas encore complétée au 31 décembre 2020, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 31 décembre 2020 se fondent sur la meilleure estimation actuelle de Lifeco en ce qui concerne la répartition du prix d'achat. L'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'achat devraient être finalisées en 2021. Au 31 décembre 2020, les montants provisoires au titre des immobilisations incorporelles n'avaient pas été déterminés et évalués séparément parmi les actifs inclus dans la répartition du prix d'achat, car l'évaluation était toujours en cours.

Par conséquent, l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis, qui représente un goodwill d'un montant de 2 827 M\$ (2 226 M\$ US) à la date d'acquisition, sera ajusté au cours des périodes ultérieures. Le goodwill représente les synergies ou les avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition des activités liées aux services de retraite de MassMutual. Ces synergies constituent des occasions intéressantes en matière de dépenses et de produits et devraient avoir une incidence favorable sur le bénéfice.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, Lifeco a engagé des coûts d'acquisition de 66 M\$ (51 M\$ US), lesquels sont inclus dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats.

Puisque l'acquisition a eu lieu le 31 décembre 2020, les activités réassurées n'ont pas fourni d'apport au bénéfice de 2020.

Étant donné que le mode de présentation de l'information financière de MassMutual était différent de celui de Lifeco, les données complémentaires sur les produits et le bénéfice net pro forma de l'entité regroupée, établies comme si la date d'acquisition pour le regroupement d'entreprises avait été la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière annuelle, n'ont pas été incluses car il est impraticable de les fournir.

NOTE 3 Acquisitions d'entreprises, cessions et autres transactions (suite)**Acquisition de Personal Capital Corporation**

Le 17 août 2020, Great-West Life & Annuity a complété l'acquisition de la totalité des fonds propres de Personal Capital, un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique à des conseils personnalisés fournis par des conseillers. Avant que l'acquisition ne soit complétée, IGM détenait une participation de 24,8 % dans Personal Capital (environ 21,7 % après dilution). La transaction découle d'un processus d'enchères mené par Personal Capital et les actionnaires autres qu'IGM.

La participation dans Personal Capital était auparavant comptabilisée par IGM selon la méthode de la mise en équivalence. Une fois cette transaction complétée, la Société a obtenu le contrôle de Personal Capital par l'intermédiaire de Lifeco, et un profit de 37 M\$ a été comptabilisé dans la quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, en raison de la réévaluation à la juste valeur de la participation précédente d'IGM dans Personal Capital à la date d'acquisition du contrôle (note 7).

Le tableau suivant présente, au 31 décembre 2020, les montants attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 17 août 2020 :

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie et équivalents de trésorerie	36
Goodwill	718
Immobilisations incorporelles	294
Actifs d'impôt différé	43
Autres actifs	40
	1 131

Passifs repris et contrepartie éventuelle

Autres passifs	33
Contrepartie éventuelle	26
	59

Actifs nets acquis	1 072

Au cours du quatrième trimestre de 2020, Lifeco a essentiellement finalisé son évaluation exhaustive de la juste valeur des actifs nets acquis auprès de Personal Capital et de la répartition du prix d'acquisition. Par conséquent, le goodwill initial de 954 M\$, comptabilisé à la suite de l'acquisition de Personal Capital le 17 août 2020 et présenté dans la note Acquisitions d'entreprises, cessions et autres transactions des états financiers consolidés intermédiaires non audités au 30 septembre 2020, a été ajusté au quatrième trimestre de 2020. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités au 30 septembre 2020, principalement au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles, de la contrepartie éventuelle et des ajustements des actifs d'impôt différé acquis.

Le tableau suivant présente la variation, du 30 septembre 2020 au 31 décembre 2020, de la valeur comptable du goodwill à l'acquisition.

Goodwill auparavant présenté au 30 septembre 2020	954
Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles	(294)
Comptabilisation et évaluation de la contrepartie éventuelle	26
Ajustement des actifs d'impôt différé et autres ajustements	32
Goodwill présenté au 31 décembre 2020	718

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets et correspond aux synergies des avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition de Personal Capital. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Les immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles liées aux contrats conclus avec les clients, la marque de commerce et les logiciels développés à l'interne.

NOTE 3 Acquisitions d'entreprises, cessions et autres transactions (suite)

La contrepartie d'achat a été ajustée, passant de 1 097 M\$ à 1 072 M\$ (soit de 825 M\$ US à 813 M\$ US). La valeur de 26 M\$ (20 M\$ US) de la contrepartie conditionnelle fondée sur une clause d'indexation représente la meilleure estimation de Lifeco, et ce montant pourrait augmenter pour atteindre jusqu'à 231 M\$ (175 M\$ US) si certains seuils liés à la croissance de l'actif géré définis dans la convention de fusion sont atteints. Cette contrepartie serait payable à la suite d'évaluations qui auront lieu d'ici au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022. Les variations futures de la juste valeur de l'évaluation de la contrepartie conditionnelle conformément à la convention de fusion seront comptabilisées dans l'état des résultats.

Étant donné que les résultats de l'entité n'ont pas eu d'incidence importante sur les résultats de la Société, les données complémentaires sur les produits et le bénéfice net pro forma de l'entité regroupée, établies comme si la date d'acquisition pour le regroupement d'entreprises avait été la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière annuelle, n'ont pas été incluses.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, Lifeco a engagé des coûts de transaction de 29 M\$ (22 M\$ US), lesquels sont inclus dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats.

Vente d'Irish Progressive Services International Limited

Le 4 août 2020, Irish Life a complété la vente d'Irish Progressive Services International Limited, une filiale en propriété exclusive de Lifeco dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance-vie, à un membre du groupe de sociétés FNZ. Lifeco a comptabilisé un profit net de 94 M\$ après impôt dans les états des résultats, incluant un profit à la réduction d'un régime de retraite et d'autres coûts de restructuration et de transaction. La valeur comptable et le bénéfice de cette activité ne sont pas significatifs pour la Société.

Entente de réassurance liée aux activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Le 24 janvier 2019, Great-West Life & Annuity a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec Protective Life Insurance Company (Protective Life) visant la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis. La transaction a été complétée le 1^{er} juin 2019.

Les passifs transférés et la commission de réassurance reçue à la clôture de cette transaction étaient assujettis à des ajustements ultérieurs. En octobre 2019, Protective Life a fourni à Lifeco sa liste d'ajustements proposés relativement aux passifs transférés, à laquelle Lifeco s'est officiellement objectée en décembre 2019. En novembre 2020, les parties sont parvenues à une entente et ont réglé des ajustements en trésorerie, ce qui n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société. Aucun autre ajustement n'est prévu.

LIFECO ET IGM**GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée**

Le 31 décembre 2020, Mackenzie, une filiale d'IGM, a acquis la totalité des actions ordinaires de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC), pour une contrepartie en trésorerie de 185 M\$. GLC était une filiale en propriété exclusive de Lifeco offrant principalement des services de gestion de placements auprès de la Canada Vie.

Dans le cadre d'une transaction distincte, la Canada Vie a fait l'acquisition des contrats de gestion de fonds liés à la marque privée Gamme de fonds Quadrus auprès de Mackenzie pour une contrepartie en trésorerie de 30 M\$. Mackenzie était auparavant le gestionnaire et le fiduciaire de la Gamme de fonds Quadrus. À la suite de la vente, Mackenzie continue d'offrir des services de placement et d'administration à la Gamme de fonds Quadrus.

Il s'agit d'une transaction entre parties liées, et les conseils d'administration de Lifeco et d'IGM ont constitué des comités d'administrateurs indépendants afin d'évaluer, de réviser et d'étudier les modalités proposées de la transaction et de faire des recommandations à l'égard de la transaction à leur conseil d'administration respectif.

Puisque la Société consolidait précédemment GLC par l'intermédiaire de Lifeco, la transaction n'a pas eu d'incidence sur les états des résultats ni sur les bilans.

KOHO FINANCIAL INC.

Le 1^{er} décembre 2020, Koho, une plateforme numérique canadienne offrant aux clients une expérience qui diffère de celle proposée par les banques traditionnelles, a complété une ronde de financement, menée par Drive Capital, et a ainsi obtenu 50 M\$ de nouveaux capitaux. Portag3 II a participé à cette ronde et a investi un montant additionnel de 12 M\$. La participation indirecte détenue par la Société a diminué, passant de 54,4 % à 48,7 % le 1^{er} décembre 2020. Parallèlement, la convention d'actionnaires a été modifiée, et la Société a déterminé qu'elle n'avait plus le contrôle de Koho, mais qu'elle exerçait une influence notable sur celle-ci et qu'elle comptabiliserait désormais cette participation en tant que participation dans une entreprise associée. Par conséquent, au quatrième trimestre, la Société a décomptabilisé les actifs et les passifs de Koho dans ses états financiers et a comptabilisé un profit de 90 M\$, qui est inclus dans les produits de placement nets de l'état des résultats.

NOTE 3 Acquisitions d'entreprises, cessions et autres transactions (suite)**POTENTIA RENEWABLES INC.**

Le 10 juin 2020, Potentia, une filiale indirecte en propriété exclusive de la Société, a acquis, auprès de Firelight Infrastructure Partners LP, une participation donnant le contrôle dans un portefeuille de projets d'énergie renouvelable en exploitation comprenant trois projets d'énergie solaire avec montage au sol en Ontario, d'une capacité totale de 43 mégawatts (MW), et quatre parcs éoliens en exploitation en Nouvelle-Écosse, d'une capacité totale de 24 MW.

Le tableau suivant présente, au 31 décembre 2020, les montants attribués aux actifs acquis et aux passifs repris le 10 juin 2020 :

Actifs acquis	
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	85
Immobilisations incorporelles (conventions d'achat d'électricité)	150
Goodwill	11
Autres actifs	9
	255
Passifs repris	
Autres instruments d'emprunt	145
Autres passifs	6
Passifs d'impôt différé	29
	180
Actifs nets acquis	75
Contrepartie	
Trésorerie, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	63
Participations ne donnant pas le contrôle, à la juste valeur	12
	75

Au cours du quatrième trimestre de 2020, Potentia a complété l'évaluation exhaustive de la juste valeur des actifs nets acquis et de la répartition du prix d'acquisition. Des ajustements ont été apportés au montant provisoire présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités au 30 septembre 2020, principalement au titre de l'évaluation des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations, des immobilisations incorporelles et de la comptabilisation des passifs d'impôt différé repris. Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net.

Étant donné que les résultats de l'entité n'ont pas eu d'incidence importante sur les résultats de la Société, les données complémentaires sur les produits et le bénéfice net pro forma de l'entité regroupée, établies comme si la date d'acquisition pour le regroupement d'entreprises avait été la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière annuelle, n'ont pas été incluses.

Acquisition d'actifs

En 2019, Potentia a fait l'acquisition d'actifs de production d'énergies éolienne et solaire en Amérique du Nord.

Le tableau suivant présente les montants attribués aux actifs acquis et aux passifs repris dans le cadre de ces acquisitions :

Actifs acquis	
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	208
Autres actifs	8
Immobilisations incorporelles	142
	358
Passifs repris	
Autres instruments d'emprunt	153
Autres passifs	61
	214
Actifs nets acquis	144
Contrepartie	
Trésorerie, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	123
Participations ne donnant pas le contrôle, à la juste valeur	21
	144

NOTE 3 Acquisitions d'entreprises, cessions et autres transactions (suite)**NAUTILUS SOLAR ENERGY, LLC**

Le 30 juillet 2019, la Corporation Énergie Power, une filiale indirecte en propriété exclusive de la Société, a fait l'acquisition, pour une contrepartie en trésorerie de 25 M\$ US, d'une participation de 100 % dans Nautilus Solar Energy, LLC (Nautilus), une société qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

INTEGRAMED AMERICA, INC.

La Société, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Sagard Holdings Inc., détenait une participation de 91,6 % dans IntegraMed, une société fermée du domaine des soins de santé qui exploite un réseau de cliniques de fertilité en Amérique du Nord. Le 20 mai 2020, IntegraMed a entamé des procédures de restructuration et, par conséquent, la Société ne contrôle plus IntegraMed. Avec prise d'effet le 20 mai 2020, la Société a décomptabilisé les actifs et les passifs d'IntegraMed, ce qui a entraîné une reprise à la déconsolidation de 27 M\$ (19 M\$ US), qui a été incluse dans les produits de placement nets de l'état des résultats.

Le tableau suivant résume les actifs et les passifs décomptabilisés :

Actifs décomptabilisés	
Trésorerie	22
Participations dans des entreprises associées	10
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	182
Autres actifs	59
Immobilisations incorporelles	95
	368
Passifs et participations ne donnant pas le contrôle décomptabilisés	
Autres instruments d'emprunt	129
Autres passifs	271
Participations ne donnant pas le contrôle	(5)
	395
Reprise à la déconsolidation	27

PARTENARIAT POWER SUSTAINABLE EN INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE**Événement postérieur à la date de clôture**

En janvier 2021, Power Sustainable, une filiale en propriété exclusive de la Société, a lancé le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique, un fonds destiné au secteur de l'énergie renouvelable dont le capital engagé initial s'élève à 1 G\$, incluant des engagements de 400 M\$ de Power Sustainable et de 150 M\$ de Lifeco. Certains actifs en exploitation existants et projets en cours d'aménagement de Potentia et de Nautilus ont été transférés au partenariat à la clôture en échange d'une contrepartie en trésorerie et en parts de ce fonds.

NOTE 4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Trésorerie	4 033	3 643
Équivalents de trésorerie	6 007	3 162
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 040	6 805

Au 31 décembre 2020, un montant en trésorerie de 562 M\$ était soumis à restrictions relativement à son utilisation par les filiales (591 M\$ au 31 décembre 2019). Il s'agissait essentiellement de trésorerie détenue en fiducie aux fins d'ententes de réassurance ou auprès d'organismes de réglementation, en vertu de certaines ententes d'indemnité ou en mains tierces.

NOTE 5 Placements**VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS**

Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements sont les suivantes :

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	100 729	100 729	84 128	84 128
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	2 053	2 053	1 717	1 717
Disponibles à la vente	11 897	11 897	12 028	12 028
Prêts et créances	23 348	26 545	17 372	19 344
	138 027	141 224	115 245	117 217
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Prêts et créances	32 546	34 607	30 461	31 420
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	2 092	2 092	1 314	1 314
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	3	3	-	-
	34 641	36 702	31 775	32 734
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	10 498	10 498	9 752	9 752
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	199	199	173	173
Disponibles à la vente ^[2]	1 963	1 963	1 624	1 624
	12 660	12 660	11 549	11 549
Immeubles de placement	6 270	6 270	5 887	5 887
Avances consenties aux titulaires de polices	8 387	8 387	8 601	8 601
	199 985	205 243	173 057	175 988

[1] Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable ou s'il est géré et que sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. En ce qui a trait à Lifeco, la variation de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est généralement compensée par la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits de placement.

[2] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

OBLIGATIONS ET PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTRES PRÊTS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts courants et non courants :

31 décembre 2020	Valeur comptable			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	11 188	28 359	98 445	137 992
Prêts hypothécaires et autres prêts	3 224	14 778	16 611	34 613
	14 412	43 137	115 056	172 605

31 décembre 2019	Valeur comptable			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	12 351	26 098	76 759	115 208
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 452	14 124	15 168	31 744
	14 803	40 222	91 927	146 952

Les tableaux ci-dessus excluent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, car le moment précis de la recouvrabilité est incertain. Les prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. Par conséquent, l'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

NOTE 5 Placements (suite)**PLACEMENTS DÉPRÉCIÉS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES DE CRÉDIT**

Les valeurs comptables des placements dépréciés s'établissent comme suit :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Montants dépréciés par catégorie		
À la juste valeur par le biais du résultat net	20	21
Disponibles à la vente	89	21
Prêts et créances	28	31
Total	137	73

La valeur comptable des placements dépréciés tient compte des obligations, des prêts hypothécaires et autres prêts et des actions. La valeur comptable des prêts et créances est présentée déduction faite de corrections de valeur pour pertes de crédit de 62 M\$ au 31 décembre 2020 (53 M\$ au 31 décembre 2019). La correction de valeur pour pertes de crédit est complétée par la correction de valeur pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PRODUITS DE PLACEMENT NETS

Exercice clos le 31 décembre 2020	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets réguliers						
Produits de placement gagnés	3 598	986	365	397	565	5 911
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	146	-	186	-	-	332
Autres classements	33	57	86	-	-	176
Dotation à la correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	-	(16)	-	-	-	(16)
Autres produits (charges)	-	6	(2)	(127)	74	(49)
	3 777	1 033	635	270	639	6 354
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	5 232	167	160	(74)	307	5 792
Produits de placement nets	9 009	1 200	795	196	946	12 146

Exercice clos le 31 décembre 2019	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets réguliers						
Produits de placement gagnés	3 971	992	314	374	548	6 199
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	57	-	168	-	-	225
Autres classements ^[1]	164	175	-	-	-	339
Dotation à la correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	-	(50)	-	-	-	(50)
Autres produits (charges)	-	6	20	(117)	(167)	(258)
	4 192	1 123	502	257	381	6 455
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	5 785	107	1 446	37	(388)	6 987
Produits de placement nets	9 977	1 230	1 948	294	(7)	13 442

[1] Comprend les profits réalisés sur les actifs investis qui ont été transférés à la suite de la transaction avec Protective Life visant les activités de réassurance.

Les produits de placement nets comprennent les produits tirés des placements qui sont classés comme étant disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, dans chaque cas déduction faite des charges pour perte de valeur, et des placements qui sont classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ainsi que les profits réalisés à la déconsolidation de filiales. Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les distributions des fonds d'investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés sur ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

NOTE 5 Placements (suite)**ACTIFS FINANCIERS TRANSFÉRÉS**

Lifeco effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de Lifeco agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de Lifeco et est conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents lui aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou rembourse une partie de la garantie donnée à mesure que la juste valeur desdits titres fluctue. Au 31 décembre 2020, la garantie versée à l'agent de prêt de Lifeco comprenait un montant en trésorerie de 267 M\$ (398 M\$ au 31 décembre 2019). De plus, l'agent de prêt indemnise Lifeco contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2020, la juste valeur des titres que Lifeco avait prêtés (qui sont inclus dans les placements) s'établissait à 8 921 M\$ (7 023 M\$ au 31 décembre 2019).

NOTE 6 Fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2020, les dépôts de Lifeco au titre des fonds détenus par des assureurs cédants figurant aux bilans se chiffraient à 18 383 M\$ (8 714 M\$ au 31 décembre 2019). Les produits et les charges résultant de ces ententes sont inclus dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Dans le cadre de l'acquisition de MassMutual (note 3), Great-West Life & Annuity a pris en charge, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, un bloc de contrats de service liés à des régimes de retraite qui étaient assujettis à une convention de réassurance antérieure détenue par MassMutual. En vertu de cette convention, Great-West Life & Annuity est tenue de déposer des montants en fiducie auprès de MassMutual, et Great-West Life & Annuity conserve le risque de crédit lié au portefeuille d'actifs compris dans les montants déposés.

Le tableau suivant présente les détails des fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles Lifeco est exposée au risque de crédit :

Valeurs comptables et justes valeurs estimatives

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	245	245	216	216
Obligations	15 365	15 365	6 445	6 445
Prêts hypothécaires	578	578	-	-
Autres actifs	137	137	80	80
	16 325	16 325	6 741	6 741
Éléments couverts :				
Passifs de réassurance	16 094	16 094	6 537	6 537
Surplus	231	231	204	204
	16 325	16 325	6 741	6 741

Qualité de l'actif

Le tableau suivant présente, par notation de crédit, la valeur comptable du portefeuille d'obligations :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
AAA	1 508	601
AA	3 848	2 670
A	5 597	2 264
BBB	4 165	822
BB ou inférieure	247	88
Total des obligations	15 365	6 445

NOTE 7 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées :

31 décembre 2020	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées				Total
	Parjointco	Autres	Northleaf	China AMC	Personal Capital	Autres ^[1]	
Valeur comptable au début de l'exercice	3 954	224	-	1 321	194	200	5 893
Acquisition	-	3	247	-	-	130	380
Placements	-	14	-	-	-	44	58
Cession	-	(16)	-	-	-	(13)	(29)
Décomptabilisation [note 3]	-	-	-	-	-	(10)	(10)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	27	57	1	84	32	(31)	170
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	320	(4)	-	59	7	3	385
Dividendes et distributions	(88)	(6)	-	(28)	-	(2)	(124)
Incidences des variations des participations et autres	3	-	-	-	(233)	36	(194)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	4 216	272	248	1 436	-	357	6 529

[1] Le 1^{er} décembre 2020, la Société a déterminé qu'elle n'avait plus le contrôle de Koho, mais qu'elle exerçait une influence notable et comptabiliserait désormais sa participation comme une entreprise associée (note 3).

31 décembre 2019	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées				Total
	Parjointco	Autres	China AMC	Personal Capital	Autres		
Valeur comptable au début de l'exercice	3 291	262	1 362	-	172		5 087
Acquisition	-	-	-	217	-		217
Placements	-	6	-	-	57		63
Quote-part du bénéfice (de la perte)	193	(3)	60	(17)	(21)		212
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	545	(8)	(81)	(6)	(8)		442
Dividendes et distributions	(80)	(31)	(20)	-	-		(131)
Incidences des variations des participations et autres	5	(2)	-	-	-		3
Valeur comptable à la fin de l'exercice	3 954	224	1 321	194	200		5 893

PARJOINTCO

Le 11 mars 2020, Parjointco et Pargesa ont annoncé une entente visant une opération de simplification de la structure du groupe. Parjointco a lancé une offre d'échange publique visant la totalité des actions de Pargesa dont Parjointco n'était pas déjà propriétaire et aux termes de laquelle les actionnaires de Pargesa ont reçu 0,93 action de GBL pour chaque action au porteur de Pargesa qu'ils détenaient. Après l'opération, Pargesa a été radiée de la cote de la Bourse de la Suisse. Une fois l'opération finalisée, Parjointco a maintenu environ le même intérêt économique dans GBL, soit 28 %. Lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de GBL du 28 avril 2020, les actionnaires de GBL ont approuvé la mise en œuvre de droits de vote doubles, qui était une des conditions de l'opération. Par conséquent, Parjointco a conservé le contrôle de fait de GBL.

Une fois l'offre d'échange publique de Parjointco réussie, le 30 juillet 2020, le conseil d'administration de Pargesa a approuvé la fusion de Pargesa et de Parjointco Switzerland, une filiale en propriété exclusive de Parjointco. Dans le cadre de la fusion, les actionnaires restants de Pargesa ont reçu une compensation d'une valeur à peu près équivalente au ratio d'échange offert par Parjointco durant l'offre d'échange, selon les modalités décrites dans l'accord de fusion. La fusion a été approuvée par les actionnaires de Pargesa lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 4 septembre 2020 et a été finalisée le 20 novembre 2020.

La participation de Parjointco dans Pargesa a augmenté, passant de 55,5 % (75,4 % des droits de vote) au 31 décembre 2019 à 100 % (100 % des droits de vote) au 31 décembre 2020. La participation de Pargesa dans GBL a quant à elle diminué, passant de 50,0 % au 31 décembre 2019 à 28,2 % (43,2 % des droits de vote) au 31 décembre 2020. L'opération a entraîné une augmentation de 19 M\$ des bénéfices non distribués au 31 décembre 2020. La quote-part revenant à la Société des coûts de transaction connexes de 23 M\$ a été comptabilisée dans les bénéfices non distribués des états des variations des fonds propres.

NOTE 7 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (suite)

Au 31 décembre 2020, la valeur de l'actif net de la participation indirecte de la Société dans GBL s'établissait à environ 4 451 M\$, tandis que la valeur comptable de sa participation indirecte dans GBL s'établissait à 4 216 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les produits de GBL se sont chiffrés à 6 229 M€ (9 259 M\$ CA) (5 546 M€, ou 8 239 M\$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019) et le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de GBL a atteint 391 M€ (598 M\$ CA) (705 M€, ou 1 047 M\$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019). Les résultats présentés par GBL sont conformes à IFRS 9. La quote-part revenant à la Société du bénéfice de Parjointco comprend un ajustement se rapportant au bénéfice de GBL, conformément à IAS 39. D'autres informations financières sur GBL peuvent être obtenues dans les documents d'information qu'elle publie.

CHINA AMC

Au 31 décembre 2020, Power Corporation et la Financière IGM détenaient chacune une participation de 13,9 % dans China AMC (même participation qu'au 31 décembre 2019). China AMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine. La Société et IGM comptabilisent leur participation respective dans China AMC comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau suivant présente l'information financière résumée de China AMC :

[en millions]	2020		2019	
	Dollars canadiens	Renminbi chinois	Dollars canadiens	Renminbi chinois
Bilan aux 31 décembre ^[1]				
Actif	2 672	13 695	2 171	11 645
Passif	720	3 688	504	2 701
Bénéfice global pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 078	5 539	763	3 977
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	311	1 598	230	1 201
Total du bénéfice global	300	1 542	234	1 219

[1] Excluant les ajustements de la juste valeur effectués au moment de l'acquisition, d'un montant de 3 248 M\$ (16 380 millions RMB¥).

NORTHLEAF CAPITAL GROUP LTD.

Le 29 octobre 2020, Mackenzie, une filiale d'IGM, et Lifeco ont acquis une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf Capital Group Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale, au moyen d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Mackenzie et à 20 % par Lifeco. La participation a été acquise pour une contrepartie en trésorerie de 247 M\$, incluant des coûts de transaction de 6 M\$, et une contrepartie additionnelle pouvant aller jusqu'à 245 M\$ au terme d'une période de cinq ans si l'entreprise enregistre une croissance exceptionnelle en ce qui a trait à certaines mesures de performance au cours de cette période. Toute contrepartie additionnelle sera comptabilisée à titre de charge sur la période de cinq ans, en fonction de la juste valeur du paiement prévu, laquelle sera réévaluée à chaque date de clôture. Dans environ cinq ans et au cours des périodes suivantes, Mackenzie et Lifeco auront l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et les droits de vote restants dans Northleaf. Dans le cadre de la transaction, Lifeco et IGM se sont engagées conjointement à effectuer des investissements minimaux dans les gammes de produits de Northleaf jusqu'en 2022. La participation dans Northleaf est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque Mackenzie et Lifeco exercent une influence notable, par l'entremise du véhicule d'acquisition. Cette influence notable résulte d'une représentation au sein du conseil d'administration, de la participation au processus d'élaboration de politiques et d'initiatives stratégiques communes.

Le bénéfice net de Northleaf ne devrait pas avoir une incidence importante sur les résultats de la Société.

PERSONAL CAPITAL

Le 17 août 2020, Great-West Life & Annuity a acquis la totalité des fonds propres de Personal Capital. Une fois cette transaction complétée, la Société a obtenu le contrôle de Personal Capital par l'intermédiaire de Lifeco et est maintenant tenue de consolider Personal Capital (note 3).

LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE LION

Au 31 décembre 2020, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Énergie Power, la Société détenait une participation de 44,1 % (soit la même participation qu'au 31 décembre 2019), de même que certains droits d'achat visant l'acquisition d'actions supplémentaires auprès de certains actionnaires actuels, dans La Compagnie électrique Lion (Lion), un fabricant novateur de véhicules sans émission. La juste valeur des droits d'achat, qui a été estimée à 102 M\$ au 31 décembre 2020 (nil au 31 décembre 2019), a été incluse au titre des actifs financiers dérivés dans les bilans, et un profit équivalent a été comptabilisé dans les produits de placement nets des états des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

NOTE 8 Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations ainsi que leur variation respective :

	Actifs au titre de droits d'utilisation ⁽¹⁾	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations		Total
			Actifs de production d'énergie	Autres	
31 décembre 2020					
Coût au début de l'exercice	1 046	1 030	718	2 012	4 806
Acquisitions d'entreprises [note 3]	1	-	84	-	85
Acquisitions	100	44	397	131	672
Modifications	(9)	-	-	-	(9)
Cessions/mises hors service	-	(2)	(5)	(51)	(58)
Décomptabilisation	(176)	-	-	(132)	(308)
Transferts aux immeubles de placement ⁽²⁾	-	(17)	-	-	(17)
Fluctuations des taux de change et autres	3	4	(61)	(9)	(63)
Coût à la fin de l'exercice	965	1 059	1 133	1 951	5 108
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(137)	(202)	(96)	(1 308)	(1 743)
Amortissement et perte de valeur	(122)	(19)	(36)	(166)	(343)
Cessions/mises hors service	-	2	2	46	50
Décomptabilisation	39	-	-	82	121
Fluctuations des taux de change et autres	5	1	1	17	24
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(215)	(218)	(129)	(1 329)	(1 891)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	750	841	1 004	622	3 217

[1] Les actifs au titre de droits d'utilisation comprennent les immeubles loués et les immobilisations louées.

[2] En raison de la vente d'Irish Progressive Services International Limited, un bien immobilier d'une valeur comptable de 17 M\$, qui était auparavant classé dans les biens immobiliers occupés par leur propriétaire, a été transféré aux immeubles de placement.

	Actifs au titre de droits d'utilisation ⁽¹⁾	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations		Total
			Actifs de production d'énergie	Autres	
31 décembre 2019					
Coût au début de l'exercice	854	1 023	386	1 919	4 182
Acquisitions d'entreprises et acquisition d'actifs	60	-	168	-	228
Acquisitions	141	37	158	159	495
Modifications	(21)	-	-	-	(21)
Cessions/mises hors service	-	(10)	(1)	(31)	(42)
Fluctuations des taux de change et autres	12	(20)	7	(35)	(36)
Coût à la fin de l'exercice	1 046	1 030	718	2 012	4 806
Amortissement cumulé au début de l'exercice	-	(187)	(72)	(1 202)	(1 461)
Amortissement et perte de valeur	(132)	(16)	(24)	(140)	(312)
Cessions/mises hors service	-	-	-	12	12
Fluctuations des taux de change et autres	(5)	1	-	22	18
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(137)	(202)	(96)	(1 308)	(1 743)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	909	828	622	704	3 063

[1] Les actifs au titre de droits d'utilisation comprennent les immeubles loués et les immobilisations louées.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations par région géographique :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Canada	1 993	1 811
États-Unis	940	966
Europe	284	286
	3 217	3 063

NOTE 9 Autres actifs

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	6 711	6 355
Fonds de clients déposés	2 280	892
Coûts d'acquisition différés et commissions de vente différées	853	750
Prestations de retraite [note 25]	240	231
Impôt sur le bénéfice à recevoir	177	248
Actifs du compte de négociation	713	1 092
Créances liées à des contrats de location-financement	404	405
Charges payées d'avance	189	195
Autres	933	378
	12 500	10 546

Les autres actifs d'un montant total de 10 897 M\$ au 31 décembre 2020 (8 998 M\$ au 31 décembre 2019) devraient être réalisés au cours des 12 prochains mois. Ce montant ne comprend pas les coûts d'acquisition différés et les commissions de vente différées, dont les variations sont présentées ci-dessous.

COÛTS D'ACQUISITION DIFFÉRÉS ET COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des coûts d'acquisition différés et des commissions de vente différées :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Solde au début de l'exercice	750	705
Acquisitions	211	189
Cessions	(41)	(36)
Amortissement	(93)	(75)
Fluctuations des taux de change et autres	26	(33)
Solde à la fin de l'exercice	853	750

NOTE 10 Goodwill et immobilisations incorporelles**GOODWILL**

La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur s'établissent comme suit :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable
Solde au début de l'exercice	11 645	(1 321)	10 324	11 730	(1 307)	10 423
Acquisitions d'entreprises [note 3]	3 646	-	3 646	46	-	46
Perte de valeur ^{[1][2]}	-	-	-	-	(66)	(66)
Décomptabilisation [note 3]	(133)	133	-	-	-	-
Fluctuations des taux de change et autres	(34)	27	(7)	(131)	52	(79)
Solde à la fin de l'exercice	15 124	(1 161)	13 963	11 645	(1 321)	10 324

[1] En 2019, une tranche de 19 M\$ du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie Services financiers de Lifeco a subi une perte de valeur à la suite de la transaction de réassurance conclue avec Protective Life.

[2] En 2019, IntegraMed a effectué un test de dépréciation du goodwill et a déterminé que la valeur comptable de son unité génératrice de trésorerie était plus élevée que la valeur recouvrable, ce qui s'est traduit par la comptabilisation, par IntegraMed, dans les charges d'exploitation et frais administratifs, d'une charge pour perte de valeur de 47 M\$.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable des immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
31 décembre 2020					
Coût au début de l'exercice	1 297	2 562	741	354	4 954
Acquisitions	92	30	-	-	122
Fluctuations des taux de change et autres	(2)	(50)	-	-	(52)
Coût à la fin de l'exercice	1 387	2 542	741	354	5 024
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(133)	(1 051)	-	-	(1 184)
Fluctuations des taux de change et autres	-	23	-	-	23
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(133)	(1 028)	-	-	(1 161)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 254	1 514	741	354	3 863

	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
31 décembre 2019					
Coût au début de l'exercice	1 330	2 665	741	354	5 090
Acquisitions	1	-	-	-	1
Fluctuations des taux de change et autres	(34)	(103)	-	-	(137)
Coût à la fin de l'exercice	1 297	2 562	741	354	4 954
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(140)	(1 101)	-	-	(1 241)
Fluctuations des taux de change et autres	7	50	-	-	57
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(133)	(1 051)	-	-	(1 184)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 164	1 511	741	354	3 770

NOTE 10 Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)**Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée**

	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Conventions d'achat d'électricité	Autres	Total
31 décembre 2020					
Coût au début de l'exercice	2 200	1 210	344	553	4 307
Acquisitions	386	189	167	32	774
Cessions	(42)	-	-	(3)	(45)
Décomptabilisation [note 3]	(41)	-	-	(129)	(170)
Fluctuations des taux de change et autres	(3)	2	-	11	10
Coût à la fin de l'exercice	2 500	1 401	511	464	4 876
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(1 305)	(665)	(50)	(214)	(2 234)
Amortissement et perte de valeur	(208)	(70)	(23)	(31)	(332)
Cessions	35	-	-	2	37
Décomptabilisation [note 3]	23	-	-	52	75
Fluctuations des taux de change et autres	4	(3)	-	(7)	(6)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(1 451)	(738)	(73)	(198)	(2 460)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 049	663	438	266	2 416

	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Conventions d'achat d'électricité	Autres	Total
31 décembre 2019					
Coût au début de l'exercice	1 983	1 226	180	539	3 928
Acquisitions	298	13	165	37	513
Cessions	(25)	-	-	(3)	(28)
Fluctuations des taux de change et autres	(56)	(29)	(1)	(20)	(106)
Coût à la fin de l'exercice	2 200	1 210	344	553	4 307
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(1 152)	(603)	(39)	(196)	(1 990)
Amortissement	(199)	(74)	(11)	(25)	(309)
Cessions	5	-	-	2	7
Fluctuations des taux de change et autres	41	12	-	5	58
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(1 305)	(665)	(50)	(214)	(2 234)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	895	545	294	339	2 073

NOTE 10 Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)**RÉPARTITION ENTRE LES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE**

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été répartis de la manière suivante entre les unités génératrices de trésorerie :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total
Lifeco						
Canada						
Client collectif	1 615	354	1 969	1 632	354	1 986
Client individuel	2 799	649	3 448	2 808	619	3 427
Europe	2 458	233	2 691	2 345	223	2 568
États-Unis						
Services financiers	3 694	89	3 783	180	-	180
Gestion d'actifs	-	1 473	1 473	-	1 508	1 508
IGM ^[1]						
Gestion de patrimoine	1 586	23	1 609	1 586	23	1 609
Gestion d'actifs	1 275	1 003	2 278	1 251	1 003	2 254
Autres	536	39	575	522	40	562
	13 963	3 863	17 826	10 324	3 770	14 094

[1] En 2020, IGM a restructuré ses unités génératrices de trésorerie, et l'unité génératrice de trésorerie Activités propres a été incluse dans l'unité génératrice de trésorerie Gestion de patrimoine. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin qu'ils soient conformes à la présentation pour l'exercice considéré.

VALEUR RECOUVRABLE**Lifeco**

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, Lifeco affecte le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à ses unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable avec la valeur comptable.

La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisitions d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures utilisées par les compagnies d'assurance-vie et les gestionnaires d'actifs, telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2020, Lifeco a effectué un test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée selon le solde des actifs au 30 septembre 2020. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable et qu'il n'y avait aucune indication de dépréciation importante.

Des modifications raisonnables des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ne devraient pas faire en sorte que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

NOTE 10 Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)**Financière IGM**

IGM vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont subi une perte de valeur en évaluant leur juste valeur au moyen de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie d'IGM est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie.

Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, il est possible d'utiliser des démarches d'évaluation pouvant inclure une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application, aux paramètres financiers et opérationnels, de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées dans le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, ainsi que des taux d'actualisation, soit des données d'entrée relatives à la juste valeur de niveau 3. Les multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur sont des données d'entrée de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie d'IGM, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

NOTE 11 Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, Lifeco offre des produits de fonds distincts qui sont désignés comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds à capital variable, selon le marché. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents à la variation de la juste valeur, et les produits de placement nets sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que Lifeco détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de Lifeco selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de Lifeco. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de Lifeco. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, les actifs et les passifs de ces fonds sont présentés à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et un passif égal est comptabilisé au titre des contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans.

Dans les cas où les fonds distincts sont investis dans des entités structurées et que l'on considère que les fonds exercent un contrôle sur ces entités, Lifeco présente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés totalisaient 1 490 M\$ au 31 décembre 2020 (1 147 M\$ au 31 décembre 2019).

Dans les états des résultats, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris la variation de la juste valeur et les produits de placement nets, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de Lifeco, ils ne sont pas inclus séparément dans les états des résultats.

NOTE 11 Fonds distincts et autres entités structurées (suite)**EXPOSITION AU RISQUE INHÉRENT AUX GARANTIES LIÉES AUX FONDS DISTINCTS**

Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux justes valeurs des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de certaines garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de Lifeco liée à ces fonds. Lifeco comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre l'exposition de Lifeco à ces garanties, les honoraires qu'elle touche sur ces produits sont tributaires de la juste valeur des fonds.

Au Canada, Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits sont assortis de garanties de retrait minimum au décès et de garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, Lifeco offre des rentes variables collectives assorties de prestations minimales garanties au décès et des garanties de retrait minimum, ainsi que des produits autonomes collectifs assortis de prestations minimales garanties au décès, lesquels fournissent principalement des remboursements de primes au décès.

En Europe, Lifeco offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

Lifeco offre également des produits assortis de garanties de retrait minimum aux États-Unis et en Allemagne, et offrait précédemment des produits assortis de garanties de retrait minimum au Canada et en Irlande. Certains produits assortis de garanties de retrait minimum de Lifeco offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2020, la valeur des produits assortis de garanties de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 3 375 M\$ (3 332 M\$ au 31 décembre 2019).

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités :

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	31 décembre 2020 ^[1]	31 décembre 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 558	12 501
Obligations	65 338	44 973
Prêts hypothécaires	2 686	2 670
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	112 675	104 330
Fonds communs de placement	127 577	55 779
Immeubles de placement	12 430	12 986
	336 264	233 239
Produits à recevoir	463	373
Autres passifs	(4 185)	(3 737)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 490	1 147
	334 032	231 022

[1] Au 31 décembre 2020, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 84 785 M\$ étaient réassurés par Lifeco au moyen d'une entente de coassurance modifiée (nil au 31 décembre 2019) (note 3). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 87 M\$, des obligations de 15 320 M\$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 23 M\$, des fonds communs de placement de 69 259 M\$, des produits à recevoir de 100 M\$ et d'autres passifs de 4 M\$.

NOTE 11 Fonds distincts et autres entités structurées (suite)**CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**

	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
Solde au début de l'exercice	231 022	209 527
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	21 916	24 685
Produits de placement nets	2 695	3 331
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	8 954	4 265
Gains en capital latents sur les placements, montant net	474	19 658
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	3 920	(6 539)
Retraits des titulaires de polices	(20 371)	(24 721)
Acquisition d'une entreprise ^[1]	84 785	-
Variation du placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	51	(4)
Placement lié au fonds général dans les fonds distincts	234	105
Transfert du fonds général, montant net	9	23
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	343	283
Transfert d'actifs détenus en vue de la vente	-	409
	103 010	21 495
Solde à la fin de l'exercice	334 032	231 022

[1] Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis dans le cadre de l'acquisition de MassMutual (note 3).

PRODUITS DE PLACEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
Produits de placement nets	2 695	3 331
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	8 954	4 265
Gains en capital latents sur les placements, montant net	474	19 658
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	3 920	(6 539)
Total	16 043	20 715
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	16 043	20 715
Montant net	-	-

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

(selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

	31 décembre 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	224 831	98 424	13 556	336 811

[1] Excluant un montant de 2 779 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	146 861	73 173	13 988	234 022

[1] Excluant un montant de 3 000 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2020, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 3 190 M\$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (153 M\$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2019), principalement parce que Lifeco utilise différemment les données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères à la fin de l'exercice. Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, ceux pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs et ceux pour lesquels Lifeco n'a pas accès aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

NOTE 11 Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

Au 31 décembre 2020, un montant de 9 770 M\$ (8 471 M\$ au 31 décembre 2019) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des filiales d'IGM, ainsi que par des parties liées.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	Total
Solde au début de l'exercice	13 988	13 371	9	13 380
Total des profits (pertes) inclus dans les produits de placement liés aux fonds distincts	78	141	(1)	140
Achats	167	760	-	760
Ventes	(712)	(284)	(8)	(292)
Transferts vers le niveau 3	35	-	-	-
Solde à la fin de l'exercice	13 556	13 988	-	13 988

[1] Au 31 décembre 2020, il n'y avait aucun placement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, Lifeco détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options de placement stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à Lifeco et cette dernière reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Les honoraires de gestion sont variables en fonction de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, qui subit l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

Les honoraires que Lifeco a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et autres entités structurées se sont chiffrés à 5 034 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (4 919 M\$ en 2019).

Au 31 décembre 2020, les autres actifs (note 9) comprennent des placements de 557 M\$ (957 M\$ au 31 décembre 2019) que Lifeco a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Putnam, ainsi que des placements de 156 M\$ (135 M\$ au 31 décembre 2019) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commandités en Europe.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT**

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance ^[1]	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	208 902	21 991	186 911	174 521	20 580	153 941
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	9 145	130	9 015	1 656	127	1 529
	218 047	22 121	195 926	176 177	20 707	155 470

[1] Comprend des actifs au titre des cessions en réassurance comptabilisés à la suite de la transaction avec Protective Life visant les activités de réassurance.

COMPOSITION DES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT ET DE L'ACTIF CONNEXE

La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de Lifeco se présente comme suit :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation						
Canada	46 107	(199)	46 306	42 271	(247)	42 518
États-Unis	11 090	13	11 077	11 329	12	11 317
Europe ^[1]	155	-	155	173	-	173
Solutions de gestion du capital et des risques ^[1]	912	-	912	846	-	846
Polices sans participation						
Canada	35 449	638	34 811	32 668	498	32 170
États-Unis	65 703	15 908	49 795	32 360	15 091	17 269
Europe ^[1]	48 088	5 622	42 466	45 489	5 230	40 259
Solutions de gestion du capital et des risques ^[1]	10 543	139	10 404	11 041	123	10 918
	218 047	22 121	195 926	176 177	20 707	155 470

[1] Se reporter aux chiffres comparatifs (note 2).

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

La composition de l'actif couvrant les passifs et les fonds propres de Lifeco se présente comme suit :

31 décembre 2020	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Canada	21 803	10 545	6 152	2 983	4 624	46 107
États-Unis	5 193	593	13	-	5 291	11 090
Europe	84	-	62	9	-	155
Solutions de gestion du capital et des risques	688	12	-	-	212	912
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Canada	21 511	4 498	2 789	360	6 291	35 449
États-Unis	31 631	4 586	46	-	29 440	65 703
Europe	34 941	5 746	332	2 536	4 533	48 088
Solutions de gestion du capital et des risques	2 365	52	-	-	8 126	10 543
Autres, y compris les fonds distincts	15 285	1 135	754	141	338 113	355 428
Total des fonds propres	4 091	636	852	241	21 195	27 015
Total de la valeur comptable	137 592	27 803	11 000	6 270	417 825	600 490
Juste valeur	140 789	29 633	10 963	6 270	417 825	605 480

31 décembre 2019	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Canada	19 484	9 655	6 142	2 472	4 518	42 271
États-Unis	5 128	626	-	-	5 575	11 329
Europe ^[1]	97	-	63	12	1	173
Solutions de gestion du capital et des risques ^[1]	619	20	-	-	207	846
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Canada	20 270	4 111	2 237	407	5 643	32 668
États-Unis	14 311	2 678	-	-	15 371	32 360
Europe ^[1]	33 062	5 387	299	2 672	4 069	45 489
Solutions de gestion du capital et des risques ^[1]	2 484	55	-	-	8 502	11 041
Autres, y compris les fonds distincts	15 630	902	902	119	231 894	249 447
Total des fonds propres	3 943	834	732	205	19 829	25 543
Total de la valeur comptable	115 028	24 268	10 375	5 887	295 609	451 167
Juste valeur	117 000	25 146	10 367	5 887	295 609	454 009

[1] Se reporter aux chiffres comparatifs (note 2).

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. La variation de la juste valeur de l'actif est largement contrebalancée par la variation de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

La variation de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice qui s'y rapporte, entraînerait une variation correspondante du surplus au fil du temps, conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)**VARIATION DES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE**

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice résulte des activités d'affaires et des modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

	Polices avec participation			Polices sans participation			Total, montant net
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
31 décembre 2020							
Solde au début de l'exercice	54 619	(235)	54 854	119 902	20 815	99 087	153 941
Incidence des nouvelles affaires	(7)	32	(39)	7 028	706	6 322	6 283
Variations normales des affaires en vigueur	3 883	9	3 874	1 296	750	546	4 420
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	55	8	47	161	109	52	99
Transfert d'affaires avec des parties externes	-	-	-	(48)	-	(48)	(48)
Acquisition de MassMutual [note 3]	-	-	-	22 316	-	22 316	22 316
Incidence des fluctuations des taux de change	(286)	-	(286)	(17)	(203)	186	(100)
Solde à la fin de l'exercice	58 264	(186)	58 450	150 638	22 177	128 461	186 911

	Polices avec participation			Polices sans participation			Total, montant net
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
31 décembre 2019							
Solde au début de l'exercice	50 927	(337)	51 264	115 793	6 463	109 330	160 594
Incidence des nouvelles affaires	59	-	59	5 339	(266)	5 605	5 664
Variations normales des affaires en vigueur	4 138	25	4 113	1 784	645	1 139	5 252
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	67	77	(10)	(117)	(73)	(44)	(54)
Transfert d'affaires avec des parties externes	-	-	-	(176)	14 802	(14 978)	(14 978)
Incidence des fluctuations des taux de change	(572)	-	(572)	(2 721)	(756)	(1 965)	(2 537)
Solde à la fin de l'exercice	54 619	(235)	54 854	119 902	20 815	99 087	153 941

Selon les normes IFRS, la variation de la juste valeur des actifs connexes a une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. La variation de la juste valeur de l'actif est essentiellement contrebalancée par la variation correspondante de la juste valeur du passif. La variation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associée à la variation de la valeur des actifs connexes est incluse dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

2020

En 2020, les principaux facteurs ayant contribué à l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été l'acquisition de MassMutual de 22 316 M\$, l'incidence des nouvelles affaires de 6 283 M\$ et les variations normales des affaires en vigueur de 4 420 M\$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a augmenté de 52 M\$ en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprend une augmentation de 377 M\$ enregistrée par l'exploitation canadienne, partiellement contrebalancée par une diminution de 212 M\$ enregistrée par l'exploitation européenne, une diminution de 59 M\$ enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et une diminution de 54 M\$ enregistrée par l'exploitation américaine.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 269 M\$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 140 M\$, dont une tranche de 114 M\$ a été contrebalancée par une hausse des autres actifs, et la révision des hypothèses économiques et des hypothèses relatives aux actifs de 98 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une diminution attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 129 M\$.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 138 M\$, le raffinement de la modélisation de 28 M\$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 24 M\$, la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 19 M\$ et la révision des hypothèses économiques et des hypothèses relatives aux actifs de 10 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une augmentation attribuable à la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 6 M\$.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

La diminution enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques est principalement attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 135 M\$, à la révision des hypothèses économiques de 41 M\$ et au raffinement de la modélisation de 37 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une augmentation attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 107 M\$, à la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 28 M\$ et à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 14 M\$.

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine est principalement attribuable à la révision des hypothèses économiques de 50 M\$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a augmenté de 47 M\$ en 2020 en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. L'augmentation est principalement attribuable à la révision des hypothèses économiques de 2 358 M\$ et à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 34 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une diminution attribuable aux provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 1 899 M\$, à la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 446 M\$ et au raffinement de la modélisation de 5 M\$.

2019

En juillet 2019, le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié des normes modifiées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance, lesquelles sont en vigueur depuis le 15 octobre 2019. Les modifications comprennent des diminutions des taux de réinvestissement ultimes et une révision des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques.

En 2019, les principaux facteurs à la base de la diminution du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance étaient le transfert d'affaires avec des parties externes de 14 978 M\$, qui incluent le transfert à Protective Life, et l'incidence nette des fluctuations des taux de change de 2 537 M\$. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par une augmentation attribuable à l'incidence des nouvelles affaires de 5 664 M\$ et aux variations normales des affaires en vigueur de 5 252 M\$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation avait diminué de 44 M\$ en 2019 en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprenait une diminution de 272 M\$ enregistrée par l'exploitation européenne, partiellement contrebalancée par une augmentation de 145 M\$ enregistrée par l'exploitation canadienne, par une augmentation de 52 M\$ enregistrée par l'exploitation américaine et par une augmentation de 31 M\$ enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'expliquait principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 187 M\$ et par la révision des hypothèses économiques de 98 M\$, qui tenait compte de l'incidence nette des nouvelles normes et de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 7 M\$. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par une augmentation attribuable à la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 25 M\$.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne s'expliquait principalement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 254 M\$ et par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 54 M\$. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par une diminution attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 169 M\$ et à la révision des hypothèses économiques de 6 M\$, qui tenait compte de l'incidence nette des nouvelles normes.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation américaine s'expliquait principalement par la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 45 M\$, ainsi que par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 43 M\$. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par une diminution attribuable à la révision des hypothèses économiques de 34 M\$, qui tenait compte de l'incidence nette des nouvelles normes.

L'augmentation enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques s'expliquait principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 87 M\$ et par la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 34 M\$. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par une diminution attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 112 M\$ et à la révision des hypothèses économiques de 3 M\$, qui tenait compte de l'incidence nette des nouvelles normes.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation avait diminué de 10 M\$ en 2019 en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Cette diminution s'expliquait principalement par la révision des provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 2 232 M\$, par la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 535 M\$ et par le raffinement de la modélisation de 198 M\$. Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par une augmentation attribuable à la révision des hypothèses économiques de 1 884 M\$, à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 935 M\$ et à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 153 M\$.

VARIATION DES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'INVESTISSEMENT ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Solde au début de l'exercice	1 656	127	1 529	1 711	-	1 711
Variations normales des affaires en vigueur	2 489	(20)	2 509	(87)	38	(125)
Résultats au chapitre des placements	147	26	121	103	(23)	126
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(4)	-	(4)	(4)	-	(4)
Transfert d'affaires avec des parties externes	-	-	-	-	116	(116)
Acquisition de MassMutual [note 3]	4 984	-	4 984	-	-	-
Incidence des fluctuations des taux de change	(127)	(3)	(124)	(67)	(4)	(63)
Solde à la fin de l'exercice	9 145	130	9 015	1 656	127	1 529

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur.

REVENU-PRIMES, MONTANT BRUT

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Primes directes	28 082	25 398
Primes liées à la réassurance prise en charge	19 652	17 847
Total	47 734	43 245

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, MONTANT BRUT

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Prestations directes	19 538	19 643
Prestations liées à la réassurance prise en charge	20 067	18 126
Total	39 605	37 769

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	Méthodes
Mortalité	Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par Lifeco à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats de l'industrie servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, ainsi qu'en fonction de facteurs propres à certains produits et de directives professionnelles. Des provisions appropriées ont aussi été constituées en prévision d'une détérioration future des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Pour ce qui est des rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité établies à l'égard des rentiers.
Morbidité	Lifeco utilise des tables de morbidité conçues par l'industrie et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de Lifeco. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.
Réassurance IARD	Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London Inc. (GRL), une filiale de la Canada Vie, sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de la réassurance IARD au Canada. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans le bénéfice net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.
Rendement des placements	Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passifs sont répartis par segment. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour que les pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif soient prises en compte. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de fonds propres (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux) (se reporter à la note 22).
Charges	Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions de vente, par exemple) et les impôts sont pris en compte selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la MCAB, compte tenu du fait que l'inflation est présumée être en corrélation avec les taux d'intérêt de l'argent frais.
Résiliation de polices	Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données de l'industrie lorsque Lifeco n'a pas de statistique relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. Les principales sources de risques pour Lifeco proviennent des produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada et du taux de renouvellement des polices à la fin du terme pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco s'est fondée sur l'information disponible dans l'industrie pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.
Utilisation d'options facultatives liées aux polices	Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par Lifeco. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de Lifeco ou de l'industrie, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.
Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices	Les participations futures des titulaires de polices et les autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables des titulaires de polices différeront à l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Lifeco estime que des changements seront apportés aux barèmes de participation des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés respectivement aux polices avec participation ou aux activités rajustables, ce qui correspond aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, donnant ainsi lieu à une modification non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans les modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)**GESTION DES RISQUES****Risque d'assurance**

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

Dans le cadre de ses activités, Lifeco accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'objectif de Lifeco est d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception de produits, la diversification de produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à sa stratégie de tarification et le recours à des ententes de réassurance.

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction de Lifeco, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de Lifeco sur les passifs en question :

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2020	2019
Mortalité – augmentation de 2 %	(288)	(279)
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(756)	(601)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(279)	(253)
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Augmentation de 1 %	-	-
Diminution de 1 %	-	-
Variation des taux d'intérêt		
Augmentation de 1 %	224	175
Diminution de 1 %	(920)	(619)
Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse		
Augmentation de 20 %	28	54
Augmentation de 10 %	15	27
Diminution de 10 %	(51)	(39)
Diminution de 20 %	(208)	(182)
Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Augmentation de 10 %	34	60
Augmentation de 5 %	6	25
Diminution de 5 %	(69)	(28)
Diminution de 10 %	(108)	(90)
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Augmentation de 1 %	556	509
Diminution de 1 %	(682)	(585)
Charges – augmentation de 5 %	(165)	(125)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(1 017)	(813)

NOTE 12 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Le risque de concentration peut être lié à des régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Canada	81 556	439	81 117	74 939	251	74 688
États-Unis	76 793	15 921	60 872	43 689	15 103	28 586
Europe ^[1]	48 243	5 622	42 621	45 662	5 230	40 432
Solutions de gestion du capital et des risques ^[1]	11 455	139	11 316	11 887	123	11 764
	218 047	22 121	195 926	176 177	20 707	155 470

[1] Se reporter aux chiffres comparatifs (note 2).

Risque de réassurance

Des limites maximales du montant des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et la réassurance est utilisée pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, ces frais et recouvrements étant comparés adéquatement aux hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas Lifeco de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à Lifeco. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, Lifeco évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle Lifeco conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

NOTE 13 Obligations à l'égard d'entités de titrisation

IGM titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) et du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi que par l'intermédiaire de programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque IGM conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, IGM a continué de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a comptabilisé des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

IGM tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel IGM paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme des OHC et de recevoir un rendement des placements résultant du capital remboursé sur le prêt hypothécaire, est comptabilisée dans les dérivés et avait une juste valeur négative de 1 M\$ au 31 décembre 2020 (une juste valeur négative de 6 M\$ en 2019).

NOTE 13 Obligations à l'égard d'entités de titrisation (suite)

Le gouvernement du Canada a mis en place des mesures pour soutenir les Canadiens pendant la crise causée par la COVID-19 en permettant le report des paiements hypothécaires jusqu'à concurrence de six mois et le remboursement sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Le programme est fermé aux nouvelles demandes depuis le 30 septembre 2020. Conformément aux programmes des TH LNH et des OHC, IGM a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des programmes des TH LNH et des OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, IGM a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs d'IGM en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net
Valeur comptable						
Programmes des TH LNH et des OHC	3 216	3 307	(91)	3 891	3 939	(48)
PCAA commandité par des banques	2 768	2 867	(99)	2 939	2 975	(36)
Total	5 984	6 174	(190)	6 830	6 914	(84)
Juste valeur	6 186	6 345	(159)	6 908	6 997	(89)

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de capital reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 14 Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
POWER CORPORATION				
Débentures				
Débentures à 8,57 %, exigibles le 22 avril 2039, non garanties	150	259	150	247
Débentures à 4,81 %, exigibles le 31 janvier 2047, non garanties	248	327	248	292
Débentures à 4,455 %, exigibles le 27 juillet 2048, non garanties	248	317	248	280
	646	903	646	819
Autres instruments d'emprunt				
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au TIOL majoré de 0,65 %, non garantie	110	110	37	37
Total de Power Corporation	756	1 013	683	856

VARIATIONS DES AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Solde au début de l'exercice	683	646
Augmentation des autres instruments d'emprunt	63	37
Fluctuations des taux de change et autres	10	-
Solde à la fin de l'exercice	756	683

Il n'y aura aucun remboursement de capital sur les débentures pour les cinq prochains exercices.

NOTE 15 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours**A) FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM**

Le tableau suivant présente les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco et IGM. Les débentures à 6,90 % de la Financière Power sont des obligations directes de la Financière Power et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures et tous les autres instruments d'emprunt de Lifeco et de ses filiales sont des obligations directes de Lifeco ou de ses filiales et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures d'IGM sont des obligations directes d'IGM et sont sans recours contre la Société.

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
FINANCIÈRE POWER				
Débentures				
Débentures à 6,90 %, exigibles le 11 mars 2033, non garanties	250	355	250	343
Total de la Financière Power	250	355	250	343
LIFECO				
Débentures				
Débentures à 4,65 %, exigibles le 13 août 2020, non garanties (remboursées en 2020)	-	-	500	508
Débentures à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023 (500 M€), non garanties	774	825	728	788
Débentures à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026 (500 M€), non garanties	771	857	725	785
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028, non garanties	498	566	498	526
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	135	100	128
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030, non garanties	597	637	-	-
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	195	287	194	278
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	394	575	393	557
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	342	504	342	487
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050, non garanties	493	514	-	-
Débentures de fiducies de capital à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052 (valeur nominale de 150 M\$), non garanties	158	222	159	221
	4 322	5 122	3 639	4 278
Autres instruments d'emprunt				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à des taux d'intérêt de 0,223 % à 0,274 % (1,828 % à 2,089 % au 31 décembre 2019), non garantis	125	125	130	130
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au TIOL majoré de 0,70 % (165 M\$ US) (230 M\$ US au 31 décembre 2019), non garantie	210	210	299	299
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au TIOL majoré de 1,00 % (500 M\$ US), non garantie	635	635	-	-
Billets de premier rang exigibles le 12 août 2025, portant intérêt à un taux de 0,904 % (500 M\$ US), non garantis	631	638	-	-
Billets de premier rang exigibles le 17 septembre 2027, portant intérêt à un taux de 1,357 % (400 M\$ US), non garantis	505	512	-	-
Billets de premier rang exigibles le 17 mai 2028, portant intérêt à un taux de 4,047 % (300 M\$ US), non garantis	379	420	388	430
Billets de premier rang exigibles le 17 mars 2031, portant intérêt à un taux de 1,776 % (400 M\$ US), non garantis	505	521	-	-
Billets de premier rang exigibles le 3 juin 2047, portant intérêt à un taux de 4,15 % (700 M\$ US), non garantis	874	970	894	993
Billets de premier rang exigibles le 17 mai 2048, portant intérêt à un taux de 4,581 % (500 M\$ US), non garantis	628	732	643	749
Billets de premier rang exigibles le 17 septembre 2051, portant intérêt à un taux de 3,075 % (700 M\$ US), non garantis	879	984	-	-
	5 371	5 747	2 354	2 601
Total de Lifeco	9 693	10 869	5 993	6 879

NOTE 15 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
FINANCIÈRE IGM				
Débentures				
Débentures à 3,44 %, exigibles le 26 janvier 2027, non garanties	400	444	400	413
Débentures à 6,65 %, exigibles le 13 décembre 2027, non garanties	125	165	125	155
Débentures à 7,45 %, exigibles le 9 mai 2031, non garanties	150	216	150	205
Débentures à 7,00 %, exigibles le 31 décembre 2032, non garanties	175	251	175	236
Débentures à 7,11 %, exigibles le 7 mars 2033, non garanties	150	216	150	204
Débentures à 6,00 %, exigibles le 10 décembre 2040, non garanties	200	280	200	264
Débentures à 4,56 %, exigibles le 25 janvier 2047, non garanties	200	248	200	227
Débentures à 4,115 %, exigibles le 9 décembre 2047, non garanties	250	294	250	265
Débentures à 4,174 %, exigibles le 13 juillet 2048, non garanties	200	238	200	214
Débentures à 4,206 %, exigibles le 21 mars 2050, non garanties	250	302	250	271
Débentures d'IGM détenues par Lifeco à titre de placements	(88)	(110)	(101)	(119)
Total d'IGM	2 012	2 544	1 999	2 335
Total de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM	11 955	13 768	8 242	9 557

LIFECO

Le 14 mai 2020, Lifeco a émis à la valeur nominale des débentures à 2,379 %, d'un montant en capital total de 600 M\$, arrivant à échéance le 14 mai 2030. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu le 14 mai et le 14 novembre de chaque année, depuis le 14 novembre 2020, jusqu'à la date à laquelle les débentures seront remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, avant le 14 février 2030, en totalité ou en partie, au prix établi selon le rendement des obligations du Canada (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie régissant les débentures) ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, et à compter du 14 février 2030, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

Le 8 juillet 2020, Lifeco a émis à la valeur nominale des débentures à 2,981 %, d'un montant en capital total de 250 M\$, arrivant à échéance le 8 juillet 2050. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu le 8 janvier et le 8 juillet de chaque année, depuis le 8 janvier 2021, jusqu'à la date à laquelle les débentures seront remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, avant le 8 janvier 2050, en totalité ou en partie, au prix établi selon le rendement des obligations du Canada (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie régissant les débentures) ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, et à compter du 8 janvier 2050, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

Le 13 juillet 2020, Lifeco a annoncé la réouverture du placement des débentures à 2,981 % arrivant à échéance le 8 juillet 2050 et, le 15 juillet 2020, elle a émis un montant en capital total additionnel de 250 M\$. Les débentures du 15 juillet 2020 ont été émises à un prix de 986,31 \$ par rapport à une valeur nominale de 1 000 \$, pour un rendement réel de 3,051 %. À l'émission des débentures du 15 juillet 2020, des débentures arrivant à échéance en 2050 d'un montant en capital total de 500 M\$ étaient émises et en circulation. Les débentures du 15 juillet 2020 forment une seule série de débentures avec les débentures initiales émises le 8 juillet 2020, étant émises sous le même numéro du Committee on Uniform Securities Identification Procedures (CUSIP) et étant assorties des mêmes modalités en ce qui a trait au statut, au remboursement ou autrement.

Le 12 août 2020, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de Lifeco, a émis des billets de premier rang à 0,904 %, d'un montant en capital total de 663 M\$ (500 M\$ US), arrivant à échéance le 12 août 2025. Les billets de premier rang sont garantis entièrement et sans condition par Lifeco.

Le 13 août 2020, Lifeco a remboursé le montant en capital de 500 M\$ de ses débentures à 4,65 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus.

NOTE 15 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)

Le 17 septembre 2020, Empower Finance 2020, LP, une filiale de Lifeco, a émis des billets de premier rang à 1,357 %, d'un montant en capital total de 526 M\$ (400 M\$ US), arrivant à échéance le 17 septembre 2027, des billets de premier rang à 1,776 %, d'un montant en capital total de 526 M\$ (400 M\$ US), arrivant à échéance le 17 mars 2031, et des billets de premier rang à 3,075 %, d'un montant en capital total de 921 M\$ (700 M\$ US), arrivant à échéance le 17 septembre 2051. Les billets de premier rang sont garantis entièrement et sans condition par Lifeco.

Le 2 novembre 2020, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de Lifeco, a établi une facilité de crédit renouvelable d'une durée d'un an de 635 M\$ (500 M\$ US) portant intérêt sur le montant prélevé au TIOL majoré de 1,00 %. La facilité est garantie entièrement et sans condition par Lifeco. La facilité avait été entièrement utilisée au 31 décembre 2020, et le produit a été affecté au financement d'une partie de l'acquisition des activités liées aux services de retraite de MassMutual (note 3).

Débentures de fiducie de capital

La Fiducie de capital Canada Vie (FCCV), une fiducie établie par la Canada Vie, a émis des titres de série B de la Fiducie de capital Canada Vie (CLiCS de série B) d'un montant de 150 M\$ et a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 M\$.

Les distributions et les intérêts sur les débentures de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états des résultats (note 24). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur-vendeur.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en totalité ou en partie, en tout temps.

VARIATIONS DES DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT - FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des débentures et autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Solde au début de l'exercice	8 242	8 473
Émission de débentures et de billets de premier rang	3 713	250
Remboursement de débentures	(500)	(232)
Augmentation des autres instruments d'emprunt	539	1
Diminution des autres instruments d'emprunt	(1)	(28)
Fluctuations des taux de change et autres	(38)	(222)
Solde à la fin de l'exercice	11 955	8 242

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt des filiales s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

2021	970
2022	-
2023	775
2024	-
2025	635
Par la suite	9 641

NOTE 15 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)**B) PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES – DETTE LIÉE À DES PROJETS ET AUTRES**

Le tableau suivant présente les autres instruments d'emprunt détenus par les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres. Tous les autres instruments d'emprunt sont des facilités de crédit ou des facilités d'emprunt, soit des obligations directes, et sont garanties par les actifs des filiales de la Société et sont sans recours contre la Société.

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT				
Fonds d'investissement				
Facilités de crédit renouvelables allant jusqu'à 100 M\$ US, portant intérêt au TIOL majoré de 1,9 %, garanties	5	5	-	-
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 80 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,3 %, garantie	23	23	8	8
Énergie renouvelable – dette liée à des projets				
Facilités de crédit pour la construction allant jusqu'à 55 M\$ US, exigibles entre le 29 janvier 2021 et le 31 mars 2021, portant intérêt au TIOL majoré d'une marge variant entre 1,5 % et 2,25 % (31 M\$ US), garanties	38	38	-	-
Facilité de crédit pour la construction allant jusqu'à 75 M\$ US, exigible le 23 décembre 2021, portant intérêt à 4,29 % (6,25 % en 2019) (59 M\$ US) (18 M\$ US en 2019), garantie	72	72	20	20
Facilité de crédit pour la construction allant jusqu'à 254 M\$, exigible le 5 août 2045, portant intérêt à 3,62 %, garantie	199	216	-	-
Facilités d'emprunt exigibles entre décembre 2021 et janvier 2028, portant intérêt à des taux variant entre 3,0 % et 5,5 % (24 M\$ US), garanties	32	32	-	-
Facilités d'emprunt exigibles entre le 31 mars 2024 et le 15 décembre 2037, portant intérêt à des taux variant entre 3,33 % et 6,0 %, garanties	570	614	466	480
Facilités d'emprunt exigibles entre le 17 juin 2025 et le 30 septembre 2037, portant intérêt à des taux variant entre 4,82 % et 7,0 % (54 M\$ US) (69 M\$ US en 2019), garanties	69	76	87	90
Prêts mezzanines exigibles entre le 2 janvier 2035 et le 30 juin 2035, portant intérêt à des taux variant entre 7,36 % et 7,5 %, garantis	100	111	102	106
Facilités d'emprunt exigibles entre le 30 juin 2034 et le 31 août 2035, portant intérêt à des taux variant entre 4,7 % et 6,07 %, garanties	68	78	25	27
Facilités d'emprunt exigibles le 15 mars 2036, portant intérêt à un taux de 4,4 % (22 M\$ US) (23 M\$ US en 2019), garanties	28	33	30	32
Entreprises autonomes				
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 40 M\$, portant intérêt à un taux préférentiel majoré allant de 1,25 % à 3,75 %, garantie	10	10	28	28
Facilités d'emprunt à terme exigibles en juin et décembre 2022, portant intérêt à des taux variables (taux effectif variant de 6,0 % à 11,0 %), garanties	130	130	129	129
Emprunts à terme exigibles le 17 janvier 2020 et facilités de crédit renouvelables, portant intérêt à des taux variant entre 9,25 % et 15,0 % (91 M\$ US en 2019), garantis	-	-	118	118
Total des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	1 344	1 438	1 013	1 038

ÉNERGIE RENOUELABLE**Potentia Renewables Inc.**

Le 10 février 2020, Potentia, une filiale en propriété exclusive de la Société, a conclu une entente de crédit hybride composée d'une facilité de crédit pour la construction et d'un emprunt à terme sans recours d'un montant de 254 M\$ portant intérêt à des taux variables et fixes. Les deux composantes de la facilité seront converties en emprunts à terme dont l'échéance variera entre 7 et 25 ans après la date de début de l'exploitation commerciale.

Le 10 juin 2020, Potentia a acquis, auprès de Firelight Infrastructure Partners LP, une participation donnant le contrôle dans un portefeuille de projets d'énergie renouvelable en exploitation. Potentia a financé une partie de cette acquisition au moyen d'un emprunt à terme d'un montant de 35 M\$ exigible en février 2035 et portant intérêt à 4,75 %. Potentia a aussi repris une dette liée aux projets d'un montant de 145 M\$ exigible entre décembre 2033 et juin 2034 et portant intérêt à des taux allant de 5,0 % à 6,06 % (note 3).

Nautilus Solar Energy, LLC

Nautilus, une filiale en propriété exclusive de la Société, a conclu diverses facilités de crédit pour la construction sans recours allant jusqu'à 130 M\$ US. Ces facilités sont utilisées pour financer les coûts de construction des installations solaires et seront converties en emprunts à terme après la date de début de l'exploitation commerciale.

NOTE 15 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)**VARIATIONS DES AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT - PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES**

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Solde au début de l'exercice	1 013	858
Acquisitions [note 3]	145	153
Décomptabilisation [note 3]	(129)	-
Augmentation des autres instruments d'emprunt	441	108
Diminution des autres instruments d'emprunt	(130)	(93)
Fluctuations des taux de change et autres	4	(13)
Solde à la fin de l'exercice	1 344	1 013

Les remboursements de capital sur les autres instruments d'emprunt s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

2021	210
2022	172
2023	50
2024	54
2025	91
Par la suite	788

NOTE 16 Autres passifs

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créditeurs	3 186	3 436
Découvert bancaire	444	379
Dividendes et intérêts à verser	493	468
Impôt sur le bénéfice exigible	355	468
Provisions au titre des produits différés	345	380
Dépôts et certificats	2 247	886
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	1 648	1 433
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 25]	2 395	2 177
Obligations locatives	869	1 022
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	916	838
Autres	2 814	2 220
	15 712	13 707

Les autres passifs d'un montant total de 9 294 M\$ au 31 décembre 2020 (8 291 M\$ au 31 décembre 2019) devraient être réglés au cours des 12 prochains mois.

OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau ci-dessous présente les variations des obligations locatives de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Obligations locatives au début de l'exercice	1 022	951
Acquisitions	113	168
Acquisitions d'entreprises et acquisition d'actifs	-	45
Décomptabilisation [note 3]	(134)	-
Modifications	(7)	(22)
Paievements de loyers	(143)	(140)
Intérêts	33	41
Fluctuations des taux de change et autres	(15)	(21)
Obligations locatives à la fin de l'exercice	869	1 022

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés au titre des obligations locatives pour les cinq prochains exercices et par la suite :

2021	136
2022	118
2023	100
2024	90
2025	82
Par la suite	630
Total des obligations locatives non actualisées au 31 décembre 2020	1 156

NOTE 17 Impôt sur le bénéfice**IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

Les composantes de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée dans les états des résultats s'établissent comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
Impôt exigible	457	356
Impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	(150)	(13)
Charge (économie) découlant de pertes fiscales, de crédits d'impôt et de différences temporaires non comptabilisés (comptabilisés) au cours de périodes antérieures	(236)	222
Incidence de la variation des taux d'imposition ou de l'imposition de nouveaux impôts et autres	6	(11)
	(380)	198
	77	554

Le tableau ci-dessous présente l'impôt exigible et l'impôt différé en ce qui a trait aux éléments non comptabilisés dans les états des résultats :

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres
Impôt exigible	28	-	4	78
Charge (économie) d'impôt différé	3	-	(21)	20
	31	-	(17)	98

TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société se calcule comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
	%	%
Taux d'imposition prévus par la loi combinés (fédéral et provinciaux) au Canada	26,5	26,6
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :		
Produits de placement non imposables	(9,8)	(5,2)
Taux d'imposition effectifs moins élevés applicables au bénéfice non assujetti à l'impôt au Canada	(10,3)	(8,8)
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(0,6)	(1,5)
Incidence du changement de taux sur l'impôt différé	0,2	(0,3)
Autres ^{[1][2]}	(3,9)	4,6
Taux d'imposition effectif	2,1	15,4

[1] En 2020, le poste Autres comprend l'incidence d'une augmentation de l'actif d'impôt différé de 196 M\$ comptabilisé par une des filiales de Lifeco en raison de la révision, par la direction de Lifeco, de ses estimations des bénéfices imposables futurs, ce qui s'est traduit par une diminution de 5,4 % du taux d'intérêt effectif.

[2] En 2019, le poste Autres comprend l'incidence d'une diminution de l'actif d'impôt différé comptabilisé par une des filiales de Lifeco en raison d'une incertitude quant au moment où le montant du bénéfice imposable projeté sera disponible pour utiliser certaines pertes d'exploitation nettes soumises à des restrictions, soit une charge de 199 M\$ et une augmentation du taux d'imposition effectif de 5,5 %. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par un avantage de 101 M\$ comptabilisé par Lifeco à la suite de la résolution de questions en cours avec une administration fiscale étrangère qui a réduit le taux d'imposition effectif de 2,8 %.

NOTE 17 Impôt sur le bénéfice (suite)**IMPÔT DIFFÉRÉ**

Le montant net et les variations de l'impôt différé se composent de ce qui suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Régimes à prestations définies	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	(999)	(576)	1 151	(921)	406	244	(695)
Comptabilisé dans							
États des résultats	375	(232)	268	(60)	9	20	380
États du résultat global	-	(76)	-	-	59	14	(3)
États des variations des fonds propres	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions d'entreprises	300	-	107	(113)	-	18	312
Fluctuations des taux de change et autres	4	19	(5)	26	(2)	(35)	7
Solde à la fin de l'exercice	(320)	(865)	1 521	(1 068)	472	261	1

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ^[1]	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Régimes à prestations définies	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	(1 379)	(378)	1 468	(893)	372	313	(497)
Comptabilisé dans							
États des résultats	352	(173)	(261)	(41)	(18)	(57)	(198)
États du résultat global	-	(27)	-	-	55	(7)	21
États des variations des fonds propres	(20)	-	-	-	-	-	(20)
Acquisitions d'entreprises	-	-	(1)	(1)	-	-	(2)
Fluctuations des taux de change et autres	48	2	(55)	14	(3)	(5)	1
Solde à la fin de l'exercice	(999)	(576)	1 151	(921)	406	244	(695)

[1] En raison d'un changement de présentation, la Société a modifié la composition du montant net de l'impôt différé. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres et le bénéfice net de la Société (note 2).

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Présentés aux bilans comme suit :		
Actifs d'impôt différé	1 082	802
Passifs d'impôt différé	(1 081)	(1 497)
	1	(695)

La direction de la Société et la direction de ses filiales évaluent la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs et elles estiment que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2020, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2020, un actif d'impôt différé de 1 411 M\$ (1 056 M\$ au 31 décembre 2019) avait été comptabilisé par Lifeco relativement à des pertes fiscales reportées en avant qui totalisaient 8 264 M\$. De ce montant, une tranche de 6 579 M\$ viendra à expiration entre 2021 et 2040, et il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 1 685 M\$. Lifeco réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le bénéfice exigible.

NOTE 17 Impôt sur le bénéfice (suite)

Une filiale de Lifeco a enregistré des pertes sur plusieurs exercices. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffrait à 561 M\$ (442 M\$ US) au 31 décembre 2020 et était principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation et de déductions futures liées au goodwill. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la direction de Lifeco a révisé ses estimations des bénéfices imposables futurs afin de refléter l'incidence de la conclusion des acquisitions de Personal Capital et de MassMutual aux États-Unis (note 3). Par conséquent, elle a comptabilisé un actif d'impôt différé de 192 M\$ (151 M\$ US) relativement aux pertes qui avaient été auparavant décomptabilisées en 2019. L'augmentation des actifs d'impôt différé a donné lieu à une économie d'impôt de 196 M\$ (151 M\$ US) dans l'état des résultats. En 2019, la diminution des actifs d'impôt différé avait donné lieu à une augmentation de la charge d'impôt de 199 M\$ (151 M\$ US). La direction de Lifeco a conclu qu'il est probable que la filiale et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis produiront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les pertes et les déductions américaines non utilisées pour lesquelles un actif d'impôt différé a été comptabilisé.

Au 31 décembre 2020, la Société et ses filiales disposaient de pertes autres qu'en capital de 1 316 M\$ (2 297 M\$ en 2019) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur et dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 1 253 M\$ viendra à expiration entre 2021 et 2040, et il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 63 M\$. De plus, la Société et ses filiales disposent de pertes en capital pouvant être reportées en avant de 340 M\$ (300 M\$ en 2019) qui peuvent être utilisées pour une durée indéfinie afin de contrebalancer des gains en capital futurs et dont les avantages n'ont pas été comptabilisés.

Au 31 décembre 2020, la Société et ses filiales avaient des différences temporaires déductibles de 518 M\$ (590 M\$ en 2019) dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucun passif d'impôt différé n'avait été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et aux entreprises contrôlées conjointement, car la Société et ses filiales sont en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

NOTE 18 Capital social**AUTORISÉ**

Le capital autorisé de Power Corporation comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées participantes et un nombre illimité d'actions comportant des droits de vote limités.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions non participantes				
Actions privilégiées de premier rang				
Actions à dividende cumulatif rachetables				
Série 1986	129 400	6	209 400	10
Actions à dividende non cumulatif rachetables, taux fixe				
Série A	6 000 000	150	6 000 000	150
Série B	8 000 000	200	8 000 000	200
Série C	6 000 000	150	6 000 000	150
Série D	10 000 000	250	10 000 000	250
Série G	8 000 000	200	8 000 000	200
Total des actions non participantes		956		960
Actions participantes				
Actions privilégiées participantes				
Solde au début de l'exercice	48 854 772	27	48 854 772	27
Émises	6 006 094	206	-	-
Solde à la fin de l'exercice	54 860 866	233	48 854 772	27
Actions comportant des droits de vote limités				
Solde au début de l'exercice	377 614 607	699	417 101 146	739
Émises dans le cadre de la réorganisation	250 628 173	8 687	-	-
Émises en vertu du régime d'options sur actions	1 497 952	48	1 422 502	33
Rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(7 352 500)	(110)	-	-
Rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat importante	-	-	(40 909 041)	(73)
Solde à la fin de l'exercice	622 388 232	9 324	377 614 607	699
Total des actions participantes		9 557		726

Actions non participantes

Les actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables de série 1986 donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne des taux préférentiels de deux grandes banques à charte canadiennes. Ces actions sont rachetables par la Société au prix de 50,00 \$ par action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. La Société s'efforcera d'acheter aux fins d'annulation, sur le marché libre, 20 000 actions par trimestre, à un prix ne dépassant pas 50,00 \$ par action. En 2020, 80 000 actions ont été rachetées aux fins d'annulation (37 800 actions en 2019).

Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Société pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Société, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat :

Actions privilégiées de premier rang	Dividendes en trésorerie payables trimestriellement (en \$/action)	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat (en \$/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe			
Série A, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00
Série B, 5,35 %	0,334375	Actuellement rachetable	25,00
Série C, 5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série D, 5,00 %	0,312500	Actuellement rachetable	25,00
Série G, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,25

NOTE 18 Capital social (suite)**Actions participantes**

Les actions privilégiées participantes comportent dix droits de vote par action et, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées de premier rang, donnent droit à un dividende non cumulatif de 0,9375 ¢ par action par année avant tout dividende sur les actions comportant des droits de vote limités et le droit de participer, à actions égales, avec les détenteurs des actions comportant des droits de vote limités, à tout dividende pouvant être versé sur les actions comportant des droits de vote limités.

Les actions comportant des droits de vote limités donnent un droit de vote par action. En 2020, la Société a émis 1 497 952 actions comportant des droits de vote limités (1 422 502 en 2019) en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, pour une contrepartie de 42 M\$ (30 M\$ en 2019).

Le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 1,79 \$ par action en 2020 (2,002 \$ par action en 2019).

Réorganisation

Le 12 février 2020, dans le cadre de la réorganisation (note 2) et conformément au droit préférentiel de souscription, la Société a émis 6 006 094 actions privilégiées participantes aux porteurs ayant dûment exercé leur droit préférentiel de souscription, à un prix de 34,27 \$ par action privilégiée participante, représentant une contrepartie en trésorerie de 206 M\$.

De plus, le 13 février 2020, la Société a acquis 238 693 580 actions ordinaires de la Financière Power, chacune ayant été échangée contre 1,05 action comportant des droits de vote limités de la Société et 0,01 \$ par action en espèces. La Société a émis 250 628 173 actions comportant des droits de vote limités au prix de 34,66 \$ par action et a versé un montant de 2 M\$ en espèces, pour une contrepartie totale de 8,7 G\$.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 20 février 2020, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui était alors en vigueur jusqu'au 19 février 2021 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aurait racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation au 20 février 2020 (soit environ 5,2 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation) aux prix du marché.

Au cours du premier trimestre de 2020, la Société a racheté aux fins d'annulation 7 352 500 actions comportant des droits de vote limités en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un montant de 193 M\$. Le capital social de la Société a été réduit de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent du montant payé sur la valeur comptable moyenne du capital social s'est chiffré à 83 M\$ et a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués. À la fin du mois de mars 2020, en raison des conditions sur le marché, la Société a suspendu temporairement ses rachats d'actions et n'a fait aucun autre rachat avant l'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 25 février 2021, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 24 février 2022 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société peut racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation au 17 février 2021 (soit environ 5,3 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation) aux prix du marché. La Société a décidé d'entreprendre des rachats d'actions à la fin du mois de février 2021 pour contrebalancer l'effet dilutif de l'exercice d'options sur actions par les employés. Au 17 mars 2021, la Société avait racheté 1 160 000 actions comportant des droits de vote limités au prix de 36 M\$.

Offre publique de rachat importante

Le 17 avril 2019, la Société a complété son offre publique de rachat importante (l'offre de PCC) et a racheté aux fins d'annulation 40 909 041 de ses actions comportant des droits de vote limités, à un prix de rachat de 33,00 \$ par action comportant des droits de vote limités, pour un montant total de 1,35 G\$. L'excédent du montant payé en vertu de l'offre de PCC sur le capital social, soit 1,28 G\$, a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués. Les coûts de transaction de 5 M\$ engagés dans le cadre de l'offre de PCC ont été comptabilisés dans les bénéfices non distribués en 2019.

NOTE 19 Rémunération fondée sur des actions**RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS**

Dans le cadre de la réorganisation, la Société a pris en charge le Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power. Les 13 079 888 options en circulation au 13 février 2020 en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power (les options existantes) ont été échangées contre 13 733 786 options visant l'acquisition d'actions comportant des droits de vote limités de la Société (les options de remplacement).

Les options de remplacement donnent aux porteurs d'options le droit de recevoir 1,05 action comportant des droits de vote limités de Power Corporation (les actions de PCC) pour chaque action ordinaire de la Financière Power (les actions de CFP) à un prix de souscription par action de PCC correspondant au prix de souscription par action de CFP, en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power existant, divisé par 1,05. Les autres modalités des options de remplacement sont les mêmes que celles des options existantes, y compris les modalités relatives à l'acquisition des droits, à l'expiration des options et à la cessation d'emploi.

Un nombre respectif de 21 170 855 actions comportant des droits de vote limités et de 12 972 010 actions comportant des droits de vote limités sont réservées pour être émises en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, pris en charge par Power Corporation. Le régime stipule que le prix d'exercice de l'option ne doit pas être inférieur à la valeur de marché de l'action à la date à laquelle l'option est attribuée.

Le tableau suivant résume la situation du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation aux 31 décembre 2020 et 2019 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices concernés :

	2020		2019	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	16 356 062	\$ 29,35	16 453 341	\$ 28,43
Liées à la prise en charge du Régime d'options sur actions de la Financière Power	13 733 786	30,93	-	-
Attribuées	3 994 258	34,23	1 325 223	31,84
Exercées	(1 497 952)	27,89	(1 422 502)	21,09
Ayant fait l'objet d'une renonciation et expirées	(1 101 729)	30,08	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	31 484 425	30,70	16 356 062	29,35
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	19 458 880	29,92	11 873 872	28,96

Le tableau suivant résume les données sur les options sur actions en circulation au 31 décembre 2020 :

Fourchette des prix d'exercice	Date d'expiration	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
		Options	Durée de vie restante moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$				\$		\$
25,12 - 28,75	2021	2 213 325	0,4	26,73	2 213 325	26,73
23,73 - 36,53	2022	3 616 945	1,4	26,77	3 616 945	26,77
28,24 - 31,03	2023	3 328 311	2,4	28,87	3 328 311	28,87
28,51 - 33,68	2024	3 136 681	3,4	31,34	3 117 466	31,35
31,79 - 36,53	2025	3 834 520	4,2	34,47	2 934 520	34,55
27,30 - 30,79	2026	3 054 236	5,2	29,95	2 924 490	29,96
29,61 - 33,68	2027	2 647 612	6,2	32,74	1 323 823	32,74
28,51 - 30,27	2028	3 218 099	7,2	29,53	-	-
31,12 - 31,84	2029	3 343 066	8,3	31,40	-	-
34,23	2030	3 091 630	9,1	34,23	-	-
		31 484 425	4,8	30,70	19 458 880	29,92

NOTE 19 Rémunération fondée sur des actions (suite)**CHARGE DE RÉMUNÉRATION**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, Power Corporation a attribué 3 994 258 options (1 325 223 options en 2019).

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2020	2019
Taux de rendement en dividende	5,1 %	4,9 %
Volatilité attendue	16,7 %	15,6 %
Taux d'intérêt sans risque	1,3 %	1,8 %
Durée prévue (en années)	8,1	8,6
Juste valeur par option attribuée (en \$/option)	1,93	1,87
Prix d'exercice moyen pondéré (en \$/option)	34,23	31,84

En règle générale, les droits liés aux options attribuées sont acquis i) trois ans après la date d'attribution pour ce qui est des premiers 50 % et ii) quatre ans après la date d'attribution pour les 50 % restants. Les options attribuées en 2020 sont assorties des conditions d'acquisition suivantes :

Échéance	Nombre d'options	Conditions d'acquisition
2030	3 072 892	1/3 des droits deviendront acquis trois ans après la date d'attribution, 1/3 quatre ans après la date d'attribution, et 1/3 cinq ans après la date d'attribution.
2030	21 366	50 % des droits deviendront acquis trois ans après la date d'attribution, et 50 % quatre ans après la date d'attribution.
2025	900 000	50 % des droits deviendront acquis trois ans après la date d'attribution, et 50 % quatre ans après la date d'attribution.

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur la durée de vie prévue des options.

Lifeco et IGM ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération est enregistrée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de fonds propres à la date d'attribution, amortie sur la période d'acquisition des droits. Le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions attribuées par la Société et ses filiales s'est chiffré à 71 M\$ en 2020 (61 M\$ en 2019) et est comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats.

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

Power Corporation a créé un Régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de certains employés et dirigeants (les participants) afin de contribuer à les maintenir en poste et à harmoniser davantage les intérêts des participants et ceux des actionnaires. En vertu du Régime, les unités d'actions liées au rendement peuvent être attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. La valeur de chaque unité d'action liée au rendement se fonde sur le cours des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, les participants peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées liées au rendement, dont les droits sont également acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées liées au rendement sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, ou advenant son décès, et elles seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée liée au rendement à ce moment. Des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées liées au rendement supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de telles unités à la date de versement des dividendes. La valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 15 M\$ (13 M\$ en 2019), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 19 Rémunération fondée sur des actions (suite)**RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES**

Power Corporation a établi un Régime d'unités d'actions différées (UAD) à l'intention de ses administrateurs afin de mieux aligner les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires. Aux termes de ce régime, les administrateurs participant au Régime recevront la moitié de leurs honoraires annuels en UAD et pourront choisir de recevoir le reste de leurs honoraires annuels entièrement en UAD, entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en UAD. Le nombre d'UAD attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen de cinq jours des actions comportant des droits de vote limités de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre (la valeur d'une UAD). L'administrateur recevra d'autres UAD à l'égard des dividendes payables sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur d'une telle UAD à la date à laquelle les dividendes sur les actions comportant des droits de vote limités ont été versés. Les UAD seront payables au moment où l'administrateur ne siégera plus au conseil (pourvu que l'administrateur ne soit pas un administrateur, un dirigeant ou un employé d'une société affiliée de la Société) ou advenant son décès, et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie, selon la valeur de l'UAD à ce moment. Au 31 décembre 2020, la valeur des UAD en circulation était de 25 M\$ (23 M\$ en 2019), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs. Les administrateurs peuvent aussi participer au Régime d'achat d'actions des administrateurs.

RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

Power Corporation a mis en place un Régime d'achat d'actions à l'intention des employés permettant aux employés de souscrire jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut afin d'acheter, sur le marché libre, des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Power Corporation investit un montant égal ou moindre au nom de l'employé.

AUTRES ATTRIBUTIONS DE DROITS À UN PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS DE FILIALES

La Financière Power et les autres filiales de la Société offrent également d'autres régimes d'attributions de droits à un paiement fondé sur des actions et d'unités d'actions liées au rendement (les régimes) à leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs employés. Certains de ces régimes sont réglés en trésorerie et comptabilisés dans les autres passifs. La charge de rémunération totale relative aux régimes de ces filiales s'est élevée à 162 M\$ en 2020 (125 M\$ en 2019) et est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats.

NOTE 20 Participations ne donnant pas le contrôle

La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle comprend ce qui suit :

31 décembre 2020	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	6 267	1 552	-	292	8 111
Détenteurs d'actions privilégiées	2 714	-	2 830	-	5 544
Surplus attribuable au compte de participation	2 871	-	-	-	2 871
	11 852	1 552	2 830	292	16 526

31 décembre 2019	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	5 899	1 479	6 477	253	14 108
Détenteurs d'actions privilégiées	2 714	-	2 830	-	5 544
Surplus attribuable au compte de participation	2 759	-	-	-	2 759
	11 372	1 479	9 307	253	22 411

Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans les bilans sont les suivantes :

31 décembre 2020	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	11 372	1 479	9 307	253	22 411
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 024	238	249	(23)	1 488
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	35	1	(31)	3	8
Dividendes	(607)	(182)	(137)	-	(926)
Rachat d'actions ordinaires et remboursement d'actions privilégiées, déduction faite de l'émission d'instruments de fonds propres	18	1	(6 555)	114	(6 422)
Incidence des variations des participations et autres	10	15	(3)	(55)	(33)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	11 852	1 552	2 830	292	16 526

31 décembre 2019	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	11 692	1 655	9 283	235	22 865
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	827	254	833	(31)	1 883
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	(131)	(33)	37	(2)	(129)
Dividendes	(584)	(186)	(578)	-	(1 348)
Rachat d'actions ordinaires et remboursement d'actions privilégiées, déduction faite de l'émission d'instruments de fonds propres ^[1]	(295)	(245)	(250)	55	(735)
Incidence des variations des participations et autres ^[1]	(137)	34	(18)	(4)	(125)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	11 372	1 479	9 307	253	22 411

[1] Comprend l'incidence du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation par la Financière Power et par Lifeco en vertu de leurs offres publiques de rachat importantes.

NOTE 20 Participations ne donnant pas le contrôle (suite)

L'information financière de Lifeco et d'IGM au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date peut être obtenue dans les états financiers qu'elles publient. Le tableau ci-dessous présente l'information financière résumée de Lifeco et d'IGM :

	2020		2019	
	Lifeco	IGM	Lifeco	IGM
Bilan				
Actif	600 490	16 062	451 167	15 391
Passif	573 475	11 019	425 624	10 892
Fonds propres	27 015	5 043	25 543	4 499
Résultat global				
Bénéfice net	3 154	764	2 507	749
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(8)	264	(520)	(60)
Flux de trésorerie				
Activités d'exploitation	9 610	736	6 110	712
Activités de financement	2 010	(1 358)	(3 981)	(1 069)
Activités d'investissement	(8 202)	673	(1 539)	427

ACQUISITION D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA FINANCIÈRE POWER

Le 13 février 2020, la Société a complété la réorganisation avec succès et a acquis 238 693 580 actions ordinaires de la Financière Power détenues par des participations minoritaires en contrepartie de l'émission de 250 628 173 actions comportant des droits de vote limités de la Société et d'un montant de 2 M\$ payé en espèces, pour une contrepartie totale de 8,7 G\$. Depuis la réalisation de la réorganisation, la Société détient la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Financière Power. L'excédent du prix d'acquisition sur la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle acquises, d'un montant de 6 555 M\$, a été comptabilisé comme une diminution de 2 847 M\$ des bénéfices non distribués et une réattribution du cumul des autres éléments de bénéfice global et de la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions de 647 M\$ et de 66 M\$, respectivement. Les coûts de 46 M\$ liés à cette transaction ont été imputés aux bénéfices non distribués dans les états des variations des fonds propres.

WEALTHSIMPLE

Le 14 octobre 2020, Wealthsimple a annoncé la clôture d'un investissement de 114 M\$ selon une évaluation préfinancement de 1,4 G\$. L'investissement a été dirigé par TCV, l'un des plus importants investisseurs en capital de croissance axés sur la technologie, de concert avec Greylock Partners, Meritech Capital, Allianz X et Two Sigma Ventures. À la suite de cet investissement, ces investisseurs ont acquis une participation entièrement diluée de 7,5 %. Étant donné la clôture de l'investissement, la Société détient maintenant une participation non diluée de 74,9 % dans Wealthsimple. L'incidence de la variation de la participation a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 77 M\$ dans les bénéfices non distribués de l'état des variations des fonds propres en 2020.

NOTE 21 Gestion du capital

POWER CORPORATION

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que celui de Groupe Bruxelles Lambert, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-dessous.

LIFECO

Lifeco gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficiente afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'il atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capital pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité à respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

NOTE 21 Gestion du capital (suite)

Les filiales de Lifeco, la Canada Vie, Great-West Life & Annuity et les entités dont le siège social est situé en Europe sont assujetties à des exigences minimales en matière de capital réglementaire.

- Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales, connue sous le nom de test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire multipliée par un facteur scalaire de 1,05. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimum de surveillance de 90 %. Au 31 décembre 2020, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie était de 129 % (135 % au 31 décembre 2019).
- Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Aux 31 décembre 2020 et 2019, toutes les entités de Lifeco réglementées en Europe répondaient aux exigences en matière de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.
- Great-West Life & Annuity est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis.
- D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2020 et 2019, Lifeco maintenait des niveaux de capital supérieurs aux exigences réglementaires minimales locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'IGM soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2020 et 2019, les filiales d'IGM se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Certaines filiales sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire, y compris des gestionnaires de portefeuille, des gestionnaires d'actifs et un courtier exécutant. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2020 et 2019, ces filiales se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

NOTE 22 Gestion des risques

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés aux instruments financiers. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.
 - Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
 - Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
 - Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

La présente note annexe aux états financiers contient des estimations de sensibilité et des mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario, qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs changent;
- des limites générales des modèles internes.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses mentionnées ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)**POWER CORPORATION, FINANCIÈRE POWER ET PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES**

Le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (autres filiales) de la Société, y compris les répercussions de la COVID-19, sont expliqués dans la première partie de la présente note. Les sections qui suivent portent sur les risques relatifs à Lifeco et à IGM.

Risque de liquidité

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société proviennent principalement des dividendes reçus de ses filiales, ainsi que des produits tirés des placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et le versement de dividendes à ses détenteurs d'actions participantes et non participantes. La capacité de la Société, en tant que société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de ceux qu'elle reçoit de ses principales filiales en exploitation et de ses autres investissements. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les filiales d'IGM sont également assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences imposées par les organismes de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité de la filiale en exploitation à verser des dividendes. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les autorités de réglementation surveillent l'incidence de la pandémie afin de veiller à ce que les entreprises réglementées maintiennent des niveaux suffisants de liquidités et de capitaux. La déclaration et le versement de dividendes par la Société au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de ses administrateurs et dépendent de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation et de ses autres investissements, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Cette dernière sera tributaire de la durée de la pandémie de COVID-19, de même que de la gravité et de la durée de ses répercussions financières.

Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisant pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que du rendement des affaires et du profil de risque de Power Corporation, de la Financière Power et de leurs filiales.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 250 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Au 31 décembre 2020, la Société avait prélevé 110 M\$ (37 M\$ en 2019) sur sa marge de crédit engagée, et sa marge de crédit non engagée n'était pas utilisée.

Les autres filiales disposent également de marges de crédit engagées de 400 M\$ auprès de banques canadiennes et américaines (un montant de 372 M\$ était disponible au 31 décembre 2020). Après la clôture de l'exercice, Sagard 4 a conclu une facilité de crédit sans recours de 100 M€ portant intérêt au TIOL majoré de 1,70 %. La facilité de crédit est garantie par les actifs et les engagements non capitalisés de Sagard 4.

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt et la capitalisation des régimes de retraite (autres que ceux de Lifeco et d'IGM mentionnés ci-dessous) représentent la seule obligation contractuelle importante en matière de liquidités.

31 décembre 2020	Paiements exigibles par période			Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Débentures et autres instruments d'emprunt	320	367	1 688	2 375
Paiements de loyers futurs	20	43	112	175
Cotisations au titre des régimes de retraite	5	-	-	5
	345	410	1 800	2 555

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)**Risque de crédit**

Les titres à revenu fixe et les dérivés sont assujettis au risque de crédit. Power Corporation et la Financière Power atténuent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour atténuer l'exposition au risque de change. Power Corporation et la Financière Power révisent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats sur dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les instruments financiers des autres filiales comprennent d'autres prêts et sont assujettis au risque de crédit. Les autres filiales évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elles gèrent ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

Risque de marché

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, d'autres placements (qui comprennent des titres de participation, d'autres prêts, des fonds d'investissement et des fonds de couverture), des dérivés et des débentures ainsi que des autres instruments d'emprunt.

a) Risque de change

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie et de leurs équivalents de trésorerie ainsi que de leurs titres à revenu fixe, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposées aux fluctuations des cours du change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation et la Financière Power peuvent, à l'occasion, conclure avec des institutions financières bien cotées des contrats de couverture. Au 31 décembre 2020, environ 78 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales étaient libellés en dollars canadiens (82 % au 31 décembre 2019).

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme étant disponibles à la vente. Par conséquent, les profits et les pertes latents sur ces placements, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Au 31 décembre 2020, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 109 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global (89 M\$ au 31 décembre 2019). Les débentures de Power Corporation et de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain et du renminbi chinois a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change par l'entremise de Parjointco en raison de la participation de cette dernière dans une société dont la monnaie fonctionnelle est le franc suisse, qui est elle-même exposée au risque de change par l'entremise de GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 7 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (7 M\$ en 2019).

Power Corporation est également exposée au risque de change en raison de sa participation dans China AMC. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 35 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (32 M\$ en 2019).

NOTE 22 Gestion des risques (suite)**b) Risque de taux d'intérêt**

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

c) Risque de prix

Les autres placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation. Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé des charges pour perte de valeur sur des placements disponibles à la vente se chiffrant à 35 M\$ (40 M\$ en 2019). Au 31 décembre 2020, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 179 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global (164 M\$ au 31 décembre 2019).

GBL détient des placements importants classés comme étant disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Ces placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation. Au 31 décembre 2020, l'incidence d'un recul de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par une perte latente d'environ 400 M\$ comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Power Corporation et la Financière Power parrainent un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de Power Corporation. Afin de couvrir leur exposition au risque de prix associé à leurs régimes d'unités d'actions liées au rendement, Power Corporation et la Financière Power ont recours à des swaps de rendement total.

Les instruments financiers des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de prix.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée.

Risque de liquidité

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de liquidité :

- Lifeco gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des passifs et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires, afin d'assurer une correspondance entre les exigences liées aux titulaires de polices et le rendement des actifs. Environ 48 % (environ 57 % en 2019) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou avant l'arrivée d'un sinistre, et environ 26 % (14 % en 2019) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont assujettis à des rajustements à la juste valeur sous réserve de certaines conditions.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2020, Lifeco disposait de liquidités de 350 M\$ par l'intermédiaire de marges de crédit obtenues auprès de banques à charte canadiennes. De plus, Lifeco dispose d'une facilité de crédit de 150 M\$ par l'intermédiaire de la Canada Vie, d'une facilité de crédit renouvelable de 500 M\$ US par l'intermédiaire de Great-West Lifeco U.S. LLC, d'une facilité de crédit renouvelable de 500 M\$ US auprès d'un syndicat de banques mise à la disposition de Putnam, ainsi que d'une marge de crédit de 50 M\$ US par l'intermédiaire de Great-West Life & Annuity.

Dans le cours normal de ses activités, Lifeco conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de Lifeco est résumé dans le tableau suivant :

31 décembre 2020	Paiements exigibles par période						Total
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans	
Débetures et autres instruments d'emprunt	970	-	775	-	635	7 229	9 609
Débetures de fiducies de capital ^[1]	-	-	-	-	-	150	150
Obligations d'achat	113	65	23	13	10	37	261
Paiements de loyers futurs	88	78	67	60	54	387	734
Cotisations au titre des régimes de retraite	316	-	-	-	-	-	316
	1 487	143	865	73	699	7 803	11 070

[1] Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que Lifeco détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 M\$ (valeur comptable de 55 M\$).

NOTE 22 Gestion des risques (suite)**Risque de crédit**

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de crédit :

- Des politiques en matière de placement visant à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Le risque de crédit est identifié à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué à l'interne au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques et le comité de placements du conseil d'administration de Lifeco.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture existante à la date de clôture et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, Lifeco inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition globale au risque de crédit, qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle a recours à des ententes de garanties, lorsque cela est possible.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à Lifeco est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque pour la réassurance de Lifeco. Pour réduire le risque de crédit lié à la réassurance, Lifeco établit des limites basées sur les notations en fonction de l'exposition nette au montant cédé, par contrepartie, et recherche une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

a) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de Lifeco lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour pertes :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 946	4 628
Obligations		
À la juste valeur par le biais du résultat net	102 892	85 946
Disponibles à la vente	11 352	11 710
Prêts et créances	23 348	17 372
Prêts hypothécaires	27 803	24 268
Avances consenties aux titulaires de polices	8 387	8 601
Fonds détenus par des assureurs cédants ^[1]	18 383	8 714
Actifs au titre des cessions en réassurance	22 121	20 707
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 320	1 196
Débiteurs	3 080	3 256
Primes en voie de recouvrement	1 702	1 429
Actifs du compte de négociation	713	1 092
Créances liées à des contrats de location-financement	404	405
Autres actifs financiers ^[2]	965	444
Actifs dérivés	829	451
Total du risque de crédit maximal au bilan	231 245	190 219

[1] Comprend un montant de 16 325 M\$ au 31 décembre 2020 (6 741 M\$ au 31 décembre 2019) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels Lifeco conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (se reporter à la note 6).

[2] Comprend des éléments tels que l'impôt à recevoir et divers autres actifs de Lifeco.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garanties exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction de Lifeco examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par Lifeco au 31 décembre 2020 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 211 M\$ (156 M\$ au 31 décembre 2019).

Au 31 décembre 2020, une tranche de 15 690 M\$ des actifs au titre des cessions en réassurance de 22 121 M\$ avait été cédée à Protective Life (une tranche de 14 848 M\$ sur un montant de 20 707 M\$ au 31 décembre 2019). Cette concentration du risque est atténuée par des fonds détenus en fiducie d'un montant de 16 389 M\$ au 31 décembre 2020 (15 948 M\$ au 31 décembre 2019).

b) Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Les caractéristiques de ces débiteurs sont similaires, de sorte que des changements des conditions économiques ou politiques pourraient influencer sur leur capacité à respecter leurs obligations.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations de Lifeco par émetteur, par secteur et par activité :

	31 décembre 2020				
	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	586	272	10 282	1 372	12 512
Organismes gouvernementaux	20 555	2 308	9 287	316	32 466
Créances titrisées par des agences	178	926	-	17	1 121
Autres créances titrisées	2 057	6 550	1 402	136	10 145
Services financiers	4 361	6 022	5 880	572	16 835
Communications	1 142	1 338	1 124	98	3 702
Produits de consommation courante	4 197	6 127	2 816	762	13 902
Énergie	2 453	2 450	675	270	5 848
Produits industriels	2 022	4 585	1 329	406	8 342
Technologie	557	1 324	299	263	2 443
Transport	3 409	1 394	977	154	5 934
Services publics	10 091	4 485	4 811	553	19 940
Obligations à court terme	2 332	557	1 066	447	4 402
	53 940	38 338	39 948	5 366	137 592

	31 décembre 2019				
	Canada	États-Unis	Europe ^[1]	Solutions de gestion du capital et des risques ^[1]	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	479	72	10 118	1 068	11 737
Organismes gouvernementaux	19 307	1 795	8 521	293	29 916
Créances titrisées par des agences	110	1 111	-	10	1 231
Autres créances titrisées	2 159	4 664	1 573	165	8 561
Services financiers	4 119	3 011	5 786	560	13 476
Communications	888	617	991	129	2 625
Produits de consommation courante	3 761	2 738	2 649	855	10 003
Énergie	2 173	1 071	640	266	4 150
Produits industriels	1 764	2 057	1 281	454	5 556
Technologie	552	727	302	265	1 846
Transport	2 897	546	1 017	180	4 640
Services publics	9 145	2 377	4 426	527	16 475
Obligations à court terme	2 680	720	1 049	363	4 812
	50 034	21 506	38 353	5 135	115 028

[1] Se reporter aux chiffres comparatifs (note 2).

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires de Lifeco par activité :

31 décembre 2020	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Prêts hypothécaires rechargeables	Biens commerciaux	Total
Canada	2 063	4 331	759	8 883	16 036
États-Unis	-	2 297	-	3 660	5 957
Europe	-	684	1 261	3 801	5 746
Solutions de gestion du capital et des risques	-	41	-	23	64
	2 063	7 353	2 020	16 367	27 803

31 décembre 2019	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Prêts hypothécaires rechargeables	Biens commerciaux	Total
Canada	2 069	4 496	374	7 871	14 810
États-Unis	-	1 798	-	2 198	3 996
Europe ^[1]	-	661	940	3 787	5 388
Solutions de gestion du capital et des risques ^[1]	-	49	-	25	74
	2 069	7 004	1 314	13 881	24 268

[1] Se reporter aux chiffres comparatifs (note 2).

c) Qualité de l'actif

Qualité du portefeuille d'obligations	31 décembre 2020	31 décembre 2019
AAA	21 820	22 083
AA	35 530	33 272
A	45 673	37 233
BBB	33 382	21 922
BB ou inférieure	1 187	518
Total des obligations	137 592	115 028

Qualité du portefeuille de dérivés	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations de crédit des contreparties) :		
AA	424	271
A	369	146
BBB	35	34
Négociés en bourse	1	-
Total	829	451

d) Prêts en souffrance qui ne sont pas dépréciés

Les prêts qui sont en souffrance mais qui ne sont pas considérés comme dépréciés sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction de Lifeco est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme dépréciés :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Moins de 30 jours	17	28
De 30 à 90 jours	28	1
Plus de 90 jours	10	4
Total	55	33

NOTE 22 Gestion des risques (suite)*e) Correction de valeur pour pertes de crédit futures*

Les données qui suivent représentent la correction de valeur pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces montants s'ajoutent à la provision pour pertes sur actifs comprise dans l'actif :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Polices avec participation	1 183	1 175
Polices sans participation	2 185	1 400
	3 368	2 575

Risque de marché*a) Risque de change*

Si les actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif. Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel Lifeco est exposée :

- Lifeco utilise certaines mesures financières, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à la non-concordance des devises.
- Dans le cas d'actifs couvrant des passifs qui ne sont pas libellés dans la même devise, Lifeco reconvertit généralement ces actifs dans la monnaie des passifs en question au moyen de contrats de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.
- Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

b) Risque de taux d'intérêt

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel Lifeco est exposée :

- Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits accordent des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), Lifeco investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. Lifeco bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsque aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, une protection est obtenue contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de l'actif sera compensée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie cessent avant le versement prévu des prestations, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille et des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux fonds propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation) et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits afin de prendre en compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,11 % en 2020 (0,10 % en 2019). Les pertes de crédit futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt qui prévoient l'augmentation, la diminution et la variation des taux.

La provision totale relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios prescrits par l'Institut canadien des actuaires qui suivent :

- Aux 31 décembre 2020 et 2019, une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le bénéfice net.
- Aux 31 décembre 2020 et 2019, une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le bénéfice net.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen annuel exhaustif.

Une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt qui, de l'avis de Lifeco, devraient être couverts par les provisions.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par Lifeco. Le tableau qui suit présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions sur la valeur des passifs déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Pour certains produits, la modélisation du risque de taux d'intérêt est déterminée de façon stochastique aux fins du calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance et, pour ces produits, les sensibilités reflètent l'incidence estimative d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur les passifs.

Les sensibilités indiquées dans le tableau suivant comprennent l'incidence d'une modification parallèle des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles.

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(289)	1 185	(230)	811
Augmentation (diminution) du bénéfice net	224	(920)	175	(619)

Puisque la comptabilisation de l'acquisition de MassMutual n'était pas finalisée au 31 décembre 2020, l'évaluation détaillée des actifs nets acquis étant toujours en cours (note 3), l'incidence des activités acquises incluses dans les sensibilités présentées ci-dessus reflète la meilleure estimation que peut actuellement établir Lifeco en ce qui concerne ces sensibilités.

c) Risque de prix

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies.

Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts sur les produits assortis de garanties de retrait minimum à vie ont été atténués au moyen d'un programme de couverture ayant recours à des contrats à terme normalisés sur actions, des contrats à terme de gré à gré sur devises et des instruments dérivés sur taux.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires négociées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, comprenant principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient entraîner des répercussions additionnelles sur le marché et sur les passifs, faisant en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Cela signifie que des diminutions importantes des valeurs des actions auront une plus grande incidence sur le bénéfice net que la variation des valeurs des actions en soi. Des diminutions des valeurs des actions supérieures à celles présentées dans le tableau ci-dessous auraient une plus grande incidence sur le bénéfice net que la variation des valeurs des actions en soi.

Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net. Les répercussions attendues tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et de la valeur des actifs de couverture.

	31 décembre 2020				31 décembre 2019			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %	20 %	10 %	10 %	20 %
Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(34)	(18)	62	264	(63)	(33)	45	223
Augmentation (diminution) du bénéfice net	28	15	(51)	(208)	54	27	(39)	(182)

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net. Les répercussions attendues tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	31 décembre 2020				31 décembre 2019			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	10 %	5 %	5 %	10 %	10 %	5 %	5 %	10 %
Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(41)	(8)	88	138	(74)	(32)	35	117
Augmentation (diminution) du bénéfice net	34	6	(69)	(108)	60	25	(28)	(90)

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses liées au rendement des placements à l'égard des actions ordinaires négociées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces hypothèses s'appuient généralement sur les rendements historiques et les indices boursiers. Les sensibilités indiquées dans les tableaux ci-dessus tiennent compte de l'incidence des changements apportés à ces limites à la suite des baisses sur les marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires négociées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables :

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(691)	861	(645)	752
Augmentation (diminution) du bénéfice net	556	(682)	509	(585)

Lifeco parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de Lifeco. Afin de couvrir son exposition au risque de prix associé à son régime d'unités d'actions liées au rendement, Lifeco a recours à des swaps de rendement total.

FINANCIÈRE IGM

Le conseil d'administration d'IGM supervise la gestion de ses risques et s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de divers comités.

Risque de liquidité

Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- Le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme.
- La présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- La présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- L'évaluation, sur une base régulière, de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- Les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme.
- La supervision des liquidités par la direction et les comités du conseil d'administration d'IGM.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des tiers, y compris à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ainsi qu'au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (Programme des OHC).

Certaines filiales d'IGM sont des émetteurs autorisés de TH LNH et des vendeurs autorisés dans le cadre du Programme des OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme des OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du capital remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

IGM maintient un niveau engagé de transactions auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs d'IGM se présentaient comme suit :

31 décembre 2020	Paiements exigibles par période				Total
	Payables à vue	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments financiers dérivés	-	13	21	-	34
Dépôts et certificats	1 099	2	3	1	1 105
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	1 543	4 610	21	6 174
Paiements de loyers futurs	-	28	88	131	247
Débetures	-	-	-	2 100	2 100
Cotisations au titre des régimes de retraite	-	14	-	-	14
Total des échéances contractuelles	1 099	1 600	4 722	2 253	9 674

En plus du solde actuel de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, IGM dispose de marges de crédit qui constituent des sources de liquidités. Les marges de crédit d'IGM auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2020, soit le même montant qu'au 31 décembre 2019. Les marges de crédit au 31 décembre 2020 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$. IGM a prélevé des montants sur ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive des banques. Aux 31 décembre 2020 et 2019, IGM n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation d'IGM en matière de liquidités et la façon dont elle gère le risque de liquidité n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres placements détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que les dérivés d'IGM sont assujettis au risque de crédit. IGM examine de façon continue ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie d'IGM, totalisant 772 M\$ (720 M\$ en 2019), étaient composés de soldes de trésorerie de 77 M\$ (68 M\$ en 2019) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 695 M\$ (652 M\$ en 2019). IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant une politique en matière de placement qui décrit les paramètres et les limites de concentration du risque. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2020, des prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 6,3 G\$ (7,2 G\$ en 2019), comptabilisés dans le bilan d'IGM, comprenaient des prêts d'un montant de 6,0 G\$ (6,8 G\$ en 2019) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 335 M\$ (345 M\$ en 2019) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 14 M\$ (24 M\$ en 2019) liés aux activités d'intermédiaire d'IGM.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)

IGM gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- Le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- Sa capacité de gestion des prêts;
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par IGM;
- Sa pratique de montage de prêts hypothécaires utilisant uniquement son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IGM^{MC} d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également restreint par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément au programme des TH LNH, totalisant 3,2 G\$ (3,9 G\$ en 2019), IGM a l'obligation d'effectuer un paiement ponctuel de capital et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, le programme des TH LNH exige que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, totalisant 2,8 G\$ (2,9 G\$ en 2019), se limite à des montants détenus dans des comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait respectivement à 73 M\$ (72 M\$ en 2019) et à 46 M\$ (38 M\$ en 2019) au 31 décembre 2020. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans les bilans, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans les bilans et seront comptabilisés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 3,0 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2020 (4,6 % en 2019).

Au 31 décembre 2020, 55,3 % (59,1 % en 2019) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2020, les prêts hypothécaires dépréciés liés à ces portefeuilles se chiffraient à 5 M\$ (2 M\$ en 2019). Au 31 décembre 2020, les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours liés à ces portefeuilles s'établissaient à 2 M\$ (2 M\$ en 2019).

IGM conserve également certains éléments du risque de crédit lié aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan d'IGM, puisque IGM a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

IGM évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit.

La correction de valeur pour pertes de crédit d'IGM se chiffrait à 1 M\$ au 31 décembre 2020 (1 M\$ en 2019), et la direction d'IGM considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique de la performance en matière de crédit; ii) les tendances récentes, y compris les répercussions économiques de la COVID-19 et le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, qui vise à soutenir les Canadiens et les entreprises; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) la solidité des relations de planification financière avec les clients; et v) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

IGM est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée dans la section Risque de marché ci-dessous.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, IGM est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés d'IGM sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction d'IGM estime que son risque de crédit global lié aux dérivés n'était pas important au 31 décembre 2020. La gestion du risque de crédit lié aux dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

NOTE 22 Gestion des risques (suite)**Risque de marché***a) Risque de change*

IGM est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans China AMC. Les variations de la valeur comptable découlant des fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments de bénéfice global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 34 M\$ de la valeur comptable totale de l'investissement étranger (38 M\$ en 2019).

b) Risque de taux d'intérêt

IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

IGM gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I, comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme des OHC, IGM a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel elle a le droit de recevoir des rendements du capital sur les prêts hypothécaires réinvestis et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2020, ce swap avait une juste valeur négative de 21 M\$ (juste valeur négative de 1 M\$ en 2019) et une valeur notionnelle en cours de 0,7 G\$ (0,8 G\$ en 2019). IGM conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque lié à une diminution des taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement. Au 31 décembre 2020, la juste valeur de ces swaps totalisait 20 M\$ (juste valeur négative de 5 M\$ en 2019) sur un montant notionnel en cours de 1,3 G\$ (1,6 G\$ en 2019). Au 31 décembre 2020, la juste valeur nette négative de ces swaps comptabilisée dans le bilan était de 1 M\$ (6 M\$ en 2019), et leur montant notionnel en cours s'élevait à 2,0 G\$ (2,4 G\$ en 2019).
- IGM est également exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée ou qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme. IGM conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires détenus par IGM en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Au 31 décembre 2020, la juste valeur négative de ces swaps était de 1 M\$ (juste valeur positive de 1 M\$ en 2019) sur un montant notionnel en cours de 191 M\$ (180 M\$ en 2019).

Au 31 décembre 2020, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt aurait donné lieu à une diminution d'approximativement 1 M\$ du bénéfice net (2 M\$ en 2019). L'exposition d'IGM au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

c) Risque de prix

IGM est exposée au risque de prix sur ses placements dans des actions, qui sont classés comme étant disponibles à la vente, à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme des participations dans des entreprises associées.

IGM parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, IGM a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risques liés à l'actif géré

Les risques liés au rendement des marchés boursiers, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats d'IGM.

NOTE 23 Charges d'exploitation et frais administratifs

	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
Salaires et autres avantages du personnel	4 781	4 567
Frais généraux et administratifs	2 539	2 516
Amortissements et pertes de valeur	675	687
Taxes sur les primes	480	506
Charges de restructuration et autres charges	219	65
	8 694	8 341

CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES**Lifeco***Restructuration au sein de l'exploitation canadienne*

Au cours du quatrième trimestre de 2020, Lifeco a complété la vente de GLC à Mackenzie et a comptabilisé des coûts de restructuration et autres coûts non récurrents de 16 M\$ après impôt (22 M\$ avant impôt). Deux autres initiatives ayant une incidence sur les activités de Lifeco ont été annoncées au cours du quatrième trimestre de 2020 :

- Lifeco a annoncé des changements à sa stratégie de distribution canadienne et à sa vision en matière de distribution axée sur les conseillers.
- IGM a avisé Lifeco de son intention de résilier, au cours du premier trimestre de 2021, son entente de partage à long terme liée à l'infrastructure technologique.

Ces initiatives, conjuguées à la vente de GLC, donneront lieu à une réduction de l'effectif, à des coûts de sortie pour certains contrats de location d'installations, ainsi qu'à des activités liées à la technologie et à d'autres actifs mis hors service.

Par conséquent, Lifeco a comptabilisé une provision pour restructuration de 92 M\$, qui comprend les coûts de restructuration liés à la cession de GLC. L'incidence après impôt de la provision pour restructuration est de 68 M\$. Les changements découlant de ces initiatives devraient être mis en œuvre d'ici la fin de 2022 et ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de Lifeco et de la Société.

Restructuration de Great-West Life & Annuity

À la suite de l'acquisition de MassMutual, Great-West Life & Annuity a comptabilisé des charges de restructuration de 42 M\$ avant impôt (33 M\$ après impôt) liées à l'acquisition des activités liées aux services de retraite de MassMutual. Ces charges comprennent une provision pour restructuration de 37 M\$, ainsi que des coûts d'intégration de 5 M\$. Cette restructuration est principalement attribuable à la réduction des effectifs de MassMutual. De plus, des charges ont été engagées relativement à la résiliation anticipée de certains contrats de fournisseurs de MassMutual. Lifeco s'attend à déboursier une part importante de ces montants en 2021. Lifeco prévoit engager des charges de restructuration et d'intégration supplémentaires relativement à l'acquisition au cours des 18 prochains mois.

Transformation de l'exploitation au Royaume-Uni

En 2018, Lifeco avait comptabilisé une provision pour restructuration au sein de l'exploitation européenne en ce qui a trait à des activités visant à réduire les charges prévues et à effectuer un réalignement organisationnel. Malgré les retards causés par la COVID-19, Lifeco a pu réaliser la majorité des avantages attendus au 31 décembre 2020, et la restructuration est essentiellement complétée.

Restructuration de Putnam

En 2019, Putnam avait comptabilisé une provision pour restructuration de 52 M\$ avant impôt (36 M\$ après impôt). Cette restructuration visait des réductions de charges et un réalignement des ressources de Putnam en vue d'améliorer sa position relativement aux occasions actuelles et futures. Les réductions de charges seront obtenues au moyen d'une réduction de l'effectif, de la consolidation de certains fonds communs de placement, de la modernisation des technologies numériques et de la réduction de la taille des installations.

Financière IGM

En 2020, IGM a engagé des charges de restructuration et d'autres charges de 75 M\$ relatives aux démarches de transformation actuelles s'échelonnant sur plusieurs années et aux efforts d'amélioration de son efficacité opérationnelle, de même qu'à l'acquisition de GLC et à d'autres changements apportés aux équipes de gestion des placements d'IGM. En raison de ces initiatives, IGM a comptabilisé des charges relatives à la restructuration et à la rationalisation de certaines activités partagées avec Lifeco, ainsi qu'une perte de valeur à l'égard des logiciels générés à l'interne excédentaires.

Au 31 décembre 2020, le solde des provisions pour restructuration, y compris celles présentées ci-dessus, s'établissait à 232 M\$ (109 M\$ en 2019) et avait été comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 24 Charges financières

	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
Intérêts sur les débentures et autres instruments d'emprunt	484	474
Intérêts sur les obligations locatives	33	41
Intérêts sur les débentures de fiducies de capital	11	11
Autres	27	18
	555	544

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**CARACTÉRISTIQUES, CAPITALISATION ET RISQUES**

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et conseillers admissibles ainsi que des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. De plus, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la Société et de ses filiales au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument, dans la plupart des cas, une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes et en supposant que les régimes sont toujours en vigueur. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes non entièrement capitalisés sont soutenues par l'actif de la Société ou de ses filiales, selon le cas.

Les régimes à prestations définies de la Société et de ses filiales n'acceptent pas de nouveaux participants. Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Par conséquent, l'exposition au titre des régimes à prestations définies continuera de s'atténuer au cours des exercices à venir.

Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après le cumul des cotisations des employés et de l'employeur. Les cotisations correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

La Société et ses filiales offrent également aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi non capitalisées. Les régimes des filiales de Lifeco sont fermés aux nouveaux employés et ont été auparavant modifiés pour limiter quels employés peuvent devenir admissibles aux prestations. Les obligations pour ces prestations sont soutenues par l'actif de la Société ou de ses filiales, selon le cas.

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

La Société et ses filiales ont des comités de retraite et de prestations, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de prestations. Les régimes sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Les changements importants aux régimes de prestations de la Société ou de ses filiales requièrent une approbation de leur conseil d'administration ou comité respectif.

La politique de capitalisation de la Société et de ses filiales en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société et ses filiales déterminent s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou encore sous forme d'un remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société et ses filiales aux risques auxquels ces régimes font normalement face, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales.

ACTIF DES RÉGIMES, OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS ET SITUATION DE CAPITALISATION

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	8 045	-	7 452	-
Produits d'intérêts	213	-	247	-
Cotisations de l'employé	17	-	22	-
Cotisations de l'employeur	210	18	223	22
Rendement réel de l'actif supérieur aux produits d'intérêts	503	-	762	-
Prestations versées	(365)	(18)	(352)	(22)
Règlement	(2)	-	(113)	-
Frais administratifs	(9)	-	(10)	-
Fluctuations des taux de change et autres	123	-	(186)	-
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	8 735	-	8 045	-
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	9 506	448	8 704	428
Coût des services rendus au cours de la période	121	3	108	3
Cotisations de l'employé	17	-	22	-
Coût financier	257	14	290	17
Écarts actuariels liés aux éléments suivants :				
Modifications des hypothèses économiques	744	31	1 102	32
Modifications des hypothèses démographiques	(11)	2	(26)	(5)
Découlant des résultats techniques liés aux participants	31	(5)	11	(4)
Prestations versées	(365)	(18)	(352)	(22)
Coût des services passés et modifications des régimes	(6)	-	(1)	-
Règlement	(1)	-	(150)	-
Réduction	(21)	-	(3)	-
Fluctuations des taux de change et autres	115	(1)	(199)	(1)
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	10 387	474	9 506	448
Situation de capitalisation				
Déficit	(1 652)	(474)	(1 461)	(448)
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif (voir ci-dessous)	(29)	-	(37)	-
Passif au titre des prestations constituées	(1 681)	(474)	(1 498)	(448)

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

L'obligation totale au titre des prestations définies des régimes de retraite s'établit comme suit :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Régimes capitalisés en totalité ou en partie	9 604	8 792
Régimes non capitalisés	783	714

Le montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées est présenté dans les états financiers comme suit :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Actif au titre des prestations de retraite [note 9]	240	-	240	231	-	231
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi [note 16]	(1 921)	(474)	(2 395)	(1 729)	(448)	(2 177)
Passif au titre des prestations constituées	(1 681)	(474)	(2 155)	(1 498)	(448)	(1 946)

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la Société et ses filiales doivent déterminer si l'actif au titre du régime de retraite leur donne un avantage économique sous forme de réductions de contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou de remboursements des excédents du régime. Si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente une ventilation des variations du plafond de l'actif.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Plafond de l'actif au début de l'exercice	37	103
Intérêts sur le plafond de l'actif au début de la période	1	4
Variation du plafond de l'actif	(11)	(70)
Fluctuations des taux de change	2	-
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	29	37

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)**CHARGE AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI**

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	121	3	108	3
Coût financier, montant net	45	14	47	17
Coût des services passés, modifications des régimes, réductions et règlements ^[1]	(26)	-	(41)	-
Frais administratifs	9	-	10	-
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	152	-	124	-
Charge comptabilisée en résultat net	301	17	248	20
Pertes actuarielles comptabilisées	764	28	1 087	23
Rendement de l'actif supérieur aux produits d'intérêts	(503)	-	(762)	-
Variation du plafond de l'actif	(11)	-	(70)	-
Charge comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	250	28	255	23
Total de la charge	551	45	503	43

[1] Comprend un profit de 11 M\$ à la réduction d'un régime comptabilisé par Lifeco à la vente des actions d'Irish Progressive Services International Limited. De plus, la Société a comptabilisé un profit à la réduction d'un régime et un profit à la modification d'un régime de 11 M\$ découlant du retrait de certains membres de la direction du régime de la Société ainsi que de la révision des hypothèses au chapitre de la retraite utilisées pour certains membres de la direction.

En 2020, la Société et ses filiales ont enregistré des pertes actuarielles de 4 M\$ (pertes actuarielles de 6 M\$ en 2019) liées aux réévaluations de régimes de retraite qui ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus. Ce montant représente la quote-part des écarts actuariels au titre des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

RÉPARTITION DE L'ACTIF PAR PRINCIPALES CATÉGORIES, PONDÉRÉE EN FONCTION DE L'ACTIF DES RÉGIMES

Pourcentage (%)	Régimes de retraite à prestations définies	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Titres de participation	42	44
Titres d'emprunt	47	46
Totalité des autres actifs	11	10
	100	100

Aucun actif des régimes n'est investi directement dans les titres de la Société ou des filiales. L'actif des régimes de Lifeco comprend des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de Lifeco qui s'élevaient à 6 871 M\$ au 31 décembre 2020 (6 031 M\$ au 31 décembre 2019), dont une tranche de 6 790 M\$ (5 961 M\$ au 31 décembre 2019) était incluse dans les bilans. L'actif des régimes ne comprend pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par Lifeco. L'actif des régimes d'IGM est investi dans les fonds communs de placement de celle-ci. Une tranche de l'actif des régimes de Power Corporation et de la Financière Power est investie dans des fonds distincts gérés par une filiale de Lifeco.

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)**INFORMATIONS SUR L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES****Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération**

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations excluant la croissance future de la rémunération	9 587	474	8 752	448
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	800	-	754	-
Obligation au titre des prestations définies	10 387	474	9 506	448

Répartition de l'obligation au titre des prestations définies en fonction du statut des participants aux régimes à prestations définies

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Pourcentage (%)				
Employés en service	40	22	40	21
Participants avec droits acquis différés	18	-	17	-
Employés retraités	42	78	43	79
Total	100	100	100	100
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies (en années)	18,2	12,1	17,9	11,9

RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les cotisations de l'employeur prévues pour l'exercice 2021 sont les suivantes :

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Régimes à prestations définies capitalisés (en totalité ou en partie)	146	-
Régimes à prestations définies non capitalisés	20	25
Régimes à cotisations définies	157	-
Total	323	25

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉS**Hypothèses actuarielles**

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Pourcentage (%)				
Fourchette de taux d'actualisation				
Pour le calcul du coût des prestations	2,6 - 3,2	3,1 - 3,2	3,4 - 3,9	3,7 - 4,4
Pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	2,1 - 2,7	2,4 - 2,6	2,6 - 3,2	3,1 - 3,2
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des prestations^[1]				
Taux d'actualisation	2,9	3,1	3,6	3,9
Taux de croissance de la rémunération	3,0	-	3,1	-
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice^[1]				
Taux d'actualisation	2,4	2,5	2,9	3,1
Taux de croissance de la rémunération	3,0	-	3,0	-
Taux tendanciel moyens pondérés du coût des soins de santé^[1]				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé		4,8		4,7
Taux tendanciel final du coût des soins de santé		4,1		4,1
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint		2039		2039

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

NOTE 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)**Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité**

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Espérance de vie moyenne pondérée en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité ^[1] :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,7	22,5	22,6	22,4
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	24,6	24,0	24,5	23,9
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	24,8	24,7	24,8	24,7
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	26,7	26,2	26,6	26,2

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines marges liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice de jugement. Ces hypothèses ont été appliquées par la Société et ses filiales en tenant compte de l'espérance de vie moyenne, y compris des marges liées aux améliorations futures au chapitre de la longévité, le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles reconnues. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et sont inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	31 décembre 2020	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Régimes de retraite à prestations définies :		
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 620)	2 103
Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération	383	(344)
Incidence de la variation du taux d'inflation	760	(667)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :		
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(48)	58
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	36	(30)

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses et, par conséquent, l'analyse de sensibilité présentée peut ne pas être représentative de la modification réelle.

NOTE 26 Instruments financiers dérivés

Pour se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des risques de marché dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours, comme utilisateurs finals, à divers instruments financiers dérivés. Les contrats sont négociés en bourse ou sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des intermédiaires financiers ayant une réputation de solvabilité. La Société a aussi des droits d'achat visant l'acquisition d'actions supplémentaires de Lion à des prix prédéterminés (note 7).

Les tableaux suivants présentent un résumé du portefeuille des instruments financiers dérivés de la Société et de ses filiales :

	Montant nominal de référence				Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
31 décembre 2020						
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	1 296	1 817	2 664	5 777	349	269
Options achetées	41	166	14	221	-	-
Contrats à terme normalisés - achat	6	3	-	9	-	-
Contrats à terme normalisés - vente	190	4	-	194	-	-
	1 533	1 990	2 678	6 201	349	269
Contrats de change						
Swaps de devises	896	3 068	11 222	15 186	388	(783)
Contrats à terme de gré à gré	3 710	-	-	3 710	38	32
	4 606	3 068	11 222	18 896	426	(751)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	661	-	-	661	26	25
Contrats à terme normalisés - achat	17	-	-	17	-	-
Contrats à terme normalisés - vente	682	-	-	682	1	(4)
Options achetées	-	76	-	76	102	102
Autres contrats à terme de gré à gré	4 318	-	-	4 318	9	8
	5 678	76	-	5 754	138	131
	11 817	5 134	13 900	30 851	913	(351)
Couvertures de juste valeur						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	74	-	-	74	3	3
Couvertures de flux de trésorerie						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	-	40	234	274	14	11
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	27	156	-	183	27	25
	27	196	234	457	41	36
Couvertures d'investissements nets						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	786	530	-	1 316	16	15
	12 704	5 860	14 134	32 698	973	(297)

NOTE 26 Instruments financiers dérivés (suite)

	Montant nominal de référence					
31 décembre 2019	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	1 075	2 131	2 493	5 699	198	151
Options achetées	35	184	25	244	-	-
Contrats à terme normalisés - achat	9	3	-	12	-	-
Contrats à terme normalisés - vente	10	7	-	17	-	-
	1 129	2 325	2 518	5 972	198	151
Contrats de change						
Swaps de devises	299	2 395	10 345	13 039	209	(1 135)
Contrats à terme de gré à gré	1 342	-	-	1 342	17	15
	1 641	2 395	10 345	14 381	226	(1 120)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	106	-	-	106	2	2
Contrats à terme normalisés - achat	13	-	-	13	-	-
Contrats à terme normalisés - vente	774	-	-	774	-	(2)
Autres contrats à terme de gré à gré	1 709	-	-	1 709	2	2
	2 602	-	-	2 602	4	2
	5 372	4 720	12 863	22 955	428	(967)
Couvertures de juste valeur						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	74	-	-	74	2	2
Couvertures des flux de trésorerie						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme de gré à gré	122	-	-	122	-	(7)
Swaps	-	60	117	177	11	10
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	20	51	-	71	9	9
	142	111	117	370	20	12
Couvertures d'investissements nets						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	641	524	-	1 165	24	17
	6 229	5 355	12 980	24 564	474	(936)

Le montant assujéti au risque de crédit maximal est limité à la juste valeur actuelle des instruments en situation de profit. Le risque de crédit maximal correspond au coût total de tous les contrats sur dérivés qui présentent une valeur positive et ne reflète pas les pertes réelles ou prévues. La juste valeur totale représente le montant total que la Société et ses filiales recevraient (ou paieraient) si elles mettaient un terme à toutes les ententes à la fin de l'exercice. Toutefois, cela ne représenterait ni un profit ni une perte pour la Société et ses filiales étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position compensatoire du profit ou de la perte.

NOTE 26 Instruments financiers dérivés (suite)

La Société et ses filiales utilisent les dérivés suivants :

Type	Objectif
Contrats de taux d'intérêt	Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les activités bancaires hypothécaires, les activités d'intermédiaire et les instruments d'emprunt. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que ne soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la Société et à ses filiales de conclure des swaps assortis de versements à taux fixes préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.
Contrats de change	Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes ou à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. La Société et ses filiales peuvent également conclure certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits, de même que la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les flux de trésorerie.
Autres contrats dérivés	Des swaps sur indices, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont aussi utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de participation sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers. Des contrats à terme de gré à gré sur actions et des swaps de rendement total sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées à des accords de rémunération différée. Les contrats à terme de gré à gré et les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture.

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie pour 2020, qui comprend des contrats de taux d'intérêt et des contrats de change, ainsi que les profits nets (pertes nettes) prévus transférés hors des autres éléments de bénéfice global pour les 12 prochains mois, n'est pas importante. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 50 ans.

CONVENTIONS-CADRES DE COMPENSATION EXÉCUTOIRE OU ACCORDS SIMILAIRES

La Société et ses filiales ont recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Société et ses filiales reçoivent et donnent des garanties conformément aux annexes sur le soutien du crédit qui font partie des conventions-cadres de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation dans les bilans puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des conventions de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Les tableaux ci-après excluent la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

NOTE 26 Instruments financiers dérivés (suite)

Les prises en pension de titres de Lifeco font également l'objet de droits de compensation en cas de défaillance. Ces transactions et ces accords comprennent des conventions-cadres de compensation qui prévoient la compensation des obligations de paiement entre Lifeco et ses contreparties en cas de défaillance.

Les informations fournies ci-dessous montrent l'incidence potentielle, sur les bilans, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans.

	31 décembre 2020			
	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan Position de compensation de la contrepartie ^[1]	Garanties financières reçues ou versées ^[2]	Exposition nette
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	973	(631)	(154)	188
Prises en pension de titres ^[3]	4	-	(4)	-
	977	(631)	(158)	188
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	1 270	(631)	(361)	278
	1 270	(631)	(361)	278

	31 décembre 2019			
	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan Position de compensation de la contrepartie ^[1]	Garanties financières reçues ou versées ^[2]	Exposition nette
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	474	(324)	(107)	43
Prises en pension de titres ^[3]	4	-	(4)	-
	478	(324)	(111)	43
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	1 410	(324)	(556)	530
	1 410	(324)	(556)	530

[1] Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans lorsque la Société et ses filiales ont une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais qu'elles ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans, à l'exclusion des garanties.

[2] Les garanties financières présentées dans les tableaux ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Les garanties financières reçues relativement aux prises en pension de titres sont détenues par des tiers. Au 31 décembre 2020, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 211 M\$ (156 M\$ au 31 décembre 2019). Un montant de 4 M\$ (4 M\$ au 31 décembre 2019) a été reçu à l'égard de prises en pension de titres et un montant de 560 M\$ (634 M\$ au 31 décembre 2019) a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

[3] Les actifs liés aux prises en pension de titres sont compris dans les obligations dans les bilans.

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs de la Société comptabilisés ou présentés à la juste valeur, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, calculées à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le Résumé des principales méthodes comptables (note 2) et ci-dessous. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les données sur le marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé. Les tableaux suivants présentent de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux présentés à la juste valeur.

Ces tableaux n'incluent pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les intérêts à recevoir et les débiteurs, les avances consenties aux titulaires de polices, certains autres actifs financiers, les créditeurs, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

31 décembre 2020	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
À la juste valeur par le biais du résultat net	102 782	-	102 709	73	102 782
Disponibles à la vente	11 897	-	11 897	-	11 897
Prêts hypothécaires et autres prêts					
À la juste valeur par le biais du résultat net	2 095	-	3	2 092	2 095
Actions					
À la juste valeur par le biais du résultat net	10 697	8 828	194	1 675	10 697
Disponibles à la vente	1 839	1 030	70	739	1 839
Immeubles de placement	6 270	-	-	6 270	6 270
Fonds détenus par des assureurs cédants	16 188	245	15 943	-	16 188
Instruments dérivés	973	1	868	104	973
Actifs au titre des cessions en réassurance	130	-	130	-	130
Autres actifs	980	381	541	58	980
	153 851	10 485	132 355	11 011	153 851
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Prêts et créances	23 348	-	26 488	57	26 545
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Prêts et créances	32 546	-	27 953	6 654	34 607
Actions					
Disponibles à la vente ^[1]	124	-	-	124	124
Fonds détenus par des assureurs cédants	137	-	-	137	137
	56 155	-	54 441	6 972	61 413
Total	210 006	10 485	186 796	17 983	215 264
Passifs					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	9 145	-	9 145	-	9 145
Instruments dérivés	1 270	5	1 242	23	1 270
Autres passifs	311	79	188	44	311
	10 726	84	10 575	67	10 726
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 174	-	-	6 345	6 345
Déventures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	756	-	1 013	-	1 013
Déventures et autres instruments d'emprunt sans recours	13 299	970	14 236	-	15 206
Dépôts et certificats	2 246	-	2 246	-	2 246
Autres passifs	951	-	160	791	951
	23 426	970	17 655	7 136	25 761
Total	34 152	1 054	28 230	7 203	36 487

[1] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur (suite)

31 décembre 2019	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
À la juste valeur par le biais du résultat net	85 845	-	85 778	67	85 845
Disponibles à la vente	12 028	-	12 028	-	12 028
Prêts hypothécaires et autres prêts					
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 314	-	-	1 314	1 314
Actions					
À la juste valeur par le biais du résultat net	9 925	9 011	118	796	9 925
Disponibles à la vente	1 474	743	42	689	1 474
Immeubles de placement	5 887	-	-	5 887	5 887
Fonds détenus par des assureurs cédants	6 661	216	6 445	-	6 661
Instruments dérivés	474	-	470	4	474
Actifs au titre des cessions en réassurance	127	-	127	-	127
Autres actifs	1 490	375	1 115	-	1 490
	125 225	10 345	106 123	8 757	125 225
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Prêts et créances	17 372	-	19 281	63	19 344
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Prêts et créances	30 461	-	24 177	7 243	31 420
Actions					
Disponibles à la vente ^[1]	150	-	-	150	150
Fonds détenus par des assureurs cédants	80	-	-	80	80
	48 063	-	43 458	7 536	50 994
Total	173 288	10 345	149 581	16 293	176 219
Passifs					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 656	-	1 656	-	1 656
Instruments dérivés	1 410	3	1 402	5	1 410
Autres passifs	430	43	355	32	430
	3 496	46	3 413	37	3 496
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 914	-	-	6 997	6 997
Déventures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	683	37	819	-	856
Déventures et autres instruments d'emprunt sans recours	9 255	496	10 099	-	10 595
Dépôts et certificats	886	-	887	-	887
Autres passifs	838	-	480	358	838
	18 576	533	12 285	7 355	20 173
Total	22 072	579	15 698	7 392	23 669

[1] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2020 et en 2019.

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur (suite)

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

Niveau	Définition	Actifs et passifs financiers
Niveau 1	Utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.	▪ Titres de participation négociés activement ▪ Contrats à terme normalisés négociés en bourse ▪ Fonds communs de placement et fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives ▪ Parts de fonds d'investissement à capital variable et autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles
Niveau 2	Utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données d'entrée incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence.	▪ Actifs et passifs dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne ▪ Titres de gouvernements et d'agences ▪ Actions incessibles ▪ Certains fonds de placement et obligations de sociétés fermées ▪ La plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité ▪ La plupart des titres adossés à des actifs ▪ La plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ La plupart des prêts hypothécaires et autres prêts ▪ Dépôts et certificats ▪ La plupart des débetures et autres instruments d'emprunt ▪ La plupart des contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
Niveau 3	Utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus.	▪ Certaines obligations ▪ Certains titres adossés à des actifs ▪ Certaines actions de sociétés fermées ▪ Certains prêts hypothécaires et autres prêts, y compris les prêts hypothécaires rechargeables ▪ Placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives ▪ Certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ Immeubles de placement ▪ Obligations à l'égard d'entités de titrisation ▪ Certains autres instruments d'emprunt

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour établir la juste valeur pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions					Autres actifs (passifs)	Total
			À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net ^[3]	Disponibles à la vente	Immeubles de placement	Dérivés, montant net	
31 décembre 2020									
Solde au début de l'exercice	67	1 314	796	689	5 887	(1)	(32)	8 720	
Total des profits (pertes)									
Inclus dans le résultat net	2	156	94	52	(74)	75	4	309	
Inclus dans les autres éléments de bénéfice global ^[1]	4	15	(2)	41	21	-	-	79	
Achats	-	33	678	92	481	2	-	1 286	
Émissions	-	622	-	-	-	-	-	622	
Ventes	-	-	(214)	(127)	(73)	-	-	(414)	
Règlements	-	(87)	-	-	-	5	-	(82)	
Transferts hors des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ^[2]	-	-	-	-	28	-	-	28	
Transferts vers le niveau 3	-	39	376	1	-	-	58	474	
Autres	-	-	(53)	(9)	-	-	(16)	(78)	
Solde à la fin de l'exercice	73	2 092	1 675	739	6 270	81	14	10 944	

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits (pertes) de change latents.

[2] En raison de la vente d'Irish Progressive Services International Limited, un bien immobilier d'une juste valeur de 28 M\$, qui était auparavant classé dans les biens immobiliers occupés par leur propriétaire, a été transféré aux immeubles de placement. Le reclassement s'est traduit par la comptabilisation d'un écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement d'un montant de 11 M\$ et d'une charge d'impôt sur le résultat de 1 M\$ dans les états du résultat global.

[3] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Depuis le 20 mars 2020, la Canada Vie a temporairement suspendu les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude qu'à l'habitude. En raison de ces restrictions, le 20 mars 2020, le placement de Lifeco dans ces fonds, d'une juste valeur de 357 M\$, a été transféré du niveau 1 au niveau 3.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. Bien que la suspension temporaire des rachats et des transferts hors des fonds de placement immobilier canadiens reste en vigueur, les fonds acceptent les demandes de rachat initiales pour une durée limitée, lesquelles seront traitées à des dates préétablies, sous réserve des liquidités disponibles.

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur (suite)

	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Disponibles à la vente	Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Actifs (passifs) détenus en vue de la vente et autres actifs (passifs)	Total
		À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net					
31 décembre 2019								
Solde au début de l'exercice	67	813	453	768	5 247	5	(90)	7 263
Total des profits (pertes)								
Inclus dans le résultat net	4	109	64	42	37	(5)	(1)	250
Inclus dans les autres éléments de bénéfice global ^[1]	(4)	(5)	-	(15)	(36)	-	(1)	(61)
Achats	-	-	346	103	644	(2)	-	1 091
Émissions	-	469	-	-	-	-	-	469
Ventes	-	-	(67)	(59)	(5)	-	(26)	(157)
Règlements	-	(72)	-	-	-	1	45	(26)
Autres ^[2]	-	-	-	(150)	-	-	41	(109)
Solde à la fin de l'exercice	67	1 314	796	689	5 887	(1)	(32)	8 720

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits (pertes) de change latents.

[2] En janvier 2019, le placement dans Personal Capital, auparavant classé comme étant disponible à la vente, a été reclassé en tant que participation dans une entreprise associée (note 7).

[3] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à l'application des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs et des fonds distincts.

NOTE 27 Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données d'entrée importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données d'entrée importantes non observables	Valeur des données d'entrée	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses locatives, les taux de location, les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, de capitalisation réversifs et de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 2,9 % à 12,0 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 3,9 % à 6,8 %	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 3,0 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires et autres prêts - prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 3,2 % à 4,4 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

NOTE 28 Autres éléments de bénéfice global

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Exercice clos le 31 décembre 2020						
Solde au début de l'exercice	361	694	1 031	(575)	(15)	1 496
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	316	15	417	(137)	(4)	607
Réattribution liée à l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans la Financière Power [note 20]	53	324	535	(257)	(8)	647
Réattribution liée à la variation du pourcentage de détention de la participation de Parjointco dans Pargesa [note 7]	-	-	1	-	(1)	-
Solde à la fin de l'exercice	730	1 033	1 984	(969)	(28)	2 750

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Exercice clos le 31 décembre 2019						
Solde au début de l'exercice	201	1 015	763	(488)	(11)	1 480
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	160	(293)	284	(98)	(4)	49
Autres	-	(28)	(16)	11	-	(33)
Solde à la fin de l'exercice	361	694	1 031	(575)	(15)	1 496

NOTE 29 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
Bénéfice		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 046	1 160
Dividendes sur actions non participantes	(52)	(52)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	1 994	1 108
Effet dilutif des options sur actions en circulation des filiales	-	-
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	1 994	1 108
Nombre d'actions participantes [en millions]		
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - de base	647,5	437,5
Exercice potentiel des options sur actions en circulation	0,1	0,4
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - dilué	647,6	437,9
Bénéfice net par action participante		
De base	3,08	2,53
Dilué	3,08	2,53

Pour 2020, 30 millions d'options sur actions (9,2 millions en 2019) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles avaient un effet antidilutif.

NOTE 30 Parties liées**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES**

Dans le cours normal des activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions. Des filiales offrent des prestations d'assurance, fournissent des services de sous-conseillers, distribuent des produits d'assurance et proposent d'autres services administratifs à d'autres filiales du groupe et à la Société, en plus de consentir des prêts à des employés, de prendre part à des engagements en capital dans des fonds d'investissement, de verser des honoraires liés au rendement et des honoraires de gestion de base à des filiales du groupe. Dans tous les cas, ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la juste valeur. Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des autres transactions entre la Société et les parties liées sont présentés ci-dessous.

Le 13 février 2020, Power Corporation et la Financière Power ont complété avec succès la réorganisation en vertu de laquelle chacune des actions ordinaires de la Financière Power détenues par les porteurs autres que Power Corporation et sa filiale en propriété exclusive a été échangée contre 1,05 action comportant des droits de vote limités de Power Corporation et 0,01 \$ en espèces. Par conséquent, Power Corporation a acquis 238 693 580 actions ordinaires de la Financière Power et détient désormais la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Financière Power, lesquelles ont été radiées de la Bourse de Toronto. Dans le cadre de la réorganisation, Pansolo Holdings Inc., une société contrôlée par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais, a acheté six millions d'actions privilégiées participantes le 12 février 2020 (notes 2, 18 et 20).

En 2020, IGM a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Canada Vie pour un montant de 21 M\$ (11 M\$ en 2019).

En 2020, Lifeco a complété la vente de GLC à Mackenzie, et Great-West Life & Annuity a complété l'acquisition de la totalité des fonds propres de Personal Capital. Avant que l'acquisition ne soit complétée, IGM détenait une participation de 24,8 % dans Personal Capital (environ 21,7 % après dilution). La transaction découle d'un processus d'enchères mené par Personal Capital et les actionnaires autres qu'IGM (note 3). De plus, Lifeco et Mackenzie ont acquis conjointement une participation ne donnant pas le contrôle dans Northleaf, un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures de premier plan à l'échelle mondiale (note 7).

Après avoir obtenu des décisions anticipées en matière d'impôt en octobre 2017, IGM et Power Corporation ont conclu des ententes de consolidation de pertes fiscales aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales pouvaient être acquises par IGM au cours de chaque année jusqu'en 2020, inclusivement. La Société a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales devant être réalisées pendant ce programme. Les 31 décembre 2020 et 2019, IGM a acquis des actions de sociétés ayant généré des pertes fiscales. Les avantages tirés de ces ententes de consolidation des pertes fiscales ont pris fin le 31 décembre 2020.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant, directement ou indirectement, l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration de la Société ainsi que certains membres de la haute direction de la Société et de ses filiales.

Le tableau qui suit présente l'ensemble de la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Société et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
Rémunération et avantages du personnel	27	31
Avantages postérieurs à l'emploi	10	5
Paiements fondés sur des actions	14	26
	51	62

NOTE 31 Passifs éventuels

De temps à autre, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Des provisions sont constituées si, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et si le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

LIFECO

Des filiales de Lifeco aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de poursuites judiciaires au sujet du coût et des caractéristiques de certains de leurs produits de retraite ou de fonds. La direction de Lifeco estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. Selon l'information actuellement connue, la direction de Lifeco est d'avis que ces poursuites n'auront pas une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de Lifeco.

FINANCIÈRE IGM

En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie, une filiale d'IGM. Ce recours allègue que Mackenzie n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour les fonds communs de placement sur les services d'exécution d'ordres sans conseils. Bien qu'il soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec ses conseillers juridiques, la direction d'IGM ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou collectivement, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée d'IGM.

NOTE 32 Engagements et garanties

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales concluent des ententes prévoyant le versement d'indemnités à des tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts et des opérations de titrisation et des obligations de prestation prévue dans un contrat. La Société et ses filiales ont également accepté d'indemniser leurs administrateurs et certains de leurs dirigeants. La nature de ces ententes empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

LETTRES DE CRÉDIT

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités sous forme de lettres de crédit de Lifeco totalisent 2,1 G\$ US, dont une tranche de 1,8 G\$ US était émise au 31 décembre 2020.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise aussi périodiquement des lettres de crédit à titre de garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

Potentia a émis des lettres de crédit d'une durée d'un an totalisant 121 M\$ pour soutenir les réserves requises par les prêteurs et les garanties de bonne exécution ayant trait aux actifs solaires en exploitation et aux contrats d'achat d'énergie éolienne accordés, de même que les engagements liés à des projets en cours de construction.

Potentia a donné en garantie des actifs d'une valeur de 53 M\$ relativement à une facilité de crédit, et Énergie Power a garanti des lettres de crédit d'un montant de 61 M\$ émises en vertu de la même facilité de crédit relativement à des projets en cours de construction.

ENGAGEMENTS À L'ÉGARD D'INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne Lifeco, les engagements à l'égard d'opérations d'investissement, qui sont pris dans le cours normal des activités conformément à des politiques et à des lignes directrices et qui devront être payés lorsque certaines conditions contractuelles seront remplies, se chiffraient à 1 990 M\$ au 31 décembre 2020, dont une tranche de 1 874 M\$ était assortie d'une échéance de moins d'un an, une tranche de 95 M\$ était assortie d'une échéance de moins de deux ans et une tranche de 21 M\$ était assortie d'une échéance de moins de trois ans.

La Société et les autres filiales ont des engagements en cours de 627 M\$, qui représentent des versements en capital futurs à des fonds d'investissement et d'autres investissements. Après la clôture de l'exercice, la Société s'est engagée à investir 50 M\$ US dans un fonds de placement.

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE AU TITRE D'ENTENTES DE RÉASSURANCE

En plus des actifs donnés en garantie par Lifeco qui ont été présentés ailleurs dans les états financiers :

- i) Le montant des actifs qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance et qui sont inclus dans le bilan de la Société se chiffre à 1 421 M\$ (1 456 M\$ au 31 décembre 2019).

De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, des obligations présentées dans les placements de portefeuille sont détenues dans des comptes en fidéicommis et des comptes entiers. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont repris.

- ii) Dans le cours normal de ses activités, Lifeco a donné en garantie des actifs d'un montant de 75 M\$ (75 M\$ au 31 décembre 2019) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

NOTE 32 Engagements et garanties (suite)**CONTRATS DE VENTE D'ÉNERGIE**

Potentia a conclu divers contrats d'achat d'électricité visant la vente de presque toute l'électricité produite au moyen de ses projets solaires et éoliens à des contreparties affichant des notations de crédit élevées. Les taux des contrats sont fixés pour une période de 20 à 25 ans.

En 2018, Potentia a conclu un contrat d'achat d'électricité d'une durée de 25 ans visant 200 MW d'énergie éolienne avec la Saskatchewan Power Corporation et trois contrats d'achat d'électricité d'une durée de 20 ans visant 307 MW d'énergie éolienne en Alberta. Les contrats entreront en vigueur lorsque les parcs éoliens seront mis en service. L'exploitation commerciale devrait commencer aussi tôt qu'en 2021.

Potentia a conclu des contrats de construction et d'achat de turbines d'un montant de 149 M\$ relativement à des projets éoliens en cours d'aménagement en Saskatchewan et en Alberta.

Énergie Power a émis des garanties et des engagements d'indemnisation relativement à des projets en exploitation. Ces garanties sont sans recours contre la Société.

NOTE 33 Information sectorielle

Les secteurs à présenter de la Société sont Lifeco, la Financière IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse. Ces secteurs à présenter, de même que les activités propres et les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice. Les trois secteurs opérationnels à présenter sont brièvement décrits ci-dessous :

- **Lifeco** est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de gestion de placements, la gestion d'actifs et la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La Financière **IGM** est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers financiers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.
- **GBL** est détenue indirectement par l'entremise de Parjointco. GBL est une société de portefeuille belge axée sur la création de valeur soutenue à long terme. GBL s'appuie sur un actionariat familial stable et solidaire. Son portefeuille comprend des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs marchés et auprès desquels GBL joue son rôle d'actionnaire professionnel.

Les **plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres placements** comprennent les résultats :

- des sociétés de gestion d'actifs alternatifs; Power Sustainable et Sagard Holdings;
- des entités gérées par les gestionnaires d'actifs alternatifs, qui doivent être consolidées en vertu des normes IFRS;
- des entreprises autonomes, soit une filiale, une entreprise contrôlée conjointement et des entreprises associées, qui sont gérées de manière à réaliser de la valeur au fil du temps.

Les **activités propres** comprennent la gestion des activités de la Société et de la Financière Power, y compris la trésorerie et les actions non participantes, qui permettent de financer une partie du capital investi dans d'autres transactions.

L'**incidence de la consolidation** comprend les écritures d'élimination liées à la consolidation.

Les produits et les actifs sont attribués à des régions géographiques selon la provenance des produits et l'emplacement des actifs.

L'apport au bénéfice de chaque secteur comprend la quote-part du bénéfice net provenant des participations que Lifeco et IGM détiennent l'une dans l'autre, de même que certains ajustements apportés lors de la consolidation.

NOTE 33 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	Lifeco	IGM ^[1]	GBL	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Activités propres	Incidence de la consolidation	Total
Produits							
Total des primes, montant net	43 019	-	-	-	-	(20)	42 999
Produits de placement nets	11 662	190	-	574	19	(299)	12 146
Honoraires ^[2]	5 902	3 084	-	101	-	(145)	8 942
Autres produits	-	-	-	529	-	-	529
Total des produits	60 583	3 274	-	1 204	19	(464)	64 616
Charges							
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	48 487	-	-	-	-	-	48 487
Commissions	2 396	1 088	-	-	-	(45)	3 439
Charges d'exploitation et frais administratifs	6 344	1 148	-	1 111	175	(84)	8 694
Charges financières	284	111	-	86	55	19	555
Total des charges	57 511	2 347	-	1 197	230	(110)	61 175
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 072	927	-	7	(211)	(354)	3 441
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	38	27	25	43	37	170
Bénéfice avant impôt	3 072	965	27	32	(168)	(317)	3 611
Impôt sur le bénéfice	(82)	201	-	(14)	(52)	24	77
Bénéfice net	3 154	764	27	46	(116)	(341)	3 534
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 362	360	33	(59)	133	(341)	1 488
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	52	-	52
Détenteurs d'actions participantes ^[3]	1 792	404	(6)	105	(301)	-	1 994
	3 154	764	27	46	(116)	(341)	3 534

[1] Les résultats présentés par IGM comprennent un ajustement pour tenir compte d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'incidence de la consolidation.

[2] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les commissions.

[3] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

NOTE 33 Information sectorielle (suite)**TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

31 décembre 2020	Lifeco	IGM ^[2]	GBL	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Activités propres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 946	772	-	640	682	-	10 040
Placements	190 579	6 381	-	2 440	791	(206)	199 985
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	65	971	4 216	562	715	-	6 529
Autres actifs	53 065	2 271	-	2 873	280	(213)	58 276
Goodwill et immobilisations incorporelles	14 821	4 126	-	1 293	2	-	20 242
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	334 032	-	-	-	-	-	334 032
Total de l'actif^[1]	600 508	14 521	4 216	7 808	2 470	(419)	629 104
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	218 047	-	-	-	-	-	218 047
Obligation à l'égard d'entités de titrisation	-	6 174	-	-	-	-	6 174
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	-	756	-	756
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours	9 693	2 100	-	1 344	250	(88)	13 299
Autres passifs	11 706	2 685	-	2 709	1 067	(104)	18 063
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	334 032	-	-	-	-	-	334 032
Total du passif	573 478	10 959	-	4 053	2 073	(192)	590 371

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

[2] L'actif présenté par IGM comprend un ajustement pour tenir compte d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'incidence de la consolidation.

TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION

31 décembre 2020	Canada	États-Unis	Europe	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	97 325	55 162	57 538	210 025
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	1 881	295	4 353	6 529
Autres actifs	8 297	30 790	19 189	58 276
Goodwill et immobilisations incorporelles	11 272	5 846	3 124	20 242
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	90 680	117 982	125 370	334 032
Total de l'actif	209 455	210 075	209 574	629 104
Total des produits	24 160	28 289	12 167	64 616

ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 décembre 2020	Lifeco	IGM	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Activités propres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	9 610	737	(13)	1 299	(1 532)	10 101
Activités de financement	2 010	(1 358)	1 117	(1 270)	1 139	1 638
Activités d'investissement	(8 202)	673	(849)	(195)	158	(8 415)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(100)	-	11	-	-	(89)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 318	52	266	(166)	(235)	3 235
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 628	720	374	1 392	(309)	6 805
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 946	772	640	1 226	(544)	10 040

NOTE 33 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	Lifeco ^[1]	IGM ^[2]	GBL	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Activités propres	Incidence de la consolidation	Total
Produits							
Total des primes, montant net	24 510	-	-	-	-	(21)	24 489
Produits de placement nets	13 107	169	-	163	51	(48)	13 442
Honoraires	7 081	3 051	-	44	-	(95)	10 081
Autres produits	-	-	-	829	-	-	829
Total des produits	44 698	3 220	-	1 036	51	(164)	48 841
Charges							
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	33 091	-	-	-	-	-	33 091
Commissions	2 429	1 101	-	-	-	(50)	3 480
Charges d'exploitation et frais administratifs	6 013	1 055	-	1 120	210	(57)	8 341
Charges financières	285	108	-	74	55	22	544
Total des charges	41 818	2 264	-	1 194	265	(85)	45 456
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 880	956	-	(158)	(214)	(79)	3 385
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	13	193	(23)	29	-	212
Bénéfice avant impôt	2 880	969	193	(181)	(185)	(79)	3 597
Impôt sur le bénéfice	373	220	-	(10)	(41)	12	554
Bénéfice net	2 507	749	193	(171)	(144)	(91)	3 043
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 489	458	68	(99)	58	(91)	1 883
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	52	-	52
Détenteurs d'actions participantes ^[3]	1 018	291	125	(72)	(254)	-	1 108
	2 507	749	193	(171)	(144)	(91)	3 043

[1] Comprend la perte de 247 M\$ (199 M\$ après impôt) découlant de la transaction avec Protective Life visant les activités de réassurance et l'incidence de la diminution de 199 M\$ de l'actif d'impôt différé.

[2] Les résultats présentés par IGM comprennent un ajustement pour tenir compte d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'incidence de la consolidation.

[3] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

NOTE 33 Information sectorielle (suite)**TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

31 décembre 2019	Lifeco	IGM ^[2]	GBL	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Activités propres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 628	720	-	375	1 082	-	6 805
Placements	163 702	7 264	-	1 713	559	(181)	173 057
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	53	857	3 954	361	668	-	5 893
Autres actifs	40 974	1 472	-	1 583	350	(73)	44 306
Goodwill et immobilisations incorporelles	10 844	4 067	-	1 255	1	-	16 167
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	231 022	-	-	-	-	-	231 022
Total de l'actif^[1]	451 223	14 380	3 954	5 287	2 660	(254)	477 250
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	176 177	-	-	-	-	-	176 177
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	6 914	-	-	-	-	6 914
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	-	683	-	683
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours	5 993	2 100	-	1 013	250	(101)	9 255
Autres passifs	12 432	1 872	-	1 361	1 024	(75)	16 614
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	231 022	-	-	-	-	-	231 022
Total du passif	425 624	10 886	-	2 374	1 957	(176)	440 665

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

[2] L'actif présenté par IGM comprend un ajustement pour tenir compte d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'incidence de la consolidation.

TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION

31 décembre 2019	Canada	États-Unis	Europe	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	90 917	33 072	55 873	179 862
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	1 420	471	4 002	5 893
Autres actifs	6 746	19 911	17 649	44 306
Goodwill et immobilisations incorporelles	11 049	2 183	2 935	16 167
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	85 612	31 433	113 977	231 022
Total de l'actif	195 744	87 070	194 436	477 250
Total des produits	24 601	(2 042)	26 282	48 841

ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 décembre 2019	Lifeco	IGM	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Activités propres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	6 110	712	(30)	1 317	(1 488)	6 621
Activités de financement	(3 981)	(1 069)	561	(2 873)	2 731	(4 631)
Activités d'investissement	(1 539)	427	(807)	1 519	(1 078)	(1 478)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(130)	-	(18)	-	-	(148)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	460	70	(294)	(37)	165	364
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 168	650	668	1 429	(474)	6 441
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 628	720	374	1 392	(309)	6 805

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Power Corporation du Canada,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Power Corporation du Canada (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019, les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des fonds propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 12 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Great-West Lifeco Inc., une filiale en exploitation cotée en bourse de la Société (ci-après, « Lifeco ») a des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui constituent une partie importante du total du passif de la Société. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont déterminés selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (la « MCAB »). L'utilisation de cette méthode nécessite le recours à des modèles d'évaluation complexes qui comportent des projections des entrées et des sorties de trésorerie reposant sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables.

La direction de Lifeco formule de nombreuses hypothèses, mais celles qui présentent la plus grande incertitude relative à l'estimation sont celles portant sur les taux de mortalité, y compris les répercussions de la pandémie de COVID-19, le cas échéant, ainsi que celles portant sur le comportement et la mortalité des titulaires de polices. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de l'auditeur dans les circonstances où i) les résultats historiques de la compagnie et du secteur étaient limités et ii) les résultats historiques pouvaient ne pas constituer un bon indicateur de l'avenir. L'audit de certains modèles d'évaluation et des hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation :
 - en calculant une évaluation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux estimés par Lifeco;
 - en validant l'exactitude des modifications des hypothèses clés pour un échantillon de modèles actuariels.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices :
 - en évaluant si les hypothèses de la direction de Lifeco ont été établies conformément aux principes et pratiques actuariels prescrits par les normes de pratique actuarielle canadiennes;
 - en effectuant des tests sur les études d'expérience et les autres données utilisées pour établir les hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices;
 - en analysant l'interprétation et le jugement de la direction de Lifeco à l'égard des résultats de ses études d'expérience et des nouvelles tendances des réclamations, en évaluant les facteurs ayant entraîné des révisions des hypothèses et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant.

Impôt – Évaluation des actifs d'impôt différé – Se reporter aux notes 2 et 17 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La Société et ses filiales comptabilisent un impôt différé pour l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes, en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels les différences devraient être réglées.

Une des filiales de Lifeco a un historique de pertes, et un actif d'impôt différé comprenant principalement des pertes d'exploitation nettes. Un jugement est exercé dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. Lifeco a conclu qu'avec le recours à certaines occasions de planification fiscale, il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera généré pour utiliser certaines des pertes inutilisées.

Dans la détermination de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé des filiales de Lifeco, la direction de Lifeco a dû porter des jugements relatifs à l'évaluation de la mise en œuvre prévue des stratégies fiscales de la direction. De plus, la direction de Lifeco formule des estimations et des hypothèses importantes pour établir les prévisions à l'égard du bénéfice imposable futur, plus précisément à l'égard des taux de croissance des produits et des marges de charges prévues, ainsi que pour déterminer si l'actif d'impôt différé sera réalisé. L'audit de ces jugements a demandé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur car l'incertitude de mesure relative aux estimations de la direction de Lifeco est importante. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu et il a été nécessaire de faire appel à des spécialistes en fiscalité, ainsi qu'à d'autres spécialistes.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux stratégies fiscales, aux taux de croissance des produits et aux marges de charges prévues et à la réponse à la question de savoir si les actifs d'impôt différé dans les filiales de Lifeco seront réalisés ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en fiscalité, nous avons analysé le caractère raisonnable de la projection du bénéfice imposable futur prévu établie par la direction de Lifeco afin de déterminer si les modèles avaient correctement pris en compte l'incidence des stratégies de planification fiscale.
- Nous avons testé le caractère raisonnable des taux de croissance des produits et des marges de charges prévues utilisées pour établir le bénéfice imposable futur prévu pour réaliser l'actif d'impôt différé :
 - en évaluant les principaux facteurs influençant les taux de croissance des produits et les marges de charges prévues établis par la direction de Lifeco et utilisés dans les prévisions au moyen des éléments probants provenant du marché et provenant de sources internes propres à l'entité;
 - en effectuant une analyse rétrospective du bénéfice imposable futur prévu par rapport aux résultats réels des exercices antérieurs.
- Avec l'aide des spécialistes en fiscalité et d'autres spécialistes, nous avons évalué les stratégies de planification fiscale proposées qui sont prises en compte dans l'analyse de la recouvrabilité afin de déterminer si l'actif d'impôt différé sera réalisé.

Acquisition de Massachusetts Mutual Life Insurance – Passifs relatifs aux contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Une filiale de Lifeco a acquis, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance, les activités liées aux services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (« MassMutual ») et a comptabilisé la juste valeur initiale estimative des actifs nets acquis, incluant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris nécessite le recours à des modèles d'évaluation complexes qui comportent des projections des entrées et des sorties de trésorerie reposant sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

La détermination de la juste valeur initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance repose sur de nombreuses estimations et hypothèses, mais celles qui présentent la plus grande incertitude relative à l'estimation sont celles portant sur le comportement des titulaires de polices. L'audit des modèles d'évaluation et des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit plus étendu, notamment la participation de spécialistes en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux modèles d'évaluation et aux hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, relativement aux passifs relatifs aux contrats d'assurance acquis, ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié des modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation en effectuant une évaluation indépendante du montant estimatif du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux estimés par Lifeco.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices :
 - en évaluant si les hypothèses de la direction de Lifeco ont été établies conformément aux principes et pratiques actuariels;
 - en analysant l'interprétation et les jugements exercés par la direction de Lifeco en fonction des données d'entrée correspondantes, en évaluant d'autres hypothèses possibles et raisonnables et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant;
 - en effectuant des tests sur les données d'entrée utilisées pour établir les hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, incluant l'évaluation des études d'expérience et d'autres données provenant de secteurs d'activité comparables de Lifeco utilisées pour établir les hypothèses relatives à MassMutual.

Acquisition de Personal Capital Corporation – Immobilisations incorporelles – Se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Une filiale de Lifeco a acquis la totalité des fonds propres de Personal Capital Corporation (« Personal Capital ») et a comptabilisé les actifs acquis et les passifs repris à leur juste valeur estimative, y compris les immobilisations incorporelles liées aux relations clients et à la marque. Cette transaction comprend une contrepartie éventuelle fondée sur une clause d'indexation sous réserve de l'atteinte de seuils liés à la croissance de l'actif géré. La détermination de la juste valeur des relations clients et de la marque se fonde sur un modèle de flux de trésorerie actualisés et nécessite que la direction de Lifeco formule des estimations et des hypothèses importantes en ce qui concerne les prévisions à l'égard des produits et des marges du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») futurs et des taux d'actualisation.

Bien que plusieurs estimations et hypothèses soient nécessaires pour déterminer la juste valeur de la contrepartie éventuelle fondée sur une clause d'indexation, des relations clients et de la marque, les estimations et les hypothèses auxquelles est associé le degré de subjectivité le plus élevé sont les prévisions à l'égard des produits et des marges du BAIIA futurs, les prévisions à l'égard de la croissance de l'actif géré et les taux d'actualisation. Ceci a demandé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur, ainsi qu'un travail d'audit plus étendu, y compris la nécessité de faire appel à des spécialistes de la juste valeur.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux prévisions à l'égard des produits et des marges du BAIIA futurs, aux prévisions à l'égard de la croissance de l'actif géré et aux taux d'actualisation utilisés pour déterminer la juste valeur de la contrepartie éventuelle et des immobilisations incorporelles liées aux relations clients et à la marque ont notamment inclus les aspects suivants :

- Nous avons évalué le caractère raisonnable des prévisions à l'égard des produits et des marges du BAIIA et des prévisions à l'égard de la croissance de l'actif géré en comparant les prévisions avec :
 - les résultats historiques réels de l'entité acquise;
 - les résultats réels de l'entité acquise après l'acquisition;
 - les analyses sous-jacentes décrivant les stratégies d'affaires et les plans de croissance.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous avons évalué le caractère raisonnable des prévisions à l'égard des produits futurs et de la croissance de l'actif géré en prenant connaissance de rapports de tiers reconnus, de la performance de sociétés comparables, de données internes et externes sur la clientèle et en comparant cette information avec les estimations utilisées par la direction de Lifeco.
- Avec l'aide des spécialistes de la juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation utilisés en testant les informations sources qui sous-tendent la détermination des taux d'actualisation, de même qu'en établissant une fourchette d'estimations indépendantes et en les comparant aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction de Lifeco.

Goodwill – Unité génératrice de trésorerie Gestion d'actifs d'IGM – se reporter aux notes 2 et 10 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

L'évaluation de la perte de valeur du goodwill par la Société consiste à comparer la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie à sa valeur comptable. Une tranche importante du goodwill de la Société a été attribuée à l'unité génératrice de trésorerie Gestion d'actifs d'IGM. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie Gestion d'actifs d'IGM est calculée à partir de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, ce qui est déterminé selon une approche par le marché fondée sur des multiples de valorisation, les transactions précédentes et une approche par le résultat fondée sur une analyse des flux de trésorerie actualisés. Pour déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie Gestion d'actifs d'IGM, la direction a formulé des estimations et des hypothèses importantes relativement aux multiples de marché, aux variations de l'actif géré futur découlant des ventes nettes et du rendement des placements, aux prix et aux taux d'actualisation. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie Gestion d'actifs d'IGM excédait sa valeur comptable à la date d'évaluation, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Bien que plusieurs estimations et hypothèses soient nécessaires pour déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie Gestion d'actifs d'IGM, les estimations et les hypothèses présentant le degré de subjectivité le plus élevé sont les multiples de marché utilisés dans l'approche par le marché et les variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, les prix et les taux d'actualisation utilisés dans l'approche par le résultat. Ces aspects ont nécessité une attention considérable de la part des auditeurs, car ces estimations sont touchées par l'incertitude d'estimation et par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les hypothèses. L'audit de ces estimations et hypothèses a exigé un degré élevé de subjectivité dans l'application des procédures d'audit et dans l'évaluation des résultats de ces procédures, ce qui a donné lieu à un travail d'audit plus étendu et à la participation de spécialistes de la juste valeur.

Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit relatives aux multiples de marché, aux variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, aux prix et aux taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie Gestion d'actifs d'IGM comprenaient notamment ce qui suit :

- Avec l'aide de spécialistes de la juste valeur, nous avons évalué les multiples de marché en analysant les transactions sur le marché et les multiples de sociétés ouvertes comparables, et en élaborant une gamme de multiples de marché indépendants et en les comparant à ceux choisis par la direction.
- Évaluer la capacité de la direction à prévoir avec exactitude les variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, ainsi que les prix en comparant les résultats réels aux prévisions historiques.
- Évaluer le caractère raisonnable des variations prévues de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, ainsi que les prix en comparant les prévisions aux éléments suivants :
 - Le rendement historique de l'actif géré.
 - Les ventes nettes, le rendement des placements et les prix historiques.
 - Les changements connus apportés aux activités de Mackenzie et à son secteur, y compris l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la performance opérationnelle future.
 - Les prévisions incluses dans les communiqués de presse, les analyses et les rapports sectoriels.
- Avec l'aide de spécialistes de la juste valeur, nous avons évalué les taux d'actualisation en testant les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation, ainsi qu'en élaborant une gamme de taux d'actualisation indépendants et en les comparant à ceux choisis par la direction.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son exploitation ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. De plus :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Benoît B. Patry.

Signé,
Deloitte S.E.N.C.R.L./ s.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110092

Le 17 mars 2021

Montréal (Québec)

SOMMAIRE FINANCIER QUINQUENNAL

31 décembre [en M\$ CA, sauf les montants par action] (non audité)	2020	2019	2018	2017	2016
Bilans consolidés					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 040	6 805	6 441	5 903	5 182
Total de l'actif	629 104	477 250	452 303	445 521	422 724
Fonds propres attribuables aux actionnaires	22 207	14 174	15 118	14 615	13 864
États consolidés des résultats					
Produits					
Total des primes, montant net	42 999	24 489	35 440	33 880	31 125
Produits de placement nets	12 146	13 442	3 069	8 074	10 335
Honoraires	8 942	10 081	8 776	8 510	7 794
Autres produits	529	829	813	898	1 496
Total des produits	64 616	48 841	48 098	51 362	50 750
Charges					
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	48 487	33 091	32 068	35 643	34 675
Commissions	3 439	3 480	3 512	3 712	3 590
Charges d'exploitation et frais administratifs	8 694	8 341	8 175	8 132	8 023
Charges financières	555	544	462	512	490
Total des charges	61 175	45 456	44 217	47 999	46 778
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 441	3 385	3 881	3 363	3 972
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	170	212	164	214	(122)
Bénéfice avant impôt	3 611	3 597	4 045	3 577	3 850
Impôt sur le bénéfice	77	554	578	543	587
Bénéfice net	3 534	3 043	3 467	3 034	3 263
Attribuable aux					
Participations ne donnant pas le contrôle	1 488	1 883	2 128	1 696	2 129
Détenteurs d'actions non participantes	52	52	52	52	52
Détenteurs d'actions participantes	1 994	1 108	1 287	1 286	1 082
	3 534	3 043	3 467	3 034	3 263
Par action					
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	3,08	2,53	2,77	2,77	2,33
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes ^[1]	3,00	2,92	2,46	3,36	2,64
Dividendes déclarés sur les actions participantes	1,79	2,00	1,50	1,41	1,32
Valeur comptable par action participante	31,38	30,98	30,38	29,40	27,84
Cours du marché (actions participantes)					
Haut	34,66	34,42	32,56	33,68	31,03
Bas	17,62	24,47	23,57	28,65	26,77
Fin de l'exercice	29,23	33,45	24,53	32,37	30,05

[1] Au premier trimestre de 2020, la Société a modifié la définition des ajustements et du bénéfice net ajusté. Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du rapport de gestion annuel de 2020 de la Société pour en savoir davantage. Les montants comparatifs de 2017 et de 2016 n'ont pas été ajustés pour tenir compte de ce changement.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

[en M\$ CA, sauf les montants par action] (non audité)	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre
2020				
Total des produits	17 954	14 682	20 631	11 349
Bénéfice net	979	898	1 107	550
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	623	505	666	200
Bénéfice par action attribuable aux détenteurs d'actions participantes				
– de base	0,92	0,75	0,99	0,36
– dilué	0,92	0,75	0,99	0,36
2019				
Total des produits	11 729	15 422	3 824	17 866
Bénéfice net	570	971	710	792
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	179	359	278	292
Bénéfice par action attribuable aux détenteurs d'actions participantes				
– de base	0,42	0,84	0,64	0,63
– dilué	0,42	0,84	0,64	0,63

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Rapport de gestion

PAGE B 2

États financiers et notes annexes

PAGE B 93

Veuillez noter que chaque bas de page de la partie B comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « B » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par Great-West Lifeco Inc.

Les documents ci-joints concernant Great-West Lifeco Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2019, avec le trimestre clos le 30 septembre 2020 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2019. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, la compagnie a scindé l'ancien secteur Exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (GWL&A), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Le 1^{er} janvier 2020, La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life) et la Canada Vie, et leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., ont fusionné en une seule compagnie d'assurance vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Au Canada, la Canada Vie offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de deux unités d'exploitation principales, c'est-à-dire Client individuel et Client collectif. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits et des services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite et de rentes immédiates et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada. Les produits sont distribués par l'entremise d'un réseau multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières qui comprend notamment la Financière Liberté 55^{MC} et Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine.

Aux États-Unis, Empower Retirement est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises qui fournit des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. Acquis en 2020, Personal Capital Corporation est un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de haut niveau à des conseils personnalisés. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui offrent des services aux clients au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, respectivement, ainsi que des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates. Les unités britannique et allemande exercent leurs activités par l'entremise de la marque Canada Vie, et l'unité irlandaise exerce ses activités par l'entremise de la marque Irish Life.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques comprend l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales. Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Canada Vie, GWL&A, Putnam, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2020.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts (notamment à la contrepartie différée), aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et aux synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, y compris relativement à la récente acquisition de Personal Capital Corporation (Personal Capital) et des activités de services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual), des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités numériques), de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie, des effets que la crise sanitaire causée par la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. L'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19) (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie), les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer les acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual, la capacité de tirer parti des activités de services de retraite d'Empower Retirement, de Personal Capital et de MassMutual et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des régimes et des polices, les cotisations nettes des participants, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (« Brexit »), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le présent rapport de gestion aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 10 février 2021, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres », « rendement des capitaux propres fondamental », « bénéfice net (perte nette) des activités principales », « taux de change constant », « incidence des fluctuations des devises », « primes et dépôts », « marge d'exploitation avant impôt », « souscriptions », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux normes IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux normes IFRS. Toutefois, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS**Principales données financières consolidées**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Bénéfice					
Bénéfice fondamental ^{(1) (2)}	741 \$	679 \$	831 \$	2 669 \$	2 704 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	912 \$	826 \$	513 \$	2 943 \$	2 359 \$
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ^{(1) (2)}	0,799	0,732	0,895	2,878	2,859
Bénéfice net	0,983	0,891	0,552	3,173	2,494
Bénéfice net dilué	0,983	0,891	0,552	3,172	2,493
Dividendes versés	0,438	0,438	0,413	1,752	1,652
Valeur comptable	22,97	22,57	21,53		
Rendement des capitaux propres fondamental ^{(1) (2) (3)}	12,8 %	13,5 %	13,4 %		
Rendement des capitaux propres ^{(1) (3)}	14,1 %	12,4 %	11,7 %		
Total des primes et dépôts ^{(1) (5)}	40 831 \$	40 903 \$	39 096 \$	171 345 \$	150 638 \$
Honoraires et autres produits	1 569	1 486	1 515	5 902	7 081
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	9 916	9 155	10 003	38 159	36 415
Total de l'actif selon les états financiers	600 490 \$	473 737 \$	451 167 \$		
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	350 943	341 436	320 548		
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	951 433	815 173	771 715		
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	1 024 414	845 862	857 966		
Total de l'actif administré ⁽¹⁾	1 975 847 \$	1 661 035 \$	1 629 681 \$		
Total des capitaux propres	27 015 \$	26 648 \$	25 543 \$		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁽⁴⁾	129 %	131 %	135 %		

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la compagnie a adopté une mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS améliorée. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) correspond au bénéfice net excluant l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des autres mesures prises par la direction, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, les passifs d'impôt différé connexes et certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats sous-jacents de la compagnie. Ces éléments comprennent les coûts de restructuration et d'intégration, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les pertes de valeur liées aux modifications des lois fiscales et autres éléments fiscaux, et les profits ou les pertes liés à la cession d'une entreprise.

(3) Se reporter à la rubrique Rendement des capitaux propres du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(4) Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(5) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

POINTS SAILLANTS DE 2020 POUR LIFECO

Performance financière

- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) de 129 % qu'affichait la Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, au 31 décembre 2020. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF).
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice fondamental par action ordinaire s'est chiffré à 2,878 \$, comparativement à 2,859 \$ il y a un an, une hausse de 1 %, ce qui reflète des résultats qui ont fait preuve de résilience dans tous les secteurs durant la pandémie de COVID-19. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 2 669 M\$, en baisse de 35 M\$, ou 1 %, par rapport au bénéfice fondamental de 2 704 M\$ enregistré en 2019. Le bénéfice fondamental de 2019 tient compte de l'incidence de la résolution d'un différend avec une administration fiscale, ce qui a eu une incidence positive sur le bénéfice fondamental de l'exploitation européenne, et comprend un bénéfice de 63 M\$ lié aux activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis qui a été enregistré avant la cession de ces activités au deuxième trimestre de 2019.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est chiffré à 2 943 M\$, comparativement à 2 359 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui reflète surtout l'incidence positive nette d'un certain nombre d'initiatives stratégiques menées au cours de l'exercice. En 2020, le bénéfice net de Lifeco comprend un profit net de 94 M\$ lié à la vente d'Irish Progressive Services International Limited (IPSI), ainsi qu'un profit net de 143 M\$ lié à la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) et des coûts de transaction, de restructuration et d'intégration de 145 M\$ liés à l'acquisition de Personal Capital Corporation (Personal Capital) et des activités de services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual ou la transaction avec MassMutual), ainsi qu'aux initiatives stratégiques au sein de l'exploitation canadienne. En outre, le bénéfice net de 2020 tient compte de l'incidence positive de la réévaluation d'un actif d'impôt différé de 196 M\$ découlant de la hausse prévue du bénéfice de l'exploitation américaine en raison des acquisitions réalisées en 2020. Cet actif d'impôt différé a été décomptabilisé à l'exercice précédent, ce qui a eu une incidence négative de 199 M\$ sur le bénéfice net de 2019. Pour 2019, le bénéfice net tenait également compte d'une charge nette de 199 M\$ liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life Insurance Company (Protective Life), ainsi que de coûts de restructuration de 36 M\$ au sein de Putnam, et d'un profit de 8 M\$ lié à la vente d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly.
- En février 2020, le dividende trimestriel par action ordinaire de Lifeco a augmenté de 6 %, pour se chiffrer à 0,438 \$ par action. Le 13 mars 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a indiqué qu'il s'attendait à ce que les banques canadiennes et les assureurs canadiens suspendent les rachats d'actions et n'augmentent pas les versements de dividendes. Actuellement, la compagnie n'a pas l'intention d'augmenter les dividendes ou de racheter des actions.
- Au 31 décembre 2020, le ratio de levier financier de la compagnie était de 33,8 %, comparativement à 27,6 % à l'exercice précédent. Les émissions de titres d'emprunt effectuées en 2020, principalement dans le but de soutenir les acquisitions stratégiques, ont influé sur le ratio de levier financier. En mai 2020, Lifeco a émis des débentures sur 10 ans d'un montant de 600 M\$ et elle a émis, en juillet 2020, des débentures sur 30 ans d'un montant de 500 M\$. Le produit a été utilisé pour rembourser des débentures d'un montant de 500 M\$ qui sont arrivées à échéance en août 2020, ainsi qu'aux fins générales de la compagnie. En août 2020, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de la compagnie, a émis des billets de premier rang d'une durée de 5 ans d'un montant de 663 M\$ (500 M\$ US) afin de financer

l'acquisition de Personal Capital. En septembre 2020, Empower Finance 2020, LP, une filiale de la compagnie, a émis trois tranches de billets de premier rang d'un montant total de 1 973 M\$ (1 500 M\$ US) afin de financer la transaction avec MassMutual.

Faits saillants stratégiques

- À la suite de la fusion de ses trois compagnies d'assurance vie canadiennes, qui a pris effet le 1^{er} janvier 2020, l'exploitation canadienne s'est concentrée sur la mise à profit de la marque Canada Vie en lançant de nouvelles plateformes numériques dans ses unités Client collectif et Client individuel, ainsi que sur son efficience opérationnelle et ses stratégies de base.

Le 31 décembre 2020, la compagnie a conclu la vente de GLC à la Corporation Financière Mackenzie (Mackenzie), une société liée de la compagnie. GLC est une filiale en propriété exclusive de la Canada Vie dont l'activité principale était la prestation de services de gestion de placements à la Canada Vie. La compagnie a comptabilisé un profit net à la cession de 143 M\$ après impôt, déduction faite des coûts de restructuration de 16 M\$ après impôt. Cette transaction permet à la compagnie d'accroître sa portée et de se doter de capacités de placement bonifiées. Dans le cadre de cette transaction, la compagnie a procédé à la création de sa propre société de gestion de fonds, Gestion de placements Canada Vie limitée (GPCV) qui a pris en charge la gestion des Fonds communs de placement de la Canada Vie offerts par Services d'investissement Quadrus Ltée, une filiale de la Canada Vie, ainsi que d'autres fonds de placement de la bannière Canada Vie offerts au Canada.

Également au quatrième trimestre de 2020, deux initiatives ayant une incidence sur les activités de l'exploitation canadienne ont été annoncées. La compagnie a annoncé des changements à sa stratégie de distribution canadienne et à sa vision d'une distribution axée sur les conseillers, et la Société financière IGM, une société liée de la compagnie, a avisé la compagnie de son intention de résilier son entente à long terme de partage de l'infrastructure technologique conclue avec la compagnie au premier trimestre de 2021. Ces initiatives, conjuguées à la vente de GLC, donneront lieu à des réductions de personnel, à des coûts de sortie pour certains contrats de location d'installations et à des activités de démantèlement liées à la technologie et à d'autres actifs. Par conséquent, la compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 92 M\$, qui comprend les coûts de restructuration liés à la cession de GLC (68 M\$ dans le compte de l'actionnaire et 24 M\$ dans le compte de participation). L'incidence après impôt de la provision pour restructuration sur le bénéfice net s'est établie à 68 M\$ (50 M\$ dans le compte de l'actionnaire, ou 34 M\$ compte non tenu des charges de restructuration connexes, et 18 M\$ dans le compte de participation). La totalité des modifications relatives à ces initiatives devraient être mises en œuvre d'ici la fin de 2022.

- Au sein de l'exploitation américaine, la compagnie a conclu un certain nombre d'acquisitions stratégiques afin d'accroître et d'améliorer ses activités de retraite et de gestion du patrimoine de détail exercées sous la marque Empower Retirement.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2020, la compagnie a acquis les activités de services de retraite de MassMutual pour une commission de réassurance de 2,3 G\$ US, déduction faite des ajustements au titre du fonds de roulement, acquisition qui a consolidé sa position de deuxième fournisseur de services de retraite en importance aux États-Unis en fonction de l'actif administré et du nombre de participants aux régimes de retraite. Cette transaction devrait avoir un effet relatif sur le bénéfice de Lifeco.

En août 2020, la compagnie a conclu l'acquisition de Personal Capital, un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de haut niveau à des conseils personnalisés fournis par des conseillers. Aux termes de l'entente, la compagnie a acquis la totalité des capitaux propres de Personal Capital pour un montant de 813 M\$ US à la clôture et une contrepartie différée, sous réserve de l'atteinte de certains objectifs de croissance.

Au quatrième trimestre de 2020, la compagnie a conclu l'acquisition des activités de retraite de Fifth Third Bank, puis le 6 janvier 2021, soit après le 31 décembre 2020, la compagnie a annoncé une entente définitive concernant l'acquisition des activités de retraite de Truist Bank. Ces deux entreprises sont d'anciens clients de services de tenue de dossiers exclusifs et, prises ensemble, ces acquisitions ont permis d'ajouter à la plateforme d'Empower Retirement un actif d'environ 11 G\$ US, ainsi qu'environ 800 régimes de retraite et environ 173 000 participants.

Empower Retirement avait 11,9 millions de participants au 31 décembre 2020, comparativement à 9,4 millions de participants au 31 décembre 2019, ce qui représente une hausse de 27 %. L'actif administré a augmenté de 42 % au cours de l'exercice, pour s'établir à 958 G\$ US au 31 décembre 2020. Ces augmentations tiennent compte de l'intégration des activités de retraite de MassMutual, qui a permis d'ajouter 2,5 millions de participants ainsi qu'un actif administré de 190 G\$ US.

Au sein de Putnam, les activités de restructuration ont été essentiellement achevées en 2020, ce qui s'est traduit par des économies annuelles d'environ 28 M\$ US avant impôt au titre des charges d'exploitation, tandis que les ressources ont été restructurées afin de se placer en meilleure position pour saisir les occasions présentes et à venir. Ces mesures, qui portaient notamment sur la modernisation de la technologie, sur la consolidation des produits, sur la réduction des effectifs et sur la restructuration des installations, ont engendré des charges de restructuration ayant entraîné une diminution du bénéfice net de 36 M\$ (28 M\$ US) en 2019.

- Au sein de l'exploitation européenne, la compagnie a pratiquement terminé son programme pluriannuel de restructuration au Royaume-Uni, qui a été lancé en 2018 à la suite de l'acquisition de Retirement Advantage. Le programme améliore l'efficacité du modèle d'exploitation des activités au Royaume-Uni dans toutes les gammes de produits et porte également sur la modernisation des plateformes technologiques, ce qui soutient la croissance durable du bénéfice et l'expansion stratégique. Les mesures portant sur la modernisation de la technologie comprennent également des améliorations aux capacités en matière d'investissement, de financement et de gestion des risques.

Irish Life continue de se concentrer sur ses activités principales et a conclu, avec prise d'effet le 4 août 2020, la vente d'IPSI, une filiale entièrement détenue dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance vie. Le profit net découlant de la transaction s'est établi à 94 M\$. En outre, Irish Life a continué de renforcer ses capacités de distribution et de gestion du patrimoine au moyen d'un certain nombre d'acquisitions. Bien que ces activités demeureront essentiellement autonomes, elles ont été regroupées dans la nouvelle division d'activités intermédiaires qui desservira trois marchés principaux : le secteur public, les services-conseils en avantages du personnel et la gestion du patrimoine. Prises individuellement, ces transactions ne devraient pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de la compagnie, mais prises collectivement, elles permettent à Irish Life d'étendre sa portée dans ces trois grands marchés stratégiques.

En décembre 2020, le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) ont conclu un accord commercial global avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021 afin de remplacer les dispositions transitoires qui étaient en vigueur depuis que le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 janvier 2020. Les entreprises de la compagnie en Europe continueront d'exercer leurs activités normalement sur leurs marchés intérieurs respectifs.

- En 2020, dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'unité d'exploitation Réassurance a conclu trois importantes conventions de réassurance à long terme couvrant le risque de longévité, qui représentent des passifs relatifs aux contrats en vigueur d'un total de plus de 15 G\$. En vertu de ces conventions, c'est plus de 92 000 pensionnés dont les rentes sont en cours de versement ou différées qui seront réassurés par Canada Life Reinsurance.

Ces transactions témoignent des forces de la compagnie à titre de partenaire dans le cadre d'opérations mondiales de réassurance couvrant le risque de longévité.

L'unité d'exploitation Réassurance a également créé une nouvelle filiale aux Bermudes afin d'améliorer l'efficacité de certains types d'opérations de réassurance.

Répercussions de la pandémie de COVID-19

À compter de janvier 2020, l'écllosion d'un virus connu sous le nom de COVID-19 et la pandémie mondiale qui en a résulté ont entraîné l'imposition de restrictions concernant les voyages et de restrictions aux frontières, des périodes d'isolement volontaire, la distanciation physique, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une diminution de la demande des consommateurs et une incertitude importante à l'égard des marchés. Cette situation a perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Au premier trimestre de 2020, les marchés des capitaux de partout dans le monde ont rapidement enregistré des reculs significatifs et ont été en proie à une forte volatilité; toutefois, les marchés se sont redressés jusqu'à la fin de 2020. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. De plus, la compagnie a offert son soutien aux collectivités par l'entremise de dons financiers dans les diverses régions géographiques où la compagnie exerce ses activités.

Les marchés boursiers et des titres à revenu fixe ont connu une amélioration depuis le 31 mars 2020, mais les taux d'intérêt demeurent bas et les difficultés liées à la COVID-19 ont influé légèrement sur le déclasserment des notations des placements et sur le fléchissement des valeurs des biens immobiliers en 2020. Les notations de la compagnie ont été légèrement abaissées au cours de l'exercice, et selon la durée de l'arrêt des activités et de la reprise économique, les répercussions des baisses de notations pourraient s'accroître dans les périodes futures. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie est conçue pour réduire le risque de taux d'intérêt, mais même si la compagnie est peu sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, une période prolongée de faibles taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de certains produits de la compagnie, et des modifications des taux ont ainsi été mises en place et continueront de l'être au besoin.

Les reports de primes et liés aux placements ont été limités, essentiellement en raison de l'aide gouvernementale soutenue dans bon nombre de territoires. La compagnie s'attend à ce que les occasions de souscriptions restent réduites pour certains produits compte tenu des inquiétudes des clients actuels et potentiels à l'égard de l'ampleur et de la gravité de la pandémie et de ses effets à long terme sur les entreprises. Les équipes de vente et les conseillers en sécurité financière se sont adaptés au nouvel environnement à distance et ajustent les processus en conséquence. Bien que la compagnie ait enregistré une baisse des souscriptions dans certains de ses secteurs d'activité, la rétention des clients est demeurée élevée. La diminution des souscriptions, si elle se poursuit, pourrait avoir une incidence défavorable sur les niveaux des actifs, des primes et des honoraires.

En mars 2020, la compagnie a annoncé une suspension temporaire des rachats et des transferts hors des fonds distincts immobiliers, ainsi que des cotisations à ces derniers, au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne, car la conjoncture causée par la situation liée à la COVID-19 a mené à une incertitude relative à l'évaluation dans le secteur immobilier. La direction a déterminé qu'il fallait suspendre temporairement les retraits et les transferts hors des fonds afin de protéger les intérêts à long terme des porteurs de parts.

La certitude relative à l'évaluation revient peu à peu dans certains secteurs et certaines régions du marché de l'immobilier. Au cours du quatrième trimestre de 2020, la suspension temporaire a été levée pour le fonds immobilier au Royaume-Uni de la compagnie, ainsi que pour certains fonds immobiliers d'Irlande, car les dispositions liées à l'incertitude significative relative à l'évaluation qui étaient en vigueur

pour les principales catégories d'actifs de ces fonds ont été levées par les évaluateurs tiers indépendants. Le fonds Irish Property Modules de la compagnie continue d'appliquer un report de six mois sur les rachats. Au 11 janvier 2021, le Canada a partiellement levé la suspension, permettant les cotisations et les transferts vers les fonds. Des demandes de rachats et de transferts hors des fonds sont acceptées pour une période limitée et seront traitées, sous réserve de la disponibilité des liquidités, à des dates préétablies. Autrement, les rachats et transferts hors des fonds demeurent suspendus.

Perspectives pour 2021

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

- Lifeco continue de concentrer ses efforts sur ses principales stratégies : offrir une sécurité financière et un bien-être en milieu de travail, offrir une gestion du patrimoine axée sur les services-conseils, offrir une solide gestion d'actifs et de placements et tirer parti de l'expertise en matière de gestion des risques et du capital. La compagnie effectuera des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients et à ses actionnaires.

En 2021, la compagnie demeurera concentrée sur les modifications réglementaires futures, y compris la mise en œuvre des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023. La compagnie continuera d'investir dans la mise à jour des processus et des systèmes tout au long de la période de mise en œuvre.

- Au sein de l'exploitation canadienne, la compagnie continuera d'investir dans des technologies novatrices, de mettre l'accent sur des stratégies visant à augmenter sa croissance et à améliorer sa position concurrentielle et de cibler des moyens de simplifier davantage ses produits, ses activités de mise en marché, son exploitation ainsi que sa structure dans le cadre de la prestation de ses produits. Plus précisément, dans son unité Client collectif, la Canada Vie poursuivra ses investissements dans les outils novateurs à l'intention des participants ainsi que dans des solutions de couverture novatrices, qui permettent une meilleure personnalisation des expériences, et de favoriser la sécurité financière et le bien-être en milieu de travail de ses clients. Dans son unité Client individuel, la Canada Vie continuera de lancer des solutions et des outils numériques de pointe sur le marché dans le but d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers et d'offrir des solutions de gestion patrimoine personnalisées.
- Au sein de l'exploitation américaine, les efforts resteront concentrés sur le marché des régimes de retraite à cotisations définies et sur la promotion de la marque Empower Retirement afin de favoriser la croissance interne liée aux produits offerts aux particuliers et aux entreprises. La compagnie se concentrera sur l'intégration des acquisitions effectuées en 2020, ainsi que sur l'atteinte des cibles établies en matière de synergies, tout en améliorant l'expérience client dans son ensemble grâce à l'innovation et à l'excellence du service. De son côté, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'augmentation de la part de marché grâce au solide rendement des placements, à l'excellence de son service et aux capacités numériques, tout en s'assurant d'optimiser les résultats commerciaux.
- La compagnie entend investir dans de nouvelles fonctionnalités des systèmes et dans une capacité numérique sur les marchés individuel et collectif du Royaume-Uni. En Irlande, l'accent continuera d'être mis sur la diversification des activités de détail, générales et de gestion de placements et sur le renforcement de la position de chef de file de la compagnie dans ce secteur, y compris sur les produits visant à favoriser la sécurité financière et le bien-être des clients. En Allemagne,

la compagnie prévoit continuer d'accroître sa présence dans les marchés des régimes de retraite et de produits de protection en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs et sur l'amélioration de ses capacités liées aux systèmes.

- Au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'unité d'exploitation Réassurance cherchera, grâce à sa position de chef de file du marché, à étendre stratégiquement ses activités à d'autres marchés clés. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques s'appuiera sur une fondation diversifiée constituée d'une multitude de créneaux afin d'investir des capitaux dans le but de répondre aux besoins des clients.
- Les perspectives financières de la compagnie pour 2021 dépendront en partie de la durée et de l'intensité des effets de la pandémie de COVID-19, ainsi que de la disponibilité et de l'adoption de divers vaccins. Les plans de continuité des services seront maintenus dans l'ensemble de la compagnie alors qu'une majorité des employés continuent de travailler à distance pour assurer la prestation de services aux clients et le maintien des activités et des fonctions de technologie. L'incidence de la pandémie sur les résultats en matière de sinistres au chapitre de la mortalité et de l'invalidité et d'autres sinistres au cours des périodes futures demeure incertaine. Les activités de la compagnie étant bien diversifiées, ce facteur permet d'atténuer ces répercussions incertaines. Cette diversité, conjuguée à la force, à la résilience et à l'expérience commerciales de la compagnie, fait en sorte que cette dernière est bien positionnée pour faire face au contexte actuel et pour profiter des occasions qui se présenteront. Lifeco a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à gérer ses activités tout au long de la reprise et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans ce nouvel environnement.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie et de sa filiale en exploitation, c'est-à-dire Irish Life, ainsi que celui de GWL&A et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, la compagnie a scindé l'ancien secteur Exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. Les autres secteurs à présenter de la compagnie, Exploitation canadienne, Exploitation américaine et Exploitation générale de Lifeco, demeurent inchangés. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de la nouvelle composition des secteurs à présenter.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la compagnie a adopté une mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS améliorée afin de refléter le point de vue de la direction à l'égard de la performance sous-jacente des activités de la compagnie. Cette mesure, soit le bénéfice fondamental (la perte fondamentale), est adoptée afin d'accroître la comparabilité des résultats entre les périodes de présentation de l'information financière en prévision de la mise en œuvre des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1^{er} janvier 2023. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental ⁽¹⁾ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ⁽¹⁾					
Exploitation canadienne	348 \$	270 \$	274 \$	1 206 \$	1 178 \$
Exploitation américaine	90	83	89	273	350
Exploitation européenne	195	182	317	688	796
Solutions de gestion du capital et des risques	124	156	157	536	401
Exploitation générale de Lifeco	(16)	(12)	(6)	(34)	(21)
Bénéfice fondamental de Lifeco ⁽¹⁾	741 \$	679 \$	831 \$	2 669 \$	2 704 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽²⁾	(23) \$	66 \$	(78) \$	113 \$	170 \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs ⁽²⁾	(31)	18	(13)	(127)	(89)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises ⁽²⁾	143	94	8	237	(191)
Coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual ⁽²⁾	(47)	(31)	–	(78)	–
Réévaluation d'un actif d'impôt différé ⁽²⁾	196	–	(199)	196	(199)
Coûts de restructuration et d'intégration ⁽²⁾	(67)	–	(36)	(67)	(36)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco ⁽²⁾	171 \$	147 \$	(318) \$	274 \$	(345) \$
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires					
Exploitation canadienne	300 \$	266 \$	188 \$	1 070 \$	1 051 \$
Exploitation américaine	208	89	(121)	380	(61)
Exploitation européenne	253	316	335	913	1 004
Solutions de gestion du capital et des risques	167	167	117	614	386
Exploitation générale de Lifeco	(16)	(12)	(6)	(34)	(21)
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	912 \$	826 \$	513 \$	2 943 \$	2 359 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2020 s'est chiffré à 741 M\$ (0,799 \$ par action ordinaire), en baisse de 90 M\$ comparativement à 831 M\$ (0,895 \$ par action ordinaire) il y a un an. La diminution est principalement attribuable à l'incidence favorable de la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère en 2019 au sein de l'exploitation européenne, qui ne s'est pas reproduite, aux résultats défavorables au chapitre de la mortalité au sein de l'exploitation européenne, ainsi qu'aux pressions exercées par les nouvelles affaires au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, facteurs essentiellement contrebalancés par les résultats favorables au chapitre de la morbidité et de la mortalité dans l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 2 669 M\$ (2,878 \$ par action ordinaire), comparativement à 2 704 M\$ (2,859 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette diminution tient principalement à la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère en 2019 évoquée pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'à la baisse du bénéfice fondamental au sein de l'exploitation américaine. La diminution a été contrebalancée en partie par la croissance des activités dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Le bénéfice fondamental pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 incluait un bénéfice de 63 M\$ lié aux activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis (l'unité « Activités d'assurance et de rentes réassurées »), avant leur vente, le 1^{er} juin 2019, à Protective Life.

Bénéfice net

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2020 s'est chiffré à 912 M\$ (0,983 \$ par action ordinaire), en hausse de 399 M\$, ou 78 %, comparativement à 513 M\$ (0,552 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence positive de la réévaluation d'un actif d'impôt différé de 196 M\$ au sein de l'exploitation américaine et à un profit net de 143 M\$ lié à la vente de GLC. L'augmentation a été contrebalancée en partie par des coûts de transaction, de restructuration et d'intégration de 114 M\$ liés à l'acquisition de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual, ainsi qu'aux initiatives stratégiques au sein de l'exploitation canadienne. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2019 tenait compte de l'incidence négative de la décomptabilisation d'un actif d'impôt différé de 199 M\$ au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 2 943 M\$ (3,173 \$ par action ordinaire), comparativement à 2 359 M\$ (2,494 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence favorable de la réévaluation d'un actif d'impôt différé et au profit net à la vente de GLC, des facteurs évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'au profit net de 94 M\$ après impôt lié à la vente d'IPSI au troisième trimestre de 2020. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les coûts de transaction, de restructuration et d'intégration engagés à ce jour et évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par les incidences liées aux marchés sur les passifs qui découlent des

baisses marquées sur les marchés au premier trimestre de 2020, en raison de la pandémie de COVID-19. En outre, le bénéfice net de Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprenait une charge nette de 199 M\$ (148 M\$ US) liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life, et tenait compte de l'incidence négative de la décomptabilisation d'un actif d'impôt différé de 199 M\$.

Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction, excluant le profit à la vente de GLC et les coûts de transaction liés à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual, ont eu une incidence négative de 23 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence négative de 78 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une incidence positive de 66 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation canadienne, l'incidence négative de 147 M\$ sur le bénéfice net provient principalement de la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices et des hypothèses économiques et relatives aux actifs, facteur contrebalancé en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie. Pour l'exploitation européenne, l'incidence positive de 78 M\$ sur le bénéfice net provient principalement de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, facteur contrebalancé en partie par la révision des hypothèses économiques et relatives aux actifs. Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'incidence positive de 43 M\$ sur le bénéfice net provient principalement de la révision des hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, facteur contrebalancé en partie par la révision des hypothèses au chapitre des charges. Pour l'exploitation américaine, l'incidence positive de 3 M\$ sur le bénéfice net provient de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes.

Compte non tenu du profit net de 94 M\$ à la vente d'IPSI, du profit à la vente de GLC et de l'incidence négative de 78 M\$ qui découle des coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual, la révision des hypothèses et les autres mesures prises par la direction au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont eu une incidence positive de 113 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 170 M\$ sur le bénéfice net, compte non tenu de l'incidence de la transaction avec Scottish Friendly et de la transaction de réassurance conclue avec Protective Life.

Incidences liées aux marchés

Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des marchés boursiers pour le quatrième trimestre de 2020 ont augmenté aux États-Unis, alors qu'ils sont demeurés stables au Canada et qu'ils ont diminué au Royaume-Uni et dans la grande région européenne, par rapport à la période correspondante de 2019; toutefois, les marchés affichaient une hausse aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et dans la grande région européenne à la fin du trimestre par rapport au 30 septembre 2020. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les niveaux moyens des marchés boursiers ont augmenté aux États-Unis, alors qu'ils ont diminué au Canada, au Royaume-Uni et dans la grande région européenne, par rapport à l'exercice 2019.

Par rapport au quatrième trimestre de 2019, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du quatrième trimestre de 2020 a augmenté de moins de 1 % au Canada (indice S&P/TSX), de 15 % aux États-Unis (indice S&P 500), tandis qu'elle a diminué de 15 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 6 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50). À la clôture du quatrième trimestre de 2020, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 8 % au Canada, de 12 % aux États-Unis, de 10 % au Royaume-Uni et de 11 % dans la grande région européenne, par rapport au 30 septembre 2020.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux des bons du Trésor ont essentiellement diminué, alors que les écarts de crédit se sont surtout resserrés en 2020.

Les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence négative de 31 M\$ sur le bénéfice net au quatrième trimestre de 2020 (une incidence négative de 13 M\$ au quatrième trimestre de 2019), principalement en raison de l'incidence défavorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, attribuables au redressement des marchés boursiers au quatrième trimestre de 2020, ainsi que de l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont soutenus par des actions et des biens immobiliers attribuable à la faiblesse des marchés plus tôt au cours de l'exercice. Le montant total de l'incidence négative de 31 M\$ au quatrième trimestre de 2020 comprend l'incidence positive de 7 M\$ se rapportant aux affaires relatives à d'anciens blocs de garanties liées aux fonds distincts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence négative de 127 M\$ sur le bénéfice net (incidence négative de 89 M\$ en 2019). Bien que les marchés boursiers aient rebondi entre le deuxième trimestre et le quatrième trimestre de 2020, l'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice reflète le recul et la volatilité considérables enregistrés relativement aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt au cours du premier trimestre de 2020, lesquels ont influé sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture connexe, et n'ont été que partiellement renversés pendant le reste de l'exercice. Le montant total de l'incidence négative de 127 M\$ pour 2020 comprend l'incidence négative de 3 M\$ se rapportant aux affaires relatives à d'anciens blocs de garanties liées aux fonds distincts.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, ce qui comprend l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées par le biais du résultat net qui a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies accrues sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2020.

Devises

Au cours du quatrième trimestre de 2020, le taux de change moyen du dollar américain a diminué par rapport au quatrième trimestre de 2019, tandis que ceux de la livre sterling et de l'euro ont augmenté. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 10 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2020 (hausse de 43 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2020 au 31 décembre 2020, le taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains et en euros a diminué, tandis que ceux qui ont servi à convertir l'actif et le passif libellés en livres sterling ont augmenté. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont donné lieu à des pertes de change latentes de 272 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré (profits nets latents de 25 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), compte tenu des activités de couverture connexes. Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Rapport de gestion

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant » et « incidence des fluctuations des devises ». Ces mesures non conformes aux normes IFRS ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures non conformes aux normes IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent

la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	(Charges) reprises de perte de valeur	Variation des charges pour pertes de crédit futures ⁽¹⁾	Total	(Charges) reprises de perte de valeur	Variation des charges pour pertes de crédit futures ⁽¹⁾	Total
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020		
Exploitation canadienne	– \$	(2) \$	(2) \$	– \$	(7) \$	(7) \$
Exploitation américaine	–	2	2	(5)	(5)	(10)
Exploitation européenne	(3)	1	(2)	(8)	(45)	(53)
Solutions de gestion du capital et des risques	–	(1)	(1)	–	(9)	(9)
Total	(3) \$	– \$	(3) \$	(13) \$	(66) \$	(79) \$
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019		
Total	5 \$	(13) \$	(8) \$	(14) \$	(1) \$	(15) \$

(1) Incidence de la modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie sur les charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

En raison de la pandémie de COVID-19, plusieurs secteurs des marchés du crédit ont fait l'objet d'une volatilité extrême en mars 2020, alors que les écarts se sont accentués dans les marchés de titres de grande qualité et à rendement élevé. Depuis mars 2020, les écarts de crédit se sont considérablement resserrés et les agences de notation ont abaissé certaines notations dans divers secteurs, particulièrement celles des émetteurs au sein des secteurs les plus touchés par l'arrêt des activités économiques ou par la détérioration apparente des modèles économiques futurs. La compagnie a subi davantage de répercussions de ces baisses de notations en 2020 qu'en 2019. Selon la durée de l'arrêt des activités et de la reprise économique, les répercussions des baisses de notations pourraient s'accroître dans les périodes futures.

Au quatrième trimestre de 2020, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 3 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (reprise nette de 5 M\$ au quatrième trimestre de 2019). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a eu une incidence négligeable sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre (incidence défavorable de 13 M\$ au quatrième trimestre de 2019).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 13 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (charge nette de 14 M\$ en 2019). Les charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur reflètent le montant net des corrections de valeur pour pertes de crédit compris dans les produits nets tirés des placements et la libération connexe des charges actuarielles pour pertes de crédit futures, le cas échéant. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les charges découlent essentiellement de pertes de valeur sur des prêts hypothécaires au Royaume-Uni. La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 66 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le cumul depuis le début de l'exercice (incidence défavorable nette de 1 M\$ en 2019), principalement en raison des baisses de notations d'obligations et de prêts hypothécaires au Royaume-Uni.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,50 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Taux d'imposition effectif

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires	13,3 %	5,7 %	– %	10,1 %	10,1 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	(20,4)%	4,8 %	23,5 %	(0,9)%	15,7 %
Bénéfice fondamental – total pour Lifeco	11,0 %	3,8 %	(3,2) %	8,7 %	7,4 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	(24,4)%	2,1 %	21,6 %	(2,7)%	13,0 %

Au quatrième trimestre de 2020, la compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental de 11,0 %, en hausse par rapport à un taux d'imposition effectif négatif de 3,2 % au quatrième trimestre de 2019, principalement en raison de la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère au quatrième trimestre de 2019, laquelle a donné lieu à une diminution de 12,5 points du taux d'imposition effectif de 2019.

Au quatrième trimestre de 2020, la compagnie avait un taux d'imposition effectif négatif de 24,4 %, une baisse comparativement à 21,6 % au quatrième trimestre de 2019, principalement en raison de la réévaluation d'un actif d'impôt différé lié à des pertes d'une filiale américaine. En raison des acquisitions des activités de services de retraite de MassMutual et de Personal Capital aux États-Unis en 2020, la direction a révisé ses estimations à l'égard du bénéfice imposable futur et un actif d'impôt différé a été comptabilisé, actif qui avait été décomptabilisé auparavant au quatrième trimestre de 2019. La réévaluation de l'actif d'impôt différé a donné lieu à une économie d'impôt de 196 M\$ en 2020, comparativement à une charge de 199 M\$ en 2019, ce qui a entraîné une baisse de 26,1 points du taux d'imposition effectif en 2020, comparativement à une hausse de 30,1 points du taux d'imposition effectif en 2019. En outre, au quatrième trimestre de 2020, un profit non imposable à la vente des actions de GLC a donné lieu à une baisse de 5,6 points du taux d'imposition effectif, tandis qu'au quatrième trimestre de 2019, la résolution d'un différend qui l'opposait à une administration fiscale étrangère a entraîné une baisse de 15 points du taux d'imposition effectif.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental de 8,7 %, soit un taux comparable à celui de 7,4 % enregistré à l'exercice précédent.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif négatif de 2,7 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à 13,0 % pour

l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la réévaluation d'un actif d'impôt différé évoquée pour expliquer les résultats trimestriels, ce qui a donné lieu à une diminution de 6,4 points du taux d'imposition effectif de 2020 et à une augmentation de 6,9 points du taux d'imposition effectif de 2019, ainsi qu'à un profit non imposable à la vente des actions de GLC et d'IPSI, ce qui a donné lieu à une diminution de 2,1 points du taux d'imposition effectif de 2020.

Au quatrième trimestre de 2020, la compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental de 11,0 %, en hausse comparativement à 3,8 % au troisième trimestre de 2020, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Au quatrième trimestre de 2020, la compagnie avait un taux d'imposition effectif négatif de 24,4 %, une baisse comparativement à 2,1 % au troisième trimestre de 2020, principalement en raison de la réévaluation d'un actif d'impôt différé évoquée pour expliquer les résultats trimestriels.

La compagnie comptabilise les actifs d'impôt différé en se fondant sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et qu'elle pourrait ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Au 31 décembre 2020, la compagnie a comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 411 M\$ sur ses pertes fiscales reportées. De ce montant, une tranche de 344 M\$ se rapporte à des pertes qui n'ont pas de date d'expiration et des tranches de 454 M\$, de 413 M\$ et de 200 M\$ se rapportent respectivement à des pertes arrivant à expiration entre 2026 et 2030, entre 2031 et 2035, et entre 2036 et 2040. Le solde de l'actif d'impôt différé comprend une tranche de 879 M\$ (692 M\$ US) attribuable à une filiale américaine qui a déjà enregistré des pertes, dont une tranche de 496 M\$ (391 M\$ US) se rapporte à certaines pertes restreintes arrivant à échéance entre 2027 et 2034.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Primes et dépôts⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Exploitation canadienne ⁽⁵⁾	7 017 \$	6 161 \$	7 229 \$	25 838 \$	27 346 \$
Exploitation américaine ⁽²⁾	20 582	24 138	19 480	93 479	70 475
Exploitation européenne	7 896	6 114	7 925	32 621	35 351
Solutions de gestion du capital et des risques ⁽³⁾	5 336	4 490	4 462	19 407	17 466
Total des primes et dépôts^{(1) (5)}	40 831 \$	40 903 \$	39 096 \$	171 345 \$	150 638 \$

Souscriptions^{(1) (3)}

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Exploitation canadienne	3 729 \$	2 520 \$	3 609 \$	12 271 \$	13 249 \$
Exploitation américaine ⁽⁴⁾	27 439	27 987	31 781	136 884	163 087
Exploitation européenne	6 874	5 313	6 566	28 996	31 976
Total des souscriptions⁽¹⁾	38 042 \$	35 820 \$	41 956 \$	178 151 \$	208 312 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les primes et dépôts excluent la prime cédée initiale de 13 889 M\$ liée aux activités transférées à Protective Life en vertu d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire entrée en vigueur le 1^{er} juin 2019.

(3) Les souscriptions ne représentent pas une mesure pertinente pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, en raison de la nature de ses activités.

(4) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les souscriptions pour l'exploitation américaine reflètent un montant de 0,4 G\$ lié à l'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées.

(5) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes et dépôts et des souscriptions de la compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 380 \$	1 420 \$	1 388 \$	5 664 \$	5 965 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances	(6)	(1)	(2)	(16)	(50)
Profits nets réalisés	220	106	119	466	412
Produits tirés des placements – réguliers	1 594	1 525	1 505	6 114	6 327
Frais de placement	(34)	(32)	(43)	(151)	(166)
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 560	1 493	1 462	5 963	6 161
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	1 984	785	(1 766)	5 699	6 946
Produits nets tirés des placements	3 544 \$	2 278 \$	(304) \$	11 662 \$	13 107 \$

Au quatrième trimestre de 2020, les produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont augmenté de 3 848 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2020 se sont soldées par une augmentation de 1 984 M\$, comparativement à une diminution de 1 766 M\$ au quatrième trimestre de 2019. Au quatrième trimestre de 2020, l'augmentation nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à la baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions et à une remontée des marchés boursiers au Canada. Au quatrième trimestre de 2019, la diminution nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions.

Au quatrième trimestre de 2020, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 1 560 M\$, une augmentation de 98 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des profits nets réalisés liés à la vente de GLC. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 13 M\$ pour le quatrième trimestre de 2020, comparativement à 24 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont diminué de 1 445 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur pour l'exercice 2020 se sont soldées par une augmentation de 5 699 M\$, comparativement à 6 946 M\$ à l'exercice 2019. Les variations de la juste valeur sont principalement attribuables à une baisse moindre des rendements des obligations au Royaume-Uni et aux États-Unis et à une remontée moindre des marchés boursiers au Canada en 2020 par rapport à 2019.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les produits nets tirés des placements réguliers ont diminué de 198 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 5 963 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse des intérêts sur les placements en obligations et les placements hypothécaires, laquelle est surtout liée aux actifs de l'exploitation américaine transférés à Protective Life en vertu de la convention de réassurance à caractère indemnitaire au deuxième trimestre de 2019, facteur contrebalancé en partie par la hausse des profits nets réalisés. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 141 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à 76 M\$ pour l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2020, les produits nets tirés des placements ont augmenté de 1 266 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation nette des justes valeurs de 1 984 M\$ au quatrième trimestre de 2020, comparativement à une augmentation nette des justes valeurs de 785 M\$ au trimestre précédent. Les variations de la juste valeur sont principalement attribuables à une baisse plus marquée du rendement des obligations au Royaume-Uni au quatrième trimestre de 2020, par rapport au troisième trimestre de 2020, et à une remontée plus importante des marchés boursiers au Canada au quatrième trimestre de 2020, par rapport au troisième trimestre de 2020.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	407 \$	397 \$	404 \$	1 568 \$	1 561 \$
Contrats SAS	54	48	53	188	205
	461	445	457	1 756	1 766
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	754	696	679	2 769	2 687
Commission de réassurance liée aux activités d'assurance vie et de rentes ⁽¹⁾	–	–	–	–	1 080
	754	696	679	2 769	3 767
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	351	342	377	1 366	1 539
Solutions de gestion du capital et des risques					
Réassurance et autres	3	3	2	11	9
Total des honoraires et autres produits	1 569 \$	1 486 \$	1 515 \$	5 902 \$	7 081 \$

(1) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les honoraires et autres produits comprennent une commission de réassurance de 1 080 M\$ liée à la transaction conclue avec Protective Life.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Compte non tenu de la commission de réassurance liée à la transaction conclue avec Protective Life, les honoraires et autres produits se sont élevés à 6 001 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, PARTICIPATIONS DES TITULAIRES DE POLICES ET BONIFICATIONS, MONTANT NET**Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Exploitation canadienne	2 556 \$	2 224 \$	2 514 \$	9 276 \$	9 684 \$
Exploitation américaine	1 072	1 197	1 187	5 028	4 412
Exploitation européenne	1 003	1 015	1 546	3 948	4 277
Solutions de gestion du capital et des risques	5 285	4 719	4 756	19 907	18 042
Total	9 916 \$	9 155 \$	10 003 \$	38 159 \$	36 415 \$

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications comprend les règlements des sinistres liés à l'assurance vie et à l'assurance maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices et les bonifications. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts ou aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 9,9 G\$, soit une diminution de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019 attribuable à la baisse du montant net des prestations aux titulaires de polices. La diminution des paiements de prestations s'explique essentiellement par la baisse des prestations visant les contrats rachetés au sein de l'exploitation européenne en raison de la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly au quatrième trimestre de 2019. Cette diminution a été contrebalancée en partie par les nouvelles ententes en matière de réassurance et par la variation des volumes liés aux affaires existantes au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 38,2 G\$, soit une augmentation de 1,7 G\$ par rapport à l'exercice 2019, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouvelles ententes en matière de réassurance, de la variation des volumes liés aux affaires existantes au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de la hausse des prestations visant les contrats rachetés, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des prestations aux titulaires de polices cédées au sein de l'exploitation américaine.

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications a augmenté de 0,8 G\$ par rapport au trimestre précédent, en raison de la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouvelles ententes en matière de réassurance, de la variation des volumes liés aux affaires existantes au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de la hausse des prestations visant les contrats rachetés au sein de l'exploitation canadienne, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des prestations de décès au sein de l'exploitation américaine.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES**Autres prestations et charges ⁽¹⁾**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 498 \$	1 365 \$	1 298 \$	5 492 \$	5 231 \$
Commissions	657	549	650	2 396	2 429
Taxes sur les primes	124	119	128	480	506
Charges financières	79	71	71	284	285
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée et reprise de perte de valeur	63	58	60	238	224
Charges de restructuration et d'intégration	134	—	52	134	52
Total	2 555 \$	2 162 \$	2 259 \$	9 024 \$	8 727 \$

(1) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les charges d'exploitation et frais administratifs comprennent un montant de 120 M\$ lié aux activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis vendues à Protective Life le 1^{er} juin 2019. Se reporter à la section Résultats d'exploitation sectoriels – Exploitation américaine du présent document pour obtenir des détails additionnels.

Au cours du quatrième trimestre de 2020, les autres prestations et charges ont augmenté de 296 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2019, pour se chiffrer à 2 555 M\$, essentiellement en raison des charges de restructuration et d'intégration au sein des exploitations canadienne et américaine, ainsi que de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs principalement attribuable à l'acquisition de Personal Capital et de la croissance des activités dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les autres prestations et charges ont augmenté de 297 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 9 024 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au cours du quatrième trimestre de 2020, les autres prestations et charges ont augmenté de 393 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de l'augmentation des commissions au sein des exploitations canadienne et européenne.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**ACTIF****Actif administré ⁽¹⁾**

	31 décembre 2020				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	87 732 \$	54 522 \$	50 793 \$	5 951 \$	198 998 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 625	5 729	3 037	–	14 391
Autres actifs	3 661	30 347	10 151	8 910	53 069
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	90 680	117 982	125 370	–	334 032
Total de l'actif	187 698	208 580	189 351	14 861	600 490
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	7 311	284 251	59 381	–	350 943
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	195 009	492 831	248 732	14 861	951 433
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	18 554	994 989	10 871	–	1 024 414
Total de l'actif administré ⁽¹⁾	213 563 \$	1 487 820 \$	259 603 \$	14 861 \$	1 975 847 \$
	31 décembre 2019				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	81 179 \$	32 768 \$	48 845 \$	5 995 \$	168 787 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 560	1 990	2 834	–	10 384
Autres actifs	3 953	19 421	8 465	9 135	40 974
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	85 612	31 433	113 977	–	231 022
Total de l'actif	176 304	85 612	174 121	15 130	451 167
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	6 986	257 301	56 261	–	320 548
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	183 290	342 913	230 382	15 130	771 715
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	17 118	792 110	48 738	–	857 966
Total de l'actif administré ⁽¹⁾	200 408 \$	1 135 023 \$	279 120 \$	15 130 \$	1 629 681 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au 31 décembre 2020, le total de l'actif administré avait augmenté de 346,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2019, pour s'établir à 2,0 billions de dollars, essentiellement en raison des acquisitions visant MassMutual et Personal Capital en 2020, ainsi que des fluctuations des marchés, facteurs contrebalancés en partie par la vente d'IPSI au sein de l'exploitation européenne et par les fluctuations des devises. La transaction avec MassMutual a permis d'ajouter un montant de 115 G\$ à l'actif total, un montant de 132 G\$ aux autres actifs administrés ainsi qu'un montant de 0,5 G\$ à l'actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels de l'exploitation américaine au 31 décembre 2020. L'acquisition de Personal Capital a fourni un apport de 21 G\$ à l'actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels de l'exploitation américaine au 31 décembre 2020. Au 31 décembre 2019, les actifs d'IPSI s'élevaient à environ 44 G\$ et étaient principalement inclus au titre des autres actifs administrés. L'incidence de la vente d'IPSI sur les autres actifs administrés de l'exploitation européenne a été contrebalancée en partie par les acquisitions de Conexim Advisors Limited et d'Acumen & Trust DAC au cours du premier trimestre de 2020, ainsi que d'APT Workplace Pensions Limited et d'APT Wealth Management Limited au cours du deuxième trimestre de 2020.

Pour de plus amples renseignements sur les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, se reporter à « Acquisitions d'entreprises et autres transactions », à la note 3 des états financiers consolidés de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2020.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

31 décembre 2020						
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	23 014 \$	4 006 \$	20 300 \$	2 069 \$	49 389 \$	25 %
Obligations de sociétés et autres obligations	30 926	34 332	19 648	3 297	88 203	44
Total partiel des obligations	53 940	38 338	39 948	5 366	137 592	69
Prêts hypothécaires	16 036	5 957	5 746	64	27 803	14
Actions	10 125	448	427	–	11 000	6
Immeubles de placement	3 626	6	2 638	–	6 270	3
Total partiel des placements de portefeuille	83 727	44 749	48 759	5 430	182 665	92
Trésorerie et équivalents de trésorerie	962	4 544	2 032	408	7 946	4
Avances consenties aux titulaires de polices	3 043	5 229	2	113	8 387	4
Total de l'actif investi	87 732 \$	54 522 \$	50 793 \$	5 951 \$	198 998 \$	100 %

31 décembre 2019						
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	22 237 \$	3 698 \$	19 482 \$	1 732 \$	47 149 \$	28 %
Obligations de sociétés et autres obligations	27 797	17 808	18 871	3 403	67 879	40
Total partiel des obligations	50 034	21 506	38 353	5 135	115 028	68
Prêts hypothécaires	14 810	3 996	5 388	74	24 268	14
Actions	9 675	301	399	–	10 375	6
Immeubles de placement	3 130	6	2 751	–	5 887	4
Total partiel des placements de portefeuille	77 649	25 809	46 891	5 209	155 558	92
Trésorerie et équivalents de trésorerie	558	1 445	1 952	673	4 628	3
Avances consenties aux titulaires de polices	2 972	5 514	2	113	8 601	5
Total de l'actif investi	81 179 \$	32 768 \$	48 845 \$	5 995 \$	168 787 \$	100 %

Au 31 décembre 2020, l'actif investi totalisait 199,0 G\$, soit une augmentation de 30,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2019. L'augmentation de l'actif investi se rapporte principalement à la hausse des obligations de sociétés découlant de la transaction avec MassMutual. La répartition globale de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquiescer principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2020, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 137,6 G\$, soit 69 % de l'actif investi, contre 115,0 G\$, ou 68 % de l'actif investi, au 31 décembre

2019. L'augmentation observée pour le portefeuille d'obligations et les obligations ayant la notation BBB est essentiellement associée à la transaction avec MassMutual. La hausse de la juste valeur des obligations est également attribuable à la baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions au cours de l'exercice. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 75 % ayant la notation A ou une notation supérieure. Un processus d'examen et de sélection exhaustif a été mis en œuvre pour déterminer les actifs acceptés dans le cadre de la transaction avec MassMutual.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2020. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés au fil de l'évolution de la pandémie.

Qualité des obligations du portefeuille

31 décembre 2020				31 décembre 2019	
AAA	21 820 \$	16 %	22 083 \$	19 %	
AA	35 530	26	33 272	29	
A	45 673	33	37 233	32	
BBB	33 382	24	21 922	19	
BB ou inférieure	1 187	1	518	1	
Total	137 592 \$	100 %	115 028 \$	100 %	

Au 31 décembre 2020, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,2 G\$, soit 0,9 % du portefeuille d'obligations, contre 0,5 G\$, ou 0,5 % du portefeuille d'obligations au 31 décembre 2019. L'augmentation du montant des obligations de moins bonne qualité est principalement attribuable aux obligations acquises dans le cadre de la transaction avec MassMutual.

Rapport de gestion

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquiescer des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux

prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	31 décembre 2020				31 décembre 2019	
	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	530 \$	1 533 \$	2 063 \$	7 %	2 069 \$	9 %
Résidences multifamiliales	3 255	4 098	7 353	27	7 004	29
Prêts hypothécaires rechargeables	–	2 020	2 020	7	1 314	5
Biens commerciaux	236	16 131	16 367	59	13 881	57
Total	4 021 \$	23 782 \$	27 803 \$	100 %	24 268 \$	100 %

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 27,8 G\$, soit 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2020, comparativement à 24,3 G\$, ou 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2019. L'augmentation du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable aux prêts hypothécaires acquis dans le cadre de la transaction avec MassMutual et au nombre de montages de prêts hypothécaires rechargeables. Le total des prêts assurés s'élevait à 4,0 G\$, soit 14 % du portefeuille de prêts hypothécaires. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires rechargeables était de 26 % (26 % au 31 décembre 2019).

Dans les conditions actuelles du marché, un nombre restreint de demandes de report hypothécaire ont été présentées au cours de l'exercice. La direction surveille et évalue attentivement ces demandes, qui ne sont pas significatives pour l'instant, mais qui pourraient tout de même influencer sur la performance de la compagnie dans l'avenir.

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2020				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Magasins et centres commerciaux	3 799 \$	731 \$	1 116 \$	3 \$	5 649 \$
Immeubles de bureaux	2 252	1 327	1 369	19	4 967
Bâtiments industriels	2 516	1 097	774	1	4 388
Autres	316	505	542	–	1 363
Total	8 883 \$	3 660 \$	3 801 \$	23 \$	16 367 \$

	31 décembre 2019				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Magasins et centres commerciaux	3 668 \$	480 \$	1 242 \$	3 \$	5 393 \$
Immeubles de bureaux	2 011	656	1 253	20	3 940
Bâtiments industriels	1 816	787	777	2	3 382
Autres	376	275	515	–	1 166
Total	7 871 \$	2 198 \$	3 787 \$	25 \$	13 881 \$

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 17,3 G\$, soit 9 % de l'actif investi, au 31 décembre 2020, comparativement à 16,3 G\$, ou 10 % de l'actif investi, au 31 décembre 2019. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 0,4 G\$ des actions cotées en bourse et la hausse de 0,2 G\$ des actions non cotées en bourse découlent surtout des achats.

L'augmentation de 0,4 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par les acquisitions de biens immobiliers. Au cours de l'exercice, la conjoncture causée par la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur le marché immobilier mondial et il était difficile d'établir la valeur des biens immobiliers avec le même degré de certitude qu'auparavant. En date du quatrième trimestre de 2020, la certitude relative à l'évaluation revient peu à peu dans certains secteurs et certaines régions du marché de l'immobilier.

Portefeuille de participations

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en bourse	10 208 \$	59 %	9 766 \$	60 %
Actions non cotées en bourse	792	5	609	4
Total partiel	11 000	64	10 375	64
Immeubles de placement	6 270	36	5 887	36
Total	17 270 \$	100 %	16 262 \$	100 %

Immeubles de placement ⁽¹⁾

	31 décembre 2020				31 décembre 2019			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Immeubles de bureaux	1 328 \$	– \$	637 \$	1 965 \$	1 523 \$	– \$	664 \$	2 187 \$
Bâtiments industriels	861	–	812	1 673	519	–	773	1 292
Commerces de détail	198	–	814	1 012	215	–	945	1 160
Autres	1 239	6	375	1 620	873	6	369	1 248
Total	3 626 \$	6 \$	2 638 \$	6 270 \$	3 130 \$	6 \$	2 751 \$	5 887 \$

(1) Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucun immeuble de placement.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de

placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2020				31 décembre 2019			
	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Charge pour perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Charge pour perte de valeur	Valeur comptable
À la juste valeur par le biais du résultat net	23 \$	2 \$	(5) \$	20 \$	19 \$	2 \$	– \$	21 \$
Disponibles à la vente	16	1	–	17	16	–	–	16
Prêts et créances	80	–	(57)	23	80	–	(51)	29
Total	119 \$	3 \$	(62) \$	60 \$	115 \$	2 \$	(51) \$	66 \$

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur a totalisé 119 M\$, ou 0,1 % de l'actif investi, au 31 décembre 2020, comparativement à 115 M\$, ou 0,1 %, au 31 décembre 2019, soit une augmentation nette de 4 M\$.

La reprise de perte de valeur se chiffrait à 3 M\$ au 31 décembre 2020, ce qui reflète l'amélioration des valeurs de marché de certains des placements ayant subi une perte de valeur à compter de la date où débute cette perte de valeur. La charge pour perte de valeur s'établissait à 62 M\$ au 31 décembre 2020, contre 51 M\$ au 31 décembre 2019. L'augmentation est principalement attribuable aux pertes de valeur sur des prêts hypothécaires au Royaume-Uni au cours de l'exercice. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d'autres facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020.

Charge pour pertes de crédit futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables. Les charges reflètent les notations actuelles et les ajustements futurs potentiels des notations. Aucune charge n'a été établie pour les titres d'emprunt de gouvernements ou liés à des gouvernements qui sont assortis d'une notation A+ ou supérieure et dont l'émetteur est monétairement souverain.

Au 31 décembre 2020, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 3 368 M\$, comparativement à 2 575 M\$ au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 793 M\$. L'augmentation découle principalement de l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual.

Les charges pour perte de valeur de 62 M\$ (51 M\$ au 31 décembre 2019) et la charge actuarielle pour pertes de crédit futures liée aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 3 368 M\$ (2 575 M\$ au 31 décembre 2019) représentaient au total 1,9 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2020 (1,8 % au 31 décembre 2019).

Exposition au secteur du pétrole et du gaz

Placements en obligations, prêts hypothécaires et immeubles de placement liés au secteur du pétrole et du gaz ⁽¹⁾

	31 décembre 2020					31 décembre 2019
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Total
Obligations ^{(1) (2) (3)}	2 453 \$	2 822 \$	734 \$	521 \$	6 530 \$	4 407 \$
Prêts hypothécaires ⁽⁴⁾	1 808	463	37	—	2 308	2 389
Immeubles de placement	447	—	—	—	447	456
Total	4 708 \$	3 285 \$	771 \$	521 \$	9 285 \$	7 252 \$

(1) Les placements en obligations du secteur du pétrole et du gaz constituent une sous-catégorie de certains secteurs présentés à la note 8a)iii) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020.

(2) Le coût amorti de ces obligations était de 6 047 M\$ au 31 décembre 2020 et de 4 133 M\$ au 31 décembre 2019.

(3) Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants assortis d'une valeur comptable de 595 M\$ et d'un coût amorti de 539 M\$ au 31 décembre 2020.

(4) Comprend des prêts hypothécaires assurés de 554 M\$ au 31 décembre 2020 et de 615 M\$ au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2020, les placements de la compagnie liés au secteur du pétrole et du gaz, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, se chiffraient à 9,3 G\$ (7,3 G\$ au 31 décembre 2019). L'augmentation de 2,0 G\$ depuis le 31 décembre 2019 est principalement attribuable aux obligations acquises dans le cadre de la transaction avec MassMutual, ainsi qu'aux achats nets d'obligations. Les placements comprennent une exposition directe à des placements en obligations de 6,5 G\$ (4,4 G\$ au 31 décembre 2019), ou 3,0 % de l'actif investi, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, ainsi qu'une exposition indirecte à des prêts hypothécaires commerciaux et à des immeubles de placement de 2,8 G\$ (2,9 G\$ au 31 décembre 2019), ou 1,3 % de l'actif investi, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants.

Au 31 décembre 2020, les placements de la compagnie en obligations liées au secteur du pétrole et du gaz étaient bien diversifiés en fonction de plusieurs sous-secteurs et étaient considérés de haute qualité, environ 99 % de ces placements étant assortis d'une notation élevée (100 % au 31 décembre 2019). Une proportion de 61 % des placements du portefeuille visait des entités du secteur intermédiaire et du secteur du raffinage, alors qu'une proportion de 39 % visait des entités des secteurs des services intégrés, des services indépendants et des services aux champs pétrolifères, ainsi que des entités liées aux organismes gouvernementaux.

En outre, l'exposition indirecte de la compagnie aux prêts hypothécaires commerciaux et aux immeubles de placement liés au secteur du pétrole et du gaz était concentrée dans certaines régions géographiques où

l'économie dépend davantage du secteur du pétrole et du gaz, et cette exposition était bien diversifiée en fonction du type d'immeuble : 37 % dans les résidences multifamiliales, 27 % dans les immeubles industriels et autres, 17 % dans les immeubles de bureaux et 19 % dans les commerces de détail. Une tranche de 82 % du portefeuille total était concentrée dans la province de l'Alberta, et la tranche restante était surtout concentrée dans l'État du Texas. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires commerciaux était de 71 % au 31 décembre 2020 (66 % au 31 décembre 2019).

En mars 2020, Moody's Investors Service et S&P Global Ratings ont revu leurs perspectives à la baisse pour ce qui est du pétrole brut pour le reste de 2020, en raison de la diminution de la demande attribuable à la pandémie de COVID-19. En juin 2020, Moody's Investors Service a de nouveau revu à la baisse ses prévisions à court et à moyen terme concernant le pétrole brut, en raison de la possible persistance des répercussions sur la demande mondiale de pétrole. Les hypothèses sur les prix des hydrocarbures constituent une donnée importante pour établir les prévisions à l'égard des flux de trésorerie ainsi que le profil de risque de crédit qui en découle pour les émetteurs et le secteur, particulièrement pour les sous-secteurs des services intégrés, des services indépendants et des services aux champs pétrolifères. Les augmentations des charges pour pertes de crédit futures attribuables aux modifications à la baisse des notations et aux pertes de valeur qui sont propres aux placements dans le secteur de l'énergie ont été négligeables au quatrième trimestre de 2020.

Exposition aux biens immobiliers au Royaume-Uni

Prêts hypothécaires et immeubles de placement détenus au Royaume-Uni

	31 décembre 2020						31 décembre 2019
	Résidences multifamiliales	Magasins et centres commerciaux	Immeubles de bureaux	Bâtiments industriels	Prêts hypothécaires rechargeables	Autres	Total
Prêts hypothécaires	719 \$	1 433 \$	1 449 \$	940 \$	2 020 \$	541 \$	7 102 \$
Immeubles de placement	—	801	637	812	—	339	2 589
Total	719 \$	2 234 \$	2 086 \$	1 752 \$	2 020 \$	880 \$	9 691 \$

Au 31 décembre 2020, la valeur du portefeuille de placements liés à des biens immobiliers de la compagnie au Royaume-Uni s'élevait à 9,7 G\$, ou 4,9 % de l'actif investi, comparativement à 8,9 G\$ au 31 décembre 2019. L'augmentation depuis le 31 décembre 2019 est principalement attribuable aux montages de prêts hypothécaires rechargeables. La partie de ce portefeuille concentrée dans le centre de Londres avait une valeur de 3,1 G\$ (2,8 G\$ au 31 décembre 2019), soit 1,6 % de l'actif investi, tandis que les placements détenus dans les autres régions du Royaume-Uni s'élevaient à 6,6 G\$ (6,1 G\$ au 31 décembre 2019), soit 3,3 % de l'actif investi. Ce portefeuille est bien diversifié en fonction du type d'immeuble : 23 % dans les commerces de détail, 27 % dans les immeubles industriels et autres, 22 % dans les immeubles de bureaux,

21 % dans des prêts hypothécaires rechargeables et 7 % dans les résidences multifamiliales. Le secteur de détail du portefeuille comprend des sous-catégories de détail réparties comme suit : 55 % lié aux entrepôts, à la distribution et aux autres commerces de détail, 23 % lié aux centres commerciaux et aux grands magasins et 22 % lié à l'épicerie. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires était de 51 % (51 % au 31 décembre 2019), et le ratio de couverture du service de la dette moyen pondéré était de 2,6 au 31 décembre 2020 (2,7 au 31 décembre 2019). Au 31 décembre 2020, la durée moyenne pondérée des prêts hypothécaires et des contrats de location des biens immobiliers était de plus de 11 ans (11 ans au 31 décembre 2019).

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2020. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2020, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 211 M\$ (156 M\$ au 31 décembre 2019) et un montant de 560 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (634 M\$ au 31 décembre 2019). En 2020, les biens reçus en garantie à l'égard des actifs dérivés ont augmenté et les biens donnés en garantie à l'égard des passifs dérivés ont diminué, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 8,5 G\$, pour se chiffrer à 30,1 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes, d'une augmentation liée à certaines opérations sur valeurs adossées à des créances hypothécaires dont le règlement reste à venir (les « titres à déterminer »), et d'une hausse des contrats de change à terme relativement à la transaction avec MassMutual.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 829 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 451 M\$ au 31 décembre 2019. Cette augmentation est essentiellement imputable à l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2020 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2020. Se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020 pour le détail des notations des contreparties aux dérivés de la compagnie.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2020	2019
Goodwill	10 106 \$	6 505 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	2 798	2 704
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	1 487	1 175
Total	14 391 \$	10 384 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada Vie, de Putnam, d'Irish Life, de Personal Capital et de MassMutual. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 14,4 G\$ au 31 décembre 2020, en hausse de 4,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2019. Le goodwill a augmenté de 3,6 G\$, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont augmenté de 0,1 G\$ et les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont augmenté de 0,3 G\$, principalement en raison des acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual. La comptabilisation de l'acquisition n'était pas encore complétée au 31 décembre 2020, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les soldes au 31 décembre 2020 reflètent la meilleure estimation actuelle de la direction en ce qui concerne la répartition du prix d'achat. L'évaluation finale des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'achat devraient être complétées en 2021. Au 31 décembre 2020, les montants provisoires au titre des immobilisations incorporelles n'ont pas été évalués et identifiés séparément parmi les actifs inclus dans la répartition du prix d'achat car l'évaluation est toujours en cours.

Conformément aux normes IFRS, la compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2020, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2020. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation importante. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

AUTRES ACTIFS DU FONDS GÉNÉRAL

Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2020	2019
Actifs au titre des cessions en réassurance	22 121 \$	20 707 \$
Fonds détenus par des assureurs cédants	18 383	8 714
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	6 102	5 881
Autres actifs	3 347	3 110
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	741	727
Actifs d'impôt différé	975	693
Immobilisations corporelles	426	455
Instruments financiers dérivés	829	451
Impôt exigible	145	236
Total	53 069 \$	40 974 \$

Rapport de gestion

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2020 totalisaient 53,1 G\$, soit 12,1 G\$ de plus qu'au 31 décembre 2019. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 9,7 G\$ des fonds détenus par des assureurs cédants, essentiellement en raison de l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual et de la hausse de 1,4 G\$ des actifs au titre des cessions en réassurance.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020 pour obtenir le détail des autres actifs.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

Fonds distincts

	31 décembre	
	2020	2019
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	112 675 \$	104 330 \$
Fonds communs de placement	127 577	55 779
Obligations	65 338	44 973
Immeubles de placement	12 430	12 986
Trésorerie et autres	11 836	9 137
Prêts hypothécaires	2 686	2 670
Total partiel	332 542 \$	229 875 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 490	1 147
Total	334 032 \$	231 022 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 103,0 G\$ au 31 décembre 2020 par rapport au 31 décembre 2019, pour s'établir à 334,0 G\$. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 84,8 G\$ liée à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual, par l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 12,1 G\$ et par l'incidence des fluctuations des devises de 3,9 G\$.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT EXCLUSIFS

Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾

	31 décembre	
	2020	2019
Fonds communs de placement ⁽¹⁾		
Combinaison d'actions	23 478 \$	23 945 \$
Actions de croissance	23 523	19 405
Actions – valeur	24 341	24 732
Titres à revenu fixe	52 009	53 613
Marché monétaire	317	187
Fonds d'Empower ⁽²⁾	42 514	22 362
Total partiel	166 182 \$	144 244 \$
Actif des comptes institutionnels ⁽¹⁾		
Actions	112 439 \$	108 229 \$
Titres à revenu fixe	63 681	59 112
Autres	8 641	8 963
Total partiel	184 761 \$	176 304 \$
Total de l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	350 943 \$	320 548 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Au 31 décembre 2020, les fonds d'Empower excluent des fonds gérés de Putnam de 21,8 G\$ (17,9 G\$ au 31 décembre 2019), qui sont inclus dans les catégories présentées ci-dessus.

Au 31 décembre 2020, le total de l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de GWL&A, pour un montant de 284,3 G\$, d'Irish Life, pour un montant de 53,8 G\$, et des fonds des Services d'investissement Quadrus ltée (Quadrus), pour un montant de 7,3 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté de 30,4 G\$, principalement en raison des fluctuations du marché et des entrées nettes de trésorerie, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence des fluctuations des devises. GWL&A englobe les fonds communs de placement exclusifs d'Empower Retirement, ce qui comprend les actifs acquis dans le cadre des transactions avec Personal Capital et MassMutual.

PASSIF

Total du passif

	31 décembre	
	2020	2019
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	218 047 \$	176 177 \$
Autres passifs du fonds général	21 396	18 425
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	334 032	231 022
Total	573 475 \$	425 624 \$

Le total du passif a augmenté de 147,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2019, passant ainsi à 573,5 G\$ au 31 décembre 2020.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 41,9 G\$, principalement en raison d'une hausse de 27,3 G\$ attribuable à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual, de l'incidence des nouvelles affaires et des ajustements de la juste valeur. Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 103,0 G\$, principalement en raison d'une hausse de 84,8 G\$ liée à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual, de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 12,1 G\$ et de l'incidence des fluctuations des devises de 3,9 G\$. Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 3,0 G\$, en raison essentiellement d'une émission de débentures d'un montant net de 3,7 G\$, contrebalancée en partie par une diminution des crédateurs et des passifs d'impôt différé.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Compte de participation	Sans participation				Total
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
31 décembre 2020						
Obligations	27 768 \$	21 511 \$	31 631 \$	34 941 \$	2 365 \$	118 216 \$
Prêts hypothécaires	11 150	4 498	4 586	5 746	52	26 032
Actions	6 227	2 789	46	332	—	9 394
Immeubles de placement	2 992	360	—	2 536	—	5 888
Autres actifs ⁽¹⁾	10 127	6 291	29 440	4 533	8 126	58 517
Total de l'actif	58 264 \$	35 449 \$	65 703 \$	48 088 \$	10 543 \$	218 047 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	58 264 \$	35 449 \$	65 703 \$	48 088 \$	10 543 \$	218 047 \$
31 décembre 2019						
Obligations	25 328 \$	20 270 \$	14 311 \$	33 062 \$	2 484 \$	95 455 \$
Prêts hypothécaires	10 301	4 111	2 678	5 387	55	22 532
Actions	6 205	2 237	—	299	—	8 741
Immeubles de placement	2 484	407	—	2 672	—	5 563
Autres actifs ⁽¹⁾	10 301	5 643	15 371	4 069	8 502	43 886
Total de l'actif	54 619 \$	32 668 \$	32 360 \$	45 489 \$	11 041 \$	176 177 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	54 619 \$	32 668 \$	32 360 \$	45 489 \$	11 041 \$	176 177 \$

(1) Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

AUTRES PASSIFS DU FONDS GÉNÉRAL

Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2020	2019
Débitures et autres instruments d'emprunt	9 693 \$	5 993 \$
Autres passifs	5 147	4 689
Créditeurs	2 698	3 352
Instruments financiers dérivés	1 221	1 381
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	1 648	1 433
Passif d'impôt différé	646	1 116
Impôt exigible	343	461
Total	21 396 \$	18 425 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 21,4 G\$ au 31 décembre 2020, une hausse de 3,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2019, en raison essentiellement d'une augmentation de 3,7 G\$ des débitures et autres instruments d'emprunt découlant des émissions nettes de titres d'emprunt. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution de 0,7 G\$ des créditeurs et une baisse de 0,5 G\$ des passifs d'impôt différé.

Les autres passifs, qui s'établissent à 5,1 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020 pour le détail des débitures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie (par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie avant la fusion du 1^{er} janvier 2020). Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance. Avant le 4 novembre 2020, la compagnie offrait également des produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie au Canada.

Pour une certaine génération de produits, les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada sont réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), une filiale de la Canada Vie, ce qui exclut les garanties relatives aux plus récents produits canadiens. Le GRL détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices. La compagnie offre également un produit assorti d'une garantie de retrait minimum en Allemagne.

Aux États-Unis, la compagnie offre des produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum, ainsi que des produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2020, le montant des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 3 375 M\$ (3 332 M\$ au 31 décembre 2019).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

Valeur de marché	31 décembre 2020			
	Insuffisance des placements par type de prestations			
	Revenu	Échéance	Décès	Total ⁽¹⁾
Exploitation canadienne	33 429 \$	3 \$	14 \$	36 \$
Exploitation américaine	20 232	1	—	22
Exploitation européenne	10 770	7	—	919
Solutions de gestion du capital et des risques ⁽²⁾	859	339	—	339
Total	65 290 \$	350 \$	14 \$	977 \$

(1) Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2020 pour chaque police.

(2) L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2020 a augmenté de 332 M\$ par rapport au 31 décembre 2019 pour s'établir à 1 317 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la diminution, pour le cumul depuis le début de l'exercice, des valeurs de marché des actifs des produits unitaires à profit en Allemagne, par rapport aux garanties, et à la hausse de la valeur de la garantie de versement des rentes pour les prestations minimales garanties de revenu du GRL. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2020, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait

minimum. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à néant pour le trimestre (6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019) et à 20 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice (21 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2019), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires de prestations minimales garanties de revenu du GRL du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La valeur de marché a augmenté de 11 484 M\$ par rapport au 31 décembre 2019 pour s'établir à 65 290 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la transaction avec MassMutual au quatrième trimestre de 2020, ainsi qu'à la remontée des marchés boursiers, pour le cumul depuis le début de l'exercice.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 31 décembre 2020, les débentures et les autres instruments d'emprunt ont augmenté de 3 700 M\$ par rapport au 31 décembre 2019, pour se chiffrer à 9 693 M\$.

Le 14 mai 2020, la compagnie a émis à la valeur nominale des débentures à 2,379 % d'un montant en capital total de 600 M\$, échéant le 14 mai 2030.

Le 8 juillet 2020, la compagnie a émis à la valeur nominale des débentures à 2,981 % d'un montant en capital total de 250 M\$, échéant le 8 juillet 2050.

Le 13 juillet 2020, la compagnie a annoncé la réouverture de l'opération de placement des débentures à 2,981 %, échéant le 8 juillet 2050, et le 15 juillet 2020, elle a émis des débentures d'un montant en capital total additionnel de 250 M\$. Au moment de l'émission des débentures émises le 15 juillet 2020, des débentures échéant en 2050 d'un montant en capital total de 500 M\$ étaient émises et en circulation.

Le 12 août 2020, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de la compagnie, a émis des billets de premier rang à 0,904 % arrivant à échéance le 12 août 2025 d'un montant en capital total de 663 M\$ (500 M\$ US).

Le 13 août 2020, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses débentures à 4,65 % arrivant à échéance de 500 M\$, ainsi que les intérêts courus.

Le 17 septembre 2020, Empower Finance 2020, LP, une filiale de la compagnie, a émis des billets de premier rang à 1,357 % arrivant à échéance le 17 septembre 2027 d'un montant en capital total de 526 M\$ (400 M\$ US), des billets de premier rang à 1,776 % arrivant à échéance le 17 mars 2031 d'un montant en capital total de 526 M\$ (400 M\$ US), et des billets de premier rang à 3,075 % arrivant à échéance le 17 septembre 2051 d'un montant en capital total de 921 M\$ (700 M\$ US).

Le 2 novembre 2020, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a établi une facilité de crédit renouvelable de un an de 635 M\$ (500 M\$ US) où les intérêts sur le solde utilisé correspondent au LIBOR majoré de 1,0 %. Le montant disponible en vertu de la facilité avait été prélevé en totalité au 31 décembre 2020, conformément au plan de financement de l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual. La compagnie a l'intention de rembourser le montant prélevé en 2021.

Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020 pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 décembre 2020, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2020 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 55 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 53 M\$ au 31 décembre 2019).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, le capital social en circulation se chiffrait à 8 365 M\$, dont 5 651 M\$ d'actions ordinaires, 2 464 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2020, 927 853 106 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 5 651 M\$ étaient en circulation, comparativement à 927 281 186 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 5 633 M\$ au 31 décembre 2019.

La compagnie a initié le 22 janvier 2020, pour une période de un an, une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la compagnie n'a racheté aucune action ordinaire en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours (2019 – 2 000 000). En raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les marchés, le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que les banques canadiennes et les assureurs canadiens suspendent les rachats d'actions jusqu'à nouvel ordre. Le 25 janvier 2021, soit après le 31 décembre 2020, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui a commencé le 27 janvier 2021 et se terminera le 26 janvier 2022 et qui vise le rachat, aux fins d'annulation, d'un maximum de 20 000 000 d'actions ordinaires au cours du marché. À l'heure actuelle, la compagnie n'a pas l'intention de réaliser des rachats d'actions qui auraient pour effet de réduire le nombre de ses actions en circulation, alors que le BSIF continue de s'attendre à ce que les institutions qu'il réglemente suspendent les rachats d'actions. Toutefois, la compagnie peut recourir à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée à d'autres fins autorisées par la Bourse de Toronto ou, si le BSIF suspend ses attentes ou si les circonstances changent, pour acquérir des actions ordinaires dans le but d'atténuer l'effet dilutif de l'émission d'actions en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, ainsi qu'à des fins de gestion du capital.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2020, la compagnie avait en circulation 11 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 464 M\$ et à 250 M\$, respectivement.

Le 17 décembre 2020, la compagnie a annoncé que les détenteurs de 59 830 actions de série N ont choisi de convertir leurs actions en actions de série O, et que les détenteurs de 547 303 actions de série O ont choisi de convertir leurs actions en actions de série N. Après avoir tenu compte de toutes les actions déposées en vue de leur conversion, la compagnie a déterminé qu'il y aurait moins de 1 000 000 d'actions de série O en circulation au 31 décembre 2020. Par conséquent, conformément aux modalités des actions, aucune action de série N n'a été convertie en action de série O, et toutes les actions de série O restantes ont été automatiquement converties en actions de série N à raison d'une action pour une le 31 décembre 2020. À la suite de cette conversion automatique, Lifeco compte 10 000 000 d'actions de série N et aucune action de série O émises et en circulation. Les actions de série N comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 1,749 % jusqu'au 31 décembre 2025 exclusivement (2,176 % jusqu'au 31 décembre 2020 exclusivement) et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat exclusivement. Avant la conversion, les actions de série O comportaient un taux variable de dividende non cumulatif équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada correspondant plus 1,30 %.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

	Great-West Lifeco Inc.						
	Série F	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	10 juillet 2003	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	23 novembre 2010
Actions en circulation	7 740 032	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	10 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	193 500 800 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	250 000 000 \$
Rendement	5,90 %	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	1,749 %
Première date de rachat par l'émetteur	30 septembre 2008	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2020

	Great-West Lifeco Inc.				
	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017
Actions en circulation	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020 pour obtenir plus de détails sur ses participations ne donnant pas le contrôle.

Participations ne donnant pas le contrôle

	31 décembre	
	2020	2019
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Canada Vie	2 858 \$	284 \$
GWL&A	13	14
Great-West	—	595
London Life	—	1 866
	2 871 \$	2 759 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	116 \$	107 \$

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 2 987 M\$, en hausse de 121 M\$ par rapport au 31 décembre 2019. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est chiffré à 1 430 M\$ alors que les participations des titulaires de polices se sont établies à 1 364 M\$.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, à la suite de la fusion de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie, les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation qui étaient auparavant comptabilisées dans les résultats de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie sont comptabilisées dans les résultats de la compagnie fusionnée, la Canada Vie.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL**LIQUIDITÉS**

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2020, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 11,2 G\$ (8,9 G\$ au 31 décembre 2019) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 100,2 G\$ (86,6 G\$ au 31 décembre 2019). Au 31 décembre 2020, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 0,9 G\$ (0,7 G\$ au 31 décembre 2019) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, incluant la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme détenus ont augmenté en raison des émissions de débentures d'un montant total de 1,1 G\$ et de l'émission de billets de premier rang d'un montant total de 2,6 G\$ (2 G\$ US), facteurs contrebalancés en partie par les acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual et par le remboursement des débentures de 500 M\$ arrivées à échéance le 13 août 2020. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

FLUX DE TRÉSORERIE**Flux de trésorerie**

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 896 \$	1 291 \$	9 610 \$	6 110 \$
Financement	381	(781)	2 010	(3 981)
Investissement	464	224	(8 202)	(1 539)
	2 741	734	3 418	590
	(167)	41	(100)	(130)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie				
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	2 574	775	3 318	460
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	5 372	3 853	4 628	4 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	7 946 \$	4 628 \$	7 946 \$	4 628 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. Se reporter à la rubrique Gestion des risques – Répercussions de la pandémie de COVID-19 – Réponse des gouvernements et des organismes de réglementation, pour une analyse plus détaillée du contexte actuel.

Au quatrième trimestre de 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 2,6 G\$ par rapport au 30 septembre 2020. Au cours du quatrième trimestre de 2020, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1,9 G\$, une hausse de 0,6 G\$ par rapport au quatrième trimestre de 2019. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 0,4 G\$ et ont servi principalement au paiement des dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées de 0,4 G\$, facteur contrebalancé en partie par une hausse de la marge de crédit d'une filiale de 0,8 G\$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement avaient trait à des cessions nettes de 0,5 G\$, ce qui reflète surtout le produit net tiré de la vente de GLC et les cessions nettes d'actifs de placement, facteurs contrebalancés en partie par l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 3,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2019. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 9,6 G\$, une hausse de 3,5 G\$ par rapport à l'exercice 2019. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprennent un montant en trésorerie de 1,0 G\$ reçu au deuxième trimestre de 2019 en vertu de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 2,0 G\$ et provenaient principalement d'une émission de débentures et de billets de premier rang d'un montant net de 3,2 G\$ et d'une hausse

de 0,5 G\$ de la marge de crédit d'une filiale, facteurs contrebalancés en partie par le paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées d'un montant de 1,8 G\$. Au premier trimestre de 2020, la compagnie a augmenté le dividende trimestriel aux détenteurs d'actions ordinaires, le faisant ainsi passer de 0,413 \$ par action ordinaire à 0,438 \$ par action ordinaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, des sorties de trésorerie de 8,2 G\$ ont été affectées par la compagnie à l'acquisition d'actifs de placement et aux acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual, facteurs contrebalancés en partie par le produit net tiré de la vente de GLC au quatrième trimestre et de la vente d'IPSI au troisième trimestre de 2020.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements et obligations contractuels

Au 31 décembre 2020	Paielements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	8 639 \$	— \$	— \$	775 \$	— \$	635 \$	7 229 \$
2) Obligations locatives	734	88	78	67	60	54	387
3) Obligations d'achat	261	113	65	23	13	10	37
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	1 990	1 874	95	21	—	—	—
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	316	316	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	11 940 \$	2 391 \$	238 \$	886 \$	73 \$	699 \$	7 653 \$

(1) Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.

(2) Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020.

(3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.

(4) (a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

(b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 2 107 M\$ US, montant duquel une tranche de 1 791 M\$ US avait été émise au 31 décembre 2020. Lifeco compte sept facilités principales.

L'unité d'exploitation Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.

Des lettres de crédit d'un montant totalisant 1 493 M\$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie, et des lettres additionnelles d'un montant de 70 M\$ US ont été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.

Le montant restant de 228 M\$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.

(5) Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2021 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurancevie (TSAV).

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis. Le coussin de solvabilité de base est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et qu'il lui reste des actifs pour assurer la continuité des affaires existantes. Le total du coussin de solvabilité de base correspond à la somme des exigences de capital du BSIF, multipliée par un facteur scalaire fixe de 1,05. Le montant total des ressources en capital comprend des éléments de capitaux propres comme les actions ordinaires, les bénéfices non distribués et le surplus attribuable aux titulaires de polices avec participation. Des déductions sont effectuées au titre du goodwill, des immobilisations incorporelles et de certains actifs d'impôt différé. Les actifs couvrant certaines charges pour écarts défavorables à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisés dans les états financiers sont également inclus dans le montant total des ressources en capital.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour les principales filiales en exploitation canadiennes de Lifeco est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 décembre 2020 était de 129 % (135 % au 31 décembre 2019). Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,9 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2020 (0,7 G\$ au 31 décembre 2019). La diminution du ratio du TSAV par rapport au 31 décembre 2019 s'explique principalement par la hausse des exigences de capital attribuable aux nouvelles affaires souscrites au cours de l'exercice, aux fluctuations des marchés et à la modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV pour l'Amérique du Nord à compter de la moitié de l'exercice.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Capital de première catégorie	11 593 \$	11 952 \$
Capital de deuxième catégorie	4 568	3 637
Total du capital disponible	16 161	15 589
Provision d'excédent et dépôts admissibles	14 226	12 625
Total des ressources en capital	30 387 \$	28 214 \$
Capital requis	23 607 \$	20 911 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %) ⁽¹⁾	129 %	135 %

(1) Ratio total (en %) = total des ressources en capital / coussin de solvabilité de base (après le facteur scalaire de 1,05).

Au 31 décembre 2020, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de GWL&A, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 409 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Le ratio des fonds propres à risque estimatif reflète les acquisitions conclues en 2020, y compris la transaction avec MassMutual. GWL&A présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est inclus à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale, ni à toutes autres fins.

SENSIBILITÉS DU TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de sensibilité relatives à certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera tel qu'il a été indiqué.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications instantanées des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 31 décembre 2020 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés et que les marchés boursiers, dans l'ensemble, reviendront ensuite à leur niveau de croissance moyen historique. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	31 décembre 2020			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	1 point	1 point	0 point	(1) point

Taux d'intérêt

La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, et vice-versa. Des taux d'intérêt plus bas donnent lieu à une augmentation de la valeur des actifs couvrant le surplus et des autres ressources en capital réglementaire de la compagnie. Ces estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement

	31 décembre 2020	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	(2) points	3 points

Les estimations de sensibilité ne tiennent pas compte de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Les exigences relatives au taux d'intérêt lié au TSAV sont fondées sur les résultats du scénario le plus défavorable parmi quatre scénarios. La détermination du scénario le plus défavorable dépend des taux des bons du Trésor et des écarts de crédit, ainsi que de la situation relative à l'actif et au passif de la compagnie. Un changement du niveau et de la structure des taux d'intérêt utilisés pourrait donner lieu à une modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV. Il en résulte une discontinuité qui fait que les exigences de capital peuvent varier significativement. Au cours du premier trimestre de 2020, le BSIF a présenté un calcul de lissage pour les produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des taux d'intérêt. Le calcul de lissage établit la moyenne des exigences en matière de risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive.

Au cours du troisième trimestre de 2020, la compagnie a dû modifier le scénario de risque de taux d'intérêt qu'elle appliquait pour l'Amérique du Nord, ce nouveau scénario étant maintenant considéré comme le plus défavorable. La compagnie a déjà expliqué que le passage à un autre scénario défavorable se traduirait par une diminution estimative du ratio du TSAV consolidé de la compagnie d'environ 5,5 points. Cette incidence est répartie sur une période de six trimestres, ce qui fait en sorte que la diminution du ratio pour le trimestre considéré est inférieure à un point et que la diminution restante d'environ quatre points sera appliquée au cours des quatre prochains trimestres, pourvu que la compagnie conserve le scénario actuel.

Mesures réglementaires du BSIF liées à la COVID-19

Le BSIF offre un allègement de capital aux compagnies d'assurance en raison du contexte économique lié à la COVID-19. Au cours du quatrième trimestre de 2020, le BSIF a révisé ses mesures d'allègement annoncées plus tôt au cours de l'année afin de procéder au retranchement progressif du régime spécial au regard des exigences de fonds propres visant les reports de paiement. L'allègement de capital fourni par cette mesure temporaire n'est pas significatif pour la compagnie.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Au cours du quatrième trimestre de 2020, le BSIF a publié un préavis confirmant le calcul de lissage pour le risque de taux d'intérêt pour les polices avec participation et fournissant des précisions sur le capital disponible pour certains blocs de polices avec participation, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021. Le préavis demeurera en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 2023, date à laquelle il sera intégré ultérieurement à la ligne directrice sur le TSAV. Les précisions susmentionnées ne devraient pas avoir d'incidence significative sur la compagnie.

La compagnie continuera de collaborer avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires et d'autres intervenants du secteur au fil de l'évolution de la ligne directrice sur le TSAV en fonction des adaptations relatives à la norme comptable IFRS 17 et des développements concernant les exigences relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 comprend de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance émis et aux contrats de réassurance détenus par la compagnie. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs en ce qui concerne le calendrier de comptabilisation du bénéfice et sur la présentation et les informations à fournir relativement aux résultats. L'adoption de cette norme devrait donner lieu à un examen plus approfondi de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu'à d'éventuelles modifications. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES⁽¹⁾

	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019
Rendement des capitaux propres fondamental⁽¹⁾			
Exploitation canadienne	18,5 %	16,5 %	16,8 %
Services financiers aux États-Unis	8,6 %	10,1 %	11,4 %
Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam)	0,7 %	(0,3) %	1,2 %
Exploitation européenne	11,8 %	13,0 %	13,1 %
Solutions de gestion du capital et des risques	38,8 %	38,5 %	33,2 %
Total du bénéfice fondamental de Lifeco⁽¹⁾	12,8 %	13,5 %	13,4 %
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019
Rendement des capitaux propres⁽¹⁾			
Exploitation canadienne	16,4 %	14,0 %	15,0 %
Services financiers aux États-Unis	5,6 %	10,5 %	5,1 %
Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam)	11,6 %	(11,7) %	(9,7) %
Exploitation européenne	15,7 %	15,9 %	16,5 %
Solutions de gestion du capital et des risques	44,4 %	38,2 %	31,9 %
Total du bénéfice net de Lifeco	14,1 %	12,4 %	11,7 %

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres fondamental de 12,8 % au 31 décembre 2020, contre 13,4 % au 31 décembre 2019. La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres de 14,1 % au 31 décembre 2020, contre 11,7 % au 31 décembre 2019.

NOTATIONS

La compagnie a l'intention de maintenir son ratio de levier financier à un niveau conforme aux cibles établies par les agences de notation pour les entités jouissant d'une notation élevée. Au 31 décembre 2020, le ratio de levier financier de la compagnie dépassait légèrement les cibles en raison des émissions de titres d'emprunt liées aux acquisitions aux États-Unis et de la volonté de la compagnie de maintenir des liquidités élevées tout au long de la pandémie de COVID-19. En 2021, la compagnie a l'intention de réduire davantage l'endettement conformément aux cibles établies. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles. En 2020, les notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées (se reporter au tableau

ci-après). La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide. Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification en 2020.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Canada Vie	Irish Life	GWL&A
A.M. Best Company	Santé financière		A+		A+
DBRS Morningstar	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA		Non coté
	Santé financière		AA		
	Créances de premier rang	A (élevée)			
	Créances de second rang		AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A			
	Créances de second rang		A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3		Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur		AA		AA
	Créances de premier rang	A+			
	Créances de second rang		AA-		

Lifeco a annoncé le 8 septembre 2020 que sa filiale, GWL&A, avait conclu, par l'entremise d'Empower Retirement, une entente visant l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual, et elle a précisé que cette transaction devrait être financée au moyen de nouveaux titres d'emprunt à long terme de 1,5 G\$ US, d'un financement à court terme de 0,5 G\$ US, ainsi que de la trésorerie existante. De plus, Lifeco a indiqué que le financement à court terme prévoit une réduction du ratio d'endettement une fois que l'entreprise acquise aura généré un bénéfice et des flux de trésorerie appréciables.

À la suite de l'annonce, et après avoir pris en considération le plan de financement et son incidence sur l'endettement à court terme, les cinq agences de notation ont confirmé les notations indiquées ci-dessus. Quatre des cinq agences ont également confirmé que les perspectives de notations restaient stables, alors que Fitch Ratings a révisé ses perspectives, les faisant passer de négatives à stables.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie et de sa filiale en exploitation, c'est-à-dire Irish Life, ainsi qu'à celui de GWL&A (services financiers) et de Putnam (gestion d'actifs), auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Ce secteur regroupe deux unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de gestion du patrimoine, des produits d'épargne et des produits axés sur le revenu aux clients individuels. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne et de revenu de retraite et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada.

PROFIL

CLIENT INDIVIDUEL

L'unité Client individuel comprend les gammes de produits d'assurance et de gestion du patrimoine vendues aux clients individuels.

L'assurance individuelle regroupe les produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves. La gamme de produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait à tous les produits et services de gestion du patrimoine et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Financière Liberté 55^{MC} (Liberté 55), Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine (GSAGP), des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, à la suite de changements opérationnels stratégiques, la compagnie a scindé l'ancien secteur Exploitation européenne en deux secteurs à présenter distincts : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. Les autres secteurs à présenter de la compagnie, Exploitation canadienne, Exploitation américaine et Exploitation générale de Lifeco, demeurent inchangés. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de la nouvelle composition des secteurs à présenter.

CLIENT COLLECTIF

L'unité Client collectif comprend les gammes de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. En outre, la compagnie concentre ses efforts sur l'élaboration de produits spécialisés depuis plusieurs années afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Il s'agit par exemple de produits répondant aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail ou s'attaquant au coût élevé des médicaments, de produits optionnels que les participants aux régimes achètent directement, ainsi que de programmes de mieux-être.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances offrent des produits d'assurance créances par l'entremise de grandes institutions financières et sociétés émettrices de cartes de crédit. La Canada Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et de placement collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les comptes d'épargne libre d'impôt (CELLI), les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), les produits de revenu de retraite collectifs et les services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement.

Les produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

CLIENT INDIVIDUEL

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

PART DE MARCHÉ • Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie avec 21,9 % des nouvelles primes annualisées ⁽¹⁾ • Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 12,1 % des nouvelles souscriptions ⁽¹⁾ • Leader du secteur avec 26,3 % des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers ⁽²⁾
PRODUITS ET SERVICES Assurance vie individuelle • Assurance vie temporaire • Assurance vie universelle • Assurance vie avec participation Protection du vivant • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves Produits individuels de gestion du patrimoine • Régimes d'épargne • REER • Régimes d'épargne non enregistrés • CELI • REEE - Investis dans : • Fonds distincts • Fonds communs de placement • Options de placement garanties • Régimes de revenu de retraite • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Rentes immédiates • Rentes différées • Prêts hypothécaires résidentiels • Produits bancaires
DISTRIBUTION ⁽³⁾ Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine • 2 150 conseillers en sécurité financière Financière Liberté 55^{MC} • 2 252 conseillers en sécurité financière Partenariats liés • 7 092 courtiers indépendants associés aux 31 agents généraux • 1 395 conseillers associés aux 14 agents nationaux • 1 629 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie • 90 courtiers directs et groupes de producteurs Groupe Financier Horizons ⁽⁴⁾ • 5 175 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance, y compris de la Canada Vie. Services d'investissement Quadrus Ltée (compris aussi dans le compte des conseillers du GSAGP et de Liberté 55) : • 3 217 représentants en placement

(1) Période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

(2) Au 30 novembre 2020.

(3) Le GSAGP et Liberté 55 regroupent tous les conseillers contractuels. Les partenariats liés et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2020.

(4) Les conseillers du GFH qui ont réalisé des affaires de la Canada Vie en 2020 sont également inclus dans le nombre de courtiers indépendants des agences de gestion générales.

CLIENT COLLECTIF

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de Client collectif dans tout le pays.

PART DE MARCHÉ • Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 29 700 promoteurs de régimes ⁽¹⁾ • 21 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés ⁽¹⁾ • Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec plus de 7,4 millions de participants aux régimes ⁽²⁾ • 19 % des régimes de capitalisation collectifs ⁽¹⁾
PRODUITS ET SERVICES Assurance vie et assurance maladie collectives • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves • Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident • Assurance dentaire • Assurance à l'intention des expatriés • Assurance maladie complémentaire Assurance créances • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance créances contre la perte d'emploi • Assurance contre les maladies graves Services de retraite et de placement collectifs • Régimes de capitalisation collectifs, y compris : • Régimes de retraite à cotisations définies • REER, REEE et CELI collectifs • Régimes de participation différée aux bénéfices • Régimes d'épargne non enregistrés - Investis dans : • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société • Régimes de revenu de retraite • Rentes immédiates • Rentes différées • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Régimes de services de gestion de placements uniquement Investis dans : • Fonds distincts • Options de placement garanties • Valeurs mobilières Produits et services spécialisés • Dialogue^{MC} • Best Doctors^{MC} • Contact • Assurance maladie individuelle
DISTRIBUTION • Les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, ainsi que les services de retraite et de placement collectifs sont distribués par des courtiers, des conseillers et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 619 employés répartis dans 26 bureaux au pays, incluant 114 directeurs de comptes ⁽²⁾. • Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

(1) Au 31 décembre 2019

(2) Au 30 novembre 2020

CONCURRENCE

CLIENT INDIVIDUEL

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Le marché des services de gestion du patrimoine individuels est aussi fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence dans le secteur des technologies financières s'est intensifiée depuis l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix (frais) et la santé financière. Le vaste réseau d'associés de distribution pour les produits individuels de gestion du patrimoine, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

CLIENT COLLECTIF

Le marché de l'assurance vie et de l'assurance maladie collectives au Canada est hautement concurrentiel. Il existe trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 21 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Le secteur du transfert du risque lié aux régimes de retraite continue de croître sur le marché canadien et de plus en plus de sociétés qui ont un régime de retraite à prestations définies (acceptant ou non les nouveaux participants) cherchent à transférer les risques de placement et de longévité aux compagnies d'assurance. Les sociétés existantes, notamment des grandes compagnies d'assurance indépendantes ou détenues par des banques, et qui maintiennent un solide bilan, ainsi que de nouveaux venus, ont su répondre à la demande et ont ainsi augmenté leur présence sur le marché.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes et dépôts ^{(1) (4)}	7 017 \$	6 161 \$	7 229 \$	25 838 \$	27 346 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	3 729	2 520	3 609	12 271	13 249
Honoraires et autres produits	461	445	457	1 756	1 766
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	348 \$	270 \$	274 \$	1 206 \$	1 178 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽²⁾	(147)	4	(82)	(194)	(121)
Incidences liées aux marchés sur les passifs ⁽²⁾	(10)	(8)	(4)	(51)	(6)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises ^{(2) (3)}	143	—	—	143	—
Coûts de restructuration ^{(2) (3)}	(34)	—	—	(34)	—
Bénéfice net	300 \$	266 \$	188 \$	1 070 \$	1 051 \$
Total de l'actif	187 698 \$	181 727 \$	176 304 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	7 311	6 979	6 986		
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	195 009	188 706	183 290		
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	18 554	17 749	17 118		
Total de l'actif administré ⁽¹⁾	213 563 \$	206 455 \$	200 408 \$		

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(3) Le profit net à la vente de GLC et les coûts de restructuration sont inclus dans l'unité Exploitation générale canadienne.

(4) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Bénéfice fondamental ⁽¹⁾ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Client individuel	132 \$	123 \$	143 \$	552 \$	580 \$
Client collectif	205	134	144	677	610
Exploitation générale canadienne	11	13	(13)	(23)	(12)
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	348 \$	270 \$	274 \$	1 206 \$	1 178 \$
Client individuel	(9) \$	119 \$	87 \$	317 \$	431 \$
Client collectif	189	134	114	667	632
Exploitation générale canadienne	120	13	(13)	86	(12)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	300 \$	266 \$	188 \$	1 070 \$	1 051 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

FAITS NOUVEAUX EN 2020

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19** – Les résultats de l'exploitation canadienne pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 reflètent l'incidence positive continue du redressement des marchés, mais reflètent également l'incidence du ralentissement économique causé par la pandémie de COVID-19 sur la croissance des nouvelles affaires, ainsi que la baisse de l'apport des placements. L'incidence de la baisse des souscriptions attribuable au ralentissement économique a été essentiellement contrebalancée par la baisse des rachats ou la baisse de l'érosion des activités. Le lancement de nombreux nouveaux produits et les capacités numériques ont contribué à stimuler les souscriptions. Les résultats ont été positifs alors que les résultats au chapitre de la mortalité ont été peu touchés, que les résultats en matière de sinistres ont diminué et que les résultats au chapitre de la morbidité ont augmenté, ce qui est venu contrebalancer les pressions exercées sur les recouvrements de charges. Les reports de primes pour les clients ont été limités en 2020.

La baisse des volumes de demandes de règlement découlant de l'activité restreinte des fournisseurs se répercute temporairement sur les recouvrements de charges au titre des contrats SAS, mais les résultats devraient s'améliorer à mesure que l'économie rouvrira et que les services deviendront accessibles. Les directives de distanciation physique et d'isolement volontaire, les restrictions concernant les activités commerciales et sociales et le contexte économique défavorable attribuable à la pandémie pourraient nuire aux résultats au chapitre de l'invalidité au cours des périodes futures. La tarification de la couverture d'assurance invalidité sera ajustée au fil du temps, en fonction des résultats. Les services paramédicaux ont commencé à reprendre leurs activités au début du troisième trimestre de 2020. Les souscriptions d'assurance ont été perturbées pendant un certain temps en raison de l'absence de ces services, mais une amélioration a été enregistrée au quatrième trimestre.

L'exploitation canadienne continue de prioriser le soutien de la clientèle, des collectivités et du personnel en offrant aux Canadiens des protections et des solutions de gestion du patrimoine qui les aideront à maintenir leur bien-être financier, physique et mental pendant cette période exceptionnelle. La prestation des produits, des services et du soutien se fait par voie électronique afin de favoriser la distanciation physique et pour assurer la sécurité des clients, des conseillers et des employés. La compagnie a aidé les clients au moyen de solutions numériques telles que SimplementProtégé, qui fournit un processus de demande et d'approbation de polices, et Consult+, qui donne accès aux clients collectifs à des services de soins de santé virtuels. En outre, dans l'application GroupNet pour les participants de régime, une fonctionnalité de messagerie numérique basée sur le contexte permet aux participants de recevoir des offres et des notifications personnalisées directement sur leur appareil. Ce service a servi à communiquer aux membres les ressources de soutien et les mesures mises en œuvre en raison de la COVID-19. Une aide financière est fournie aux promoteurs de régimes et aux participants pour les aider à maintenir et à élargir la couverture destinée aux employés, ainsi qu'aux collectivités sous la forme de dons.

L'exploitation canadienne adopte une approche prudente quant au retour au bureau des employés, c'est-à-dire une approche qui respecte les principes de la compagnie et les directives des gouvernements locaux. Au cours du quatrième trimestre de 2020, le nombre de cas confirmés de COVID-19 a commencé à augmenter au sein des territoires où la compagnie exerce ses activités au Canada. La compagnie prévoit que l'occupation maximale d'ici la fin du premier trimestre de 2021 ne dépassera pas les niveaux actuels se situant entre 15 % et 20 %, compte tenu des protocoles de santé et sécurité recommandés par les autorités de santé publique qui ont été mis en place.

La Canada Vie a maintenu sa suspension temporaire des cotisations, des rachats et des transferts pour ses fonds distincts immobiliers, car la conjoncture causée par la COVID-19 continue de susciter une certaine incertitude relative à l'évaluation dans le secteur immobilier. Au 11 janvier 2021, le Canada a partiellement levé la suspension, permettant les cotisations et les transferts vers les fonds. Des demandes de rachats et de transferts hors des fonds sont acceptées pour une période limitée et seront traitées, sous réserve de la disponibilité des liquidités, à des dates préétablies; autrement, les rachats et transferts hors des fonds demeurent suspendus.

- Le 1^{er} janvier 2020, la compagnie a fusionné ses trois compagnies d'assurance vie canadiennes, La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, ainsi que leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., en une seule compagnie d'assurance vie, soit La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Cette fusion a donné lieu à des efficiences opérationnelles et elle simplifie la structure du capital de la compagnie, ce qui lui permettra d'utiliser son capital de manière plus efficiente. L'incidence financière de la fusion ne devrait toutefois pas être significative.
- Le 29 octobre 2020, la compagnie a établi une relation stratégique avec Mackenzie et Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf) visant à accroître et à améliorer les capacités en matière de produits relatifs aux marchés privés dans l'ensemble des réseaux de distribution. Mackenzie et Lifeco ont acquis conjointement une participation ne donnant pas le contrôle dans Northleaf au moyen d'un instrument d'acquisition détenu à 80 % par Mackenzie et à 20 % par Lifeco, ce qui leur donne une présence importante dans le vaste secteur des placements sur les marchés privés, qui connaît une croissance rapide. De plus, dans environ cinq ans et pour les périodes suivantes, elles auront l'obligation et le droit d'acheter la participation et les blocs de droits de vote restants dans la société. Dans le cadre de la transaction, Lifeco s'est aussi engagée à investir dans des gammes de produits de Northleaf au moins un certain montant de son bilan jusqu'en 2022.
- Le 31 décembre 2020, la compagnie a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie (Mackenzie), une société liée de la compagnie. GLC était une filiale entièrement détenue de la Canada Vie dont l'activité principale était la prestation de services de gestion de placements à la Canada Vie. La compagnie a comptabilisé un profit net à la cession de 143 M\$, déduction faite des coûts de restructuration de 16 M\$ après impôt. La valeur comptable et le bénéfice de cette entreprise ne sont pas significatifs pour la compagnie. Se reporter à la rubrique Transactions entre parties liées du présent document pour de l'information additionnelle à l'égard de la vente.

De plus, la Canada Vie a créé sa propre société de gestion de fonds, Gestion de placements Canada Vie limitée (GPCV), et, le 31 décembre 2020, GPCV a pris en charge la gestion des Fonds communs de placement de la Canada Vie, qui sont offerts par Services d'investissement Quadrus Ltée, une filiale de la Canada Vie, ainsi que d'autres fonds de placement de la bannière Canada Vie. GPCV a conclu une entente d'administration à long terme avec Mackenzie et avec la Canada Vie, alors que GPCV et la Canada Vie ont conclu une entente de distribution à long terme avec Mackenzie afin de pouvoir profiter des services de gestion de placements de Mackenzie à des tarifs préférentiels.

- Au quatrième trimestre de 2020, deux initiatives ayant une incidence sur les activités de l'exploitation canadienne ont été annoncées. La compagnie a annoncé des changements à sa stratégie de distribution canadienne et à sa vision d'une distribution axée sur les conseillers, et la Société financière IGM, une société liée de la compagnie, a avisé la compagnie qu'elle avait l'intention de résilier son entente à long terme de partage de l'infrastructure technologique au premier trimestre de 2021. Ces initiatives, conjuguées à la vente de GLC, donneront lieu à des réductions de personnel, à des coûts de sortie pour certains contrats de location d'installations et à des activités de démantèlement liées à la technologie et à d'autres actifs. Par suite de ces transactions, la compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 92 M\$, qui comprend les coûts de restructuration liés à la cession de GLC (68 M\$ dans le compte de l'actionnaire et 24 M\$ dans le compte de participation). L'incidence après impôt de la provision pour restructuration s'est établie à 68 M\$ pour le trimestre (50 M\$ dans le compte de l'actionnaire, 34 M\$ compte non tenu des coûts de restructuration liés à la cession de GLC et 18 M\$ dans le compte de participation). Les modifications relatives à ces initiatives devraient être mises en œuvre d'ici la fin de 2022 et ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers continus de la compagnie.
- Au cours de l'exercice, la compagnie a lancé d'autres nouveaux outils et produits afin d'améliorer l'expérience des clients et d'aider ces derniers à atteindre leurs objectifs en matière de finances et de bien-être.
 - La Canada Vie a lancé un nouveau produit d'assurance vie avec participation offert aux conseillers dans l'ensemble des canaux et appuyé par la fusion du compte de participation de la Canada Vie.
 - La Canada Vie a lancé la nouvelle gamme de fonds communs de la Canada Vie sous la marque Fonds communs de placement de la Canada Vie. La gamme comprend 18 nouveaux fonds communs de placement qui peuvent être souscrits depuis le 9 septembre 2020 et elle regroupe les fonds de la Gamme de fonds Quadrus existante sous une nouvelle marque, créant ainsi une sélection de stratégies de placement concurrentielles soigneusement choisies qui font appel à des styles et des catégories d'actifs variés, sous la gouverne de différents gestionnaires. Les Fonds communs de placement de la Canada Vie sont gérés par GPCV et sont offerts exclusivement par l'entremise des Services d'investissement Quadrus ltée.
 - La Canada Vie a modifié ses cibles relatives aux fonds dont les actifs sont répartis en fonction des risques et a lancé de nouveaux portefeuilles gérés en fonction des risques afin de protéger les clients des imprévus tout en les aidant à atteindre leurs objectifs.
 - La compagnie a effectué le déploiement progressif du nouvel Espace affaires pour tous les conseillers de la Financière Liberté 55 et du GSAGP et, en date du 31 décembre 2020, environ 93 % d'entre eux s'étaient inscrits en vue d'utiliser la plateforme. L'Espace affaires permet aux conseillers de visualiser l'ensemble du portefeuille d'affaires de leurs clients auprès de la Canada Vie et d'effectuer certaines opérations non financières simples. À mesure qu'il évoluera, l'Espace affaires deviendra la plateforme qui prendra en charge tous les renseignements et les activités des conseillers liés à la Canada Vie.
 - L'unité Client collectif est devenue le premier fournisseur de produits collectifs au Canada à lancer un régime enregistré d'épargne-études (REEE) offert par l'employeur. Ce REEE numérique simplifie le processus d'adhésion, y compris les formulaires à remplir, il est assorti de frais réduits et il comporte un portail convivial.
- Au cours de l'exercice, la compagnie s'est vu attribuer les prix et classements suivants :
 - La compagnie a obtenu une note de A (leadership) dans le questionnaire de 2020 sur les changements climatiques du CDP, qui permet d'identifier les chefs de file mondiaux en matière de gestion du carbone, de risques liés aux changements climatiques et d'occasions à faibles émissions de carbone. La compagnie a obtenu la note la plus élevée parmi les sociétés d'assurances canadiennes pour la sixième année consécutive.
 - La compagnie a remporté le prix d'excellence en philanthropie et en service communautaire de CNA Canada dans le cadre des Insurance Business Canada Awards de 2020 pour ses grandes initiatives philanthropiques et de services communautaires, son incidence sur les causes locales et nationales et sa forte présence dans le secteur de l'assurance au Canada.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

CLIENT INDIVIDUEL

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes et dépôts ⁽¹⁾⁽³⁾	3 049 \$	2 503 \$	3 110 \$	10 626 \$	10 619 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	2 934	1 928	2 718	9 541	9 318
Honoraires et autres produits	251	251	258	981	995
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	132 \$	123 \$	143 \$	552 \$	580 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽²⁾	(131)	4	(52)	(184)	(143)
Incidences liées aux marchés sur les passifs ⁽²⁾	(10)	(8)	(4)	(51)	(6)
Bénéfice net	(9) \$	119 \$	87 \$	317 \$	431 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(3) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2020, les primes et dépôts ont diminué de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 3,0 G\$, essentiellement en raison de la diminution des dépôts liés aux fonds distincts, facteur partiellement contrebalancé par une augmentation des dépôts liés aux fonds communs de placement exclusifs et des primes liées aux produits d'assurance vie avec participation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les primes et dépôts ont été comparables à ceux de l'exercice précédent.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2020 ont augmenté de 0,5 G\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des primes liées aux produits d'assurance vie avec participation.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,9 G\$, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de fonds communs de placement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les souscriptions ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 9,5 G\$, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 1,0 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de fonds distincts et de fonds communs de placement.

En ce qui a trait aux fonds de placement liés aux produits individuels de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2020 se sont chiffrées à 99 M\$, comparativement à 299 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 125 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 464 M\$ comparativement à 1 386 M\$ pour l'exercice précédent.

Actif administré – Gestion du patrimoine, Client individuel

	31 décembre	
	2020	2019
Actif géré ⁽¹⁾		
Produits fondés sur le risque	4 899 \$	4 920 \$
Fonds distincts	33 866	32 915
Fonds communs de placement exclusifs	7 311	6 803
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	46 076 \$	44 638 \$
Autres actifs administrés ⁽¹⁾⁽²⁾	11 597 \$	9 996 \$
Total de l'actif administré – Gestion du patrimoine, Client individuel ⁽¹⁾	57 673 \$	54 634 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Comprend les fonds communs de placement de tiers distribués par Quadrus.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont diminué de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 251 M\$, principalement en raison de la diminution des marges, contrebalancée en partie par l'augmentation de l'actif administré moyen.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les honoraires et autres produits ont diminué de 14 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 981 M\$, principalement en raison de la diminution des marges.

Pour le quatrième trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont été comparables à ceux du trimestre précédent.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 132 M\$, soit une diminution de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des honoraires nets et à l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par les résultats favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice fondamental a diminué de 28 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 552 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse des honoraires nets, à l'incidence moindre des nouvelles affaires découlant de la baisse des taux d'intérêt et aux résultats défavorables au chapitre de la morbidité, facteurs contrebalancés en partie par les résultats favorables au chapitre de la mortalité et du comportement des titulaires de polices.

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2020 a augmenté de 9 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse de l'apport des placements et de l'incidence accrue des nouvelles affaires, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, les résultats défavorables au chapitre du comportement des titulaires de polices et une diminution des honoraires nets.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 96 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour représenter une perte nette de 9 M\$. La diminution est principalement attribuable à l'incidence défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, aux incidences défavorables liées aux marchés et aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental pour la même période. Les modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance en 2020 tiennent compte de l'incidence défavorable de la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices et de certaines hypothèses liées aux placements, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence favorable de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 114 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 317 M\$. La diminution est principalement attribuable à l'incidence défavorable accrue des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, aux incidences défavorables liées aux marchés et aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental pour la même période. Les incidences défavorables liées aux marchés s'expliquent principalement par l'incidence du recul et de la volatilité enregistrés sur les marchés boursiers, au cours du premier trimestre de 2020, sur les garanties liées aux fonds distincts et sur l'inefficacité de la couverture connexe.

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 128 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée en partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental pour la même période.

Pour le quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 9 M\$, comparativement à une perte nette de 30 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence accrue des nouvelles affaires. Le bénéfice du compte de participation pour le quatrième trimestre de 2020 comprend des coûts de restructuration de 18 M\$ liés aux initiatives stratégiques, comme il est expliqué à la rubrique Faits nouveaux en 2020. De plus, le bénéfice du compte de participation pour le quatrième trimestre de 2019 incluait l'incidence défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 76 M\$, alors qu'un bénéfice net de 13 M\$ avait été enregistré pour l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence accrue des nouvelles affaires, contrebalancée en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux coûts de restructuration dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 9 M\$, comparativement à un bénéfice net de 23 M\$ pour le trimestre précédent, principalement en raison des coûts de restructuration dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancés en partie par l'incidence accrue des nouvelles affaires. Le bénéfice attribuable au compte de participation pour le troisième trimestre de 2020 incluait l'incidence défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – CLIENT INDIVIDUEL

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

L'unité d'exploitation Client individuel a affiché de solides résultats en 2020 pour ses activités principales. La compagnie est en bonne posture pour 2021 et les années à venir, compte tenu des gains en efficacité et de l'orientation apportés par la nouvelle marque unique, ainsi que de la réputation de la compagnie en matière de vigueur et de stabilité, de ses pratiques commerciales axées sur la prudence et de la profondeur et de l'étendue de ses canaux de distribution.

Le ralentissement de l'activité sur les marchés et la fermeture des services paramédicaux pour une partie de 2020, en raison de la COVID-19, ont eu des répercussions sur les souscriptions de l'unité Client individuel. L'application d'assurance pour les services individuels a presque renoué avec les niveaux d'activité antérieurs à la COVID-19 et les services paramédicaux ont rouvert, mais l'incidence qu'aura la COVID-19 sur les résultats des périodes futures demeure floue. Notre principale priorité restera de mettre continuellement l'accent sur l'offre de solutions numériques aux clients et aux conseillers pour les souscriptions et le service.

En 2021, l'unité Client individuel poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies visant à la positionner pour la croissance. La compagnie renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme à toutes les étapes de leur vie et malgré les fluctuations des marchés. Cet engagement à l'égard des conseils favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux. L'une des principales stratégies de distribution consistera à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide adaptée à certaines catégories de conseillers.

La compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des taux d'intérêt à long terme et de la compression des honoraires.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. La compagnie cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des initiatives stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient l'atteinte de l'objectif de croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients, de même que de moderniser les anciens processus et systèmes administratifs pour développer le potentiel de croissance.

CLIENT COLLECTIF

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes et dépôts ⁽¹⁾	3 968 \$	3 658 \$	4 119 \$	15 212 \$	16 727 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	795	592	891	2 730	3 931
Honoraires et autres produits	195	179	184	716	708
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	205 \$	134 \$	144 \$	677 \$	610 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽²⁾	(16)	–	(30)	(10)	22
Bénéfice net	189 \$	134 \$	114 \$	667 \$	632 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2020 ont diminué de 0,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4,0 G\$, essentiellement en raison de la diminution des dépôts liés aux fonds distincts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les primes et dépôts ont diminué de 1,5 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 15,2 G\$. La diminution s'explique essentiellement par la baisse des dépôts liés aux services administratifs seulement (SAS) pour l'assurance collective, la baisse des dépôts liés aux fonds distincts et la baisse des primes liées aux produits de rentes collectifs à prime unique. La baisse des dépôts liés aux SAS découle essentiellement de l'incidence des restrictions de service causées par la pandémie de COVID-19, qui a donné lieu à une diminution des sinistres d'environ 0,3 G\$.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2020 ont augmenté de 0,3 G\$ par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 4,0 G\$, essentiellement en raison de la hausse des dépôts liés aux SAS pour l'assurance collective, de la hausse des dépôts liés aux fonds distincts et de la hausse des primes liées aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont diminué de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 0,8 G\$, en raison principalement d'une baisse des dépôts liés aux fonds distincts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les souscriptions ont diminué de 1,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2,7 G\$, en raison essentiellement de la baisse des souscriptions sur le marché des grandes affaires. L'activité sur les marchés a été faible en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une baisse des souscriptions.

Au quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique et des dépôts liés aux fonds distincts.

En ce qui a trait aux fonds distincts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2020 se sont chiffrées à 76 M\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 122 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à des sorties nettes de trésorerie de 117 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 68 M\$ comparativement à 529 M\$ pour l'exercice précédent.

Actif administré – Services de retraite et de placement collectifs

	31 décembre	
	2020	2019
Actif géré ⁽¹⁾		
Produits fondés sur le risque	8 693 \$	8 532 \$
Fonds distincts	56 814	52 697
Actifs institutionnels	–	183
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	65 507 \$	61 412 \$
Autres actifs administrés ^{(1) (2)}	481 \$	472 \$
Total de l'actif administré – Services de retraite et de placement collectifs ⁽¹⁾	65 988 \$	61 884 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Comprend les fonds communs de placement distribués par Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la Canada Vie ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par GLC Groupe de gestion d'actifs.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont augmenté de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 16 M\$ par rapport au trimestre précédent, pour se chiffrer à 195 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires liés aux contrats SAS et de la hausse des honoraires liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine découlant surtout de la hausse de l'actif géré moyen.

Les honoraires et autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont augmenté de 8 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 716 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine découlant surtout de la hausse de l'actif géré moyen. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des honoraires liés aux contrats SAS.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 205 M\$, soit une augmentation de 61 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de la morbidité, contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice fondamental a augmenté de 67 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 677 M\$. L'augmentation s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de la morbidité et la hausse des avantages fiscaux, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des placements.

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice fondamental a augmenté de 71 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de la morbidité.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a augmenté de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'élever à 189 M\$. Cette augmentation tient essentiellement aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental pour la même période, ainsi qu'à l'incidence défavorable moindre des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 35 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 667 M\$. Cette augmentation tient essentiellement aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental pour la même période, contrebalancés en partie par l'incidence défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a augmenté de 55 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement pour la même raison que celle évoquée pour expliquer le bénéfice fondamental de la même période, facteur contrebalancé en partie par l'incidence défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – CLIENT COLLECTIF

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

En 2020, la compagnie a maintenu sa position concurrentielle enviable sur le marché canadien de l'assurance collective, détenant une part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime. La compagnie estime qu'une telle position au sein du marché, combinée à sa capacité de distribution étendue, favorisera la croissance continue du montant net des primes reçues.

La COVID-19 a eu une incidence sur le taux d'emploi général au Canada, laquelle pourrait influencer la réduction naturelle des effectifs au sein des régimes collectifs existants, quoique cette influence ait été limitée jusqu'ici. L'incertitude demeure quant à l'avenir de l'économie, mais les mesures de soutien mises en place par les employeurs et la Canada Vie ont contribué à préserver les programmes d'épargne et d'avantages essentiels pour ceux qui ont dû réduire leurs heures de travail, être temporairement mis à pied ou prendre congé. Les gouvernements fédéral et provinciaux sont aussi intervenus pour définir les congés pour situation d'urgence qui assurent aux participants la poursuite de leurs programmes d'avantages. Ces mesures ont toutes permis à la Canada Vie de continuer à offrir des programmes d'épargne et d'avantages collectifs essentiels aux Canadiens tout au long de la pandémie.

De plus, grâce à des investissements continus dans les technologies numériques et à de nouvelles solutions novatrices en matière d'avantages, la compagnie prévoit continuer d'améliorer sa position concurrentielle sur le marché. Par exemple, à compter de 2020 et jusqu'en 2021, l'unité Client collectif a procédé au lancement d'une plateforme numérique intégrée à l'intention des participants de régimes liés aux produits de garanties collectives et de produits d'épargne collectifs. Ce nouveau portail, *Ma Canada Vie au travail*, favorisera une expérience simplifiée pour les participants et les promoteurs de régimes en réunissant les expériences numériques d'exception qu'offrent GroupNet et Accès SRC.

Pour les clients qui ont des produits collectifs de régimes de retraite et d'avantages du personnel avec la Canada Vie, cette approche offre une vue intégrée des régimes de retraite et des avantages du personnel et permet aux participants d'interagir et de faire affaire avec la Canada Vie plus facilement. De plus, elle permettra à l'unité Client collectif d'assurer le service à la clientèle de façon plus efficace et efficiente au moyen d'une expérience exceptionnelle, elle facilitera, pour les participants, l'achat de services additionnels auprès de la Canada Vie grâce à une vue intégrée de leurs produits d'épargne et d'assurance maladie, et elle renforcera notre position de chef de file en matière de numérique sur le marché des produits collectifs d'épargne et d'avantages.

En outre, l'unité Client collectif a lancé les garanties mobiles, des avantages optionnels entièrement numériques qui offrent plus de flexibilité aux participants pour leurs achats de produits d'assurance vie, d'assurance contre les maladies graves ou d'assurance en cas de décès ou de mutilation. Ces garanties sont uniques en ce sens qu'elles ne nécessitent aucune administration supplémentaire au nom des promoteurs de régimes d'assurance collective, et qu'elles peuvent être approuvées rapidement et facilement en ligne, ce qui augmente notre capacité à fournir une protection financière à nos participants. En 2021, nous continuerons d'offrir les garanties mobiles à un plus grand nombre de promoteurs et de participants, en tirant parti de nouvelles méthodes numériques originales afin de faire connaître cette solution novatrice et de réaliser son potentiel. Ce produit contribue à approfondir notre relation avec les participants de régimes de l'unité Client collectif, et il nous aide à atteindre notre objectif d'améliorer le bien-être physique, financier et mental de nos clients.

Le contexte de distribution au Canada poursuit son évolution et la compagnie travaille de près avec tous les partenaires de distribution pour montrer comment elle peut tirer de la valeur de leurs conseils.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

Pour le quatrième trimestre de 2020, l'exploitation générale canadienne a enregistré un bénéfice net de 120 M\$, comparativement à une perte nette de 13 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du profit net à la vente de GLC de 143 M\$ et des modifications plus favorables de certains éléments fiscaux, facteurs contrebalancés en partie par une provision pour restructuration relative aux activités stratégiques dont il est question à la rubrique Faits nouveaux en 2020.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net s'est chiffré à 86 M\$, comparativement à une perte nette de 12 M\$ pour l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net s'est établi à 120 M\$, comparativement à 13 M\$ pour le trimestre précédent, principalement en raison d'un profit net à la vente de GLC de 143 M\$ et des modifications plus favorables de certains éléments fiscaux, facteurs contrebalancés en partie par une provision pour restructuration dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de GWL&A (qui exerce ses activités principalement sous la marque Empower Retirement), de Putnam Investments, des activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, et plus particulièrement sous la marque Empower Retirement, la compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. À la suite de la clôture de la transaction de réassurance conclue avec Protective Life au deuxième trimestre de 2019, l'unité Services financiers comprend également un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé. L'unité d'exploitation Services financiers tient également compte des résultats de Personal Capital, un gestionnaire de patrimoine hybride qui fournit des outils de planification et des conseils financiers aux particuliers, depuis la conclusion de son acquisition au troisième trimestre de 2020. Le 31 décembre 2020, Empower Retirement a acquis les activités de services de retraite de MassMutual, consolidant ainsi la position qu'occupe Empower Retirement en tant que deuxième joueur en importance sur le marché des services de retraite aux États-Unis.

À la suite de la clôture de la transaction de réassurance conclue avec Protective Life au deuxième trimestre de 2019, les activités d'assurance et de rentes réassurées, qui étaient auparavant incluses dans l'unité Services financiers, sont présentées comme une unité d'exploitation distincte. L'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées correspond à presque toutes les activités d'assurance vie et de rentes individuelles qui ont été vendues à Protective Life, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, avec prise d'effet le 1^{er} juin 2019. Il s'agit notamment de produits d'assurance vie, de produits de rentes et de régimes d'avantages à l'intention des cadres qui ne sont maintenant plus offerts par l'exploitation américaine.

L'unité Gestion d'actifs de la compagnie offre des services de gestion de placements, des services administratifs, des services de distribution ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence des fluctuations des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

Empower Retirement offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation. Great-West Investments offre des services de gestion de fonds, des services de placement et des services-conseils. Empower Institutional offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies. Empower Retirement est le deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies aux États-Unis et le principal prestataire de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État. Personal Capital est un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de haut niveau à des conseils personnalisés fournis par des conseillers.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu et des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels (y compris des fonds de couverture et des stratégies de remplacement), ainsi que des comptes à gestion distincte basés sur des modèles et des portefeuilles également basés sur des modèles. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placement. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

SERVICES FINANCIERS
PART DE MARCHÉ - Deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays ⁽¹⁾, selon le nombre de participants, offrant ses services à plus de 9,4 millions de comptes de participants et 41 000 régimes ⁽²⁾. En outre, Empower a ajouté 2,5 millions de comptes de participants et 26 000 régimes ⁽³⁾ grâce à la transaction avec MassMutual - Part de 21,0 % du marché des régimes de rémunération différée de gouvernements d'État et locaux, selon le nombre de comptes de participants ⁽⁴⁾ - Les fonds Great-West Lifetime sont les 15^e fonds à date cible en importance aux États-Unis ⁽²⁾
PRODUITS ET SERVICES - Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur - Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur - Services de gestion de fonds, de placement et de consultation - Comptes de retraite individuels et comptes de courtage imposables
DISTRIBUTION - Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques - Services de gestion et de tenue de dossiers d'Empower Institutional distribués par l'entremise des clients institutionnels - Comptes de retraite individuels et comptes de courtage imposables offerts aux particuliers par l'entremise du groupe des solutions de retraite et distribués directement aux consommateurs.

(1) Au 30 juin 2020

(2) Au 31 décembre 2020

(3) Au 30 novembre 2020

(4) Au 30 septembre 2019

GESTION D'ACTIFS
PART DE MARCHÉ - Gestionnaire de placement d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 191,6 G\$ US ⁽¹⁾ - Distribution mondiale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie, et grâce à une relation de distribution stratégique de longue date au Japon
PRODUITS ET SERVICES <i>Produits et services de gestion de placements</i> - Particuliers – gamme de fonds communs de placement à capital variable et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études, fonds communs de placement sous-jacents à des produits de rentes variables et comptes à gestion distincte basés uniquement sur des modèles et portefeuilles basés sur des modèles pour les clients de sociétés financières tierces - Investisseurs institutionnels – régimes à prestations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives, fonds souverains de gestion du patrimoine et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) - Offres de placements pour les régimes à cotisations définies - Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe et les actions, et PanAgora Asset Management Inc, une filiale de Putnam offrant des stratégies quantitatives - Sept comptes d'actions à gestion distincte basés sur des modèles ainsi que six portefeuilles à catégories d'actifs multiples également basés sur des modèles <i>Services administratifs</i> - Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires et services fiduciaires et autres services de fiducie
DISTRIBUTION <i>Particuliers</i> - Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les produits liés aux régimes de placement seulement à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 140 500 conseillers ⁽¹⁾ - Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains - Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam - Grâce à sa relation avec Empower Retirement et d'autres sociétés de tenue de dossiers, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de placement seulement à cotisations définies. <i>Investisseurs institutionnels</i> - Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam

(1) Au 31 décembre 2020

CONCURRENCE

SERVICES FINANCIERS

La concurrence est forte sur les marchés des produits de retraite et de placement. Les concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION D'ACTIFS

Les activités de gestion de placements sont soumises à une certaine concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes et dépôts ^{(1) (4)}	20 582 \$	24 138 \$	19 480 \$	93 479 \$	70 475 \$
Souscriptions ^{(1) (4)}	27 439	27 987	31 781	136 884	163 087
Honoraires et autres produits ⁽⁴⁾	754	696	679	2 769	3 767
Bénéfice fondamental ^{(1) (4)}	90 \$	83 \$	89 \$	273 \$	350 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽²⁾	3	38	25	41	23
Incidences liées aux marchés sur les passifs ⁽²⁾	(1)	(1)	–	(19)	–
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises ⁽²⁾	–	–	–	–	(199)
Coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual ^{(2) (3)}	(47)	(31)	–	(78)	–
Réévaluation d'un actif d'impôt différé ^{(2) (6)}	196	–	(199)	196	(199)
Coûts de restructuration et d'intégration ^{(2) (6)}	(33)	–	(36)	(33)	(36)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁴⁾	208 \$	89 \$	(121) \$	380 \$	(61) \$
Total de l'actif	208 580 \$	97 104 \$	85 612 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	284 251	276 401	257 301		
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	492 831	373 505	342 913		
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	994 989	817 693	792 110		
Total de l'actif administré ⁽¹⁾	1 487 820 \$	1 191 198 \$	1 135 023 \$		

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(3) L'unité Exploitation générale américaine tient compte des coûts de transaction engagés à ce jour en ce qui a trait aux acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual.

(4) Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 excluent la prime cédée initiale de 13 889 M\$ (10 365 M\$ US) liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

(5) Les honoraires et autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprennent une commission de réassurance de 1 080 M\$ (806 M\$ US) liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

(6) Le secteur Exploitation américaine comprend les résultats de l'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées, qui correspond à presque toutes les activités d'assurance vie et de rentes individuelles qui ont été vendues à Protective Life, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, avec prise d'effet le 1^{er} juin 2019. À la suite de la vente, aucuns honoraires et autres produits, souscription ou bénéfice net lié à cette unité d'exploitation n'ont été comptabilisés. En outre, les primes et dépôts sont principalement liés à des dépôts reçus au titre de comptes distincts, et les facteurs économiques ont été transférés à Protective Life, ce qui n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net. Les primes et dépôts pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020 se sont établis à 234 M\$ et à 636 M\$, respectivement (107 M\$ et 347 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 septembre 2020 et le 31 décembre 2019). Le tableau suivant présente les résultats de l'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

	Pour l'exercice clos le 31 déc. 2019
Primes et dépôts	1 393 \$
Souscriptions	408
Honoraires et autres produits	1 157
Bénéfice fondamental	63
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(136)
Bénéfice fondamental (en dollars américains)	47
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	(101)

Bénéfice fondamental ⁽¹⁾ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ⁽¹⁾					
Services financiers	64 \$	75 \$	75 \$	268 \$	255 \$
Gestion d'actifs	35	13	18	18	33
Exploitation générale américaine	(9)	(5)	(4)	(13)	(1)
Activités d'assurance et de rentes réassurées	–	–	–	–	63
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ⁽¹⁾	90 \$	83 \$	89 \$	273 \$	350 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽²⁾	3 \$	38 \$	25 \$	41 \$	23 \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs ⁽²⁾	(1)	(1)	–	(19)	–
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises ⁽²⁾	–	–	–	–	(199)
Coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual ⁽²⁾⁽³⁾	(47)	(31)	–	(78)	–
Réévaluation d'un actif d'impôt différé ⁽²⁾⁽⁴⁾	196	–	(199)	196	(199)
Coûts de restructuration et d'intégration ⁽²⁾⁽⁴⁾	(33)	–	(36)	(33)	(36)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	208 \$	89 \$	(121) \$	380 \$	(61) \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) ⁽¹⁾					
Services financiers (en dollars américains)	49 \$	56 \$	57 \$	200 \$	193 \$
Gestion d'actifs (en dollars américains)	26	10	13	14	24
Exploitation générale américaine (en dollars américains)	(7)	(3)	(2)	(9)	–
Activités d'assurance et de rentes réassurées (en dollars américains)	–	–	–	–	47
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) ⁽¹⁾	68 \$	63 \$	68 \$	205 \$	264 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (en dollars américains) ⁽²⁾	2 \$	29 \$	19 \$	31 \$	18 \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs (en dollars américains) ⁽²⁾	(1)	(1)	–	(15)	–
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises ⁽²⁾	–	–	–	–	(148)
Coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual (en dollars américains) ⁽²⁾⁽³⁾	(36)	(24)	–	(60)	–
Réévaluation d'un actif d'impôt différé ⁽²⁾⁽⁴⁾	151	–	(151)	151	(151)
Coûts de restructuration et d'intégration ⁽²⁾⁽⁴⁾	(25)	–	(28)	(25)	(28)
Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires	159 \$	67 \$	(92) \$	287 \$	(45) \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(3) L'unité Exploitation générale américaine tient compte des coûts de transaction engagés à ce jour en ce qui a trait aux acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual.

(4) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la réévaluation d'un actif d'impôt différé de 196 M\$ (151 M\$ US) et les coûts de restructuration de 29 M\$ (22 M\$ US) ont été inclus dans les résultats de l'exploitation générale américaine. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, un montant de 199 M\$ (151 M\$ US) et les coûts de restructuration de 36 M\$ (28 M\$ US) ont été inclus dans les résultats de l'exploitation générale américaine.

FAITS NOUVEAUX EN 2020

• **Répercussions de la pandémie de COVID-19** – La Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act (la loi CARES) a été adoptée le 27 mars 2020. En vertu de la loi CARES, le gouvernement fédéral des États-Unis a autorisé des mesures générales de soutien économique pour les particuliers et les entreprises, notamment des modifications aux règles de distribution et d'emprunt sur les régimes de retraite des employeurs et les comptes de retraite individuels, mesures qui sont similaires à celles offertes dans les lois antérieures sur le secours aux sinistrés. La compagnie a mis en œuvre les modifications aux règles de distribution et d'emprunt. Par la suite, l'Internal Revenue Service (IRS) et le U.S. Department of Labor (DOL) ont publié des interprétations sur la loi CARES, et la compagnie a révisé ses processus et procédures en matière de distribution et d'emprunt en conséquence. Aux termes de la loi CARES, les distributions étaient permises jusqu'au 31 décembre 2020, tandis que les emprunts étaient permis jusqu'au 22 septembre 2020. La loi CARES n'a pas empêché la compagnie de réaliser globalement sa stratégie d'affaires et ses objectifs de croissance.

• En 2020, Putnam avait essentiellement achevé les activités qu'elle avait entreprises pour restructurer ses ressources afin de se placer en meilleure position pour saisir les occasions présentes et à venir, lesquelles se sont traduites par des économies annuelles d'environ 28 M\$ US avant impôt au titre des charges d'exploitation. Ces mesures, qui portaient notamment sur la modernisation de la technologie, sur la consolidation des produits, sur la réduction des effectifs et sur la restructuration des installations, ont engendré des charges de restructuration qui ont réduit le bénéfice net de 36 M\$ (28 M\$ US) en 2019. Ces charges ont été comptabilisées dans les résultats de l'exploitation générale américaine.

- Au cours du quatrième trimestre de 2020, la direction a réévalué l'actif d'impôt différé comptabilisé relativement à l'unité Gestion d'actifs, compte tenu des acquisitions par Empower Retirement de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual. Les acquisitions devraient accroître le bénéfice consolidé du groupe impossible aux États-Unis et, par conséquent, la capacité d'utiliser l'actif d'impôt différé qui a été précédemment décomptabilisé. Par conséquent, le bénéfice net comprend une économie au titre de l'actif d'impôt différé de 196 M\$ (151 M\$ US) dont tiennent compte les résultats de l'exploitation générale américaine. La décomptabilisation de l'actif d'impôt différé a été présentée initialement dans les résultats de l'exploitation générale américaine au quatrième trimestre de 2019. Les acquisitions d'Empower Retirement auront également une incidence sur la répartition de l'impôt étatique entre Empower Retirement et Putnam à compter de 2021, mais elles n'entraîneront aucune variation nette du total de l'impôt étatique du secteur Exploitation américaine.

UNITÉS D'EXPLOITATION — EXPLOITATION AMÉRICAINE

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2020

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19** – Au cours du quatrième trimestre de 2020, la totalité des activités et des fonctions de technologie d'Empower Retirement ont été maintenues, tandis que les perturbations des marchés causées par la pandémie de COVID-19 s'estompaient. Tout au long du trimestre, les employés de la compagnie ont pu effectuer presque toutes leurs tâches à la maison, y compris les employés des entreprises associées en Amérique du Nord et en Inde. Les volumes d'appels et le trafic Web sont retournés à des niveaux normaux. Dans l'ensemble, les gens qui investissent en vue de la retraite n'ont pas procédé à des ventes réactionnelles, et la majorité des participants des régimes d'Empower Retirement n'ont apporté aucun changement à leurs placements. La compagnie a continué de constater un intérêt accru pour les offres de services-conseils et de produits de bien-être financier.

Empower Retirement et d'autres intervenants du secteur des régimes de retraite ont plaidé, avec succès, en faveur d'un allègement auprès des organismes de réglementation fédéraux afin d'aider les particuliers qui en ont besoin à accéder à leur épargne-retraite en cas de précarité financière. Après l'adoption de la loi CARES, Empower Retirement a mis en œuvre de nouveaux processus et a renoncé aux honoraires liés à tous les nouveaux emprunts et retraits pour difficultés exceptionnelles sur les régimes de retraite afin de répondre à ces besoins. Empower Retirement n'a facturé aucune commission de montage en ce qui a trait aux nouveaux régimes et a suspendu les honoraires liés à tous les retraits pour difficultés exceptionnelles. Ces modifications s'appliquaient à tous les régimes de retraite en milieu de travail admissibles aux fins fiscales qui sont gérés par Empower Retirement et dont les modalités permettent ce type de distribution, et elles comportent de nouvelles dispositions autorisées aux termes de la loi CARES. À compter du troisième trimestre de 2020, Empower Retirement a rétabli les honoraires liés à certains nouveaux emprunts et retraits pour difficultés exceptionnelles sur les régimes de retraite.

- Le 17 août 2020, Empower Retirement a conclu l'acquisition de Personal Capital, un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de haut niveau à des conseils personnalisés fournis par des conseillers. Aux termes de l'entente, Empower Retirement a acquis la totalité des capitaux propres de Personal Capital pour une contrepartie nette de 813 M\$ US à la clôture et une contrepartie différée de 20 M\$ US, qui représente la meilleure estimation de la direction et pourrait augmenter jusqu'à 175 M\$ US, sous réserve de l'atteinte de certains objectifs de croissance. La contrepartie initiale a été financée au moyen des fonds en caisse et d'un financement par emprunt de 500 M\$ US. Les résultats du cumul depuis le début de l'exercice 2020 des Services financiers tiennent compte des résultats de Personal Capital à compter de la date d'acquisition, soit le 17 août 2020.

Empower Retirement prévoit engager des charges liées à l'intégration de 57 M\$ US avant impôt, dont une tranche de 3 M\$ US a été engagée jusqu'à maintenant (2 M\$ US après impôt) en ce qui a trait à l'intégration de Personal Capital, qui devrait s'étendre jusqu'au premier trimestre de 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la compagnie a engagé des coûts de transaction de 22 M\$ US avant impôt (20 M\$ US après impôt) liés à l'acquisition de Personal Capital, qui sont inclus dans les résultats de l'exploitation générale américaine.

Se reporter à la rubrique Transactions entre parties liées du présent document pour de l'information additionnelle à l'égard de l'acquisition.

- Le 31 décembre 2020, Empower Retirement a acquis les activités de services de retraite de MassMutual, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, consolidant ainsi la position qu'occupe Empower Retirement en tant que deuxième joueur en importance sur le marché des services de retraite aux États-Unis. Parallèlement à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual, Empower Retirement offre des services de tenue de dossiers pour le régime à cotisations définies de MassMutual. La compagnie a payé une commission de réassurance de 2,3 G\$ US, déduction faite des ajustements au fonds de roulement, à MassMutual et a financé la transaction au moyen de la trésorerie existante, de la dette à court terme et de titres d'emprunt à long terme de 1,5 G\$ US émis le 17 septembre 2020.

Cette transaction accroît le potentiel synergique de l'acquisition de Personal Capital par Empower Retirement au sein d'un plus large éventail d'activités regroupées. De plus, Empower Retirement et MassMutual ont l'intention de conclure un partenariat stratégique, qui offrira aux clients d'Empower Retirement et de Personal Capital les produits d'assurance numériques offerts par Haven Life Insurance Agency, LLC ainsi que les produits de revenu viager et d'assurance facultative de MassMutual.

Empower Retirement prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de MassMutual vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower Retirement. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 160 M\$ US avant impôt à la fin de l'intégration, en 2022. En 2022, les synergies relatives aux produits devraient se chiffrer à 30 M\$ US avant impôt et elles devraient s'accroître encore après 2022.

Empower Retirement prévoit engager des charges liées à l'intégration et à la restructuration de 125 M\$ US avant impôt, dont une tranche de 29 M\$ US avant impôt (23 M\$ US après impôt) a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2020. Empower Retirement a engagé des coûts de transaction de 46 M\$ US avant impôt (36 M\$ US après impôt) au quatrième trimestre de 2020 (51 M\$ US avant impôt et 40 M\$ US après impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2020) liés à la transaction avec MassMutual. Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte de ces coûts. L'intégration devrait être achevée dans les 18 mois suivant la clôture.

- Le 27 novembre 2020, Empower Retirement a acquis les activités de retraite de Fifth Third Bank. La transaction ne devrait pas avoir une incidence significative sur les résultats financiers d'Empower Retirement.
- Après le quatrième trimestre de 2020, soit le 6 janvier 2021, Empower Retirement a annoncé son intention d'acquérir les activités de retraite de Truist Bank. La transaction, dont la clôture est attendue au premier trimestre de 2021, ne devrait pas avoir une incidence significative sur les résultats financiers d'Empower Retirement.

Rapport de gestion

- Le nombre de comptes de participants d'Empower Retirement s'établissait à 11,9 millions au 31 décembre 2020, y compris 2,5 millions de comptes de participants dans le cadre de la transaction avec MassMutual, en hausse par rapport à 9,4 millions au 31 décembre 2019.
- L'actif administré d'Empower Retirement se chiffrait à 958 G\$ US au 31 décembre 2020, une hausse comparativement à 673 G\$ US au 31 décembre 2019 qui s'explique principalement par les acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual, ainsi que par l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers. L'actif administré lié à MassMutual s'élevait à 190 G\$ US et l'actif géré de Personal Capital s'établissait à 16 G\$ US au 31 décembre 2020.
- En 2020, la compagnie s'est vu attribuer les prix et classements suivants :
 - En juillet 2020, Empower Retirement a été nommée leader en matière de retraite pour l'année 2020 lors de la remise des Mutual Fund Industry Awards, organisée chaque année par Pageant Media. Le prix du leader en matière de retraite est décerné chaque année à une société qui a eu une incidence notable sur la croissance des actifs de retraite grâce à ses solutions de retraite uniques, ses campagnes de marketing et son apport important au secteur des régimes de retraite en général.

- En octobre 2020, PLANADVISER a attribué à Empower Retirement, pour la neuvième année consécutive, le prix du meilleur rapport qualité/prix au pays pour une entreprise offrant des services de tenue de dossiers.
- Dans le sondage annuel sur la tenue de dossiers mené par PlanSponsor, Empower Retirement s'est classée au deuxième rang à l'échelle nationale pour le total de l'actif des régimes 401(k), avec un montant de 493,6 G\$ au 15 juillet 2020. Dans le même sondage, Empower s'est classée au troisième rang pour le total de l'actif des régimes 457, avec un montant de 76,1 G\$.
- En septembre 2020, Empower Retirement a reçu des médailles d'or de Financial Advisor IQ dans six catégories, y compris pour le meilleur service à la clientèle et le meilleur prix.
- En septembre 2020, Investment News a choisi Empower Retirement comme finaliste pour ses prix d'excellence en matière de diversité et d'inclusion pour 2020.
- En juillet 2020, Empower Retirement a reçu le prix du meilleur lieu de travail pour l'inclusion des personnes handicapées, attribué au moyen de l'indice de traitement équitable des personnes handicapées, outil parrainé par l'American Association of People with Disabilities.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes et dépôts ^{(1) (2)}	3 505 \$	5 665 \$	3 150 \$	16 979 \$	11 783 \$
Souscriptions ^{(1) (3)}	10 596	9 621	15 798	61 020	105 380
Honoraires et autres produits	428	395	376	1 567	1 428
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	64 \$	75 \$	75 \$	268 \$	255 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽⁴⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽⁴⁾	3	38	25	41	23
Incidences liées aux marchés sur les passifs ⁽⁴⁾	(1)	(1)	—	(19)	—
Coûts d'intégration ⁽⁴⁾	(4)	—	—	(4)	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁵⁾	62 \$	112 \$	100 \$	286 \$	278 \$
Primes et dépôts (en dollars américains) ^{(1) (2)}	2 696 \$	4 260 \$	2 386 \$	12 701 \$	8 877 \$
Souscriptions (en dollars américains) ^{(1) (3)}	8 151	7 234	11 968	45 641	79 353
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	329	297	285	1 171	1 076
Bénéfice fondamental (en dollars américains) ⁽¹⁾	49 \$	56 \$	57 \$	200 \$	193 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains) ⁽⁴⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (en dollars américains) ⁽⁴⁾	2	29	19	31	18
Incidences liées aux marchés sur les passifs (en dollars américains) ⁽⁴⁾	(1)	(1)	—	(15)	—
Coûts d'intégration (en dollars américains) ⁽⁴⁾	(3)	—	—	(3)	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains) ⁽⁵⁾	47 \$	84 \$	76 \$	213 \$	211 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020, les primes et dépôts comprenaient des montants de 46 M\$ US et de 148 M\$ US, respectivement, liés aux polices conservées (54 M\$ US et 166 M\$ US pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, respectivement, et 31 M\$ US pour le trimestre clos le 30 septembre 2020).

(3) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020, les souscriptions comprennent des sommes de 0,2 G\$ US et de 1,3 G\$ US, respectivement, associées aux fonds gérés par Putnam vendus sur la plateforme d'Empower Retirement (0,3 G\$ US et 1,1 G\$ US pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, respectivement, et 0,2 G\$ US pour le trimestre clos le 30 septembre 2020).

(4) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(5) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net comprenait des montants de 3 M\$ US et de 15 M\$ US, respectivement, liés aux polices conservées (perte nette de 19 M\$ US et bénéfice net de 6 M\$ US pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, respectivement, et 3 M\$ US pour le trimestre clos le 30 septembre 2020).

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 0,3 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,7 G\$ US, principalement en raison de la hausse des primes de participants de régimes existants d'Empower Retirement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 3,8 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 12,7 G\$ US, principalement en raison de l'augmentation des primes et dépôts transférés à partir de l'actif administré et de participants de régimes existants d'Empower Retirement.

Au quatrième trimestre de 2020, les primes et dépôts ont diminué de 1,6 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation des dépôts transférés à partir de l'actif administré et des participants de régimes existants d'Empower Retirement.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont diminué de 3,8 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 8,2 G\$ US, en raison principalement d'une baisse des souscriptions enregistrées par Empower Retirement dans les régimes de toutes tailles, contrebalancée partiellement par les souscriptions liées à Personal Capital.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les souscriptions ont diminué de 33,7 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 45,6 G\$ US. Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprennent une importante souscription liée à un nouveau client qui compte environ 200 000 participants. Compte non tenu de l'incidence de cette souscription, les importantes souscriptions de régime d'Empower Retirement et les souscriptions liées à Personal Capital ont augmenté, partiellement contrebalancées par la diminution des souscriptions enregistrées par Empower Retirement sur les marchés des petites et moyennes affaires. Le nombre d'importantes souscriptions de régime peut varier grandement d'une période à l'autre et les marges de ces souscriptions sont généralement faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes.

Au quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 0,9 G\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison principalement d'une hausse des souscriptions liées à Personal Capital et des souscriptions enregistrées par Empower Retirement sur les marchés des petites affaires, contrebalancée partiellement par une baisse des régimes d'Empower Retirement sur les marchés des moyennes affaires.

Empower Retirement – actif administré (en dollars américains)

	31 décembre	
	2020	2019
Fonds général – options fixes	36 590 \$	13 532 \$
Fonds distincts – options variables	87 578	19 504
Fonds communs de placement exclusifs ⁽¹⁾	50 232	30 949
Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement	783 456	609 316
	957 856 \$	673 301 \$

(1) Au 31 décembre 2020, les fonds communs de placement exclusifs comprenaient un montant de 16,8 G\$ US de fonds gérés par Putnam (13,7 G\$ US au 31 décembre 2019).

La valeur des comptes d'Empower Retirement au 31 décembre 2020 a augmenté de 284,6 G\$ US par rapport au 31 décembre 2019, surtout en raison des acquisitions des activités de services de retraite de MassMutual et de Personal Capital, qui ont ajouté un actif administré de 190,1 G\$ US et de 16,3 G\$ US, respectivement. L'augmentation est aussi attribuable à l'incidence favorable des marchés boursiers.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration ainsi que des services-conseils en matière de placements. Les honoraires gagnés sont habituellement fondés sur l'actif géré, sur l'actif administré ou sur le nombre de régimes et de participants pour lesquels les services sont fournis.

Pour le quatrième trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont augmenté de 44 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 329 M\$ US, principalement en raison des honoraires liés à Personal Capital de 28 M\$ US et de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne.

Les honoraires et autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont augmenté de 95 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1 171 M\$ US, principalement en raison des honoraires liés à Personal Capital de 41 M\$ US, de la croissance du nombre de participants et de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne.

Pour le quatrième trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont augmenté de 32 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 49 M\$ US, soit une diminution de 8 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par la perte nette liée à Personal Capital de 7 M\$ US et par une diminution de l'apport des placements, facteurs partiellement contrebalancés par la croissance nette des activités.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice fondamental a augmenté de 7 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 200 M\$ US. L'augmentation s'explique principalement par la hausse de l'apport des placements et par la croissance nette des activités, contrebalancées en partie par la perte nette liée à Personal Capital de 12 M\$ US et par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2020 a diminué de 7 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des charges d'exploitation et d'une augmentation de la perte nette liée à Personal Capital, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation de l'apport des placements et la croissance nette des activités.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 29 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 47 M\$ US. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental ainsi qu'aux coûts d'intégration. De plus, les résultats du quatrième trimestre de 2019 tenaient compte de l'incidence positive de la liquidation partielle d'un régime de retraite d'employés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 2 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 213 M\$ US. Cette augmentation tient essentiellement aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancés en partie par la volatilité des marchés qui a entraîné des pertes liées à l'inefficacité des couvertures en ce qui a trait aux garanties de retrait minimum à vie et par les coûts d'intégration. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tenaient compte de l'incidence positive de la liquidation partielle d'un régime de retraite d'employés.

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 37 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental, de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, ainsi que des coûts d'intégration.

PERSPECTIVES — SERVICES FINANCIERS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

En tant que deuxième fournisseur de services de tenue de dossiers en importance aux États-Unis, Empower Retirement est positionnée pour bénéficier d'importantes occasions de croissance grâce à son expertise et à sa diversification en ce qui a trait à l'ensemble des types de régimes, des tailles d'entreprises et des secteurs du marché. L'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual consolide la position qu'occupe Empower Retirement en tant que deuxième joueur en importance sur le marché des services de retraite aux États-Unis et permet à Empower Retirement de trôner au sommet du marché des activités principales. L'unité d'exploitation Services financiers étudie continuellement les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré.

L'acquisition de Personal Capital, un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de haut niveau à des conseils personnalisés fournis par des conseillers, permet de réunir les services de régimes de retraite et les outils financiers intégrés de premier ordre d'Empower Retirement ainsi que la plateforme numérique de gestion de patrimoine personnalisée à croissance rapide de Personal Capital.

Empower Retirement prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de MassMutual vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower Retirement. En outre, l'acquisition de MassMutual accroît le potentiel synergique de l'acquisition de Personal Capital par Empower Retirement au sein d'un plus large éventail d'activités regroupées.

En 2021, Empower Retirement continuera d'employer diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la marque, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. En 2020, diverses améliorations ont été apportées à ce modèle de service; par exemple, les outils à l'intention des clients ont été standardisés et perfectionnés, la gestion des relations avec les conseillers et l'orientation client ont été optimisées, et de meilleures pratiques ont été adoptées à l'égard des communications adressées aux participants. Des investissements seront effectués en 2021 afin d'intégrer les activités susmentionnées, et d'autres investissements seront effectués afin d'améliorer l'expérience des clients sur le Web, y compris en ajoutant des fonctions novatrices et des produits qui facilitent l'accès au service. Ces initiatives devraient se traduire par une rétention accrue des clients et donner finalement lieu à une hausse de l'épargne-retraite des participants.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2020

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19** – Pour ce qui est de Putnam et du secteur de la gestion d'actifs dans son ensemble au cours du premier trimestre de 2020, les souscriptions brutes ont diminué et les rachats ont augmenté, en raison des craintes à l'égard de l'ampleur et de la gravité de la pandémie et de ses effets à long terme sur divers facteurs économiques, notamment le bénéfice des sociétés. En ce qui a trait à la gestion de placements, les travaux menés par Putnam sur les profils de risques et la constitution de portefeuilles se sont traduits par un rendement relatif solide pour l'ensemble des catégories d'actifs. Au début du deuxième trimestre de 2020, les rachats ont ralenti pour faire place à des entrées nettes positives, ce qui a bien positionné la compagnie en vue du redressement des marchés qui a eu lieu durant le reste de 2020.
- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 191,6 G\$ US au 31 décembre 2020, en hausse de 9,8 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est établi à 173,8 G\$ US, en hausse de 0,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les souscriptions de fonds communs de placement ont augmenté de 2,0 G\$ US par rapport à l'exercice précédent.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents. Au 31 décembre 2020, environ 76 % et 91 % des actifs des fonds de Putnam affichaient un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur une période de trois ans et sur une période de cinq ans, respectivement. De plus, 36 % et 41 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement qui se situe dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. Parmi les fonds de Putnam, 26 ont actuellement une note de quatre ou de cinq étoiles accordée par Morningstar.
- Pour la 31^e année consécutive, DALBAR Inc. a reconnu la qualité du service de Putnam en matière de fonds communs de placement. Putnam a d'ailleurs remporté 29 fois le DALBAR Mutual Fund Service Award au cours de ces années. De plus, Putnam a été l'unique récipiendaire du prix Total Client Experience décerné par DALBAR pour la qualité globale du service à la clientèle en matière de fonds communs de placement pour les dix dernières années.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Souscriptions ⁽¹⁾	16 843 \$	18 366 \$	15 983 \$	75 864 \$	57 299 \$
Honoraires					
Frais de gestion de placements	203 \$	206 \$	206 \$	801 \$	813 \$
Honoraires liés au rendement	32	2	2	30	(10)
Frais administratifs	36	37	37	148	149
Commissions et frais de placement	55	56	58	223	230
Honoraires	326 \$	301 \$	303 \$	1 202 \$	1 182 \$
Bénéfice net (perte nette) des activités principales ⁽¹⁾	49 \$	25 \$	28 \$	68 \$	78 \$
Déduire : charges financières et autres ⁽¹⁾	(14)	(12)	(10)	(50)	(45)
Bénéfice net (perte nette) ⁽²⁾	35 \$	13 \$	18 \$	18 \$	33 \$
Souscriptions (en dollars américains) ⁽¹⁾	12 957 \$	13 809 \$	12 108 \$	56 541 \$	43 185 \$
Honoraires (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements (en dollars américains)	157 \$	155 \$	155 \$	599 \$	611 \$
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	25	1	2	23	(6)
Frais administratifs (en dollars américains)	28	28	28	111	112
Commissions et frais de placement (en dollars américains)	42	42	44	166	173
Honoraires (en dollars américains)	252 \$	226 \$	229 \$	899 \$	890 \$
Bénéfice net (perte nette) des activités principales (en dollars américains) ⁽¹⁾	37 \$	19 \$	21 \$	51 \$	59 \$
Déduire : charges financières et autres (en dollars américains) ⁽¹⁾	(11)	(9)	(8)	(37)	(35)
Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains) ⁽²⁾	26 \$	10 \$	13 \$	14 \$	24 \$
Marge d'exploitation avant impôt ⁽¹⁾	20,6 %	11,9 %	7,2 %	8,6 %	8,1 %
Actif géré moyen (en dollars américains) ⁽¹⁾	185 425 \$	176 726 \$	178 023 \$	173 752 \$	173 159 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Pour l'unité Gestion d'actifs, il n'y avait aucune différence entre le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour les périodes présentées.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 0,8 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 13,0 G\$ US, essentiellement en raison d'une hausse des souscriptions institutionnelles de 2,3 G\$ US, contrebalancée par une baisse des souscriptions de fonds communs de placement de 1,4 G\$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les souscriptions ont augmenté de 13,4 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 56,5 G\$ US, essentiellement en raison d'une augmentation de 2,0 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et d'une augmentation de 11,3 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Au quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont diminué de 0,9 G\$ US par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une diminution de 0,5 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et d'une diminution de 0,3 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Honoraires

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des souscriptions. Les honoraires liés au rendement sont tirés de certains fonds communs de placement et portefeuilles institutionnels et se basent généralement sur le rendement observé sur une période de 36 mois consécutifs pour les fonds communs de placement et sur le rendement observé sur une période de 12 mois consécutifs pour les portefeuilles institutionnels. Les honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement sont symétriques et peuvent donc être positifs ou négatifs.

Pour le quatrième trimestre de 2020, les honoraires ont augmenté de 23 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 252 M\$ US, principalement en raison de la hausse des honoraires liés au rendement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les honoraires ont augmenté de 9 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 899 M\$ US. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des honoraires liés au rendement tirés, contrebalancée en partie par la baisse des frais de gestion de placements ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2020 ont augmenté de 26 M\$ US par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la hausse des honoraires liés au rendement.

Bénéfice net des activités principales et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net des activités principales s'est établi à 37 M\$ US, soit une augmentation de 16 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par la hausse des honoraires liés au rendement et des produits nets tirés des placements. Pour le quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net, y compris les charges financières et autres, s'est chiffré à 26 M\$ US, comparativement à 13 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2020, les charges financières et autres ont augmenté de 3 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 11 M\$ US, principalement en raison de l'affectation des charges des sociétés liées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net des activités principales s'est chiffré à 51 M\$ US, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 59 M\$ US pour l'exercice précédent. Le bénéfice net des activités principales a diminué de 8 M\$ US, ce qui s'explique principalement par la hausse des charges liées aux souscriptions et à la rémunération, contrebalancée en partie par la hausse des honoraires liés au rendement. Pour l'exercice clos le 31 décembre

2020, le bénéfice net, y compris les charges financières et autres, a été de 14 M\$ US, comparativement à 24 M\$ US pour l'exercice précédent. Les charges financières et autres pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 se sont établies à 37 M\$ US, en hausse de 2 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'affectation des charges des sociétés liées, contrebalancées par la baisse des coûts de financement.

Pour le quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net des activités principales s'est chiffré à 37 M\$ US, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 19 M\$ US pour le trimestre précédent, une augmentation de 18 M\$ US qui s'explique principalement par la hausse des honoraires liés au rendement et des produits nets tirés des placements, contrebalancée en partie par la hausse des charges liées aux souscriptions et à la rémunération. Pour le quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net, y compris les charges financières et autres, s'est chiffré à 26 M\$ US, comparativement à 10 M\$ US pour le trimestre précédent. Pour le quatrième trimestre de 2020, les charges financières et autres ont augmenté de 2 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'affectation des charges des sociétés liées et de la hausse de l'impôt.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré (en dollars américains)⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Actif au début	179 018 \$	168 526 \$	174 191 \$	181 724 \$	160 200 \$
Souscriptions – fonds communs de placement	6 389	6 897	7 798	29 509	27 474
Rachats – fonds communs de placement	(7 155)	(6 210)	(6 316)	(33 492)	(25 031)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement	(766)	687	1 482	(3 983)	2 443
Souscriptions – marchés institutionnels	6 568	6 912	4 310	27 032	15 711
Rachats – marchés institutionnels	(6 791)	(5 542)	(5 587)	(29 735)	(22 081)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels	(223)	1 370	(1 277)	(2 703)	(6 370)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – total	(989)	2 057	205	(6 686)	(3 927)
Incidence du rendement du marché	13 525	8 435	7 328	16 516	25 451
Actif à la fin	191 554 \$	179 018 \$	181 724 \$	191 554 \$	181 724 \$
Actif géré moyen					
Fonds communs de placement	90 164	86 808	86 824	85 687	83 096
Actifs institutionnels	95 261	89 918	91 199	88 065	90 063
Total de l'actif géré moyen	185 425 \$	176 726 \$	178 023 \$	173 752 \$	173 159 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, l'actif géré moyen a augmenté de 7,4 G\$ US, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 185,4 G\$ US, essentiellement en raison de l'incidence des marchés et du cumul des entrées d'actifs. Pour le quatrième trimestre de 2020, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 1,0 G\$ US, comparativement à des entrées d'actifs nettes de 0,2 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les sorties d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement se sont établies à 0,8 G\$ US et les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels se sont chiffrées à 0,2 G\$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'actif géré moyen a augmenté de 0,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 173,8 G\$ US, essentiellement en raison du cumul des entrées d'actifs des fonds communs de placement, facteur contrebalancé en partie par le cumul des sorties d'actifs des fonds institutionnels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à

6,7 G\$ US comparativement à 3,9 G\$ US pour l'exercice précédent. Pour le cumul depuis le début de l'exercice, les sorties d'actifs nettes des fonds communs de placement se sont établies à 4,0 G\$ US et les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels se sont chiffrées à 2,7 G\$ US. En ce qui concerne les marchés institutionnels, le responsable de la gestion quantitative axée sur l'évaluation de Putnam a enregistré des sorties pendant plusieurs trimestres. Bien que le rendement dans cette catégorie ait été semblable à celui des sociétés concurrentes, ce style d'investissement a entraîné des sorties dans tout le secteur. Au cours de ces mêmes périodes, les mandats institutionnels actifs de Putnam ont enregistré des flux positifs.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, l'actif géré moyen a augmenté de 8,7 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés.

PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Putnam reste déterminée à générer un excellent rendement à long terme ajusté en fonction des risques en matière de placements dans diverses catégories d'actifs pour ses clients et investisseurs du marché institutionnel et des marchés des fonds communs de placement et des produits de retraite.

En 2021, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'accroissement de la part de marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail américain et des régimes de placement seulement à cotisations définies, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

L'innovation restera un important outil de différenciation en 2021. Putnam continuera de développer et de peaufiner son offre de produits et de services ainsi que ses fonctions opérationnelles, tout en affermissant sa propre image de marque ainsi que celle de ses activités et de ses produits grâce à différents éléments. Putnam continue d'intégrer de plus en plus les technologies numériques dans l'ensemble de ses activités pour favoriser une meilleure efficacité et faire naître des occasions d'affaires.

En 2021, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance des produits et des actifs, tout en assurant une gestion responsable des charges à l'échelle de l'entreprise, alors qu'elle cherche à s'établir davantage en tant que société de services de gestion d'actifs rentable et évolutive.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui fournissent des services aux clients au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, et elle offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates. Les unités d'exploitation britannique et allemande exercent leurs activités par l'entremise de la marque Canada Vie, et l'unité d'exploitation irlandaise exerce ses activités par l'entremise de la marque Irish Life.

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence des fluctuations des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

PROFIL

ROYAUME-UNI

Les principaux produits offerts par l'unité d'exploitation Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates individuelles et collectives, de prêts hypothécaires rechargeables, de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite), d'assurance individuelle et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers en sécurité financière et des conseillers en avantages du personnel indépendants au Royaume-Uni et à l'île de Man.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net s'est chiffré à 86 M\$ US, comparativement à une perte nette de 181 M\$ US pour la période correspondante de 2019. Le bénéfice net a augmenté de 267 M\$ US, principalement en raison d'une réévaluation d'un actif d'impôt différé de 151 M\$ US qui a été décomptabilisé au quatrième trimestre de 2019, partiellement contrebalancée par des coûts de transaction de 36 M\$ US et des coûts de restructuration de 22 M\$ US liés aux acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual. De plus, les résultats du quatrième trimestre de 2019 comprennent des coûts de restructuration de 28 M\$ US liés à l'unité Gestion d'actifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 239 M\$ US par rapport à l'exercice 2019, pour se chiffrer à 60 M\$ US. L'augmentation s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net s'est chiffré à 86 M\$ US, comparativement à une perte nette de 27 M\$ US pour le trimestre précédent. Le bénéfice net a augmenté de 113 M\$ US, principalement en raison d'une réévaluation d'un actif d'impôt différé décomptabilisé précédemment, partiellement contrebalancée par les coûts de transaction et de restructuration liés aux acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual.

IRLANDE

Les principaux produits offerts par Irish Life en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance vie individuelle et collective, d'assurance maladie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et de particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de sociétés nationales.

ALLEMAGNE

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits collectifs et individuels de retraite et les produits d'assurance individuelle distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

La compagnie continue d'accroître sa présence dans ses unités d'exploitation en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de services et sur l'amélioration de ses capacités de distribution et de ses relations avec les intermédiaires.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

EXPLOITATION EUROPÉENNE
PART DE MARCHÉ Royaume-Uni - Part de marché de l'assurance vie collective de 24 % ⁽¹⁾ - Part de marché de la protection du revenu collective de 17 % ⁽¹⁾ - Part de marché des rentes immédiates de 12 % (conseillers seulement) ⁽²⁾ - Une des principales compagnies internationales d'assurance vie qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 30 % ⁽³⁾ - Parmi les cinq premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 13 % (conseillers seulement) ⁽³⁾ - Un concurrent primé sur le marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 11 % ⁽⁶⁾ Irlande - Part de marché de l'assurance vie de 43 % ⁽⁴⁾ - Part de marché de l'assurance vie et des services de retraite pour les particuliers de 27 % ⁽⁴⁾ - Part de marché des régimes de retraite et d'assurance collectifs et des produits de rentes de sociétés de 59 % ⁽⁴⁾ - ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 87 G€ ⁽⁵⁾ - Troisième compagnie d'assurance maladie en importance, par l'entremise d'Irish Life Health ⁽¹⁾ Allemagne - Détient une part de 3 % du marché des courtiers ⁽³⁾
PRODUITS ET SERVICES Royaume-Uni - Produits de rentes immédiates individuelles et collectives - Rentes à échéance fixe - Produits de placement et d'épargne individuels (produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne et internationales et fonds communs de placement) - Produits individuels et collectifs d'assurance vie - Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) - Produits individuels et collectifs d'assurance contre les maladies graves - Prêts hypothécaires rechargeables Irlande - Produits d'assurance et de retraite individuels et collectifs - Produits de rentes immédiates individuelles et collectives - Assurance maladie - Services de gestion du patrimoine - Produits de placement et d'épargne individuels - Gestion de placements pour des clients institutionnels Allemagne - Produits de retraite - Protection du revenu (invalidité) - Assurance contre les maladies graves - Rentes variables (produits assortis d'une garantie de retrait minimum) - Assurance vie individuelle

EXPLOITATION EUROPÉENNE (SUITE)

DISTRIBUTION

Royaume-Uni

- Conseillers en sécurité financière
- Banques privées
- Conseillers en avantages du personnel

Irlande

- Courtiers indépendants
- Conseillers en retraite et en placements
- Agents de ventes directes
- Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande)

Allemagne

- Courtiers indépendants
- Agents liés à plusieurs sociétés

(1) Au 31 décembre 2019

(2) La part de marché se fonde sur les données pour le deuxième trimestre de 2020 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers restricted whole of market et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

(3) La part de marché montre une position pour le cumul depuis le début de l'exercice basée sur les souscriptions pour le cumul depuis le début de l'exercice au 30 septembre 2020.

(4) Au 30 juin 2020

(5) Au 31 décembre 2020

(6) Statistiques du marché du Equity Release Council pour la période allant du premier trimestre de 2020 au troisième trimestre de 2020.

CONCURRENCE

ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, la compagnie possède de solides parts de marché en ce qui a trait aux produits de rentes immédiates, aux produits de gestion du patrimoine et aux produits d'assurance collective, dont elle est un chef de file du marché. En additionnant les souscriptions de produits de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne et à l'échelle internationale, la Canada Vie compte parmi les grands fournisseurs sur le marché des placements en obligations à prime unique au Royaume-Uni.

Au cours des dernières années, la compagnie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre. Cette situation a fait croître la part des clients qui ont souscrit des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite fondés sur des placements et adressés aux clients qui désirent profiter de la plus grande souplesse en matière de retraite introduite au cours des dernières années. La compagnie s'attend encore à une croissance dans le marché des produits de retraite offerts aux particuliers, et elle est en bonne posture pour poursuivre sa propre croissance dans ce marché, grâce à son expertise en matière de prêts hypothécaires rechargeables, lesquels représentent une part importante du marché des produits de retraite et un secteur de croissance. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. Il s'agit d'un vaste marché et la demande des fiduciaires demeure élevée. La taille du marché devrait augmenter alors que la capitalisation des régimes de retraite s'améliore et que les fiduciaires cherchent à réduire les risques. Forte de son expertise et de son expérience à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée pour poursuivre la croissance des nouvelles affaires en matière de rentes collectives.

Dans le cadre de ses activités internationales de gestion du patrimoine, la compagnie a poursuivi ses efforts pour accroître les souscriptions dans le marché de détail et pour maintenir sa présence marquée dans le secteur institutionnel du marché. La planification successorale future constitue toujours un secteur clé pour les conseillers au Royaume-Uni, et Canada Life International figure toujours parmi les meilleures sociétés dans ce secteur du marché.

IRLANDE

La compagnie est toujours la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, avec une part de marché de 43 % au 30 juin 2020. Irish Life suit une stratégie de distribution multicanaux dont l'objectif est de doter la compagnie d'un important réseau de distribution par courtiers, du plus grand bassin d'agents de ventes directes et du plus important réseau de distribution par Bancassurance (relations avec cinq banques).

Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 87 G€ au 31 décembre 2020, ce qui comprend les fonds gérés au nom d'autres sociétés membres du groupe de Lifeco. À titre de chef de file du marché national, ILIM a continué d'élargir ses capacités et ses solutions en matière d'investissement responsable en obtenant de multiples prix et notations tant sur les marchés publics que pour ses fonds immobiliers. Elle a également continué d'améliorer ses services de gestion des actifs et des passifs, de placements guidés par le passif et de rentes collectives offerts aux régimes de retraite à prestations définies d'envergure.

Setanta Asset Management, une filiale de la compagnie, gère les actifs d'un certain nombre de clients institutionnels, tant des institutions tierces que des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, et son actif géré s'établissait à environ 12 G€ au 31 décembre 2020.

La compagnie exerce ses activités d'assurance maladie en Irlande sous la marque Irish Life Health, où elle figure parmi les trois plus importantes sociétés du secteur.

La compagnie détient également un certain nombre d'entreprises de services-conseils en avantages du personnel et en gestion du patrimoine en Irlande.

ALLEMAGNE

La compagnie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La compagnie figure parmi les six principaux fournisseurs de ce marché, grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services. La faiblesse des taux d'intérêt associée aux produits d'assurance allemands traditionnels a posé des difficultés, menant à une concurrence accrue pour les produits de garantie hybrides simplifiés de la Canada Vie.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes et dépôts ⁽¹⁾	7 896 \$	6 114 \$	7 925 \$	32 621 \$	35 351 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	6 874	5 313	6 566	28 996	31 976
Honoraires et autres produits	351	342	377	1 366	1 539
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	195 \$	182 \$	317 \$	688 \$	796 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽²⁾	78	22	19	188	283
Incidences liées aux marchés sur les passifs ⁽²⁾	(20)	18	(9)	(57)	(83)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises ⁽²⁾	–	94	8	94	8
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	253 \$	316 \$	335 \$	913 \$	1 004 \$
Total de l'actif	189 351 \$	180 091 \$	174 121 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	59 381	58 056	56 261		
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	248 732	238 147	230 382		
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	10 871	10 420	48 738		
Total de l'actif administré ^{(1) (3)}	259 603 \$	248 567 \$	279 120 \$		

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(3) Au 31 décembre 2020, le total de l'actif administré ne tient pas compte de l'actif géré, d'un montant de 7,4 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (7,3 G\$ au 30 septembre 2020 et 8,4 G\$ au 31 décembre 2019).

Bénéfice fondamental⁽¹⁾ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Royaume-Uni	96 \$	78 \$	233 \$	334 \$	503 \$
Irlande	62	70	52	212	166
Allemagne	41	37	34	155	136
Exploitation générale européenne	(4)	(3)	(2)	(13)	(9)
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	195 \$	182 \$	317 \$	688 \$	796 \$
Royaume-Uni	156 \$	67 \$	206 \$	423 \$	566 \$
Irlande	54	196	88	335	279
Allemagne	47	56	35	168	160
Exploitation générale européenne	(4)	(3)	6	(13)	(1)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	253 \$	316 \$	335 \$	913 \$	1 004 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

FAITS NOUVEAUX EN 2020

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19** – Les entreprises de l'exploitation européenne au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne ont priorisé le soutien de la clientèle, des collectivités et du personnel en offrant des produits de rentes, des protections et des solutions de gestion du patrimoine qui les aident à maintenir leur bien-être financier, physique et mental pendant cette période exceptionnelle. La prestation des produits, des services et du soutien se fait par voie électronique afin de favoriser la distanciation physique et pour assurer la sécurité des clients, des conseillers et des employés.

Le 8 octobre 2020, Canada Life U.K. a rouvert son fonds immobilier après une période d'incertitude relative à l'évaluation dans le secteur immobilier causée par la COVID-19. La période de suspension a été mise en vigueur en mars après que des évaluateurs indépendants aient indiqué qu'il n'était pas possible de fournir des évaluations fiables et exactes. Le 20 octobre 2020, Irish Life a retiré les périodes de report de tous ses petits fonds immobiliers en Europe et au Royaume-Uni. La période de report pour les rachats et les transferts liés au fonds immobilier de retraite d'Irish Life fait l'objet d'un examen à la suite du retrait des clauses liées à l'incertitude des évaluations de tiers dans le marché immobilier irlandais. La période de report demeure en vigueur pour les fonds de petite taille axés sur des clients précis. Des processus pour aplanir les difficultés et faciliter les demandes de prestations de décès et certains autres retraits, le cas échéant, demeurent en place pour ces fonds.

- Le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne (UE) et se trouvait dans une période transitoire qui a pris fin le 31 décembre 2020. En décembre 2020, un accord commercial général a été conclu entre l'UE et le Royaume-Uni, lequel est maintenant en vigueur.
- Le 4 août 2020, Irish Life a conclu la vente précédemment annoncée d'Irish Progressive Services International Limited (IPSI), une filiale entièrement détenue dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance vie, à un membre du groupe de sociétés FNZ. Le profit net découlant de la transaction s'est établi à 94 M\$ après impôt.

- Au 31 décembre 2020, la compagnie a pratiquement terminé le programme de restructuration de Canada Life U.K. et les réductions réalisées jusqu'à maintenant se chiffraient à 18 M£, comparativement à des réductions ciblées de 20 M£ avant impôt. Les réductions des charges ont découlé de diverses mesures, comme l'amélioration des processus et des systèmes et la réduction de l'effectif.
- En 2020, la compagnie a conclu un certain nombre d'acquisitions énumérées ci-dessous. Bien que les acquisitions prises individuellement ne soient pas significatives pour les résultats financiers de la compagnie, elles placent l'exploitation européenne en bonne position pour la croissance.
 - Le 3 février 2020, Irish Life, par l'intermédiaire de sa filiale Invesco Limited, a conclu l'acquisition d'Acumen & Trust DAC, une société de services-conseils financiers irlandaise qui lui permettra d'accroître sa présence dans les secteurs des services-conseils en avantages du personnel et des conseils financiers individuels.
 - Le 2 mars 2020, Irish Life a acquis Conexim Advisors Limited (Conexim), qui lui donne accès, au moyen d'une plateforme indépendante, à des fonds, des actions, des obligations et des fonds négociés en bourse de tous les principaux marchés. Conexim fournit ses services par l'intermédiaire de conseillers en sécurité financière qui offrent des services-conseils financiers et des services de placement à des particuliers et à des entreprises.
 - Le 1^{er} mai 2020, Irish Life a conclu l'acquisition d'APT Workplace Pensions Limited, une société spécialisée dans les services-conseils en matière de régimes de retraite d'entreprises aux multinationales et aux sociétés autochtones, et d'APT Wealth Management Limited, une société qui fournit des services de gestion privée du patrimoine aux particuliers.
 - Le 1^{er} juillet 2020, Irish Life a conclu l'acquisition de Clearview Investments & Pensions Limited, une société qui fournit des services de gestion privée du patrimoine aux particuliers.
 - Le 7 décembre 2020, Irish Life a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition de Harvest Financial Services Limited et de Harvest Trustees Limited. Harvest Financial Services est l'une des plus grandes sociétés fermées de gestion du patrimoine en Irlande. La transaction est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et devrait être conclue au cours du premier semestre de 2021.

UNITÉS D'EXPLOITATION — EXPLOITATION EUROPÉENNE

ROYAUME-UNI

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes et dépôts ⁽¹⁾	1 361 \$	677 \$	957 \$	4 191 \$	5 144 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	1 469	672	1 027	4 302	5 229
Honoraires et autres produits	43	42	63	168	225
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	96 \$	78 \$	233 \$	334 \$	503 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽²⁾	80	(27)	(9)	114	150
Incidences liées aux marchés sur les passifs ⁽²⁾	(20)	16	(18)	(25)	(87)
Bénéfice net	156 \$	67 \$	206 \$	423 \$	566 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 0,4 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1,4 G\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits individuels et collectifs de rentes, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les primes et dépôts ont diminué de 1,0 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4,2 G\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine et de produits individuels de rentes, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits collectifs de rentes et l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le quatrième trimestre de 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 0,7 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits individuels et collectifs de rentes.

Souscriptions

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2020 se sont élevées à 1,5 G\$, en hausse de 0,4 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les primes et dépôts de la même période.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les souscriptions ont diminué de 0,9 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4,3 G\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine et de produits individuels de rentes, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits collectifs de rentes et l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 0,8 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits individuels et collectifs de rentes.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2020 ont diminué de 20 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 43 M\$, principalement en raison de la baisse des honoraires de gestion découlant des polices en unités de compte vendues à Scottish Friendly au cours du quatrième trimestre de 2019.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les honoraires et autres produits ont diminué de 57 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 168 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour le quatrième trimestre de 2020, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 43 M\$, un montant comparable à celui qui a été enregistré au trimestre précédent.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 96 M\$, soit une diminution de 137 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à l'incidence favorable de la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère au cours du quatrième trimestre de 2019 ainsi qu'aux résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard des produits collectifs. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence accrue des nouvelles affaires et les résultats favorables au chapitre de la morbidité et de la longévité à l'égard des produits collectifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice fondamental a diminué de 169 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 334 M\$. Cette diminution tient essentiellement à l'incidence moindre des nouvelles affaires, aux résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard des produits collectifs et à la baisse de l'apport des placements, facteurs contrebalancés partiellement par les résultats favorables au chapitre de la morbidité et de la longévité à l'égard des produits collectifs. De plus, les résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprennent l'incidence positive de la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère.

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2020 a augmenté de 18 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence accrue des nouvelles affaires et des résultats favorables au chapitre des placements, facteurs partiellement contrebalancés par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 50 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'élever à 156 M\$. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental pour la même période, contrebalancés en partie par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a diminué de 143 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 423 M\$. Cette diminution tient essentiellement à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, ainsi qu'aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental de la même période, contrebalancés en partie par l'atténuation des incidences défavorables liées aux marchés relatives aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt découlant des baisses des marchés boursiers en 2020.

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a augmenté de 89 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental de la même période. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les incidences défavorables liées aux marchés se rapportant aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt, qui découlent du redressement des marchés boursiers au quatrième trimestre de 2020, et à l'apport favorable des évaluations de biens immobiliers au troisième trimestre, qui ne s'est pas reproduit au quatrième trimestre de 2020. Les résultats du troisième trimestre de 2020 tiennent compte de l'incidence favorable des évaluations de biens immobiliers.

PERSPECTIVES – ROYAUME-UNI

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Les perspectives à court terme à l'égard du marché des produits de rentes immédiates au détail sont négatives en raison de la pandémie de COVID-19. À moyen et à long terme, la direction s'attend à ce que le marché continue d'afficher une croissance modeste. Les participants aux régimes continuent d'accéder facilement à leur épargne à la retraite. Comme prévu, certains participants ont choisi de conserver leurs investissements tout en touchant un revenu de retraite, plutôt que d'acheter des rentes immédiates. Néanmoins, la compagnie s'attend à ce que l'intérêt pour les revenus garantis provenant des rentes reste un élément important de la planification de la retraite des clients dans

l'avenir, et elle entrevoit l'occasion de faire croître ses activités de rentes immédiates au rythme de la croissance prévue dans l'ensemble du marché des produits de retraite.

La taille du marché des régimes de retraite continue d'augmenter puisqu'un nombre croissant d'employeurs passent des régimes à prestations définies aux régimes à cotisations définies, et une croissance importante est attendue en ce qui a trait au marché des prêts hypothécaires rechargeables, des produits de consolidation des régimes de retraite et des produits de retrait des comptes de retraite. La compagnie continuera de créer des produits pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite et augmentera sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer le risque de longévité en assurant leur passif au titre des régimes de retraite dont les paiements sont sur le point de commencer ou sont déjà commencés.

La Canada Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et sur le marché international. La stratégie de distribution de la compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers en sécurité financière. En ce qui concerne le secteur international de la gestion du patrimoine, la compagnie fait preuve d'un optimisme prudent dans sa prévision du redressement du marché après la COVID-19 et de la poursuite de la croissance sur le marché. La croissance des activités de la compagnie devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale.

En 2020, les sinistres au chapitre de la mortalité ont augmenté en raison de la COVID-19, ce qui a été en grande partie contrebalancé par l'augmentation des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes et qui devrait se poursuivre en 2021. La compagnie s'attend à une réduction de la clientèle de l'assurance collective existante en 2021, en raison de la contraction de l'emploi découlant de l'incidence de la COVID-19 sur l'économie du Royaume-Uni. Maintenant que les employeurs ont mis en œuvre les changements requis par la loi sur la souscription automatique, une légère croissance devrait à nouveau être enregistrée en 2021. Pour l'assurance revenu collective, la discipline restera le mot d'ordre en matière de tarification afin de tenir compte de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt, et les perspectives demeurent favorables en ce qui concerne l'assurance collective.

La capacité de la compagnie en matière de rentes collectives a été renforcée par une entente d'impartition en 2020, qui permettra l'administration de rentes différées dans l'avenir. La capacité accrue dans le marché des prêts hypothécaires rechargeables en expansion permet d'améliorer la compétitivité du marché des rentes et d'offrir une gamme de produits améliorée aux clients.

IRLANDE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes et dépôts ^{(1) (2)}	6 161 \$	5 136 \$	6 602 \$	27 168 \$	29 011 \$
Souscriptions ^{(1) (2)}	5 270	4 561	5 393	24 312	26 378
Honoraires et autres produits	189	189	229	752	927
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	62 \$	70 \$	52 \$	212 \$	166 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽³⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽³⁾	(6)	31	27	52	114
Incidences liées aux marchés sur les passifs ⁽³⁾	(2)	1	9	(23)	(1)
Profit net à la vente d'IPSI ⁽³⁾	—	94	—	94	—
Bénéfice net	54 \$	196 \$	88 \$	335 \$	279 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020, les primes et dépôts, de même que les souscriptions, ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 29 M\$ et de 0,6 G\$, respectivement, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (0,1 G\$ et 0,8 G\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019 et 0,1 G\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2020).

(3) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2020, les primes et dépôts ont diminué de 0,4 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 6,2 G\$, principalement en raison d'une baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds et des souscriptions de produits de détail, contrebalancée en partie par le renouvellement des primes liées aux produits d'assurance maladie, par une hausse des souscriptions de produits de retraite et par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les primes et dépôts ont diminué de 1,8 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 27,2 G\$, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 1,0 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds et du renouvellement de primes liées aux produits d'assurance maladie.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont diminué de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5,3 G\$, principalement en raison d'une baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds et des souscriptions de produits de détail, partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions de produits collectifs de retraite et l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les souscriptions ont diminué de 2,1 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 24,3 G\$, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 0,7 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse en matière de gestion de fonds.

En ce qui a trait aux activités de gestion de fonds, les sorties nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2020 se sont chiffrées à 1,5 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 1,5 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à des sorties nettes de trésorerie de 1,4 G\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 1,1 G\$ comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 10,3 G\$ pour l'exercice précédent.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2020 ont diminué de 40 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 189 M\$, principalement en raison d'un nouveau traité de réassurance et de la baisse des honoraires de gestion par suite de la vente d'IPSI, en partie contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les honoraires et autres produits ont diminué de 175 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 752 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le quatrième trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont été comparables à ceux enregistrés au trimestre précédent.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 62 M\$, soit une augmentation de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de la morbidité, facteur contrebalancé en partie par la baisse de l'apport des placements, par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et des charges et par l'incidence moindre des nouvelles affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice fondamental a augmenté de 46 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 212 M\$. L'augmentation s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité, facteur contrebalancé en partie par l'incidence moindre des nouvelles affaires et la hausse des charges.

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice fondamental a diminué de 8 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 34 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 54 M\$, principalement en raison de l'apport défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancé en partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 56 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 335 M\$. L'augmentation s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental de la même période, ainsi que par le profit net à la vente d'IPSI. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'apport moins favorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par les incidences défavorables liées aux marchés relativement aux fluctuations non couvertes au premier trimestre de 2020. Les incidences liées aux marchés s'expliquent principalement par l'incidence du recul et de la volatilité enregistrés sur les marchés boursiers et de la diminution des taux d'intérêt, au cours du premier trimestre de 2020, sur les garanties liées aux fonds distincts.

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 142 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison du profit net à la vente d'IPSI. Compte non tenu du profit lié à IPSI, la diminution est principalement attribuable à l'apport défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental pour la même période.

PERSPECTIVES – IRLANDE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Bien que la pandémie continue d'avoir une incidence considérable, en 2021, on s'attend à une croissance de 3 % de l'économie, évaluée selon le produit intérieur brut (PIB), par rapport à 2020, en raison de la vigueur des exportations des multinationales des secteurs des produits pharmaceutiques et de la technologie de l'information et des communications, contrebalancée par d'importantes mesures de contrôle de la pandémie. Une série de prestations de chômage relatives à la pandémie a été mise en place par le gouvernement en 2020, et bien que le taux de chômage non ajusté se soit élevé à 7,2 % en décembre 2020, le taux ajusté pour tenir compte des bénéficiaires des prestations de chômage relatives à la pandémie s'est élevé à 20,4 %. Même si la crise a eu une incidence négative sur la confiance des consommateurs, l'épargne des ménages a augmenté pour atteindre des niveaux records, ce qui représente une occasion alors que les ménages se tournent vers les investissements afin de maximiser les rendements dans un contexte de faibles taux d'intérêt, possiblement influencés par les solides rendements sur les marchés boursiers.

Irish Life entend devenir le siège de la santé et du patrimoine en Irlande, et pour cette raison, les initiatives en matière de fusions et acquisitions, d'innovation et de transformation se multiplient au sein de l'unité d'exploitation Irlande. La transition sociétale vers le travail mobile et virtuel a été la toile de fond des développements numériques de la compagnie en 2020, qui ont permis le déploiement réussi de modèles de services-conseils financiers virtuels et de milieux de travail numériques. La compagnie tire parti de son statut d'organisation curieuse et collaborative, axée sur le numérique et dotée d'un réseau centralisé, qui adopte la technologie au profit de toutes ses parties prenantes. Le portefeuille de produits très diversifié de la compagnie, ses canaux de distribution et ses segments de marché cibles l'ont aidée à s'adapter avec succès aux défis de la pandémie et à tirer parti d'une éventuelle reprise de l'économie irlandaise après la crise.

ALLEMAGNE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes et dépôts ⁽¹⁾	374 \$	301 \$	366 \$	1 262 \$	1 196 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	135	80	146	382	369
Honoraires et autres produits	119	111	109	446	411
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	41 \$	37 \$	34 \$	155 \$	136 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽²⁾	4	18	1	22	19
Incidences liées aux marchés sur les passifs ⁽²⁾	2	1	–	(9)	5
Bénéfice net	47 \$	56 \$	35 \$	168 \$	160 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 374 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises, contrebalancée en partie par une baisse des souscriptions de produits de retraite.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 66 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 262 M\$, principalement en raison de la hausse des primes liées aux fonds distincts et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le quatrième trimestre de 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 73 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits de retraite.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont diminué de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 135 M\$, principalement en raison d'une baisse des souscriptions de produits de retraite, partiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les souscriptions ont augmenté de 13 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 382 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le quatrième trimestre de 2020, les souscriptions ont augmenté de 55 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits de retraite.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont augmenté de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 119 M\$, principalement en raison de l'augmentation des honoraires de gestion liés aux actifs des fonds distincts et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les honoraires et autres produits ont augmenté de 35 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 446 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le quatrième trimestre de 2020, les honoraires et autres produits ont augmenté de 8 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation des honoraires de gestion liés aux actifs des fonds distincts.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 41 M\$, soit une augmentation de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et une augmentation de 4 M\$ par rapport au trimestre précédent, qui s'explique principalement par l'incidence accrue des nouvelles affaires et la baisse des charges.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 155 M\$, en hausse de 19 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et de l'incidence accrue des nouvelles affaires.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a augmenté de 12 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'élever à 47 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à l'apport favorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, ainsi qu'aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental pour la même période.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 8 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 168 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental de la même période, partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable des marchés boursiers relative aux garanties liées aux produits de rentes variables et à l'inefficacité de la couverture connexe.

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a diminué de 9 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'apport moindre des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancé en partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental de la même période.

PERSPECTIVES – ALLEMAGNE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Les perspectives en Allemagne demeurent positives et la compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré et de sa part de ce marché se poursuivra en 2021. La compagnie se positionne de manière à continuer d'accentuer sa présence grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières et de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

Au quatrième trimestre de 2020, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 4 M\$, comparativement à un bénéfice net de 6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2019 incluent un profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly de 8 M\$. Compte non tenu de cet élément, la perte nette a augmenté de 2 M\$, principalement en raison de la baisse des charges.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 13 M\$, comparativement à 1 M\$ pour l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, la perte nette de l'exploitation générale européenne s'est élevée à 4 M\$, comparativement à une perte nette de 3 M\$ pour le trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation des charges d'exploitation.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco inclut les résultats d'exploitation de l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient compte d'éléments non liés directement ou imputés à l'unité d'exploitation Réassurance ainsi que des résultats des anciennes activités internationales.

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence des fluctuations des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

RÉASSURANCE
PART DE MARCHÉ - Parmi les deux premières compagnies de réassurance vie en importance aux États-Unis en fonction des affaires de réassurance vie structurées prises en charge ⁽¹⁾ - Fournisseur de premier plan du marché évolutif européen de la réassurance vie structurée - Occupe le sixième rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis - Chef de file en matière de réassurance relative aux rentes et à la longévité au Royaume-Uni et ailleurs en Europe - Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes
PRODUITS ET SERVICES Assurance vie - Assurance temporaire à reconduction annuelle - Coassurance - Coassurance modifiée - Solutions de gestion du capital Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution - Excédent de pertes Rentes/longévité - Protection contre le risque de longévité - Rentes immédiates - Rentes à capital fixe Réassurance IARD - Rétrocession relative aux catastrophes - Solutions de gestion du capital
DISTRIBUTION - Courtiers de réassurance indépendants - Placements directs

(1) Au 30 novembre 2019 (sondage bisannuel).

PROFIL

RÉASSURANCE

L'unité Réassurance fournit des solutions de gestion du capital et des risques et exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie, de filiales de la Canada Vie et d'une filiale de GWL&A. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie et de filiales de la Canada Vie. Aux Bermudes et en Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada Vie. Au cours du troisième trimestre de 2020, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a établi une filiale aux Bermudes. La filiale, Canada Life International Reinsurance Corporation Limited, a reçu le titre de réassureur certifié par le Department of Insurance and Financial Services du Michigan.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance vie, de réassurance relative aux rentes ou à la longévité, de réassurance de prêts hypothécaires, de réassurance caution et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

CONCURRENCE

RÉASSURANCE

Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Toutefois, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en novembre 2019, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain.

La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de risques et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les transactions de gestion du capital qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans certains autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans ce marché.

Principales données financières consolidées – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes et dépôts ⁽¹⁾	5 336 \$	4 490 \$	4 462 \$	19 407 \$	17 466 \$
Honoraires et autres produits	3	3	2	11	9
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	124 \$	156 \$	157 \$	536 \$	401 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽²⁾	43	2	(40)	78	(15)
Incidence liée aux marchés sur les passifs ⁽²⁾	–	9	–	–	–
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	167 \$	167 \$	117 \$	614 \$	386 \$
Total de l'actif	14 861 \$	14 815 \$	15 130 \$		
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	–	–	–		
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	14 861	14 815	15 130		
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	–	–	–		
Total de l'actif administré ⁽¹⁾	14 861 \$	14 815 \$	15 130 \$		

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental ⁽¹⁾ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Réassurance	124 \$	157 \$	162 \$	539 \$	405 \$
Exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques	–	(1)	(5)	(3)	(4)
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	124 \$	156 \$	157 \$	536 \$	401 \$
Réassurance	171	168	128	621	397
Exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques	(4)	(1)	(11)	(7)	(11)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	167 \$	167 \$	117 \$	614 \$	386 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

FAITS NOUVEAUX EN 2020

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19** – Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques maintient un bassin solide de nouvelles affaires, et la pandémie de COVID-19 n'a pas eu de répercussions significatives sur ce secteur en 2020. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques restera concentré sur son objectif de répondre à la demande du marché pour des solutions de gestion du capital faisant appel à la réassurance vie aux États-Unis et en Europe.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance. Les estimations préliminaires actuelles des pertes du secteur causées par des catastrophes en 2020 n'atteignent pas un niveau qui laisse présager des sinistres. Puisqu'aucun avis de sinistre préventif ne devrait être reçu pendant un certain temps, la compagnie continuera de surveiller les événements et révisera les estimations, au besoin.
- Le 20 mai 2020, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu une convention de réassurance à long terme couvrant le risque de longévité avec une compagnie d'assurance des Pays-Bas. La convention couvre des passifs au titre de régimes de retraite d'environ 5,3 G€ et près de

82 000 retraités dont les rentes sont en cours de versement. En échange des paiements de primes en cours, la compagnie paiera les obligations au titre des prestations réelles engagées par la compagnie d'assurance.

- Le 7 juillet 2020, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu une convention de réassurance à long terme couvrant le risque de longévité avec une compagnie d'assurance du Royaume-Uni. La convention couvre des passifs au titre de régimes de retraite d'environ 1,4 G£ et environ 2 700 retraités dont les rentes sont en cours de versement. En échange des paiements de primes en cours, la compagnie paiera les obligations au titre des prestations réelles engagées par la compagnie d'assurance.
- Le 15 décembre 2020, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu une convention de réassurance à long terme couvrant le risque de longévité avec une compagnie d'assurance du Royaume-Uni. La convention couvre des passifs au titre de régimes de retraite d'environ 3 G£ et environ 7 500 retraités dont les rentes sont en cours de versement. En échange des paiements de primes en cours, la Canada Vie paiera les obligations au titre des prestations réelles engagées par la compagnie d'assurance.

UNITÉS D'EXPLOITATION – SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

RÉASSURANCE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes et dépôts ⁽¹⁾	5 330 \$	4 484 \$	4 455 \$	19 385 \$	17 443 \$
Honoraires et autres produits	3	3	2	11	9
Bénéfice fondamental ⁽¹⁾	124 \$	157 \$	162 \$	539 \$	405 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ⁽²⁾					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ⁽²⁾	47	2	(34)	82	(8)
Incidences liées aux marchés sur les passifs ⁽²⁾	–	9	–	–	–
Bénéfice net	171 \$	168 \$	128 \$	621 \$	397 \$

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Éléments exclus du bénéfice fondamental, une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Primes et dépôts

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines transactions de réassurance vie, les primes varieront selon les composantes de la transaction. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Les primes et dépôts au quatrième trimestre de 2020 ont augmenté de 0,9 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5,3 G\$, principalement en raison des nouvelles ententes en matière de réassurance et des volumes liés aux affaires existantes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les primes et dépôts ont augmenté de 1,9 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 19,4 G\$, principalement en raison des nouvelles ententes en matière de réassurance et de la hausse des volumes liés aux affaires existantes.

Les primes et dépôts au quatrième trimestre de 2020 ont augmenté de 0,8 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des nouvelles ententes en matière de réassurance et de la hausse des volumes liés aux affaires existantes.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2020, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 3 M\$, un montant comparable à ceux qui ont été enregistrés au trimestre précédent ainsi qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les honoraires et autres produits de 11 M\$ ont été comparables à ceux de l'exercice précédent.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice fondamental s'est établi à 124 M\$, soit une diminution de 38 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution reflète essentiellement les pressions exercées par les nouvelles affaires au quatrième trimestre de 2020, alors que des gains avaient été enregistrés au chapitre des nouvelles affaires au quatrième trimestre de 2019. Les résultats du quatrième trimestre de 2020 reflètent également les résultats défavorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie, facteur en partie contrebalancé par les résultats favorables au chapitre de la longévité.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice fondamental a augmenté de 134 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 539 M\$, principalement en raison des résultats favorables au chapitre de la longévité et de la hausse des volumes d'affaires, facteurs en partie contrebalancés par les pressions exercées par les nouvelles affaires et les résultats moins favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie.

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice fondamental a diminué de 33 M\$ par rapport au trimestre précédent. La diminution tient essentiellement aux pressions exercées par les nouvelles affaires au quatrième trimestre de 2020, comparativement à des profits attribuables aux nouvelles affaires au trimestre précédent, ainsi qu'aux résultats moins favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des volumes d'affaires et les résultats favorables au chapitre de la longévité.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a augmenté de 43 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'élever à 171 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental, ainsi qu'à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net a augmenté de 224 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 621 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice fondamental, ainsi que de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour le quatrième trimestre de 2020, le bénéfice net a augmenté de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique essentiellement par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée partiellement par l'incidence du bénéfice fondamental et par une diminution des provisions techniques relatives à un ancien bloc d'affaires comportant des garanties en matière de rendement des placements qui reflète le redressement des marchés au troisième trimestre de 2020.

PERSPECTIVES — RÉASSURANCE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Les activités de réassurance vie aux États-Unis visent à avoir accès à certains secteurs de la population, y compris les familles à faible et à moyen revenu. La relance de la croissance est tributaire du succès obtenu dans ce secteur; autrement, les souscriptions et les volumes prévus demeureront stables.

En Europe, la faiblesse des taux d'intérêt et l'incidence financière connexe sur les réserves et le capital en vertu de Solvabilité II constituent une dynamique clé sur le marché. L'unité d'exploitation Réassurance de la compagnie continue d'aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter ces défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide et demeurera une priorité en 2021.

D'importants ouragans et typhons ont sévi en 2020, pour la quatrième année consécutive. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession pour 2021 continueront d'augmenter. La capacité en matière de titres liés à une assurance devrait diminuer en raison des garanties retenues à la suite des événements de 2017 à 2020. Toutefois, la mobilisation de capitaux a également été évidente sur le marché. En outre, en 2021, sur le marché de la protection des biens immobiliers, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement et en ajustant les primes en fonction des risques.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, la perte nette s'est élevée à 16 M\$, comparativement à une perte nette de 6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à une perte nette de 12 M\$ pour le trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse des charges d'exploitation et la baisse des produits nets tirés des placements.

EXPLOITATION GÉNÉRALE DU SECTEUR SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Au quatrième trimestre de 2020, l'exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a enregistré une perte nette de 4 M\$, comparativement à une perte nette de 11 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'apport défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont associés aux anciennes activités internationales.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a enregistré une perte nette de 7 M\$, comparativement à une perte nette de 11 M\$ pour l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, l'exploitation générale du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a enregistré une perte nette de 4 M\$, comparativement à une perte nette de 1 M\$ au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la perte nette s'est élevée à 34 M\$, comparativement à une perte nette de 21 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse des charges d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse des produits nets tirés des placements.

GESTION DES RISQUES

PANDÉMIE DE COVID-19 – RÉPONSE DES GOUVERNEMENTS ET DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

Bien que les conditions se soient stabilisées, les gouvernements et les banques centrales des territoires où les filiales de la compagnie exercent leurs activités ont mis en place et prolongé bon nombre des mesures introduites plus tôt en 2020 en vue de lutter contre les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, ce qui comprend des fonds d'urgence, des réductions des taux d'intérêt, des subventions salariales et d'autres mesures de soutien pour les particuliers et les entreprises.

Globalement, les communications relatives à la réglementation avec les filiales réglementées de la compagnie ont quelque peu diminué, s'harmonisant ainsi avec les conditions plus stables. Toutefois, les autorités de réglementation continuent de surveiller l'incidence de la pandémie afin de s'assurer que les entreprises réglementées maintiennent des liquidités et capitaux suffisants. Les autorités de réglementation au Canada, au Royaume-Uni et en Irlande, où certaines des filiales réglementées de la compagnie exercent leurs activités, ont maintenu les directives fournies plus tôt en 2020 en ce qui a trait au versement de dividendes et d'autres distributions à l'intention des actionnaires pendant cette crise.

Le 13 mars 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a indiqué qu'il s'attendait à ce que les banques canadiennes et les assureurs canadiens suspendent les rachats d'actions et n'augmentent pas les versements de dividendes. À l'heure actuelle, la compagnie n'a pas l'intention d'augmenter les dividendes ou de réaliser des rachats d'actions.

Au Royaume-Uni, la Prudential Regulation Authority (PRA) a communiqué avec toutes les compagnies d'assurance en mars et en avril 2020 afin de leur rappeler d'effectuer une gestion prudente de leurs ressources financières pour s'assurer de respecter leurs engagements envers les titulaires de polices et de maintenir la sécurité et la viabilité et pour s'assurer que tout dividende consenti est prudent, qu'il cadre avec leur appétence au risque et qu'il se base sur une analyse de divers scénarios, certains très pessimistes. Les filiales de la compagnie qui sont supervisées par la PRA ont payé des dividendes en juillet, en septembre et en novembre 2020.

En Irlande, la Central Bank of Ireland (la CBI) est d'avis que, comme l'incidence de la COVID-19 demeure incertaine, les compagnies d'assurance devraient, à l'heure actuelle, reporter tout paiement de dividendes ou toute transaction similaire jusqu'au moment où elles seront en mesure d'établir avec davantage de certitude leurs prévisions à l'égard des coûts et des produits à venir. La CBI a indiqué qu'elle continuera à évaluer sa position en fonction des directives émises par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles et le Comité européen du risque systémique.

La déclaration et le paiement de dividendes par la compagnie au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de ses administrateurs et dépendront, entre autres choses, de la situation financière de la compagnie, laquelle est elle-même tributaire de la durée de la pandémie de COVID-19 ainsi que de la gravité et de la durée de ses répercussions financières. Bien que la compagnie ne puisse le garantir, si la pandémie régresse et que les mesures prises par les gouvernements mènent à une reprise financière mondiale soutenue dans un délai raisonnable, elle s'attend à ce que sa capacité à payer des dividendes aux niveaux actuels ne soit pas entravée.

APERÇU

La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui comporte trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Les trois lignes de défense de la compagnie se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de

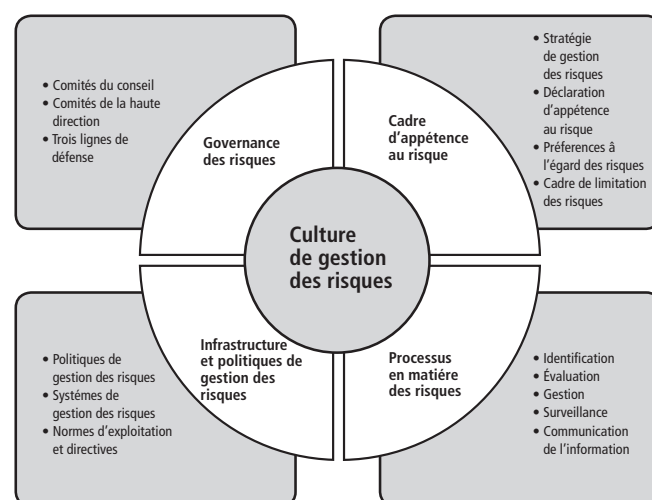
la compagnie. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles pertes et risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable du cadre d'appétence au risque, des politiques connexes de gestion des risques ainsi que de la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

CADRE DE GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La culture de gestion des risques est définie comme le système de valeurs et de comportements qui reflète la volonté générale de la compagnie de respecter ses engagements et de protéger la santé financière et la réputation de la compagnie, tout en faisant croître la valeur pour les actionnaires. Cette culture reflète l'engagement de la compagnie visant à traiter les clients de manière juste et équitable et à soutenir l'ouverture dans les communications ainsi que les comportements éthiques.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration et de la haute direction en ce qui a trait aux attentes en matière de comportement et d'éthique;
- la reconnaissance que les risques sont inhérents au succès des activités de la compagnie et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon appropriée;
- un engagement commun pour l'ensemble de la compagnie quant à l'importance d'une gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis et de certains secteurs de risques;

- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements inappropriés et la mise en place de mesures correctives;
- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et la présence de processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises;
- l'assurance que les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont reconnues, valorisées et perfectionnées dans l'ensemble de la compagnie, et qu'elles sont soutenues par une fonction de gestion des risques qui est outillée de façon appropriée.

GOVERNANCE DES RISQUES

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de Lifeco et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de Lifeco, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- surveiller la mise en place et le maintien, par la direction, de systèmes, politiques, procédures et contrôles visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de Lifeco et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- sur la recommandation du comité de gestion des risques, adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie;
- approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de l'audit interne, de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché, d'assurance, liés à la conduite, stratégiques et opérationnels et autres risques;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- approuver la structure organisationnelle et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- évaluer la culture de gestion des risques de la compagnie;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie;
- examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;

- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;
- revoir et évaluer le rendement du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie;
- surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie;
- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Les membres du comité de gestion des risques sont indépendants de la direction.

Comité d'audit – Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités et se réunit avec le comité de gestion des risques au moins une fois par année. Les membres du comité d'audit sont indépendants de la direction.

Comité de révision – Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions significatives entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions conformément à ces méthodes. Les membres du comité de révision sont indépendants de la direction.

Comité de gouvernance et des mises en candidature – Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines – Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération et, à cet effet, rencontre le chef des risques une fois par année. Le comité des ressources humaines se réunit également avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire.

Comité des placements – Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. Le mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie. Le comité des placements se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités et se réunit avec le comité de gestion des risques lorsque nécessaire.

Comité de réassurance – Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs, les chefs des principales fonctions de surveillance et les chefs des fonctions de soutien, le cas échéant. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Ses responsabilités comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Les trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a mis sur pied son propre CEGR, qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise.

Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne** : il incombe finalement aux fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques, d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes et des processus d'affaires en cours;
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance de la gestion du risque et de la prise de risques de la première ligne de défense. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances;

- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable de fournir l'assurance indépendante du caractère approprié de la conception et de l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR de chaque secteur assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie, et du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques de façon générale, aucun cadre de gestion des risques ne garantit que tous les risques seront identifiés, évalués et atténués efficacement. Des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

CADRE D'APPÉTENCE AU RISQUE

La compagnie dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui prévoit les éléments suivants ainsi que la structure de gouvernance connexe :

- **Stratégie de gestion des risques** : la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques, celle-ci étant liée à la stratégie d'affaires;
- **Déclaration d'appétence au risque** : l'exposé qualitatif du niveau de risque global et des types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires;
- **Préférences à l'égard des risques** : description qualitative de la tolérance envers les risques;
- **Cadre de limitation des risques** : composantes quantitatives du cadre d'appétence au risque, notamment les processus pour signaler les dépassements et pour communiquer l'information aux échelons supérieurs.

Stratégie de gestion des risques

La stratégie d'affaires de la compagnie est alignée sur sa stratégie de gestion des risques et sur son appétence au risque. La stratégie de gestion des risques favorise l'atteinte des principaux objectifs de la compagnie, soit le respect de ses engagements et l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. La stratégie de gestion des risques repose sur :

- la diversification des produits et services, de la clientèle, des canaux de distribution et des secteurs géographiques;
- la prise de risques avec prudence et mesure;
- la résilience des activités commerciales et la croissance durable, compte tenu de la responsabilité sociale d'entreprise;
- l'exercice des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle grâce au maintien de normes d'intégrité élevées fondées sur le code de conduite et de pratiques solides en matière de ventes et de marketing;
- la production de rendements qui feront croître la valeur pour les actionnaires par l'entremise d'activités rentables et en croissance, de même que le maintien d'un solide bilan.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse** : la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités** : la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **Le traitement juste et équitable des clients et le maintien de la réputation de la compagnie** : La compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de ses clients, de ses contreparties, de ses créanciers et des autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace du risque lié à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque. Chaque risque se voit attribuer un niveau de préférence dans le but de bien comprendre et gérer le risque. Le niveau d'exposition est évalué régulièrement et les niveaux de tolérance au risque sont exprimés quantitativement par l'entremise de contraintes réelles imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur de limites convenues d'avance. Des lignes directrices sont établies pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques et de répondre aux besoins locaux le cas échéant.

PROCESSUS EN MATIÈRE DE RISQUES

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les surveiller convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative ou changement lié aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle des risques financiers et non financiers qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques, les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin.

INFRASTRUCTURE ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques adéquats. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques, pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils

sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Des

politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque secteur.

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie mondiale accroît les perturbations, augmente les risques financiers et non financiers existants, introduit de nouvelles incertitudes, met en lumière les interdépendances et accentue les corrélations de risque.

Plusieurs facteurs demeurent incertains, comme l'intensité et la durée de la récession, le déploiement et l'efficacité des vaccins, l'efficacité continue des programmes de relance monétaire et budgétaire et les incidences d'une accumulation de risques divers. Les répercussions à court et à long terme de la pandémie de COVID-19 créent plusieurs défis particuliers qui pourraient influencer la stratégie d'affaires de Lifeco.

La compagnie surveille la situation de près, notamment en procédant à des simulations de crise et à des analyses de scénarios, et elle a mis en œuvre des processus pour assurer la continuité des activités et pour favoriser le bien-être des clients, des employés et des collectivités. La gestion des risques liés à la pandémie de COVID-19 (risques financiers, risques opérationnels, risques liés à la réglementation et autres risques) se fait au moyen du cadre de gestion des risques existant de la compagnie.

RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux du marché, des cours ou des liquidités sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les marchandises. L'exposition à ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan.

GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

La politique de gestion du risque de marché de la compagnie définit le cadre et les principes de gestion du risque de marché. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque de marché. Il incombe finalement aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements, de gérer le risque de marché et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de marché ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de marché, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque de marché. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités

d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque de marché auquel il est exposé. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré des mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Afin de réduire le risque de marché, la compagnie a recours à un programme de couverture dynamique associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. En complément, un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. Il découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés pour assurer le regroupement et la gestion efficaces des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex., la liquidité) des passifs connexes.

Une période prolongée de faibles taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital réglementaire de la compagnie et donc, sur sa stratégie d'affaires. Au cours d'une telle période, les rendements des placements peuvent être plus bas car les intérêts gagnés sur les nouveaux placements à revenu fixe diminuent vraisemblablement avec les taux d'intérêt du marché. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter. En outre, les placements détenus, tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation, peuvent devoir être remboursés de façon anticipée, ce qui entraîne le réinvestissement des produits dans des placements offrant des rendements inférieurs et, par conséquent, le resserrement des marges de placement.

Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sont établis prudemment et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la compagnie présente des caractéristiques de transfert, selon lesquelles le risque et les rendements peuvent être partagés avec les titulaires de polices. Les produits de gestion d'actifs

et les produits connexes sont rachetables; toutefois, la compagnie tente d'atténuer ce risque en établissant des relations à long terme avec la clientèle, dont les fondements sont l'accent stratégique mis sur la clientèle et l'importance accordée à la réalisation d'un solide rendement pour les fonds.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt associée aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Ces programmes de couverture sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours du marché pour les actions ordinaires et l'immobilier. Il découle aussi du risque lié aux marchés boursiers associé à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés. Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macro-couverture mise en place afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Ces passifs sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme. Les pertes immobilières peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie futurs provenant des placements immobiliers de la compagnie.

La compagnie a mis sur pied un programme de macro-couverture de positions sur actions afin de conclure des opérations de couverture, conformément aux circonstances et aux niveaux définis par la compagnie. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison des activités de GreatWest Financial et de Putnam au sein de l'exploitation américaine et de l'unité d'exploitation Réassurance du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités des unités d'exploitation au sein des secteurs Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation européenne exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport aux taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport à la livre sterling, à l'euro et au dollar américain se traduirait par une augmentation (diminution) du bénéfice net de 43 M\$, de 34 M\$ et de 26 M\$, respectivement, en 2020.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents, y compris l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger, comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres, d'environ 347 M\$, 306 M\$ et 170 M\$, respectivement, au 31 décembre 2020.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

Risque de liquidité

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour assurer le respect par la compagnie de ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Liquidité

	31 décembre	
	2020	2019
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme	11 197 \$	8 852 \$
Autres actifs liquides et titres négociables		
Obligations d'État	33 635	30 865
Obligations de sociétés	52 583	41 792
Actions ordinaires ou privilégiées (négociées sur le marché)	10 208	9 766
Prêts hypothécaires résidentiels (assurés)	3 785	4 141
	100 211 \$	86 564 \$
Total	111 408 \$	95 416 \$

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2020	2019
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables ⁽¹⁾		
Valeur de marché	50 855 \$	21 606 \$
Valeur comptable	49 981	44 829
Total	100 836 \$	66 435 \$

(1) Les passifs relatifs aux contrats encaissables comprennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement classés comme détenus en vue de la vente.

La valeur comptable des actifs liquides et des titres négociables de la compagnie est d'environ 111,4 G\$, ou 1,1 fois le montant de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant et approprié d'actifs liquides pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, ou pour surmonter une sévère crise de liquidité. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables au 31 décembre 2020 ont augmenté de 34,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2019, principalement en raison de l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual.

Environ 48 % (environ 57 % en 2019) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou avant l'arrivée d'un sinistre, et environ 26 % (14 % en 2019) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont assujettis à des ajustements de la juste valeur sous certaines conditions.

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la compagnie.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020.

RISQUE DE CRÉDIT

DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

Le risque de crédit découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices. La compagnie gère également des contrats financiers conclus avec des contreparties. Ces contrats peuvent être utilisés pour atténuer les risques d'assurance et de marché (ententes de réassurance cédées et contrats dérivés) ou peuvent découler des activités d'affaires directes de la compagnie (unité Réassurance) et pourraient entraîner un risque de crédit lié aux contreparties. Le risque lié à ces types d'ententes est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive de l'actif, l'analyse du crédit à l'interne aux fins de l'identification et de l'évaluation des risques, la surveillance continue et la gestion proactive. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites de concentration appropriées (par catégorie d'actifs, par émetteur, par notation, par secteur et par territoire) et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport aux projections de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une gouvernance efficace de la gestion du risque de crédit nécessite l'implication de comités de la haute direction et de membres du personnel ayant de l'expérience dans la gestion du risque de crédit, ainsi qu'à l'orientation fournie par les politiques, normes et processus appropriés de gestion du risque de crédit. En ce qui a trait au risque de crédit, le comité des placements est responsable de l'approbation des décisions de placement dont la taille ou le niveau de complexité est important, ainsi que de la surveillance de la stratégie mondiale de la compagnie en matière de placements, y compris le respect des limites et des politiques de placement ainsi que la gestion des dépassements. De plus, le comité des placements examine les politiques, procédures, lignes directrices et limites correspondantes de la compagnie en matière de placements, afin de s'assurer que les décisions de placement soient prises en conformité avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie. Le comité de gestion des risques offre au conseil d'administration des conseils en matière de surveillance du risque de crédit. Ce comité approuve les limites et les politiques en matière de risque de crédit, et fait le suivi de leur respect. Le comité de gestion des risques s'occupe également de la surveillance de la politique de gestion du risque de crédit et des processus connexes, et il est responsable d'assurer la conformité au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

Le comité des placements et le comité de gestion des risques sont soutenus par les comités de la haute direction. Le comité d'examen des investissements de la direction mondiale et les comités d'examen des investissements de la direction pour chaque secteur examinent et approuvent les nouveaux investissements qui dépassent le montant des transactions pouvant être autorisé par la direction, et gèrent le risque de crédit que présentent l'actif investi et les contreparties. Le comité de gestion des risques de crédit et de marché est le souscomité du CEGR responsable de la surveillance des activités de gestion des risques de crédit et de marché, qui consistent notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque de crédit.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs, qui sont approuvées par le comité des placements. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit, qui décrit les processus de gestion du risque de crédit et décrit le rôle de la fonction de gestion des risques dans la surveillance du risque de crédit, y compris l'établissement et le suivi des limites de risque globales en matière de concentration, ainsi que l'approbation et la communication aux échelons supérieurs des exceptions.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont indépendamment responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des dépassements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques découlant des débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit.

La fonction de gestion des risques supervise les activités de suivi, de gestion des dépassements et de communication aux échelons supérieurs, et elle a élaboré des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques et des budgets de gestion des risques, qui serviront

d'avertissements anticipés en ce qui a trait aux niveaux inacceptables de concentration et qui serviront de base à la gestion des limites de risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie fait appel à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance. Cette atténuation donne lieu à une hausse du risque de crédit pour les contreparties de réassurance, qui est liée à l'impossibilité éventuelle pour elles d'obtenir les recouvrements de réassurance en raison de l'incapacité ou du refus des titulaires de polices de s'acquitter de leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance au moyen de la diversification et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte découlant de l'impossibilité éventuelle des contreparties aux dérivés de s'acquitter de leurs obligations financières en vertu du contrat. Les produits dérivés sont négociés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés au moyen de la diversification et à l'aide d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

RISQUE D'ASSURANCE

DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex., en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers. Le risque de mortalité, le risque de morbidité et le risque de longévité sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices et le risque de charges associés à l'offre des produits de base sont acceptés en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténués au besoin. Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui s'entend du risque de perte financière découlant de la réalisation de transactions relativement à une gamme de produits dont les coûts et les passifs dépassent les attentes liées au prix.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont constitués à l'égard des sinistres futurs et comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles professionnelles. Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. Il incombe finalement aux unités d'exploitation de gérer le risque d'assurance et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque d'assurance. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique générale d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle conformes aux normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat interne, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout dépassement doit être communiqué aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques. La fonction de gestion des risques effectue des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.

- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque au niveau opportun, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options intégrées à ces contrats. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats, il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que ces charges initiales plus élevées puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats

techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers

Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est le risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements entraînant des dommages matériels, et il est principalement lié aux situations extrêmes et aux catastrophes.

Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux situations extrêmes et aux catastrophes, qui entraînent des dommages matériels. À titre de rétrocessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. La compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats de protection de biens immobiliers. La compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et les recherches faites à partir de modèles de gestion des risques de tiers experts, et elle intègre ces informations dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la prime est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

RISQUE OPÉRATIONNEL

DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. L'exposition au risque opérationnel découle des activités quotidiennes normales ou d'un événement imprévu précis, et elle peut avoir des conséquences significatives sur la réputation ou les résultats financiers.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Bien que les risques opérationnels puissent être atténués et gérés, ils demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires, de multiples processus, systèmes et parties prenantes devant interagir dans toute l'entreprise sur une base continue. La compagnie gère activement le risque opérationnel dans toute l'entreprise afin de conserver une réputation et une position fortes ainsi qu'une santé financière solide et de protéger les clients et la valeur de la compagnie. L'engagement continu des unités d'exploitation et des fonctions de soutien dans toute l'entreprise, par le biais d'une formation et de communications solides, est régulièrement sollicité pour identifier, évaluer et atténuer les risques opérationnels.

La gouvernance et la surveillance du groupe Gestion du risque opérationnel témoignent des efforts mis ensemble par les unités d'exploitation et les fonctions de surveillance. La fonction de gestion des risques est responsable de l'élaboration des politiques de gestion du risque opérationnel et des normes d'exploitation, ainsi que de la surveillance des activités de gestion du risque opérationnel exécutées sur la première ligne de défense. Le comité de gestion du risque opérationnel a pour mandat principal de fournir une surveillance du risque opérationnel dans toute l'entreprise. De plus, chaque secteur a mis sur pied des comités chargés de superviser la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La compagnie a une politique de gestion du risque opérationnel qui repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées, ce qui comprend des pratiques détaillées relatives aux simulations de crise, à la modélisation, aux fraudes, à la conformité à la réglementation, à la gestion des risques liés aux technologies de l'information et au regroupement et à la présentation des données sur les risques. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures, de processus et de pratiques intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque juridique et risque lié à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires ou pratiques prescrites ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait engendrer une augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'application de ces changements et du maintien de la conformité.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère appropriées.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à attirer, à conserver, à former et à développer les talents appropriés en raison de la mise en œuvre de programmes et de pratiques de recrutement, de gestion des talents ou de planification de la relève inappropriés, de pratiques de gouvernance inefficaces ou de poursuites judiciaires pour discrimination, et peut avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à atteindre ses objectifs d'affaires. La compagnie dispose de programmes de rémunération et de processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés qui ont été conçus pour gérer ces risques, pour susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution des stratégies d'affaires.

Risque lié à l'infrastructure

Le risque lié à l'infrastructure s'entend du risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible à toute composante d'un environnement d'affaires entièrement opérationnel. Ces risques s'appliquent aux installations, aux actifs corporels, aux ressources humaines, aux technologies (actifs technologiques, systèmes, applications, infonuagique et virtualisation), aux aspects relatifs à la sécurité (sécurité logicielle, physique et cybersécurité), à la gestion des licences et au soutien pour les logiciels et les applications.

La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la compagnie et pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, le non-respect des exigences réglementaires, une atteinte à la réputation de la compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients.

La compagnie investit dans une infrastructure conçue pour être viable à long terme qu'elle gère de manière à exercer ses activités de façon pleinement opérationnelle et sécuritaire afin de protéger ses actifs et la valeur créée pour ses parties prenantes. Les programmes de gestion du risque lié à l'infrastructure prévoient des solutions robustes pour la continuité des affaires dans l'ensemble de l'entreprise afin de gérer les interruptions de service et incidents et de permettre la reprise des activités critiques en cas de catastrophe. En outre, des mesures de sécurité ont été conçues pour restreindre l'accès aux installations, à l'équipement et aux ressources et à protéger le personnel et les propriétés contre les préjudices ou les dommages (comme l'espionnage, les vols ou les attaques terroristes) et tout événement qui pourrait entraîner des pertes ou des dommages importants.

Risque lié à la sécurité physique – Le risque lié à la sécurité physique s'entend du risque que des dommages soient causés aux actifs corporels, aux données physiques, aux installations ou aux ressources humaines.

La gestion du risque lié à la sécurité physique consiste à protéger les personnes, les installations, le matériel informatique et les logiciels, l'infrastructure réseau et les données numériques contre les incidents physiques, qui peuvent entraîner des pertes importantes pour l'organisation. Les menaces à la sécurité physique peuvent être causées par la nature, comme les événements météorologiques et les inondations, par l'homme, comme le vol et la violence au travail, ou par inadvertance, comme les accidents industriels ou les accidents de véhicules automobiles. Les stratégies liées à la sécurité physique complètent également les protocoles, les structures et la technologie de cybersécurité qui protègent nos actifs numériques.

L'objectif de la gestion du risque lié à la sécurité physique est de déterminer, d'évaluer et d'atténuer l'incidence des risques liés à la sécurité sur la compagnie, et de mettre en œuvre des mesures de sécurité physique qui permettent à la compagnie de réaliser ses objectifs globaux. La gestion du risque lié à la sécurité physique est une approche stratégique qui lie les mesures de sécurité physique de la compagnie à ses activités au moyen de stratégies de gestion des risques reconnues et acceptées.

Risque lié à l'informatique et aux technologies de l'information – Le risque lié à l'informatique et aux technologies de l'information s'entend du risque de perte découlant d'événements tels que des défauts, des défaillances ou le caractère incomplet des activités informatiques, ou de l'utilisation illégale ou non autorisée de systèmes informatiques. Cela comprend le risque qu'une cyberattaque mène à des interruptions imprévues, à un accès non autorisé ou à la divulgation imprévue d'information confidentielle ou dont la diffusion est restreinte, ce qui peut donner lieu au non-respect de la confidentialité. Le risque lié aux technologies de l'information comprend non seulement le risque lié aux défauts, aux défaillances ou au caractère incomplet existants des activités informatiques, mais également le risque de détérioration de la fiabilité et de la disponibilité des applications, des infrastructures ou des services internes, destinés aux clients ou offerts par les fournisseurs. Ces risques peuvent découler de la mise en œuvre ou de l'utilisation, par la compagnie, de sa propre technologie, ou de la mise en œuvre ou de l'utilisation de cette technologie par des fournisseurs de technologies tiers et d'autres fournisseurs de services.

La nature des progrès technologiques fait en sorte qu'une incertitude additionnelle plane sur l'évolution que suivra le secteur de l'assurance. Les services d'infonuagique, que la compagnie adopte pour améliorer la souplesse de ses systèmes et pour renforcer la sécurité de l'information, doivent faire l'objet d'un examen approfondi alors que les chaînes d'approvisionnement numériques gagnent en complexité.

La technologie est une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques liés à la technologie et à l'informatique qui découlent des contraintes relatives aux anciennes technologies et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie a mis en œuvre de nouveaux processus et pratiques de gestion des risques conçus pour lui permettre de mieux identifier, évaluer et atténuer ce risque et de mieux communiquer l'information connexe. Toutefois, ces processus et pratiques doivent encore être peaufinés, et des mises à jour continues seront nécessaires à mesure que les besoins technologiques et commerciaux évolueront. La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision et l'évaluation indépendantes de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

Risque lié à la continuité des affaires – Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer la continuité des processus et des activités d'affaires dans un contexte défavorable occasionné par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain entraînant la perte de sites, des perturbations de la main-d'œuvre, des pannes de technologies et des interruptions de la chaîne d'approvisionnement.

Un cadre de gestion de la continuité des affaires a été mis en place pour gérer les risques liés à la continuité des affaires, et leur incidence, en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la reprise après sinistre.

Une faible résilience opérationnelle en réponse à des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain pourrait empêcher la compagnie de poursuivre ses processus d'affaires essentiels, et potentiellement mener à une perte de produits, à des sanctions réglementaires et à des dommages à la réputation.

Risque lié aux processus

Le risque lié aux processus s'entend du risque de perte qui découle de processus d'affaires inadéquats ou défaillants qui doivent fournir des produits et des services et faire croître la valeur pour les actionnaires. Ces processus portent sur la gestion du changement, le regroupement et la présentation des données, le développement de produits, le lancement de produits, les nouvelles affaires (y compris le processus de distribution et de vente) et le renouvellement (y compris le processus de souscription), les activités de placement, l'administration des comptes des clients, les règlements de sinistres et les paiements de prestations, la modélisation financière et des risques et la gestion financière. Le caractère inadéquat peut se manifester dans le cadre du traitement des transactions, de la gouvernance, des communications ou de la gestion générale des processus.

La gestion des risques vise à assurer l'alignement et la cohérence stratégiques de toutes les activités d'exploitation de la compagnie, y compris les initiatives de changements et les activités régulières, avec l'appétence au risque opérationnel de la compagnie, et elle tient compte de l'incidence éventuelle sur la réputation de la compagnie. La compagnie surveille les initiatives de changements afin d'atténuer les risques et de réaliser les avantages visés. Les unités d'exploitation principales ont mis en place des mesures de contrôle de la qualité.

L'un des processus concerne le risque lié aux modèles et à l'utilisation de modèles. En effet, la compagnie utilise des modèles dans de nombreuses fonctions et processus qui soutiennent les décisions d'affaires et la présentation de l'information. Le risque lié aux modèles a trait aux conséquences défavorables potentielles résultant de décisions fondées sur des modèles incorrects ou sur des données et des rapports issus de modèles mal utilisés. Des processus solides sont en place aux fins de la gestion et de la surveillance du risque lié aux modèles, tel qu'il est indiqué dans la norme de validation et de gestion du risque lié aux modèles.

En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes ou d'activités commis par des clients, des entrepreneurs ou d'autres tiers, des administrateurs, des dirigeants, des employés ou des associés de distribution dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements. La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, et des méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude sont employées. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie gère la fraude en mettant l'accent à la fois sur son cadre de gouvernance, l'évaluation, la prévention, la détection, l'investigation et la réaction. La compagnie favorise une culture d'honnêteté, d'intégrité, de transparence et d'équité au sein de ses activités et, en outre, elle gère les responsabilités fiduciaires au moyen de sa politique de gestion du risque de fraude, de sa norme d'exploitation liée au risque de fraude et de son code de conduite. La compagnie dispose de processus et de contrôles qui visent à prévenir la fraude et elle a recours à diverses méthodes pour détecter les fraudes. Un cadre d'intervention en cas de fraude est en place, lequel repose sur une stratégie d'enquête coordonnée conçue pour protéger les parties prenantes et les intérêts de la compagnie.

Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs s'entend du risque de perte financière, de conséquences opérationnelles défavorables et de dommages à la réputation qui découle de l'incapacité de conclure et de gérer des ententes adéquates visant des transactions avec des fournisseurs ou d'autres interactions afin d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat. Le risque lié aux fournisseurs s'applique aux fournisseurs externes et internes. La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes

et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. Les fournisseurs sont sélectionnés en vertu de nos principes de gestion des risques liés aux fournisseurs prévus dans notre politique de gestion du risque lié aux fournisseurs. La compagnie se fie à son cadre de gestion du risque lié aux fournisseurs qui permet d'assurer une surveillance et un suivi des interactions avec les fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, à savoir notamment s'ils respectent les normes de qualité du service et s'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

RISQUE LIÉ À LA CONDUITE

DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défaillants et de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Non seulement l'omission d'identifier et d'atténuer le risque lié à la conduite a-t-elle des répercussions sur les clients de la compagnie, mais elle peut aussi avoir des conséquences défavorables sur la réputation et les résultats financiers de la compagnie en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et des amendes réglementaires.

GESTION DU RISQUE LIÉ À LA CONDUITE

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de divers processus. Par exemple :

- elle communique de manière adéquate avec ses clients et elle leur fournit les informations appropriées;
- elle applique des processus liés à la conception des produits, aux plaintes, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui tiennent compte des résultats pour la clientèle;
- elle évalue les conseillers en fonction des risques et elle examine leur aptitude à exercer, tout en maintenant des contrôles et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris sa politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

RISQUE STRATÉGIQUE

DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque stratégique s'entend du risque d'omettre, d'établir ou d'atteindre les objectifs stratégiques appropriés dans le contexte de l'environnement opérationnel interne ou externe, ce qui se traduirait par une incidence significative sur la solidité financière (p. ex., le bénéfice, le capital, la réputation ou la position des activités).

La capacité de la compagnie à maintenir sa position de chef de file dans l'environnement hautement concurrentiel d'aujourd'hui dépend de nombreux facteurs, notamment l'échelle, le prix et les rendements offerts, les canaux de distribution, les capacités numériques, les notations en matière de solidité financière, les gammes de produits, la qualité des produits, la notoriété de la marque, le rendement des placements, les niveaux historiques des dividendes, la capacité de fournir des services à valeur ajoutée aux distributeurs et aux clients et la capacité d'innover et de mettre en place des innovations rapidement.

Les concurrents et les nouveaux venus peuvent perturber de façon importante les activités de la compagnie au moyen de stratégies ciblées afin de réduire la part de marché de la compagnie, ce qui peut inclure le ciblage de personnes clés et d'autres distributeurs ou l'adoption de pratiques de prix agressives. La capacité de la compagnie à atteindre ses objectifs stratégiques dépend largement de sa capacité à prévoir ces pressions concurrentielles et à y répondre rapidement.

La compagnie a mis l'accent sur l'amélioration de l'infrastructure et des capacités technologiques. Le défaut de s'adapter efficacement aux changements de l'environnement technologique ou à l'évolution des attentes des clients pourrait avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à demeurer compétitive.

Des incertitudes importantes existent en ce qui a trait à l'environnement économique et politique. L'accroissement des tensions géopolitiques et une reprise économique mondiale plus lente peuvent entraîner une réduction des occasions de commerce et d'investissement, des défaillances de la gouvernance nationale, régionale ou mondiale, des conflits interétatiques ou du terrorisme, ce qui peut se répercuter sur les activités de la compagnie.

La compagnie évalue et optimise sa stratégie à l'aide d'une optique combinée afin d'atteindre ses objectifs stratégiques. La compagnie évalue l'intérêt des marchés et la capacité d'agir comme chef de file dans les marchés, les secteurs et les régions où elle choisit d'intervenir, elle évalue le portefeuille et les entreprises du point de vue de la création de valeur pour les actionnaires et elle intègre la résilience à ses stratégies et à ses activités afin de prévoir les événements externes et les pressions concurrentielles et d'y réagir rapidement. Ainsi, la compagnie peut gérer de façon dynamique les initiatives tactiques qui font en sorte que les stratégies puissent être mises en œuvre à court terme et qu'elles soient durables à long terme.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE

La prise de risque stratégique est inhérente à l'atteinte d'objectifs stratégiques et découle des décisions et des mesures fondamentales prises à l'égard des objectifs d'une organisation. Elle peut être liée à la conception et à l'élaboration d'une stratégie, y compris la formulation, l'évaluation et la validation continue de celle-ci, ou à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise ou d'affaires, ainsi qu'à la gestion des risques connexes découlant de ces stratégies.

Le risque stratégique peut refléter la prise de risque intentionnelle en prévision ou en réaction aux forces du secteur ou il peut apparaître comme une conséquence imprévue des changements apportés à la stratégie, de l'exécution de la stratégie ou du manque de réactivité aux forces externes. La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, d'un processus décisionnel fondé sur la valeur, de l'établissement d'indicateurs de performance pertinents, de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie par rapport aux objectifs stratégiques, d'un suivi continu, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides. La compagnie assure soigneusement l'harmonisation de ses stratégies d'affaires avec son appétence pour le risque.

Un examen de l'alignement sur la stratégie de gestion des risques et sur les préférences qualitatives à l'égard des risques est effectué pour chaque initiative. Les initiatives de changements significatifs, notamment celles qui se rapportent aux nouveaux marchés, aux fusions et acquisitions, aux canaux de distribution, à la conception des produits et aux placements, sont également assujetties à un examen indépendant du risque.

AUTRES RISQUES

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Canada Vie, de GWL&A et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. De plus, la direction établit des marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et elle peut aussi obtenir des fonds sur les marchés financiers. La direction assure le suivi de la conformité avec les lois et les règlements, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions et acquisitions

À l'occasion, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou cèdent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée et elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités, notamment des risques liés à l'intégration, liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert, ou elles pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie a cédés. Elles pourraient aussi se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir à la suite de la transaction.

Afin d'atténuer ces risques, des contrôles diligents sont réalisés et les risques sont évalués en fonction de notre appétence au risque. Avant l'acquisition ou la cession d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, les entreprises s'assurent que des systèmes et des processus sont en place pour gérer les risques une fois que la transaction est terminée.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à commercialiser ses produits par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un fournisseur, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité s'entend du risque que les activités commerciales et la croissance des affaires ne soient pas soutenues en raison de l'incapacité à répondre aux attentes sociétales en ce qui a trait à la responsabilité sociale d'entreprise.

La dynamique et les attitudes à l'égard des questions sociétales se sont solidifiées et ont été amplifiées par la pandémie de COVID-19. Des facteurs tels que la diversité et l'inclusion ainsi que les changements climatiques constituent maintenant une priorité du programme stratégique de la compagnie. Les événements sociétaux, dont ceux qui sont liés aux changements climatiques, à l'entrée en vigueur d'une réglementation ou aux coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement ainsi que les questions liées à la diversité et à l'inclusion, peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie.

Les considérations liées à la durabilité sont officiellement reflétées dans les principes de gestion des risques de la compagnie et dans les politiques connexes. La compagnie reconnaît que le risque lié à la durabilité a une incidence à la fois sur les risques financiers (les risques de marché, de crédit, d'assurance) et sur les risques non financiers (les risques opérationnels, les risques liés à la conduite, les risques stratégiques). Le risque lié à la durabilité n'est pas un risque distinct, mais il sous-tend tous les types de risque (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque opérationnel et le risque stratégique). Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable d'exercer ses activités. La compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.

MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. En ce qui concerne les modifications des hypothèses relatives aux actifs, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

Augmentation (diminution) du bénéfice net

	2020	2019
Mortalité – augmentation de 2 %	(288) \$	(279) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(756) \$	(601) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(279) \$	(253) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	– \$	– \$
Baisse de 1 %	– \$	– \$
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	224 \$	175 \$
Baisse de 1 %	(920) \$	(619) \$
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	28 \$	54 \$
Hausse de 10 %	15 \$	27 \$
Baisse de 10 %	(51) \$	(39) \$
Baisse de 20 %	(208) \$	(182) \$
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	34 \$	60 \$
Hausse de 5 %	6 \$	25 \$
Baisse de 5 %	(69) \$	(28) \$
Baisse de 10 %	(108) \$	(90) \$
Modifications des hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	556 \$	509 \$
Baisse de 1 %	(682) \$	(585) \$
Charges – augmentation de 5 %	(165) \$	(125) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(1 017) \$	(813) \$

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. Il est plus difficile d'établir ces estimations et de porter ces jugements pendant une période d'incertitude comme c'est le cas actuellement en raison de la pandémie de COVID-19. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible, comme données d'entrée aux fins de son processus interne de notation. Les immeubles de placement, qui sont principalement détenus au Royaume-Uni et au Canada, sont évalués en fonction d'évaluations de tiers indépendants, ce qui influe sur l'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les évaluations indépendantes du portefeuille sont réalisées tout au long de l'exercice et la direction apporte des modifications pour tenir compte des changements significatifs au cours des périodes intermédiaires. Les changements de notations pour les placements à revenu fixe et les valeurs de marché pour les immeubles de placement pourraient accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel. Les ajustements ultérieurs des notations et des valeurs de marché des immeubles de placement auront une influence sur les provisions techniques.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la compagnie comprennent des placements de portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débetures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la compagnie s'appuie.

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2020.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation interne qui utilise les flux de trésorerie futurs actualisés. Les données d'entrée pour ce modèle comprennent des données d'entrée observables sur le marché et des données d'entrées non observables sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus et, lorsque la valeur de marché ne peut être évaluée de façon fiable, il est estimé que la juste valeur est égale au coût. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisées à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements et, par conséquent, en cas de dépréciation, la réduction sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. Les actuaires désignés par les filiales de la compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires désignés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

- Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie se traduirait par un recul d'environ 288 M\$ du bénéfice net.
- Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable à l'égard des rentes se traduirait par un recul d'environ 756 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 279 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL) sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits s'est traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se compenseront, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits s'est traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se compenseront, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt que couvrent les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie. L'information qui suit présente l'incidence, sur la valeur des passifs déduction faite des variations de la valeur des actifs qui couvrent les passifs, qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions. Pour certains produits, la modélisation du risque de taux d'intérêt est déterminée de façon stochastique aux fins du calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance et, pour ces produits, les sensibilités reflètent l'incidence estimative d'une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur les passifs.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 289 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 224 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 1 185 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 920 M\$ du bénéfice net.

La comptabilisation de l'acquisition de MassMutual demeurait inachevée au 31 décembre 2020, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Par conséquent, l'incidence des activités acquises incluses dans les sensibilités présentées ci-dessus reflète la meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de ces sensibilités.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Ainsi, l'incidence sur le bénéfice net des chutes importantes des valeurs des actions sera plus élevée que la variation des valeurs des actions en soi. L'incidence sur le bénéfice net des chutes des valeurs des actions qui vont au-delà de celles présentées ci-dessous serait supérieure à la variation même des valeurs des actions. L'information ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et des actifs de couverture.

Les situations suivantes montrent l'incidence d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et de la valeur des actifs de couverture.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 18 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 15 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 62 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 51 M\$.
- Une remontée de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 34 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 28 M\$.
- Une baisse de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 264 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 208 M\$.

Les situations suivantes montrent les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

- Une remontée de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe donnerait lieu à une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 8 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 6 M\$.
- Une baisse de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 88 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 69 M\$.
- Une remontée de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe donnerait lieu à une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 41 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 34 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 138 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 108 M\$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 691 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 556 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 861 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 682 M\$.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, se reporter à la note 8, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2020.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 165 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices

temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 1 017 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

Des stratégies de planification fiscale sont utilisées dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent,

rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies des filiales ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les

filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différenciant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	2,6 %	3,4 %	3,1 %	3,8 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,2 %	3,8 %	3,3 %	4,4 %
Taux de croissance de la rémunération	2,9 %	3,0 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,3 %	1,4 %	–	–
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	2,1 %	2,6 %	2,5 %	3,1 %
Taux de croissance de la rémunération	2,9 %	2,9 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,0 %	1,3 %	–	–
Taux tendanciels du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

(1) Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies ⁽¹⁾

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2020	2019	2020	2019
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 350) \$	(1 242) \$	1 784 \$	1 630 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	329	311	(291)	(284)
Incidence de la variation du taux d'inflation	662	598	(569)	(541)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence d'une variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	31	27	(26)	(23)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(44)	(41)	53	50

(1) Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 309 M\$ (294 M\$ en 2019) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 17 M\$ (20 M\$ en 2019) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2021, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 294 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 22 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2020 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (normes IFRS) pour IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, et IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et pour IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, lesquelles sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente les normes IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2020 et qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures.

NORME	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS À VENIR
IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>	En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 17), qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage au sujet des modifications ciblées d'IFRS 17, dont une proposition de report de la date d'entrée en vigueur. En juin 2020, l'IASB a finalisé les modifications d'IFRS 17, aux termes desquelles la date d'entrée en vigueur de la norme, soit le 1^{er} janvier 2023, a notamment été confirmée. En outre, l'IASB a confirmé le report de l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), au 1^{er} janvier 2023, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes. L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour la compagnie, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance et un plan de projet formels et à laquelle sont dédiées des ressources considérables. La compagnie a constitué une équipe qui travaille sur la mise en œuvre, ce qui comprend la préparation des systèmes d'information financière et des processus de présentation de l'information en vertu d'IFRS 17, l'élaboration de politiques et la gestion de l'exploitation et du changement. Cette équipe surveille également les faits nouveaux provenant de l'IASB et de divers groupes sectoriels où la compagnie est représentée. La compagnie a continué de faire progresser la mise en œuvre de son plan; les principales décisions relatives à la norme sont bien avancées, et l'implantation des solutions technologiques a grandement progressé. IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente trois nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance : le modèle général d'évaluation, la méthode de la répartition des primes et la méthode des honoraires variables. Selon IFRS 17, pour ce qui est du modèle général d'évaluation et de la méthode des honoraires variables, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total : (a) des flux de trésorerie d'exécution – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; (b) de la marge sur services contractuels – le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. En vertu d'IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour refléter la valeur temps de l'argent dans les flux de trésorerie d'exécution doit être fondé sur les caractéristiques du passif. Il s'agit d'un changement important par rapport à IFRS 4 et à la méthode canadienne axée sur le bilan, selon lesquelles le taux d'actualisation est basé sur les courbes de rendement des actifs connexes à ces passifs. Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance (y compris les incidences des nouvelles affaires) est reflété dans la comptabilisation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance, puis comptabilisé en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis. Selon IFRS 17, la compagnie doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. La compagnie doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de présentation de l'information, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie et des taux d'actualisation. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, la compagnie s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, la compagnie surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et informations à fournir connexes. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial.

NORME	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS À VENIR
IFRS 9, Instruments financiers	En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : - le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; - la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; - la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. En septembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée « Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> », propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour répondre à la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Voici ces deux options : <i>Approche du report</i> – permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance; <i>Approche par superposition</i> – permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. La compagnie est admissible aux termes de cette modification et elle applique l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17. Les informations fournies sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17.
IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels	En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Les modifications précisent les coûts qui doivent être pris en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.
Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018-2020	En mai 2020, l'IASB a publié les Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020 dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des normes IFRS. Cette publication comporte des modifications s'appliquant à la compagnie relativement à deux normes, soit IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et IFRS 16, <i>Contrats de location</i>. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.
IFRS 16, Contrats de location	En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, afin d'offrir aux preneurs une exemption optionnelle de la nécessité d'évaluer si un allègement au titre d'un loyer accordé en raison de la pandémie de COVID-19 constitue une modification d'un contrat de location. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que cette modification n'aura aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.
IFRS 9, Instruments financiers, IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, IFRS 4, Contrats d'assurance, et IFRS 16, Contrats de location	En août 2020, l'IASB a publié la phase 2 de son projet sur la réforme des taux d'intérêt de référence, dans le cadre duquel ont été publiées des modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16. Ces modifications prévoient une mesure d'allègement à l'égard de l'incidence des réévaluations sur les instruments financiers, ainsi que la cessation des relations de couverture découlant de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment l'incidence de son remplacement par un autre taux d'intérêt de référence. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise. La compagnie surveille le processus de réforme des taux d'intérêt de référence et a mis en place un programme interne pour assurer la transition complète vers d'autres taux de référence d'ici la fin de 2021. La transition vers d'autres taux de référence ne devrait pas avoir d'incidence sur la stratégie de gestion des risques de la compagnie. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux normes IFRS aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Bénéfice fondamental et bénéfice fondamental par action

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) et les mesures financières fondées sur le bénéfice fondamental (la perte fondamentale), y compris le bénéfice fondamental par action ordinaire et le rendement des capitaux propres fondamental, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice fondamental reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut :

- l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des autres mesures prises par la direction;
- l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - l'incidence sur les placements en titres de capitaux propres et dans les immeubles de placement du fonds général soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur les passifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de l'écart entre les fluctuations des marchés réelles et attendues;
- certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats sous-jacents de la compagnie, y compris les coûts de restructuration, les coûts d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, l'incidence des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition quasi adoptés et autres éléments fiscaux, et les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise.

Bénéfice fondamental

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Bénéfice fondamental	741 \$	679 \$	831 \$	2 669 \$	2 704 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco :					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction	(23)	66	(78)	113	170
Incidences liées aux marchés sur les passifs	(31)	18	(13)	(127)	(89)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises ⁽¹⁾	143	94	8	237	(191)
Coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual	(47)	(31)	–	(78)	–
Réévaluation d'un actif d'impôt différé	196	–	(199)	196	(199)
Coûts de restructuration et d'intégration	(67)	–	(36)	(67)	(36)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	912 \$	826 \$	513 \$	2 943 \$	2 359 \$
Bénéfice fondamental par action ordinaire – de base	0,799 \$	0,732 \$	0,895 \$	2,878 \$	2,859 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco :					
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction	(0,025)	0,071	(0,084)	0,122	0,179
Incidences liées aux marchés sur les passifs	(0,033)	0,020	(0,014)	(0,137)	(0,095)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises ⁽¹⁾	0,154	0,101	0,009	0,255	(0,201)
Coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual	(0,051)	(0,033)	–	(0,084)	–
Réévaluation d'un actif d'impôt différé	0,211	–	(0,215)	0,211	(0,210)
Coûts de restructuration et d'intégration	(0,072)	–	(0,039)	(0,072)	(0,038)
Bénéfice net par action ordinaire – de base	0,983 \$	0,891 \$	0,552 \$	3,173 \$	2,494 \$

(1) Le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises comprend les éléments suivants :

- pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020, les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'un profit net de 143 M\$ à la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée.
- pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 et l'exercice clos le 31 décembre 2020, les résultats de l'unité Irlande de l'exploitation européenne tiennent compte d'un profit net de 94 M\$ lié à la vente d'IPSI.
- pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte d'un profit net de 8 M\$ à la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly.
- pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les résultats de l'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées de l'exploitation américaine tiennent compte d'une perte nette de 199 M\$ (148 M\$ US) liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

Rendement des capitaux propres

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres;

par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres fondamental, le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice net fondamental (la perte nette fondamentale) des quatre derniers trimestres, respectivement, sont divisés par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.

Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (une mesure conforme aux normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Le total des primes et dépôts exclut la prime cédée initiale liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Montants présentés dans les états financiers					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance vie, de rentes garanties et d'assurance maladie)	11 747 \$	9 976 \$	9 478 \$	43 019 \$	24 510 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) :					
Produits individuels	3 962	3 578	5 446	15 034	16 947
Produits collectifs	1 679	1 538	1 913	6 882	7 738
Primes et dépôts présentés dans les états financiers	17 388 \$	15 092 \$	16 837 \$	64 935 \$	49 195 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS) et autres	1 687	3 104	841	6 123	3 295
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	21 756	22 707	21 418	100 287	84 259
Réintégrer : activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis – primes de réassurance cédées initiales	–	–	–	–	13 889
Total des primes et dépôts	40 831 \$	40 903 \$	39 096 \$	171 345 \$	150 638 \$

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux normes IFRS qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie.

L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.

Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Actif administré

	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019
Total de l'actif selon les états financiers	600 490 \$	473 737 \$	451 167 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	350 943	341 436	320 548
Total de l'actif géré	951 433	815 173	771 715
Autres actifs administrés	1 024 414	845 862	857 966
Total de l'actif administré	1 975 847 \$	1 661 035 \$	1 629 681 \$

Souscriptions

Les souscriptions sont une mesure non conforme aux normes IFRS pour laquelle il n'existe aucune mesure comparable aux termes des normes IFRS et qui constitue un indicateur de la croissance des nouvelles affaires. Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :

- Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
- Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
- Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
- Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

Incidence des fluctuations des devises

Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur les bilans consolidés de la compagnie comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Bénéfice net des activités principales ⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Bénéfice net des activités principales	49 \$	25 \$	28 \$	68 \$	78 \$
Déduire : charges financières et autres	(14)	(12)	(10)	(50)	(45)
Bénéfice net (perte nette)	35 \$	13 \$	18 \$	18 \$	33 \$
Bénéfice net des activités principales (en dollars américains)	37 \$	19 \$	21 \$	51 \$	59 \$
Déduire : charges financières et autres (en dollars américains)	(11)	(9)	(8)	(37)	(35)
Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains)	26 \$	10 \$	13 \$	14 \$	24 \$

(1) Pour l'unité Gestion d'actifs, il n'y avait aucune différence entre le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour les périodes présentées.

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant » et « incidence des fluctuations des devises ». Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Marge d'exploitation avant impôt

Pour l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine de la compagnie, ce ratio fournit une mesure de la rentabilité de l'unité d'exploitation. Elle est fondée sur le bénéfice net (la perte nette) des activités principales avant impôt de l'unité d'exploitation divisé par la somme des honoraires et des produits nets tirés des placements. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Bénéfice net (perte nette) des activités principales

Pour son unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine, la compagnie présente le bénéfice net (la perte nette) des activités principales, qui constitue une mesure de la performance de l'unité d'exploitation. Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence de certaines charges financières et affectations de l'exploitation générale, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre		
	2020	2019	2018
Total des produits	60 583 \$	44 698 \$	44 032 \$
Bénéfice – détenteurs d'actions ordinaires			
Bénéfice net	2 943	2 359	2 961
Bénéfice fondamental	2 669	2 704	2 380
Bénéfice net par action ordinaire			
De base – bénéfice net	3,173	2,494	2,996
Dilué – bénéfice net	3,172	2,493	2,994
De base – bénéfice fondamental	2,878	2,859	2,408
Dilué – bénéfice fondamental	2,877	2,857	2,406
Total de l'actif			
Total de l'actif	600 490 \$	451 167 \$	427 689 \$
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	350 943	320 548	281 664
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	951 433	771 715	709 353
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	1 024 414	857 966	689 520
Total de l'actif administré ⁽¹⁾	1 975 847 \$	1 629 681 \$	1 398 873 \$
Total du passif	573 475 \$	425 624 \$	400 291 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,4750	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N ⁽²⁾	0,544000	0,544000	0,544000
Actions privilégiées de premier rang, série O ⁽³⁾	0,556412	0,744956	0,628745
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T	1,2875	1,2875	1,2875
Actions ordinaires	1,752	1,652	1,556

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Le 30 décembre 2015, le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 2,176 %. Le 31 décembre 2020, le dividende a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 1,749 %, qui s'applique jusqu'au 30 décembre 2025.

(3) Le 30 décembre 2015, le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série O, a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende variable sur trois mois. Ce taux de dividende variable est rajusté chaque trimestre pour correspondre au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur trois mois majoré de 1,30 %. Se reporter à la rubrique Structure du capital de Lifeco du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la conversion.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2020				2019			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits ⁽¹⁾	16 860 \$	13 740 \$	19 710 \$	10 273 \$	10 689 \$	14 374 \$	2 746 \$	16 889 \$
Détenteurs d'actions ordinaires								
Bénéfice fondamental ⁽²⁾								
Total	741 \$	679 \$	706 \$	543 \$	831 \$	677 \$	627 \$	569 \$
De base – par action	0,799	0,732	0,761	0,585	0,895	0,729	0,668	0,576
Dilué – par action	0,799	0,732	0,761	0,585	0,894	0,728	0,667	0,576
Bénéfice net								
Total	912 \$	826 \$	863 \$	342 \$	513 \$	730 \$	459 \$	657 \$
De base – par action	0,983	0,891	0,930	0,369	0,552	0,786	0,489	0,665
Dilué – par action	0,983	0,891	0,930	0,369	0,552	0,785	0,489	0,665

(1) Les produits tiennent compte des variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement, d'une prime cédée initiale à Protective Life (13 889 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019) et d'une commission de réassurance reçue de Protective Life (1 080 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019) liées à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles.

(2) Le bénéfice fondamental attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice fondamental par action ordinaire sont des mesures du bénéfice non conformes aux normes IFRS. Les éléments suivants ont été exclus du bénéfice fondamental pour chaque trimestre :

Éléments exclus du bénéfice fondamental

	2020				2019			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction	(23) \$	66 \$	122 \$	(52) \$	(78) \$	81 \$	38 \$	129 \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs	(31)	18	35	(149)	(13)	(28)	(7)	(41)
Profit net (perte nette) à la cession d'entreprises	143	94	–	–	8	–	(199)	–
Coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual	(47)	(31)	–	–	–	–	–	–
Réévaluation d'un actif d'impôt différé	196	–	–	–	(199)	–	–	–
Coûts de restructuration et d'intégration	(67)	–	–	–	(36)	–	–	–
Total	171 \$	147 \$	157 \$	(201) \$	(318) \$	53 \$	(168) \$	88 \$

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 912 M\$ pour le quatrième trimestre de 2020, comparativement à 513 M\$ il y a un an. Ce montant représente 0,983 \$ par action ordinaire (0,983 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2020, comparativement à 0,552 \$ par action ordinaire (0,552 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2020 s'est établi à 16 860 M\$ et comprend des primes reçues de 11 747 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 560 M\$, une variation à la hausse de 1 984 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 569 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information que la compagnie doit présenter dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2020 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été adapté pour tenir compte du contexte de travail à distance qui a découlé de la pandémie de COVID-19, au besoin, et il a été efficace. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2020 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

Limitation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 décembre 2020, la direction de la compagnie a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, les politiques et les procédures de MassMutual, que la compagnie a acquis le 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la compagnie a engagé des charges d'acquisition de 52 M\$ après impôt (40 M\$ US après impôt), qui sont incluses dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs. Puisque l'acquisition a eu lieu le 31 décembre 2020, les activités réassurées n'ont pas fourni d'apport au bénéfice en 2020. Au 31 décembre 2020, le total estimatif des actifs et du goodwill acquis se chiffrait à 115 169 M\$. Le total estimatif des passifs s'établissait à 112 232 M\$, et l'évaluation finale des actifs acquis et des passifs repris devrait être complétée en 2021.

RELATION AVEC LE GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION

L'actionnaire de contrôle de Lifeco est la Corporation Financière Power (la Financière Power), qui est contrôlée par Power Corporation du Canada (Power Corporation) et, ultimement, par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais. Power Corporation contrôle également la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), ainsi que Portag3 Ventures II Limited Partnership (Portag3), qui investit dans le secteur de la technologie financière, secteur dans lequel Lifeco et IGM font également des investissements. Certaines de ces entités liées exercent leurs activités dans des secteurs similaires ou connexes aux secteurs dans lesquels les filiales de Lifeco exercent elles-mêmes leurs activités. Un certain nombre d'administrateurs de la compagnie sont également administrateurs ou membres de la haute direction de Power Corporation ou de certaines de ses sociétés liées.

La relation entre Lifeco, la Financière Power, Power Corporation, IGM, Portag3 et les autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation permet à Lifeco de tirer parti d'une expertise et de connaissances sectorielles, de réaliser des économies d'échelle et de profiter d'occasions d'investissement. Dans le cadre de ces relations, Lifeco et d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation peuvent prendre connaissance d'occasions qui pourraient intéresser les autres membres du groupe, et Lifeco pourrait alors transmettre de l'information à cette fin. Power Corporation et la Financière Power aident à l'occasion Lifeco à repérer et à analyser des occasions d'affaires stratégiques qui pourraient l'intéresser. Par contre, Power Corporation et la Financière Power n'ont aucun engagement envers Lifeco en vertu duquel ces sociétés, leurs filiales respectives, leurs administrateurs ou les membres de leur haute direction seraient tenus d'offrir des occasions particulières à Lifeco.

La compagnie dispose de procédures visant les parties liées qui exigent, entre autres, que les transactions entre la compagnie et ses filiales avec tout autre membre du groupe de sociétés de Power Corporation soient réalisées selon des conditions au moins aussi avantageuses que les conditions offertes sur le marché ou, en l'absence de marché libre, selon des conditions qui fourniraient à la compagnie, une valeur qui serait jugée comme étant raisonnablement juste. En vertu des procédures visant les parties liées, toute transaction significative effectuée avec une partie liée doit être revue et approuvée par un comité de révision entièrement composé d'administrateurs indépendants de la direction, de Power Corporation et de ses sociétés liées.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de la Financière Power, ce qui permet à chaque organisation de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs et de technologies de l'information d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et lui en a rendu. Au cours de l'exercice, IGM a avisé la compagnie qu'elle avait l'intention de résilier son entente de partage à long terme relative à l'infrastructure technologique au cours du premier trimestre de 2021. La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. En outre, la Canada Vie a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la compagnie, et la compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Le 31 décembre 2020, la compagnie a conclu la vente de GLC à Mackenzie, une société liée de la compagnie. Il s'agit d'une transaction entre parties liées, et le conseil d'administration de la compagnie et celui de sa filiale, la Canada Vie, ont établi un comité d'administrateurs indépendant de la direction et de Mackenzie, afin d'évaluer, de réviser et d'étudier les modalités proposées de la transaction et afin de faire des recommandations à l'égard de la transaction aux conseils d'administration.

Le 17 août 2020, Empower Retirement, l'entreprise américaine de services de retraite de Lifeco, a acquis Personal Capital. Avant la conclusion de l'acquisition de Personal Capital, la Société financière IGM Inc., une société liée contrôlée par Power Corporation, détenait une participation de 24,8 % dans Personal Capital (environ 21,7 % après dilution). La transaction découle d'un processus d'enchères mené par Personal Capital et les actionnaires autres qu'IGM.

En 2020, la compagnie et Mackenzie ont acquis conjointement une participation ne donnant pas le contrôle dans Northleaf, un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures de premier plan à l'échelle mondiale.

Au 31 décembre 2020, la compagnie détenait des débetures émises par IGM d'un montant de 110 M\$ (101 M\$ en 2019).

En 2020, dans le cours normal des activités, la compagnie a acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 21 M\$ (11 M\$ en 2019).

La compagnie détient par l'intermédiaire de la Canada Vie 9 200 518 actions d'IGM, une société liée contrôlée par Power Corporation, ce qui représente une participation de 3,86 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2020, la compagnie a gagné une quote-part du bénéfice de 25 M\$ et a reçu des dividendes de 21 M\$ relativement à son placement dans IGM.

La compagnie détient un placement dans Portag3 Ventures Limited Partnership, dans Portag3 Ventures II Limited Partnership, dans Wealthsimple Europe S.a.r.l. et dans d'autres entités qui investissent dans le secteur de la technologie financière. Ces placements ont été effectués dans le cadre d'un partenariat avec Power Corporation, avec IGM et, dans certains cas, avec des investisseurs externes.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

En 2020 et en 2019, aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'a été émis. Aucun prêt important ni aucune garantie importante conclu avec des parties liées n'était en cours au 31 décembre 2020 ou au 31 décembre 2019. Aucune provision n'avait été constituée relativement aux montants non recouvrables relatifs à des parties liées au 31 décembre 2020 ou au 31 décembre 2019.

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

Périodes closes les	2020				2019			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Dollar américain								
Bilan	1,27 \$	1,33 \$	1,36 \$	1,40 \$	1,30 \$	1,32 \$	1,31 \$	1,34 \$
Produits et charges	1,30 \$	1,33 \$	1,39 \$	1,34 \$	1,32 \$	1,32 \$	1,34 \$	1,33 \$
Livre sterling								
Bilan	1,74 \$	1,72 \$	1,68 \$	1,74 \$	1,72 \$	1,63 \$	1,66 \$	1,74 \$
Produits et charges	1,72 \$	1,72 \$	1,72 \$	1,72 \$	1,70 \$	1,63 \$	1,72 \$	1,73 \$
Euro								
Bilan	1,55 \$	1,56 \$	1,52 \$	1,55 \$	1,46 \$	1,44 \$	1,49 \$	1,50 \$
Produits et charges	1,55 \$	1,56 \$	1,53 \$	1,48 \$	1,46 \$	1,47 \$	1,50 \$	1,51 \$

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

Page laissée en blanc intentionnellement.

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2020	2019
Produits		
Primes reçues		
Primes brutes souscrites	47 754 \$	43 266 \$
Primes cédées	(4 735)	(18 756)
Total des primes, montant net	43 019	24 510
Produits nets tirés des placements (note 6)		
Produits nets tirés des placements – réguliers	5 963	6 161
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	5 699	6 946
Total des produits nets tirés des placements	11 662	13 107
Honoraires et autres produits	5 902	7 081
	60 583	44 698
Prestations et charges		
Prestations aux titulaires de polices		
Montant brut	39 605	37 769
Montant cédé	(2 946)	(2 916)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	36 659	34 853
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement		
Montant brut	12 079	10 155
Montant cédé	(1 751)	(13 479)
Total de la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, montant net	10 328	(3 324)
Participations des titulaires de polices et bonifications	1 500	1 562
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	48 487	33 091
Commissions	2 396	2 429
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 27)	5 492	5 231
Taxes sur les primes	480	506
Charges financières (note 16)	284	285
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée (note 10)	238	224
Charges de restructuration et d'intégration (note 4)	134	52
Bénéfice avant impôt	3 072	2 880
Impôt sur le résultat (note 26)	(82)	373
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	3 154	2 507
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 18)	78	15
Bénéfice net	3 076	2 492
Dividendes sur actions privilégiées (note 20)	133	133
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 943 \$	2 359 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 20)		
De base	3,173 \$	2,494 \$
Dilué	3,172 \$	2,493 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2020	2019
Bénéfice net	3 076 \$	2 492 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	105	(561)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	–
Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	(90)	100
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	12	(14)
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	287	232
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(49)	(37)
(Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente	(141)	(69)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	15	6
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	36	2
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(10)	–
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(21)	–
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	6	–
Participations ne donnant pas le contrôle	(69)	(46)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	21	7
Total des éléments qui pourraient être reclassés	100	(380)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 23)	(169)	(226)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	40	47
Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement (note 9)	11	–
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	–
Participations ne donnant pas le contrôle	15	13
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(4)	(4)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(108)	(170)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(8)	(550)
Bénéfice global	3 068 \$	1 942 \$

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

31 décembre	2020	2019
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	7 946 \$	4 628 \$
Obligations (note 6)	137 592	115 028
Prêts hypothécaires (note 6)	27 803	24 268
Actions (note 6)	11 000	10 375
Immeubles de placement (note 6)	6 270	5 887
Avances consenties aux titulaires de polices	8 387	8 601
	198 998	168 787
Fonds détenus par des assureurs cédants (note 7)	18 383	8 714
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 13)	22 121	20 707
Goodwill (note 10)	10 106	6 505
Immobilisations incorporelles (note 10)	4 285	3 879
Instruments financiers dérivés (note 28)	829	451
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 11)	741	727
Immobilisations corporelles (note 11)	426	455
Autres actifs (note 12)	3 347	3 110
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	6 102	5 881
Impôt exigible	145	236
Actifs d'impôt différé (note 26)	975	693
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 14)	334 032	231 022
Total de l'actif	600 490 \$	451 167 \$
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 13)	208 902 \$	174 521 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 13)	9 145	1 656
Déventures et autres instruments d'emprunt (note 15)	9 693	5 993
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	1 648	1 433
Instruments financiers dérivés (note 28)	1 221	1 381
Créditeurs	2 698	3 352
Autres passifs (note 17)	5 147	4 689
Impôt exigible	343	461
Passifs d'impôt différé (note 26)	646	1 116
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 14)	334 032	231 022
Total du passif	573 475	425 624
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle (note 18)		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 871	2 759
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	116	107
Capitaux propres		
Capital social (note 19)		
Actions privilégiées	2 714	2 714
Actions ordinaires	5 651	5 633
Surplus cumulé	14 990	13 660
Cumul des autres éléments de bénéfice global (note 24)	487	495
Surplus d'apport	186	175
Total des capitaux propres	27 015	25 543
Total du passif et des capitaux propres	600 490 \$	451 167 \$

Approuvé par le conseil d'administration :

Signé,	Signé,
Jeffrey Orr	Paul Mahon
Président du conseil	Président et chef de la direction

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

31 décembre 2020						
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	8 347 \$	175 \$	13 660 \$	495 \$	2 866 \$	25 543 \$
Bénéfice net	—	—	3 076	—	78	3 154
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(8)	37	29
	8 347	175	16 736	487	2 981	28 726
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 20)	—	—	(133)	—	—	(133)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(1 626)	—	—	(1 626)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 19)	18	(50)	—	—	49	17
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	54	—	—	—	54
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(15)	(15)
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	7	—	—	(15)	(8)
Profit de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	13	—	(13)	—
Solde à la fin de l'exercice	8 365 \$	186 \$	14 990 \$	487 \$	2 987 \$	27 015 \$
31 décembre 2019						
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 997 \$	139 \$	13 342 \$	1 045 \$	2 875 \$	27 398 \$
Changement de méthode comptable	—	—	(109)	—	—	(109)
Solde révisé au début de l'exercice	9 997	139	13 233	1 045	2 875	27 289
Bénéfice net	—	—	2 492	—	15	2 507
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(550)	30	(520)
	9 997	139	15 725	495	2 920	29 276
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 20)	—	—	(133)	—	—	(133)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(1 559)	—	—	(1 559)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 19)	39	(36)	—	—	31	34
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	37	—	—	—	37
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(33)	(33)
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat importante (note 19)	(2 000)	—	—	—	—	(2 000)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat importante (note 19)	1 628	—	(1 628)	—	—	—
Ajustement de la valeur comptable des actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat importante (note 19)	(1 304)	—	1 304	—	—	—
Coûts de transaction liés à l'offre publique de rachat importante (note 19)	—	—	(3)	—	—	(3)
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 19)	(66)	—	—	—	—	(66)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 19)	53	—	(53)	—	—	—
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	35	—	—	(45)	(10)
Profit de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	7	—	(7)	—
Solde à la fin de l'exercice	8 347 \$	175 \$	13 660 \$	495 \$	2 866 \$	25 543 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	3 072 \$	2 880 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(367)	(235)
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	14 476	10 412
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	467	570
Variation des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	201	81
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	(1 629)	(900)
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(5 699)	(6 946)
Autres	(911)	248
	9 610	6 110
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 19)	18	39
Actions ordinaires achetées et annulées (note 19)	—	(2 066)
Coûts de transaction liés à l'offre publique de rachat importante (note 19)	—	(3)
Émission de débentures et de billets de premier rang (note 15)	3 713	—
Remboursement de débentures (note 15)	(500)	(232)
Augmentation (diminution) de la marge de crédit des filiales	539	(28)
Augmentation (diminution) des débentures et autres instruments d'emprunt	(1)	1
Dividendes sur actions ordinaires versés	(1 626)	(1 559)
Dividendes sur actions privilégiées versés (note 20)	(133)	(133)
	2 010	(3 981)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	22 650	25 155
Encaissements sur prêts hypothécaires	2 339	2 532
Ventes d'actions	3 859	2 814
Ventes d'immeubles de placement	73	5
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	84	16
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 3)	(1 403)	—
Vente d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des filiales (note 3)	281	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés à un transfert d'activités	—	(4)
Placement dans des obligations	(27 942)	(25 087)
Placement dans des prêts hypothécaires	(3 377)	(3 816)
Placement dans des actions	(4 285)	(2 510)
Placement dans des immeubles de placement	(481)	(644)
	(8 202)	(1 539)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(100)	(130)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 318	460
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 628	4 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 946 \$	4 628 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	4 589 \$	5 112 \$
Intérêts versés	286	301
Dividendes reçus	333	299

Notes annexes

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (GWL&A) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la compagnie au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 10 février 2021.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente pour préparer les états financiers consolidés des filiales de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (normes IFRS) pour IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*; IAS 1, *Présentation des états financiers*, et IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*; et IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés en date du 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date et comprennent les informations comparatives au 31 décembre 2019 et pour l'exercice clos à cette date. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la compagnie n'exerce plus ce contrôle. La compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements variables. L'ensemble des soldes et des transactions intersociétés, y compris les produits, les charges, les profits et les pertes et les dividendes, sont éliminés au moment de la consolidation.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les hypothèses et les jugements importants

À compter de janvier 2020, l'écllosion d'un virus connu sous le nom de COVID-19 et la pandémie mondiale qui en a résulté ont entraîné l'imposition de restrictions concernant les voyages et de restrictions aux frontières, des mises en quarantaine, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une diminution de la demande des consommateurs et une incertitude importante à l'égard des marchés. Au premier trimestre de 2020, les marchés des capitaux de partout dans le monde ont rapidement enregistré des reculs significatifs et ont été en proie à une forte volatilité; toutefois, après le 31 mars 2020, les marchés se sont redressés. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers. Compte tenu des changements rapides qui s'opèrent sur le marché, les notations des tiers peuvent accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel.

La juste valeur des placements de portefeuille (note 6), l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles (note 10), l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 13) et la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé (note 26) reflètent le jugement de la direction.

En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- La direction exerce son jugement pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.
- La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ceux-ci ayant recours à des jugements et à des hypothèses. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 6).

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

- La direction utilise des modèles d'évaluation internes qui exigent le recours à des jugements et à des estimations pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie prévus des actifs et des taux d'actualisation (note 6).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction de la compagnie exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 9).
- La direction a déterminé que les unités génératrices de trésorerie relatives aux immobilisations incorporelles à durée indéterminée et les groupes d'unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill sont ceux qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 10).
- La direction évalue les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour les immobilisations incorporelles repose sur la détermination de la juste valeur ou de la valeur d'utilité à l'aide de méthodes d'évaluation (note 10).
- La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif et qu'ils sont marginaux et liés à l'émission du contrat d'investissement. Les provisions au titre des produits différés sont amorties de manière linéaire sur la durée de la police (notes 12 et 17).
- La direction exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme les taux d'intérêt, l'inflation, le comportement des titulaires de polices, les taux de mortalité et de morbidité des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan reposent sur des jugements importants et sur des estimations importantes (note 13).
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la compagnie requièrent un jugement important ainsi que des estimations importantes. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 23).
- La compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations importantes et porter des jugements importants lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 26).
- La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs (note 26).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 29).
- Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la compagnie (note 31).
- La compagnie consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles la direction a déterminé que la compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- La direction a recours à des critères faisant appel au jugement, comme lorsqu'elle doit déterminer si la compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, les achats et les ventes de placements de portefeuille sont comptabilisés dans les activités d'investissement en raison de la nature à long terme de ces activités d'investissement, comme le détermine la direction.
- Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions et les immeubles de placement. Les placements de portefeuille sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou encore comme des prêts et créances, des placements mis en équivalence ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature du placement. La compagnie ne détient aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Les placements dans des obligations ou des actions normalement négociées activement sur un marché organisé ou pour lesquels la juste valeur peut être évaluée de façon fiable sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou encore classés comme disponibles à la vente à la date de la transaction. Les prêts hypothécaires rechargeables sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs. Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements disponibles à la vente font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net lorsque le placement est vendu. Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à titre de produits nets tirés des placements, dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Les placements dans les actions de sociétés sur lesquelles la compagnie exerce une influence notable, mais dont elle n'a pas le contrôle, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Parmi ces placements figure le placement de la compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM), une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation.

Les placements dans des titres hypothécaires et des obligations qui ne sont normalement pas négociés activement sur un marché public sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit. Les produits d'intérêts gagnés et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

Évaluation de la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité dont tiennent compte les méthodes d'établissement des prix de marché utilisées par la compagnie.

Les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des obligations classées et désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Obligations et prêts hypothécaires – Prêts et créances

Aux seules fins de la présentation de l'information, la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Dépréciation

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements; par conséquent, en cas de dépréciation, toute réduction sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements.

Prêts de titres

La compagnie prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont inscrits dans la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

f) Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs, qui comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés, les créances liées à des contrats de location-financement, les actifs au titre de droits d'utilisation et divers autres actifs, sont évalués au coût ou au coût amorti. Les autres passifs, qui comprennent les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les obligations locatives et divers autres passifs, sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la compagnie a une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et que de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant constaté à titre de provisions est la meilleure estimation de la direction à la date du bilan. La compagnie constate une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a été créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration ait lieu.

Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et les autres passifs sont évalués de la manière décrite à la note 2x).

g) Groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites dans la présente note, avant l'évaluation du groupe destiné à être cédé au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur du groupe destiné à être cédé est comptabilisée à titre de réduction de la valeur comptable de la tranche du groupe destiné à être cédé selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans consolidés de la compagnie. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états consolidés du résultat net de la compagnie.

h) Instruments financiers dérivés

La compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris les honoraires et les produits tirés des placements. Les lignes directrices de la compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La compagnie fournit à la note 28 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le prescrit le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF).

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements des états consolidés du résultat net. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses transactions de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des transactions de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux transactions de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements.

Couvertures de la juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits nets tirés des placements.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des contrats de change à terme désignés comme couvertures de la juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux produits nets tirés des placements s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt et à des swaps sur rendement total d'actions désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés en résultat net à la sortie des établissements à l'étranger.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des contrats de change à terme et à des instruments d'emprunt désignés comme couvertures d'investissement net.

i) Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie de l'hôte d'une manière semblable à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un cours de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable spécifiée. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur par le biais des états consolidés du résultat net. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

j) Conversion des devises

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les transactions réalisées par la compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans les produits nets tirés des placements.

k) Avances consenties aux titulaires de polices

Les avances consenties aux titulaires de polices sont classées dans les prêts et créances et évaluées au coût amorti. Le montant des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde du capital non remboursé de ces avances, et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à leur juste valeur.

l) Contrats de réassurance

Dans le cours normal des activités, la compagnie utilise des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques et elle fournit également de tels produits. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par la compagnie de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des comptes de correction de valeur sont constitués à l'égard des montants liés aux contrats de réassurance jugés irrécouvrables.

Les contrats de réassurance sont des contrats d'assurance et sont classés conformément à ce qui est décrit à la rubrique Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de la présente note. Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du contrat de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur, et la perte de valeur est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net immédiatement à la date de l'achat, en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan.

Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans consolidés. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs ont été effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

m) Fonds détenus par des assureurs cédants et fonds détenus en vertu de contrats de réassurance

Sur le plan de l'actif, les fonds détenus par des assureurs cédants sont des actifs qui seraient normalement payés à la compagnie, mais qui sont retenus par le cédant afin de réduire le risque de crédit potentiel. Dans certaines formes de contrats de réassurance, il est d'usage pour le cédant de retenir des montants selon la méthode des fonds retenus, lesquels couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance ou d'investissement cédés. Lorsque la compagnie gère le portefeuille d'actifs sous-jacents, elle conserve le risque de crédit lié aux actifs sous forme de fonds retenus. Le solde des fonds retenus dont la compagnie assume le risque de crédit est évalué à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents, et la variation de cette juste valeur est comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. Se reporter à la note 7 pour plus de détails sur les fonds détenus par des assureurs cédants qui sont gérés par la compagnie. Les autres fonds détenus par des assureurs cédants constituent des obligations générales du cédant et sont affectés en garantie des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris des cédants. Les actifs sous forme de fonds retenus liés à ces contrats n'ont pas de date d'échéance fixe, leur libération reposant habituellement sur le règlement différé des passifs relatifs aux contrats d'assurance correspondants.

Sur le plan du passif, les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance se composent essentiellement de montants retenus par la compagnie relativement à des activités cédées et comptabilisés selon la méthode des fonds retenus. La compagnie retient des actifs liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés afin de réduire le risque de crédit.

n) Regroupements d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, de certains contrats conclus avec les clients et des canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 3 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux qui découlent d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à sa valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire. La dépréciation est évaluée au moyen de la comparaison de la valeur comptable des actifs et de leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

o) Comptabilisation des produits

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de morbidité et de mortalité limités sont généralement constatées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

La compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

p) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. L'amortissement est passé en charges de manière à amortir complètement le coût des actifs selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	De 15 à 20 ans
Mobilier et agencements	De 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

q) Coûts d'acquisition différés

Sont inclus dans les autres actifs les coûts d'acquisition différés liés aux contrats d'investissement et aux contrats de service. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat, et sont principalement amortis de manière linéaire sur la durée des contrats, mais pas au-delà de 20 ans.

r) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

s) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**Classement des contrats**

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que la compagnie sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et quelle sera la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Se reporter à la note 13 pour une analyse du risque d'assurance.

Si le contrat ne comporte pas un risque d'assurance important, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 8 pour une analyse de la gestion des risques liés aux instruments financiers.

Mesure

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits tirés des placements futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. Les actuaires désignés par les filiales de la compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires désignés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

t) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de manière linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

u) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude entre la méthode du montant le plus probable et la méthode de l'espérance mathématique. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

v) Prestations aux titulaires de polices

Les prestations aux titulaires de polices comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance vie, les versements échus, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres-décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements échus et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

w) Conventions de rachat

La compagnie comptabilise à titre de dérivés certaines opérations sur valeurs qui n'ont pas encore été annoncées et dont le règlement reste à venir, car la compagnie n'accepte pas régulièrement la livraison de ce type de titres lorsqu'ils sont émis.

x) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 23). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net, les filiales de la compagnie appliquent un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel taux d'actualisation est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

y) Capitaux propres

Les instruments financiers émis par la compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente la charge au titre de l'acquisition de droits relative aux instruments de capitaux propres qui n'ont pas été exercés en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs disponibles à la vente, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite de l'impôt, et de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement, le cas échéant.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation des filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

z) Paiements fondés sur des actions

La compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la compagnie et de ses filiales.

La compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie (note 22). Cette charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, et elle est portée en augmentation du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La compagnie et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées auxquels participent les administrateurs et certains employés de la compagnie. Les droits des unités émises aux administrateurs aux termes de ces régimes sont acquis au moment de l'attribution. Les droits des unités émises à certains employés aux termes de ces régimes sont principalement acquis sur une période de trois ans. La compagnie comptabilise une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs pour les unités attribuées aux termes des régimes d'unités d'actions différées. La compagnie comptabilise un passif pour les unités attribuées en vertu des régimes d'unités d'actions différées, ce passif étant réévalué à chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la valeur de marché des actions ordinaires de la compagnie.

Certains employés de la compagnie ont le droit de participer au régime d'unités d'actions liées au rendement. Les droits des unités émises aux termes de ce régime sont acquis sur une période de trois ans. La compagnie utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la charge de rémunération liée aux unités attribuées aux termes du régime pour la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

La compagnie a un plan d'achat d'actions pour les employés selon lequel, sous réserve du respect de certaines conditions, la compagnie versera des cotisations équivalentes à celles des employés, jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les cotisations de la compagnie sont passées en charges dans les charges d'exploitation et frais administratifs à mesure qu'elles sont engagées.

aa) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présumant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en circulation sont exercées.

ab) Contrats de location

Lorsque la compagnie est le preneur, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés aux bilans consolidés à la date de début du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués d'après le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de début du contrat de location, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de l'actif sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, moins tout incitatif à la location reçu. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les autres actifs, sauf ceux qui répondent à la définition d'un immeuble de placement, lesquels sont présentés dans les immeubles de placement et sont assujettis à la méthode comptable appropriée de la compagnie. Les actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les autres actifs sont amortis jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de la durée du contrat de location, s'il est antérieur, selon la méthode linéaire. La dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actuelle des paiements de loyers qui ne sont pas effectués à la date de début du contrat de location, actualisés au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, du taux d'emprunt marginal du preneur. En règle générale, la compagnie utilise le taux d'emprunt marginal du preneur comme taux d'actualisation. L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

La compagnie a choisi d'appliquer une mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les actifs de faible valeur.

Lorsque la compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la compagnie dans le contrat de location-financement.

ac) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les suivants : Exploitation canadienne, Exploitation américaine, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale de Lifeco. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, en raison de changements opérationnels stratégiques, la compagnie a scindé l'exploitation européenne en deux secteurs opérationnels distincts : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. La restructuration a donné lieu à une modification des chiffres comparatifs au sein de ces secteurs opérationnels (note 31). Les autres secteurs à présenter de la compagnie, Exploitation canadienne, Exploitation américaine et Exploitation générale de Lifeco, sont demeurés inchangés. L'exploitation canadienne comprend les unités d'exploitation Client individuel et Client collectif. GWL&A (services financiers) et Putnam (gestion d'actifs) sont incluses dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne comprend les unités Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. L'unité Réassurance, qui était auparavant présentée dans l'exploitation européenne, est maintenant présentée dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la compagnie.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

ad) Méthodes comptables futures

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>	En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 17), qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage au sujet des modifications ciblées d'IFRS 17, dont une proposition de report de la date d'entrée en vigueur. En juin 2020, l'IASB a finalisé les modifications d'IFRS 17, aux termes desquelles la date d'entrée en vigueur de la norme, soit le 1^{er} janvier 2023, a notamment été confirmée. En outre, l'IASB a confirmé le report de l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), au 1^{er} janvier 2023, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes. L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour la compagnie, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance et un plan de projet formels et à laquelle sont dédiées des ressources considérables. La compagnie a constitué une équipe qui travaille sur la mise en œuvre, ce qui comprend la préparation des systèmes d'information financière et des processus de présentation de l'information en vertu d'IFRS 17, l'élaboration de politiques et la gestion de l'exploitation et du changement. Cette équipe surveille également les faits nouveaux provenant de l'IASB et de divers groupes sectoriels où la compagnie est représentée. La compagnie a continué de faire progresser la mise en œuvre de son plan; les principales décisions relatives à la norme sont bien avancées, et l'implantation de la solution technologique a grandement progressé. IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente trois nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance : le modèle général d'évaluation, la méthode de la répartition des primes et la méthode des honoraires variables. Selon IFRS 17, pour ce qui est du modèle général d'évaluation et de la méthode des honoraires variables, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total : a) des flux de trésorerie d'exécution – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; b) de la marge sur services contractuels – le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. En vertu d'IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour refléter la valeur temps de l'argent dans les flux de trésorerie d'exécution doit être fondé sur les caractéristiques du passif. Il s'agit d'un changement important par rapport à IFRS 4 et à la méthode canadienne axée sur le bilan, selon lesquelles le taux d'actualisation est basé sur les courbes de rendement des actifs connexes à ces passifs (se reporter aux principales méthodes comptables de la compagnie, à la note 2 des présents états financiers). Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance (y compris les incidences des nouvelles affaires) est reflété dans la comptabilisation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance, puis comptabilisé en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis. Selon IFRS 17, la compagnie doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. La compagnie doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de présentation de l'information, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie et des taux d'actualisation. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, la compagnie s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, la compagnie surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et informations à fournir connexes. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial.
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : - le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; - la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; - la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. En septembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée « Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> », propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour répondre à la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Voici ces deux options : <i>Approche du report</i> – permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance; <i>Approche par superposition</i> – permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. La compagnie est admissible aux termes de cette modification et elle applique l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17. Les informations fournies sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17.
IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Les modifications précisent les coûts qui doivent être pris en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.
<i>Améliorations annuelles des IFRS, Cycle 2018-2020</i>	En mai 2020, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des normes IFRS. Cette publication comporte des modifications s'appliquant à la compagnie relativement à deux normes, soit IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et IFRS 16, <i>Contrats de location</i>. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> , afin d'offrir aux preneurs une exemption optionnelle de la nécessité d'évaluer si un allègement au titre d'un loyer accordé en raison de la pandémie de COVID-19 constitue une modification d'un contrat de location. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} juin 2020. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que cette modification n'aura aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> , IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> , IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> , IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> et IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	En août 2020, l'IASB a publié la <i>phase 2 de son projet sur la réforme des taux d'intérêt de référence</i> , dans le cadre duquel ont été publiées des modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16. Ces modifications prévoient une mesure d'allègement à l'égard de l'incidence des réévaluations sur les instruments financiers, ainsi que la cessation des relations de couverture découlant de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment l'incidence de son remplacement par un autre taux d'intérêt de référence. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise. La compagnie surveille le processus de réforme des taux d'intérêt de référence et a mis en place un programme interne pour assurer la transition complète vers d'autres taux de référence d'ici la fin de 2021. La transition vers d'autres taux de référence ne devrait pas avoir d'incidence sur la stratégie de gestion des risques de la compagnie. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

3. Acquisitions d'entreprises et autres transactions

a) Acquisition des activités de services de retraite de MassMutual

Le 31 décembre 2020, GWL&A a conclu l'achat, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des affaires liées aux services de retraite de la Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual). Cette acquisition renforce la position de chef de file de la compagnie sur le marché américain des services de retraite. La compagnie prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de MassMutual vers la plateforme de tenue de dossiers de la compagnie. La compagnie est responsable des facteurs financiers et des risques liés aux activités réassurées.

La compagnie a payé à MassMutual une commission de réassurance de 2 937 \$ (2 312 \$ US), déduction faite des ajustements au fonds de roulement, et elle a financé la transaction au moyen de la trésorerie existante, d'emprunts à court terme et d'emprunts à long terme de 1 973 \$ (1 500 \$ US) émis le 17 septembre 2020 (note 15). Les actifs acquis, les passifs repris et la commission de réassurance payée à la clôture de cette transaction sont assujettis à d'autres ajustements.

Le tableau suivant présente les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris, au 31 décembre 2020.

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 594 \$
Obligations	12 006
Prêts hypothécaires	2 326
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 928
Goodwill	2 827
Autres actifs	231
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	172
Actifs d'impôt différé	300
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	84 785

Total des actifs acquis et du goodwill	115 169 \$

Passifs repris

Passifs relatifs aux contrats d'assurance	22 316 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	4 984
Créditeurs	31
Autres passifs	116
Contrats d'investissement et d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	84 785

Total des passifs repris	112 232 \$

La comptabilisation de l'acquisition demeurerait inachevée au 31 décembre 2020, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 31 décembre 2020 se fondent sur la meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de la répartition du prix d'achat. L'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'achat devraient être finalisées en 2021. Au 31 décembre 2020, les montants provisoires au titre des immobilisations incorporelles n'ont pas fait l'objet d'une détermination et d'une évaluation distinctes dans les actifs de la répartition du prix d'achat, car l'évaluation était toujours en cours.

Par conséquent, le goodwill d'un montant de 2 827 \$ (2 226 \$ US) à la date d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis, sera ajusté au cours des périodes futures.

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual. Ces synergies constituent des occasions notables en ce qui a trait aux dépenses et aux produits, et elles devraient avoir un effet relatif sur le bénéfice.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la compagnie a engagé des charges d'acquisition de 66 \$ (51 \$ US), lesquelles sont incluses dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs.

3. Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

Comme l'acquisition a eu lieu le 31 décembre 2020, les activités réassurées n'ont pas fourni d'apport au bénéfice en 2020.

Étant donné que MassMutual avait un mode de présentation de l'information financière différent de celui de la compagnie, les données sur les produits et le bénéfice pro forma complémentaires de l'entité regroupée, en supposant que la date d'acquisition liée au regroupement d'entreprises était la même que la date d'ouverture de la période annuelle de présentation de l'information financière, n'ont pas été incluses.

b) Acquisition de Personal Capital Corporation

Le 17 août 2020, GWL&A a conclu l'acquisition de la totalité des capitaux propres de Personal Capital Corporation (Personal Capital), un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique à des conseils personnalisés fournis par des conseillers. Avant la conclusion de l'acquisition, IGM, une société liée contrôlée par Power Corporation, détenait une participation de 24,8 % dans Personal Capital (environ 21,7 % après dilution). La transaction découle d'un processus d'enchères mené par Personal Capital et les actionnaires autres qu'IGM (note 25).

Le tableau suivant présente les montants attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 17 août 2020, au 31 décembre 2020.

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 \$
Goodwill	718
Immobilisations incorporelles	294
Actifs d'impôt différé	43
Autres actifs	40
Total des actifs acquis et du goodwill	1 131 \$
Passifs repris et contrepartie éventuelle	
Autres passifs	33 \$
Contrepartie éventuelle	26
Total des passifs repris et de la contrepartie éventuelle	59 \$

Au cours du quatrième trimestre de 2020, la compagnie a achevé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis de Personal Capital et de la répartition finale du prix d'achat. Par conséquent, le goodwill initial de 954 \$, comptabilisé à la suite de l'acquisition de Personal Capital le 17 août 2020 et présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités au 30 septembre 2020, a été rajusté au quatrième trimestre de 2020. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités au 30 septembre 2020, principalement au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles, de la contrepartie éventuelle et des ajustements aux actifs d'impôt différé acquis.

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill relatif à l'acquisition entre le 30 septembre 2020 et le 31 décembre 2020.

Goodwill présenté antérieurement, au 30 septembre 2020	954 \$
Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles	(294)
Comptabilisation et évaluation de la contrepartie éventuelle	26
Ajustement aux actifs d'impôt différé et autres ajustements	32
Goodwill présenté au 31 décembre 2020	718 \$

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition de Personal Capital. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Les immobilisations incorporelles comprennent les relations clients, la marque de commerce et les logiciels développés à l'interne (note 10).

La contrepartie d'achat a été rajustée, passant ainsi de 1 097 \$ à 1 072 \$ (825 \$ US à 813 \$ US). Le paiement fondé sur une clause d'indexation éventuel d'un montant de 26 \$ (20 \$ US) représente la meilleure estimation de la direction et ce montant pourrait atteindre un maximum de 231 \$ (175 \$ US), sous réserve de l'atteinte de seuils liés à la croissance de l'actif géré définis dans la convention de fusion, et serait payable à la suite d'évaluations qui auront lieu aux 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022. Les variations futures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle évaluée conformément à la convention de fusion seront comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Étant donné que les résultats de l'entité n'ont pas eu d'incidence importante sur les résultats de la compagnie, les données sur les produits et le bénéfice net pro forma complémentaires de l'entité regroupée, en supposant que la date d'acquisition liée au regroupement d'entreprises était la même que la date d'ouverture de la période annuelle de présentation de l'information financière, n'ont pas été incluses.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la compagnie a engagé des charges de transaction de 29 \$ (22 \$ US), lesquelles sont incluses dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs.

c) Convention de réassurance liée aux activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Le 24 janvier 2019, GWL&A a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec Protective Life Insurance Company (Protective Life) visant la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes les activités d'assurance vie et de rentes individuelles de l'exploitation américaine. La transaction a été conclue le 1^{er} juin 2019.

Les passifs transférés et la commission de réassurance reçue à la clôture de cette transaction étaient assujettis à d'autres ajustements. En octobre 2019, Protective Life a fourni à la compagnie sa liste d'ajustements proposés relativement aux passifs transférés, à laquelle la compagnie s'est officiellement opposée en décembre 2019. En novembre 2020, les parties sont parvenues à une entente et ont réglé des ajustements en trésorerie, ce qui n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière consolidée de la compagnie. Aucun autre ajustement n'est prévu.

d) Vente d'Irish Progressive Services International Limited

Le 4 août 2020, Irish Life Group Limited (Irish Life), une filiale indirecte entièrement détenue de la compagnie, a conclu la vente d'Irish Progressive Services International Limited (IPSI), une filiale entièrement détenue dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance vie, à un membre du groupe de sociétés FNZ. La compagnie a comptabilisé un profit net de 94 \$ après impôt, y compris un profit découlant d'une réduction et d'autres coûts de transaction et de restructuration, dans les états consolidés du résultat net. La valeur comptable et le bénéfice de cette entreprise ne sont pas significatifs pour la compagnie.

e) Vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée

Au cours du quatrième trimestre de 2020, la compagnie a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie (Mackenzie), une société liée de la compagnie. GLC était une filiale en propriété exclusive de la Canada Vie dont l'activité principale est la prestation de services de gestion de placements à la Canada Vie.

La compagnie a comptabilisé un profit à la cession de 143 \$ après impôt, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts non récurrents de 16 \$ après impôt (22 \$ avant impôt) (note 4). La valeur comptable et le bénéfice de cette entreprise ne sont pas significatifs pour la compagnie. Il s'agit d'une transaction entre parties liées (note 25), et le conseil d'administration de la compagnie et celui de la Canada Vie ont établi un comité d'administrateurs indépendant de la direction et de Mackenzie, afin d'évaluer, de réviser et d'étudier les modalités proposées de la transaction et afin de faire des recommandations à l'égard de la transaction aux conseils d'administration.

f) Northleaf Capital Partners Ltd.

Le 29 octobre 2020, la compagnie et Mackenzie ont acquis conjointement une participation ne donnant pas le contrôle dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures de premier plan à l'échelle mondiale, au moyen d'un instrument d'acquisition appartenant à 80 % à Mackenzie et à 20 % à Lifeco. La compagnie et Mackenzie ont acquis une participation ne donnant pas le contrôle de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf, pour une contrepartie qui inclut le paiement à la clôture d'un montant de 245 \$ ainsi qu'une contrepartie éventuelle à la fin d'une période de cinq ans. Dans le cadre de la transaction, la compagnie s'est aussi engagée à effectuer des investissements minimaux dans des gammes de produits de Northleaf jusqu'en 2022. Dans environ cinq ans, et pour les périodes suivantes, Mackenzie et Lifeco auront l'obligation et le droit d'acheter une participation et un bloc de droits de vote additionnels dans la société. Les produits et le bénéfice net de Northleaf ne devraient pas avoir une incidence importante sur les résultats de la compagnie.

4. Charges de restructuration et d'intégration

a) Restructuration au sein de l'exploitation canadienne

En plus de la vente de GLC par la compagnie (note 3), deux initiatives ayant une incidence sur les activités de la compagnie ont été annoncées au cours du quatrième trimestre de 2020 :

1. la compagnie a annoncé des changements à sa stratégie de distribution canadienne et à sa vision en matière de distribution axée sur les conseillers;
2. IGM a avisé la compagnie qu'elle a l'intention de résilier son entente de partage à long terme liée à l'infrastructure technologique au cours du premier trimestre de 2021.

Ces initiatives, conjuguées à la vente de GLC, donneront lieu à une réduction de l'effectif, à des coûts de sortie pour certains contrats de location d'installations, ainsi qu'à un désengagement à l'égard des technologies et d'autres actifs.

Par conséquent, la compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 92 \$, qui comprend les coûts de restructuration liés à la cession de GLC (68 \$ au titre du compte de l'actionnaire et 24 \$ au titre du compte de participation). L'incidence après impôt de la provision pour restructuration est de 68 \$ (50 \$ au titre du compte de l'actionnaire et 18 \$ au titre du compte de participation). Les changements découlant de ces initiatives devraient être mis en œuvre d'ici la fin de 2022 et ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la compagnie.

Au 31 décembre 2020, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 86 \$. La compagnie s'attend à déboursier la quasi-totalité de ces montants d'ici le 31 décembre 2022.

	2020
Solde au début de l'exercice	– \$
Charges de restructuration	92
Montants utilisés	(6)
Solde à la fin de l'exercice	86 \$

b) Restructuration au sein de GWL&A

À l'acquisition de MassMutual, GWL&A a comptabilisé des charges de restructuration de 42 \$ avant impôt (33 \$ après impôt) liées à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual. Ces charges sont comptabilisées au poste Charges de restructuration et d'intégration dans les états consolidés du résultat net et comprennent une provision pour restructuration de 37 \$, ainsi que des coûts d'intégration de 5 \$.

Cette restructuration est principalement attribuable à la réduction des effectifs de MassMutual, alors que des membres du personnel n'ont pas été retenus. De plus, des charges ont été engagées relativement à la résiliation anticipée de certains contrats de fournisseurs de MassMutual. La compagnie s'attend à déboursier une importante part de ces montants au cours de 2021. La compagnie prévoit engager des charges de restructuration et d'intégration supplémentaires relativement à l'acquisition au cours des 18 prochains mois.

Au 31 décembre 2020, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 37 \$.

c) Transformation de l'exploitation au Royaume-Uni

En 2018, la compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration au sein de l'exploitation européenne en ce qui a trait à des activités visant à réduire les charges conformément aux objectifs établis et à effectuer un réalignement organisationnel. Malgré les retards causés par la COVID-19, la compagnie a pu constater la majorité des avantages attendus au 31 décembre 2020, et la restructuration était essentiellement achevée. Au 31 décembre 2020, et la compagnie a pu constater les avantages qui en découlent. Au 31 décembre 2020, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 23 \$ (39 \$ au 31 décembre 2019).

d) Restructuration de Putnam

En 2019, Putnam a comptabilisé une provision pour restructuration de 52 \$ avant impôt (36 \$ après impôt), qui a été comptabilisée au poste Charges de restructuration dans les états consolidés du résultat net. Cette restructuration a trait aux réductions de charges et à un réalignement des ressources de Putnam en vue d'améliorer sa position relativement aux occasions actuelles et futures. Les réductions de charges seront réalisées au moyen d'une réduction de l'effectif, de la consolidation de certains fonds communs de placement, de la modernisation des technologies numériques et de la réduction de la taille des installations.

La restructuration de Putnam est presque achevée. Au 31 décembre 2020, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 4 \$ (37 \$ au 31 décembre 2019).

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des sommes détenues par Lifeco, la société de portefeuille, et par les filiales consolidées de Lifeco.

	2020	2019
Trésorerie	2 978 \$	2 860 \$
Dépôts à court terme	4 968	1 768
Total	7 946 \$	4 628 \$

Au 31 décembre 2020, un montant en trésorerie de 508 \$ était soumis à restrictions par la compagnie (574 \$ au 31 décembre 2019). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommiss aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds détenus en vertu de certaines ententes d'indemnité, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en trésorerie détenus en mains tierces.

6. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	2020		2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	100 839 \$	100 839 \$	84 229 \$	84 229 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	2 053	2 053	1 717	1 717
Disponibles à la vente	11 352	11 352	11 710	11 710
Prêts et créances	23 348	26 545	17 372	19 344
	137 592	140 789	115 028	117 000
Prêts hypothécaires				
Résidentiels				
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	2 020	2 020	1 314	1 314
Prêts et créances	9 416	10 024	9 073	9 347
	11 436	12 044	10 387	10 661
Commerciaux	16 367	17 589	13 881	14 485
	27 803	29 633	24 268	25 146
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	10 335	10 335	9 752	9 752
Disponibles à la vente	20	20	16	16
Disponibles à la vente, au coût ⁽²⁾	163	163	189	189
Méthode de la mise en équivalence	482	445	418	410
	11 000	10 963	10 375	10 367
Immeubles de placement	6 270	6 270	5 887	5 887
Total	182 665 \$	187 655 \$	155 558 \$	158 400 \$

(1) Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

(2) Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût.

6. Placements de portefeuille (suite)

b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance.

	2020			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations ⁽¹⁾	10 690 \$	28 312 \$	98 555 \$	137 557 \$
Prêts hypothécaires ⁽²⁾	1 727	9 523	16 530	27 780
Total	12 417 \$	37 835 \$	115 085 \$	165 337 \$

	2019			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations ⁽¹⁾	12 142 \$	25 989 \$	76 860 \$	114 991 \$
Prêts hypothécaires ⁽²⁾	941	8 180	15 118	24 239
Total	13 083 \$	34 169 \$	91 978 \$	139 230 \$

(1) Excluent la valeur comptable des obligations ayant subi une perte de valeur, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu.

(2) Excluent la valeur comptable des prêts hypothécaires ayant subi une perte de valeur, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu. Les prêts hypothécaires comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. Par conséquent, l'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

c) La rubrique qui suit présente certaines actions pour lesquelles le bénéfice est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

La majorité des placements mis en équivalence de la compagnie ont trait au placement que la compagnie détient par l'entremise de la Canada Vie dans une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. La compagnie détenait 9 200 518 actions d'IGM au 31 décembre 2020 (9 200 505 actions au 31 décembre 2019), soit une participation de 3,86 % (3,86 % au 31 décembre 2019). La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par Power Corporation sur la compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction ainsi que certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes transactions intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

	2020	2019
Valeur comptable au début de l'exercice	350 \$	346 \$
Quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	25	25
Dividendes reçus	(21)	(21)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	354 \$	350 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice	190 \$	171 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	317 \$	342 \$

La date de clôture de l'exercice de la compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes du marché, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers consolidés de la compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2020 dans l'information qu'elle publie.

Au 31 décembre 2020, IGM détenait 37 337 133 actions ordinaires de la compagnie (37 337 133 actions au 31 décembre 2019).

d) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :**i) Valeur comptable des placements ayant subi une perte de valeur**

	2020	2019
Montants dépréciés par classement		
À la juste valeur par le biais du résultat net	20 \$	21 \$
Disponibles à la vente	17	16
Prêts et créances	23	29
Total	60 \$	66 \$

La valeur comptable des placements ayant subi une perte de valeur comprend des obligations de 35 \$, des prêts hypothécaires de 23 \$ et des actions de 2 \$ au 31 décembre 2020 (obligations de 37 \$ et prêts hypothécaires de 29 \$ au 31 décembre 2019). La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de corrections de valeur de 57 \$ et de 51 \$ au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, respectivement.

ii) La correction de valeur pour pertes de crédit et les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit relatives aux placements classés comme des prêts et créances s'établissent comme suit :

	2020			2019		
	Obligations	Prêts hypothécaires	Total	Obligations	Prêts hypothécaires	Total
Solde au début de l'exercice	– \$	51 \$	51 \$	– \$	20 \$	20 \$
Charge pour pertes de crédit de l'exercice, montant net	–	16	16	–	50	50
Radiations, déduction faite des reprises	–	(10)	(10)	–	(19)	(19)
Solde à la fin de l'exercice	– \$	57 \$	57 \$	– \$	51 \$	51 \$

La correction de valeur pour pertes de crédit est complétée par la charge pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

e) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

	2020					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	3 589 \$	877 \$	357 \$	397 \$	571 \$	5 791 \$
Profits nets (pertes nettes) réalisés						
Disponibles à la vente	146	–	(5)	–	–	141
Autres classements ⁽¹⁾	33	47	245	–	–	325
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	–	(16)	–	–	–	(16)
Autres produits (charges)	–	–	–	(127)	(151)	(278)
	3 768	908	597	270	420	5 963
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	78	–	–	–	–	78
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	5 154	157	77	–	307	5 695
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	(74)	–	(74)
	5 232	157	77	(74)	307	5 699
Total	9 000 \$	1 065 \$	674 \$	196 \$	727 \$	11 662 \$

(1) Comprend les profits réalisés à la vente des actions de GLC et d'IPSI (note 3).

6. Placements de portefeuille (suite)

	2019					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	3 948 \$	906 \$	301 \$	374 \$	553 \$	6 082 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	57	–	19	–	–	76
Autres classements	164	172	–	–	–	336
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	–	(50)	–	–	–	(50)
Autres produits (charges)	–	–	–	(117)	(166)	(283)
	4 169	1 028	320	257	387	6 161
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	45	–	–	–	–	45
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	5 740	107	1 405	–	(388)	6 864
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	37	–	37
	5 785	107	1 405	37	(388)	6 946
Total	9 954 \$	1 135 \$	1 725 \$	294 \$	(1) \$	13 107 \$

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et comme des placements classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

f) Actifs financiers transférés

La compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Au 31 décembre 2020, la garantie versée à l'agent de prêt de la compagnie comprenait un montant en trésorerie de 267 \$ (398 \$ au 31 décembre 2019). De plus, l'agent de prêt indemnise la compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2020, la juste valeur des titres que la compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 8 921 \$ (7 023 \$ au 31 décembre 2019).

7. Fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2020, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus par des assureurs cédants aux bilans consolidés se chiffraient à 18 383 \$ (8 714 \$ au 31 décembre 2019). Les produits et les charges résultant de ces ententes sont portés aux produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Dans le cadre de l'acquisition de MassMutual (note 3), GWL&A a pris en charge, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, un bloc de contrats de service liés à des régimes de retraite qui étaient auparavant assujettis à une convention de réassurance antérieure détenue par MassMutual. En vertu de cette convention, GWL&A est tenue de déposer des montants en fiducie auprès de MassMutual, et GWL&A conserve le risque de crédit lié au portefeuille d'actifs compris dans les montants déposés.

Les points suivants présentent les fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles la compagnie est exposée au risque de crédit.

a) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives :

	2020		2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	245 \$	245 \$	216 \$	216 \$
Obligations	15 365	15 365	6 445	6 445
Prêts hypothécaires	578	578	—	—
Autres actifs	137	137	80	80
Total	16 325 \$	16 325 \$	6 741 \$	6 741 \$
Éléments couverts :				
Passifs au titre des cessions en réassurance	16 094 \$	16 094 \$	6 537 \$	6 537 \$
Surplus	231	231	204	204
Total	16 325 \$	16 325 \$	6 741 \$	6 741 \$

b) Le tableau suivant présente, par émetteur et par secteur, la valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés.

	2020	2019
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	843 \$	624 \$
Organismes gouvernementaux	1 760	1 275
Créances titrisées par des agences	287	—
Autres créances titrisées	1 870	763
Services financiers	2 989	1 412
Communications	503	154
Produits de consommation courante	2 141	438
Énergie	589	176
Produits industriels	1 420	234
Technologie	344	72
Transport	466	170
Services publics	2 101	1 127
Total des obligations à long terme	15 313	6 445
Obligations à court terme	52	—
Total	15 365 \$	6 445 \$

c) Le tableau suivant présente, en fonction du type d'immeuble, la valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés.

	2020	2019
Résidences multifamiliales	122 \$	— \$
Commerciaux	456	—
Total	578 \$	— \$

d) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2020	2019
AAA	1 508 \$	601 \$
AA	3 848	2 670
A	5 597	2 264
BBB	4 165	822
BB ou inférieure	247	88
Total	15 365 \$	6 445 \$

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Les politiques en matière de placement visent à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Identification du risque de crédit à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examens réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, la compagnie inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition au risque de crédit qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la compagnie lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute correction de valeur pour perte.

	2020	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 946 \$	4 628 \$
Obligations		
À la juste valeur par le biais du résultat net	102 892	85 946
Disponibles à la vente	11 352	11 710
Prêts et créances	23 348	17 372
Prêts hypothécaires	27 803	24 268
Avances consenties aux titulaires de polices	8 387	8 601
Fonds détenus par des assureurs cédants ⁽¹⁾	18 383	8 714
Actifs au titre des cessions en réassurance	22 121	20 707
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 320	1 196
Débiteurs	3 080	3 256
Primes en voie de recouvrement	1 702	1 429
Actifs du compte de négociation	713	1 092
Créances liées à des contrats de location-financement	404	405
Autres actifs ⁽²⁾	965	444
Actifs dérivés	829	451
Total	231 245 \$	190 219 \$

(1) Ce poste comprend un montant de 16 325 \$ (6 741 \$ au 31 décembre 2019) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels la compagnie conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (note 7).

(2) Ce poste comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la compagnie (note 12).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la perte de valeur, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par la compagnie au 31 décembre 2020 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 211 \$ (156 \$ au 31 décembre 2019).

Au 31 décembre 2020, une tranche de 15 690 \$ des actifs au titre des cessions en réassurance de 22 121 \$ avait été cédée à Protective (une tranche de 14 848 \$ du total de 20 707 \$ au 31 décembre 2019). Cette concentration du risque est atténuée par les fonds détenus en fiducie, d'un montant de 16 389 \$ au 31 décembre 2020 (15 948 \$ au 31 décembre 2019).

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par émetteur, par secteur et par secteur opérationnel.

	2020				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	586 \$	272 \$	10 282 \$	1 372 \$	12 512 \$
Organismes gouvernementaux	20 555	2 308	9 287	316	32 466
Créances titrisées par des agences	178	926	—	17	1 121
Autres créances titrisées	2 057	6 550	1 402	136	10 145
Services financiers	4 361	6 022	5 880	572	16 835
Communications	1 142	1 338	1 124	98	3 702
Produits de consommation courante	4 197	6 127	2 816	762	13 902
Énergie	2 453	2 450	675	270	5 848
Produits industriels	2 022	4 585	1 329	406	8 342
Technologie	557	1 324	299	263	2 443
Transport	3 409	1 394	977	154	5 934
Services publics	10 091	4 485	4 811	553	19 940
Total des obligations à long terme	51 608	37 781	38 882	4 919	133 190
Obligations à court terme	2 332	557	1 066	447	4 402
Total	53 940 \$	38 338 \$	39 948 \$	5 366 \$	137 592 \$
	2019				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne ⁽¹⁾	Solutions de gestion du capital et des risques ⁽¹⁾	
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	479 \$	72 \$	10 118 \$	1 068 \$	11 737 \$
Organismes gouvernementaux	19 307	1 795	8 521	293	29 916
Créances titrisées par des agences	110	1 111	—	10	1 231
Autres créances titrisées	2 159	4 664	1 573	165	8 561
Services financiers	4 119	3 011	5 786	560	13 476
Communications	888	617	991	129	2 625
Produits de consommation courante	3 761	2 738	2 649	855	10 003
Énergie	2 173	1 071	640	266	4 150
Produits industriels	1 764	2 057	1 281	454	5 556
Technologie	552	727	302	265	1 846
Transport	2 897	546	1 017	180	4 640
Services publics	9 145	2 377	4 426	527	16 475
Total des obligations à long terme	47 354	20 786	37 304	4 772	110 216
Obligations à court terme	2 680	720	1 049	363	4 812
Total	50 034 \$	21 506 \$	38 353 \$	5 135 \$	115 028 \$

(1) Se reporter aux chiffres comparatifs (note 32).

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par secteur opérationnel.

	2020				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	2 063 \$	— \$	— \$	— \$	2 063 \$
Résidences multifamiliales	4 331	2 297	684	41	7 353
Prêts hypothécaires rechargeables	759	—	1 261	—	2 020
Commerciaux	8 883	3 660	3 801	23	16 367
Total	16 036 \$	5 957 \$	5 746 \$	64 \$	27 803 \$

	2019				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne ⁽¹⁾	Solutions de gestion du capital et des risques ⁽¹⁾	Total
Résidences unifamiliales	2 069 \$	— \$	— \$	— \$	2 069 \$
Résidences multifamiliales	4 496	1 798	661	49	7 004
Prêts hypothécaires rechargeables	374	—	940	—	1 314
Commerciaux	7 871	2 198	3 787	25	13 881
Total	14 810 \$	3 996 \$	5 388 \$	74 \$	24 268 \$

(1) Se reporter aux chiffres comparatifs (note 32).

iii) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2020	2019
AAA	21 820 \$	22 083 \$
AA	35 530	33 272
A	45 673	37 233
BBB	33 382	21 922
BB ou inférieure	1 187	518
Total	137 592 \$	115 028 \$

Portefeuille de dérivés selon la notation

	2020	2019
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AA	424 \$	271 \$
A	369	146
BBB	35	34
Dérivés négociés en bourse	1	—
Total	829 \$	451 \$

iv) Prêts en souffrance n'ayant pas subi de perte de valeur

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés, sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés.

	2020	2019
Moins de 30 jours	17 \$	28 \$
De 30 à 90 jours	28	1
Plus de 90 jours	10	4
Total	55 \$	33 \$

v) Les données qui suivent représentent la correction de valeur pour pertes de crédit futures pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces montants s'ajoutent à la correction de valeur pour pertes sur actifs comprise dans l'actif.

	2020	2019
Polices avec participation	1 183 \$	1 175 \$
Polices sans participation	2 185	1 400
Total	3 368 \$	2 575 \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif. Environ 48 % (environ 57 % en 2019) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou avant l'arrivée d'un sinistre, et environ 26 % (14 % en 2019) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont assujettis à des rajustements de la juste valeur sous certaines conditions.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2020, la compagnie détenait des liquidités de 350 \$ par l'intermédiaire de marges de crédit obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la compagnie dispose d'une facilité de crédit de 150 \$ auprès de la Canada Vie, d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US auprès de Great-West Lifeco U.S. LLC, d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US auprès d'un syndicat de banques qui est mise à la disposition de Putnam, ainsi qu'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition de GWL&A.

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant :

	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Déventures et autres instruments d'emprunt	8 639 \$	— \$	— \$	775 \$	— \$	635 \$	7 229 \$
Titres de fiducies de capital ⁽¹⁾	150	—	—	—	—	—	150
Obligations d'achat	261	113	65	23	13	10	37
Cotisations au titre des régimes de retraite	316	316	—	—	—	—	—
Total	9 366 \$	429 \$	65 \$	798 \$	13 \$	645 \$	7 416 \$

(1) Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 55 \$).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers consolidés contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel la compagnie est exposée :

- La compagnie utilise certaines mesures financières, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à la non-concordance des devises.
- Dans le cas d'actifs couvrant des passifs qui ne sont pas libellés dans la même devise, la compagnie reconvertit généralement ces actifs dans la monnaie des passifs en question au moyen de contrats de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif connexe, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,11 % en 2020 (0,10 % en 2019). Les pertes de crédit futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel.

De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions.

Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie. Le tableau ci-dessous présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions sur la valeur des passifs déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs. Pour certains produits, la modélisation du risque de taux d'intérêt est déterminée de façon stochastique aux fins du calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance et, pour ces produits, les sensibilités reflètent l'incidence estimative d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur les passifs.

Les sensibilités présentées dans le tableau tiennent compte de l'incidence d'une modification parallèle des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles.

	2020		2019	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(289) \$	1 185 \$	(230) \$	811 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	224 \$	(920) \$	175 \$	(619) \$

La comptabilisation de l'acquisition des activités de MassMutual demeurerait inachevée au 31 décembre 2020, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours (note 3). Par conséquent, l'incidence des activités acquises incluses dans les sensibilités présentées ci-dessus reflète la meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de ces sensibilités.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Ainsi, l'incidence sur le bénéfice net des chutes importantes des valeurs des actions sera plus élevée que la variation des valeurs des actions en soi. L'incidence sur le bénéfice net des chutes des valeurs des actions qui vont au-delà de celles présentées dans le tableau ci-dessous serait supérieure à la variation même des valeurs des actions.

8. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et de la valeur des actifs de couverture.

	2020				2019			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(34) \$	(18) \$	62 \$	264 \$	(63) \$	(33) \$	45 \$	223 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	28 \$	15 \$	(51) \$	(208) \$	54 \$	27 \$	(39) \$	(182) \$

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	2020				2019			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(41) \$	(8) \$	88 \$	138 \$	(74) \$	(32) \$	35 \$	117 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	34 \$	6 \$	(69) \$	(108) \$	60 \$	25 \$	(28) \$	(90) \$

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses concernant le rendement des placements pour les actions ordinaires cotées en bourse et les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, hypothèses qui sont habituellement fondées sur les rendements historiques par rapport aux indices du marché. Les sensibilités présentées dans les tableaux ci-dessus prévoient l'incidence de modifications de ces limites après la chute des marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se présentent comme suit :

	2020		2019	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(691) \$	861 \$	(645) \$	752 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	556 \$	(682) \$	509 \$	(585) \$

La compagnie est le promoteur d'un certain nombre d'ententes de rémunération différée à l'intention des employés en vertu desquelles les paiements aux participants sont différés et dépendent du rendement des actions ordinaires de Lifeco. La compagnie couvre son exposition au risque lié aux marchés boursiers découlant de son régime d'unités d'actions liées au rendement au moyen de swaps sur rendement total.

d) Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les prises en pension de titres de la compagnie font également l'objet de droits de compensation en cas de défaillance. Ces transactions et ces accords comprennent des conventions-cadres de compensation qui prévoient la compensation des obligations de paiement entre la compagnie et ses contreparties en cas de défaillance.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

	2020			
	Montants connexes non compensés dans le bilan			Exposition nette
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾	Garanties financières reçues ou versées ⁽²⁾	
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	829 \$	(596) \$	(154) \$	79 \$
Prises en pension de titres ⁽³⁾	4	–	(4)	–
Total des instruments financiers – actifs	833 \$	(596) \$	(158) \$	79 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	1 221 \$	(596) \$	(361) \$	264 \$
Total des instruments financiers – passifs	1 221 \$	(596) \$	(361) \$	264 \$
	2019			
	Montants connexes non compensés dans le bilan			Exposition nette
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾	Garanties financières reçues ou versées ⁽²⁾	
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	451 \$	(309) \$	(107) \$	35 \$
Prises en pension de titres ⁽³⁾	4	–	(4)	–
Total des instruments financiers – actifs	455 \$	(309) \$	(111) \$	35 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	1 381 \$	(309) \$	(556) \$	516 \$
Total des instruments financiers – passifs	1 381 \$	(309) \$	(556) \$	516 \$

(1) Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

(2) Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Les garanties financières reçues à l'égard de prises en pension de titres sont détenues par un tiers. Au 31 décembre 2020, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 211 \$ (156 \$ au 31 décembre 2019), un montant de 4 \$ a été reçu à l'égard de prises en pension de titres (4 \$ au 31 décembre 2019) et un montant de 560 \$ a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (634 \$ au 31 décembre 2019).

(3) Les actifs liés aux prises en pension de titres sont compris dans les obligations dans les bilans consolidés.

9. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables. Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 946 \$	– \$	– \$	7 946 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	–	102 819	73	102 892
Prêts hypothécaires	–	–	2 020	2 020
Actions	8 773	188	1 374	10 335
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	8 773	103 007	3 467	115 247
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	11 352	–	11 352
Actions	3	1	16	20
Total des actifs financiers disponibles à la vente	3	11 353	16	11 372
Immeubles de placement	–	–	6 270	6 270
Fonds détenus par des assureurs cédants	245	15 943	–	16 188
Dérivés ⁽¹⁾	1	828	–	829
Actifs au titre des cessions en réassurance	–	130	–	130
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	302	353	58	713
Autres ⁽²⁾	79	188	–	267
Total des actifs évalués à la juste valeur	17 349 \$	131 802 \$	9 811 \$	158 962 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽³⁾	5 \$	1 216 \$	– \$	1 221 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	9 145	–	9 145
Autres passifs	79	188	–	267
Total des passifs évalués à la juste valeur	84 \$	10 549 \$	– \$	10 633 \$

(1) Compte non tenu de garanties de 210 \$ reçues de contreparties.

(2) Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

(3) Compte non tenu de garanties de 442 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

Notes annexes

	2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 628 \$	– \$	– \$	4 628 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	–	85 879	67	85 946
Prêts hypothécaires	–	–	1 314	1 314
Actions	8 956	118	678	9 752
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	8 956	85 997	2 059	97 012
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	11 710	–	11 710
Actions	12	–	4	16
Total des actifs financiers disponibles à la vente	12	11 710	4	11 726
Immeubles de placement	–	–	5 887	5 887
Fonds détenus par des assureurs cédants	216	6 445	–	6 661
Dérivés ⁽¹⁾	–	451	–	451
Actifs au titre des cessions en réassurance	–	127	–	127
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	332	760	–	1 092
Autres ⁽²⁾	43	355	–	398
Total des actifs évalués à la juste valeur	14 187 \$	105 845 \$	7 950 \$	127 982 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽³⁾	3 \$	1 378 \$	– \$	1 381 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	1 656	–	1 656
Autres passifs	43	355	–	398
Total des passifs évalués à la juste valeur	46 \$	3 389 \$	– \$	3 435 \$

(1) Compte non tenu de garanties de 155 \$ reçues de contreparties.

(2) Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

(3) Compte non tenu de garanties de 580 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

Notes annexes

9. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente que la compagnie a classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

	2020						
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	67 \$	1 314 \$	678 \$	4 \$	5 887 \$	– \$	7 950 \$
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	2	156	16	–	(74)	–	100
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	4	15	–	1	21	–	41
Achats	–	–	406	11	481	–	898
Émissions	–	622	–	–	–	–	622
Ventes	–	–	(83)	–	(73)	–	(156)
Règlements	–	(87)	–	–	–	–	(87)
Transfert à partir des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ⁽²⁾	–	–	–	–	28	–	28
Transferts vers le niveau 3 ⁽³⁾	–	–	357	–	–	58	415
Transferts hors du niveau 3 ⁽³⁾	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice	73 \$	2 020 \$	1 374 \$	16 \$	6 270 \$	58 \$	9 811 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	2 \$	156 \$	16 \$	– \$	(74) \$	– \$	100 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2020	2 \$	145 \$	17 \$	– \$	(73) \$	– \$	91 \$

(1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

(2) Par suite de la vente d'IPSI, un bien immobilier d'une juste valeur de 28 \$ a été reclassé des biens immobiliers occupés par leur propriétaire aux immeubles de placement. Le reclassement a donné lieu à la comptabilisation d'un écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement de 11 \$ et d'une charge d'impôt sur le résultat de (1) \$ dans les états consolidés du résultat global.

(3) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(4) Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Depuis le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'il est difficile, en raison des répercussions de la COVID-19 sur le marché immobilier mondial, d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude qu'auparavant. En raison de ces restrictions, le 20 mars 2020, le placement de la compagnie dans ces fonds, d'une juste valeur de 357 \$, a été transféré du niveau 1 au niveau 3.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, tandis que la confiance à l'égard de l'évaluation des biens sous-jacents est revenue en raison de l'intensification des activités sur le marché. Bien que la suspension temporaire des rachats et des transferts hors des fonds de placement immobilier canadiens reste en vigueur, les fonds acceptent les demandes de rachat initiales pour une durée limitée, lesquelles seront traitées à des dates préétablies, sous réserve des liquidités disponibles.

	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3	Passifs détenus en vue de la vente	Total du passif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	67 \$	813 \$	404 \$	2 \$	5 218 \$	29 \$	6 533 \$	26 \$	26 \$
Changement de méthode comptable	—	—	—	—	29	—	29	—	—
Solde révisé au début de l'exercice	67	813	404	2	5 247	29	6 562	26	26
Total des profits (pertes)									
Compris dans le résultat net	4	109	40	—	37	(2)	188	—	—
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	(4)	(5)	—	—	(36)	(1)	(46)	—	—
Achats	—	—	299	2	644	—	945	—	—
Émissions	—	469	—	—	—	—	469	—	—
Ventes	—	—	(65)	—	(5)	(26)	(96)	—	—
Règlements	—	(72)	—	—	—	—	(72)	—	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	(26)	(26)
Transferts vers le niveau 3 ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	67 \$	1 314 \$	678 \$	4 \$	5 887 \$	— \$	7 950 \$	— \$	— \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	4 \$	109 \$	40 \$	— \$	37 \$	(2) \$	188 \$	— \$	— \$
Variation des profits latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2019	4 \$	105 \$	38 \$	— \$	37 \$	— \$	184 \$	— \$	— \$

(1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur l'investissement dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(3) Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 2,9 % à 12,0 % Fourchette de 3,9 % à 6,8 % Moyenne pondérée de 3,0 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 3,2 % à 4,4 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

Notes annexes

9. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

2020					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers classés comme prêts et créances					
Obligations	– \$	26 488 \$	57 \$	– \$	26 545 \$
Prêts hypothécaires	–	27 613	–	–	27 613
Avances consenties aux titulaires de polices	–	8 387	–	–	8 387
Total des actifs financiers classés comme prêts et créances	–	62 488	57	–	62 545
Actifs financiers disponibles à la vente					
Actions ⁽¹⁾	–	–	–	163	163
Autres actions ⁽²⁾	317	–	–	128	445
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	–	137	137
Total des actifs présentés à la juste valeur	317 \$	62 488 \$	57 \$	428 \$	63 290 \$
Passifs présentés à la juste valeur					
Débiteures et autres instruments d'emprunt	970 \$	9 899 \$	– \$	– \$	10 869 \$
Total des passifs présentés à la juste valeur	970 \$	9 899 \$	– \$	– \$	10 869 \$

(1) Comme la juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut être déterminée de façon fiable, ces placements sont comptabilisés au coût.

(2) Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM.

2019					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers classés comme prêts et créances					
Obligations	– \$	19 281 \$	63 \$	– \$	19 344 \$
Prêts hypothécaires	–	23 832	–	–	23 832
Avances consenties aux titulaires de polices	–	8 601	–	–	8 601
Total des actifs financiers classés comme prêts et créances	–	51 714	63	–	51 777
Actifs financiers disponibles à la vente					
Actions ⁽¹⁾	–	–	–	189	189
Autres actions ⁽²⁾	342	–	–	68	410
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	–	80	80
Total des actifs présentés à la juste valeur	342 \$	51 714 \$	63 \$	337 \$	52 456 \$
Passifs présentés à la juste valeur					
Débiteures et autres instruments d'emprunt	429 \$	6 450 \$	– \$	– \$	6 879 \$
Total des passifs présentés à la juste valeur	429 \$	6 450 \$	– \$	– \$	6 879 \$

(1) Comme la juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut être déterminée de façon fiable, ces placements sont comptabilisés au coût.

(2) Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM.

10. Goodwill et immobilisations incorporelles**a) Goodwill**

- i) La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

	2020	2019
Coût		
Solde au début de l'exercice	7 693 \$	7 771 \$
Acquisitions d'entreprises	3 621	33
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	(12)	(6)
Fluctuations des taux de change	(19)	(105)
Solde à la fin de l'exercice	11 283 \$	7 693 \$
Cumul des pertes de valeur		
Solde au début de l'exercice	(1 188) \$	(1 223) \$
Perte de valeur	(16)	(19)
Fluctuations des taux de change	27	54
Solde à la fin de l'exercice	(1 177) \$	(1 188) \$
Valeur comptable nette	10 106 \$	6 505 \$

- ii) Pour chacun des trois secteurs opérationnels, le goodwill a été affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Lifeco n'affecte pas les montants négligeables de goodwill à de multiples groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel le goodwill a été attribué à sa valeur recouvrable, de la manière suivante :

	2020	2019
Exploitation canadienne		
Client collectif	1 464 \$	1 481 \$
Client individuel	2 553	2 562
Exploitation européenne	2 395	2 282
Exploitation américaine		
Services financiers	3 694	180
Total	10 106 \$	6 505 \$

10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 4 285 \$ (3 879 \$ au 31 décembre 2019) comprennent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

i) Immobilisations incorporelles à durée indéterminée :

	2020			Total
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	
Coût				
Solde au début de l'exercice	972 \$	2 562 \$	354 \$	3 888 \$
Entrées	92	30	—	122
Fluctuations des taux de change	(1)	(50)	—	(51)
Solde à la fin de l'exercice	1 063 \$	2 542 \$	354 \$	3 959 \$
Cumul des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(133) \$	(1 051) \$	— \$	(1 184) \$
Fluctuations des taux de change	—	23	—	23
Solde à la fin de l'exercice	(133) \$	(1 028) \$	— \$	(1 161) \$
Valeur comptable nette	930 \$	1 514 \$	354 \$	2 798 \$
2019				
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût				
Solde au début de l'exercice	1 006 \$	2 665 \$	354 \$	4 025 \$
Fluctuations des taux de change	(34)	(103)	—	(137)
Solde à la fin de l'exercice	972 \$	2 562 \$	354 \$	3 888 \$
Cumul des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(140) \$	(1 101) \$	— \$	(1 241) \$
Fluctuations des taux de change	7	50	—	57
Solde à la fin de l'exercice	(133) \$	(1 051) \$	— \$	(1 184) \$
Valeur comptable nette	839 \$	1 511 \$	354 \$	2 704 \$

ii) Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été affectées aux groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2020	2019
Exploitation canadienne		
Client collectif	354 \$	354 \$
Client individuel	649	619
Exploitation européenne	233	223
Exploitation américaine		
Gestion d'actifs	1 473	1 508
Services financiers	89	—
Total	2 798 \$	2 704 \$

Notes annexes

iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée :

	2020			
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	7 à 30 ans	30 ans	3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût				
Solde au début de l'exercice	1 031 \$	108 \$	1 885 \$	3 024 \$
Entrées	214	—	341	555
Fluctuations des taux de change	3	3	(6)	—
Cessions	—	—	(35)	(35)
Solde à la fin de l'exercice	1 248 \$	111 \$	2 185 \$	3 544 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(630) \$	(60) \$	(1 159) \$	(1 849) \$
Fluctuations des taux de change	(3)	(1)	5	1
Cessions	—	—	29	29
Amortissement	(55)	(4)	(179)	(238)
Solde à la fin de l'exercice	(688) \$	(65) \$	(1 304) \$	(2 057) \$
Valeur comptable nette	560 \$	46 \$	881 \$	1 487 \$
2019				
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	7 à 30 ans	30 ans	3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût				
Solde au début de l'exercice	1 047 \$	111 \$	1 717 \$	2 875 \$
Entrées	11	—	247	258
Fluctuations des taux de change	(27)	(3)	(54)	(84)
Cessions	—	—	(25)	(25)
Solde à la fin de l'exercice	1 031 \$	108 \$	1 885 \$	3 024 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(586) \$	(57) \$	(1 040) \$	(1 683) \$
Fluctuations des taux de change	11	1	41	53
Cessions	—	—	5	5
Amortissement	(55)	(4)	(165)	(224)
Solde à la fin de l'exercice	(630) \$	(60) \$	(1 159) \$	(1 849) \$
Valeur comptable nette	401 \$	48 \$	726 \$	1 175 \$

La période d'amortissement moyenne pondérée restante des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux contrats de clients et aux canaux de distribution est de 14 ans et de 13 ans, respectivement (13 ans et 14 ans au 31 décembre 2019, respectivement).

10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

c) Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la compagnie affecte les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à des unités génératrices de trésorerie et le goodwill à des groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur comptable. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill sont établies en comparant la valeur recouvrable d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie avec sa valeur comptable.

La juste valeur est déterminée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable utilisées par les compagnies d'assurance vie et les gestionnaires d'actif. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour mesurer la juste valeur représentent des données de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2020, la compagnie a soumis les immobilisations incorporelles et le goodwill au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2020. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie liées aux immobilisations incorporelles et des groupes d'unités génératrices de trésorerie liés au goodwill était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation importante.

Une modification raisonnable des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie ne devrait pas faire en sorte que la valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

11. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation.

	2020	2019
Valeur comptable au début de l'exercice	842 \$	835 \$
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(115)	(104)
Valeur comptable nette au début de l'exercice	727	731
Entrées	42	34
Cessions	—	(10)
Reprise de perte de valeur	—	2
Transferts aux immeubles de placement ⁽¹⁾	(17)	—
Amortissement	(15)	(13)
Change	4	(17)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	741 \$	727 \$

(1) Par suite de la vente d'IPSI, un bien immobilier d'une valeur comptable de 17 \$ a été reclassé des biens immobiliers occupés par leur propriétaire aux immeubles de placement.

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 426 \$ au 31 décembre 2020 (455 \$ au 31 décembre 2019).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par secteur opérationnel.

	2020	2019
Exploitation canadienne	640 \$	650 \$
Exploitation américaine	321	334
Exploitation européenne ⁽¹⁾	205	196
Solutions de gestion du capital et des risques ⁽¹⁾	1	2
Total	1 167 \$	1 182 \$

(1) Se reporter aux chiffres comparatifs (note 32).

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

12. Autres actifs

	2020	2019
Coûts d'acquisition différés	618 \$	595 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation	437	466
Actifs du compte de négociation ⁽¹⁾	713	1 092
Créances liées à des contrats de location-financement	404	405
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 23)	240	231
Charges payées d'avance	115	113
Autres actifs divers	820	208
Total	3 347 \$	3 110 \$

(1) Ce poste comprend des obligations d'un montant de 386 \$ et des actions d'un montant de 327 \$ au 31 décembre 2020 (obligations d'un montant de 726 \$, et actions d'un montant de 366 \$ au 31 décembre 2019).

Le total d'autres actifs d'un montant de 1 678 \$ (1 443 \$ au 31 décembre 2019) devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Coûts d'acquisition différés	2020	2019
Solde au début de l'exercice	595 \$	597 \$
Entrées	93	118
Amortissement	(55)	(51)
Fluctuations des taux de change	26	(32)
Cessions	(41)	(36)
Radiation	–	(1)
Solde à la fin de l'exercice	618 \$	595 \$

	2020		
Actifs au titre de droits d'utilisation	Immeubles	Matériel	Total
Coût au début de l'exercice	530 \$	7 \$	537 \$
Entrées	47	1	48
Modifications	(5)	–	(5)
Fluctuations des taux de change	(4)	–	(4)
Coût à la fin de l'exercice	568 \$	8 \$	576 \$
Cumul des amortissements au début de l'exercice	(69) \$	(2) \$	(71) \$
Amortissement	(68)	(3)	(71)
Fluctuations des taux de change	3	–	3
Cumul des amortissements à la fin de l'exercice	(134) \$	(5) \$	(139) \$
Valeur comptable à la fin de l'exercice	434 \$	3 \$	437 \$

	2019		
	Immeubles	Matériel	Total
Coût au début de l'exercice	454 \$	6 \$	460 \$
Entrées	113	1	114
Modifications	(21)	–	(21)
Fluctuations des taux de change	(16)	–	(16)
Coût à la fin de l'exercice	530 \$	7 \$	537 \$
Cumul des amortissements au début de l'exercice	– \$	– \$	– \$
Amortissement	(67)	(2)	(69)
Perte de valeur	(3)	–	(3)
Fluctuations des taux de change	1	–	1
Cumul des amortissements à la fin de l'exercice	(69) \$	(2) \$	(71) \$
Valeur comptable à la fin de l'exercice	461 \$	5 \$	466 \$

Notes annexes

12. Autres actifs (suite)

Créances liées à des contrats de location-financement

La compagnie a un contrat de location-financement relatif à une propriété au Canada qui a été louée pour une durée de 25 ans. La compagnie a cinq contrats de location-financement relatifs à des propriétés en Europe. Ces propriétés ont été louées pour des durées variant entre 27 ans et 40 ans. Le tableau suivant présente les échéances des paiements de loyers à recevoir.

	2020	2019
Un an ou moins	30 \$	30 \$
Plus de un an à deux ans	30	30
Plus de deux ans à trois ans	30	30
Plus de trois ans à quatre ans	30	30
Plus de quatre ans à cinq ans	30	30
Plus de cinq ans	662	686
Total des paiements de loyers non actualisés	812	836
Déduire : produits non acquis au titre des contrats de location-financement	408	431
Total des créances liées à des contrats de location-financement	404 \$	405 \$
Produits financiers sur l'investissement net dans les contrats de location	26 \$	26 \$

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**a) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**

	2020		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	208 902 \$	21 991 \$	186 911 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	9 145	130	9 015
Total	218 047 \$	22 121 \$	195 926 \$

	2019		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	174 521 \$	20 580 \$	153 941 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 656	127	1 529
Total	176 177 \$	20 707 \$	155 470 \$

b) Composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et actif connexe

i) La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se présente comme suit :

	2020		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	46 107 \$	(199) \$	46 306 \$
Exploitation américaine	11 090	13	11 077
Exploitation européenne	155	–	155
Solutions de gestion du capital et des risques	912	–	912
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	35 449	638	34 811
Exploitation américaine	65 703	15 908	49 795
Exploitation européenne	48 088	5 622	42 466
Solutions de gestion du capital et des risques	10 543	139	10 404
Total	218 047 \$	22 121 \$	195 926 \$

	2019		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	42 271 \$	(247) \$	42 518 \$
Exploitation américaine	11 329	12	11 317
Exploitation européenne ⁽¹⁾	173	–	173
Solutions de gestion du capital et des risques ⁽¹⁾	846	–	846
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	32 668	498	32 170
Exploitation américaine	32 360	15 091	17 269
Exploitation européenne ⁽¹⁾	45 489	5 230	40 259
Solutions de gestion du capital et des risques ⁽¹⁾	11 041	123	10 918
Total	176 177 \$	20 707 \$	155 470 \$

(1) Se reporter aux chiffres comparatifs (note 32).

Notes annexes

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

ii) Le tableau suivant présente la composition de l'actif couvrant les passifs ainsi que les capitaux propres.

	2020					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	21 803 \$	10 545 \$	6 152 \$	2 983 \$	4 624 \$	46 107 \$
Exploitation américaine	5 193	593	13	—	5 291	11 090
Exploitation européenne	84	—	62	9	—	155
Solutions de gestion du capital et des risques	688	12	—	—	212	912
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	21 511	4 498	2 789	360	6 291	35 449
Exploitation américaine	31 631	4 586	46	—	29 440	65 703
Exploitation européenne	34 941	5 746	332	2 536	4 533	48 088
Solutions de gestion du capital et des risques	2 365	52	—	—	8 126	10 543
Autres	15 285	1 135	754	141	338 113	355 428
Total des capitaux propres	4 091	636	852	241	21 195	27 015
Total de la valeur comptable	137 592 \$	27 803 \$	11 000 \$	6 270 \$	417 825 \$	600 490 \$
Juste valeur	140 789 \$	29 633 \$	10 963 \$	6 270 \$	417 825 \$	605 480 \$
2019						
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	19 484 \$	9 655 \$	6 142 \$	2 472 \$	4 518 \$	42 271 \$
Exploitation américaine	5 128	626	—	—	5 575	11 329
Exploitation européenne ⁽¹⁾	97	—	63	12	1	173
Solutions de gestion du capital et des risques ⁽¹⁾	619	20	—	—	207	846
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	20 270	4 111	2 237	407	5 643	32 668
Exploitation américaine	14 311	2 678	—	—	15 371	32 360
Exploitation européenne ⁽¹⁾	33 062	5 387	299	2 672	4 069	45 489
Solutions de gestion du capital et des risques ⁽¹⁾	2 484	55	—	—	8 502	11 041
Autres	15 630	902	902	119	231 894	249 447
Total des capitaux propres	3 943	834	732	205	19 829	25 543
Total de la valeur comptable	115 028 \$	24 268 \$	10 375 \$	5 887 \$	295 609 \$	451 167 \$
Juste valeur	117 000 \$	25 146 \$	10 367 \$	5 887 \$	295 609 \$	454 009 \$

(1) Se reporter aux chiffres comparatifs (note 32).

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont largement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

c) Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice tient aux affaires et aux modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

2020				
Polices avec participation				
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	54 619 \$	(235) \$	54 854 \$	
Incidence des nouvelles affaires	(7)	32	(39)	
Variations normales des affaires en vigueur	3 883	9	3 874	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	55	8	47	
Incidence des fluctuations des taux de change	(286)	—	(286)	
Solde à la fin de l'exercice	58 264 \$	(186) \$	58 450 \$	
Polices sans participation				
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Total, montant net
Solde au début de l'exercice	119 902 \$	20 815 \$	99 087 \$	153 941 \$
Incidence des nouvelles affaires	7 028	706	6 322	6 283
Variations normales des affaires en vigueur	1 296	750	546	4 420
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	161	109	52	99
Transfert d'affaires avec des parties externes	(48)	—	(48)	(48)
Acquisition de MassMutual (note 3)	22 316	—	22 316	22 316
Incidence des fluctuations des taux de change	(17)	(203)	186	(100)
Solde à la fin de l'exercice	150 638 \$	22 177 \$	128 461 \$	186 911 \$
2019				
Polices avec participation				
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	50 927 \$	(337) \$	51 264 \$	
Incidence des nouvelles affaires	59	—	59	
Variations normales des affaires en vigueur	4 138	25	4 113	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	67	77	(10)	
Incidence des fluctuations des taux de change	(572)	—	(572)	
Solde à la fin de l'exercice	54 619 \$	(235) \$	54 854 \$	
Polices sans participation				
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Total, montant net
Solde au début de l'exercice	115 793 \$	6 463 \$	109 330 \$	160 594 \$
Incidence des nouvelles affaires	5 339	(266)	5 605	5 664
Variations normales des affaires en vigueur	1 784	645	1 139	5 252
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(117)	(73)	(44)	(54)
Transfert d'affaires avec des parties externes	(176)	14 802	(14 978)	(14 978)
Incidence des fluctuations des taux de change	(2 721)	(756)	(1 965)	(2 537)
Solde à la fin de l'exercice	119 902 \$	20 815 \$	99 087 \$	153 941 \$

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Selon les normes IFRS, les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif. Les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associées aux variations de la juste valeur des actifs connexes sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

En 2020, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été l'acquisition de MassMutual de 22 316 \$, l'incidence des nouvelles affaires de 6 283 \$ et les variations normales des affaires en vigueur de 4 420 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a augmenté de 52 \$, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprend une augmentation de 377 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, partiellement contrebalancée par une diminution de 212 \$ enregistrée par l'exploitation européenne, une diminution de 59 \$ enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et une diminution de 54 \$ enregistrée par l'exploitation américaine.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 269 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 140 \$, dont une tranche de 114 \$ est contrebalancée par une hausse des autres actifs, et la révision des hypothèses économiques et des hypothèses relatives aux actifs de 98 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des diminutions attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie de 129 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 138 \$, le raffinement de la modélisation de 28 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 24 \$, la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 19 \$ et la révision des hypothèses économiques et des hypothèses relatives aux actifs de 10 \$, facteurs partiellement contrebalancés par une augmentation attribuable à la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 6 \$.

La diminution enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques est principalement attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 135 \$, à la révision des hypothèses économiques de 41 \$ et au raffinement de la modélisation de 37 \$, facteurs partiellement contrebalancés par une augmentation attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie de 107 \$, à la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 28 \$ et à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 14 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine est principalement attribuable à la révision des hypothèses économiques de 50 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a augmenté de 47 \$ en 2020, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses actuarielles. L'augmentation est principalement attribuable à la révision des hypothèses économiques de 2 358 \$ et à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 34 \$, facteurs partiellement contrebalancés par les diminutions attribuables aux provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 1 899 \$, à la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 446 \$ et au raffinement de la modélisation de 5 \$.

En juillet 2019, le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié des normes modifiées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance, lesquelles sont en vigueur depuis le 15 octobre 2019. Les modifications comprennent des diminutions des taux de réinvestissement ultimes et une révision des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques.

En 2019, les principaux facteurs à la base de la diminution du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été le transfert d'affaires avec des parties externes de 14 978 \$, qui inclut le transfert à Protective Life, et l'incidence nette des fluctuations des taux de change de 2 537 \$, partiellement contrebalancés par des hausses attribuables à l'incidence des nouvelles affaires de 5 664 \$ et aux variations normales des affaires en vigueur de 5 252 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 44 \$ en 2019, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprend une diminution de 272 \$ enregistrée par l'exploitation européenne, partiellement contrebalancée par une augmentation de 145 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une augmentation de 52 \$ enregistrée par l'exploitation américaine et une augmentation de 31 \$ enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 187 \$, la révision des hypothèses économiques de 98 \$, qui tient compte de l'incidence nette des nouvelles normes, et la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie de 7 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 25 \$.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 254 \$ et la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 54 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des diminutions attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 169 \$, et à la révision des hypothèses économiques de 6 \$, qui tient compte de l'incidence nette des nouvelles normes.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 45 \$ et de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 43 \$, partiellement contrebalancées par des diminutions attribuables à la révision des hypothèses économiques de 34 \$, qui tient compte de l'incidence nette des nouvelles normes.

L'augmentation enregistrée par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie de 87 \$, la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 34 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des diminutions attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 112 \$ et à la révision des hypothèses économiques de 3 \$, qui tient compte de l'incidence nette des nouvelles normes.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 10 \$ en 2019, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses actuarielles. Cette diminution s'explique principalement par la révision des provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 2 232 \$, la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 535 \$ et le raffinement de la modélisation de 198 \$. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les augmentations attribuables à la révision des hypothèses économiques de 1 884 \$, à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 935 \$ et à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 153 \$.

d) Variations des passifs relatifs aux contrats d'investissement évalués à la juste valeur

	2020			2019		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Solde au début de l'exercice	1 656 \$	127 \$	1 529 \$	1 711 \$	— \$	1 711 \$
Variations normales des affaires en vigueur	2 489	(20)	2 509	(87)	38	(125)
Résultats au chapitre des placements	147	26	121	103	(23)	126
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(4)	—	(4)	(4)	—	(4)
Transfert d'affaires avec des parties externes	—	—	—	—	116	(116)
Acquisition de MassMutual (note 3)	4 984	—	4 984	—	—	—
Incidence des fluctuations des taux de change	(127)	(3)	(124)	(67)	(4)	(63)
Solde à la fin de l'exercice	9 145 \$	130 \$	9 015 \$	1 656 \$	127 \$	1 529 \$

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur.

e) Primes brutes souscrites et montants bruts des prestations aux titulaires de polices

i) Primes reçues

	2020	2019
Primes directes	28 102 \$	25 419 \$
Primes liées à la réassurance prise en charge	19 652	17 847
Total	47 754 \$	43 266 \$

ii) Prestations aux titulaires de polices

	2020	2019
Primes directes	19 538 \$	19 643 \$
Primes liées à la réassurance prise en charge	20 067	18 126
Total	39 605 \$	37 769 \$

f) Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité à cet égard.

Morbidité

La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Réassurance IARD

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London (le GRL), une filiale de la Canada Vie, sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de l'assurance IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux (note 8c).

Frais

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans les modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

g) Gestion des risques

i) Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

La compagnie accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La compagnie a pour objectif d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception des produits, la diversification des produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à la stratégie de tarification de la compagnie et le recours à des ententes de réassurance.

L'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie sur les passifs en question est présentée ci-dessous.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2020	2019
Mortalité – augmentation de 2 %	(288) \$	(279) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(756) \$	(601) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(279) \$	(253) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	– \$	– \$
Baisse de 1 %	– \$	– \$
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	224 \$	175 \$
Baisse de 1 %	(920) \$	(619) \$
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	28 \$	54 \$
Hausse de 10 %	15 \$	27 \$
Baisse de 10 %	(51) \$	(39) \$
Baisse de 20 %	(208) \$	(182) \$
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	34 \$	60 \$
Hausse de 5 %	6 \$	25 \$
Baisse de 5 %	(69) \$	(28) \$
Baisse de 10 %	(108) \$	(90) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	556 \$	509 \$
Baisse de 1 %	(682) \$	(585) \$
Charges – augmentation de 5 %	(165) \$	(125) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(1 017) \$	(813) \$

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique.

	2020			2019		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Exploitation canadienne	81 556 \$	439 \$	81 117 \$	74 939 \$	251 \$	74 688 \$
Exploitation américaine	76 793	15 921	60 872	43 689	15 103	28 586
Exploitation européenne ⁽¹⁾	48 243	5 622	42 621	45 662	5 230	40 432
Solutions de gestion du capital et des risques ⁽¹⁾	11 455	139	11 316	11 887	123	11 764
Total	218 047 \$	22 121 \$	195 926 \$	176 177 \$	20 707 \$	155 470 \$

(1) Se reporter aux chiffres comparatifs (note 32).

13. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

ii) Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance vie et l'assurance maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la compagnie conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

14. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs et leurs passifs sont présentés dans des postes distincts des bilans consolidés, soit au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 1 490 \$ au 31 décembre 2020 (1 147 \$ au 31 décembre 2019).

Dans les états consolidés du résultat net, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de la compagnie, ils ne sont pas inclus séparément dans les états consolidés du résultat net.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la compagnie liée à ces fonds. La compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers consolidés. Outre son exposition à ces garanties, la compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie offre des rentes variables collectives assorties de garanties de retrait minimum et des produits autonomes collectifs assortis de prestations minimales garanties au décès, lesquels fournissent essentiellement une prime au décès.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

La compagnie offre également des produits assortis d'une garantie de retrait minimum aux États-Unis et en Allemagne, ainsi que précédemment au Canada et en Irlande. Certains produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2020, la valeur des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 3 375 \$ (3 332 \$ au 31 décembre 2019).

Notes annexes

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2020	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 558 \$	12 501 \$
Obligations	65 338	44 973
Prêts hypothécaires	2 686	2 670
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	112 675	104 330
Fonds communs de placement	127 577	55 779
Immeubles de placement	12 430	12 986
	336 264	233 239
Produits à recevoir	463	373
Autres passifs	(4 185)	(3 737)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 490	1 147
Total ⁽¹⁾	334 032 \$	231 022 \$

(1) Au 31 décembre 2020, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 84 785 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (néant au 31 décembre 2019) (note 3). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 87 \$, des obligations de 15 320 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 23 \$, des fonds communs de placement de 69 259 \$, des produits à recevoir de 100 \$ et d'autres passifs de (4) \$.

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	231 022 \$	209 527 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	21 916	24 685
Produits nets tirés des placements	2 695	3 331
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	8 954	4 265
Profits en capital latents sur les placements, montant net	474	19 658
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	3 920	(6 539)
Retraits des titulaires de polices	(20 371)	(24 721)
Acquisition d'entreprise ⁽¹⁾	84 785	—
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	51	(4)
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	234	105
Virement du fonds général, montant net	9	23
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	343	283
Transfert des actifs détenus en vue de la vente	—	409
Total	103 010	21 495
Solde à la fin de l'exercice	334 032 \$	231 022 \$

(1) Contrats d'investissement et d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis dans le cadre de l'acquisition de MassMutual (note 3).

c) Produits tirés des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2020	2019
Produits nets tirés des placements	2 695 \$	3 331 \$
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	8 954	4 265
Profits en capital latents sur les placements, montant net	474	19 658
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	3 920	(6 539)
Total	16 043	20 715
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	16 043	20 715
Montant net	— \$	— \$

14. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

d) **Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 9)**

	2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Total des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur ⁽¹⁾	224 831 \$	98 424 \$	13 556 \$	336 811 \$

(1) Compte non tenu d'un montant de 2 779 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Total des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur ⁽¹⁾	146 861 \$	73 173 \$	13 988 \$	234 022 \$

(1) Compte non tenu d'un montant de 3 000 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2020, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 3 190 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (153 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2019), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères à la fin de l'exercice. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Au 31 décembre 2020, un montant de 9 770 \$ (8 471 \$ au 31 décembre 2019) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des parties liées membres du groupe de sociétés de Power Corporation (note 25).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	2020	2019		
	Total ⁽¹⁾	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	Total
Solde au début de l'exercice	13 988 \$	13 235 \$	9 \$	13 244 \$
Changement de méthode comptable	—	136	—	136
Solde révisé au début de l'exercice	13 988	13 371	9	13 380
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	78	141	(1)	140
Achats	167	760	—	760
Ventes	(712)	(284)	(8)	(292)
Transferts vers le niveau 3	35	—	—	—
Transferts hors du niveau 3	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	13 556 \$	13 988 \$	— \$	13 988 \$

(1) Au 31 décembre 2020, il n'y avait aucun placement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, la compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées de la compagnie, et la compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2020, les honoraires et autres produits que la compagnie a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et dans d'autres entités structurées se sont chiffrés à 5 034 \$ (4 919 \$ en 2019).

Au 31 décembre 2020, les autres actifs (note 12) comprenaient des placements de 557 \$ (957 \$ au 31 décembre 2019) que la compagnie a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Putnam, ainsi que des placements de 156 \$ (135 \$ au 31 décembre 2019) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

15. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2020		2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
À court terme				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 0,223 % à 0,274 % (1,828 % à 2,089 % au 31 décembre 2019), non garantis	125 \$	125 \$	130 \$	130 \$
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 0,70 % (165 \$ US; 230 \$ US au 31 décembre 2019), non garantie	210	210	299	299
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 1,00 % (500 \$ US), non garantie	635	635	–	–
Total à court terme	970	970	429	429
Capital :				
Courant				
Lifeco				
Débentures à 4,65 %, exigibles le 13 août 2020, non garanties, remboursées au cours de l'exercice	–	–	500	508
À long terme				
Lifeco				
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	195	287	194	278
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	394	575	393	557
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	342	504	342	487
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028, non garanties	498	566	498	526
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050, non garanties	493	514	–	–
Débentures à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023, non garanties (500 €)	774	825	728	788
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030, non garanties	597	637	–	–
Débentures à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026, non garanties (500 €)	771	857	725	785
	4 064	4 765	2 880	3 421
Canada Vie				
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	135	100	128
Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV)				
Titres à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis, valeur nominale de 150 \$	158	222	159	221
Great-West Lifeco Finance 2018, LP				
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048, non garantis (500 \$ US)	628	732	643	749
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028, non garantis (300 \$ US)	379	420	388	430
	1 007	1 152	1 031	1 179
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047, non garantis (700 \$ US)	874	970	894	993
Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025, non garantis (500 \$ US)	631	638	–	–
Empower Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051, non garantis (700 \$ US)	879	984	–	–
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031, non garantis (400 \$ US)	505	521	–	–
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027, non garantis (400 \$ US)	505	512	–	–
	1 889	2 017	–	–
Total à long terme	8 723	9 899	5 564	6 450
Total	9 693 \$	10 869 \$	5 993 \$	6 879 \$

Le 14 mai 2020, la compagnie a émis à la valeur nominale des débentures à 2,379 % d'un montant en capital total de 600 \$, échéant le 14 mai 2030. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu, le 14 mai et le 14 novembre de chaque année, à compter du 14 novembre 2020 jusqu'à la date à laquelle les débentures seront remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, au prix selon le rendement des obligations du Canada (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie régissant les débentures) ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, avant le 14 février 2030, et en totalité ou en partie, à la valeur nominale à compter du 14 février 2030, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

Le 8 juillet 2020, la compagnie a émis à la valeur nominale des débentures à 2,981 % d'un montant en capital total de 250 \$, échéant le 8 juillet 2050. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu, le 8 janvier et le 8 juillet de chaque année, à compter du 8 janvier 2021 jusqu'à la date à laquelle les débentures seront remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, au prix selon le rendement des obligations du Canada (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie régissant les débentures) ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, avant le 8 janvier 2050, et en totalité ou en partie, à la valeur nominale à compter du 8 janvier 2050, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

15. Débentures et autres instruments d'emprunt (suite)

Le 13 juillet 2020, la compagnie a annoncé la réouverture de l'opération de placement des débentures à 2,981 %, échéant le 8 juillet 2050, et le 15 juillet 2020, elle a émis des débentures d'un montant en capital total additionnel de 250 \$. Les débentures émises le 15 juillet 2020 ont été émises à un prix de 986,31 \$, pour une valeur nominale de 1 000 \$, ce qui représente un taux de rendement effectif de 3,051 %. Au moment de l'émission des débentures émises le 15 juillet 2020, des débentures échéant en 2050 d'un montant en capital total de 500 \$ étaient émises et en circulation. Les débentures émises le 15 juillet 2020 ont le même numéro du CUSIP (Committee on Uniform Securities Identification Procedures) et sont assorties des mêmes modalités en ce qui a trait au statut, au remboursement et aux autres éléments que les débentures initiales émises le 8 juillet 2020, avec lesquelles elles formeront une seule série de débentures.

Le 12 août 2020, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de la compagnie, a émis des billets de premier rang à 0,904 % arrivant à échéance le 12 août 2025 d'un montant en capital total de 663 \$ (500 \$ US). Les billets de premier rang sont garantis entièrement et sans condition par la compagnie.

Le 13 août 2020, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses débentures à 4,65 % arrivant à échéance de 500 \$, ainsi que les intérêts courus.

Le 17 septembre 2020, Empower Finance 2020, LP, une filiale de la compagnie, a émis des billets de premier rang à 1,357 % arrivant à échéance le 17 septembre 2027 d'un montant en capital total de 526 \$ (400 \$ US), des billets de premier rang à 1,776 % arrivant à échéance le 17 mars 2031 d'un montant en capital total de 526 \$ (400 \$ US) et des billets de premier rang à 3,075 % arrivant à échéance le 17 septembre 2051 d'un montant en capital total de 921 \$ (700 \$ US). Les billets de premier rang sont garantis entièrement et sans condition par la compagnie.

Le 2 novembre 2020, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a obtenu une facilité de crédit renouvelable d'une durée de un an de 635 \$ (500 \$ US) portant intérêt sur le montant prélevé au LIBOR majoré de 1,00 %. La facilité est garantie entièrement et sans condition par la compagnie. La facilité avait été entièrement utilisée au 31 décembre 2020, et le produit a été affecté au financement d'une partie de l'acquisition des activités liées aux services de retraite de MassMutual (note 3).

Titres de fiducies de capital

La FCCV, une fiducie établie par la Canada Vie, a émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net (note 16). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 8 pour prendre connaissance des déclarations concernant la gestion des risques liés aux instruments financiers.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

16. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :

	2020	2019
Charges d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	5 \$	12 \$
Charges financières :		
Intérêts sur les débentures à long terme et les autres instruments d'emprunt	251	243
Intérêts sur les titres de fiducies de capital	11	11
Autres	17	19
	279	273
Total	284 \$	285 \$

17. Autres passifs

	2020	2019
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 23)	1 630 \$	1 520 \$
Obligations locatives	568	585
Découverts bancaires	444	379
Provisions au titre des produits différés	345	380
Autres	2 160	1 825
Total	5 147 \$	4 689 \$

Un montant de 2 604 \$ (2 204 \$ au 31 décembre 2019) du total des autres passifs devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Provisions au titre des produits différés	2020	2019
Solde au début de l'exercice	380 \$	441 \$
Entrées	51	70
Amortissement	(78)	(81)
Fluctuations des taux de change	12	(15)
Cessions	(20)	(35)
Solde à la fin de l'exercice	345 \$	380 \$

	2020		
Obligations locatives	Immeubles	Matériel	Total
Solde au début de l'exercice	580 \$	5 \$	585 \$
Entrées	56	1	57
Modifications	(4)	—	(4)
Paiements de loyers	(85)	(3)	(88)
Fluctuations des taux de change	(4)	—	(4)
Intérêts	22	—	22
Solde à la fin de l'exercice	565 \$	3 \$	568 \$

	2019		
	Immeubles	Matériel	Total
Solde au début de l'exercice	545 \$	6 \$	551 \$
Entrées	124	1	125
Modifications	(22)	—	(22)
Paiements de loyers	(72)	(2)	(74)
Fluctuations des taux de change	(17)	—	(17)
Intérêts	22	—	22
Solde à la fin de l'exercice	580 \$	5 \$	585 \$

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés en ce qui a trait aux obligations locatives.

	2020	2019
Un an ou moins	88 \$	83 \$
Plus de un an à deux ans	78	78
Plus de deux ans à trois ans	67	66
Plus de trois ans à quatre ans	60	56
Plus de quatre ans à cinq ans	54	53
Plus de cinq ans	387	417
Total des obligations locatives non actualisées	734 \$	753 \$

18. Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2020, la compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Canada Vie, GWL&A et Putnam. La compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Canada Vie, GWL&A, La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life) et Putnam au 31 décembre 2019. Les participations ne donnant pas le contrôle qui étaient auparavant attribuables à la Great-West et à la London Life sont maintenant incluses aux participations ne donnant pas le contrôle de la Canada Vie en raison de la fusion de la Canada Vie.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent également les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de Putnam et de PanAgora détenues par les employés de ces sociétés et les participations ne donnant pas le contrôle liées à la participation ne donnant pas le contrôle dans Invesco Ltd. (Ireland) d'Irish Life.

a) Les participations ne donnant pas le contrôle inscrites dans les états consolidés du résultat net et les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

	2020	2019
Bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices		
Canada Vie	1 429 \$	302 \$
GWL&A	1	3
Great-West	–	150
London Life	–	919
	1 430	1 374
Participations des titulaires de polices		
Canada Vie	(1 362)	(315)
GWL&A	(2)	(3)
Great-West	–	(166)
London Life	–	(880)
	(1 364)	(1 364)
Bénéfice net – compte de participation	66	10
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	12	5
Total	78 \$	15 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le montant des participations ne donnant pas le contrôle qui figure dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) s'est chiffré à 37 \$ (30 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :

	2020	2019
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Canada Vie	2 858 \$	284 \$
GWL&A	13	14
Great-West	–	595
London Life	–	1 866
Total	2 871 \$	2 759 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	116 \$	107 \$

19. Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2020		2019	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions privilégiées de premier rang				
Série F, à dividende non cumulatif de 5,90 %	7 740 032	194 \$	7 740 032	194 \$
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150
Série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans	10 000 000	250	8 524 422	213
Série O, à dividende non cumulatif variable	—	—	1 475 578	37
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série T, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Total	108 540 032	2 714 \$	108 540 032	2 714 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	927 281 186	5 633 \$	987 739 408	7 283 \$
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat importante	—	—	(59 700 974)	(2 000)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat importante	—	—	—	1 628
Émission d'actions – Option de création de sociétés de portefeuille admissibles en vertu de l'offre publique de rachat importante	—	—	595 747 641	2 306
Annulation d'actions – Option de création de sociétés de portefeuille admissibles en vertu de l'offre publique de rachat importante	—	—	(595 747 641)	(3 610)
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(2 000 000)	(66)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	53
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	571 920	18	1 242 752	39
Solde à la fin de l'exercice	927 853 106	5 651 \$	927 281 186	5 633 \$

Actions privilégiées

Le 4 novembre 2020, la compagnie a annoncé qu'elle n'avait pas l'intention d'exercer ses droits de rachat des 8 524 422 actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans alors en circulation (les « actions de série N ») et des 1 475 578 actions privilégiées de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable alors en circulation (les « actions de série O ») le 31 décembre 2020. Par conséquent, et sous réserve de certaines conditions énoncées dans les modalités rattachées aux actions, les porteurs d'actions de série N avaient le droit de convertir la totalité ou une partie de leurs actions de série N en actions de série O, et les porteurs d'actions de série O avaient le droit de convertir la totalité ou une partie de leurs actions de série O en actions de série N, à raison de une pour une, le 31 décembre 2020.

Le 17 décembre 2020, la compagnie a annoncé que les porteurs de 59 830 actions de série N ont choisi de convertir leurs actions en actions de série O, et que les porteurs de 547 303 actions de série O ont choisi de convertir leurs actions en actions de série N. Compte tenu de toutes les actions déposées en vue de leur conversion, la compagnie a déterminé qu'il y aurait moins de 1 000 000 d'actions de série O en circulation le 31 décembre 2020. Par conséquent, et conformément aux modalités rattachées aux actions, aucune action de série N n'a été convertie en action de série O, et toutes les actions de série O restantes ont été automatiquement converties en actions de série N à raison de une pour une, le 31 décembre 2020. À la suite de la conversion automatique, Lifeco a 10 000 000 d'actions de série N et aucune action de série O émises et en circulation. Les actions de série N comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 1,749 % jusqu'au 31 décembre 2025, exclusivement (2,176 % jusqu'au 31 décembre 2020, exclusivement) et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Avant la conversion, les actions de série O comportaient un taux variable de dividende non cumulatif équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada correspondant plus 1,30 %.

19. Capital social (suite)

Les actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2021, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2021, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2021, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2023, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série T, sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 30 juin 2022 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2026, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Actions ordinaires**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Le 17 janvier 2020, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 22 janvier 2020 et se terminera le 21 janvier 2021.

En raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les marchés, le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que les banques et les assureurs canadiens suspendent les rachats d'actions jusqu'à nouvel ordre.

Le 4 mars 2019, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat importante (l'offre) en vertu de laquelle la compagnie a proposé aux actionnaires de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 2 000 \$ de ses actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie. L'offre a débuté le 8 mars 2019 et est arrivée à expiration le 12 avril 2019. Le 17 avril 2019, la compagnie a racheté et annulé 59 700 974 actions ordinaires en vertu de l'offre, à un prix de 33,50 \$ l'action, pour un prix de rachat total de 2 000 \$. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne en vertu de l'offre s'est établi à 1 628 \$ et a été porté en réduction du surplus cumulé. Des coûts de transaction de 3 \$ ont été engagés relativement à l'offre et ont été imputés au surplus cumulé.

La Corporation Financière Power (la Financière Power) et IGM ont participé à l'offre publique de rachat importante. IGM a déposé ses actions de Lifeco de manière proportionnelle. La Financière Power a déposé une partie de ses actions ordinaires de Lifeco de manière proportionnelle et toutes ses actions ordinaires de Lifeco restantes de manière non proportionnelle, ce qui n'a pas influé sur le contrôle de droit de la Financière Power sur la compagnie. La Financière Power et IGM ont exécuté leur offre publique d'achat par l'entremise d'une option de création de sociétés de portefeuille admissibles, option que la compagnie a également offerte à d'autres actionnaires dans le but de les aider à réaliser certains objectifs fiscaux au Canada. En vertu de l'option de création de sociétés de portefeuille admissibles, la compagnie a émis et annulé 595 747 641 actions, ce qui s'est traduit par une diminution nette du capital social de 1 304 \$ et par une augmentation correspondante du surplus cumulé.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la compagnie n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (2 000 000 d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

Événement postérieur à la date de clôture

Le 25 janvier 2021, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre ») d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 27 janvier 2021 et se terminera le 26 janvier 2022. À l'heure actuelle, la compagnie n'a pas l'intention de procéder à des rachats d'actions qui réduiraient le nombre de ses actions en circulation, tandis que le BSIF continue de s'attendre à ce que les institutions qu'il réglemente suspendent les rachats d'actions. Toutefois, la compagnie peut utiliser l'offre renouvelée à d'autres fins permises par la Bourse de Toronto ou, si le BSIF suspend ses attentes ou que les circonstances changent autrement, acquérir des actions ordinaires afin d'atténuer l'effet dilutif de l'émission d'actions en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie et à des fins de gestion du capital.

20. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	2020	2019
Bénéfice		
Bénéfice net	3 076 \$	2 492 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(133)	(133)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 943 \$	2 359 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	927 675 108	946 003 629
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation	109 974	522 755
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	927 785 082	946 526 384
Bénéfice de base par action ordinaire	3,173 \$	2,494 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	3,172 \$	2,493 \$
Dividendes par action ordinaire	1,752 \$	1,652 \$

21. Gestion du capital**a) Politiques et objectifs**

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

21. Gestion du capital (suite)

b) Capital réglementaire

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	2020	2019
Capital de première catégorie	11 593 \$	11 952 \$
Capital de deuxième catégorie	4 568	3 637
Total du capital disponible	16 161	15 589
Provision d'excédent et dépôts admissibles	14 226	12 625
Total des ressources en capital	30 387 \$	28 214 \$
Capital requis	23 607 \$	20 911 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %) ⁽¹⁾	129 %	135 %

(1) Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / capital requis)

Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Aux 31 décembre 2020 et 2019, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.

GWL&A est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis. D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses établissements à l'étranger.

22. Paiements fondés sur des actions

- a) La compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés liées. Le comité des ressources humaines de la compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. La période d'acquisition des options attribuées avant le 1^{er} janvier 2019 est de cinq ans. Les options attribuées après le 1^{er} janvier 2019 deviennent acquises à raison de 50 % trois ans après la date d'attribution et de 50 % quatre ans après la date d'attribution. La période d'exercice maximale des options est de dix ans à compter de la date d'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner la déchéance des options, à moins que le comité n'en décide autrement. En 2020, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 65 000 000.

En 2020, 1 932 200 options sur actions ordinaires ont été attribuées (2 699 500 en 2019). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2020 était de 1,86 \$ par option (2,86 \$ par option en 2019). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2020 : rendement des actions de 5,44 % (5,45 % en 2019), volatilité prévue de 15,75 % (18,63 % en 2019), taux d'intérêt sans risque de 1,10 % (1,86 % en 2019) et durée prévue de huit ans (huit ans en 2019).

Le tableau qui suit résume les changements survenus relativement aux options en circulation, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré.

	2020		2019	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation au début de l'exercice	15 378 339	32,57 \$	14 057 195	32,49 \$
Attribuées	1 932 200	32,22	2 699 500	30,33
Exercées	(571 920)	26,71	(1 242 752)	26,71
Frappées de déchéance ou expirées	(339 340)	34,74	(135 604)	34,12
Options en circulation à la fin de l'exercice	16 399 279	32,69 \$	15 378 339	32,57 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	10 084 559	32,94 \$	9 653 016	32,32 \$

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 32,59 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (32,29 \$ en 2019).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions réglées en instruments de capitaux propres de 4 \$ après impôt en 2020 (5 \$ après impôt en 2019) a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2020.

Fourchette des prix d'exercice	En circulation			Pouvant être exercées		
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Expiration
27,16 \$ – 36,87 \$	652 320	0,28	30,37	652 320	30,37	2021
23,16 \$ – 36,87 \$	1 229 618	1,28	27,70	1 223 018	27,69	2022
27,13 \$ – 36,87 \$	1 573 700	2,31	31,04	1 573 700	31,04	2023
30,28 \$ – 36,87 \$	1 876 040	3,31	32,86	1 876 040	32,86	2024
34,68 \$ – 36,87 \$	1 670 699	4,18	35,66	1 670 699	35,66	2025
34,68 \$ – 36,87 \$	2 013 822	5,16	34,68	1 640 842	34,68	2026
36,87 \$ – 36,87 \$	1 241 000	6,16	36,87	755 760	36,87	2027
32,99 \$ – 34,21 \$	1 685 780	7,16	34,20	683 780	34,20	2028
30,28 \$ – 32,50 \$	2 524 100	8,16	30,32	8 400	30,28	2029
32,22 \$ – 32,22 \$	1 932 200	9,16	32,22	–	–	2030

22. Paiements fondés sur des actions (suite)

- b) Afin de favoriser l'harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de Lifeco, celle-ci et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées obligatoires et de régimes d'unités d'actions différées facultatifs (les régimes obligatoires et les régimes facultatifs) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis doit toucher 50 % de sa provision annuelle pour participation au conseil en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle pour participation au conseil et la rémunération liée aux comités du conseil soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribuées est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire de Lifeco à la Bourse de Toronto (TSX) pendant les cinq derniers jours de bourse du trimestre précédent. Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires de la compagnie en fonction de la valeur des unités à la date de versement du dividende. Au moment où un administrateur ou, le cas échéant, un dirigeant ou un employé de la compagnie ou de l'une de ses filiales quitte ses fonctions, il peut faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en trésorerie établie en fonction du cours moyen pondéré d'une action ordinaire de Lifeco à la TSX pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la date du rachat. En 2020, une tranche de 6 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (6 \$ en 2019). Au 31 décembre 2020, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées se chiffrait à 49 \$ (43 \$ en 2019), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions différées. En vertu des régimes d'unités d'actions différées, certains employés peuvent choisir de recevoir des unités d'actions différées à titre de règlement dans le cadre du régime de rémunération incitative annuelle ou à titre de règlement des unités d'actions liées au rendement attribuées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement de la compagnie. Dans les deux cas, ces employés se font attribuer des unités d'actions différées équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie. Les employés reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires d'après la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un individu cesse d'être un administrateur ou un employé de la compagnie ou d'une de ses sociétés liées, au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie représentant la valeur des unités d'actions différées à cette date. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions différées attribuées aux employés en vertu des régimes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 4 \$ (7 \$ en 2019) relativement au régime d'unités d'actions différées au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2020, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées était de 25 \$ (21 \$ en 2019), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs des bilans consolidés.

- c) Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en trésorerie correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 41 \$ (59 \$ en 2019) dans les états consolidés du résultat net relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement. Au 31 décembre 2020, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 93 \$ (86 \$ en 2019), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.
- d) Le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Lifeco. La compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 13 \$ (12 \$ en 2019) dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, relativement au plan d'achat d'actions pour les employés.
- e) Putnam est le promoteur du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options sur actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas droit de vote, sauf en ce qui concerne certains éléments liés au régime d'intéressement en titres de participation, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 16 764 705.

Au cours de 2020, Putnam a attribué 3 092 859 actions ordinaires incessibles de catégorie B (2 544 222 en 2019) à certains membres de la haute direction et employés clés.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 relativement aux actions ordinaires de catégorie B incessibles et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 31 \$ (20 \$ en 2019) et elle est comptabilisée au titre des charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

- f) Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 14 \$ en 2020 (14 \$ en 2019), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs, dans les états consolidés du résultat net.

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, plusieurs des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les nouveaux employés et les participants actifs à des régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la filiale concernée de la compagnie.

Les politiques de capitalisation des filiales de la compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés exigent des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la compagnie, sous forme de paiements de dépenses liées aux régimes ou sous forme d'un remboursement des excédents des régimes, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la compagnie.

Notes annexes

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies des filiales de la compagnie.

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	6 972 \$	6 484 \$	– \$	– \$
Produits d'intérêts	179	210	–	–
Rendement réel en sus des (inférieur aux) produits d'intérêts	453	663	–	–
Cotisations patronales	164	176	17	20
Cotisations salariales	15	20	–	–
Prestations versées	(285)	(266)	(17)	(20)
Règlements	(11)	(113)	–	–
Frais administratifs	(8)	(10)	–	–
Transferts hors des régimes, montant net	–	(13)	–	–
Fluctuations des taux de change	123	(179)	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	7 602 \$	6 972 \$	– \$	– \$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	7 836 \$	7 189 \$	388 \$	370 \$
Coût des services rendus au cours de la période	88	76	2	2
Coût financier	204	234	12	14
Cotisations salariales	15	20	–	–
Prestations versées	(285)	(266)	(17)	(20)
Modifications des régimes	–	(1)	–	–
Réductions et indemnités de cessation d'emploi ⁽¹⁾	(11)	(3)	–	–
Règlements	(14)	(150)	–	–
Écarts actuariels liés aux modifications des hypothèses financières	599	942	28	29
Écarts actuariels liés aux modifications des hypothèses démographiques	(9)	(20)	1	(5)
Écarts actuariels découlant des résultats techniques liés aux participants	18	14	(4)	(1)
Transferts hors des régimes, montant net	–	(13)	–	–
Fluctuations des taux de change	113	(186)	(1)	(1)
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	8 554 \$	7 836 \$	409 \$	388 \$
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés				
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	(952) \$	(864) \$	(409) \$	(388) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(29)	(37)	–	–
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	(981) \$	(901) \$	(409) \$	(388) \$
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 12)	240 \$	231 \$	– \$	– \$
Autres passifs (note 17)	(1 221)	(1 132)	(409)	(388)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	(981) \$	(901) \$	(409) \$	(388) \$
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	8 213 \$	7 513 \$	– \$	– \$
Régimes non capitalisés	341 \$	323 \$	409 \$	388 \$

(1) Inclut un profit découlant d'une réduction comptabilisé à la vente des actions d'IPSI (note 3).

Aux termes d'IFRIC 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la compagnie doit déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite lui donne un avantage économique par l'entremise de réductions de contributions futures, de paiements de dépenses liées au régime, ou du remboursement des excédents; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif.

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2020	2019
Variation du plafond de l'actif		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	37 \$	103 \$
Intérêts sur le plafond de l'actif	1	4
Variation du plafond de l'actif	(11)	(70)
Fluctuations des taux de change	2	—
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	29 \$	37 \$

b) Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	103 \$	96 \$	2 \$	2 \$
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	145	118	—	—
Cotisations salariales	(15)	(20)	—	—
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	233	194	2	2
Frais administratifs	8	10	—	—
Modifications des régimes	—	(1)	—	—
Réductions ⁽¹⁾	(11)	(3)	—	—
Règlements	(3)	(37)	—	—
Coût financier, montant net	26	28	12	14
Charge – résultat net	253	191	14	16
Écarts actuariels comptabilisés	608	936	25	23
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	(453)	(663)	—	—
Variation du plafond de l'actif	(11)	(70)	—	—
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	144	203	25	23
Total de la charge (des produits), y compris les réévaluations	397 \$	394 \$	39 \$	39 \$

(1) Inclut un profit découlant d'une réduction comptabilisée à la vente des actions d'IPSI (note 3).

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2020	2019
Titres de participation	40 %	43 %
Titres de créance	48 %	47 %
Biens immobiliers	7 %	8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 %	2 %
Total	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la compagnie qui s'élevaient à 6 871 \$ au 31 décembre 2020 et à 6 031 \$ au 31 décembre 2019, dont un montant de 6 790 \$ (5 961 \$ au 31 décembre 2019) était inclus dans les bilans consolidés. Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la compagnie.

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	7 893 \$	7 179 \$	409 \$	388 \$
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	661	657	—	—
Obligation au titre des prestations définies	8 554 \$	7 836 \$	409 \$	388 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures de la rémunération.

ii) Partie de l'obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes	7 918 \$	7 221 \$	409 \$	388 \$
Incidence de la croissance future présumée des rentes	636	615	—	—
Obligation au titre des prestations définies	8 554 \$	7 836 \$	409 \$	388 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures des rentes.

iii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Employés en service	40 %	40 %	16 %	15 %
Participants avec droits acquis différés	20 %	19 %	s.o.	s.o.
Employés retraités	40 %	41 %	84 %	85 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	18,7 ans	18,5 ans	11,9 ans	11,7 ans

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2021 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	127 \$	— \$	127 \$
Régimes non capitalisés	16	22	38
Régimes à cotisations définies	151	—	151
Total	294 \$	22 \$	316 \$

f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

i) Hypothèses actuarielles

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Pour le calcul du coût des prestations :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	2,6 %	3,4 %	3,1 %	3,8 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,2 %	3,8 %	3,3 %	4,4 %
Taux de croissance de la rémunération	2,9 %	3,0 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,3 %	1,4 %	–	–
Pour le calcul du coût de l'obligation au titre des prestations définies :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	2,1 %	2,6 %	2,5 %	3,1 %
Taux de croissance de la rémunération	2,9 %	2,9 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,0 %	1,3 %	–	–
Taux tendanciel du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

(1) Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,7	22,6	22,5	22,4
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	24,7	24,6	24,0	23,9
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	24,8	24,7	24,7	24,7
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	26,7	26,7	26,2	26,2

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines corrections de valeur liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 269 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 14 \$ au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

iii) Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2020	2019	2020	2019
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 350) \$	(1 242) \$	1 784 \$	1 630 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	329	311	(291)	(284)
Incidence de la variation du taux d'inflation	662	598	(569)	(541)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	31	27	(26)	(23)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(44)	(41)	53	50

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

24. Cumul des autres éléments de bénéfice global

	2020								
	Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) de change latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires	
Solde au début de l'exercice	1 236 \$	(57) \$	154 \$	13 \$	(849) \$	– \$	497 \$	(2) \$	495 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	105	(90)	146	15	(169)	11	18	(54)	(36)
Impôt sur le résultat	(2)	12	(34)	(4)	40	(1)	11	17	28
	103	(78)	112	11	(129)	10	29	(37)	(8)
Solde à la fin de l'exercice	1 339 \$	(135) \$	266 \$	24 \$	(978) \$	10 \$	526 \$	(39) \$	487 \$
	2019								
	Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) de change latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires		
Solde au début de l'exercice	1 797 \$	(143) \$	22 \$	11 \$	(670) \$	1 017 \$	28 \$	1 045 \$	
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(561)	100	163	2	(226)	(522)	(33)	(555)	
Impôt sur le résultat	–	(14)	(31)	–	47	2	3	5	
	(561)	86	132	2	(179)	(520)	(30)	(550)	
Solde à la fin de l'exercice	1 236 \$	(57) \$	154 \$	13 \$	(849) \$	497 \$	(2) \$	495 \$	

25. Transactions entre parties liées

Power Corporation, constituée en société par actions et domiciliée au Canada, est la société mère de la compagnie et en exerce le contrôle de droit. La compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation, dont IGM, société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales IG Gestion de patrimoine, la Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel, ainsi que Pargesa, société de portefeuille qui détient des intérêts importants dans un groupe de sociétés industrielles diversifiées établies en Europe.

a) Principales filiales

Les états financiers consolidés de la compagnie comprennent les activités des filiales suivantes et de leurs propres filiales :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Exploitation canadienne	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Great-West Life & Annuity Insurance Company	Exploitation américaine	Services financiers	100,00 %
Putnam Investments, LLC	Exploitation américaine	Gestion d'actifs	100,00 % ⁽¹⁾

(1) Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 96,31 % du total des actions en circulation.

b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs et de technologies de l'information d'IGM et ses filiales, membres du groupe de sociétés de Power Corporation, et leur en a rendu. Au cours de l'exercice, IGM a avisé la compagnie qu'elle avait l'intention de résilier son entente de partage à long terme relative à l'infrastructure technologique avec la compagnie au cours du premier trimestre de 2021 (note 4). La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. En outre, la Canada Vie a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient, par l'entremise de la Canada Vie, 9 200 518 actions d'IGM, soit une participation de 3,86 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2020, la compagnie a comptabilisé un montant de 25 \$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 \$ de son placement dans IGM (note 6).

Au cours de l'exercice, la compagnie a conclu la vente de GLC à Mackenzie. La compagnie a comptabilisé un profit à la cession de 143 \$ après impôt, déduction faite des coûts de restructuration et d'autres coûts non récurrents de 16 \$ après impôt (22 \$ avant impôt) (note 3).

Au cours de l'exercice, GWL&A a conclu l'acquisition de la totalité des capitaux propres de Personal Capital. Avant la conclusion de l'acquisition, IGM détenait une participation de 24,8 % dans Personal Capital (environ 21,7 % après dilution). La transaction découle d'un processus d'enchères mené par Personal Capital et les actionnaires autres qu'IGM (note 3).

Au cours de l'exercice, la compagnie et Mackenzie ont acquis conjointement une participation ne donnant pas le contrôle dans Northleaf, un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures de premier plan à l'échelle mondiale (note 3).

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées de la compagnie, et la compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché (note 14).

La compagnie détenait des débentures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2020	2019
3,44 % arrivant à échéance le 26 janvier 2027	22 \$	21 \$
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	17	16
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	14	14
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	14	13
4,56 % arrivant à échéance le 25 janvier 2047	25	22
4,115 % arrivant à échéance le 9 décembre 2047	12	10
4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048	6	5
Total	110 \$	101 \$

En 2020, la compagnie a acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 21 \$ (11 \$ en 2019).

La compagnie détient des placements dans Portag3 Ventures Limited Partnership, dans Portag3 Ventures II Limited Partnership, Wealthsimple Europe S.a.r.l. et dans d'autres entités qui investissent dans le secteur de la technologie financière. Ces placements ont été effectués dans le cadre d'un partenariat avec Power Corporation, avec IGM et, dans certains cas, avec des investisseurs externes.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs et d'avantages du personnel ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative n'a été conclu avec des parties liées en 2020 ou en 2019. Aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'étaient en cours aux 31 décembre 2020 ou 2019. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables liés à des parties liées aux 31 décembre 2020 ou 2019.

La Financière Power et IGM ont participé à l'offre publique de rachat importante conclue en 2019 (note 19). IGM a déposé ses actions de Lifeco de manière proportionnelle. La Financière Power a déposé une partie de ses actions ordinaires de Lifeco de manière proportionnelle et toutes ses actions ordinaires de Lifeco restantes de manière non proportionnelle, ce qui n'a pas influé sur le contrôle de droit de la Financière Power sur la compagnie. La Financière Power et IGM ont exécuté leur offre publique d'achat par l'entremise d'une option de création de sociétés de portefeuille admissibles, option que la compagnie a également offerte à d'autres actionnaires dans le but de les aider à réaliser certains objectifs fiscaux au Canada.

25. Transactions entre parties liées (suite)

c) **Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	2020	2019
Salaire	20 \$	20 \$
Attributions fondées sur des actions	17	14
Attributions fondées sur des options	6	6
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	24	24
Valeur de rente	1	1
Total	68 \$	65 \$

26. **Impôt sur le résultat**a) **Composantes de la charge d'impôt sur le résultat**

i) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

Impôt exigible	2020	2019
Total de l'impôt exigible	271 \$	196 \$
Impôt différé	2020	2019
Création et résorption de différences temporaires	(168) \$	(29) \$
Incidence de la variation des taux d'imposition ou des nouveaux impôts	7	(11)
Charge (économie) d'impôt découlant de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés	(192)	217
Total de l'impôt différé	(353) \$	177 \$
Total de la charge (économie) d'impôt	(82) \$	373 \$

ii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (note 24)

	2020	2019
Charge d'impôt exigible	28 \$	7 \$
Charge d'impôt différé	(39)	(9)
Total	(11) \$	(2) \$

iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres

	2020	2019
Charge d'impôt exigible	– \$	78 \$
Charge d'impôt différé	–	23
Total	– \$	101 \$

b) Pour les postes qui suivent, le taux d'imposition effectif comptabilisé dans les états consolidés du résultat net diffère du taux d'imposition combiné (fédéral et provincial) au Canada établi à 26,5 %.

	2020		2019	
Bénéfice avant impôt	3 072	\$	2 880	\$
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	814	26,50 %	778	27,00 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits non imposables tirés des placements ⁽¹⁾	(332)	(10,81)	(166)	(5,76)
Activités à l'extérieur du Canada assujetties à un taux d'imposition moyen inférieur à l'étranger	(375)	(12,21)	(315)	(10,93)
Incidence des changements de taux sur l'impôt différé	7	0,23	(11)	(0,38)
(Comptabilisation) décomptabilisation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales de l'exercice précédent	(197)	(6,41)	199	6,91
Autres ⁽²⁾	1	0,03	(112)	(3,89)
Total de la charge (l'économie) d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif	(82)	\$ (2,67) %	373	\$ 12,95 %

(1) En 2020, un avantage imposable de 64 \$ découlant des profits non imposables à la vente des actions de GLC et d'IPSI a donné lieu à une réduction du taux d'imposition effectif de 2,08 points (note 3).

(2) En 2019, un avantage imposable de 101 \$ découlant de la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère a donné lieu à une réduction du taux d'imposition effectif de 3,51 points.

c) Le montant net et les variations de l'actif d'impôt différé se composent de ce qui suit :

	2020						
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(999) \$	(536) \$	1 056 \$	(542) \$	311 \$	287 \$	(423) \$
Comptabilisé dans les états du résultat net	375	(237)	238	(63)	(25)	65	353
Comptabilisé dans les états du résultat global	—	(12)	—	—	—	51	39
Comptabilisé dans les états des variations des capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—
Acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	300	—	107	(73)	—	7	341
Fluctuations des taux de change et autres	4	19	10	8	(1)	(21)	19
Solde à la fin de l'exercice	(320) \$	(766) \$	1 411 \$	(670) \$	285 \$	389 \$	329 \$

	2019 ⁽¹⁾						
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(1 379) \$	(350) \$	1 357 \$	(496) \$	364 \$	275 \$	(229) \$
Comptabilisé dans les états du résultat net	352	(164)	(245)	(59)	(45)	(16)	(177)
Comptabilisé dans les états du résultat global	—	(24)	—	—	—	33	9
Comptabilisé dans les états des variations des capitaux propres	(20)	—	—	—	—	(3)	(23)
Acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	—	—	(1)	(1)	—	—	(2)
Fluctuations des taux de change et autres	48	2	(55)	14	(8)	(2)	(1)
Solde à la fin de l'exercice	(999) \$	(536) \$	1 056 \$	(542) \$	311 \$	287 \$	(423) \$

(1) En raison d'un changement de présentation, la compagnie a modifié la composition du montant net de l'actif d'impôt différé. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et le bénéfice net de la compagnie (note 32).

26. Impôt sur le résultat (suite)

	2020	2019
Comptabilisés dans les bilans consolidés :		
Actifs d'impôt différé	975 \$	693 \$
Passifs d'impôt différé	(646)	(1 116)
Total	329 \$	(423) \$

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2020, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2020, la compagnie a comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 411 \$ (1 056 \$ au 31 décembre 2019) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 8 264 \$, dont une tranche de 6 579 \$ expirera entre 2021 et 2040; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 1 685 \$. La compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

Une filiale américaine a enregistré des pertes. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 561 \$ (442 \$ US) au 31 décembre 2020 et est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation et de déductions futures liées au goodwill. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la direction a révisé ses estimations des bénéfices imposables futurs afin de refléter l'incidence de la conclusion des acquisitions américaines de Personal Capital et de MassMutual (note 3) et, par conséquent, a comptabilisé un actif d'impôt différé de 192 \$ (151 \$ US) relativement aux pertes qui avaient été comptabilisées en 2019. L'augmentation des actifs d'impôt différé a donné lieu à un crédit à la charge d'impôt de 196 \$ (151 \$ US) dans les états consolidés du résultat net. En 2019, la diminution des actifs d'impôt différé a donné lieu à un débit à la charge d'impôt de 199 \$ (151 \$ US). La direction a conclu qu'il est probable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis, produira un bénéfice imposable suffisant auquel pourront être imputées les pertes et déductions américaines non utilisées.

La compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 37 \$ (231 \$ en 2019) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 188 \$ (1 252 \$ en 2019). De ce montant, une tranche de 92 \$ expirera entre 2021 et 2040; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 96 \$. En outre, la compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 21 \$ (16 \$ en 2019) relativement aux différences temporaires de 99 \$ (78 \$ en 2019) liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

27. Charges d'exploitation et frais administratifs

	2020	2019
Salaires et autres avantages du personnel	3 716 \$	3 474 \$
Frais généraux et administratifs	1 554	1 541
Charges d'intérêts sur les contrats de location	22	22
Amortissement des immobilisations corporelles	129	125
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	71	69
Total	5 492 \$	5 231 \$

28. Instruments financiers dérivés

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 8 présente le risque auquel la compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties reçues, compte tenu de la marge initiale sur les dérivés négociés en bourse de 211 \$ au 31 décembre 2020 (156 \$ au 31 décembre 2019).

a) **Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque, tel que le BSIF le prescrit.**

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le BSIF. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le BSIF le prescrit.

	2020				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	3 688 \$	331 \$	43 \$	333 \$	90 \$
Contrats à terme normalisés – achat	9	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	194	–	–	–	–
Options achetées	221	–	1	1	–
	4 112	331	44	334	90
Contrats de change					
Swaps de devises	15 186	388	1 004	1 237	315
Contrats à terme de gré à gré	5 079	57	72	125	10
	20 265	445	1 076	1 362	325
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	727	43	46	86	7
Contrats à terme normalisés – achat	17	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	682	1	–	–	–
Autres contrats à terme de gré à gré	4 318	9	394	403	38
	5 744	53	440	489	45
Total	30 121 \$	829 \$	1 560 \$	2 185 \$	460 \$
	2019				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	3 179 \$	197 \$	38 \$	206 \$	60 \$
Contrats à terme normalisés – achat	12	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	17	–	–	–	–
Options achetées	244	–	1	1	–
	3 452	197	39	207	60
Contrats de change					
Swaps de devises	13 039	209	899	997	266
Contrats à terme de gré à gré	2 573	43	47	76	7
	15 612	252	946	1 073	273
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	74	–	4	4	–
Contrats à terme normalisés – achat	13	–	–	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	774	–	–	–	–
Autres contrats à terme de gré à gré	1 709	2	94	94	9
	2 570	2	98	98	9
Total	21 634 \$	451 \$	1 083 \$	1 378 \$	342 \$

28. Instruments financiers dérivés (suite)

- b) Le tableau suivant présente le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur estimative du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie par catégorie.

	2020				Juste valeur estimative totale
	Montant nominal			Total	
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	325 \$	770 \$	2 565 \$	3 660 \$	281 \$
Contrats à terme normalisés – achat	6	3	–	9	–
Contrats à terme normalisés – vente	190	4	–	194	–
Options achetées	41	166	14	221	–
	562	943	2 579	4 084	281
Contrats de change					
Swaps de devises	896	3 068	11 222	15 186	(783)
Contrats à terme de gré à gré	3 689	–	–	3 689	32
	4 585	3 068	11 222	18 875	(751)
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	626	–	–	626	18
Contrats à terme normalisés – achat	17	–	–	17	–
Contrats à terme normalisés – vente	682	–	–	682	(4)
Autres contrats à terme de gré à gré	4 318	–	–	4 318	8
	5 643	–	–	5 643	22
Couvertures de la juste valeur					
Contrats de change à terme	74	–	–	74	3
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	–	28	28	14
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	–	101	–	101	24
Couvertures d'investissement net					
Contrats de change à terme	786	530	–	1 316	15
Total	11 650 \$	4 642 \$	13 829 \$	30 121 \$	(392) \$

	2019				Juste valeur estimative totale
	Montant nominal			Total	
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	185 \$	653 \$	2 312 \$	3 150 \$	161 \$
Contrats à terme normalisés – achat	9	3	–	12	–
Contrats à terme normalisés – vente	10	7	–	17	–
Options achetées	35	184	25	244	–
	239	847	2 337	3 423	161
Contrats de change					
Swaps de devises	299	2 395	10 345	13 039	(1 135)
Contrats à terme de gré à gré	1 334	–	–	1 334	15
	1 633	2 395	10 345	14 373	(1 120)
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	74	–	–	74	–
Contrats à terme normalisés – achat	13	–	–	13	–
Contrats à terme normalisés – vente	774	–	–	774	(2)
Autres contrats à terme de gré à gré	1 709	–	–	1 709	2
	2 570	–	–	2 570	–
Couvertures de la juste valeur					
Contrats de change à terme	74	–	–	74	2
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	–	29	29	10
Couvertures d'investissement net					
Contrats de change à terme	641	524	–	1 165	17
Total	5 157 \$	3 766 \$	12 711 \$	21 634 \$	(930) \$

Les contrats à terme normalisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) Contrats de taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixe et à taux variable peuvent être échangés dans des devises différentes. La compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

Les swaps de rendement total sur actions sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées aux ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Certains de ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture.

La tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie pour 2020, qui comprend des contrats de taux d'intérêt, des contrats de change, des swaps de rendement total sur actions ainsi que les profits nets (pertes nettes) prévus pour les 12 prochains mois qui ont été reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global, est de néant. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 50 ans.

29. Provisions liées à des poursuites judiciaires et passif éventuel

De temps à autre, la compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Les provisions sont constituées si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière significative à la situation financière consolidée de la compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction.

Des filiales de la compagnie aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de poursuites judiciaires au sujet du coût et des caractéristiques de certains de leurs produits de retraite ou de fonds. La direction estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. Selon l'information connue à l'heure actuelle, ces poursuites n'auront pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

30. Engagements

a) Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 2 107 \$ US, dont une tranche de 1 791 \$ US était émise au 31 décembre 2020.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 1 990 \$ au 31 décembre 2020, une tranche de 1 874 \$ étant assortie d'une échéance de moins de un an, une tranche de 95 \$ étant assortie d'une échéance de moins de deux ans et une tranche de 21 \$ étant assortie d'une échéance de moins de trois ans.

c) Actifs donnés en garantie

En plus des actifs donnés en garantie qui ont été présentés dans les autres rubriques des états financiers consolidés :

- i) Le montant des actifs inclus dans le bilan de la compagnie qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance se chiffre à 1 421 \$ (1 456 \$ au 31 décembre 2019).

De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, les obligations présentées dans les portefeuilles de placements sont détenues dans des comptes en fidéicommis et des comptes entiercés. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont repris.

- ii) La compagnie a, dans le cours normal de ses activités, donné en garantie des actifs d'une valeur de 75 \$ (75 \$ au 31 décembre 2019) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

31. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels de la compagnie incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la compagnie. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

La compagnie a un modèle de répartition du capital visant à mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. L'information sectorielle présentée ci-dessous tient compte de l'incidence du modèle de répartition du capital.

a) Résultat net consolidé

	2020					Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	
Produits						
Total des primes, montant net	13 188 \$	6 773 \$	3 651 \$	19 407 \$	– \$	43 019 \$
Produits nets tirés des placements						
Produits nets tirés des placements – réguliers	3 050	1 278	1 313	320	2	5 963
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	2 633	938	1 669	459	–	5 699
Total des produits nets tirés des placements	5 683	2 216	2 982	779	2	11 662
Honoraires et autres produits	1 756	2 769	1 366	11	–	5 902
	20 627	11 758	7 999	20 197	2	60 583
Prestations et charges						
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	15 572	8 413	5 184	19 318	–	48 487
Autres ⁽¹⁾	3 545	2 870	1 686	239	28	8 368
Charges financières	127	110	25	12	10	284
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	104	83	51	–	–	238
Charges de restructuration et d'intégration	92	42	–	–	–	134
Bénéfice (perte) avant impôt	1 187	240	1 053	628	(36)	3 072
Impôt sur le résultat	54	(158)	33	(1)	(10)	(82)
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 133	398	1 020	629	(26)	3 154
Participations ne donnant pas le contrôle	76	7	1	(6)	–	78
Bénéfice net (perte nette)	1 057	391	1 019	635	(26)	3 076
Dividendes sur actions privilégiées	114	–	19	–	–	133
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	943	391	1 000	635	(26)	2 943
Incidence de la répartition du capital	127	(11)	(87)	(21)	(8)	–
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 070 \$	380 \$	913 \$	614 \$	(34) \$	2 943 \$

(1) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

Notes annexes

31. Information sectorielle (suite)

	2019					Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne ⁽¹⁾	Solutions de gestion du capital et des risques ⁽¹⁾	Exploitation générale de Lifeco	
Produits						
Total des primes, montant net	13 505 \$	(9 659) \$	3 198 \$	17 466 \$	– \$	24 510 \$
Produits nets tirés des placements						
Produits nets tirés des placements – réguliers	2 785	1 785	1 285	306	–	6 161
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	3 157	1 371	1 851	567	–	6 946
Total des produits nets tirés des placements	5 942	3 156	3 136	873	–	13 107
Honoraires et autres produits	1 766	3 767	1 539	9	–	7 081
	21 213	(2 736)	7 873	18 348	–	44 698
Prestations et charges						
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	16 268	(5 932)	5 026	17 729	–	33 091
Autres ⁽²⁾	3 510	2 780	1 637	217	22	8 166
Charges financières	128	118	24	12	3	285
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	92	85	47	–	–	224
Charges de restructuration	–	52	–	–	–	52
Bénéfice (perte) avant impôt	1 215	161	1 139	390	(25)	2 880
Impôt sur le résultat	149	205	31	(6)	(6)	373
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 066	(44)	1 108	396	(19)	2 507
Participations ne donnant pas le contrôle	13	3	(1)	–	–	15
Bénéfice net (perte nette)	1 053	(47)	1 109	396	(19)	2 492
Dividendes sur actions privilégiées	114	–	19	–	–	133
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	939	(47)	1 090	396	(19)	2 359
Incidence de la répartition du capital	112	(14)	(86)	(10)	(2)	–
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 051 \$	(61) \$	1 004 \$	386 \$	(21) \$	2 359 \$

(1) Se reporter aux chiffres comparatifs (note 32).

(2) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

Le tableau suivant présente les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	Solutions de gestion du capital et des risques	
	2020	2019
Produits		
États-Unis	16 118 \$	16 227 \$
Royaume-Uni	1 807	1 376
Autres	2 272	745
Total des produits	20 197 \$	18 348 \$

b) Total consolidé de l'actif et du passif

	2020				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	87 732 \$	54 522 \$	50 793 \$	5 951 \$	198 998 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 625	5 729	3 037	–	14 391
Autres actifs	3 661	30 347	10 151	8 910	53 069
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	90 680	117 982	125 370	–	334 032
Total	187 698 \$	208 580 \$	189 351 \$	14 861 \$	600 490 \$
	2020				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Passif					
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	81 556 \$	76 793 \$	48 243 \$	11 455 \$	218 047 \$
Autres passifs	7 731	8 004	4 767	894	21 396
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	90 680	117 982	125 370	–	334 032
Total	179 967 \$	202 779 \$	178 380 \$	12 349 \$	573 475 \$
	2019				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne ⁽¹⁾	Solutions de gestion du capital et des risques ⁽¹⁾	Total
Actif					
Actif investi	81 179 \$	32 768 \$	48 845 \$	5 995 \$	168 787 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 560	1 990	2 834	–	10 384
Autres actifs	3 953	19 421	8 465	9 135	40 974
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	85 612	31 433	113 977	–	231 022
Total	176 304 \$	85 612 \$	174 121 \$	15 130 \$	451 167 \$
	2019				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne ⁽¹⁾	Solutions de gestion du capital et des risques ⁽¹⁾	Total
Passif					
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	74 939 \$	43 689 \$	45 662 \$	11 887 \$	176 177 \$
Autres passifs	8 448	5 035	3 653	1 289	18 425
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	85 612	31 433	113 977	–	231 022
Total	168 999 \$	80 157 \$	163 292 \$	13 176 \$	425 624 \$

(1) Se reporter aux chiffres comparatifs (note 32).

Le tableau suivant présente les actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	Solutions de gestion du capital et des risques	
	2020	2019
Actifs		
Royaume-Uni	7 572 \$	8 261 \$
États-Unis	6 667	6 365
Autres	622	504
Total de l'actif	14 861 \$	15 130 \$

32. Chiffres comparatifs

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, la compagnie a scindé l'exploitation européenne en deux secteurs opérationnels distincts : Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net et sur les flux de trésorerie de la compagnie. La restructuration a donné lieu à une modification des chiffres comparatifs au sein de ces secteurs opérationnels (notes 8, 11, 13 et 31).

Au cours de l'exercice, la compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour tenir compte des ajustements liés à la présentation (note 26). Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et le bénéfice net de la compagnie.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. (la « compagnie »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019, les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la compagnie aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la compagnie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 13 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie a des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui constituent une partie importante du total de son passif. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont déterminés selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan. L'utilisation de cette méthode nécessite le recours à des modèles d'évaluation complexes qui comportent des projections des entrées et des sorties de trésorerie reposant sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables.

La direction formule de nombreuses hypothèses, mais celles qui présentent la plus grande incertitude relative à l'estimation sont celles portant sur les taux de mortalité, y compris les répercussions de la pandémie de COVID-19, le cas échéant, ainsi que celles portant sur le comportement des titulaires de polices. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de l'auditeur dans les circonstances où i) les résultats historiques de la compagnie et du secteur étaient limités, et ii) les résultats historiques pouvaient ne pas constituer un bon indicateur de l'avenir. L'audit de certains modèles d'évaluation et des hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation :
 - En calculant une évaluation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la compagnie.
 - En validant l'exactitude des modifications des hypothèses clés pour un échantillon de modèles actuariels.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices :
 - En évaluant les hypothèses de la direction conformément aux principes et pratiques actuariels prescrits par les normes de pratique actuarielle canadiennes.
 - En effectuant des tests sur les études d'expérience et les autres données utilisées pour établir les hypothèses à l'égard de la mortalité et du comportement des titulaires de polices.
 - En analysant l'interprétation et le jugement de la direction à l'égard des résultats de ses études d'expérience et des nouvelles tendances des réclamations, en évaluant les facteurs ayant entraîné des révisions des hypothèses, en évaluant d'autres hypothèses possibles et raisonnables et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Impôt sur le résultat – Se reporter aux notes 2 et 26 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie comptabilise un impôt différé pour l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes, en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels les différences devraient être réalisées. La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. Certaines filiales de la compagnie ont un historique de pertes et leur actif d'impôt différé est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation. La compagnie a conclu qu'avec le recours à certaines occasions de planification fiscale, il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera généré pour utiliser certaines des pertes inutilisées.

Dans la détermination de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé de la compagnie dans ses filiales, la direction a dû porter des jugements relatifs à l'évaluation de la mise en œuvre prévue des stratégies fiscales de la direction. De plus, la direction formule des estimations et pose des hypothèses importantes pour établir les prévisions à l'égard du bénéfice imposable futur, plus précisément à l'égard des taux de croissance des produits et des marges de charges prévues, ainsi que pour déterminer si l'actif d'impôt différé sera réalisé. L'audit de ces jugements a demandé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur car l'incertitude de mesure relative aux estimations de la direction est importante. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu et il a été nécessaire de faire appel à des spécialistes en fiscalité, ainsi qu'à d'autres spécialistes.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux stratégies fiscales, aux taux de croissance des produits et aux marges de charges prévues et à la réponse à la question de savoir si les actifs d'impôt différé dans les filiales de la compagnie seront réalisés ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en fiscalité, nous avons analysé le caractère raisonnable de la projection du bénéfice imposable futur prévu établie par la direction afin de déterminer si les modèles avaient correctement pris en compte l'incidence des stratégies de planification fiscale.
- Nous avons testé le caractère raisonnable des taux de croissance des produits et des marges de charges prévues utilisées pour établir le bénéfice imposable futur prévu pour réaliser l'actif d'impôt différé :
 - En évaluant les principaux facteurs influençant les taux de croissance des produits et les marges de charges prévues établis par la direction et utilisés dans les prévisions en ayant recours à des éléments probants provenant du marché et provenant de sources internes propres à l'entité.
 - En effectuant une analyse rétrospective du bénéfice imposable futur à l'aide des résultats réels des exercices antérieurs.
- Avec l'aide des spécialistes en fiscalité et d'autres spécialistes, nous avons évalué les stratégies de planification fiscale proposées qui sont prises en compte dans l'analyse de la recouvrabilité afin de déterminer si l'actif d'impôt différé sera réalisé.

Acquisition de Massachusetts Mutual Life Insurance – Passifs relatifs aux contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie a réalisé l'achat, par voie de convention de réassurance, des affaires liées aux services de retraite de la Massachusetts Mutual Life Insurance Company (« MassMutual ») et a comptabilisé la juste valeur initiale estimative des actifs nets acquis, ce qui comprend les passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'estimation de la juste valeur initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris nécessite le recours à des modèles d'évaluation complexes qui comportent des projections des entrées et des sorties de trésorerie reposant sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables.

La détermination de la juste valeur initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance repose sur différentes estimations et hypothèses, mais celles qui présentent la plus grande incertitude relative à l'estimation sont celles portant sur le comportement des titulaires de polices. L'audit des modèles d'évaluation et des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire; notamment la participation de spécialistes en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux modèles d'évaluation et aux hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, relativement aux passifs relatifs aux contrats d'assurance acquis, ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié des modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation en effectuant une évaluation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la compagnie.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices :
 - En évaluant les hypothèses de la direction conformément aux principes et pratiques actuariels.
 - En analysant l'interprétation et les jugements exercés par la direction en fonction des données d'entrée correspondantes, en évaluant d'autres hypothèses possibles et raisonnables et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant.
 - En effectuant des tests sur les données d'entrée utilisées pour établir les hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, ce qui comprend l'évaluation des études d'expérience et d'autres données provenant de secteurs d'activité comparables de la compagnie utilisées pour établir les hypothèses relatives à MassMutual.

Acquisition de Personal Capital Corporation – Immobilisations incorporelles – Se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La compagnie a acquis la totalité des capitaux propres de Personal Capital Corporation (« Personal Capital ») et a comptabilisé les actifs acquis et les passifs repris à leur juste valeur estimative, y compris les immobilisations incorporelles liées aux relations clients et à la marque. Cette transaction comprend une contrepartie éventuelle fondée sur une clause d'indexation sous réserve de l'atteinte de seuils liés à la croissance de l'actif géré. La détermination de la juste valeur des relations clients et de la marque se fonde sur un modèle de flux de trésorerie actualisés et nécessite que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses importantes en ce qui concerne les prévisions à l'égard des produits et des marges du bénéfice avant impôts intérêts et amortissement (« BAIIA ») futurs et des taux d'actualisation.

Bien que plusieurs estimations et hypothèses soient nécessaires pour déterminer la juste valeur de la contrepartie éventuelle fondée sur une clause d'indexation, des relations clients et de la marque, les estimations et les hypothèses auxquels est associé le degré de subjectivité le plus élevé sont les prévisions à l'égard des produits et des marges du BAIIA futurs, les prévisions à l'égard de la croissance de l'actif géré et les taux d'actualisation. Ceci a demandé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur, ainsi qu'un travail d'audit plus étendu, y compris la nécessité de faire appel à des spécialistes de la juste valeur.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux prévisions à l'égard des produits et des marges du BAIIA futurs, aux prévisions à l'égard de la croissance de l'actif géré et aux taux d'actualisation utilisés pour déterminer la juste valeur de la contrepartie éventuelle et des immobilisations incorporelles liées aux relations clients et à la marque ont notamment inclus les aspects suivants :

- Nous avons évalué le caractère raisonnable des prévisions à l'égard des produits et des marges du BAIIA et des prévisions à l'égard de la croissance de l'actif géré en comparant les prévisions avec ce qui suit :
 - les résultats historiques réels de l'entité acquise;
 - les résultats réels de l'entité acquise après l'acquisition;
 - les analyses sous-jacentes décrivant les stratégies d'affaires et les plans de croissance.
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des prévisions à l'égard des produits futurs et de la croissance de l'actif géré en prenant connaissance de rapports de tiers reconnus, de la performance de sociétés comparables, de données internes et externes sur la clientèle et en comparant cette information avec les estimations utilisées par la direction.
- Avec l'aide des spécialistes de la juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation utilisés en testant les informations sources qui sous-tendent la détermination des taux d'actualisation, de même qu'en établissant une fourchette d'estimations indépendantes et en les comparant aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la compagnie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la compagnie.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la compagnie pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Paul Stauch.

/s/ **Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.**

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 10 février 2021

Page laissée en blanc intentionnellement.

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Rapport de gestion

PAGE C 2

États financiers et notes annexes

PAGE C 81

Veillez noter que chaque bas de page de la partie C comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « C » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par la Société financière IGM Inc.

Les documents ci-joints concernant la Société financière IGM Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») aux 31 décembre 2020 et 2019 et pour les exercices clos à ces dates, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date est daté du 11 février 2021.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés).

Principaux détenteurs d'actions avec droit de vote

Au 31 décembre 2020, Power Corporation du Canada (« PCC ») et Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une filiale de PCC, détenaient, directement ou indirectement, 62,1 % et 3,9 %, respectivement, des actions ordinaires en circulation de la Société financière IGM.

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de

ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, des épidémies de maladies ou des pandémies (comme la COVID-19), de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS et mesures additionnelles conformes aux normes IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux normes IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice dilué ajusté par action » (le « BPA ») et le « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAIL »), le « bénéfice ajusté avant intérêts et impôt » (le « BAIL ajusté »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAILA avant les commissions de vente ») et « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAILA après les commissions de vente ») sont également des mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS. Le BAIL, le BAIL ajusté, le BAILA avant les commissions de vente et le BAILA après les commissions de vente sont des mesures complémentaires de la performance

utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Le BAILA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes. Le BAILA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAILA avant les commissions de vente et le BAILA après les commissions de vente. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les normes IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1, 4, 5 et 6.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan qui soutient des conseillers financiers et les clients qu'elle sert au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. La Société exerce ses activités par l'intermédiaire d'un certain nombre de filiales en exploitation et détient aussi de nombreux investissements stratégiques dont tirent avantage ces filiales et qui améliorent les perspectives de croissance de la Société. IG Gestion de patrimoine, gestionnaire de patrimoine, et Placements Mackenzie, gestionnaire d'actifs, sont les principales filiales en exploitation de la Société. La Société exerce également des activités par l'intermédiaire d'Investment Planning Counsel, gestionnaire de patrimoine, et détient des investissements stratégiques dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »), Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf ») et Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple »), comme il est décrit de façon plus détaillée dans le présent rapport de gestion.

Au troisième trimestre de 2020, la Société a réorganisé son information financière et ses informations à fournir connexes afin qu'elles reflètent ses secteurs à présenter actuels, soit Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Investissements stratégiques et autres. Ces secteurs sont décrits dans le présent rapport de gestion.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM se chiffraient à 240,0 G\$ au 31 décembre 2020, soit les plus élevés de l'histoire de la Société, comparativement à 190,0 G\$ au 31 décembre 2019, comme il est présenté dans le tableau 8. Cette augmentation de 26,3 % est attribuable au rendement des placements obtenu par les clients de 12,5 G\$, aux flux nets des clients de 7,1 G\$ et aux acquisitions d'entreprises nettes de 30,3 G\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 191,2 G\$, comparativement à 183,5 G\$ en 2019. Pour le quatrième trimestre de 2020, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 202,2 G\$, comparativement à 187,4 G\$ pour le quatrième trimestre de 2019.

Au 31 décembre 2020, le total de l'actif géré, qui est le plus élevé de l'histoire de la Société, s'élevait à 214,0 G\$, comparativement à 166,8 G\$ au 31 décembre 2019. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le total de l'actif géré moyen s'est établi à 168,5 G\$, comparativement à 161,1 G\$ en 2019. Pour le quatrième trimestre de 2020, le total de l'actif géré moyen s'est établi à 177,6 G\$, comparativement à 164,5 G\$ pour le quatrième trimestre de 2019.

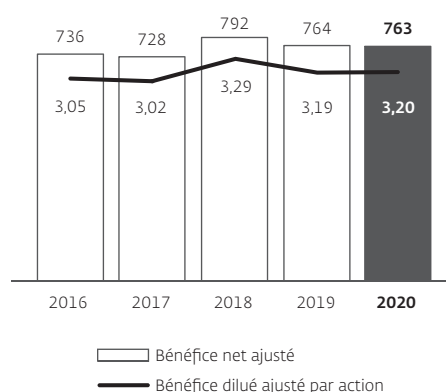
Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est établi à 764,4 M\$, ou 3,21 \$ par action, comparativement à un bénéfice net

attribuable aux actionnaires ordinaires de 746,7 M\$, ou 3,12 \$ par action, en 2019. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2020 s'est établi à 229,1 M\$, ou 96 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 191,6 M\$, ou 80 cents par action, pour la période correspondante de 2019.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 762,9 M\$, ou 3,20 \$ par action, comparativement au bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 763,9 M\$, ou 3,19 \$ par action, en 2019. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 204,3 M\$, ou 86 cents par action, comparativement au bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 200,8 M\$, ou 84 cents par action, en 2019.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Pour les exercices (en M\$, sauf les montants par action)



Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action excluent les montants après impôt suivants :

- 2016 – une réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus.
- 2017 – les charges de restructuration et autres charges, une réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite de la Société, ainsi que des charges qui représentent la quote-part des charges exceptionnelles et de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société.
- 2018 – les charges de restructuration et autres charges et la prime versée au remboursement anticipé de déventures.
- 2019 – la quote-part des charges exceptionnelles de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société.
- 2020 – le profit à la vente de Personal Capital, le profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition, la quote-part des ajustements de l'entreprise associée et les charges de restructuration et autres charges revenant à la Société.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les autres éléments étaient les suivants :

- Un profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition, de 21,4 M\$ après impôt (25,2 M\$ avant impôt), comptabilisé au quatrième trimestre.
- La quote-part des ajustements après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, moins certaines charges de restructuration et certains coûts de transaction, de 3,4 M\$, comptabilisée au quatrième trimestre.
- Un profit de 31,4 M\$ après impôt (37,2 M\$ avant impôt), comptabilisé au troisième trimestre, à la vente de l'investissement dans Personal Capital Corporation.
- Des charges de restructuration et autres charges de 54,7 M\$ après impôt (74,5 M\$ avant impôt), comptabilisées au troisième trimestre, découlant de nos démarches actuelles de transformation sur plusieurs années visant à accroître notre efficacité opérationnelle, de même que de l'acquisition de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (« GLC ») et d'autres changements apportés à nos équipes de gestion des placements. Cela comprenait des activités visant à accroître l'efficacité et les capacités de la Société grâce à des partenariats d'impartition permettant de tirer parti de la taille et de l'expertise de fournisseurs en mesure d'absorber des mandats évolutifs, ainsi que des initiatives d'automatisation des processus se rapportant à des processus internes clés. Au cours du troisième trimestre, la Société financière IGM a annoncé des initiatives d'impartition avec Soroc pour des services informatiques utilisateurs, avec IBM pour l'hébergement de solutions liées à son ordinateur central et avec Google pour le stockage de données infonuagique et d'autres services; elle a en outre annoncé une entente avec CAPCO pour l'automatisation des processus. Par suite de ces initiatives, la Société a comptabilisé des coûts se rapportant à la restructuration et à la rationalisation des activités, ainsi qu'une perte de valeur à l'égard des logiciels conçus à l'interne excédentaires. Au cours du troisième trimestre, la Société a aussi engagé des charges liées aux indemnités de cessation d'emploi et d'autres charges ayant trait à l'acquisition de GLC et à d'autres changements à l'égard du personnel.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les autres éléments étaient les suivants :

- Une charge exceptionnelle d'un montant de 9,2 M\$ comptabilisée au quatrième trimestre qui représentait la quote-part des ajustements après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, aux charges de restructuration et au profit net lié à la transaction de Scottish Friendly.
- Une charge exceptionnelle d'un montant de 8,0 M\$ comptabilisée au deuxième trimestre qui représentait la quote-part de la perte après impôt de Great-West Lifeco Inc.

revenant à la Société relativement à la vente de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

Les capitaux propres se chiffraient à 5,0 G\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 4,5 G\$ au 31 décembre 2019. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires fondé sur le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est établi à 16,1 %, contre 17,2 % pour la période correspondante de 2019. Le dividende trimestriel par action ordinaire s'est établi à 56,25 cents en 2020, soit le même montant qu'à la fin de l'exercice 2019.

FAITS NOUVEAUX EN 2020

ACQUISITIONS

GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (« GLC »)

Le 31 décembre 2020, la filiale de la Société, Mackenzie, a acquis la totalité des actions ordinaires de GLC, une filiale entièrement détenue par Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), pour une contrepartie en trésorerie de 185,0 M\$.

Depuis 50 ans, GLC, qui détient un actif géré de 37 G\$, fournit des services de conseils en placements à toute une gamme de fonds communs de placement et de fonds distincts individuels et collectifs offerts et distribués par la Canada Vie et par l'entremise de celle-ci.

Dans le cadre d'une transaction distincte, la filiale de Lifeco, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« la Canada Vie »), a acquis auprès de Mackenzie les contrats de gestion de fonds liés à la marque privée de la Gamme de fonds Quadrus pour une contrepartie totale en trésorerie de 30 M\$. Mackenzie était auparavant gestionnaire et fiduciaire de la Gamme de fonds Quadrus. Par suite de la vente, Mackenzie continuera d'offrir des services administratifs et d'investissement à la Gamme de fonds Quadrus.

Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »)

Le 28 octobre 2020, Mackenzie, la filiale de la Société, et Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») ont acquis une participation ne donnant pas le contrôle dans Northleaf au moyen d'un instrument d'acquisition appartenant à 80 % à Mackenzie et à 20 % à Lifeco pour une contrepartie en trésorerie de 241 M\$ et une contrepartie additionnelle d'au plus 245 M\$ à l'échéance de cinq ans sous réserve de l'atteinte par la société d'une croissance exceptionnelle en ce qui a trait à certaines mesures de performance au cours de la période. Toute contrepartie additionnelle sera comptabilisée dans les charges au cours de la période de cinq ans et sera calculée en fonction de la juste valeur du paiement prévu, lequel est réévalué à la date de clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

L'instrument d'acquisition a acquis un bloc de droits de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf. Mackenzie et Lifeco ont l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et

le bloc de droits restants dans Northleaf à partir de l'échéance de la période approximative de cinq ans et par la suite.

Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale qui compte plus de 150 employés répartis dans sept bureaux au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, et dont le siège social est situé à Toronto. L'actif géré de Northleaf, y compris le capital investi et les engagements non investis, se chiffrait à 14,6 G\$ au 31 décembre 2020.

Les résultats financiers de Northleaf sont comptabilisés dans le secteur Investissements stratégiques et autres de la Société.

Greenchip Financial Corporation (« Greenchip »)

Le 22 décembre 2020, Mackenzie a acquis la totalité de Greenchip, une société canadienne qui se consacre exclusivement à l'investissement à thème environnemental depuis 2007. Par suite de cette acquisition, l'actif géré a augmenté de 618 M\$, dont une tranche de 435 M\$ se rapportait à des mandats de sous-conseiller du Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie.

INVESTISSEMENT DANS WEALTHSIMPLE FINANCIAL CORP. (« WEALTHSIMPLE »)

Le 14 octobre 2020, WealtheSimple a annoncé une mobilisation de capitaux propres de 114 M\$ dirigée par TCV, l'un des plus importants investisseurs en capital de croissance axés sur la technologie, de concert avec Greylock, Meritech, Two Sigma Ventures et Allianz X, laquelle était déjà investisseur. Les nouveaux investisseurs détiennent une participation de 7,4 %. Compte tenu du prix d'achat associé à cette mobilisation, les capitaux propres ordinaires de WealtheSimple ont été évalués à 1,5 G\$ (évaluation préfinancement de 1,4 G\$).

La Société financière IGM est l'actionnaire le plus important de WealtheSimple et détient (directement et indirectement) une participation de 36 %. Compte tenu de cette évaluation, la juste valeur de l'investissement de la Société a augmenté de 298 M\$, et la juste valeur comptabilisée au 31 décembre 2020 s'élève donc à 550 M\$. La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

VENTE DE PERSONAL CAPITAL CORPORATION (« PERSONAL CAPITAL »)

Au troisième trimestre, la Société a vendu son investissement dans Personal Capital à une filiale de Lifeco, Empower Retirement, et en a tiré un produit de 232,8 M\$ (176,2 M\$ US) et une contrepartie additionnelle d'au plus 24,6 M\$ US sous réserve de l'atteinte par Personal Capital de certains objectifs de croissance ciblée.

Par suite de la vente, la Société a décomptabilisé son investissement dans Personal Capital et a comptabilisé un profit comptable de 37,2 M\$ (31,4 M\$ après impôt) au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états financiers consolidés.

Le profit économique pour la Société, calculé à partir du coût de son investissement dans Personal Capital de 189,1 M\$, s'est établi à environ 43,7 M\$ (37,9 M\$ après impôt).

COVID-19

Les gouvernements à l'échelle planétaire ont mis en place des mesures d'urgence pour freiner la propagation d'une nouvelle souche de coronavirus (« COVID-19 »). Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyager, des fermetures d'entreprises non essentielles, des périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont provoqué une grande volatilité et un affaiblissement important sur les marchés boursiers mondiaux et des perturbations significatives pour les entreprises à l'échelle mondiale, se traduisant par un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

La volatilité observée sur les marchés boursiers mondiaux en 2020 a été importante. Au cours du premier trimestre de 2020, l'indice composé S&P/TSX a chuté de 21,6 %, a augmenté de 16,0 % au deuxième trimestre, a augmenté de 3,9 % au troisième trimestre, puis a augmenté de 8,1 % au quatrième trimestre. Le rendement cumulé depuis le début de l'exercice s'est établi à une valeur positive de 2,2 %. Pour les mêmes périodes, les marchés boursiers américains, représentés par l'indice S&P 500, ont reculé de 20,0 %, ont augmenté de 20,0 %, ont augmenté de 8,5 %, puis ont augmenté de 11,7 %, pour un rendement positif cumulé depuis le début de l'exercice de 16,3 %. Les placements de nos clients ont obtenu un rendement négatif moyen de 11,7 % au premier trimestre, des rendements positifs de 9,7 % au deuxième trimestre de 2020, des rendements positifs de 4,2 % au troisième trimestre, des rendements positifs de 5,5 % au quatrième trimestre et des rendements positifs cumulés depuis le début de l'exercice de 6,5 %. L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM ont augmenté, passant de 196,4 G\$ au 30 septembre 2020 à 240,0 G\$ au 31 décembre 2020, ce qui est une augmentation de 6,7 %, compte non tenu des acquisitions d'entreprises nettes de GLC et de Greenchip s'élevant à 30,3 G\$ au quatrième trimestre. Compte non tenu de ces acquisitions, l'actif géré et l'actif sous services-conseils ont augmenté de 10,3 %, pour s'élever à 190,0 G\$ au 31 décembre 2019, malgré la volatilité observée sur les marchés boursiers mondiaux pendant l'exercice. Cette volatilité de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM en 2020 n'a pas été aussi marquée que les changements généraux sur les marchés, ce qui illustre la nature diversifiée de la composition globale de l'actif de la Société financière IGM.

Même si des progrès ont été faits en ce qui concerne le déploiement des vaccins, la durée et la véritable incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales,

demeurent incertaines pour l'instant. Par conséquent, il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements, ni leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation au cours des périodes futures.

Pour atténuer les répercussions de la COVID-19, la Société continue de soutenir ses employés, ses conseillers, ses clients et les collectivités dans lesquelles elle mène ses activités grâce aux mesures décrites dans le tableau suivant.

MESURES D'INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ FACE À LA COVID-19 – SOUTENIR NOS EMPLOYÉS, NOS CONSEILLERS, NOS CLIENTS ET NOS COLLECTIVITÉS

Employés et conseillers	Clients	Collectivités
a) Sécurité : Transition rapide au télétravail pour la quasi-totalité des employés et des conseillers de la Société. Des investissements ont été faits pour du matériel informatique et les gens ont été encouragés à apporter leur ordinateur à la maison. b) Paix d'esprit financière : Engagement assurant qu'aucun emploi ne sera perdu au sein d'IGM en raison de la COVID-19 en 2020. Une indemnité spéciale a été versée aux employés ne faisant pas partie de la direction pour couvrir les frais engagés pour le télétravail. Une indemnité a été versée aux rares travailleurs essentiels qui ont dû continuer de se présenter au bureau. c) Conciliation travail-vie personnelle : Mesures d'accommodement pour la garde d'enfants et jours de travail flexibles. d) Santé mentale et physique : Avantages du personnel accrus. e) Soutien aux conseillers pour les aider à travailler avec les clients.	a) Communications intensifiées : Soutien accru en ce qui concerne la volatilité des marchés, la valeur des conseils et les commentaires des gestionnaires de portefeuille. b) Numérisation et technologies : Chez IG, utilisation accrue des formulaires et des signatures électroniques. Recours accru aux interactions virtuelles avec les clients chez IG et IPC. Chez Mackenzie, soutien virtuel accru aux ventes auprès des conseillers. c) Soutien en cas de difficultés financières : Prestation continue de services de planification financière, aide à l'accès aux programmes gouvernementaux pour les clients qui en ont besoin, programme de report des paiements hypothécaires chez IG.	a) Don conjoint de 1 M\$: En collaboration avec Power Corporation du Canada et la Canada Vie, pour soutenir les personnes et entreprises touchées par la crise. – Banques alimentaires locales et nationales – Personnes vulnérables – Petites entreprises b) IG Gestion de patrimoine accroîtra le soutien apporté à Centraide et à son travail auprès des personnes âgées isolées. c) La Fondation de bienfaisance Placements Mackenzie accroîtra son soutien aux femmes et aux enfants vivant dans des refuges. d) Conseils gratuits en planification financière offerts aux propriétaires de petites entreprises.
Fondements du soutien offert à nos parties prenantes		
a) Comité directeur de la COVID-19 : La prise de décisions et l'établissement des orientations par la direction, ainsi que la coordination du soutien divisionnaire. b) Continuité des affaires et préparation aux situations d'urgence : Nous planifions et testons notre capacité à mener nos activités de façon sécuritaire selon divers scénarios, y compris celui du télétravail.		

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

(en M\$)	TRIMESTRES CLOS LES			EXERCICES CLOS LES	
	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	204,3 \$	214,2 \$	200,8 \$	762,9 \$	763,9 \$
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt	–	31,4	–	31,4	–
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition et de l'impôt	21,4	–	–	21,4	–
Quote-part des ajustements de l'entreprise associée	3,4	–	–	3,4	–
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	(54,7)	–	(54,7)	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	–	(9,2)	–	(17,2)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	229,1 \$	190,9 \$	191,6 \$	764,4 \$	746,7 \$
Bénéfice net ajusté par action¹ attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	0,86 \$	0,90 \$	0,84 \$	3,20 \$	3,19 \$
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt	–	0,13	(0,04)	0,13	–
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition et de l'impôt	0,09	–	–	0,09	–
Quote-part des ajustements de l'entreprise associée	0,01	–	–	0,02	–
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	(0,23)	–	(0,23)	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	–	–	–	(0,07)
Bénéfice net par action¹ attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	0,96 \$	0,80 \$	0,80 \$	3,21 \$	3,12 \$
BAIIA avant les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	326,4 \$	336,3 \$	336,5 \$	1 226,4 \$	1 294,0 \$
Commissions fondées sur les ventes versées	(41,3)	(30,0)	(45,2)	(139,5)	(165,1)
BAIIA après les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	285,1	306,3	291,3	1 086,9	1 128,9
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	36,1	25,1	23,5	117,6	67,2
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(10,6)	(9,5)	(6,5)	(36,4)	(22,4)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	(21,5)	(21,5)	(19,9)	(83,5)	(79,5)
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt sur le résultat – mesure non conforme aux normes IFRS	289,1	300,4	288,4	1 084,6	1 094,2
Charges d'intérêts ²	(27,9)	(27,9)	(27,8)	(110,6)	(108,4)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat – mesure non conforme aux normes IFRS	261,2	272,5	260,6	974,0	985,8
Profit à la vente de Personal Capital	–	37,2	–	37,2	–
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition	25,2	–	–	25,2	–
Quote-part des ajustements exceptionnels de l'entreprise associée	3,4	–	–	3,4	–
Charges de restructuration et autres charges	–	(74,5)	–	(74,5)	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	–	(9,2)	–	(17,2)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	289,8	235,2	251,4	965,3	968,6
Impôt sur le résultat	(60,5)	(44,3)	(59,8)	(200,7)	(219,7)
Participation ne donnant pas le contrôle	(0,2)	–	–	(0,2)	–
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	–	(2,2)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	229,1 \$	190,9 \$	191,6 \$	764,4 \$	746,7 \$

1. Bénéfice dilué par action.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

La COVID-19 pourrait, à l'heure actuelle et ultérieurement, exposer la Société à un certain nombre de risques inhérents à la nature de ses activités, notamment le risque de liquidité; le risque de crédit; le risque d'entreprise et les risques liés à l'actif géré; le risque opérationnel; le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique; les faits nouveaux en matière de réglementation; et le risque lié au personnel. Ces risques sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

CHANGEMENTS APPORTÉS À LA PRÉSENTATION

Au troisième trimestre de 2020, la Société a réorganisé ses secteurs à présenter et a amélioré la présentation de l'information dans ses états consolidés du résultat net afin de mieux refléter les secteurs d'activité de la Société, d'accroître la transparence en ce qui a trait aux principaux facteurs qui sous-tendent les indicateurs clés des activités, et de faciliter l'évaluation appropriée de chaque secteur. Les données comparatives de la période précédente ont été retraitées pour tenir compte du rehaussement des informations fournies et de la réorganisation des secteurs.

Ces changements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice déclaré de la Société.

SECTEURS À PRÉSENTER

Les nouveaux secteurs, décrits ci-dessous, tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation de la performance de la Société (tableaux 4, 5 et 6).

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers en épargne collective (fonds communs de placement) et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements et représente les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion

de placements sont fournis pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels.

- **Investissements stratégiques et autres** – Ce secteur représente les principaux investissements stratégiques effectués par la Société, y compris ses investissements dans China Asset Management Co., Ltd., Great-West Lifeco Inc., Northleaf Capital Group Ltd., Wealthsimple Financial Corp. et Portag3 Ventures LP. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur. Les investissements sont classés dans ce secteur (plutôt que dans le secteur Gestion de patrimoine ou le secteur Gestion d'actifs) lorsque cela est justifié en raison de différents segments de marché, profils de croissance ou autres caractéristiques uniques.

En ce qui concerne les données consolidées de la Société financière IGM, les changements apportés aux secteurs à présenter n'ont eu aucune incidence sur les résultats financiers. Les principales différences se trouvent dans les changements apportés à la présentation financière et aux secteurs dont il est question ci-dessus. Par ailleurs, le secteur Gestion d'actifs comprend l'actif géré d'autres sociétés appartenant à IGM dont la gestion est assurée par le secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés de la Société financière IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou des services de distribution de produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de notre présentation. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

L'actif sous services-conseils est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients de nos sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs. L'actif géré est un indicateur secondaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et comprend des fonds d'investissement dont nous sommes le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels nous assumons une responsabilité de gestion de portefeuille discrétionnaire.

COMPARAISON DES SECTEURS À PRÉSENTER DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM

Secteurs à compter du troisième trimestre de 2020 ¹	Anciens secteurs
Le secteur Gestion de patrimoine comprend ce qui suit : • IG Gestion de patrimoine • Investment Planning Counsel Inc.	IG Gestion de patrimoine
Le secteur Gestion d'actifs comprend ce qui suit : • Placements Mackenzie • Les résultats comprennent maintenant la relation de sous-conseiller² que le secteur entretient avec IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, dont l'actif s'élève à 76 G\$.	Placements Mackenzie
Le secteur Investissements stratégiques et autres comprend ce qui suit : • Great-West Lifeco Inc. • China AMC • Northleaf • Wealthsimple • Portag3 Ventures • Capital non attribué	Le secteur Activités internes et autres comprenait ce qui suit : • Great-West Lifeco Inc. • China AMC • Wealthsimple • Portag3 Ventures • Personal Capital Corporation • Les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs IG Gestion de patrimoine ou Mackenzie • Investment Planning Counsel Inc.

1. La présentation et les informations à fournir de la période précédente ont été retraitées aux fins de comparaison.

2. Auparavant comptabilisée à titre d'entente de partage des coûts.

PRÉSENTATION FINANCIÈRE

Les changements apportés à la présentation financière comprennent le reclassement de certains produits et de certaines charges afin qu'ils correspondent de plus près aux indicateurs clés des activités et qu'ils reflètent l'importance que nous accordons à la croissance des affaires et à l'efficacité opérationnelle. Les changements apportés aux catégories sont les suivants :

- **Produits du secteur Gestion de patrimoine** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion de patrimoine dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Ces produits comprennent les honoraires de conseils financiers, les honoraires de gestion de placements et les honoraires d'administration connexes, les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance, ainsi que les produits tirés des placements nets et autres produits relatifs aux activités de prêts hypothécaires.
- **Produits du secteur Gestion d'actifs** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs.

- **Rémunération des courtiers** – Il s'agit de la rémunération fondée sur l'actif et de la rémunération fondée sur les ventes versées aux courtiers par le secteur Gestion d'actifs.
- **Charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires** – Il s'agit des dépenses engagées à l'égard d'activités directement liées à la prestation de services de planification financière à des clients du secteur Gestion de patrimoine. Ces dépenses comprennent la rémunération, la reconnaissance et d'autres services de soutien offerts à nos conseillers financiers, aux directeurs dans le réseau de conseillers et aux spécialistes des produits et de la planification; les dépenses relatives aux installations, à la technologie et à la formation de nos conseillers et nos spécialistes financiers; d'autres activités de croissance des affaires, notamment la commercialisation et la publicité directes; et les activités de distribution aux intermédiaires exécutées par le secteur Gestion d'actifs. Une part importante de ces dépenses varie directement en fonction des niveaux de l'actif géré ou de l'actif sous services-conseils, de facteurs liés à la croissance des affaires, y compris les ventes et l'acquisition de nouveaux clients, ainsi que le nombre de relations qui existent avec les conseillers et les clients.

- **Charges liées aux activités et aux services de soutien** – Il s'agit des dépenses engagées dans le cadre des activités d'exploitation, y compris pour la technologie et les processus d'affaires; la gestion de placements et la gestion des gammes de produits à l'interne ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services.
- **Charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller** – Il s'agit des honoraires se rapportant aux services de gestion de placements fournis par des organisations de gestion de placements de tierces parties ou de parties liées. Ces honoraires varient habituellement en fonction des niveaux de l'actif géré. Ces honoraires comprennent ceux des services-conseils en placement fournis par le secteur Gestion d'actifs pour le secteur Gestion de patrimoine.

Les rapprochements de la présentation pour la période considérée et de la présentation pour la période précédente des produits et des charges d'IGM sont présentés dans les tableaux 2 et 3.

Certains postes figurant aux tableaux 4, 5 et 6 ne sont pas attribués à des secteurs :

- **Charges d'intérêts** – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et des charges d'intérêts sur les contrats de location. La variation des charges d'intérêts pour l'exercice découle de l'incidence de l'émission de débentures à 4,206 % d'un montant de 250 M\$ le 20 mars 2019.
- **Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus en 2020, déduction faite des coûts d'acquisition** – un montant de 25,2 M\$ (21,4 M\$ après impôt), comptabilisé au quatrième trimestre.
- **Quote-part des ajustements de l'entreprise associée en 2020** – un montant de 3,4 M\$, comptabilisé au quatrième trimestre, qui représentait la quote-part des ajustements après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, moins certaines charges de restructuration et certains coûts de transaction.
- **Profit à la vente de Personal Capital en 2020** – un montant de 37,2 M\$ (31,4 M\$ après impôt), comptabilisé au troisième trimestre, découlant de la vente de l'investissement de la Société dans Personal Capital.
- **Charges de restructuration et autres charges en 2020** – un montant de 74,5 M\$ (54,7 M\$ après impôt), comptabilisé au troisième trimestre, découlant de nos démarches actuelles de transformation sur plusieurs années visant à accroître notre efficacité opérationnelle, de même que de l'acquisition de GLC et d'autres changements apportés à nos équipes de gestion des placements. Cela comprenait des activités visant à accroître l'efficacité et les capacités de la Société grâce à

des partenariats d'impartition permettant de tirer parti de la taille et de l'expertise de fournisseurs en mesure d'absorber des mandats évolutifs, ainsi que des initiatives d'automatisation des processus se rapportant à des processus internes clés. Au cours du trimestre, IGM a annoncé des initiatives d'impartition avec Soroc pour des services informatiques utilisateurs, avec IBM pour l'hébergement de solutions liées à son ordinateur central et avec Google pour le stockage de données infonuagique et d'autres services; elle a en outre annoncé une entente avec CAPCO pour l'automatisation des processus. Par suite de ces initiatives, la Société a comptabilisé des coûts se rapportant à la restructuration et à la rationalisation des activités, ainsi qu'une perte de valeur à l'égard des logiciels conçus à l'interne excédentaires. Au cours du trimestre, la Société a aussi engagé des charges liées aux indemnités de cessation d'emploi et d'autres charges ayant trait à l'acquisition de GLC et à d'autres changements à l'égard du personnel.

- **Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée en 2019** – comprenant ce qui suit :
 - un montant de 9,2 M\$ qui représentait la quote-part des ajustements après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société comptabilisée au quatrième trimestre relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, aux charges de restructuration et au profit net lié à la transaction de Scottish Friendly.
 - un montant de 8,0 M\$ qui représente la quote-part de la perte après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société, comptabilisé au deuxième trimestre, relativement à la vente de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis.
- **Impôt sur le résultat** – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 7. Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.
- **Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles** – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société. La diminution des dividendes sur actions privilégiées perpétuelles reflète le rachat de 150,0 M\$ d'actions privilégiées le 30 avril 2019.

TABLEAU 2 : RAPPROCHEMENT DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET

TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

(en M\$)

PRÉSENTATION DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE		HONORAIRES DE GESTION ET HONORAIRES DE CONSEIL	HONORAIRES D'ADMINISTRATION	HONORAIRES DE DISTRIBUTION	PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS	QUOTE-PART DU RÉSULTAT DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	CHARGE LIÉE AUX COMMISSIONS	CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS	CHARGES D'INTÉRÊTS	BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT
		599,8 \$	103,3 \$	93,8 \$	49,8 \$	43,5 \$	288,8 \$	283,7 \$	27,9 \$	289,8 \$
PRÉSENTATION DE LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE										
Produits										
Gestion de patrimoine	594,2 \$	408,9	76,1	92,6	16,6					
Gestion d'actifs	216,3	190,9	27,2	1,2				(3,0)		
Charge de rémunération des courtiers	(74,3)						(74,3)			
Gestion d'actifs – produits nets	142,0	190,9	27,2	1,2			(74,3)	(3,0)		
Produits tirés des placements nets et autres produits ¹	33,2				33,2					
Quote-part du résultat des entreprises associées ²	43,5					43,5				
	812,9	599,8	103,3	93,8	49,8	43,5	(74,3)	(3,0)		
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	283,1						214,5	68,6		
Activités et services de soutien ³	193,8							193,8		
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	18,3							18,3		
Charges d'intérêts	27,9								27,9	
	523,1						214,5	280,7	27,9	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	289,8 \$									

1. Les produits tirés des placements nets comprennent le profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus de 30,0 M\$.

2. La quote-part du résultat des entreprises associées comprend les ajustements exceptionnels de 3,4 M\$.

3. Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent des coûts d'acquisition de 4,8 M\$.

TABLEAU 3 : RAPPROCHEMENT DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

(en M\$)

PRÉSENTATION DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE		HONORAIRES DE GESTION ET HONORAIRES DE CONSEIL	HONORAIRES D'ADMINISTRATION	HONORAIRES DE DISTRIBUTION	PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS	QUOTE-PART DU RÉSULTAT DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	CHARGE LIÉE AUX COMMISSIONS	CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS	CHARGES D'INTÉRÊTS	BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT
		2 282,9 \$	403,4 \$	346,3 \$	129,4 \$	150,4 \$	1 088,3 \$	1 148,2 \$	110,6 \$	965,3 \$
PRÉSENTATION DE LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE										
Produits										
Gestion de patrimoine	2 259,6 \$	1 564,7	301,9	341,8	51,2					
Gestion d'actifs	812,9	718,2	101,5	4,5				(11,3)		
Charge de rémunération des courtiers	(283,1)						(283,1)			
Gestion d'actifs – produits nets	529,8	718,2	101,5	4,5			(283,1)	(11,3)		
Produits tirés des placements nets et autres produits ¹	78,2				78,2					
Quote-part du résultat des entreprises associées ²	150,4					150,4				
	3 018,0	2 282,9	403,4	346,3	129,4	150,4	(283,1)	(11,3)		
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	1 040,2						805,2	235,0		
Activités et services de soutien ³	830,7							830,7		
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	71,2							71,2		
Charges d'intérêts	110,6								110,6	
	2 052,7						805,2	1 136,9	110,6	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	965,3 \$									

1. Les produits tirés des placements nets comprennent le profit à la vente de Personal Capital de 37,2 M\$ et le profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus de 30,0 M\$.

2. La quote-part du bénéfice des entreprises associées comprend les ajustements exceptionnels de 3,4 M\$.

3. Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent des charges de restructuration et autres charges de 74,5 M\$ et des coûts d'acquisition de 4,8 M\$.

TABLEAU 4 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	GESTION DE PATRIMOINE		GESTION D'ACTIFS		INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET AUTRES		ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES		TOTAL	
	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019
Produits										
Gestion de patrimoine	598,5 \$	591,1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(4,3) \$	(4,0) \$	594,2 \$	587,1 \$
Gestion d'actifs	–	–	242,1	229,6	–	–	(25,8)	(26,2)	216,3	203,4
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(78,6)	(73,9)	–	–	4,3	4,1	(74,3)	(69,8)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	163,5	155,7	–	–	(21,5)	(22,1)	142,0	133,6
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,0	4,5	1,0	(0,3)	1,1	2,6	0,1	(0,1)	3,2	6,7
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	–	–	40,1	32,6	–	–	40,1	32,6
	599,5	595,6	164,5	155,4	41,2	35,2	(25,7)	(26,2)	779,5	760,0
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	254,8	248,6	28,3	22,5	–	–	–	(0,2)	283,1	270,9
Activités et services de soutien	113,3	104,2	74,6	77,7	0,9	0,6	0,2	0,1	189,0	182,6
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	42,7	41,5	1,5	2,7	–	–	(25,9)	(26,1)	18,3	18,1
	410,8	394,3	104,4	102,9	0,9	0,6	(25,7)	(26,2)	490,4	471,6
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt	188,7 \$	201,3 \$	60,1 \$	52,5 \$	40,3 \$	34,6 \$	– \$	– \$	289,1	288,4
Charges d'intérêts ¹									(27,9)	(27,8)
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition									25,2	–
Quote-part des ajustements exceptionnels de l'entreprise associée									3,4	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée									–	(9,2)
Bénéfice avant impôt sur le résultat									289,8	251,4
Impôt sur le résultat									60,5	59,8
Bénéfice net									229,3	191,6
Participation ne donnant pas le contrôle									(0,2)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires									229,1 \$	191,6 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires²									204,3 \$	200,8 \$

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

2. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

TABLEAU 5 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
CUMUL ANNUEL DE 2020 PAR RAPPORT AU CUMUL ANNUEL DE 2019

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	GESTION DE PATRIMOINE		GESTION D'ACTIFS		INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET AUTRES		ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES		TOTAL	
	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019
Produits										
Gestion de patrimoine	2 276,0 \$	2 315,2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(16,4) \$	(16,2) \$	2 259,6 \$	2 299,0 \$
Gestion d'actifs	–	–	913,5	896,5	–	–	(100,6)	(104,2)	812,9	792,3
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(299,5)	(292,9)	–	–	16,4	15,9	(283,1)	(277,0)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	614,0	603,6	–	–	(84,2)	(88,3)	529,8	515,3
Produits tirés des placements nets et autres produits	2,3	13,6	2,9	4,2	6,0	7,3	(0,2)	(0,3)	11,0	24,8
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	–	–	147,0	122,4	–	–	147,0	122,4
	2 278,3	2 328,8	616,9	607,8	153,0	129,7	(100,8)	(104,8)	2 947,4	2 961,5
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	960,0	986,5	80,2	79,9	–	–	–	(0,4)	1 040,2	1 066,0
Activités et services de soutien	453,7	436,0	293,7	295,2	4,1	2,2	(0,1)	(0,3)	751,4	733,1
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	163,2	161,5	8,7	10,8	–	–	(100,7)	(104,1)	71,2	68,2
	1 576,9	1 584,0	382,6	385,9	4,1	2,2	(100,8)	(104,8)	1 862,8	1 867,3
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt	701,4 \$	744,8 \$	234,3 \$	221,9 \$	148,9 \$	127,5 \$	– \$	– \$	1 084,6	1 094,2
Charges d'intérêts ¹									(110,6)	(108,4)
Profit à la vente de Personal Capital									37,2	–
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition									25,2	–
Quote-part des ajustements exceptionnels de l'entreprise associée									3,4	–
Charges de restructuration et autres charges									(74,5)	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée									–	(17,2)
Bénéfice avant impôt sur le résultat									965,3	968,6
Impôt sur le résultat									200,7	219,7
Bénéfice net									764,6	748,9
Participation ne donnant pas le contrôle									(0,2)	–
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles									–	(2,2)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires									764,4 \$	746,7 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires²									762,9 \$	763,9 \$

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

2. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

TABLEAU 6 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT AU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	GESTION DE PATRIMOINE		GESTION D'ACTIFS		INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET AUTRES		ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES		TOTAL	
	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020
Produits										
Gestion de patrimoine	598,5 \$	575,7 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(4,3) \$	(4,1) \$	594,2 \$	571,6 \$
Gestion d'actifs	–	–	242,1	233,1	–	–	(25,8)	(25,7)	216,3	207,4
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(78,6)	(75,5)	–	–	4,3	4,2	(74,3)	(71,3)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	163,5	157,6	–	–	(21,5)	(21,5)	142,0	136,1
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,0	0,7	1,0	1,1	1,1	0,6	0,1	(0,2)	3,2	2,2
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	–	–	40,1	43,5	–	–	40,1	43,5
	599,5	576,4	164,5	158,7	41,2	44,1	(25,7)	(25,8)	779,5	753,4
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	254,8	236,5	28,3	16,0	–	–	–	0,1	283,1	252,6
Activités et services de soutien	113,3	111,2	74,6	69,7	0,9	1,2	0,2	(0,2)	189,0	181,9
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	42,7	41,7	1,5	2,5	–	–	(25,9)	(25,7)	18,3	18,5
	410,8	389,4	104,4	88,2	0,9	1,2	(25,7)	(25,8)	490,4	453,0
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt	188,7 \$	187,0 \$	60,1 \$	70,5 \$	40,3 \$	42,9 \$	– \$	– \$	289,1	300,4
Charges d'intérêts ¹									(27,9)	(27,9)
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition									25,2	–
Quote-part des ajustements exceptionnels de l'entreprise associée									3,4	–
Profit à la vente de Personal Capital									–	37,2
Charges de restructuration et autres charges									–	(74,5)
Bénéfice avant impôt sur le résultat									289,8	235,2
Impôt sur le résultat									60,5	44,3
Bénéfice net									229,3	190,9
Participation ne donnant pas le contrôle									(0,2)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires									229,1 \$	190,9 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires²									204,3 \$	214,2 \$

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

2. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

TABLEAU 7 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

	TRIMESTRES CLOS LES			EXERCICES CLOS LES	
	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,60 %	26,82 %	26,76 %	26,68 %	26,77 %
Incidence des éléments suivants :					
Quote-part du résultat des entreprises associées	(3,29)	(4,50)	(3,43)	(3,71)	(3,31)
Consolidation de la perte fiscale ¹	(0,96)	(1,20)	(1,36)	(1,15)	(1,41)
Autres éléments	(0,19)	(0,12)	0,83	(0,11)	0,15
Taux d'imposition effectif – bénéfice net ajusté	22,16	21,00	22,80	21,71	22,20
Cession d'actifs, déduction faite des coûts d'acquisition	(0,98)	(2,14)	–	(0,82)	–
Quote-part des charges de l'entreprise associée	(0,31)	–	0,99	(0,09)	0,48
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	20,87 %	18,86 %	23,79 %	20,80 %	22,68 %

1. Se reporter à la note 26, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés du rapport annuel 2020 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »).

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

Le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'élevaient à 240,0 G\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 190,0 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 26,3 %. Compte non tenu des acquisitions d'entreprises nettes de 30,3 G\$, soit celles de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (« GLC ») et de Greenchip Financial Corp. (« Greenchip »), conclues au quatrième trimestre, l'actif géré et l'actif sous services-conseils ont connu une augmentation de 10,3 % par rapport au 31 décembre 2019. Au 31 décembre 2020, le total de l'actif géré s'élevait à 214,0 G\$, comparativement à 166,8 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 28,3 %. Compte non tenu des acquisitions d'entreprises nettes, le total de l'actif géré a augmenté de 10,1 %. Les variations de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils sont présentées dans le tableau 8.

Les variations de l'actif géré des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

Les données financières pour les trois derniers exercices clos sont présentées dans le tableau 9.

Bénéfice net et bénéfice par action – À l'exception du rapprochement présenté au tableau 9, les variations du bénéfice net et du total des produits découlent principalement de l'évolution de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen. L'actif géré et l'actif sous services-conseils se sont chiffrés à 170,2 G\$ en 2018, et ont augmenté pour s'établir à 190,0 G\$ et à 240,0 G\$

en 2019 et en 2020, respectivement. Ces augmentations sont principalement attribuables aux fluctuations des marchés des capitaux au cours des périodes et, en 2020, l'augmentation est principalement attribuable aux acquisitions d'entreprises nettes de 30,3 G\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen s'est établi à 191,2 G\$, comparativement à 183,5 G\$ en 2019. L'incidence de l'évolution du total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen et des autres éléments pertinents sur le bénéfice et les produits fait l'objet d'une analyse à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur » dans les sections relatives à IG Gestion de patrimoine et à Mackenzie du rapport de gestion.

Le bénéfice net des périodes futures dépendra principalement du volume de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils, qui continuera à être touché par la conjoncture mondiale.

Dividendes par action ordinaire – Les dividendes annuels par action ordinaire se sont établis à 2,25 \$ en 2020, soit le même montant qu'en 2019 et 2018.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 10 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 10, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement l'incidence des fluctuations des marchés nationaux et étrangers et des ventes nettes de la Société.

TABLEAU 8 : ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	GESTION DE PATRIMOINE				GESTION D'ACTIFS		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS ¹		DONNÉES CONSOLIDÉES	
	IG GESTION DE PATRIMOINE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		PLACEMENTS MACKENZIE		31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019
	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019				
Flux bruts										
Ventes brutes de fonds communs de placement ^{2,3}	2 572 \$	2 251 \$	177 \$	147 \$	4 501 \$	2 587 \$	– \$	– \$	7 250 \$	4 985 \$
Entrées brutes des courtiers	2 938	2 467	1 487	1 150	–	–	–	–	4 425	3 617
Flux nets										
Ventes nettes de fonds communs de placement ^{2,3}	(9)	(247)	(89)	(114)	1 376	18	–	–	1 278	(343)
Créations nettes	–	–	–	–	372	202	–	–	372	202
Ventes nettes de fonds d'investissement	(9)	(247)	(89)	(114)	1 748	220	–	–	1 650	(141)
Ventes nettes de comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels	–	–	–	–	(75)	(73)	–	–	(75)	(73)
Ventes nettes au titre de l'actif géré	(9)	(247)	(89)	(114)	1 673	147	–	–	1 575	(214)
Autres entrées nettes des courtiers	494	138	338	91	–	–	(186)	(22)	646	207
Total des flux nets	485	(109)	249	(23)	1 673	147	(186)	(22)	2 221	(7)
EXERCICES CLOS LES										
Flux bruts										
Ventes brutes de fonds communs de placement ^{2,5}	8 987 \$	8 723 \$	577 \$	694 \$	13 565 \$	9 886 \$	– \$	– \$	23 129 \$	19 303 \$
Entrées brutes des courtiers	9 977	9 307	4 760	4 345	–	–	–	–	14 737	13 652
Flux nets										
Ventes nettes de fonds communs de placement ^{2,5}	(451)	(1 089)	(307)	(272)	2 956	512	–	–	2 198	(849)
Créations nettes ⁴	–	–	–	–	1 232	707	–	–	1 232	707
Ventes nettes de fonds d'investissement	(451)	(1 089)	(307)	(272)	4 188	1 219	–	–	3 430	(142)
Ventes nettes de comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels	–	–	–	–	2 062	(1 492)	–	–	2 062	(1 492)
Ventes nettes au titre de l'actif géré	(451)	(1 089)	(307)	(272)	6 250	(273)	–	–	5 492	(1 634)
Autres entrées nettes des courtiers	1 246	309	680	(317)	–	–	(319)	(22)	1 607	(30)
Total des flux nets	795	(780)	373	(589)	6 250	(273)	(319)	(22)	7 099	(1 664)
Actif géré et actif sous services-conseils										
Gestion de patrimoine										
Actif géré	97 713 \$	93 161 \$	5 320 \$	5 391 \$			– \$	– \$	103 033 \$	98 552 \$
Autres éléments de l'actif sous services-conseils	5 560	3 939	23 998	22 337			(8)	(8)	29 550	26 268
Actif sous services-conseils	103 273	97 100	29 318	27 728			(8)	(8)	132 583	124 820
Gestion d'actifs										
Fonds communs de placement					55 462	60 839			55 462	60 839
FNB					3 788	2 372			3 788	2 372
Fonds d'investissement					59 250	63 211			59 250	63 211
Comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels					51 688	5 046			51 688	5 046
Total (excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine)					110 938	68 257			110 938	68 257
Comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine					75 821	73 575			75 821	73 575
Total de l'actif géré					186 759	141 832			186 759	141 832
FNB										
Distribués à des tiers					3 788	2 372			3 788	2 372
Détenus dans les fonds d'investissement d'IGM					4 663	2 376	(4 663)	(2 376)	–	–
Total des FNB					8 451	4 748	(4 663)	(2 376)	3 788	2 372
Données consolidées										
Actif géré	97 713	93 161	5 320	5 391	186 759	141 832	(75 821)	(73 575)	213 971	166 809
Autres éléments de l'actif sous services-conseils	5 560	3 939	23 998	22 337	–	–	(3 579)	(3 050)	25 979	23 226
Actif géré et actif sous services-conseils	103 273	97 100	29 318	27 728	186 759	141 832	(79 400)	(76 625)	239 950	190 035

1. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.
2. L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.
3. Au quatrième trimestre de 2020, des clients institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 625 M\$ et des ventes nettes de 32 M\$.
4. FNB – Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2020, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 370 M\$ parmi les FNB de Mackenzie et des rachats de 325 M\$ à même les FNB de Mackenzie, respectivement.
5. En 2020, des clients institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 1,4 G\$ et des ventes nettes de 612 M\$ (2019 – ventes de 129 M\$ et rachats nets de 36 M\$).

TABLEAU 9 : PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

	2020	2019	2018
États consolidés du résultat net (en M\$)			
Produits			
Gestion de patrimoine	2 259,6 \$	2 299,0 \$	2 276,6 \$
Gestion d'actifs – produits nets	529,8	515,3	515,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	11,0	24,8	20,0
Quote-part du résultat des entreprises associées	147,0	122,4	150,0
	2 947,4	2 961,5	2 962,1
Charges	1 973,4	1 975,7	1 942,6
	974,0	985,8	1 019,5
Profit à la vente de Personal Capital	37,2	–	–
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition	25,2	–	–
Quote-part des ajustements de l'entreprise associée	3,4	–	–
Charges de restructuration et autres charges	(74,5)	–	(22,7)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	(17,2)	–
Prime versée au remboursement anticipé de débentures	–	–	(10,7)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	965,3	968,6	986,1
Impôt sur le résultat	200,7	219,7	210,0
Bénéfice net	764,6	748,9	776,1
Participation ne donnant pas le contrôle	(0,2)	–	–
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	(2,2)	(8,8)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	764,4 \$	746,7 \$	767,3 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS¹ (en M\$)			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	762,9 \$	763,9 \$	791,8 \$
Autres éléments :			
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt	31,4	–	–
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition et de l'impôt	21,4	–	–
Quote-part des ajustements exceptionnels de l'entreprise associée	3,4	–	–
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(54,7)	–	(16,7)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	(17,2)	–
Prime versée au remboursement anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt	–	–	(7,8)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	764,4 \$	746,7 \$	767,3 \$
Bénéfice par action (\$)			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹			
– De base	3,20 \$	3,19 \$	3,29 \$
– Dilué	3,20	3,19	3,29
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires			
– De base	3,21	3,12	3,19
– Dilué	3,21	3,12	3,18
Dividendes par action (\$)			
Actions ordinaires	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$
Actions privilégiées, série B	–	0,37	1,48
Actif géré moyen et actif sous services-conseils moyen (en G\$)			
Actif géré des fonds d'investissement	161,7 \$	155,5 \$	150,5 \$
Total de l'actif géré	168,5	161,1	156,9
Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils	191,2	183,5	179,3
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin (en G\$)			
Actif géré des fonds d'investissement	162,3 \$	161,8 \$	143,3 \$
Total de l'actif géré	214,0	166,8	149,1
Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils	240,0	190,0	170,2
Total de l'actif de la Société (en M\$)	16 062 \$	15 391 \$	15 609 \$
Total de la dette à long terme (en M\$)	2 100 \$	2 100 \$	1 850 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	238 308	238 294	240 885

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.

TABLEAU 10 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019	T3 2019	T2 2019	T1 2019
États consolidés du résultat net (en M\$)								
Produits								
Gestion de patrimoine	594,2 \$	571,6 \$	531,1 \$	562,7 \$	587,1 \$	581,1 \$	577,5 \$	553,3 \$
Gestion d'actifs	216,3	207,4	190,7	198,5	203,4	201,2	198,5	189,2
Charge de rémunération des courtiers	(74,3)	(71,3)	(66,1)	(71,4)	(69,8)	(68,9)	(69,6)	(68,7)
Gestion d'actifs – produits nets	142,0	136,1	124,6	127,1	133,6	132,3	128,9	120,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,2	2,2	7,6	(2,0)	6,7	2,0	4,9	11,2
Quote-part du résultat des entreprises associées	40,1	43,5	43,3	20,1	32,6	28,9	28,2	32,7
	779,5	753,4	706,6	707,9	760,0	744,3	739,5	717,7
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	283,1	252,6	245,4	259,1	270,9	257,1	267,7	270,3
Activités et services de soutien	189,0	181,9	185,4	195,1	182,6	180,3	178,5	191,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	18,3	18,5	16,9	17,5	18,1	17,4	17,0	15,7
Charges d'intérêts ¹	27,9	27,9	27,5	27,3	27,8	27,8	27,6	25,2
	518,3	480,9	475,2	499,0	499,4	482,6	490,8	502,9
Bénéfice avant les éléments suivants	261,2	272,5	231,4	208,9	260,6	261,7	248,7	214,8
Profit à la vente de Personal Capital	–	37,2	–	–	–	–	–	–
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition	25,2	–	–	–	–	–	–	–
Quote-part des ajustements de l'entreprise associée	3,4	–	–	–	–	–	–	–
Charges de restructuration et autres charges	–	(74,5)	–	–	–	–	–	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	–	–	–	(9,2)	–	(8,0)	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	289,8	235,2	231,4	208,9	251,4	261,7	240,7	214,8
Impôt sur le résultat	60,5	44,3	47,9	48,0	59,8	59,2	55,6	45,1
Bénéfice net	229,3	190,9	183,5	160,9	191,6	202,5	185,1	169,7
Participation ne donnant pas le contrôle	(0,2)	–	–	–	–	–	–	–
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	–	–	–	–	(2,2)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	229,1 \$	190,9 \$	183,5 \$	160,9 \$	191,6 \$	202,5 \$	185,1 \$	167,5 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS² (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	204,3 \$	214,2 \$	183,5 \$	160,9 \$	200,8 \$	202,5 \$	193,1 \$	167,5 \$
Autres éléments :								
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt	–	31,4	–	–	–	–	–	–
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition et de l'impôt	21,4	–	–	–	–	–	–	–
Quote-part des ajustements de l'entreprise associée	3,4	–	–	–	–	–	–	–
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	(54,7)	–	–	–	–	–	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	–	–	–	(9,2)	–	(8,0)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	229,1 \$	190,9 \$	183,5 \$	160,9 \$	191,6 \$	202,5 \$	185,1 \$	167,5 \$
Bénéfice par action (¢)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹								
– De base	86	90	77	68	84	85	81	70
– Dilué	86	90	77	68	84	85	81	70
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
– De base	96	80	77	68	80	85	77	70
– Dilué	96	80	77	68	80	85	77	70
Actif géré moyen et actif sous services-conseils moyen (en G\$)								
Actif géré des fonds d'investissement	169,8 \$	163,7 \$	152,6 \$	158,5 \$	159,5 \$	156,8 \$	155,7 \$	149,9 \$
Total de l'actif géré	177,6	171,4	159,2	163,3	164,5	162,1	161,8	155,9
Actif géré et actif sous services-conseils	202,2	194,9	181,5	186,0	187,4	184,7	184,2	177,8
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin (en G\$)								
Actif géré des fonds d'investissement	162,3 \$	164,9 \$	157,8 \$	143,2 \$	161,8 \$	157,6 \$	156,3 \$	154,3 \$
Total de l'actif géré	214,0	172,6	165,4	147,5	166,8	162,5	162,3	160,5
Actif géré et actif sous services-conseils	240,0	196,4	188,3	168,4	190,0	185,1	184,9	182,8

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

2. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2020 de la Société financière IGM Inc. pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.

Gestion de patrimoine

Le secteur Gestion de patrimoine comprend IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel Inc. (« IPC »). Avant le troisième trimestre de 2020, IG Gestion de patrimoine était présentée en tant que secteur distinct et IPC était comprise dans le secteur Activités internes et autres.

Les autres différences importantes découlant des changements apportés à la présentation sont les suivantes :

- **Les produits du secteur Gestion de patrimoine** comprennent les honoraires de conseil, les honoraires liés aux produits et aux programmes, ainsi que les autres produits tirés de la planification financière. Les produits étaient auparavant comptabilisés selon la fonction (c'est-à-dire gestion, administration, distribution). Les produits tirés de la gestion de patrimoine dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif sous services-conseils des clients. Les honoraires de conseil proviennent de la prestation de conseils financiers à des clients et comprennent des honoraires liés à la distribution de produits.
- **Les honoraires liés aux produits et aux programmes** ont trait à la gestion des produits de placement et comprennent

les honoraires de gestion, d'administration et d'autres honoraires connexes.

- **Les autres produits tirés de la planification financière** sont des honoraires se rapportant à l'offre d'autres produits financiers aux clients, notamment des prêts hypothécaires, ainsi que des produits bancaires et d'assurance.
- Les charges incluent **les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, les charges liées aux activités et aux services de soutien et les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller**. Les charges étaient auparavant classées soit dans les commissions, soit dans les charges autres que les commissions.
- **Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller** sont des honoraires transférés entre les secteurs et à des tierces parties pour la prestation de services de gestion de placement relativement à nos produits de placement. Depuis la restructuration des secteurs, le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.

Revue des activités

IG Gestion de patrimoine, qui a été fondée en 1926, fournit une vaste gamme de services de planification financière personnelle et de gestion de patrimoine aux Canadiens par l'entremise de son réseau exclusif d'environ 3 300 conseillers. Plus d'un million de particuliers, de familles et de propriétaires d'entreprise sont clients d'IG Gestion de patrimoine.

Investment Planning Counsel, qui a été fondée en 1996, est une société indépendante qui distribue des produits et offre des services et des conseils financiers au Canada. Elle compte 696 conseillers financiers.

Le secteur Gestion de patrimoine propose une démarche exhaustive en matière de planification qui est assurée par les conseillers d'IG Gestion de patrimoine et d'IPC qui offrent une vaste gamme de produits et de services financiers.

La revue des activités du secteur Gestion de patrimoine porte principalement sur IG Gestion de patrimoine, car elle représente 97 % du bénéfice avant intérêts et impôt de l'ensemble du secteur.

sur le marché à nos conseillers de sorte qu'ils disposent des outils nécessaires pour soutenir nos clients et répondre à leurs besoins en matière de planification financière à long terme. Nos conseillers continuent de prendre contact et de communiquer activement avec nos clients, et ils continuent d'insister sur l'importance de la planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié.

Au cours de l'exercice, IG Gestion de patrimoine a lancé le nouveau programme « Toujours présents », qui soutient les petites et moyennes entreprises (« PME ») canadiennes et leurs collectivités pour les aider à relever les défis financiers que représente la crise de la COVID-19.

En mars 2020, on dénombrait presque 1,1 million de PME au Canada, qui employaient 70 % de tous les travailleurs du secteur privé. IG Gestion de patrimoine compte plusieurs milliers de PME parmi ses clients et travaille de près avec elles pendant cette période délicate. Elle a maintenant étendu son offre en proposant son expertise en planification financière aux propriétaires de PME de tout le pays.

L'initiative Toujours présents est inspirée par le travail des conseillers IG dans leurs collectivités depuis le début de la crise, travail dont elle se veut le prolongement naturel. Elle se compose des éléments suivants :

- webinaires régionaux gratuits animés par des spécialistes de la fiscalité, de la planification financière et des placements;
- vidéos d'experts sur des sujets variés;

FAITS NOUVEAUX EN 2020

COVID-19 ET COMMUNICATION AVEC LES CLIENTS

Dans le contexte de la COVID-19 et des répercussions qui en découlent sur les marchés des capitaux mondiaux, nous avons accru considérablement le nombre de communications destinées aux clients et aux conseillers. Nous avons fourni des renseignements exhaustifs et des mises à jour continues

- conseils de planification fiscale et informations utiles pour mieux comprendre les programmes gouvernementaux;
- possibilité, pour les propriétaires de PME de tout le pays, d'être mis en relation avec un conseiller d'IG Gestion de patrimoine pour une consultation sans obligation.

La Société a également mis sur pied une initiative qui la mènera à verser jusqu'à 500 000 \$ de dons pour appuyer les entreprises locales et leurs collectivités. Cette contribution s'ajoute au don de 1 M\$ que la Société financière IGM a versé avec la Canada Vie et Power Corporation du Canada pour soutenir les personnes et entreprises touchées par la crise.

TRANSPARENCE DES FRAIS POUR TOUS

LES CLIENTS ET CHANGEMENTS À LA TARIFICATION

IG Gestion de patrimoine prouve qu'elle fait passer les intérêts du client en priorité en améliorant la transparence des frais et en apportant des changements à ses produits et à sa tarification afin d'accélérer sa croissance.

Nous avons accru la transparence des frais grâce à des solutions à frais dégroupés proposées à tous les segments de clientèle au quatrième trimestre de 2019, ce qui signifie que les clients paient des honoraires de conseil aux courtiers pour ses services plutôt que de voir cette rémunération versée aux courtiers intégrée aux honoraires de gestion des fonds communs de placement. Auparavant, ces solutions n'étaient offertes qu'aux clients à valeur élevée.

IG Gestion de patrimoine a lancé le compte de services-conseils IG (« CSCIG ») au cours du quatrième trimestre de 2019. Le CSCIG est un compte à honoraires qui permet aux clients de simplifier et de regrouper les placements dans un seul compte tout en offrant des options à tarifs dégroupés et une plus grande transparence des frais.

STRATÉGIE D'IG GESTION DE PATRIMOINE

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer confiance.

Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 5,0 billions de dollars au 31 décembre 2019, et nous considérons ces actifs comme le marché potentiel d'IG Gestion de patrimoine. Cette épargne est détenue dans une proportion de 75 % par des ménages qui détiennent un actif de plus de 1 M\$, qui sont désignés comme les clients à valeur élevée, et est autrement détenue dans une proportion de 21 % par des ménages dont l'actif se situe entre 100 000 \$ et 1 M\$, qui sont désignés comme les clients aisés. Les clients de ces secteurs présentent généralement des besoins plus complexes, et l'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consistant à offrir des solutions exhaustives en matière de planification financière la met en bonne position pour croître et être concurrentielle au sein de ces secteurs.

Notre proposition de valeur vise à offrir un meilleur gamma, un meilleur bêta et un meilleur alpha.

Nous tentons d'offrir notre proposition de valeur au moyen :

- de conseils supérieurs – Acquérir une connaissance approfondie des investisseurs canadiens et façonner tout ce que nous entreprenons en fonction de ces renseignements;
- d'expériences client segmentées – Créer des expériences personnalisées tout au long de notre relation avec le client;
- de conseillers ayant l'esprit d'entreprise – Encourager nos conseillers ayant l'esprit d'entreprise à toujours offrir une expérience enrichissante et un plan complet permettant d'obtenir des résultats supérieurs;
- de solutions financières efficaces – Fournir à nos clients une gamme de solutions complète, bien construite, performante et à des tarifs concurrentiels;
- de processus d'affaires simples, faciles et numérisés – Revoir entièrement les interactions entre les clients et les conseillers afin de simplifier les processus, de réduire le nombre d'erreurs et de numériser l'expérience grâce à une structure de coût appropriée;
- d'une culture axée sur la performance et la diversité.

GAMMA

LA VALEUR DE TOUS LES EFFORTS DÉPLOYÉS EN COMPLÉMENT DE LA COMPOSITION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS, CE QUI COMPREND LA VALEUR QU'UN CONSEILLER FINANCIER AJOUTE AUX RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET QUI DÉCOULE DE LA CRÉATION D'UN PLAN FINANCIER BIEN ÉLABORÉ ET DE SON SUIVI.

Conseillers ayant l'esprit d'entreprise, conseils supérieurs

Nos conseillers financiers procurent de la valeur aux clients en apprenant à connaître leurs besoins particuliers, en créant et en mettant en œuvre des plans financiers bien élaborés, et en offrant des conseils supérieurs. IG Gestion de patrimoine peut compter sur un réseau national de distribution regroupant plus de 3 000 conseillers financiers hautement qualifiés dans des collectivités partout au Canada. Nos services-conseils conviennent davantage aux gens dont les besoins financiers sont complexes.

Toutes les pratiques de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptent des professionnels qui détiennent un titre accrédité dans le domaine de la planification financière ou qui sont inscrits à un programme en vue d'obtenir un tel titre. Ces titres sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

Les détails suivants présentent une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 31 décembre 2020 :

- 1 820 pratiques de conseillers (31 décembre 2019 – 1 830), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme il est décrit ci-dessous. Le niveau et la productivité des pratiques de conseillers constituent des éléments clés dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 97 % de l'actif géré.
- 440 nouveaux conseillers (31 décembre 2019 – 520), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience.
- 1 044 conseillers associés et directeurs régionaux (31 décembre 2019 – 1 031). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait un total de 3 304 conseillers (31 décembre 2019 – 3 381).

Les critères de recrutement d'IG Gestion de patrimoine augmentent les chances de succès des recrues tout en améliorant notre culture et notre marque.

Nos programmes de formation sont révisés et mis à jour chaque année afin d'offrir aux nouveaux conseillers les bases nécessaires pour établir une relation avec les clients. À mesure que les conseillers progressent, ils approfondissent leurs compétences en planification financière et en gestion d'entreprise en suivant divers programmes de formation.

Nous soutenons aussi nos conseillers et nos clients au moyen de notre réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons une planification financière exhaustive regroupant la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client. Les conseillers ou les spécialistes qui offrent des services aux clients sont inscrits auprès de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM ») ou auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »).

Expériences client segmentées

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Une des grandes priorités est de conseiller et d'attirer la clientèle à valeur élevée et aisée.

Pour répondre aux besoins distincts du marché des clients à valeur élevée, nous offrons IG Gestion privée de patrimoine, qui fournit des services de gestion des placements et des services de planification de la retraite, de planification fiscale et de planification successorale.

Le Plan vivant IG^{MC} est notre approche complète de la planification financière centrée sur le client qui reflète les besoins, les buts et les aspirations en constante évolution des familles et particuliers

canadiens. Le Plan vivant IG dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client. Il regroupe des stratégies de placement, de gestion fiscale et de gestion des risques pour constituer un plan parfaitement personnalisé.

Le Plan vivant IG met à profit le savoir-faire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui servent environ un million de clients partout au Canada.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permet d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des solutions en matière de prêts hypothécaires et des services bancaires qui sont offertes dans le cadre d'un plan financier exhaustif.
- Le Programme philanthropique, qui est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracas administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Nous avons ouvert un Centre de service national pour servir les clients dont les comptes ont des soldes peu élevés, alors que nos pratiques de conseillers se concentrent sur des clients qui présentent des besoins plus complexes.

Processus d'affaires

À IG Gestion de patrimoine, nous cherchons constamment à bonifier nos systèmes et nos processus d'affaires de sorte que nos conseillers puissent servir les clients plus efficacement. Nous voulons améliorer les interactions entre les clients et les conseillers sur une base continue afin de simplifier les processus, de réduire le nombre d'erreurs et de numériser les opérations tout en nous dotant d'une structure de coût appropriée.

En 2020, nous avons lancé le Portail des conseillers d'IG Gestion de patrimoine, qui est une plateforme de gestion des relations avec les clients qui a été développée à partir de la technologie de Salesforce. Il permet à nos conseillers de gérer les relations avec les clients, d'améliorer leur efficacité au moyen de flux de travail numériques et d'accéder à des renseignements fondés sur des données afin de faciliter la gestion de leur pratique.

La plateforme de courtier d'IG Gestion de patrimoine permet une automatisation accrue et soutient les conseillers inscrits auprès de l'ACCFM et de l'OCRCVM, ainsi que de nouveaux produits disponibles par le truchement de notre plateforme de courtiers en valeurs destinés au segment de notre clientèle disposant d'un avoir net élevé.

Une culture axée sur la performance et la diversité

Nous devons absolument offrir une rémunération et des avantages concurrentiels pour attirer et maintenir en poste des talents exceptionnels. Notre approche en matière de formation et de perfectionnement, ainsi que notre recours à la rétroaction par le biais de sondages périodiques auprès de nos employés et de nos conseillers, leur permettent d'améliorer les services offerts à nos clients.

BÊTA ET ALPHA

BÊTA – LA VALEUR CRÉÉE PAR DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS COMPOSÉS JUDICIEUSEMENT DONT LE RENDEMENT CORRESPOND AUX PRÉVISIONS ET COMPORTE LE PLUS FAIBLE RISQUE POSSIBLE.

ALPHA – LA VALEUR D'UNE GESTION ACTIVE QUI GÉNÈRE UN RENDEMENT SUPÉRIEUR À CELUI DES INDICES DE RENDEMENT PASSIFS DONT LA COMPOSITION ET LE PROFIL DE RISQUE SONT COMPARABLES.

IG Gestion de patrimoine s'efforce d'obtenir un rendement correspondant aux prévisions et comportant le plus faible risque possible au moyen de portefeuilles de placements composés judicieusement (bêta), et de créer de la valeur pour les clients grâce à une gestion active (alpha). Pour ce faire, nous faisons appel à des sous-conseillers mondiaux hautement qualifiés afin que nos clients aient accès à une gamme diversifiée de produits et des solutions de placement. Chaque gestionnaire d'actifs est choisi au terme d'un processus éprouvé et rigoureux. Nous supervisons tous les sous-conseillers pour nous assurer que leurs activités correspondent à leurs philosophies de placement, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

IG Gestion de patrimoine entretient des relations avec Placements Mackenzie et d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale, comme BlackRock, T. Rowe Price, PIMCO, China AMC, Putnam et JP Morgan Asset Management.

Solutions financières efficaces

Nous fournissons à nos clients une gamme de solutions financières complète, bien construite et à des tarifs concurrentiels. Nous accroissons régulièrement l'étendue et la diversité de nos produits de placement grâce à l'ajout de nouveaux fonds et à des changements de produits qui permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs.

Nos solutions comprennent ce qui suit :

- Une sélection vaste et approfondie de fonds communs de placement, diversifiée en fonction du gestionnaire, de la catégorie d'actifs, du style de placement, de la région du monde, de la capitalisation du marché et du secteur.
- Des portefeuilles gérés qui rééquilibrent les placements pour faire en sorte que les caractéristiques risque-rendement choisies soient maintenues. Ces solutions comprennent les Portefeuilles fondamentaux IG, les Portefeuilles à versements

gérés IG, les Portefeuilles Investors et les Portefeuilles à risque géré IG.

- **Compte de services-conseils IG (« CSCIG ») et structures de frais dégroupés** – Le CSCIG a été lancé au quatrième trimestre de 2019. Il s'agit d'un compte à honoraires qui améliore l'expérience client en permettant aux clients de simplifier leur gestion financière en regroupant certains placements dans un seul compte, et qui offre des solutions à tarifs dégroupés à tous nos clients. Les CSCIG permettent une plus grande transparence des frais et peuvent comporter la plupart des titres et des produits de placement offerts sur le marché aux investisseurs individuels.
 - **Portefeuilles privés Profil^{MC}** – Les Portefeuilles privés Profil sont des programmes de gestion de portefeuille uniques qui sont offerts aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde.
- Au cours du troisième trimestre, le Fonds privé de titres à revenu fixe Profil a révisé ses stratégies de placement en ajoutant un mandat privé de titres de créance qui prévoit une exposition diversifiée aux placements privés en titres de créance dans des sociétés fermées à l'échelle mondiale. Le Fonds a par la suite pris des engagements dans trois placements privés de titres de créance de Northleaf Capital Partners qui sont axés sur les prêts aux entreprises de moyenne envergure en Amérique du Nord et en Europe.
- **Portefeuilles Profil^{MC}** – Les Portefeuilles Profil comprennent une gamme de quatre solutions gérées qui procurent une diversification complète et sont conçus pour satisfaire les préférences personnelles des clients en matière de tolérance au risque et d'objectifs de placement. Ces portefeuilles sont offerts aux ménages disposant de placements supérieurs à 100 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine.
 - Des fonds distincts qui offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et qui sont assortis de garanties et dotés de caractéristiques facilitant la planification successorale.
 - Des comptes à gestion distincte (comptes de courtage en gestion discrétionnaire) et comptes de courtage à honoraires.

Une proportion croissante des actifs des clients d'IG Gestion de patrimoine se trouvent dans les structures de frais dégroupés. Nous procédons actuellement au transfert de nos clients vers des produits à structures de frais dégroupés, ce qui constitue un changement important pour IG Gestion de patrimoine et le secteur canadien des fonds communs de placement dans son ensemble. Les produits à structures de frais dégroupés établissent une distinction entre les honoraires de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Cette distinction offre aux clients une transparence accrue en ce qui

a trait aux honoraires qu'ils versent, et permet à IG Gestion de patrimoine de proposer une tarification concurrentielle, surtout pour les clients à valeur élevée. Cela permet par ailleurs à IG Gestion de patrimoine d'offrir une tarification différenciée en fonction du segment de clientèle, et ainsi de s'assurer qu'elle est concurrentielle et qu'elle récompense les clients qui nous ont été fidèles tout en favorisant le regroupement du patrimoine des clients chez IG et l'obtention de nouveaux clients.

Nous avons cessé d'offrir des options d'achat à frais regroupés pour la quasi-totalité des produits de placement.

IG Gestion de patrimoine surveille les rendements de ses placements en le comparant à certains indices de référence. Le service de notation de fonds de Morningstar¹ est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 31 décembre 2020, 90,8 % des fonds communs de placement de séries à frais dégroupés d'IG Gestion de patrimoine étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar¹ et 37,4 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar¹, les proportions étaient de 71,2 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 36,3 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2020. Ces séries sont accessibles au moyen du compte de services-conseils IG dans lequel nous transférons actuellement les comptes des clients d'IG. La note Morningstar¹ est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS DU SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE

L'actif géré et l'actif sous services-conseils sont des indicateurs de performance clés du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine se chiffrait à 132,6 G\$ au 31 décembre 2020, soit une hausse de 6,2 % par rapport au 31 décembre 2019. Le niveau de l'actif sous services-conseils est tributaire de trois facteurs : les entrées des clients, les sorties des clients et les rendements des placements.

L'actif géré du secteur Gestion de patrimoine s'est établi à 103,0 G\$, en hausse de 4,5 % par rapport au 31 décembre 2019. Le niveau de l'actif géré est influencé par les ventes, les rachats et les rendements des placements.

Les variations de l'actif sous services-conseils et de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine pour les périodes considérées sont présentées dans les tableaux 11 et 12.

ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS D'IG GESTION DE PATRIMOINE

Le lancement du compte de services-conseils IG signifie que des honoraires sont facturés à l'égard de l'actif sous services-conseils externe admissible. L'actif sous services-conseils est donc un indicateur de performance clé d'IG Gestion de patrimoine. Les produits provenant du compte de services-conseils IG sont gagnés grâce à l'actif sous services-conseils externe admissible. La rémunération de nos conseillers se calcule aussi en fonction de l'apport d'actifs dans le compte de services-conseils IG et dans d'autres programmes tarifés.

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine s'élevait à 103,3 G\$ au 31 décembre 2020, soit une hausse de 6,4 % par rapport au 31 décembre 2019, et l'actif géré des fonds communs de placement se chiffrait à 97,7 G\$, en hausse de 4,9 %.

Les variations de l'actif sous services-conseils et de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine pour les périodes considérées sont présentées dans les tableaux 13 et 14.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les entrées brutes des clients se sont élevées à 2,9 G\$ en ce qui concerne l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 19,1 % par rapport à 2,5 G\$ pour la période correspondante de 2019. Les entrées nettes des clients se sont établies à 485 M\$ au quatrième trimestre, soit une amélioration de 594 M\$ par rapport aux sorties nettes des clients qui avaient atteint 109 M\$ pour la période correspondante de 2019. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 5,3 G\$ de l'actif sous services-conseils, comparativement à une augmentation de 2,7 G\$ au quatrième trimestre de 2019.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les entrées brutes des clients se sont élevées à 10,0 G\$ en ce qui concerne l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 7,2 % par rapport à 9,3 G\$ pour la période correspondante de 2019. Les entrées nettes des clients se sont élevées à 795 M\$ en 2020, en hausse de 1,6 G\$, comparativement aux sorties nettes des clients de 780 M\$ pour la période correspondante de 2019. Au cours de l'exercice, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 5,4 G\$ de l'actif sous services-conseils, comparativement à une augmentation de 11,5 G\$ en 2019.

Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 14.

Au 31 décembre 2020, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 51,7 G\$, ou 53 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 43,3 %, comparativement à 36,0 G\$ au 31 décembre 2019, soit 39 % de l'actif géré.

TABLEAU 11 : VARIATION DE L'ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS – GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019
Entrées brutes des clients	4 425 \$	3 024 \$	3 617 \$	46,3 %	22,3 %
Sorties brutes des clients	3 688	3 179	3 748	16,0	(1,6)
Flux nets	737	(155)	(131)	n.s.	n.s.
Rendements des placements	6 831	4 703	3 254	45,2	109,9
Variation de l'actif, montant net	7 568	4 548	3 123	66,4	142,3
Actif au début	125 015	120 467	121 697	3,8	2,7
Actif sous services-conseils à la fin	132 583 \$	125 015 \$	124 820 \$	6,1 %	6,2 %
IG Gestion de patrimoine	103 273	97 538	97 100	5,9	6,4
Investment Planning Counsel	29 318	27 484	27 728	6,7	5,7
Actif sous services-conseils moyen	128 342 \$	124 327 \$	123 180 \$	3,2 %	4,2 %
IG Gestion de patrimoine	100 295	97 045	95 780	3,3	4,7
Investment Planning Counsel	28 054	27 288	27 407	2,8	2,4

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Entrées brutes des clients	14 737 \$	13 652 \$	7,9 %
Sorties brutes des clients	13 564	15 016	(9,7)
Flux nets	1 173	(1 364)	n.s.
Rendements des placements	6 590	14 064	(53,1)
Variation de l'actif, montant net	7 763	12 700	(38,9)
Actif au début	124 820	112 120	11,3
Actif sous services-conseils à la fin	132 583 \$	124 820 \$	6,2 %
IG Gestion de patrimoine	103 273	97 100	6,4
Investment Planning Counsel	29 318	27 728	5,7
Actif sous services-conseils moyen	122 919 \$	120 622 \$	1,9 %
IG Gestion de patrimoine	95 870	93 546	2,5
Investment Planning Counsel	27 056	27 084	(0,1)

OFFRES DESTINÉES AUX CLIENTS À VALEUR ÉLEVÉE

IG Gestion de patrimoine offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur élevée, lesquels représentent un secteur en croissance de sa clientèle, et continue de chercher à améliorer ses offres à cette clientèle. L'actif géré des clients appartenant à cette catégorie totalisait 58,9 G\$ au 31 décembre 2020, soit une hausse de 18,5 % par rapport à l'exercice précédent, et représentait 60 % du total de l'actif géré. Les ventes de solutions destinées aux clients à valeur élevée ont totalisé 1,6 G\$ pour le quatrième trimestre de 2020, soit une hausse de 28,8 % par rapport à l'exercice précédent, et représentaient 62 % du total des ventes, en hausse par rapport à 55 % en 2019. Les ventes de solutions destinées aux clients à valeur élevée ont totalisé 4,8 G\$ pour l'exercice, soit une hausse de 7,9 % par rapport à l'exercice précédent, et représentaient 54 % du total des ventes, en hausse par rapport à 52 % en 2019. Les solutions destinées aux clients à valeur nette élevée comprennent la série U et, pour les groupes familiaux disposant de plus de 500 000 \$, la série J et les Portefeuilles privés Profil^{MC}.

- La série U est offerte à tous les clients et prévoit une structure de tarification dégroupée qui établit une distinction entre les honoraires de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 décembre 2020, l'actif géré dans la série U relativement aux ménages dont les placements détenus à IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ avait augmenté pour se chiffrer à 28,5 G\$, comparativement à 20,6 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 38,1 %.
- Les Portefeuilles privés Profil^{MC} sont des programmes de gestion de portefeuille uniques qui sont offerts aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. La structure de tarification du programme Profil est aussi dégroupée. Au 31 décembre 2020, l'actif géré du programme Profil s'élevait à 19,7 G\$, soit une augmentation de 30,0 % par rapport à un actif géré de 15,1 G\$ au 31 décembre 2019.

TABLEAU 12 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019
Ventes	2 749 \$	2 046 \$	2 398 \$	34,4 %	14,6 %
Rachats	2 847	2 382	2 759	19,5	3,2
Ventes nettes (rachats nets)	(98)	(336)	(361)	70,8	72,9
Rendements des placements	5 118	3 775	2 769	35,6	84,8
Variation de l'actif, montant net	5 020	3 439	2 408	46,0	108,5
Actif au début	98 013	94 574	96 144	3,6	1,9
Actif géré à la fin	103 033 \$	98 013 \$	98 552 \$	5,1 %	4,5 %
IG Gestion de patrimoine	97 713	92 874	93 161	5,2	4,9
Investment Planning Counsel	5 320	5 139	5 391	3,5	(1,3)
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	100 419 \$	97 687 \$	97 316 \$	2,8 %	3,2 %
IG Gestion de patrimoine	95 194	92 543	91 931	2,9	3,5
Investment Planning Counsel	5 225	5 144	5 385	1,6	(3,0)

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Ventes	9 564 \$	9 417 \$	1,6 %
Rachats	10 322	10 778	(4,2)
Ventes nettes (rachats nets)	(758)	(1 361)	44,3
Rendements des placements	5 239	11 651	(55,0)
Variation de l'actif, montant net	4 481	10 290	(56,4)
Actif au début	98 552	88 262	11,7
Actif géré à la fin	103 033 \$	98 552 \$	4,5 %
IG Gestion de patrimoine	97 713	93 161	4,9
Investment Planning Counsel	5 320	5 391	(1,3)
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	97 062 \$	95 252 \$	1,9 %
IG Gestion de patrimoine	91 929	89 875	2,3
Investment Planning Counsel	5 133	5 377	(4,5)

- La série J est offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et regroupait un actif de 10,7 G\$ au 31 décembre 2020, soit une baisse de 23,1 % par rapport à 14,0 G\$ au 31 décembre 2019, ce qui découle principalement des transferts de la série J à la série U. La structure de tarification de la série J regroupe en un seul type d'honoraires les coûts liés à la gestion des actifs et les coûts liés aux services-conseils. Nous poursuivons le transfert des clients de la série J à la série U.

CENTRE DE SERVICE NATIONAL

Notre Centre de service national soutient plus de 200 000 clients et regroupe un actif géré de 1,8 G\$.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS – RÉSULTATS DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 103,3 G\$ au 31 décembre 2020, soit une hausse de 6,4 % comparativement à 97,1 G\$ au 31 décembre 2019. L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se

chiffrait à 97,7 G\$ au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 4,9 %, comparativement à 93,2 G\$ au 31 décembre 2019. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 95,2 G\$ au quatrième trimestre de 2020, en hausse de 3,5 % par rapport à 91,9 G\$ au quatrième trimestre de 2019. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement totalisait 91,9 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, en hausse de 2,3 % par rapport à 89,9 G\$ en 2019.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,6 G\$, soit une hausse de 14,3 % par rapport à la période correspondante de 2019. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,6 G\$, soit une hausse de 3,3 % par rapport à 2019. Pour le quatrième trimestre de 2020, les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 9 M\$, comparativement à des rachats nets de 247 M\$ en 2019. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 4,8 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 2,6 G\$ au cours du quatrième trimestre de 2019.

TABLEAU 13 : VARIATION DE L'ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019
Entrées brutes des clients	2 938 \$	2 132 \$	2 467 \$	37,8 %	19,1 %
Sorties brutes des clients	2 453	2 141	2 576	14,6	(4,8)
Flux nets	485	(9)	(109)	n.s.	n.s.
Rendements des placements	5 250	3 711	2 680	41,5	95,9
Variation de l'actif, montant net	5 735	3 702	2 571	54,9	123,1
Actif au début	97 538	93 836	94 529	3,9	3,2
Actif à la fin	103 273 \$	97 538 \$	97 100 \$	5,9 %	6,4 %
Actif sous services-conseils moyen	100 295 \$	97 045 \$	95 780 \$	3,3 %	4,7 %

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Entrées brutes des clients	9 977 \$	9 307 \$	7,2 %
Sorties brutes des clients	9 182	10 087	(9,0)
Flux nets	795	(780)	n.s.
Rendements des placements	5 378	11 458	(53,1)
Variation de l'actif, montant net	6 173	10 678	(42,2)
Actif au début	97 100	86 422	12,4
Actif à la fin	103 273 \$	97 100 \$	6,4 %
Actif sous services-conseils moyen	95 870 \$	93 546 \$	2,5 %

TABLEAU 14 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019
Ventes	2 572 \$	1 949 \$	2 251 \$	32,0 %	14,3 %
Rachats	2 581	2 208	2 498	16,9	3,3
Ventes nettes (rachats nets)	(9)	(259)	(247)	96,5	96,4
Rendements des placements	4 848	3 600	2 629	34,7	84,4
Variation de l'actif, montant net	4 839	3 341	2 382	44,8	103,1
Actif au début	92 874	89 533	90 779	3,7	2,3
Actif à la fin	97 713 \$	92 874 \$	93 161 \$	5,2 %	4,9 %
Actif géré quotidien moyen	95 194 \$	92 543 \$	91 931 \$	2,9 %	3,5 %

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Ventes	8 987 \$	8 723 \$	3,0 %
Rachats	9 438	9 812	(3,8)
Ventes nettes (rachats nets)	(451)	(1 089)	58,6
Rendements des placements	5 003	11 113	(55,0)
Variation de l'actif, montant net	4 552	10 024	(54,6)
Actif au début	93 161	83 137	12,1
Actif à la fin	97 713 \$	93 161 \$	4,9 %
Actif géré quotidien moyen	91 929 \$	89 875 \$	2,3 %

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 10,3 % au quatrième trimestre de 2020, comparativement à 10,2 % au quatrième trimestre de 2019. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'établissait à 9,8 % au 31 décembre 2020, comparativement à 10,3 % au 31 décembre 2019, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 15,8 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 décembre 2020. Le taux de rachat d'IG Gestion de patrimoine a été très stable, comparativement au secteur des fonds communs de placement dans son ensemble, ce qui reflète notre intérêt primordial pour la planification financière.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 9,0 G\$, soit une hausse de 3,0 % par rapport à 2019. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 9,4 G\$, soit une baisse de 3,8 % par rapport à 2019. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 451 M\$, comparativement à des rachats nets de 1,1 G\$ en 2019. En 2020, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 5,0 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 11,1 G\$ en 2019.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS – RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 103,3 G\$ au 31 décembre 2020, soit une hausse de 5,9 %, comparativement à 97,5 G\$ au 30 septembre 2020. Au 31 décembre 2020, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 97,7 G\$, soit une augmentation de 5,2 %, par rapport à 92,9 G\$ au 30 septembre 2020. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 95,2 G\$ au quatrième trimestre de 2020, comparativement à 92,5 G\$ au troisième trimestre de 2020, soit une augmentation de 2,9 %.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,6 G\$, soit une hausse de 32,0 % par rapport au troisième trimestre de 2020. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,6 G\$ au quatrième trimestre, ce qui représente une hausse de 16,9 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 10,3 % au quatrième trimestre, comparativement à 9,0 % au troisième trimestre de 2020. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 9 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 259 M\$ au cours du trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES D'IG GESTION DE PATRIMOINE

FONDS DISTINCTS

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 31 décembre 2020, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,6 G\$, inchangé par rapport au 31 décembre 2019.

ASSURANCE

IG Gestion de patrimoine demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est un important fournisseur de produits d'assurance de la Société. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Canada Vie ont fusionné en une seule société : la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 2,6 pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, comparativement à 2,5 en 2019. Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 9,0 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à 10,0 en 2019. La distribution des produits d'assurance est appuyée par les spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

OPÉRATIONS SUR TITRES

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification de patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET ACTIVITÉS BANCAIRES

Les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Des prêts hypothécaires sont offerts par IG Gestion de patrimoine, un prêteur hypothécaire d'envergure nationale, et par l'intermédiaire de Solutions Bancaires¹ d'IG Gestion de patrimoine en vertu d'une entente de distribution à long terme avec la Banque Nationale du Canada. Le produit Tout-En-Un, une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un prêt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt, est aussi offert par l'intermédiaire de Solutions Bancaires¹.

En 2020, la Société a adhéré au programme de report de versements hypothécaires, une mesure de soutien pour les propriétaires adoptée à la suite des perturbations économiques causées par la COVID-19. L'évaluation était effectuée au cas par cas, selon les besoins des clients et dans le cadre de leur plan financier global. Au 31 décembre 2020, le programme de report ne comptait aucun prêt hypothécaire; au 30 septembre 2020 et au 30 juin 2020, le montant de ces prêts était de 94,5 M\$ et de 306,0 M\$, soit 1,1 % et 3,3 %, respectivement, du total des prêts hypothécaires de la Société.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020, les financements de prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires¹ se sont chiffrés à 297 M\$ et à 1,1 G\$, contre 293 M\$ et 1,2 G\$ en 2019, ce qui constitue une augmentation de 1,4 % et une diminution de 6,1 %, respectivement. Au 31 décembre 2020, les prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires¹ totalisaient 9,5 G\$,

comparativement à 10,3 G\$ au 31 décembre 2019, soit une baisse de 8,4 %.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires¹ ouverts au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevait à 411 M\$ et à 1,2 G\$, respectivement, comparativement à 240 M\$ et à 770 M\$ en 2019. Au 31 décembre 2020, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires¹ était de 3,4 G\$, comparativement à 2,9 G\$ pour l'exercice précédent, ce qui représentait environ 51 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

Parmi les autres produits et services offerts par l'intermédiaire de Solutions Bancaires¹ d'IG Gestion de patrimoine figurent les prêts à l'investissement, les marges de crédit, les prêts personnels, l'assurance-crédit, les comptes de dépôt et les cartes de crédit. Grâce à Solutions Bancaires¹, les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires¹ s'inscrit dans l'approche d'IG Gestion de patrimoine qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt en circulation des clients d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre du programme Solutions Bancaires¹, incluant les prêts hypothécaires Solutions Bancaires¹, s'élevait à 5,1 G\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 4,5 G\$ au 31 décembre 2019.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 15 et comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel.

IG GESTION DE PATRIMOINE

Le bénéfice avant intérêts et impôt d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 16.

RÉSULTATS DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les honoraires de conseil comprennent des honoraires tirés de la prestation de conseils financiers aux clients, y compris des honoraires liés à la distribution de produits, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Les honoraires de conseil se sont chiffrés à 265,5 M\$ au quatrième trimestre de 2020, en hausse de 1,8 M\$, ou 0,7 %, par rapport à 263,7 M\$ en 2019. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les honoraires de conseil se sont élevés à 1 019,1 M\$, en baisse de 14,6 M\$, ou 1,4 %, par rapport à 1 033,7 M\$ en 2019.

L'augmentation des honoraires de conseil pour le trimestre clos le 31 décembre 2020 était principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen de 4,7 %, comme l'illustre le tableau 13, contrebalancée par la diminution du taux des honoraires de conseil. La diminution des honoraires de conseil pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 est attribuable à la baisse des taux, contrebalancée en partie par une augmentation de 2,5 % de l'actif sous services-conseils. Le taux moyen des honoraires de conseil au quatrième trimestre s'est établi à 105,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 109,2 points de base en 2019, ce qui reflète des changements dans la composition des produits et des clients. Le taux moyen des honoraires de conseil pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est établi à 106,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 110,5 points de base en 2019, ce qui reflète essentiellement des changements dans la composition des produits et des clients. De plus, un nombre accru de nos clients à valeur élevée sont désormais admissibles aux tarifs réduits.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires liés aux produits et aux programmes ont totalisé 205,8 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une hausse de 2,3 %, comparativement à 201,2 M\$ pour l'exercice précédent. Les honoraires liés aux produits et aux programmes ont totalisé 790,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à 784,8 M\$ en 2019, ce qui représente une augmentation de 0,7 %.

L'augmentation des honoraires liés aux produits et aux programmes au quatrième trimestre de 2020 était principalement attribuable à la hausse de l'actif géré moyen de 3,5 %, comme l'illustre le tableau 14. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes au quatrième trimestre s'est établi à 85,9 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 87,1 points de base en 2019, ce qui reflète des changements dans la composition des produits.

L'augmentation des honoraires liés aux produits et aux programmes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 était principalement attribuable à la hausse de l'actif géré moyen de 2,3 %, comme l'illustre le tableau 14. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour l'exercice s'est établi à 86,3 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 87,6 points de base en 2019, ce qui reflète des changements dans la composition des produits.

Les autres produits tirés de la planification financière proviennent principalement de ce qui suit :

- les activités bancaires hypothécaires;
- la distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.;
- la prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.;
- les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires¹.

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 45,3 M\$ au quatrième trimestre de 2020, ont augmenté de 0,9 M\$ par rapport à 44,4 M\$ en 2019. Pour l'exercice, les autres produits tirés de la planification financière, chiffrés à 149,5 M\$, ont diminué de 14,6 M\$ par rapport à 164,1 M\$ en 2019. L'augmentation constatée pendant le trimestre tenait principalement à la hausse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires, contrebalancée en partie par la diminution des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance. La diminution constatée au cours de l'exercice découlait principalement d'une baisse des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance.

Le sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre et l'exercice considérés est présenté dans le tableau 17.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits se rapporte principalement aux produits tirés des placements provenant de notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, ainsi que de titres et d'autres produits qui ne se rapportent pas à nos activités principales. Il comprend également une charge provenant du secteur Investissements stratégiques et autres visant l'utilisation de capital non attribué.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019
Produits					
Gestion de patrimoine					
Honoraires de conseil	325,5 \$	315,3 \$	319,4 \$	3,2 %	1,9 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	219,8	214,9	216,3	2,3	1,6
	545,3	530,2	535,7	2,8	1,8
Frais de rachat	3,2	3,7	5,8	(13,5)	(44,8)
Autres produits tirés de la planification financière	50,0	41,8	49,6	19,6	0,8
Total du secteur Gestion de patrimoine	598,5	575,7	591,1	4,0	1,3
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,0	0,7	4,5	42,9	(77,8)
	599,5	576,4	595,6	4,0	0,7
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires					
Rémunération fondée sur l'actif	164,3	158,9	147,0	3,4	11,8
Rémunération fondée sur les ventes	10,6	9,5	22,5	11,6	(52,9)
Autres					
Autres commissions liées aux produits	20,1	15,7	20,4	28,0	(1,5)
Croissance des affaires	59,8	52,4	58,7	14,1	1,9
	79,9	68,1	79,1	17,3	1,0
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	254,8	236,5	248,6	7,7	2,5
Activités et services de soutien	113,3	111,2	104,2	1,9	8,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	42,7	41,7	41,5	2,4	2,9
	410,8	389,4	394,3	5,5	4,2
Bénéfice avant intérêts et impôt	188,7 \$	187,0 \$	201,3 \$	0,9 %	(6,3) %

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Produits			
Gestion de patrimoine			
Honoraires de conseil	1 245,7 \$	1 259,0 \$	(1,1) %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	846,3	844,7	0,2
	2 092,0	2 103,7	(0,6)
Frais de rachat	16,0	26,5	(39,6)
Autres produits tirés de la planification financière	168,0	185,0	(9,2)
Total du secteur Gestion de patrimoine	2 276,0	2 315,2	(1,7)
Produits tirés des placements nets et autres produits	2,3	13,6	(83,1)
	2 278,3	2 328,8	(2,2)
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires			
Rémunération fondée sur l'actif	625,9	576,2	8,6
Rémunération fondée sur les ventes	36,4	95,5	(61,9)
Autres			
Autres commissions liées aux produits	69,8	80,2	(13,0)
Croissance des affaires	227,9	234,6	(2,9)
	297,7	314,8	(5,4)
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	960,0	986,5	(2,7)
Activités et services de soutien	453,7	436,0	4,1
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	163,2	161,5	1,1
	1 576,9	1 584,0	(0,4)
Bénéfice avant intérêts et impôt	701,4 \$	744,8 \$	(5,8) %

TABLEAU 16 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019
Produits					
Gestion de patrimoine					
Honoraires de conseil	265,5 \$	259,1 \$	263,7 \$	2,5 %	0,7 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	205,8	201,0	201,2	2,4	2,3
	471,3	460,1	464,9	2,4	1,4
Frais de rachat	3,0	3,7	5,7	(18,9)	(47,4)
Autres produits tirés de la planification financière	45,3	37,2	44,4	21,8	2,0
Total du secteur Gestion de patrimoine	519,6	501,0	515,0	3,7	0,9
Produits tirés des placements nets et autres produits	0,8	0,6	4,0	33,3	(80,0)
	520,4	501,6	519,0	3,7	0,3
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires					
Rémunération fondée sur l'actif	116,8	113,1	101,8	3,3	14,7
Rémunération fondée sur les ventes	10,6	9,5	22,6	11,6	(53,1)
Autres					
Autres commissions liées aux produits	17,3	12,9	17,4	34,1	(0,6)
Croissance des affaires	52,3	46,0	51,8	13,7	1,0
	69,6	58,9	69,2	18,2	0,6
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	197,0	181,5	193,6	8,5	1,8
Activités et services de soutien	101,8	100,0	92,3	1,8	10,3
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	39,2	38,4	37,6	2,1	4,3
	338,0	319,9	323,5	5,7	4,5
Bénéfice avant intérêts et impôt	182,4 \$	181,7 \$	195,5 \$	0,4 %	(6,7) %

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Produits			
Gestion de patrimoine			
Honoraires de conseil	1 019,1 \$	1 033,7 \$	(1,4) %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	790,6	784,8	0,7
	1 809,7	1 818,5	(0,5)
Frais de rachat	15,7	26,1	(39,8)
Autres produits tirés de la planification financière	149,5	164,1	(8,9)
Total du secteur Gestion de patrimoine	1 974,9	2 008,7	(1,7)
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,3	10,1	(87,1)
	1 976,2	2 018,8	(2,1)
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires			
Rémunération fondée sur l'actif	445,5	397,0	12,2
Rémunération fondée sur les ventes	36,4	95,2	(61,8)
Autres			
Autres commissions liées aux produits	58,6	67,6	(13,3)
Croissance des affaires	199,1	207,3	(4,0)
	257,7	274,9	(6,3)
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	739,6	767,1	(3,6)
Activités et services de soutien	407,1	385,7	5,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	149,7	145,4	3,0
	1 296,4	1 298,2	(0,1)
Bénéfice avant intérêts et impôt	679,8 \$	720,6 \$	(5,7) %

TABLEAU 17 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	44,1 \$	44,7 \$	50,5 \$	(1,3) %	(12,7) %
Charges d'intérêts	33,5	35,5	41,3	(5,6)	(18,9)
Produits d'intérêts nets	10,6	9,2	9,2	15,2	15,2
Profit sur ventes ¹	3,7	3,2	0,6	15,6	n.s.
Ajustements de la juste valeur	(1,0)	–	0,2	–	n.s.
Autres	1,8	1,8	2,8	–	(35,7)
	15,1 \$	14,2 \$	12,8 \$	6,3 %	18,0 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	6 126 \$	6 444 \$	6 996 \$	(4,9) %	(12,4) %
Autres	2 670	2 736	2 744	(2,4)	(2,7)
	8 796 \$	9 180 \$	9 740 \$	(4,2) %	(9,7) %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes ² :					
Titrisations	434 \$	606 \$	284 \$	(28,4) %	52,8 %
Autres ¹	246	167	256	47,3	(3,9)
	680 \$	773 \$	540 \$	(12,0) %	25,9 %
EXERCICES CLOS LES					
(en M\$)			31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts			181,1 \$	208,0 \$	(12,9) %
Charges d'intérêts			148,5	171,9	(13,6)
Produits d'intérêts nets			32,6	36,1	(9,7)
Profit sur ventes ¹			9,8	3,2	206,3
Ajustements de la juste valeur			(5,1)	(4,3)	(18,6)
Autres			8,5	10,4	(18,3)
			45,8 \$	45,4 \$	0,9 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations			6 465 \$	7 232 \$	(10,6) %
Autres			2 748	2 782	(1,2)
			9 213 \$	10 014 \$	(8,0) %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes ² :					
Titrisations			1 605 \$	1 517 \$	5,8 %
Autres ¹			760	558	36,2
			2 365 \$	2 075 \$	14,0 %

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits réalisés sur ces ventes.

2. Représentent les montants en principal vendus.

CHARGES

IG Gestion de patrimoine engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent la rémunération versée à nos conseillers. La plus grande partie de ces coûts varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. D'autres activités de distribution et de croissance des affaires sont aussi comprises, lesquelles ne varient pas directement en fonction du volume des actifs ou des ventes, comme la commercialisation et la publicité directes, le soutien de spécialistes en planification financière et d'autres coûts engagés pour soutenir nos réseaux de conseillers. Ces charges sont généralement de nature discrétionnaire ou varient en fonction du nombre de conseillers ou de clients.

La rémunération fondée sur l'actif fluctue en fonction de la valeur de l'actif sous services-conseils. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 15,0 M\$ et de 48,5 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020 par rapport à 2019, pour s'établir à 116,8 M\$ et à 445,5 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen et aux changements liés à la rémunération apportés en 2020.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, la rémunération fondée sur les ventes des conseillers d'IG Gestion de patrimoine est calculée à partir des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine (sous réserve des exigences en matière d'admissibilité), alors qu'elle était auparavant calculée en fonction des ventes brutes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. Tous les versements de rémunération fondée sur les ventes sont dorénavant inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux visant à obtenir un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes de fonds communs de placement à tarifs groupés d'IG Gestion de patrimoine était auparavant passée en charges à mesure qu'elle était engagée, car ces commissions étaient considérées comme étant l'exécution d'un contrat existant avec un fonds commun de placement.

La rémunération fondée sur les ventes versée fluctue en fonction du volume des nouveaux actifs versés dans les comptes d'IG Gestion de patrimoine. La rémunération fondée sur les ventes versée à la vente de produits de placement est inscrite à l'actif et amortie sur sa durée d'utilité estimée lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client. Toute autre rémunération fondée sur les ventes versée à la vente de produits de placement est passée en charges à mesure qu'elle est engagée.

La rémunération fondée sur les ventes s'est établie à 10,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2020, soit une baisse de 12,0 M\$ par rapport à 22,6 M\$ en 2019 et, pour l'exercice, la charge liée à la rémunération fondée sur les ventes s'est établie à 36,4 M\$, en baisse de 58,8 M\$ par rapport à 95,2 M\$ en 2019. La baisse de la charge liée à la rémunération fondée sur les ventes observée en 2020 est principalement attribuable à l'inscription à l'actif de la rémunération fondée sur les ventes versée à la vente de produits de placement en 2020.

Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 52,3 M\$ au quatrième trimestre de 2020, comparativement à 51,8 M\$ en 2019. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont élevées à 199,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à 207,3 M\$ en 2019 en raison de la réduction de certains coûts dans le contexte de la COVID-19 comme cela a été expliqué au premier trimestre de 2020.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts engagés pour soutenir notre fonction de gestion de patrimoine et nos autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que d'autres unités d'exploitation fonctionnelles, et d'autres charges de la Société. Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont établies à 101,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2020, comparativement à 92,3 M\$ en 2019, soit une hausse de 9,5 M\$, ou 10,3 %. Pour l'exercice, les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont établies à 407,1 M\$ en 2020, comparativement à 385,7 M\$ en 2019, soit une hausse de 21,4 M\$, ou 5,5 %. Les changements sont attribuables aux charges liées à la technologie de l'information, notamment le Portail des conseillers, ainsi qu'aux charges découlant de notre programme de transformation des activités.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont chiffrées à 39,2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2020, comparativement à 37,6 M\$ en 2019, soit une hausse de 1,6 M\$, ou 4,3 %. Pour l'exercice, les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont établies à 149,7 M\$ en 2020, comparativement à 145,4 M\$ en 2019, soit une hausse de 4,3 M\$, ou 3,0 %.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires de conseil ont augmenté de 6,4 M\$, ou 2,5 %, au quatrième trimestre de 2020 par rapport au troisième trimestre de 2020, pour s'établir à 265,5 M\$. L'augmentation des honoraires de conseil au quatrième trimestre était principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen de 3,3 % pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 13. Le taux moyen des honoraires de conseil au quatrième trimestre s'est établi à 105,3 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 106,2 points de base au troisième trimestre de 2020.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes se sont établis à 205,8 M\$ au quatrième trimestre de 2020, soit une augmentation de 4,8 M\$, comparativement à 201,0 M\$ au troisième trimestre de 2020. L'augmentation des honoraires liés aux produits et aux programmes était attribuable à une hausse de l'actif géré. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes au quatrième trimestre s'élevait à

85,9 points de base, comparativement à 86,2 points de base au troisième trimestre de 2020.

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 45,3 M\$ au quatrième trimestre de 2020, ont augmenté de 8,1 M\$ par rapport à 37,2 M\$ au troisième trimestre, principalement en raison d'une augmentation des produits tirés de la distribution ayant trait aux produits d'assurance.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS

NETS ET AUTRES PRODUITS

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 0,8 M\$ au quatrième trimestre de 2020, comparativement à 0,6 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une hausse de 0,2 M\$.

CHARGES

Pour le trimestre considéré, les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 197,0 M\$,

comparativement à 181,5 M\$ au trimestre précédent, en raison de l'augmentation de la rémunération fondée sur l'actif et des commissions reçues à la distribution de produits d'assurance.

INVESTMENT PLANNING COUNSEL

RÉSULTATS DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 0,4 M\$ au quatrième trimestre de 2020 par rapport au quatrième trimestre de 2019, et a diminué de 2,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à 2019.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 1,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2020 par rapport au trimestre précédent.

Gestion d'actifs

Le secteur Gestion d'actifs comprend les activités de Placements Mackenzie.

Les principales différences en ce qui a trait aux améliorations apportées aux informations à fournir du secteur Gestion d'actifs en 2020 sont les suivantes :

- **L'actif géré pour le secteur Gestion de patrimoine** est compris dans l'actif géré du secteur Gestion d'actifs. Les produits tirés de cet actif géré par un sous-conseiller sont compris dans les produits du secteur Gestion d'actifs. Auparavant, les coûts des équipes de gestion des placements étaient attribués en fonction d'une entente de partage des coûts.
- **Les honoraires de gestion d'actifs** comprennent les honoraires provenant de nos fonds communs de placement, du secteur Gestion de patrimoine, et de tierces parties en ce

qui concerne les services de gestion de placement. Depuis la restructuration des secteurs, le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.

- L'instauration **des honoraires de gestion d'actifs – produits nets**, qui viennent contrebalancer les honoraires de gestion par les charges de la rémunération versées aux courtiers.
- Les charges comprennent **les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, les charges liées aux activités et aux services de soutien et les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller** présentées précédemment dans le présent rapport de gestion. Les charges étaient auparavant classées soit dans les commissions, soit dans les charges autres que les commissions.

Revue des activités

Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui a été fondé en 1967. Nous offrons des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats d'investissement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées et nous utilisons une multitude de canaux de distribution. Nous sommes déterminés à fournir à nos clients des rendements élevés de placements grâce à une expérience de plus de 50 ans dans le secteur de la gestion de placements.

Mackenzie tire des honoraires de gestion d'actifs principalement des éléments suivants :

- Les honoraires de gestion tirés de ses fonds d'investissement, des comptes gérés à titre de sous-conseiller et de la clientèle institutionnelle.
- Les honoraires tirés de ses fonds communs de placement pour les services administratifs.
- Les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition différés et des frais d'acquisition modérés.

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

FAITS NOUVEAUX EN 2020

LA COVID-19 ET LA COMMUNICATION

Dans le contexte de la COVID-19 et des répercussions qui en découlent pour les marchés des capitaux mondiaux, nous avons accru considérablement le nombre de nos communications pour soutenir les conseillers financiers indépendants et nos clients institutionnels. Nous nous employons à leur fournir des mises à jour sur l'économie et sur les marchés boursiers, des analyses continuellement actualisées, et un accès aux gestionnaires de placements afin de garantir qu'ils disposent des outils et des ressources nécessaires pour soutenir leurs clients. Notre approche s'articulant autour de multiples équipes spécialisées fait en sorte que les investisseurs pourront trouver la solution adéquate, peu importe la conjoncture du marché.

ACQUISITIONS

GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (« GLC »)

Le 31 décembre 2020, Mackenzie a acquis GLC, une société canadienne de gestion de placements dont l'actif géré s'élève à 37 G\$, auprès de la Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») pour une contrepartie totale de 185,0 M\$.

Par ailleurs, la filiale de Lifeco, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie »), a acquis auprès de Mackenzie des contrats de gestion de fonds relatifs à la marque privée de la Gamme de fonds Quadrus pour une contrepartie en trésorerie de 30 M\$. Mackenzie était auparavant gestionnaire et fiduciaire de la Gamme de fonds Quadrus. À la suite de la vente, Mackenzie continue d'offrir des services administratifs et d'investissement à la Gamme de fonds Quadrus.

Les avantages que Mackenzie retire de l'entente comprennent les suivants :

- L'ajout net de 30,1 G\$ à l'actif géré, ce qui fait de Mackenzie l'un des plus importants gestionnaires d'actifs au Canada.
- L'élargissement du réseau de distribution de Mackenzie en lui permettant d'accéder à la branche de l'épargne-retraite collective en plein essor et de faire partie des trois plus importants fournisseurs au Canada de solutions d'investissement destinées aux régimes à cotisations déterminées et à d'autres instruments d'épargne-retraite collectifs.
- L'augmentation des capacités d'investissement de Mackenzie par l'ajout d'une nouvelle équipe spécialisée en actions canadiennes.

L'acquisition comprend également une entente de distribution avec la Canada Vie, faisant de Mackenzie le conseiller en placements primordial pour ses produits individuels et collectifs, tout en améliorant les capacités et la compétitivité de la Canada Vie.

Greenchip Financial Corporation (« Greenchip »)

Le 22 décembre 2020, Mackenzie a acquis Greenchip, une société canadienne de premier ordre qui se consacre exclusivement à l'investissement à thème environnemental depuis 2007. Par suite de cette acquisition, l'actif géré a augmenté de 618 M\$, dont une tranche de 435 M\$ est liée à des mandats de sous-conseiller du Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie. Mackenzie s'est imposée comme un chef de file pour ce qui est d'offrir aux Canadiens des placements durables, par le biais d'une gamme évolutive de fonds axés sur le leadership environnemental, la diversité de genre et la durabilité. L'acquisition de Greenchip est une évolution naturelle qui reflète le succès de la relation de sous-conseil de Greenchip avec le Fonds d'actions mondiales pour l'environnement Mackenzie.

Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »)

L'investissement dans Northleaf, qui a été conclu le 28 octobre 2020, vient accroître la capacité de Mackenzie d'offrir des solutions de placement en matière d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale au moyen de ses réseaux de services-conseils au détail et de ses partenaires de distribution parmi les institutions financières.

Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale qui compte plus de 150 employés répartis dans sept bureaux au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, et dont le siège social est situé à Toronto. L'actif géré de Northleaf se chiffrait à 14,6 G\$ au 31 décembre 2020.

STRATÉGIE DE GESTION D'ACTIFS

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiale d'actifs et le partenaire commercial préféré au Canada.

La vision de Mackenzie est la suivante : nous nous engageons à assurer le succès financier des investisseurs, selon leur point de vue, ce qui a une incidence sur nos priorités stratégiques et assure la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques significatives. Nous comptons réaliser ce mandat en attirant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent de faire ce qui suit :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant
- Offrir des solutions de placement novatrices et de haute qualité
- Accélérer la distribution
- Promouvoir un leadership de marque
- Encourager l'excellence opérationnelle et la rigueur
- Favoriser une culture axée sur la performance et la diversité

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de son mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Nos services de gestion des placements sont offerts au moyen d'une structure d'équipes spécialisées internes qui ont chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Nos équipes de recherche et de gestion de portefeuille sont situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Boston, à Dublin et à Hong Kong. Outre nos propres équipes de placement, nous nous adjoignons les services de partenaires stratégiques (sous-conseillers externes) pour compléter nos capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Notre vaste éventail de capacités et de produits de placement en évolution constante constitue notre principale force afin de répondre aux besoins financiers changeants des investisseurs.

Nos affaires reposent sur trois canaux de distribution clés : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Nos équipes de vente travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. Notre gamme de solutions de placement novatrice et exhaustive couvre toutes les catégories d'actifs et régions du globe. Nous offrons une gamme de solutions de placement et de produits pertinents conçue pour aider les conseillers à répondre aux besoins en constante évolution de leurs clients. Nous lançons régulièrement de nouveaux fonds et nous pouvons fusionner ou rationaliser notre gamme de fonds pour offrir des solutions de placement améliorées.

En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »). Au cours du deuxième trimestre de 2020, Mackenzie s'est associée à Wealthsimple pour lancer deux FNB socialement responsables. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement.

Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Nous attirons une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de nos relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie continue de jouir d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution. Nous pouvons pour ce faire compter sur notre équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de notre réseau de distribution, à notre vaste gamme de produits, à nos produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance que nous accordons à l'expérience client et à l'excellence de nos placements.

ACTIF GÉRÉ

À compter du troisième trimestre de 2020, l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine est compris dans le total de l'actif géré. L'actif géré par Mackenzie pour IG Gestion de patrimoine était auparavant exclu du secteur à présenter de Mackenzie.

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 18, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 19.

Au 31 décembre 2020, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 186,8 G\$, soit un sommet inégalé et une augmentation de 31,7 % par rapport à 141,8 G\$ pour l'exercice précédent. Le total de l'actif géré de Mackenzie, compte non tenu des

acquisitions nettes d'entreprises de GLC et de Greenchip de 30,3 G\$, se chiffrait à 156,5 G\$, ce qui constitue une hausse de 10,3 % par rapport à l'exercice précédent. L'actif géré de Mackenzie, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine, totalisait 110,9 G\$, ce qui représente aussi un sommet inégalé et une augmentation de 62,5 % par rapport à 68,3 G\$ pour l'exercice précédent. Le total de l'actif géré de Mackenzie, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine et des acquisitions nettes d'entreprises, se chiffrait à 80,6 G\$, ce qui constitue une hausse de 18,1 % par rapport à l'exercice précédent. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements générés pour ses clients et les entrées de fonds nettes provenant de ses clients.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

Au 31 décembre 2020, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 186,8 G\$, ce qui comprend un montant de 30,3 G\$ se rapportant aux acquisitions nettes d'entreprises dont il est fait mention précédemment. Le total de l'actif géré de Mackenzie, compte non tenu de ces acquisitions nettes, se chiffrait à 156,5 G\$, en hausse de 10,3 %, comparativement à 141,8 G\$ au 31 décembre 2019. L'actif géré, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine et des acquisitions, s'élevait à 80,6 G\$, en hausse de 18,1 %, par rapport à 68,3 G\$ au 31 décembre 2019.

L'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 59,3 G\$ au 31 décembre 2020, ce qui reflète la diminution de 13,2 G\$ de l'actif géré net à la suite de la vente de contrats de gestion de fonds communs de placement dans le cadre du dessaisissement de la Gamme de fonds Quadrus et de l'acquisition de Greenchip dont il est fait mention précédemment. L'actif des fonds d'investissement de Mackenzie, compte non tenu de l'incidence de ces transactions, totalisait 72,5 G\$, soit une hausse de 14,6 % par rapport au 31 décembre 2019. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie, compte non tenu de l'incidence des transactions dont il est fait mention précédemment, se chiffrait à 68,7 G\$ au 31 décembre 2020, soit une hausse de 12,9 %, comparativement à 60,8 G\$ au 31 décembre 2019. L'actif des FNB de Mackenzie, compte non tenu des FNB détenus dans les fonds d'investissement d'IGM, se chiffrait à 3,8 G\$ au 31 décembre 2020, soit une hausse de 59,7 %, par rapport à 2,4 G\$ au 31 décembre 2019. L'actif des FNB, y compris les fonds d'investissement d'IGM, s'est établi à 8,5 G\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 4,7 G\$ au 31 décembre 2019.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 4,5 G\$, soit un sommet inégalé et une hausse de 74,0 %, comparativement à 2,6 G\$ en 2019. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 3,1 G\$, soit une hausse de 21,6 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 décembre 2020 se

TABLEAU 18 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT – GESTION D'ACTIFS¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019
Ventes	4 501 \$	2 903 \$	2 587 \$	55,0 %	74,0 %
Rachats	3 125	2 054	2 569	52,1	21,6
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²	1 376	849	18	62,1	n.s.
Créations nettes de parts de FNB ³	372	97	202	n.s.	84,2
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement⁴	1 748	946	220	84,8	n.s.
Variation attribuable au dessaisissement de la Gamme de fonds Quadrus et à l'acquisition de Greenchip ⁵	(13 216)	–	–	n.s.	n.s.
Rendements des placements	3 789	2 719	1 557	39,4	143,4
Variation de l'actif, montant net	(7 679)	3 665	1 777	n.s.	n.s.
Actif au début	66 929	63 264	61 434	5,8	8,9
Actif à la fin	59 250 \$	66 929 \$	63 211 \$	(11,5) %	(6,3) %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	55 462 \$	63 599 \$	60 839 \$	(12,8) %	(8,8) %
FNB	3 788	3 330	2 372	13,8	59,7
Fonds d'investissement	59 250 \$	66 929 \$	63 211 \$	(11,5) %	(6,3) %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	69 343 \$	66 026 \$	62 216 \$	5,0 %	11,5 %

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Ventes	13 565 \$	9 886 \$	37,2 %
Rachats	10 609	9 374	13,2
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²	2 956	512	n.s.
Créations nettes de parts de FNB ³	1 232	707	74,3
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement⁴	4 188	1 219	n.s.
Variation attribuable au dessaisissement de la Gamme de fonds Quadrus et à l'acquisition de Greenchip ⁵	(13 216)	–	n.s.
Rendements des placements	5 067	6 972	(27,3)
Variation de l'actif, montant net	(3 961)	8 191	n.s.
Actif au début	63 211	55 020	14,9
Actif à la fin	59 250 \$	63 211 \$	(6,3) %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	64 617 \$	60 280 \$	7,2 %

- Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement d'IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
- Fonds communs de placement – En 2020 et en 2019, des clients institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :
 - Au troisième trimestre de 2020, cela a donné lieu à des ventes et à des ventes nettes de 290 M\$.
 - Au quatrième trimestre de 2020, cela a donné lieu à des ventes de 625 M\$, à des rachats de 593 M\$ et à des ventes nettes de 32 M\$.
 - Pour l'exercice 2020, cela a donné lieu à des ventes de 1,4 G\$, à des rachats de 785 M\$ et à des ventes nettes de 612 M\$.
 - Au quatrième trimestre et pour l'exercice 2019, cela a donné lieu à des ventes de 129 M\$, à des rachats de 165 M\$ et à des rachats nets de 36 M\$.
- FNB – Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2020, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 370 M\$ parmi les FNB de Mackenzie et des rachats de 325 M\$ à même les FNB de Mackenzie, respectivement.
- Le total des ventes nettes et de l'actif géré des fonds d'investissement exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.
- Des contrats de gestion de fonds relatifs à la marque privée de la Gamme de fonds Quadrus ont été vendus pour 13,4 G\$ à Great-West Lifeco Inc. Un actif géré des fonds communs de placement de 183 M\$ a été acquis relativement à l'acquisition de la Greenchip Financial Corporation.

TABLEAU 19 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – GESTION D'ACTIFS¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019
Actif géré excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine					
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement ¹	1 376 \$	849 \$	18 \$	62,1 %	n.s. %
Créations nettes de parts de FNB ²	372	97	202	n.s.	84,2
Fonds d'investissement ³	1 748	946	220	84,8	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ⁴	(75)	(319)	(73)	76,5	(2,7)
Total des ventes nettes (rachats nets)	1 673	627	147	166,8	n.s.
Variation attribuable à GLC ⁵	30 300	—	—	n.s.	n.s.
Rendements des placements	4 365	3 152	1 718	38,5	154,1
Variation de l'actif, montant net	36 338	3 779	1 865	n.s.	n.s.
Actif au début	74 600	70 821	66 392	5,3	12,4
Actif à la fin	110 938 \$	74 600 \$	68 257 \$	48,7 %	62,5 %
Actif géré consolidé					
Fonds communs de placement	55 462 \$	63 599 \$	60 839 \$	(12,8) %	(8,8) %
FNB	3 788	3 330	2 372	13,8	59,7
Fonds d'investissement ³	59 250	66 929	63 211	(11,5)	(6,3)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	51 688	7 671	5 046	n.s.	n.s.
	110 938	74 600	68 257	48,7	62,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	75 821	72 660	73 575	4,4	3,1
Actif géré consolidé	186 759 \$	147 260 \$	141 832 \$	26,8 %	31,7 %
Total de l'actif géré moyen⁶					
À l'exclusion des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	77 186 \$	73 698 \$	67 217 \$	4,7 %	14,8 %
Données consolidées	150 868	145 750	140 236	3,5	7,6
EXERCICES CLOS LES (en M\$)			31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement ¹			2 956 \$	512 \$	n.s. %
Créations nettes de parts de FNB ²			1 232	707	74,3
Fonds d'investissement ³			4 188	1 219	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ⁴			2 062	(1 492)	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)			6 250	(273)	n.s.
Variation attribuable à GLC ⁵			30 300	—	n.s.
Rendements des placements			6 131	7 726	(20,6)
Variation de l'actif, montant net			42 681	7 453	n.s.
Actif au début			68 257	60 804	12,3
Actif à la fin			110 938 \$	68 257 \$	62,5 %
Total de l'actif géré moyen⁶					
À l'exclusion des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine			71 402 \$	65 807 \$	8,5 %
Données consolidées			143 193	138 675	3,3

1. *Fonds communs de placement* – En 2020, des clients institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :
 - Au troisième trimestre de 2020, cela a donné lieu à des ventes et à des ventes nettes de 290 M\$.
 - Au quatrième trimestre de 2020, cela a donné lieu à des ventes de 625 M\$, à des rachats de 593 M\$ et à des ventes nettes de 32 M\$.
 - Pour l'exercice 2020, cela a donné lieu à des ventes de 1,4 G\$, à des rachats de 785 M\$ et à des ventes nettes de 612 M\$.
 - Au quatrième trimestre et pour l'exercice 2019, cela a donné lieu à des ventes de 129 M\$, à des rachats de 165 M\$ et à des rachats nets de 36 M\$.
2. FNB – Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2020, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 370 M\$ parmi les FNB de Mackenzie et des rachats de 325 M\$ à même les FNB de Mackenzie, respectivement.
3. Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement d'IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
4. *Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes* – Au deuxième trimestre de 2020, Mackenzie a remporté des mandats de comptes gérés à titre de sous-conseiller et de comptes de la clientèle institutionnelle s'élevant à 2,6 G\$ auprès de divers clients. Au cours du troisième trimestre de 2019, Gestion financière MD a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour des mandats d'un montant total de 1,2 G\$.
5. Des contrats de gestion de fonds relatifs à la marque privée de la Gamme de fonds Quadrus ont été vendus pour 13,4 G\$ à Great-West Lifeco. Un actif géré des fonds communs de placement de 183 M\$ a été acquis relativement à l'acquisition de la Greenchip Financial Corporation. Des comptes de la clientèle institutionnelle de 43,5 G\$ ont été acquis dans le cadre de la transaction avec Great-West Lifeco Inc.
6. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

sont établies à 1,4 G\$, comparativement à des ventes nettes de 18 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2020, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 372 M\$, comparativement à 202 M\$ pour l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 1,7 G\$, comparativement à des ventes nettes de 220 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 3,8 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 1,6 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours du quatrième trimestre de 2020, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 625 M\$, des rachats de 593 M\$ et des ventes nettes de 32 M\$. Au cours du quatrième trimestre de 2019, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 129 M\$, des rachats de 165 M\$ et des rachats nets de 36 M\$. Compte non tenu de ces transactions en 2020 et en 2019, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 57,7 % au cours du trimestre clos le 31 décembre 2020 par rapport à l'exercice précédent, les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 5,3 % et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 1,3 G\$ en 2020, comparativement à des ventes nettes de fonds communs de placement de 54 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les ventes nettes, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 1,7 G\$, comparativement à des ventes nettes de 147 M\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions dont il est fait mention précédemment, les ventes nettes se sont établies à 1,6 G\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, comparativement à des ventes nettes de 183 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 4,4 G\$, comparativement à une augmentation de 1,7 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 13,6 G\$, ce qui représente un sommet inégalé et une hausse de 37,2 %, comparativement à 9,9 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 10,6 G\$, soit une hausse de 13,2 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 se sont établies à 3,0 G\$, comparativement à des ventes nettes de 512 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 1,2 G\$, comparativement à des créations nettes de parts de FNB de 707 M\$ pour l'exercice précédent. Les

ventes nettes de fonds d'investissement au cours de la période considérée se sont élevées à 4,2 G\$, comparativement à 1,2 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 5,1 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 7,0 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 1,4 G\$, des rachats de 785 M\$ et des ventes nettes de 612 M\$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 129 M\$, des rachats de 165 M\$ et des rachats nets de 36 M\$. Compte non tenu de ces transactions en 2020 et en 2019, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 24,7 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 6,7 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 2,3 G\$ pour l'exercice considéré, comparativement à 548 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 3,0 G\$ et à 10,1 G\$, respectivement, comparativement à 2,5 G\$ et à 9,0 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont élevés à 2,4 G\$ et à 9,3 G\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020, respectivement. Pour le quatrième trimestre de 2020, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 18,2 %, comparativement à 16,4 % pour le quatrième trimestre de 2019. Pour le quatrième trimestre de 2020, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, était de 14,5 %, comparativement à 15,0 % pour le quatrième trimestre de 2019. Au 31 décembre 2020, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 16,6 %, comparativement à 15,6 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 15,3 % au 31 décembre 2020, comparativement à 15,1 % au 31 décembre 2019. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 15,3 % au 31 décembre 2020. Mackenzie et le secteur des fonds communs de placement ont observé une hausse des rachats au mois de mars 2020 dans le contexte de la COVID-19; ces taux de rachat se sont toutefois stabilisés

et ont diminué au cours des deuxième et troisième trimestres. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes nettes, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 6,3 G\$, comparativement à des rachats nets de 273 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 6,1 G\$, comparativement à une augmentation de 7,7 G\$ pour l'exercice précédent.

Au deuxième trimestre de 2020, Mackenzie a remporté des mandats de 2,6 G\$ auprès de divers clients relativement à des comptes gérés à titre de sous-conseiller et des comptes de la clientèle institutionnelle. Ces mandats étaient répartis dans une gamme variée de stratégies de placement, notamment des stratégies à l'égard des actions mondiales, des actions américaines, des placements à revenu fixe et de la superposition de devises. Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2020, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des ventes nettes de 45 M\$ parmi les FNB de Mackenzie. Compte non tenu de ces transactions et des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement par certains programmes de tierces parties abordés précédemment, les ventes nettes ont totalisé 3,0 G\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Au cours du troisième trimestre de 2019, Gestion financière MD a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour des mandats d'un montant total de 1,2 G\$. Compte non tenu de cette transaction et des changements effectués par certains programmes de tierces parties abordés précédemment, les ventes nettes ont totalisé 0,9 G\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2020, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 75,8 G\$, soit 73,6 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 73,6 G\$, soit 74,7 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine au 31 décembre 2019.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

Au 31 décembre 2020, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 186,8 G\$, ce qui comprend un montant de 30,3 G\$ se rapportant aux acquisitions nettes d'entreprises conclues le

31 décembre 2020. Le total de l'actif géré de Mackenzie, compte non tenu de ces acquisitions nettes, s'élevait à 156,5 G\$, en hausse de 6,2 %, comparativement à 147,3 G\$ au 30 septembre 2020. L'actif géré, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine et des acquisitions nettes d'entreprises récentes, s'élevait à 80,6 G\$, en hausse de 8,1 %, par rapport à 74,6 G\$ au 30 septembre 2020.

L'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 59,3 G\$ au 31 décembre 2020, ce qui reflète la diminution de 13,2 G\$ de l'actif géré net à la suite de la vente de contrats de gestion de fonds communs de placement dans le cadre du dessaisissement de la Gamme de fonds Quadrus et de l'acquisition de Greenchip dont il est fait mention précédemment. Le total de l'actif des fonds d'investissement de Mackenzie, compte non tenu de ces transactions, s'est chiffré à 72,5 G\$, soit une hausse de 8,3 %, comparativement à 66,9 G\$ au 30 septembre 2020. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie, compte non tenu des transactions susmentionnées, s'élevait à 68,7 G\$ au 31 décembre 2020, soit une hausse de 8,0 %, comparativement à 63,6 G\$ au 30 septembre 2020. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait 3,8 G\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 3,3 G\$ au 30 septembre 2020. L'actif des FNB, y compris les fonds d'investissement d'IGM, s'est établi à 8,5 G\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 7,5 G\$ au 30 septembre 2020.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 4,5 G\$, soit une hausse de 55,0 % par rapport au troisième trimestre de 2020. Les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 3,1 G\$, soit une hausse de 52,1 % par rapport au troisième trimestre de 2020. Les ventes nettes de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établies à 1,4 G\$, comparativement à des ventes nettes de 849 M\$ pour le trimestre précédent.

Au cours du trimestre considéré de 2020, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 625 M\$, des rachats de 593 M\$ et des ventes nettes de 32 M\$. Au cours du troisième trimestre de 2020, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes et des ventes nettes de 290 M\$. Compte non tenu de ces changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties aux quatrième et troisième trimestres de 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 48,3 % et les rachats ont augmenté de 23,3 %, tandis que les ventes nettes de fonds communs de placement se sont établies à 1,3 G\$ au cours du trimestre considéré par rapport à 559 M\$ au trimestre précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 3,0 G\$,

comparativement à 1,9 G\$ au troisième trimestre de 2020. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 18,2 %, comparativement à 12,6 % au troisième trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, était de 14,5 % pour le quatrième trimestre de 2020. Les ventes nettes de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établies à 1,3 G\$, comparativement à des ventes nettes 784 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 372 M\$, comparativement à 97 M\$ au troisième trimestre. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement par WealtheSimple au troisième trimestre de 2020 abordés précédemment, les créations nettes de parts de FNB se sont élevées à 422 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2020.

Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 1,7 G\$, comparativement à des ventes nettes de 0,9 G\$ au troisième trimestre. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement et des FNB par certains programmes de tierces parties, les ventes nettes de fonds d'investissement se sont établies à 1,7 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 1,0 G\$ pour le trimestre précédent.

Au 31 décembre 2020, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 75,8 G\$, soit 73,6 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 72,7 G\$, soit 74,1 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine au 30 septembre 2020.

GESTION DE PLACEMENTS

Au 31 décembre 2020, l'actif géré de Mackenzie s'établissait à 186,8 G\$, incluant des mandats de sous-conseiller exécutés pour le secteur Gestion de patrimoine d'un montant de 75,8 G\$. Mackenzie dispose d'équipes situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Boston, à Dublin et à Hong Kong.

Nous continuons d'offrir nos produits de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées internes qui ont chacune leurs propres orientations et approche en matière de placement. Cette approche fondée sur des équipes spécialisées favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus de surveillance s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques. Après

le départ à la retraite de son chef des placements, le 31 décembre 2020, Mackenzie a instauré un modèle comportant deux chefs des placements compte tenu de la taille et de la complexité croissantes de la Société. Ce nouveau modèle comprendra un chef des placements responsable des titres à revenu fixe et stratégies multi-actifs et un chef des placements responsable des actions, et permettra à nos équipes de gestion des placements de tirer parti du leadership indépendant de leurs groupes. En parallèle, les deux chefs des placements s'associeront dans des domaines clés, comme la gestion des talents, l'innovation, la technologie et les données, les activités de placement et la vente de solutions.

Notre équipe de placement se répartit actuellement en 16 équipes spécialisées. Les initiatives mises en œuvre en 2020 comprennent ce qui suit :

- Ajout d'une nouvelle équipe spécialisée en actions canadiennes à la suite de l'acquisition de GLC le 31 décembre 2020.
- Ajout d'une nouvelle équipe spécialisée Greenchip à la suite de l'acquisition de Greenchip Financial Corp. le 22 décembre 2020.

L'investissement dans Northleaf vient aussi accroître notre capacité à offrir à nos clients des solutions de placement en matière d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoit les services de sous-conseillers externes et de fournisseurs d'indices à bêta stratégique pour compléter ses capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Ils comprennent Putnam Investments Inc., TOBAM, China AMC, Impax Asset Management LLC et Rockefeller Capital Management.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 décembre 2020, 78,3 %, 67,2 % et 60,8 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 31 décembre 2020, 82,5 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar[†] étaient notés trois étoiles ou plus, et 59,6 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 84,6 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 50,1 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2020. Ces notations ne tiennent pas compte de la Gamme de fonds Quadrus[†].

Mackenzie a une fois de plus été reconnue pour ses rendements exceptionnels, qui lui ont permis de remporter cinq prix Lipper de Refinitiv en 2020. Ces prix récompensent les fonds ayant obtenu les meilleurs rendements corrigés du risque par rapport à leurs pairs :

- Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie, série A : meilleure performance sur trois ans et sur cinq ans dans la catégorie Actions canadiennes équilibrées. Ce fonds est cogéré

par l'équipe Bluewater et par les équipes de répartition de l'actif et des placements à revenu fixe de Mackenzie.

- Catégorie Mackenzie Métaux précieux, série A : meilleure performance sur dix ans dans la catégorie Actions de métaux précieux. Ce fonds est géré par l'équipe des ressources Mackenzie.
- FINB Diversification maximale Canada Mackenzie et FINB Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie : meilleure performance sur trois ans dans la catégorie Actions des FNB. Ce FNB est géré par l'équipe de répartition de l'actif de Mackenzie.

En outre, onze des fonds communs de placement et des FNB de Mackenzie ont été reconnus pour leur rendement exceptionnel au sein du secteur lors de la cérémonie des Trophées FundGrade A+ de Fundata.

PRODUITS

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients. En 2020, Mackenzie a lancé un certain nombre de nouveaux produits et a fusionné des fonds communs de placement afin de rationaliser et de renforcer sa gamme de produits.

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement qu'ils peuvent utiliser pour construire des portefeuilles diversifiés à long terme.

En 2020, Mackenzie a lancé onze nouveaux FNB et deux nouvelles séries en dollars américains. Ces FNB viendront combler des lacunes importantes dans la gamme de produits et offriront des expositions uniques sur le marché canadien. Plusieurs de ces FNB seront distribués sur de multiples canaux, ce qui s'inscrit dans la stratégie de distribution privilégiée de Mackenzie.

- FINB socialement responsable Amérique du Nord Wealthsimple
- FINB socialement responsable de marchés développés ex Amérique du Nord Wealthsimple
- FINB Obligations américaines totales Mackenzie (couvert en \$ CA)
- FINB Obligations totales Marchés développés ex Amérique du Nord Mackenzie (couvert en \$ CA)
- FINB d'immobilier des marchés développés Mackenzie
- FNB de répartition de revenu fixe mondial Mackenzie
- FNB de répartition équilibrée Mackenzie
- FNB de répartition prudente Mackenzie
- FNB de répartition de croissance Mackenzie

- FINB mondial d'infrastructures Mackenzie
- FINB mondial de dividendes durables Mackenzie (parts en dollars canadiens et en dollars américains)
- FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie (parts en dollars américains)

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 41 FNB : 22 FNB actifs et à bêta stratégique et 19 FNB indiciels traditionnels. À la fin du trimestre, l'actif géré des FNB s'établissait à 8,5 G\$, ce qui comprend des investissements de 4,7 G\$ des fonds communs de placement d'IGM. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le sixième rang en ce qui a trait à l'actif géré.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Mackenzie gère sa gamme de produits en procédant au lancement de nouveaux fonds et à la fusion d'autres fonds afin de rationaliser son offre de fonds pour les conseillers et les investisseurs.

En 2020, Mackenzie a lancé cinq fonds communs de placement :

- Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie
- Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie
- Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie
- Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres
- Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie

En décembre 2020, Mackenzie a lancé le Fonds de reproduction de capital-investissement Mackenzie. Ce fonds cherche à donner accès aux caractéristiques de rendement amplifié et de volatilité gérée des rachats par capital-investissement américains. Pour ce faire, il reproduit les éléments clés du profil de placement du capital-investissement, dont une exposition active à des secteurs précis, l'effet de levier et une gestion de la volatilité. Le fonds investit dans des sociétés américaines cotées en bourse qui possèdent des caractéristiques semblables à ce que les sociétés de capital-investissement sélectionnent pour leurs placements, notamment des entreprises de grande qualité dont la rentabilité est élevée et qui se négocient à des valorisations attrayantes.

Les modifications apportées aux produits en 2020 comprennent ce qui suit :

- Le 29 octobre, la Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines et la Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines – Devises neutres ont fait l'objet d'un plafonnement relatif en raison de contraintes de capacité. Ces fonds ont procuré des rendements solides en comparaison à ceux de leurs indices de référence et concurrents, ce qui a donné lieu à une croissance soutenue des actifs au cours des dernières années. La fermeture de ces fonds aux nouveaux investisseurs permettra de protéger l'intégrité du processus de placement des gestionnaires de portefeuille et d'assurer que le fonds continue à atteindre ses objectifs. Le

Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie et le Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres, qui ont été lancés en 2020, permettront aux nouveaux investisseurs d'accéder aux fonds de moyennes capitalisations américaines. Ces fonds sont gérés par la même équipe de croissance Mackenzie qui porte une attention particulière

aux sociétés américaines à moyenne capitalisation qui sont innovantes et de grande qualité.

- Au début du quatrième trimestre, le Fonds de croissance Mackenzie a été fusionné dans le Fonds canadien de croissance Mackenzie afin de simplifier la gamme de produits pour les investisseurs et les conseillers.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Gestion d'actifs comprend les produits gagnés dans le cadre des mandats de services-conseils exécutés pour le secteur Gestion de patrimoine et les investissements du secteur Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement et les FNB de Mackenzie.

Le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Gestion d'actifs est présenté dans le tableau 20.

RÉSULTATS DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

PRODUITS

Les honoraires de gestion d'actifs sont classés soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties, soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine.

- Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties comprennent ce qui suit :
 - Les honoraires de gestion d'actifs – tierces parties comprennent les honoraires de gestion et les honoraires d'administration tirés de nos fonds d'investissement et des honoraires de gestion provenant de nos comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes. La plus grande partie des honoraires provient des honoraires de gestion tirés de nos fonds d'investissement. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est destinée à des particuliers et vendue par l'entremise de conseillers financiers externes.
 - Les frais de rachat comprennent les honoraires tirés du rachat d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat.
 - Les charges de rémunération des courtiers comprennent la rémunération fondée sur l'actif et la rémunération fondée sur les ventes. La rémunération fondée sur l'actif

représente les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquant à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. La rémunération fondée sur les ventes est versée aux courtiers à la vente de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés.

- Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine comprennent les honoraires de sous-conseiller tirés du secteur Gestion de patrimoine.

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 137,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, soit une hausse de 8,2 M\$, ou 6,3 %, comparativement à 129,5 M\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation des honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties était principalement attribuable à une augmentation de 14,8 % de l'actif géré moyen, en partie contrebalancée par une diminution du taux effectif des honoraires de gestion d'actifs – produits nets. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie au cours du trimestre clos le 31 décembre 2020 s'est établi à 70,8 points de base, comparativement à 76,7 points de base pour la période correspondante de 2019. La diminution du taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets au cours du trimestre considéré est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail. Des mandats de 2,6 G\$ remportés au cours du deuxième trimestre de 2020 relativement aux comptes gérés à titre de sous-conseiller et aux comptes de la clientèle institutionnelle ont contribué à l'augmentation des actifs autres que de détail.

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 513,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit une hausse de 14,0 M\$, ou 2,8 %, comparativement à 499,4 M\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation des honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties était principalement attribuable à une augmentation de 8,5 % de l'actif géré moyen, en partie contrebalancée par une diminution du taux effectif des honoraires de gestion d'actifs – produits nets. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est établi à 71,8 points de base, comparativement à 76,0 points de base pour la période correspondante de 2019. La diminution du taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets au cours de la période considérée est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail.

TABLEAU 20 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – GESTION D'ACTIFS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019
Produits					
Gestion d'actifs					
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	215,1 \$	206,4 \$	202,0 \$	4,2 %	6,5 %
Frais de rachat	1,2	0,9	1,4	33,3	(14,3)
	216,3	207,3	203,4	4,3	6,3
Charges de rémunération des courtiers					
Rémunération fondée sur l'actif	(73,5)	(70,6)	(68,3)	4,1	7,6
Rémunération fondée sur les ventes	(5,1)	(4,9)	(5,6)	4,1	(8,9)
	(78,6)	(75,5)	(73,9)	4,1	6,4
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	137,7	131,8	129,5	4,5	6,3
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	25,8	25,8	26,2	–	(1,5)
Gestion d'actifs – produits nets	163,5	157,6	155,7	3,7	5,0
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,0	1,1	(0,3)	(9,1)	n.s.
	164,5	158,7	155,4	3,7	5,9
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	28,3	16,0	22,5	76,9	25,8
Activités et services de soutien	74,6	69,7	77,7	7,0	(4,0)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	1,5	2,5	2,7	(40,0)	(44,4)
	104,4	88,2	102,9	18,4	1,5
Bénéfice avant intérêts et impôt	60,1 \$	70,5 \$	52,5 \$	(14,8) %	14,5 %
EXERCICES CLOS LES					
(en M\$)			31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Produits					
Gestion d'actifs					
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties			808,4 \$	786,6 \$	2,8 %
Frais de rachat			4,5	5,7	(21,1)
			812,9	792,3	2,6
Charges de rémunération des courtiers					
Rémunération fondée sur l'actif			(277,7)	(268,1)	3,6
Rémunération fondée sur les ventes			(21,8)	(24,8)	(12,1)
			(299,5)	(292,9)	2,3
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties			513,4	499,4	2,8
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine			100,6	104,2	(3,5)
Gestion d'actifs – produits nets			614,0	603,6	1,7
Produits tirés des placements nets et autres produits			2,9	4,2	(31,0)
			616,9	607,8	1,5
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires			80,2	79,9	0,4
Activités et services de soutien			293,7	295,2	(0,5)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller			8,7	10,8	(19,4)
			382,6	385,9	(0,9)
Bénéfice avant intérêts et impôt			234,3 \$	221,9 \$	5,6 %

Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine se sont établis à 25,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, soit une baisse de 0,4 M\$, ou 1,5 %, comparativement à 26,2 M\$ pour l'exercice précédent. Cette diminution des honoraires de gestion

découle d'une baisse du taux effectif des honoraires de gestion, en partie contrebalancée par une hausse de 0,9 % de l'actif géré moyen. Le taux des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre clos le 31 décembre 2020 s'est établi à 13,9 points

de base, comparativement à 14,2 points de base pour la période correspondante de 2019. La diminution du taux des honoraires de gestion est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré.

Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine se sont établis à 100,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit une baisse de 3,6 M\$, ou 3,5 %, comparativement à 104,2 M\$ pour l'exercice précédent. Cette diminution des honoraires de gestion découle d'un recul de 1,5 % de l'actif géré moyen et d'une baisse du taux effectif des honoraires de gestion. Le taux des honoraires de gestion de Mackenzie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est établi à 14,0 points de base, comparativement à 14,3 points de base pour la période correspondante de 2019. La diminution du taux des honoraires de gestion est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 1,0 M\$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2020, comparativement à (0,3) M\$ pour l'exercice précédent, et à 2,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à 4,2 M\$ pour l'exercice précédent.

CHARGES

Mackenzie engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent essentiellement les activités de distribution aux intermédiaires et ces coûts varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires s'élevaient à 28,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, en hausse de 5,8 M\$, ou 25,8 %, par rapport à 22,5 M\$ en 2019. L'augmentation des charges au cours du trimestre considéré est attribuable à la hausse des commissions versées aux intermédiaires qui tient au volume de ventes record, en partie contrebalancée par la baisse des frais de déplacement et de représentation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les charges se sont établies à 80,2 M\$, soit une hausse de 0,3 M\$, ou 0,4 %, par rapport à 79,9 M\$ pour l'exercice précédent.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris la technologie et les processus d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services. Les charges liées aux activités et aux services de soutien s'élevaient à 74,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, en baisse de 3,1 M\$, ou 4,0 %, par rapport à 77,7 M\$ en 2019. Les charges se sont élevées à 293,7 M\$ pour l'exercice clos le

31 décembre 2020, ce qui représente une baisse de 1,5 M\$, ou 0,5 %, par rapport à 295,2 M\$ pour l'exercice précédent.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller s'élevaient à 1,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, comparativement à 2,7 M\$ en 2019. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les charges se sont établies à 8,7 M\$, comparativement à 10,8 M\$ pour l'exercice précédent.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

PRODUITS

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 137,7 M\$ pour le trimestre considéré, soit une hausse de 5,9 M\$, ou 4,5 %, comparativement à 131,8 M\$ pour le troisième trimestre. L'augmentation des honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties s'explique principalement par l'augmentation de 4,7 % de l'actif géré moyen, qui a été légèrement contrebalancée par une diminution du taux effectif des honoraires de gestion d'actifs – produits nets. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie s'est établi à 70,8 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 71,0 points de base pour le troisième trimestre.

Les honoraires de gestion – Gestion du patrimoine se sont établis à 25,8 M\$ pour le trimestre considéré, soit un montant inchangé par rapport au troisième trimestre. L'augmentation de 2,3 % de l'actif géré moyen a été contrebalancée par une diminution du taux effectif des honoraires de gestion. Le taux des honoraires de gestion se situait à 13,9 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 14,2 points de base pour le troisième trimestre.

Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de 1,0 M\$ pour le trimestre considéré, une baisse de 0,1 M\$ par rapport au troisième trimestre.

CHARGES

Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont établies à 28,3 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 12,3 M\$, ou 76,9 %, par rapport à 16,0 M\$ pour le troisième trimestre. L'augmentation au cours du trimestre considéré est attribuable à la hausse des commissions versées aux intermédiaires qui tient au volume de ventes record pendant le trimestre.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien s'élevaient à 74,6 M\$ pour le trimestre considéré, soit une hausse de 4,9 M\$, ou 7,0 %, comparativement à 69,7 M\$ pour le troisième trimestre.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont établies à 1,5 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 2,5 M\$ pour le troisième trimestre.

Investissements stratégiques et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Investissements stratégiques et autres comprend les investissements dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »), Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »), Wealthsimple Financial Corp. et Portag3 Ventures LPs. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

Le bénéfice provenant du secteur Investissements stratégiques et autres comprend la quote-part revenant à la Société du résultat de ses entreprises associées, Lifeco, China AMC et Northleaf, ainsi que les produits tirés des placements nets liés au capital non attribué.

Au troisième trimestre de 2020, la Société a vendu son investissement de 24,8 % dans Personal Capital, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. Le profit à la vente est exclu des résultats du secteur.

Les actifs détenus dans le secteur Investissements stratégiques et autres sont présentés dans le tableau 21.

Le capital non attribué représente le capital qui n'a été attribué à aucune des sociétés en exploitation et qui pourrait être utilisé à des fins d'investissement, de remboursement de la dette, de distributions aux actionnaires ou à d'autres fins générales de l'entreprise. Le capital est investi dans des instruments financiers de grande qualité et très liquides en vertu de la politique de placement de la Société.

Le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Investissements stratégiques et autres est présenté dans le tableau 22.

RÉSULTATS DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

La quote-part du résultat des entreprises associées a augmenté de 7,5 M\$ au quatrième trimestre de 2020 comparativement au quatrième trimestre de 2019, et a augmenté de 24,6 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à 2019. Ces résultats reflètent le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco, de China AMC et, jusqu'au troisième trimestre de 2020, de Personal Capital, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. L'augmentation observée au quatrième trimestre découle principalement d'une hausse de 4,6 M\$ de la quote-part du résultat de China AMC, ainsi que d'une hausse découlant de la vente de l'investissement de la Société dans Personal Capital au deuxième trimestre de 2020. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'augmentation tenait à des hausses de 11,4 M\$ de la quote-part du résultat de China AMC et de 12,2 M\$ de la quote-part du résultat de Personal Capital. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont diminué pour s'établir à 1,1 M\$ au quatrième trimestre de 2020, comparativement à 2,6 M\$ en 2019. Pour l'exercice, les produits tirés des placements nets et autres produits ont diminué pour s'établir à 6,0 M\$, comparativement à 7,3 M\$ en 2019.

TABLEAU 21 : TOTAL DE L'ACTIF – INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET AUTRES

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Investissements dans des entreprises associées		
Lifeco	962,4 \$	896,7 \$
China AMC	720,3	662,7
Northleaf	248,5	–
Personal Capital	–	194,5
	1 931,2	1 753,9
Investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Wealthsimple (investissement direct seulement)	511,6	236,2
Portag3 et autres investissements	81,7	64,9
	593,3	301,1
Capital non attribué et autres	240,6	321,0
Total de l'actif	2 765,1 \$	2 376,0 \$
Juste valeur de Lifeco	1 133,2 \$	1 241,8 \$

TABLEAU 22 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET AUTRES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2020	31 DÉC. 2019
Produits					
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,1 \$	0,6 \$	2,6 \$	83,3 %	(57,7) %
Quote-part du résultat des entreprises associées					
Investissement dans Lifeco	27,3	33,0	29,9	(17,3)	(8,7)
Investissement dans China AMC	11,8	10,5	7,2	12,4	63,9
Investissement dans Northleaf	1,0	–	–	n.s.	n.s.
Investissement dans Personal Capital	–	–	(4,5)	–	100,0
	40,1	43,5	32,6	(7,8)	23,0
	41,2	44,1	35,2	(6,6)	17,0
Charges					
Activités et services de soutien	0,9	1,2	0,6	(25,0)	50,0
Bénéfice avant intérêts et impôt	40,3 \$	42,9 \$	34,6 \$	(6,1) %	16,5 %
EXERCICES CLOS LES (en M\$)			31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Produits					
Produits tirés des placements nets et autres produits			6,0 \$	7,3 \$	(17,8) %
Quote-part du résultat des entreprises associées					
Investissement dans Lifeco			109,1	109,1	–
Investissement dans China AMC			41,5	30,1	37,9
Investissement dans Northleaf			1,0	–	n.s.
Investissement dans Personal Capital			(4,6)	(16,8)	72,6
			147,0	122,4	20,1
			153,0	129,7	18,0
Charges					
Activités et services de soutien			4,1	2,2	86,4
Bénéfice avant intérêts et impôt			148,9 \$	127,5 \$	16,8 %

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 40,1 M\$ au quatrième trimestre de 2020, en baisse de 3,4 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2020. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 1,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2020, comparativement à 0,6 M\$ au troisième trimestre.

Situation financière consolidée

Au 31 décembre 2020, le total de l'actif de la Société financière IGM s'élevait à 16,1 G\$, comparativement à 15,4 G\$ au 31 décembre 2019.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 23.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corp. et dans Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP.

Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 ») sont des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de la Corporation Financière Power, une filiale de Power Corporation du Canada. Au 31 décembre 2020, la Société avait investi un montant total de 53,1 M\$ dans Portag3.

Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Au 31 décembre 2020, la Société avait investi un montant total de 186,9 M\$ dans Wealthsimple par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de la Corporation Financière Power. L'investissement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le 14 octobre 2020, Wealthsimple a annoncé une mobilisation de capitaux propres de 114 M\$ dirigée par TCV, l'un des plus importants investisseurs en capital de croissance axés sur la technologie, de concert avec Greylock, Meritech, Two Sigma Ventures et Allianz X, laquelle était déjà investisseur. Les

nouveaux investisseurs détiennent une participation de 7,4 %. Le prix d'achat associé à ce financement a porté la valeur des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de Wealthsimple à 1,5 G\$ (évaluation préfinancement de 1,4 G\$).

La Société financière IGM Inc. est l'actionnaire le plus important de Wealthsimple et détient (directement et indirectement) une participation de 36 %. Par suite de cette évaluation, la juste valeur de l'investissement de la Société a augmenté de 298 M\$ et est comptabilisée à 550 M\$ au 31 décembre 2020.

La juste valeur des investissements d'entreprise, qui totalise 593 M\$, est présentée déduction faite de certains coûts engagés au sein des structures des sociétés en commandite qui détiennent les investissements sous-jacents.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 24.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 39,4 % du total de l'actif au 31 décembre 2020, comparativement à 46,8 % au 31 décembre 2019.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 décembre 2020, un passif correspondant totalisant 6,2 G\$ a été constaté au poste

TABEAU 23 : AUTRES TITRES DE PLACEMENT

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2020		31 DÉCEMBRE 2019	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	251,4 \$	593,3 \$	245,0 \$	301,2 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	1,5	1,5	1,6	1,8
Fonds d'investissement exclusifs	35,3	37,5	51,3	54,4
	36,8	39,0	52,9	56,2
	288,2 \$	632,3 \$	297,9 \$	357,4 \$

TABLEAU 24 : PRÊTS

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Coût amorti	6 329,3 \$	7 198,7 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	0,8	0,7
	6 328,6	7 198,0
À la juste valeur par le biais du résultat net	3,3	–
	6 331,9 \$	7 198,0 \$

Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 6,9 G\$ au 31 décembre 2019.

Des prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. Les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés totalisaient 334,5 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 344,5 M\$ au 31 décembre 2019.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Au 31 décembre 2020, IG Gestion de patrimoine gérait des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 11,0 G\$, dont une tranche de 2,4 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont vendus à des fiduciaires de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC

et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit les rendements des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au quatrième trimestre de 2020, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 422,8 M\$, comparativement à 277,8 M\$ en 2019. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 6 des états financiers annuels contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Au 31 décembre 2020, la Société détenait une participation de 4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020, par rapport à 2019, est présentée dans le tableau 25.

En décembre 2020, Lifeco a comptabilisé un profit relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, moins certaines charges de restructuration et certains coûts de transaction. La quote-part de ces ajustements après impôt revenant à la Société s'est élevée à 3,4 M\$.

TABLEAU 25 : INVESTISSEMENT DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2020					31 DÉCEMBRE 2019			
	LIFECO	CHINA AMC	PERSONAL CAPITAL	NORTHLEAF	TOTAL	LIFECO	CHINA AMC	PERSONAL CAPITAL	TOTAL
TRIMESTRES CLOS LES									
Valeur comptable au 1^{er} octobre	942,8 \$	713,0 \$	– \$	– \$	1 655,8 \$	898,7 \$	651,2 \$	202,8 \$	1 752,7 \$
Investissement	–	–	–	247,5	247,5	–	–	–	–
Dividendes	(16,3)	–	–	–	(16,3)	(15,4)	–	–	(15,4)
Quote-part des éléments suivants :									
Bénéfice (pertes) ¹	27,3	11,8	–	1,0 ²	40,1	29,9	7,2	(4,5)	32,6
Ajustements de l'entreprise associée ¹	3,4	–	–	–	3,4	–	–	–	–
Charges exceptionnelles de l'entreprise associée ¹	–	–	–	–	–	(9,2)	–	–	(9,2)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	5,2	(4,5)	–	–	0,7	(7,3)	4,3	(3,8)	(6,8)
Valeur comptable au 31 décembre	962,4 \$	720,3 \$	– \$	248,5 \$	1 931,2 \$	896,7 \$	662,7 \$	194,5 \$	1 753,9 \$
EXERCICES CLOS LES									
Valeur comptable au 1^{er} janvier	896,7 \$	662,7 \$	194,5 \$	– \$	1 753,9 \$	967,8 \$	683,5 \$	– \$	1 651,3 \$
Investissement	–	–	–	247,5	247,5	–	–	–	–
Transfert des investissements d'entreprise (à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	–	–	–	–	–	–	–	217,0	217,0
Produit de l'offre publique de rachat importante	–	–	–	–	–	(80,4)	–	–	(80,4)
Dividendes	(65,4)	(13,7)	–	–	(79,1)	(62,6)	(10,3)	–	(72,9)
Quote-part des éléments suivants :									
Bénéfice (pertes) ¹	109,1	41,5	(4,6)	1,0	147,0	109,1	30,1	(16,8)	122,4
Ajustements de l'entreprise associée ¹	3,4	–	–	–	3,4	–	–	–	–
Charges exceptionnelles de l'entreprise associée ¹	–	–	–	–	–	(17,2)	–	–	(17,2)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	18,6	29,8	8,8	–	57,2	(20,0)	(40,6)	(5,7)	(66,3)
Cession	–	–	(198,7)	–	(198,7)	–	–	–	–
Valeur comptable au 31 décembre	962,4 \$	720,3 \$	– \$	248,5 \$	1 931,2 \$	896,7 \$	662,7 \$	194,5 \$	1 753,9 \$

1. La quote-part du résultat provenant de la participation de la Société dans des entreprises associées est comptabilisée dans le secteur Investissements stratégiques et autres.

2. La quote-part du résultat de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'élevait à 0,8 M\$.

En avril 2019, la Société a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco sur une base proportionnelle en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M\$.

En juin 2019, Lifeco a comptabilisé une perte non récurrente relativement à la vente de la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis. En décembre 2019, Lifeco a comptabilisé des charges exceptionnelles relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, aux charges de restructuration et au profit net lié à la transaction

de Scottish Friendly. La quote-part de ces charges après impôt revenant à la Société s'est élevée à 17,2 M\$.

China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »)

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de China AMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 461,1 milliards de yuans (285,1 G\$) au 31 décembre 2020, soit une hausse de 41,6 % (hausse en dollars canadiens de 48,1 %) par rapport à 1 032,1 milliards de yuans (192,4 G\$) au 31 décembre 2019.

La participation de 13,9 % de la Société dans China AMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2020 est présentée dans le tableau 25. La variation des autres éléments du résultat global, s'élevant à un montant négatif de 4,5 M\$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2020, est attribuable à une dépréciation de 0,5 % du yuan chinois par rapport au dollar canadien.

Personal Capital Corporation (« Personal Capital »)

Au cours du troisième trimestre, la Société a vendu son investissement dans Personal Capital à une filiale de Lifeco, Empower Retirement, et en a tiré un produit de 232,8 M\$ (176,2 M\$ US) et une contrepartie additionnelle d'au plus 24,6 M\$ US sous réserve de l'atteinte par Personal Capital de certains objectifs de croissance ciblée.

Par suite de la vente, la Société a décomptabilisé son investissement dans Personal Capital et a comptabilisé un profit comptable de 37,2 M\$ (31,4 M\$ après impôt) au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états financiers annuels.

Le profit économique pour la Société, calculé à partir du coût de son investissement dans Personal Capital de 189,1 M\$, s'est établi à environ 43,7 M\$ (37,9 M\$ après impôt).

Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »)

Le 28 octobre 2020, Mackenzie, la filiale de la Société, et Lifeco ont acquis une participation ne donnant pas le contrôle dans Northleaf, un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est à Toronto.

La transaction a été effectuée au moyen d'un instrument d'acquisition appartenant à 80 % à Mackenzie et à 20 % à Lifeco pour une contrepartie en trésorerie de 241 M\$ et une contrepartie additionnelle d'au plus 245 M\$ à l'échéance de cinq ans sous réserve de l'atteinte par la société d'une croissance exceptionnelle en ce qui a trait à certaines mesures de performance au cours de la période. Toute contrepartie additionnelle sera comptabilisée dans les charges au cours de la période de cinq ans et sera calculée en fonction de la juste valeur du paiement prévu, lequel est réévalué à la date de clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

L'instrument d'acquisition a acquis un bloc de droits de vote de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf. Mackenzie et Lifeco ont l'obligation et le droit d'acheter la participation et le bloc de droits restants dans Northleaf à partir de l'échéance de la période approximative de cinq ans et par la suite. La participation économique de 70 % de l'instrument d'acquisition est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisqu'il exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques et à des initiatives stratégiques communes.

La Société contrôle l'instrument d'acquisition; par conséquent, elle comptabilise la totalité de la participation économique de 70 % dans Northleaf et la participation ne donnant pas le contrôle liée à la participation nette de Lifeco dans Northleaf de 14 %. Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, l'investissement d'IGM au 31 décembre 2020 s'établissait à 199,6 M\$ et comprenait une contrepartie en trésorerie de 192,6 M\$, des coûts de transaction inscrits à l'actif de 6,2 M\$ et une quote-part du résultat de 2020 de 0,8 M\$.

L'actif géré de Northleaf, y compris le capital investi et les engagements non investis, se chiffrait à 14,6 G\$ au 31 décembre 2020.

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 771,6 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 720,0 M\$ au 31 décembre 2019. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 5,2 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 2,2 M\$ au 31 décembre 2019, comme l'illustre le tableau 26.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus par des clients dans leurs comptes de placement et le montant qui contrebalance est inclus dans le passif lié aux dépôts. L'augmentation du solde observée depuis le 31 décembre 2019 est essentiellement attribuable à la volatilité des marchés qui a amené les clients à maintenir des positions de liquidités accrues et au transfert des comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine vers des comptes d'intermédiaire dans lesquels peuvent être détenus des soldes de dépôt.

Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 330,8 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 464,3 M\$ au 31 décembre 2019 (se reporter au tableau 27). La diminution du fonds de roulement reflète la conclusion des acquisitions de la Société, comme cela a été expliqué précédemment.

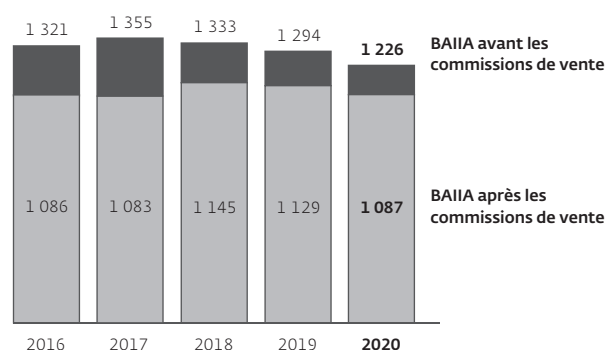
Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente ») a totalisé 1 226,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à 1 294,0 M\$ en 2019. Le BAIIA avant les

Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA)

Pour les exercices (en M\$)



Le BAIIA ajusté avant les commissions de vente et le BAIIA ajusté après les commissions de vente excluent les éléments suivants :

- 2017 – les charges de restructuration et autres charges, une réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite de la Société, ainsi que des charges qui représentent la quote-part des charges exceptionnelles et de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société.
- 2018 – les charges de restructuration et autres charges et la prime versée au remboursement anticipé de débentures.
- 2019 – la quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée revenant à la Société.
- 2020 – le profit à la vente de Personal Capital, le profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition, la quote-part des ajustements exceptionnels de l'entreprise associée et les charges de restructuration et autres charges revenant à la Société.

TABEAU 26 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE (en M\$)	2020	2019
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,2 \$	2,2 \$
Fonds de clients déposés	1 063,4	561,3
Débiteurs et autres montants à recevoir	36,5	12,3
Prêts	10,5	20,4
Total de l'actif	1 115,6 \$	596,2 \$
Passif et capitaux propres		
Passif lié aux dépôts	1 104,9 \$	584,3 \$
Autres passifs	0,3	0,5
Capitaux propres	10,4	11,4
Total du passif et des capitaux propres	1 115,6 \$	596,2 \$

TABLEAU 27 : FONDS DE ROULEMENT

AU 31 DÉCEMBRE (en M\$)	2020	2019
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	771,6 \$	720,0 \$
Fonds de clients déposés	1 063,4	561,3
Débiteurs et autres actifs	391,3	345,3
Tranche courante des prêts hypothécaires et autres prêts	1 518,6	1 531,7
	3 744,9	3 158,3
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	756,5	611,9
Dépôts et certificats	1 101,4	579,0
Tranche courante des passifs à long terme	1 556,2	1 503,1
	3 414,1	2 694,0
Fonds de roulement	330,8 \$	464,3 \$

commissions de vente exclut l'incidence à la fois des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente ») a totalisé 1 086,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à 1 128,9 M\$ en 2019. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau 28, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La trésorerie et les équivalents de

trésorerie ont connu une augmentation de 51,6 M\$ en 2020, comparativement à une augmentation de 69,8 M\$ en 2019.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours de l'exercice clos en 2020, comparativement à 2019, comprennent les activités d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

- La réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de vente inscrites à l'actif versées.
- La réintégration de l'amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs.
- La déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus.
- La réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie.
- Des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres.

TABLEAU 28 : FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019	VARIATION (%)
Activités d'exploitation			
Bénéfice avant impôt sur le résultat	965,4 \$	968,7 \$	(0,3) %
Impôt sur le résultat payé	(172,3)	(236,7)	27,2
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(56,5)	(19,9)	(183,9)
	736,6	712,1	3,4
Activités de financement	(1 358,4)	(1 068,9)	(27,1)
Activités d'investissement	673,4	426,6	57,9
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	51,6	69,8	(26,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	720,0	650,2	10,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	771,6 \$	720,0 \$	7,2 %

- Les ajustements pour d'autres éléments en 2020, qui comprennent la réintégration des provisions au titre de la restructuration et autres et la déduction du profit à la vente de l'investissement de la Société dans Personal Capital et du profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus.
- La déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 par rapport à 2019 avaient trait à ce qui suit :

- Une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 568,5 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 2 359,8 M\$ en 2020, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 456,3 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 960,8 M\$ en 2019.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 536,2 M\$ en 2020, comparativement à 539,0 M\$ en 2019.

Les résultats pour 2019 comprenaient également les activités de financement suivantes :

- L'émission de débentures d'un montant de 250,0 M\$.
- Le rachat d'actions privilégiées de 150,0 M\$.
- Le rachat de 2 762 788 actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 100,0 M\$.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 4,4 M\$.

Les activités d'investissement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 par rapport à 2019 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat d'autres titres de placement totalisant 32,7 M\$ et le produit de 38,8 M\$ de la vente d'autres titres de placement en 2020, comparativement à 118,9 M\$ et à 85,5 M\$, respectivement, en 2019.
- Une augmentation des prêts de 1 793,0 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 2 679,7 M\$ en 2020, comparativement à 1 682,1 M\$ et à 2 211,5 M\$, respectivement, en 2019, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- La trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions s'est établie à 68,8 M\$ en 2020, comparativement à 64,1 M\$ en 2019.
- L'acquisition de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée pour 175,8 M\$ en 2020.
- L'investissement dans Northleaf Capital Group Ltd. de 198,8 M\$ en 2020.
- La vente des investissements de la Société dans Personal Capital et dans la Gamme de fonds Quadrus pour un produit de 262,8 M\$.

Les résultats pour 2019 comprenaient également les activités d'investissement suivantes :

- Un investissement additionnel de 66,8 M\$ dans Personal Capital.
- Le produit de 80,4 M\$ de la vente de 2 400 255 actions de Lifeco à la suite de la participation de la Société à l'offre publique de rachat importante de Lifeco.

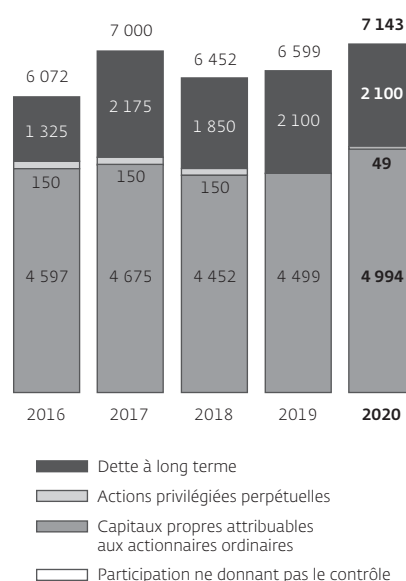
SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 7,1 G\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 6,6 G\$ au 31 décembre 2019. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les

Capital

Aux 31 décembre (en M\$)



courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,1 G\$ au 31 décembre 2020, inchangée par rapport au 31 décembre 2019. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

En 2020, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 536,2 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés annuels des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S & P ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits et que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation soit respectée. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S & P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S & P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 29 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres titres de placement ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

TABLEAU 29 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2020		31 DÉCEMBRE 2019	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres titres de placement				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	593,3 \$	593,3 \$	301,2 \$	301,2 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	39,0	39,0	56,2	56,2
Prêts				
– À la juste valeur par le biais du résultat net	3,3	3,3	–	–
Instruments financiers dérivés	37,3	37,3	15,2	15,2
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Coût amorti	6 328,6	6 532,8	7 198,0	7 273,8
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	34,5	34,5	17,2	17,2
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats	1 104,9	1 105,4	584,3	584,7
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 173,9	6 345,2	6 913,6	6 997,0
Dette à long terme	2 100,0	2 653,8	2 100,0	2 453,6

- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 23 des états financiers annuels, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Gestion des risques

La Société financière IGM est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Notre succès continu repose sur notre capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. Notre approche repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie à notre cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») exhaustif, qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à notre politique de GRE, laquelle est approuvée par le comité exécutif de gestion des risques.

GOVERNANCE DU RISQUE

Notre structure de gouvernance du risque privilégie la désignation de responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité de gestion des risques du conseil d'administration (le « comité des risques ») et, en dernier ressort, du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par le service de la GRE, les groupes de conformité et le service d'audit interne.

Le comité des risques assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. C'est au comité des risques que revient la responsabilité d'aider le conseil d'administration à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques de la Société en s'acquittant de ce qui suit : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'à nos activités de conformité, y compris l'administration du code de conduite.

- Le comité des ressources humaines supervise les politiques et les pratiques de rémunération.
- Le comité de gouvernance et des candidatures supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise.
- Le comité des entités reliées et de révision supervise les conflits d'intérêts.

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué des chefs de la direction de la Société financière IGM, d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie ainsi que du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation, du chef de la stratégie et de l'expansion et du chef des ressources humaines. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société financière IGM : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque; iii) en s'assurant que notre profil de risque et nos processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et par une troisième ligne (la fonction d'audit interne) responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Pour atténuer les répercussions de la COVID-19, la Société a demandé à ses équipes de concentrer leurs efforts sur la résolution et la gestion des enjeux liés à la COVID-19, et a formé de nouveaux comités et élaboré de nouveaux processus lorsque cela était nécessaire.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

Le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

APPÉTIT POUR LE RISQUE ET PRINCIPES EN MATIÈRE DE RISQUE

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de la GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Le service de la GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au conseil d'administration.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. Le service de la GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen de notre processus de gestion continue des risques.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques, en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en cinq catégories, soit le risque financier, le risque opérationnel, le risque lié à la planification stratégique, les risques d'entreprise, ainsi que les risques environnementaux et sociaux.

1) RISQUE FINANCIER

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Il s'agit du risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Nos pratiques de gestion des liquidités comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur*

l'habitation (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2020 et de 2019, la Société :

- a continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires;
- a émis, en mars 2019, des débentures à 4,206 % d'un principal de 250 M\$ arrivant à échéance le 21 mars 2050. La Société s'est servie du produit net pour financer le rachat de 150 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 %, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019;
- a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M\$;
- a reçu un produit de 262,8 M\$ à la vente de l'investissement de la Société dans Personal Capital et dans la Gamme de fonds Quadrus.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 30.

L'échéancier de la dette à long terme de 2,1 G\$ est présenté dans le graphique intitulé « Échéances de la dette à long terme ».

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2020, inchangées par rapport au 31 décembre 2019. Les marges de crédit au 31 décembre 2020 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2019. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, la Société n'avait prélevé aucun montant

TABLEAU 30 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

AU 31 DÉCEMBRE 2020 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	13,1 \$	21,4 \$	– \$	34,5 \$
Dépôts et certificats	1 099,4	2,1	2,5	0,9	1 104,9
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 543,1	4 610,1	20,7	6 173,9
Contrats de location ¹	–	27,6	88,2	131,1	246,9
Dette à long terme	–	–	–	2 100,0	2 100,0
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	14,1	–	–	14,1
Total des obligations contractuelles	1 099,4 \$	1 600,0 \$	4 722,2 \$	2 252,7 \$	9 674,3 \$

1. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2021 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a versé des cotisations de 25,6 M\$ (2019 – 26,4 M\$). Le gouvernement du Manitoba a annoncé que certaines cotisations que les entreprises sont tenues de verser à leurs régimes de retraite à prestations définies seraient temporairement annulées, y compris les paiements de capitalisation visant à assurer la solvabilité pour les 13 mois s'échelonnant de décembre 2020 à décembre 2021. IGM a choisi de se prévaloir de ce moratoire sur les paiements spéciaux et, par conséquent, la Société prévoit verser des cotisations uniquement

pour le coût des services rendus d'environ 14,1 M\$ en 2021. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

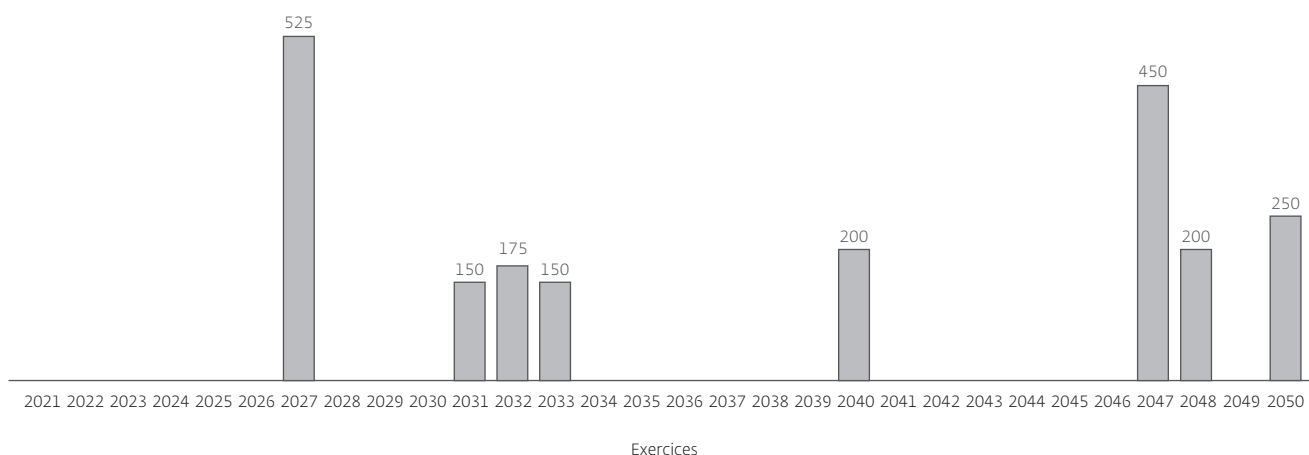
RISQUE DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Échéances de la dette à long terme

(en M\$)



Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de clients déposés

Au 31 décembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 771,6 M\$ (2019 – 720,0 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 76,6 M\$ (2019 – 68,0 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 695,0 M\$ (2019 – 652,0 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 96,0 M\$ (2019 – 34,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 148,8 M\$ (2019 – 206,5 M\$) et d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 450,2 M\$ (2019 – 411,0 M\$).

Les fonds de clients déposés de 1 063,4 M\$ (31 décembre 2019 – 561,3 M\$) représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes de clients et qui sont déposés dans des institutions financières canadiennes.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 31 décembre 2020, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 6,3 G\$ (2019 – 7,2 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de

6,0 G\$ (2019 – 6,8 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 334,5 M\$ (2019 – 344,5 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 14,1 M\$ (2019 – 24,2 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 3,2 G\$ (2019 – 3,9 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,8 G\$ (2019 – 2,9 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve

en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 73,0 M\$ (2019 – 71,9 M\$) et à 45,6 M\$ (2019 – 37,9 M\$), respectivement, au 31 décembre 2020. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 3,0 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2020 (2019 – 4,6 %).

Au 31 décembre 2020, une proportion de 55,3 % (2019 – 59,1 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2020, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 4,8 M\$, comparativement à 2,4 M\$ au 31 décembre 2019. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 2,3 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 1,6 M\$ au 31 décembre 2019.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 0,7 M\$ au 31 décembre 2019, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris les répercussions économiques de la COVID-19 et le Plan d'intervention économique du Canada adopté pour soutenir les Canadiens et les entreprises face à la COVID-19; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération

fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 35,8 M\$ (2019 – 15,7 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 3,8 M\$ au 31 décembre 2020 (2019 – 0,7 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2020. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

Se référer aux notes 2, 6 et 22 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

RISQUE DE MARCHÉ

Il s'agit du risque de perte découlant de la variation de la valeur des instruments financiers de la Société en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société financière IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2020, ce swap avait une juste valeur négative de 21,1 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 0,9 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,7 G\$ (31 décembre

2019 – 0,8 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2020, ces swaps avaient une juste valeur de 19,9 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 4,9 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,3 G\$ (31 décembre 2019 – 1,6 G\$). Au 31 décembre 2020, la juste valeur négative nette de 1,2 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 5,8 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,0 G\$ (31 décembre 2019 – 2,4 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits du secteur Gestion de patrimoine sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur négative de 0,3 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur positive de 0,6 M\$) sur un montant notionnel en cours de 191,3 M\$ au 31 décembre 2020 (31 décembre 2019 – 180,4 M\$).

Au 31 décembre 2020, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 1,3 M\$ (31 décembre 2019 – une diminution de 2,0 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

Risque actions

La Société financière IGM est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net ou en participations dans des entreprises associées. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 632,3 M\$ au 31 décembre 2020 (31 décembre 2019 – 357,4 M\$), comme l'illustre le tableau 23.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société financière IGM est exposée au risque de change en raison de son investissement dans China AMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 34,0 M\$ (37,6 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 2,0 M\$ (2,1 M\$).

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ ET À L'ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

Le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM s'établissait à 240,0 G\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 190,0 G\$ au 31 décembre 2019.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de conseil et les honoraires de gestion d'actifs qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

En 2020, les marchés mondiaux ont connu une volatilité importante, ce dont il est question dans la rubrique « Évaluation opérationnelle » du présent rapport de gestion.

À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme des opérations de couverture, en ce qui concerne ces expositions.

La Société a accru le nombre de communications qu'elle envoie à ses clients et à d'autres parties prenantes en ce qui a trait à la conjoncture et aux fluctuations des marchés. En outre, la Société et ses conseillers communiquent activement avec les clients afin de discuter de leurs besoins et de leurs objectifs en matière de planification financière dans le contexte de la COVID-19, et continueront de déployer des efforts en ce sens. La Société a également accru le nombre de communications pour soutenir les conseillers financiers indépendants et ses clients institutionnels, et s'emploie à leur fournir des mises à jour sur l'économie et sur les marchés boursiers, des analyses continuellement actualisées, et un accès à la gestion de placements afin de garantir qu'ils disposent des ressources nécessaires pour soutenir leurs clients dans le contexte de la COVID-19.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégories d'actifs, par régions du monde, par secteurs, par équipes de placement et par styles. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux.

2) RISQUE OPÉRATIONNEL

Il s'agit du risque de subir des pertes financières, des dommages à la réputation ou de faire l'objet de mesures réglementaires en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut les risques d'entreprise, qui constituent une catégorie distincte de notre cadre de GRE.

Nous sommes exposés à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne.

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, du service de la GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société dispose d'un plan d'intervention en cas de crise qui décrit les politiques et les procédures de coordination de l'intervention dans les cas où la crise peut se traduire par des répercussions considérables sur la réputation, les marques ou les activités d'exploitation de l'organisation. La Société se soumet régulièrement à des exercices de simulation. La Société compte sur une équipe chargée de l'évaluation des crises composée de membres de la haute direction qui ont la responsabilité d'identifier et de gérer les crises. Il revient à cette

TABEAU 31 : ACTIF GÉRÉ DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM –
COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

AU 31 DÉCEMBRE 2020	FONDS D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Trésorerie	1,6 %	2,6 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	5,1	5,0
Autres titres à revenu fixe	26,0	25,5
Actions canadiennes	19,8	24,3
Actions étrangères	44,9	40,6
Biens immeubles	2,6	2,0
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	52,9 %	58,7 %
Dollars américains	30,4	27,1
Autres	16,7	14,2
	100,0 %	100,0 %

équipe d'élaborer des stratégies, de superviser les interventions et de s'assurer que des experts appropriés se joignent à l'équipe d'intervention, en fonction du scénario.

La Société s'est aussi dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de permettre le maintien des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

Pour assurer la santé et la sécurité des employés et des clients de la Société, et contribuer aux efforts visant à réduire la vitesse et l'étendue de la propagation de la COVID-19, la Société a recours au télétravail pour la quasi-totalité de ses employés et de ses conseillers et a fermé temporairement ses bureaux en mars 2020. La Société évalue continuellement son plan et ses protocoles, et elle suit les directives des organismes de gouvernance externes en santé publique comme les médecins-hygiénistes, afin de déterminer le moment auquel les employés et les conseillers réintégreront les bureaux.

Le plan de continuité des affaires de la Société s'est avéré efficace, de sorte que la Société a été en mesure de maintenir ses activités et d'offrir des services aux clients en réduisant au minimum les perturbations.

CYBER-RISQUE ET RISQUE LIÉ AUX TECHNOLOGIES

Nous avons recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir les activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. Les occurrences de ces incidents dans la société en général ont augmenté depuis le début de la pandémie de COVID-19. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, nous avons mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, avons comparé nos propres mesures aux normes d'excellence du secteur et avons établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et nous nous sommes dotés des moyens d'intervention appropriés. La nécessité d'atténuer le risque de perte de données potentielle est accrue en raison de la prolongation des programmes de télétravail.

IMPARTITION

Pour soutenir nos activités d'exploitation, nous retenons régulièrement les services de tiers qui fournissent une expertise et nous permettent de gagner en efficience. Notre exposition au risque lié aux tiers fournisseurs de services peut inclure des risques liés à la réputation et à la réglementation ainsi que d'autres risques opérationnels. Des politiques, des procédures d'exploitation standards et des ressources dédiées, incluant un code de conduite du fournisseur et une politique en matière

d'impartition, ont été élaborées et mises en œuvre afin de faire face spécifiquement au risque lié aux tiers fournisseurs de services. Nous effectuons des contrôles diligents et exerçons des activités de surveillance avant de conclure des relations contractuelles avec des tiers fournisseurs de services et de manière continue. Alors que nous nous fions de plus en plus à des fournisseurs externes, nous continuons d'améliorer nos ressources et nos processus pour appuyer la gestion du risque lié aux relations avec des tiers.

RISQUE LIÉ AUX MODÈLES

Nous utilisons une variété de modèles pour nous aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée et la réputation de la Société.

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Ce risque survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne les lois qui réglementent la distribution de produits, la gestion de placements, la comptabilité, la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autoréglementation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et évoluent sans cesse. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence

négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président exécutif et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit du conseil d'administration reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite renvoie à de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés. D'autres politiques d'entreprise couvrent la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Une formation sur ces politiques doit être suivie une fois par an. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, des services de la conformité sont responsables d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance à l'égard de questions liées à la conformité avec la réglementation.

ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

3) RISQUE LIÉ À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Il s'agit du risque d'incidence défavorable découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures

incitatives et des conflits ou d'une stratégie inadéquate ou inappropriée, ou découlant de faits nouveaux en matière de réglementation.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour nos actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction.

Nous avons mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

RISQUE LIÉ AUX FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Ce risque consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

Nous sommes exposés au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, forment des commentaires ou en discutent avec

les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

La Société surveille de près l'évolution de la réglementation, des directives et des communications, et participe actuellement à des discussions avec les autorités de réglementation, alors que le secteur s'efforce de résoudre les enjeux découlant de la COVID-19.

RISQUE LIÉ AUX ACQUISITIONS

La Société est exposée à des risques relatifs à ses acquisitions et à ses investissements stratégiques. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) RISQUES D'ENTREPRISE

CONJONCTURE COMMERCIALE GÉNÉRALE

Ce risque représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres facteurs, y compris le risque géopolitique et l'instabilité gouvernementale, peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

Pour gérer ce risque, la Société, comme l'ensemble de ses filiales en exploitation, communique avec les clients et insiste sur l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des

mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 32 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs du présent rapport de gestion.

ÉVÉNEMENTS OU PERTES CATASTROPHIQUES

Des événements ou des pertes catastrophiques font référence au risque que se produisent des événements comme des tremblements de terre, des inondations, des incendies, des tornades, des pandémies ou des actes de terrorisme pouvant nuire à la performance financière de la Société.

Des événements catastrophiques peuvent causer une incertitude sur le plan économique, et influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière de planification financière. Cela pourrait avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et le niveau de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société.

La pandémie mondiale de COVID-19 a causé des perturbations économiques, a eu une incidence défavorable sur la conjoncture, a entraîné une volatilité et des reculs importants des marchés des capitaux, et s'est traduite par une hausse du chômage au Canada et à l'échelle internationale.

En réaction à la pandémie, la Société a mis en œuvre ses plans de continuité des affaires et a recours au télétravail pour la quasi-totalité de ses employés et de ses conseillers.

Il est difficile de prédire l'ampleur des effets de la pandémie de COVID-19 et des mesures gouvernementales prises pour la contrer sur les économies mondiales, nos clients et nos activités. Cet événement pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats financiers de la Société, selon sa durée et sa gravité.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

Il s'agit du risque de faible rendement, de mauvaise qualité ou de diversité insuffisante des produits et services, lequel pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

TABLEAU 32 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	31 DÉC. 2020	31 DÉC. 2019
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	9,8 %	10,3 %
Mackenzie	16,6 %	15,6 %
Counsel	20,1 %	19,3 %

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les rendements des placements, les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

Nous fournissons à nos conseillers attitrés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

Nous nous efforçons d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques et notre réputation. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. Nous avons pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui nous donnent un avantage concurrentiel en diversifiant notre actif géré et nos gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

RELATIONS D'AFFAIRES/RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Ce risque représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux relations avec les clients ou aux relations d'affaires importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, elle pourrait perdre des clients, ce qui

pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du secteur Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

Gestion d'actifs – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du secteur Gestion d'actifs » du présent rapport de gestion.

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

Ce risque correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers, de les former de façon à leur faire atteindre un niveau de compétences approprié, d'assurer la mobilisation du personnel ou de gérer la relève et la transition au niveau des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence négative sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

Nous avons élaboré une stratégie en matière de diversité et d'inclusion pour favoriser une expérience inclusive, équitable et cohérente pour nos employés et nos clients et qui renforce nos objectifs commerciaux actuels et futurs. Pour obtenir les résultats désirés, nous mettons l'accent sur trois piliers d'action : la sensibilisation, l'amélioration des comportements inclusifs des dirigeants et l'établissement de partenariats externes et d'une mobilisation au sein des collectivités.

Actuellement, nous orientons nos activités de manière à ce qu'elles favorisent la mobilité ascendante des femmes et des personnes faisant partie d'autres groupes sous-représentés. Notre objectif était d'atteindre une proportion d'au moins 35 % de femmes à des postes de haute direction – vice-président et paliers supérieurs – d'ici la fin de 2020. Au 31 décembre 2020, ces postes et ceux de conseillers d'IG Gestion de patrimoine étaient occupés par des femmes dans des proportions de 33 % et de 27 %, respectivement. Nous appuyons les principes d'autonomisation des femmes de l'ONU et nous collaborons aussi avec Catalyst, l'Institute for Gender and the Economy et Women in Capital Markets pour faire la promotion de l'égalité des sexes. En 2020, les entreprises de la Société financière IGM ont aussi signé un engagement dans le cadre de l'Initiative BlackNorth qui renforce notre détermination commune à mettre fin au racisme systémique anti-Noirs.

La COVID-19 a perturbé considérablement la vie professionnelle et personnelle des gens. Les mesures prises par la Société comprennent les suivantes :

- Mettre en œuvre une stratégie de télétravail afin de maintenir la distanciation sociale pour nos employés et nos conseillers.
- Fournir les outils et les processus nécessaires pour permettre à nos employés et à nos conseillers de travailler efficacement de la maison.
- Offrir des programmes d'aide aux employés et d'autres programmes pour favoriser le bien-être mental et physique de nos employés, de nos conseillers et de leurs familles.
- Élaborer une stratégie visant le retour sur le lieu de travail qui permettra aux employés et aux conseillers de réintégrer les bureaux de façon sécuritaire lorsque le temps sera venu.

5) RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Il s'agit du risque de pertes financières ou d'autres incidences défavorables découlant d'enjeux environnementaux ou sociaux liés à nos activités d'exploitation ou d'investissement.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'énergie, de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits de la personne, les normes du travail, la diversité et l'inclusion et les répercussions sur la collectivité.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration assure la surveillance de la gestion des risques. Il s'assure notamment que les risques environnementaux et sociaux importants sont cernés, gérés et surveillés de façon appropriée.

Le comité de gestion des risques de la Société, composé de membres de la haute direction, est chargé de la surveillance du processus de gestion des risques. D'autres comités de gestion assurent la surveillance de risques précis, notamment le comité

de responsabilité d'entreprise et le conseil de la diversité et de l'inclusion. Le comité de responsabilité d'entreprise se compose de dirigeants qui ont pour tâche de s'assurer de la mise en œuvre de la politique et de la stratégie, d'établir des objectifs et de mettre en place des initiatives, d'évaluer les progrès réalisés et d'approuver la communication de l'information annuelle au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (« ESG »).

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des employés, des contractants et des dirigeants, notre code de conduite du fournisseur pour les entreprises qui font affaire avec nous, notre politique de respect en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Les sous-conseillers en valeurs d'IG Gestion de patrimoine ont également été tenus de signer les PIR avant la fin de 2019. Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement responsable énonçant les pratiques de chaque société.

Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance concernant les facteurs ESG. Ce rapport sur la responsabilité d'entreprise peut être consulté sur notre site Web. La Société a été reconnue pour sa performance solide en matière de facteurs ESG, comme en attestent son inclusion dans la série d'indices FTSE4Good et dans le Jantzi Social Index, et sa position aux palmarès Global 100 et des 50 meilleures entreprises citoyennes 2021 de Corporate Knights. Par ailleurs, pour la troisième année consécutive, la Société a été reconnue par le CDP en ce qui a trait à son leadership dans la communication de l'information sur les changements climatiques.

Nous estimons que les sociétés de services financiers ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, incluant l'établissement et la surveillance de cibles de réduction des émissions. Nous sommes reconnus depuis trois ans par le CDP pour notre leadership dans la communication de l'information sur les changements climatiques.

Les pratiques sont en constante évolution à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la détermination, à l'analyse et à la gestion des risques et des occasions liés au climat. Le Conseil de

stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande par les investisseurs de renseignements étoffés à l'égard des risques et des occasions liés au climat. La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation soutiennent les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs, les analystes, les agences de notation et les autres parties prenantes.

COMMUNICATION DE L'INFORMATION SELON LE GIFCC

Le GIFCC recommande aux organisations de fournir de l'information sur les risques et occasions liés au climat dans quatre domaines, soit la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les paramètres et objectifs. La mise en œuvre intégrale des recommandations du GIFCC s'inscrit dans un processus s'étalant sur plusieurs années.

Gouvernance : Le conseil d'administration de la Société financière IGM est responsable de la surveillance des risques et des stratégies, ce qui comprend les enjeux liés au climat. Par l'entremise de son comité des risques, le conseil est chargé de veiller à ce que les enjeux importants liés au climat soient adéquatement déterminés, gérés et surveillés. Notre chef des services financiers supervise la mise en œuvre des programmes de responsabilité d'entreprise et de gestion des risques d'entreprise. Nous avons mis sur pied une équipe de travail du GIFCC à l'échelle de l'entreprise composée de hauts dirigeants qui sont responsables de diriger la planification et la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. Cette équipe de travail met l'accent sur l'amélioration de nos connaissances et de nos outils afin de quantifier les risques liés au climat de concert avec les acteurs de notre secteur, sur l'intégration accrue des enjeux liés au climat dans notre stratégie d'affaires et notre gamme de produits pour les clients, sur la progression de notre engagement auprès des entités dans lesquelles nous investissons et sur les façons de répondre aux attentes accrues en matière d'information à fournir.

Stratégie : Les occasions liées au climat sont repérées et évaluées au sein de la Société financière IGM au moyen de nos processus de planification des affaires, lesquels définissent nos priorités, nos initiatives et nos budgets stratégiques. En plus des engagements susmentionnés visant à être des investisseurs responsables par nos démarches auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons et l'intégration des enjeux climatiques significatifs dans nos processus de placement, nous offrons des produits de placement assortis de mandats environnementaux ou sociaux précis.

À Placements Mackenzie, l'investissement durable constitue l'une de nos priorités stratégiques, et nous avons établi une

fonction spécialisée qui relève du chef de la direction. Nous nous sommes également dotés d'une équipe spécialisée de placement, Greenchip, qui est exclusivement axée sur l'investissement thématique pour lutter contre les changements climatiques.

À IG Gestion de patrimoine, nous avons intégré les questions environnementales et climatiques aux processus de sélection et de surveillance de nos sous-conseillers, et exigeons de tous nos sous-conseillers associés à notre gamme de produits qu'ils soient signataires des PIR de l'ONU. Notre comité de l'investissement durable et responsable compte parmi ses responsabilités l'intégration des enjeux liés aux changements climatiques dans notre gamme de produits et de services, et nous avons conçu des programmes de formation et de communication à l'intention de nos planificateurs financiers.

Gestion du risque : L'évaluation et la gestion des risques liés au climat sont intégrées à notre cadre de GRE. À Placements Mackenzie, chacune de nos équipes spécialisées de placement est responsable de déterminer à quel moment et de quelle manière les changements climatiques ont des conséquences significatives, et de quelle manière les risques physiques et les risques liés à la transition doivent être intégrés dans son processus de placement. Les équipes ont accès à des outils de données ESG et peuvent faire appel à un fournisseur de services d'envergure mondiale en ce qui a trait à la mobilisation des investisseurs, et pour qui l'engagement à l'égard des changements climatiques constitue une priorité. Afin de contribuer à l'évaluation des occasions et des risques importants liés au climat, Placements Mackenzie travaille à la mise en œuvre du cadre du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») et d'un outil pour améliorer les données et l'analytique sur le climat. Nous suivons de près l'élaboration d'outils de modélisation destinés à notre secteur en ce qui concerne les changements climatiques, qui nous permettraient de mieux comprendre l'incidence de divers scénarios sur nos clients et sur la Société.

Mesures et cibles : Nous établissons, assurons le suivi et présentons chaque année des mesures et des objectifs liés aux changements climatiques dans notre réponse fournie au CDP et dans notre rapport de responsabilité d'entreprise, qui sont disponibles à l'adresse <https://www.igmfinancial.com/fr/responsabilite-d-entreprise>. Nous examinons actuellement les outils qui nous permettront de donner des renseignements plus complets sur les mesures relatives aux émissions dans nos portefeuilles de placements. Nous avons fixé des cibles en matière de réduction des émissions et d'énergie renouvelable dans le cadre de nos activités et nous sommes sur la bonne voie d'atteindre ces objectifs. À mesure que nous poursuivons l'élaboration de notre stratégie sur les changements climatiques, nous passerons en revue ces cibles afin de continuer à mesurer nos progrès.

Le cadre des services financiers

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 5,0 billions de dollars au 31 décembre 2019. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 66 % (3,3 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,7 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 61 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société financière IGM, et son modèle d'entreprise a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. Nous faisons activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 41 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 2,0 billions de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2019, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement d'un montant de 162 G\$ au 31 décembre 2020, la Société financière IGM fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. Nous sommes d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils offrent les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un

certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 42 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 décembre 2020.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les 10 principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 73 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 73 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 décembre 2020. Nous prévoyons que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

Nous sommes d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement hautement concurrentiel.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Nos filiales IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail du secteur des services-conseils, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. Notre filiale de gestion d'actifs, Placements Mackenzie, est en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et nos produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques de nos gammes de produits et services, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. Nous assurons un suivi continu, participons aux discussions sur les politiques et adaptons notre offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace et responsable de ses activités et une valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. Nous sommes à mi-chemin d'une transformation sur cinq ans visant la modernisation de nos plateformes numériques et de notre infrastructure technologique afin d'améliorer l'exécution de nos activités, de réaliser des gains d'efficacité et de bonifier le service à nos clients. Nous sommes d'avis que la Société financière IGM est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions de croissance à venir.

Nous disposons de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur une planification financière exhaustive, par l'entremise de plus de 35 000 conseillers financiers.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation.

UNE DISTRIBUTION VASTE ET DIVERSIFIÉE

En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des entités manufacturières et de distribution à l'échelle mondiale afin d'offrir des services de gestion de placements.

UNE VASTE GAMME DE PRODUITS

Nos filiales continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

DES RELATIONS DURABLES AVEC LES CLIENTS

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers ont tissées avec les clients. De plus, nos filiales peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

L'APPARTENANCE AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION

À titre de membre du groupe de sociétés de Power Corporation, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

Estimations et méthodes comptables critiques

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour rédiger des états financiers conformément aux normes IFRS, la direction doit exercer son jugement lors de l'application de méthodes comptables, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. En appliquant ces méthodes, la direction porte des jugements subjectifs et complexes qui nécessitent souvent des estimations à l'égard de questions essentiellement incertaines. Bon nombre de ces méthodes sont courantes dans le secteur des services financiers, tandis que d'autres sont propres aux activités et aux secteurs opérationnels de la Société financière IGM. Les principales méthodes comptables de la Société financière IGM sont décrites en détail à la note 2 des états financiers consolidés.

Les estimations comptables critiques concernent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel.

Les principales estimations comptables critiques sont résumées ci-après :

- *Juste valeur des instruments financiers* – Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des dépôts et des certificats, des obligations à l'égard d'entités de titrisation et de la dette à long terme, qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée au moyen des cours de marché. Lorsque les cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés relatifs aux prêts titrisés de la Société, est déterminée au moyen de divers modèles d'évaluation, qui maximisent l'utilisation des données observables sur le marché lorsqu'elles sont disponibles. Les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par les modèles d'évaluation sont examinées sur une base continue. Les modifications apportées à ces hypothèses ou aux méthodes d'évaluation pourraient donner lieu à des changements importants sur le plan du bénéfice net.
- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont présentés à la note 11 des états financiers consolidés. La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation

de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée au 1^{er} avril 2020 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.

- *Impôt sur le résultat* – La charge d'impôt sur le résultat est calculée en fonction du traitement fiscal prévu des transactions comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat nécessite une interprétation de la législation fiscale dans un certain nombre de territoires. La planification fiscale peut permettre à la Société d'enregistrer un impôt sur le résultat moins élevé dans l'exercice considéré, et l'impôt sur le résultat des exercices antérieurs peut être ajusté dans l'exercice considéré afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à la suffisance de ses provisions. Tout avantage fiscal s'y rapportant et tout changement des meilleures estimations de la direction sont reflétés dans la charge d'impôt. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le résultat futur suffira pour réaliser l'avantage futur. Le montant des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la réalisation de l'actif ou du passif. Si l'interprétation de la législation fiscale de la Société diffère de celle des autorités fiscales ou que la reprise n'a pas lieu au moment prévu, la charge d'impôt sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours de périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat, se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion et à la note 15 des états financiers consolidés.
- *Commissions de vente inscrites à l'actif* – Les commissions versées directement par le client à la vente de certains produits de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une

période maximale de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société, entre autres, effectue le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2020, les commissions de vente inscrites à l'actif ne montraient aucun signe de dépréciation.

- *Provisions* – Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation actuelle par suite d'une transaction ou d'un événement passé, qu'il est « probable » qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Afin de déterminer la meilleure estimation pour une provision, une estimation unique, la moyenne pondérée de tous les résultats possibles et la valeur médiane d'un intervalle au sein duquel plusieurs résultats sont également possibles sont considérées. Un changement important dans l'évaluation de la probabilité ou de la meilleure estimation pourrait donner lieu à des ajustements supplémentaires du bénéfice net.
- *Avantages du personnel* – La Société offre des régimes d'avantages à son personnel, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles. Le régime de retraite à prestations définies enregistré capitalisé offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale. La date d'évaluation des actifs du régime de retraite à prestations définies de la Société et des obligations au titre des prestations constituées pour tous les régimes de retraite à prestations définies est le 31 décembre.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul du passif au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses incluant les taux d'actualisation, les taux de rendement des actifs, les niveaux et les types d'avantages offerts, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une note AA. Toutes les autres hypothèses sont formulées par la direction et examinées par des actuaires indépendants qui calculent les charges de retraite, les autres charges au titre des prestations constituées futures et obligations au titre des prestations constituées futures. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles donnera lieu à un écart actuariel, ainsi qu'à des modifications à la charge au titre des avantages. La Société constate les écarts actuariels de tous ses régimes de retraite à prestations définies dans les autres éléments du résultat global.

En 2020, le rendement des actifs du régime de retraite à prestations définies a bénéficié de la conjoncture favorable. Le rendement des obligations de sociétés a diminué en 2020, ce qui a eu une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées de la Société. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées relatif au régime de retraite à prestations définies au 31 décembre 2020 était de 2,70 %, comparativement à 3,20 % au 31 décembre 2019. L'actif du régime de retraite a augmenté pour atteindre 517,0 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 466,5 M\$ au 31 décembre 2019. La hausse des actifs du régime est attribuable au rendement du marché de 26,1 M\$; ce montant comprend des produits d'intérêts de 14,9 M\$ calculés en fonction du taux d'actualisation, qui ont été constatés comme une réduction des charges au titre du régime de retraite, et des gains actuariels de 11,2 M\$ qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les actifs du régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société ont aussi augmenté en raison du versement, par la Société, de cotisations de 25,6 M\$ (2019 – 26,4 M\$) au régime de retraite. La baisse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre du régime de retraite à prestations définies a entraîné des pertes actuarielles de 57,2 M\$ qui ont été constatées dans les autres éléments du résultat global. Les hypothèses démographiques et les ajustements liés aux résultats techniques ont été révisés, ce qui a entraîné des gains actuariels nets nominaux. L'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies totalisait 650,1 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 565,6 M\$ au 31 décembre 2019. Par suite de ces changements, le régime de retraite à prestations définies a constaté un passif au titre des prestations constituées de 133,1 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 99,1 M\$ à la fin de 2019. Le passif au titre des prestations constituées relativement au RRSD non capitalisé et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'est chiffré à 74,8 M\$ et à 42,1 M\$, respectivement, au 31 décembre 2020, comparativement à 69,2 M\$ et à 39,1 M\$ en 2019.

Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation utilisé en 2020 entraînerait une variation de 31,4 M\$ de l'obligation au titre des prestations constituées, de 29,3 M\$ des autres éléments du résultat global et de 2,1 M\$ au titre de la charge de retraite. Des renseignements additionnels concernant la comptabilisation par la Société du régime de retraite et des avantages complémentaires de retraite et des sensibilités connexes sont présentés aux notes 2 et 14 des états financiers consolidés.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société financière IGM n'a effectué aucun changement de méthodes comptables en 2020.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable a) que l'information importante relative à la Société est communiquée au président et chef de la direction ainsi qu'au chef des services financiers par d'autres personnes, particulièrement pour la période au cours de laquelle les déclarations annuelles sont préparées et b) que l'information devant être présentée par la Société dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou présentés par celle-ci en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est constatée, traitée,

résumée et présentée dans les périodes de temps précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2020, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société a été conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS. La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière approprié.

Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inadéquats par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Avec prise d'effet le 18 novembre 2019, la Société financière IGM a conclu un accord d'impartition avec CIBC Mellon, qui assure désormais la plupart des services liés aux fonds de la Société financière IGM. CIBC Mellon fournit ainsi à la Société financière IGM des services d'administration de fonds en plus des services de garde et services connexes qu'elle lui procurait déjà. En raison de l'impartition, la quasi-totalité des employés de la Société financière IGM occupant les fonctions imparties ont été embauchés par CIBC Mellon et ont continué d'occuper les mêmes fonctions durant le reste du quatrième trimestre. Aux termes du contrat, CIBC Mellon doit élaborer et mettre en œuvre des contrôles internes et a convenu de travailler avec la Société financière IGM pour instaurer des mesures de conformité en vue de se conformer au Règlement 52-109 des ACVM. CIBC Mellon

a accepté de restreindre au minimum les modifications aux processus et aux systèmes jusqu'à la fin de 2020. Par conséquent, la direction a conclu que cette impartition n'a pas eu d'incidence significative sur les contrôles internes de la Société en 2020. Au cours des mois et des années à venir, la direction réévaluera de façon continue l'incidence de cette impartition sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO de 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La Société a adopté progressivement le cadre COSO de 2013 au cours de 2014. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2020, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est efficace pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS.

Compte non tenu de ce qui précède, au cours du quatrième trimestre de 2020, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Autres renseignements

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société financière IGM conclut des opérations avec La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie »), qui est une filiale de sa société liée, Lifeco qui, elle, est une filiale de Power Corporation du Canada. Le 1^{er} janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie ont fusionné en une seule société : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Les transactions suivantes ont lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2020 et en 2019, la Société a fourni certains services administratifs à la Canada Vie et a reçu de cette même partie certains services administratifs, ce qui a permis aux deux organisations de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise. En 2020, IGM a avisé la Canada Vie qu'elle avait l'intention de mettre un terme à l'entente de partage à long terme relative à son infrastructure technologique.
- La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Canada Vie et a reçu un montant de 45,1 M\$ (2019 – 54,8 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 18,4 M\$ (2019 – 17,1 M\$) et a versé un montant de 29,6 M\$ (2019 – 26,2 M\$) à la Canada Vie et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 78,3 M\$ (2019 – 78,8 M\$) à la Canada Vie relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.
- Afin de gérer sa situation globale en matière de liquidités, la Société est active, par le truchement de ses activités bancaires hypothécaires, dans le domaine de la titrisation, et vend également des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, les services relatifs à leur gestion étant entièrement inclus. En 2020, la Canada Vie a fait l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels auprès de la Société pour un montant totalisant 20,9 M\$, comparativement à 10,8 M\$ en 2019.

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu en octobre 2017, la Société a conclu des transactions

de consolidation des pertes fiscales avec le groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales peuvent être acquises au cours de chaque exercice jusqu'en 2020, inclusivement. La Société a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice. Le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019, la Société a acquis des actions de telles sociétés et a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales acquises. Ces ententes de consolidation des pertes fiscales ont cessé de donner lieu à des avantages le 31 décembre 2020.

Les transactions additionnelles conclues avec des parties liées comprenaient la vente de Personal Capital, l'investissement dans Northleaf, l'acquisition de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée et la vente de la Gamme de fonds Quadrus (notes 8 et 29 des états financiers consolidés).

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 26 des états financiers consolidés de la Société.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 décembre 2020, il y avait 238 308 284 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 décembre 2020, il y avait 11 930 224 options sur actions en cours; de ce nombre, 6 326 067 pouvaient être exercées. Au 5 février 2021, il y avait 238 312 192 actions ordinaires en circulation et 11 918 854 options sur actions en cours, dont 6 322 159 pouvaient être exercées.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.

Page laissée en blanc intentionnellement.

états financiers consolidés

Rapport de l'auditeur indépendant	104
États consolidés du résultat net	108
États consolidés du résultat global	109
Bilans consolidés	110
États consolidés des variations des capitaux propres	111
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	112
Notes annexes	
Note 1 Information sur la Société	113
Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables	113
Note 3 Charges	121
Note 4 Autres titres de placement	122
Note 5 Prêts	123
Note 6 Titrisations	123
Note 7 Autres actifs	124
Note 8 Participations dans des entreprises associées	125
Note 9 Immobilisations	128
Note 10 Commissions de vente inscrites à l'actif	128
Note 11 Goodwill et immobilisations incorporelles	129
Note 12 Dépôts et certificats	130
Note 13 Autres passifs	130
Note 14 Avantages du personnel	131
Note 15 Impôt sur le résultat	134
Note 16 Dette à long terme	136
Note 17 Capital social	136
Note 18 Gestion du capital	137
Note 19 Paiements fondés sur des actions	137
Note 20 Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	139
Note 21 Gestion des risques	139
Note 22 Instruments financiers dérivés	143
Note 23 Juste valeur des instruments financiers	144
Note 24 Bénéfice par action ordinaire	147
Note 25 Passifs éventuels et garanties	148
Note 26 Transactions entre parties liées	148
Note 27 COVID-19	149
Note 28 Information sectorielle	149
Note 29 Acquisitions	152

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Goodwill – Unité génératrice de trésorerie du secteur Gestion d'actifs (se reporter aux notes 2 et 11 des états financiers)

Description de la question clé de l'audit

L'évaluation de la perte de valeur du goodwill par la Société consiste à comparer la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'UGT du secteur Gestion d'actifs est calculée à partir de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, ce qui est déterminé selon une approche par le marché fondée sur des multiples de valorisation et une approche par le résultat fondée sur une analyse des flux de trésorerie actualisés. Pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT du secteur Gestion d'actifs, la direction a fait des estimations et formulé des hypothèses importantes relativement aux multiples de marché, aux variations de l'actif géré futur découlant des ventes nettes et du rendement des placements, aux prix et aux taux d'actualisation. La valeur recouvrable de l'UGT du secteur Gestion d'actifs excédait sa valeur comptable à la date d'évaluation, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Bien que plusieurs estimations et hypothèses soient nécessaires pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT du secteur Gestion d'actifs, les estimations et les hypothèses présentant le degré de subjectivité le plus élevé sont les multiples de valorisation utilisés dans l'approche par le marché et les variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, les prix et les taux d'actualisation utilisés dans l'approche par le résultat. Ces aspects ont nécessité une attention considérable de la part de l'auditeur, car ces estimations sont touchées par l'incertitude relative aux estimations et par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les hypothèses. L'audit de ces estimations et hypothèses a exigé un degré élevé de subjectivité dans l'application des procédures d'audit et dans l'évaluation des résultats de ces procédures, ce qui a donné lieu à un travail d'audit plus étendu et à la participation de spécialistes de la juste valeur.

Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit relatives aux multiples de marché, aux variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, aux prix et aux taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT du secteur Gestion d'actifs comprenaient notamment ce qui suit :

- Avec l'aide de spécialistes de la juste valeur, nous avons évalué les multiples de valorisation en analysant les transactions précédentes relatives à des acquisitions d'entreprises et les multiples de sociétés ouvertes comparables, et en élaborant une gamme de multiples de marché indépendants et en les comparant à ceux choisis par la direction.
- Nous avons évalué la capacité de la direction à prévoir avec exactitude les variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, ainsi que les prix en comparant les résultats réels aux prévisions historiques de la direction.
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des variations futures prévues de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, ainsi que les prix en comparant les prévisions aux éléments suivants :
 - les variations historiques de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, compte tenu des rendements historiques du marché et du secteur;
 - les prix historiques;
 - les changements connus apportés aux activités du secteur Gestion d'actifs et de son secteur, y compris l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la performance opérationnelle future.
- Avec l'aide de spécialistes de la juste valeur, nous avons évalué les taux d'actualisation en testant les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation, et en élaborant une gamme de taux d'actualisation indépendants et en les comparant à ceux choisis par la direction.

Participation dans des entreprises associées – Acquisition de Northleaf Capital Group Ltd.
(se reporter aux notes 2 et 8 des états financiers)

Description de la question clé de l'audit

Le 29 octobre 2020, la Société a acquis une participation ne donnant pas le contrôle dans Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »); elle détient un bloc de droits de vote de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf assortis de l'obligation et du droit futurs d'acheter une participation économique et un bloc de droits de vote additionnels à partir de l'échéance d'une période approximative de cinq ans et par la suite. La Société a déterminé qu'elle n'exerce pas de contrôle sur la participation dans Northleaf, mais qu'elle exerce plutôt une influence notable et, par conséquent, elle a appliqué la méthode de la mise en équivalence.

Pour déterminer le traitement comptable de la participation dans Northleaf, la direction a dû évaluer si la Société exerçait un contrôle ou une influence notable sur la participation. La direction a dû exercer un degré considérable de jugement pour interpréter l'entente clé et les modalités juridiques de la convention d'achat et d'autres ententes juridiques liées à l'acquisition. Pour vérifier si la Société exerçait un contrôle ou une influence notable sur la participation dans Northleaf, l'auditeur a dû faire preuve d'un degré élevé de jugement, ce qui a donné lieu à un travail d'audit plus étendu et à la participation de professionnels de notre Cabinet possédant une expertise dans les regroupements d'entreprises et la consolidation.

Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit visant à déterminer si la Société exerçait un contrôle ou une influence notable sur la participation dans Northleaf comprenaient notamment les suivantes :

- Nous avons vérifié le contenu de l'entente clé et des modalités juridiques de la convention d'achat et des autres ententes juridiques directement avec des conseillers juridiques et avons évalué les modalités de la convention d'achat et des autres ententes juridiques afin de déterminer si tous les faits et circonstances clés ont été intégrés à l'évaluation de la direction.
- Avec l'aide de professionnels de notre Cabinet qui possèdent une expertise en regroupements d'entreprises et en consolidation, nous avons apprécié l'évaluation de la direction à savoir si la Société exerçait un contrôle ou une influence notable sur la participation dans Northleaf en analysant des circonstances et des faits précis conformément aux directives comptables pertinentes.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Dalziel.

Signé,
Deloitte S.E.N.C.R.L./ s.r.l.

Comptables professionnels agréés
(Winnipeg, Manitoba)
Le 11 février 2021

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2020	2019
Produits		
Gestion de patrimoine	2 259 576 \$	2 299 048 \$
Gestion d'actifs	812 931	792 327
Charge de rémunération des courtiers	(283 163)	(277 075)
Gestion d'actifs – produits nets	529 768	515 252
Produits tirés des placements nets et autres produits (notes 8 et 29)	78 209	24 825
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	150 429	105 225
	3 017 982	2 944 350
Charges (note 3)		
Services-conseils et croissance des affaires	1 040 146	1 066 021
Activités et services de soutien	830 650	733 045
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	71 213	68 232
Charges d'intérêts (note 16)	110 597	108 386
	2 052 606	1 975 684
Bénéfice avant impôt sur le résultat	965 376	968 666
Impôt sur le résultat (note 15)	200 770	219 719
Bénéfice net	764 606	748 947
Participation ne donnant pas le contrôle (note 8)	(198)	–
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	(2 213)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	764 408 \$	746 734 \$
Bénéfice par action (en \$) (note 24)		
– De base	3,21 \$	3,12 \$
– Dilué	3,21 \$	3,12 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Bénéfice net	764 606 \$	748 947 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 4), déduction faite de l'impôt de (38 565) \$ et de (1 651) \$	247 085	10 597
Avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariels nets, déduction faite de l'impôt de 11 461 \$ et de 6 243 \$	(31 002)	(16 895)
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de néant	(2 906)	(19 129)
Éléments qui pourraient être reclassés subséquemment en résultat net		
Participation dans des entreprises associées et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de (1 900) \$ et de 3 448 \$	50 889	(35 009)
	264 066	(60 436)
Total du bénéfice global	1 028 672 \$	688 511 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

BILANS CONSOLIDÉS

AUX 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens)

2020 2019

Actif

Trésorerie et équivalents de trésorerie	771 585 \$	720 005 \$
Autres titres de placement (note 4)	632 300	357 362
Fonds de clients déposés	1 063 442	561 269
Débiteurs et autres montants à recevoir	444 458	394 210
Impôt sur le résultat à recouvrer	30 366	11 925
Prêts (note 5)	6 331 855	7 198 043
Instruments financiers dérivés (note 22)	37 334	15 204
Autres actifs (note 7)	49 782	45 843
Participation dans des entreprises associées (note 8)	1 931 168	1 753 882
Immobilisations (note 9)	329 690	216 956
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 10)	231 085	149 866
Impôt sur le résultat différé (note 15)	84 624	76 517
Immobilisations incorporelles (note 11)	1 321 590	1 230 127
Goodwill (note 11)	2 803 075	2 660 267
	16 062 354 \$	15 391 476 \$

Passif

Créditeurs et charges à payer	486 575 \$	434 957 \$
Impôt sur le résultat à payer	7 146	4 867
Instruments financiers dérivés (note 22)	34 514	17 193
Dépôts et certificats (note 12)	1 104 889	584 331
Autres passifs (note 13)	536 141	441 902
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 6)	6 173 886	6 913 636
Obligations locatives	188 334	90 446
Impôt sur le résultat différé (note 15)	388 079	305 049
Dette à long terme (note 16)	2 100 000	2 100 000
	11 019 564	10 892 381

Capitaux propres

Capital social (note 17)		
Actions ordinaires	1 598 381	1 597 860
Surplus d'apport	51 663	48 677
Bénéfices non distribués	3 207 469	2 980 260
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 20)	136 364	(127 702)
Participation ne donnant pas le contrôle (note 8)	48 913	–
	5 042 790	4 499 095
	16 062 354 \$	15 391 476 \$

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 11 février 2021.

Signé,

James O'Sullivan
Administrateur

(Se reporter aux notes annexes.)

Signé,

John McCallum
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)	CAPITAL SOCIAL			BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE) (note 20)	PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (note 17)	ACTIONS ORDINAIRES (note 17)	SURPLUS D'APPORT				
2020							
Solde au début	– \$	1 597 860 \$	48 677 \$	2 980 260 \$	(127 702) \$	– \$	4 499 095 \$
Bénéfice net	–	–	–	764 606	–	–	764 606
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	264 066	–	264 066
Total du bénéfice global	–	–	–	764 606	264 066	–	1 028 672
Actions ordinaires							
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	521	–	–	–	–	521
Options sur actions							
Charge de la période	–	–	3 010	–	–	–	3 010
Exercées	–	–	(24)	–	–	–	(24)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(536 194)	–	–	(536 194)
Émission d'une participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(198)	–	48 913	48 715
Autres	–	–	–	(1 005)	–	–	(1 005)
Solde à la fin	– \$	1 598 381 \$	51 663 \$	3 207 469 \$	136 364 \$	48 913 \$	5 042 790 \$
2019							
Solde au début	150 000 \$	1 611 263 \$	45 536 \$	2 834 998 \$	(45 798) \$	– \$	4 595 999 \$
Bénéfice net	–	–	–	748 947	–	–	748 947
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(60 436)	–	(60 436)
Total du bénéfice global	–	–	–	748 947	(60 436)	–	688 511
Rachat d'actions privilégiées	(150 000)	–	–	–	–	–	(150 000)
Actions ordinaires							
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	5 111	–	–	–	–	5 111
Rachetées aux fins d'annulation	–	(18 514)	–	–	–	–	(18 514)
Options sur actions							
Charge de la période	–	–	3 406	–	–	–	3 406
Exercées	–	–	(265)	–	–	–	(265)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	(2 213)	–	–	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(537 588)	–	–	(537 588)
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	–	21 468	(21 468)	–	–
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres	–	–	–	(85 352)	–	–	(85 352)
Solde à la fin	– \$	1 597 860 \$	48 677 \$	2 980 260 \$	(127 702) \$	– \$	4 499 095 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	965 376 \$	968 666 \$
Impôt sur le résultat payé	(172 319)	(236 676)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	36 433	22 387
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	(117 652)	(67 209)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	83 498	79 496
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(71 328)	(32 251)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(4 758)	(4 810)
Provisions au titre de la restructuration et autres	74 460	–
Profit à la vente de Personal Capital Corporation	(37 232)	–
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus	(30 000)	–
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	26 772	9 316
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration	753 250	738 919
Versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration	(16 625)	(26 853)
	736 625	712 066
Activités de financement		
Diminution nette des dépôts et des certificats	(5 832)	(2 472)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 568 521	1 456 265
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(2 359 844)	(1 960 757)
Remboursements d'obligations locatives	(25 579)	(23 370)
Émission de débentures	–	250 000
Rachat d'actions privilégiées	–	(150 000)
Émission d'actions ordinaires	498	4 846
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(99 963)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	–	(4 425)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(536 186)	(539 046)
	(1 358 422)	(1 068 922)
Activités d'investissement		
Achat d'autres placements	(32 651)	(118 917)
Produit de la vente d'autres placements	38 840	85 462
Augmentation des prêts	(1 792 995)	(1 682 079)
Remboursement des prêts et autres	2 679 740	2 211 504
Entrées d'immobilisations, montant net	(38 991)	(18 813)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions	(68 808)	(64 121)
Investissement dans Northleaf Capital Group Ltd. (note 8)	(198 793)	–
Acquisition de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (note 29)	(175 788)	–
Produit de la vente de Personal Capital Corporation (note 8)	232 823	–
Investissement dans Personal Capital Corporation	–	(66 811)
Produit de la vente de la Gamme de fonds Quadrus (note 8)	30 000	–
Produit de l'offre publique de rachat importante (note 8)	–	80 408
	673 377	426 633
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	51 580	69 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	720 005	650 228
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	771 585 \$	720 005 \$
Trésorerie	76 617 \$	67 986 \$
Équivalents de trésorerie	694 968	652 019
	771 585 \$	720 005 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	267 369 \$	301 738 \$
Intérêts versés	256 272 \$	271 914 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

La Société financière IGM Inc. est une société de gestion d'actifs et de patrimoine qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

UTILISATION DU JUGEMENT, D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers en vertu des normes IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans des entreprises associées. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 6, 8, 10, 11, 13, 14, 15, 23 et 29. L'exercice clos le 31 décembre 2020 a été caractérisé par l'incertitude accrue causée par la COVID-19. La Société surveille étroitement la conjoncture actuelle et évalue les répercussions, le cas échéant, qu'elle aura sur ses hypothèses importantes relatives aux estimations critiques.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Les participations de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), dans China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC ») et dans Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf ») sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations ont initialement été inscrites au coût, et les valeurs comptables sont augmentées ou réduites afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global (de la perte globale) des participations et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition. La participation de la Société dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital ») a été comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à l'annonce de la vente de l'investissement, soit le 29 juin 2020.

CHANGEMENTS APPORTÉS À LA PRÉSENTATION

Au troisième trimestre de 2020, la Société a réorganisé ses secteurs à présenter et a amélioré la présentation de l'information dans ses états consolidés du résultat net afin de mieux refléter les secteurs d'activité de la Société et d'accroître la transparence en ce qui a trait aux principaux facteurs qui sous-tendent les indicateurs clés des activités. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice déclaré de la Société.

La Société a retraité les chiffres correspondants dans ses états consolidés du résultat net et la note Information sectorielle afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée. Les changements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice de la période précédente, ni sur les bilans consolidés.

CHANGEMENTS APPORTÉS À LA PRÉSENTATION (suite)**Présentation des secteurs**

La Société a restructuré ses secteurs à présenter (note 28) comme suit :

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers en épargne collective (fonds communs de placement) et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements et représente les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont fournis pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils institutionnels pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels.
- **Investissements stratégiques et autres** – Ce secteur représente les principaux investissements stratégiques effectués par la Société, y compris ses investissements dans China Asset Management Co., Ltd., Great-West Lifeco Inc., Northleaf Capital Group Ltd., Wealthsimple Financial Corp. et Portag3 Ventures LP. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

États du résultat net

La Société a restructuré son état du résultat net comme suit :

- **Produits du secteur Gestion de patrimoine** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion de patrimoine dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Ces produits comprennent les honoraires de conseils financiers, les honoraires de gestion de placements et les honoraires d'administration connexes, les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance, ainsi que les produits relatifs aux activités de prêts hypothécaires.
- **Produits du secteur Gestion d'actifs** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs.
- **Rémunération des courtiers** – Il s'agit de la rémunération fondée sur l'actif et de la rémunération fondée sur les ventes versées aux courtiers par le secteur Gestion d'actifs.
- **Charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires** – Il s'agit des dépenses engagées à l'égard d'activités directement liées à la prestation de services de planification financière à des clients du secteur Gestion de patrimoine. Ces dépenses comprennent la rémunération, la reconnaissance et d'autres services de soutien offerts à nos conseillers financiers, aux directeurs dans le réseau de conseillers et aux spécialistes des produits et de la planification; les dépenses relatives aux installations, à la technologie et à la formation de nos conseillers financiers et spécialistes; d'autres activités de croissance des affaires, notamment la commercialisation et la publicité directes; et les activités de distribution aux intermédiaires exécutées par le secteur Gestion d'actifs. Une part importante de ces dépenses varie directement en fonction des niveaux de l'actif géré ou de l'actif sous services-conseils, de facteurs liés à la croissance des affaires, y compris les ventes et l'acquisition de nouveaux clients, ainsi que du nombre de relations qui existent avec les conseillers et les clients.
- **Charges liées aux activités et aux services de soutien** – Il s'agit des dépenses engagées dans le cadre des activités d'exploitation, y compris pour la technologie et les processus d'affaires; la gestion de placements et la gestion des gammes de produits à l'interne; ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services.
- **Charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller** – Il s'agit des honoraires se rapportant aux services de gestion de placements fournis par des organisations de gestion de placements de tierces parties ou de parties liées. Ces honoraires varient habituellement en fonction des niveaux de l'actif géré. Ces honoraires comprennent ceux des services-conseils en placement fournis par le secteur Gestion d'actifs pour le secteur Gestion de patrimoine.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

CHANGEMENTS APPORTÉS À LA PRÉSENTATION (suite)

États du résultat net (suite)

Les tableaux suivants présentent des rapprochements de la présentation de la période considérée et de la période précédente dans l'état consolidé du résultat net.

2020

PRÉSENTATION DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE		HONORAIRES DE GESTION ET HONORAIRES DE CONSEIL	HONORAIRES D'ADMINISTRATION	HONORAIRES DE DISTRIBUTION	PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS	QUOTE-PART DU RÉSULTAT DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	CHARGE LIÉE AUX COMMISSIONS	CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS	CHARGES D'INTÉRÊTS	BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT
		2 282 908 \$	403 417 \$	346 289 \$	129 412 \$	150 429 \$	1 088 343 \$	1 148 139 \$	110 597 \$	965 376 \$
PRÉSENTATION DE LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE										
Produits										
Gestion de patrimoine	2 259 576 \$	1 564 667	301 902	341 804	51 203					
Gestion d'actifs	812 931	718 241	101 515	4 485				(11 310)		
Charge de rémunération des courtiers	(283 163)						(283 163)			
Gestion d'actifs – produits nets	529 768	718 241	101 515	4 485			(283 163)	(11 310)		
Produits tirés des placements nets et autres produits	78 209				78 209					
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	150 429					150 429				
	3 017 982	2 282 908	403 417	346 289	129 412	150 429	(283 163)	(11 310)		
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	1 040 146						805 180	234 966		
Activités et services de soutien	830 650							830 650		
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	71 213							71 213		
Charges d'intérêts	110 597								110 597	
	2 052 606						805 180	1 136 829	110 597	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	965 376 \$									

CHANGEMENTS APPORTÉS À LA PRÉSENTATION (suite)

États du résultat net (suite)

2019

PRÉSENTATION DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE	HONORAIRES DE GESTION ET HONORAIRES DE CONSEIL	HONORAIRES D'ADMINISTRATION	HONORAIRES DE DISTRIBUTION	PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS	QUOTE-PART DU RÉSULTAT DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	CHARGE LIÉE AUX COMMISSIONS	CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS	CHARGES D'INTÉRÊTS	BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT
	2 267 960 \$	414 457 \$	368 036 \$	76 928 \$	105 225 \$	1 101 165 \$	1 054 389 \$	108 386 \$	968 666 \$

PRÉSENTATION DE LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE

Produits

Gestion de patrimoine	2 299 048 \$	1 568 346	316 309	362 290	52 103				
Gestion d'actifs	792 327	699 614	98 148	5 746			(11 181)		
Charge de rémunération des courtiers	(277 075)					(277 075)			
Gestion d'actifs – produits nets	515 252	699 614	98 148	5 746		(277 075)	(11 181)		
Produits tirés des placements nets et autres produits	24 825				24 825				
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	105 225				105 225				
	2 944 350	2 267 960	414 457	368 036	76 928	105 225	(277 075)	(11 181)	

Charges

Services-conseils et croissance des affaires	1 066 021					814 263	251 758		
Activités et services de soutien	733 045					9 827	723 218		
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	68 232						68 232		
Charges d'intérêts	108 386							108 386	
	1 975 684					824 090	1 043 208	108 386	

Bénéfice avant impôt sur le résultat 968 666 \$

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont gagnés dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les produits tirés des honoraires de conseils financiers, ainsi que des honoraires de gestion de placement et des honoraires d'administration connexes, sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou d'autres actifs sous services-conseils et sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus. Les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance sont également comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, tandis que les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont comptabilisés à la date de transaction.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et sont ultérieurement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction de l'évaluation par la Société du modèle économique au moyen duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose sur la détention d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie contractuels, et que ces flux de trésorerie sont composés uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose à la fois sur la perception de flux de trésorerie contractuels et sur la vente d'actifs, ou s'il fait l'objet d'une désignation irrévocable en ce sens, dans le cas d'instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier qui serait autrement évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global peut être désigné irrévocablement comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cela permet d'éliminer ou de réduire considérablement une non-concordance comptable.

Les actifs financiers peuvent uniquement être reclassés lorsqu'il y a eu un changement au modèle économique au moyen duquel ils sont gérés. Ces reclassements sont appliqués de façon prospective.

Les passifs financiers sont classés soit comme évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans ses entreprises associées, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

Les autres titres de placement, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global certains placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les profits et les pertes latents sur ces titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et transférés directement dans les bénéfices non distribués lorsqu'ils sont réalisés sans être comptabilisés par le biais du résultat net. Les dividendes déclarés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Les titres de placement à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les placements à revenu fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres de placement sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

PRÊTS

Les prêts sont classés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti, en fonction de l'évaluation réalisée par la Société du modèle économique au moyen duquel le prêt est géré. Les produits tirés des activités de prêts hypothécaires sont inclus au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

Les variations de la juste valeur des prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net. Les prêts évalués au coût amorti sont comptabilisés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont comptabilisés au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

La Société applique une approche de dépréciation en trois étapes afin d'évaluer les pertes de crédit attendues sur des prêts : 1) au moment de leur montage, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir est établie; 2) les pertes de crédit attendues pour toute leur durée de vie sont comptabilisées lorsqu'il existe une dégradation importante de la qualité du crédit; et 3) un prêt est considéré comme déprécié lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable qu'il soit recouvré.

DÉCOMPTABILISATION

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont présentés au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

COMMISSIONS DE VENTE

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Les commissions versées à la vente de produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires auprès d'un client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société effectue, entre autres, le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation.

Immobilisations corporelles

Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Un actif au titre du droit d'utilisation correspondant aux contrats de location de la Société est amorti selon la méthode linéaire sur une période allant de la date du début jusqu'à la fin du contrat. Il est comptabilisé au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien.

CONTRATS DE LOCATION

Pour les contrats qui comportent un contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. Les intérêts imputés à l'obligation locative sont comptabilisés au poste Charges d'intérêts.

Les paiements de loyers qui sont pris en compte pour l'évaluation de l'obligation locative comprennent des paiements déterminés, déduction faite de tout incitatif à la location à recevoir, des paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et des paiements ou pénalités liés à la résiliation du contrat de location, le cas échéant. Les paiements de loyers sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société, lequel s'applique aux portefeuilles de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.

La Société ne comptabilise pas d'actif au titre du droit d'utilisation ou d'obligation locative pour les contrats de location qui, à la date de début, sont assortis d'une durée de 12 mois ou moins et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise les paiements liés à ces contrats de location comme des charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels sont amortis sur une période d'au plus sept ans, et les contrats de distribution et autres contrats de gestion sont amortis sur une période d'au plus 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des normes IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite. Le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes découlant de la réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes découlant de la réduction sont compris au poste Charges sous Activités et services de soutien.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié aux régimes à prestations définies et est inclus dans les autres passifs. Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions et du régime d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

PROVISIONS

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, à l'exception du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation qui inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en cours attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, qui sont reclassés dans les états consolidés du résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Les swaps conclus dans le but de couvrir les coûts des fonds de certaines activités de titrisation sont désignés comme instruments de couverture (note 21). La partie efficace des variations de la juste valeur est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est par la suite comptabilisée au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Les swaps liés aux prêts hypothécaires restants ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges sous Activités et services de soutien des états consolidés du résultat net.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'IASB et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

NOTE 3 CHARGES

	2020	2019
Commissions	787 684 \$	824 090 \$
Salaires et avantages du personnel	556 115	517 796
Charges de restructuration et autres charges	74 460	—
Charges locatives	28 608	27 840
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	83 498	79 496
Autres	340 431	349 844
	1 870 796	1 799 066
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	71 213	68 232
Charges d'intérêts	110 597	108 386
	2 052 606 \$	1 975 684 \$

En 2020, la Société a engagé des charges de restructuration et autres charges de 74,5 M\$ découlant de ses démarches actuelles de transformation sur plusieurs années visant à accroître son efficacité opérationnelle, de même que de l'acquisition de GLC Groupe de gestion d'actifs (« GLC ») et d'autres changements apportés à ses équipes de gestion des placements. Par suite de ces initiatives, la Société a comptabilisé des coûts se rapportant à la restructuration et à la rationalisation d'activités de services partagés avec des parties liées, ainsi qu'une perte de valeur à l'égard des logiciels conçus à l'interne excédentaires.

NOTE 4 AUTRES TITRES DE PLACEMENT

	2020		2019	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	251 417 \$	593 273 \$	244 989 \$	301 196 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	1 499	1 513	1 575	1 759
Fonds d'investissement exclusifs	35 254	37 514	51 304	54 407
	36 753	39 027	52 879	56 166
	288 170 \$	632 300 \$	297 868 \$	357 362 \$

À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple »), dans Portag3 Ventures LP et dans Portag3 Ventures II LP (« Portag3 »).

En 2020, la Société a réalisé un investissement de 4,2 M\$ lié à Portag3 (2019 – 51,9 M\$ lié à Wealthsimple; 14,8 M\$ lié à Portag3).

La juste valeur des investissements d'entreprise, qui totalise 593,3 M\$, est présentée déduction faite de certains coûts engagés au sein des structures des sociétés en commandite qui détiennent les investissements sous-jacents.

INVESTISSEMENT DANS WEALTHSIMPLE

Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils financiers en matière de placement. Au 31 décembre 2020, la Société avait investi un montant total de 186,9 M\$ dans Wealthsimple par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de la Corporation Financière Power, une filiale de Power Corporation du Canada. L'investissement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le 14 octobre 2020, Wealthsimple a annoncé une mobilisation de capitaux propres de 114 M\$ menée par TCV, un investisseur en capital de croissance axé sur la technologie, de même que Greylock, Meritech, Two Sigma Ventures et Allianz X, laquelle était déjà investisseur. Compte tenu du prix d'achat associé à cette mobilisation, les capitaux propres ordinaires de Wealthsimple sont évalués à 1,5 G\$ (évaluation préfinancement de 1,4 G\$).

La Société financière IGM Inc. détient (directement et indirectement) une participation de 36 % dans Wealthsimple (2019 – 42 %). Compte tenu de cette évaluation, la juste valeur de l'investissement de la Société a augmenté de 298 M\$, et la juste valeur comptabilisée au 31 décembre 2020 s'élève donc à 550 M\$.

INVESTISSEMENT DANS PORTAG3

Portag3 est un fonds qui investit dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers innovantes. Portag3 est sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power.

À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Fonds d'investissement exclusifs

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés. Au 31 décembre 2020, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 162,3 G\$ (2019 – 161,8 G\$). La Société effectue des investissements dans des fonds d'investissement exclusifs qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net dans les bilans consolidés de la Société. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un nouveau fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. L'exposition maximale au risque de perte de la Société se limite à son investissement direct dans les fonds d'investissement exclusifs.

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2020, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme de 7,5 M\$ (2019 – 7,1 M\$), de titres de capitaux propres de 10,9 M\$ (2019 – 21,8 M\$) et de titres à revenu fixe de 5,8 M\$ (2019 – 6,0 M\$). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

NOTE 5 PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL 2020	TOTAL 2019
	1 AN OU MOINS	DE 1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Coût amorti					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 500 141 \$	4 820 230 \$	8 971 \$	6 329 342 \$	7 198 718 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues				778	675
				6 328 564	7 198 043
À la juste valeur par le biais du résultat net				3 291	–
				6 331 855 \$	7 198 043 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :					
Solde au début				675 \$	801 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements				(562)	(863)
Pertes de crédit attendues				665	737
Solde à la fin				778 \$	675 \$

Au 31 décembre 2020, les prêts douteux totalisaient 4 807 \$ (2019 – 2 381 \$).

En 2020, la Société a aidé les clients qui ont subi les répercussions financières de la COVID-19 en reportant leurs versements hypothécaires pour une durée maximale de six mois. À compter du 30 septembre 2020, aucune nouvelle demande n'a été acceptée dans le cadre de ce programme. Au 31 décembre 2020, le programme de report ne comptait aucun prêt hypothécaire.

Au 31 décembre 2020, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 778 \$, comparativement à 675 \$ au 31 décembre 2019.

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 191,2 M\$ (2019 – 218,3 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 148,5 M\$ (2019 – 171,9 M\$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 9,8 M\$ (2019 – 3,2 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 5,1 M\$ (2019 – montant négatif de 4,3 M\$). Ces montants ont été inscrits dans les produits du secteur Gestion de patrimoine. Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

NOTE 6 TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, et le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable, sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur négative s'élevait à 1,2 M\$ au 31 décembre 2020 (2019 – juste valeur négative de 5,8 M\$).

NOTE 6 TITRISATIONS (suite)

Le gouvernement du Canada a présenté des mesures pour soutenir les Canadiens tout au long de la crise causée par la COVID-19, dans le cadre desquelles les versements hypothécaires peuvent être reportés jusqu'à concurrence de six mois et remboursés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. À compter du 30 septembre 2020, aucune nouvelle demande n'a été acceptée dans le cadre de ce programme. Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	MONTANT NET
2020			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	3 216 158 \$	3 307 428 \$	(91 270) \$
PCAA commandité par des banques	2 767 743	2 866 458	(98 715)
Total	5 983 901 \$	6 173 886 \$	(189 985) \$
Juste valeur	6 186 410 \$	6 345 189 \$	(158 779) \$
2019			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	3 890 955 \$	3 938 732 \$	(47 777) \$
PCAA commandité par des banques	2 938 910	2 974 904	(35 994)
Total	6 829 865 \$	6 913 636 \$	(83 771) \$
Juste valeur	6 907 742 \$	6 996 953 \$	(89 211) \$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 7 AUTRES ACTIFS

	2020	2019
Charges différées et payées d'avance	48 763 \$	44 673 \$
Autres	1 019	1 170
	49 782 \$	45 843 \$

D'autres actifs totalisant 24,2 M\$ au 31 décembre 2020 (2019 – 19,1 M\$) devraient être réalisés d'ici un an.

NOTE 8 PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	LIFECO	CHINA AMC	PERSONAL CAPITAL	NORTHLEAF	TOTAL
2020					
Solde au début	896 651 \$	662 694 \$	194 537 \$	– \$	1 753 882 \$
Investissement	–	–	–	247 508	247 508
Dividendes	(65 415)	(13 686)	–	–	(79 101)
Quote-part des éléments suivants :					
Bénéfice (pertes)	109 148	41 531	(4 640)	990 ¹	147 029
Ajustements de l'entreprise associée	3 400	–	–	–	3 400
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	18 604	29 743	8 817	–	57 164
Cession	–	–	(198 714)	–	(198 714)
Solde à la fin	962 388 \$	720 282 \$	– \$	248 498 \$	1 931 168 \$
2019					
Solde au début	967 829 \$	683 475 \$	– \$	– \$	1 651 304 \$
Transfert des investissements d'entreprise (à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	–	–	216 952	–	216 952
Produit de l'offre publique de rachat importante	(80 408)	–	–	–	(80 408)
Dividendes reçus	(62 673)	(10 301)	–	–	(72 974)
Quote-part des éléments suivants :					
Bénéfice (pertes)	109 088	30 119	(16 782)	–	122 425
Charges exceptionnelles de l'entreprise associée	(17 200)	–	–	–	(17 200)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(19 985)	(40 599)	(5 633)	–	(66 217)
Solde à la fin	896 651 \$	662 694 \$	194 537 \$	– \$	1 753 882 \$

1. La quote-part du résultat de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'élevait à 0,8 M\$.

La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses investissements dans Great-West Lifeco Inc., dans China Asset Management Co., Ltd. et dans Northleaf Capital Group Ltd., puisqu'elle exerce une influence notable. L'investissement de 24,8 % de la Société dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital ») a été comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'au 29 juin 2020, puisque la Société exerçait une influence notable.

GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO »)

Lifeco est une société cotée en bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de Power Corporation du Canada. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait 37 337 133 actions de Lifeco (2019 – 37 337 133), ce qui représentait une participation de 4,0 % (2019 – 4,0 %). L'influence notable de la Société tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par Power Corporation du Canada; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes et d'importantes opérations intersociétés qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

En décembre 2020, Lifeco a comptabilisé un profit relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, moins certaines charges de restructuration et certains coûts de transaction. La quote-part de ces ajustements après impôt revenant à la Société s'est élevée à 3,4 M\$.

En avril 2019, la Société a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco sur une base proportionnelle en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M\$.

En juin 2019, Lifeco a comptabilisé une perte non récurrente relativement à la vente de la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis. En décembre 2019, Lifeco a comptabilisé des charges exceptionnelles relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, aux charges de restructuration et au profit net lié à la transaction de Scottish Friendly. La quote-part de ces charges après impôt revenant à la Société s'est élevée à 17,2 M\$.

GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO ») (suite)

La juste valeur de l'investissement de la Société dans Lifeco totalisait 1 133,2 M\$ au 31 décembre 2020 (2019 – 1 241,8 M\$). La Société a choisi d'appliquer l'exemption comprise dans IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour garder les méthodes comptables concernées de Lifeco liées au report de l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers*, par Lifeco.

Au 31 décembre 2020, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société (2019 – 9 200 000).

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2020, consulter les informations qu'elle a publiées.

CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD. (« CHINA AMC »)

China AMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine, qui est sous le contrôle de CITIC Securities Company Limited.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait une participation de 13,9 % dans China AMC (2019 – 13,9 %). L'influence notable de la Société tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques, à des initiatives stratégiques communes, y compris le lancement conjoint de produits, ainsi qu'à la collaboration entre la direction et les équipes de placement.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de China AMC :

AUX 31 DÉCEMBRE (en millions)	2020		2019	
	DOLLARS CANADIENS	YUAN CHINOIS	DOLLARS CANADIENS	YUAN CHINOIS
Total de l'actif	2 672	13 695	2 171	11 645
Total du passif	720	3 688	504	2 701
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE				
Produits	1 078	5 539	763	3 977
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	311	1 598	230	1 201
Total du bénéfice global	300	1 542	234	1 219

NORTHLEAF CAPITAL GROUP LTD. (« NORTHLEAF »)

Le 28 octobre 2020, Mackenzie, la filiale de la Société, et Lifeco ont acquis une participation ne donnant pas le contrôle dans Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est à Toronto.

La transaction a été conclue au moyen d'un instrument d'acquisition appartenant à 80 % à Mackenzie et à 20 % à Lifeco pour une contrepartie en trésorerie de 241,0 M\$ et une contrepartie additionnelle d'au plus 245,0 M\$ à l'échéance de cinq ans sous réserve de l'atteinte par la société d'une croissance exceptionnelle en ce qui a trait à certaines mesures de performance au cours de la période. Toute contrepartie additionnelle sera comptabilisée dans les charges au cours de la période de cinq ans et sera calculée en fonction de la juste valeur du paiement prévu, lequel est réévalué à la date de clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

L'instrument d'acquisition a acquis un bloc de droits de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf. Mackenzie et Lifeco ont l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et le bloc de droits de votes restants dans Northleaf à partir de l'échéance de la période approximative de cinq ans et par la suite. La participation économique de 70 % de l'instrument d'acquisition est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisqu'il exerce une influence notable. L'influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques et à des initiatives stratégiques communes.

NOTE 8 PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (suite)

NORTHLEAF CAPITAL GROUP LTD. (« NORTHLEAF ») (suite)

La Société contrôle l'instrument d'acquisition et comptabilise donc la totalité de la participation économique de 70 % dans Northleaf et la participation ne donnant pas le contrôle liée à la participation nette de Lifeco dans Northleaf de 14 %. Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, l'investissement d'IGM au 31 décembre 2020 s'établissait à 199,6 M\$ et comprenait une contrepartie en trésorerie de 192,6 M\$, des coûts de transaction inscrits à l'actif de 6,2 M\$ et une quote-part du bénéfice de 2020 de 0,8 M\$.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de Northleaf :

AU 31 DÉCEMBRE (en millions)	2020
Total de l'actif	115,9
Total du passif	98,5
POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE ¹	
Produits	21,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3,1
Total du bénéfice global	3,1

1. Bénéfice du quatrième trimestre de 2020 présenté; toutefois, la quote-part du résultat de Northleaf revenant à la Société a commencé à être comptabilisée le 28 octobre 2020.

PERSONAL CAPITAL CORPORATION (« PERSONAL CAPITAL »)

Au troisième trimestre de 2020, la Société a vendu son investissement dans Personal Capital à une filiale de Lifeco, Empower Retirement, et en a tiré un produit de 232,8 M\$ (176,2 M\$ US) et une contrepartie additionnelle d'au plus 24,6 M\$ US sous réserve de l'atteinte par Personal Capital de certains objectifs de croissance ciblée.

Par suite de la vente, la Société a décomptabilisé son investissement dans Personal Capital et a comptabilisé un profit comptable de 37,2 M\$ (31,4 M\$ après impôt) dans les produits tirés des placements nets et autres produits.

Au 31 décembre 2019, la Société détenait une participation de 24,8 % dans Personal Capital. Le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de Personal Capital revenant à la Société financière IGM comprend sa quote-part de la perte nette de Personal Capital ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles de la Société financière IGM, amortissement qui est comptabilisé dans le cadre de son placement dans la société.

En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ (50,0 M\$ US) dans Personal Capital, ce qui a augmenté son bloc de droits de vote à 22,7 %. En ajoutant à cela sa représentation au sein du conseil, la Société pouvait exercer une influence notable.

NOTE 9 IMMOBILISATIONS

	MOBILIER ET MATÉRIEL	IMMEUBLES ET COMPOSANTS	ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION	TOTAL
2020				
Coût	357 351 \$	68 009 \$	227 872 \$	653 232 \$
Moins : amortissement cumulé	(258 315)	(16 598)	(48 629)	(323 542)
	99 036 \$	51 411 \$	179 243 \$	329 690 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	84 299 \$	51 801 \$	80 856 \$	216 956 \$
Entrées	37 799	1 192	123 529	162 520
Cessions	(3 653)	–	–	(3 653)
Amortissement	(19 409)	(1 582)	(25 142)	(46 133)
Solde à la fin	99 036 \$	51 411 \$	179 243 \$	329 690 \$
2019				
Coût	321 108 \$	66 817 \$	104 343 \$	492 268 \$
Moins : amortissement cumulé	(236 809)	(15 016)	(23 487)	(275 312)
	84 299 \$	51 801 \$	80 856 \$	216 956 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	88 185 \$	50 462 \$	– \$	138 647 \$
Adoption d'IFRS 16	–	–	96 065	96 065
Entrées	16 679	2 841	8 278	27 798
Cessions	(893)	–	–	(893)
Amortissement	(19 672)	(1 502)	(23 487)	(44 661)
Solde à la fin	84 299 \$	51 801 \$	80 856 \$	216 956 \$

NOTE 10 COMMISSIONS DE VENTE INSCRITES À L'ACTIF

	2020	2019
Coût	310 127 \$	192 504 \$
Moins : amortissement cumulé	(79 042)	(42 638)
	231 085 \$	149 866 \$
Variation des commissions de vente inscrites à l'actif		
Solde au début	149 866 \$	105 044 \$
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	117 652	67 209
Amortissement	(36 433)	(22 387)
	81 219	44 822
Solde à la fin	231 085 \$	149 866 \$

NOTE 11 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	À DURÉE DE VIE DÉTERMINÉE		À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE		TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GOODWILL
	LOGICIELS	CONTRATS DE DISTRIBUTION ET AUTRES CONTRATS DE GESTION	CONTRATS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	APPELLATIONS COMMERCIALES		
2020						
Coût	293 412 \$	228 167 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 547 315 \$	2 803 075 \$
Moins : amortissement cumulé	(137 489)	(88 236)	–	–	(225 725)	–
	155 923 \$	139 931 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 321 590 \$	2 803 075 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	138 499 \$	65 892 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 230 127 \$	2 660 267 \$
Entrées ¹	43 606	81 950	–	–	125 556	142 808
Cessions	(1 421)	(490)	–	–	(1 911)	–
Amortissement	(24 761)	(7 421)	–	–	(32 182)	–
Solde à la fin	155 923 \$	139 931 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 321 590 \$	2 803 075 \$
2019						
Coût	256 365 \$	147 248 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 429 349 \$	2 660 267 \$
Moins : amortissement cumulé	(117 866)	(81 356)	–	–	(199 222)	–
	138 499 \$	65 892 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 230 127 \$	2 660 267 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	116 697 \$	48 635 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 191 068 \$	2 660 267 \$
Entrées	44 421	25 457	–	–	69 878	–
Cessions	–	(1 726)	–	–	(1 726)	–
Amortissement	(22 619)	(6 474)	–	–	(29 093)	–
Solde à la fin	138 499 \$	65 892 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 230 127 \$	2 660 267 \$

1. La Société a conclu l'acquisition de GLC et de Greenchip le 31 décembre 2020 et le 22 décembre 2020 (note 29), respectivement.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit :

	2020		2019	
	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE
Gestion de patrimoine	1 491 687 \$	23 055 \$	1 491 687 \$	23 055 \$
Gestion d'actifs	1 311 388	1 002 681	1 168 580	1 002 681
Total	2 803 075 \$	1 025 736 \$	2 660 267 \$	1 025 736 \$

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable en comparaison avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie.

NOTE 11 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, ainsi que des taux d'actualisation, ce qui constitue des données d'entrée de niveau 3. Les multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données d'entrée de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

NOTE 12 DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les dépôts et les certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés et les prêts totalisant 1 104,9 M\$ (2019 – 584,3 M\$), liés aux dépôts et aux certificats.

	À VUE	ÉCHÉANCE			TOTAL 2020	TOTAL 2019
		1 AN OU MOINS	ENTRE 1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Dépôts	1 099 365 \$	1 655 \$	1 938 \$	169 \$	1 103 127 \$	582 382 \$
Certificats	–	410	570	782	1 762	1 949
	1 099 365 \$	2 065 \$	2 508 \$	951 \$	1 104 889 \$	584 331 \$

NOTE 13 AUTRES PASSIFS

	2020	2019
Dividendes à payer	134 048 \$	134 040 \$
Intérêts à payer	27 500	30 127
Passif au titre des prestations constituées (note 14)	250 079	207 441
Provisions	77 495	20 513
Autres	47 019	49 781
	536 141 \$	441 902 \$

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2020, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 77,8 M\$, des reprises de provisions de 2,2 M\$ (2019 – 3,3 M\$) et des paiements de 18,6 M\$ (2019 – 29,2 M\$).

D'autres passifs totalisant 276,0 M\$ au 31 décembre 2020 (2019 – 221,5 M\$) devraient être réglés d'ici un an.

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, des régimes de retraite supplémentaires à l'intention des dirigeants (les « RRSD ») non capitalisés pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1^{er} juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert aux nouveaux employés. La Société a un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1^{er} juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. En 2020, la Société a versé des cotisations de 25,6 M\$ (2019 – 26,4 M\$). Le gouvernement du Manitoba a annoncé que certaines cotisations que les entreprises sont tenues de verser à leurs régimes de retraite à prestations définies seraient temporairement annulées, y compris les paiements de capitalisation visant à assurer la solvabilité pour les 13 mois s'échelonnant de décembre 2020 à décembre 2021. IGM a choisi de se prévaloir de ce moratoire sur les paiements spéciaux et, par conséquent, la Société prévoit verser uniquement les cotisations du coût des services rendus de l'exercice d'environ 14,1 M\$ en 2021. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

Les RRSD sont des régimes de retraite à prestations définies non enregistrés et non contributifs, qui offrent des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Les RRSD et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2020			2019		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Juste valeur des actifs du régime						
Solde au début	466 547 \$	– \$	– \$	407 428 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	1 979	–	–	2 316	–	–
Cotisations de l'employeur	25 468	–	–	26 368	–	–
Prestations versées	(27 792)	–	–	(32 014)	–	–
Produits d'intérêts	14 935	–	–	16 065	–	–
Entrées	11 200	–	–	–	–	–
Réévaluations :						
Rendement des actifs du régime	24 608	–	–	46 384	–	–
Solde à la fin	516 945	–	–	466 547	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	565 606	69 236	39 147	496 715	62 084	37 742
Prestations versées	(27 792)	(3 267)	(1 942)	(32 014)	(3 308)	(2 266)
Coût des services rendus de l'exercice	20 728	1 639	587	18 540	1 462	539
Coûts des services passés	–	(1 588)	–	–	–	–
Cotisations des employés	1 979	–	–	2 316	–	–
Charges d'intérêts	17 688	2 072	1 156	19 048	2 265	1 337
Entrées	14 700	–	–	–	–	–
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
Hypothèses démographiques	–	–	830	–	–	–
Ajustements liés à l'expérience	(33)	1 345	(535)	(970)	1 934	(648)
Hypothèses financières	57 188	5 388	2 892	61 971	4 798	2 443
Solde à la fin	650 064	74 825	42 135	565 606	69 235	39 147
Passif au titre des prestations constituées	133 119 \$	74 825 \$	42 135 \$	99 059 \$	69 235 \$	39 147 \$

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2020			2019		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Taux d'actualisation	2,70 %	1,85 % – 2,50 %	2,35 %	3,20 %	2,95 % – 3,10 %	3,05 %
Taux de croissance de la rémunération	3,75 %	3,75 %	s.o.	3,90 %	3,75 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ¹	s.o.	s.o.	5,60 %	s.o.	s.o.	4,00 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	23,0 ans	23,0 ans	23,0 ans	23,6 ans	23,6 ans	23,6 ans

1. Tend vers 4,00 % en 2040 et reste à un taux identique par la suite.

NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 19,3 années (2019 – 19,1 années).

Charge au titre des avantages :

	2020			2019		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Coût des services rendus de l'exercice	20 728 \$	1 639 \$	587 \$	18 540 \$	1 462 \$	539 \$
Coûts des services passés	–	(1 588)	–	–	–	–
Coûts financiers nets	2 753	2 072	1 156	2 983	2 265	1 337
	23 481 \$	2 123 \$	1 743 \$	21 523 \$	3 727 \$	1 876 \$

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité :

	2020		2019	
	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE
Régime de retraite à prestations définies				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	(29 334) \$	(2 081) \$	(25 523) \$	(1 782) \$
Baisse	31 391	2 110	27 313	1 815
Taux de rémunération (+ / – 0,25 %)				
Hausse	11 121	1 075	9 676	812
Baisse	(10 981)	(1 057)	(9 555)	(806)
Mortalité				
Augmentation de un an	14 339	849	12 476	686
RRSD				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	(1 922)	87	(1 825)	52
Baisse	2 001	(93)	1 908	(56)
Taux de rémunération (+ / – 0,25 %)				
Hausse	41	21	79	23
Baisse	(42)	(15)	(78)	(22)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 645	45	1 681	58
Avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	(1 056)	52	(982)	43
Baisse	1 106	(55)	1 028	(46)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé (+ / – 1,00 %)				
Hausse	1 476	35	1 372	39
Baisse	(1 273)	(30)	(1 183)	(35)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 270	42	1 180	44

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2020	2019
Titres de capitaux propres	60,8 %	59,2 %
Titres à revenu fixe	29,6	30,3
Stratégies alternatives	8,6	9,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0	1,1
	100,0 %	100,0 %

Le régime de retraite à prestations définies adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime de retraite à prestations définies est investi dans des fonds d'investissement exclusifs, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien a totalisé 6,2 M\$ (2019 – 5,5 M\$).

RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (« RER ») COLLECTIF

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont comptabilisées au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 7,6 M\$ (2019 – 6,9 M\$).

NOTE 15 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat :

	2020	2019
Impôt sur le résultat constaté en résultat net		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	170 441 \$	200 736 \$
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(2 003)	513
	168 438	201 249
Impôt différé	32 332	18 470
	200 770 \$	219 719 \$

Taux d'imposition effectif :

	2020	2019
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,68 %	26,77 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	(3,71)	(3,31)
Quote-part des ajustements de l'entreprise associée (note 8)	(0,09)	0,48
Consolidation des pertes fiscales (note 26)	(1,15)	(1,41)
Cession d'actifs et autres coûts d'acquisition	(0,82)	–
Autres éléments	(0,11)	0,15
Taux d'imposition effectif	20,80 %	22,68 %

NOTE 15 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ

La composition et les variations de l'impôt différé net se présentent comme suit :

	PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	REPORTS EN AVANT DE PERTES	COMMISSIONS DE VENTE INSCRITES À L'ACTIF	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AUTRES INVESTISSEMENTS	AUTRES	TOTAL
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020							
Solde au début	55 994 \$	33 700 \$	(40 006) \$	(268 734) \$	(8 104) \$	(1 382) \$	(228 532) \$
Comptabilisé dans les :							
États du résultat net	(933)	(6 096)	(21 573)	(4 485)	708	47	(32 332)
États du résultat global	11 461	–	–	–	(38 565)	(1 900)	(29 004)
États des variations des capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–
Acquisition d'entreprises	945	–	–	(15 010)	–	488	(13 577)
Fluctuations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	(10)	(10)
Solde à la fin	67 467 \$	27 604 \$	(61 579) \$	(288 229) \$	(45 961) \$	(2 757) \$	(303 455) \$
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019							
Solde au début	51 025 \$	33 165 \$	(28 254) \$	(265 343) \$	(7 714) \$	(2 991) \$	(220 112) \$
Comptabilisé dans les :							
États du résultat net	(1 274)	535	(11 752)	(3 391)	(2 091)	(497)	(18 470)
États du résultat global	6 243	–	–	–	1 701	3 448	11 392
États des variations des capitaux propres	–	–	–	–	–	(1 341)	(1 341)
Acquisition d'entreprises	–	–	–	–	–	–	–
Fluctuations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	(1)	(1)
Solde à la fin	55 994 \$	33 700 \$	(40 006) \$	(268 734) \$	(8 104) \$	(1 382) \$	(228 532) \$

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2020	2019
Actifs d'impôt différé	84 624 \$	76 517 \$
Passifs d'impôt différé	388 079	305 049
	303 455 \$	228 532 \$

Au 31 décembre 2020, les pertes autres qu'en capital de la Société se chiffraient à 12,2 M\$ (2019 – 10,0 M\$), et elles pouvaient être utilisées pour réduire le bénéfice imposable futur; les avantages liés à ces pertes n'avaient pas été comptabilisés. Une tranche de 11,4 M\$ de ces pertes peut être reportée en avant indéfiniment et les pertes restantes expireront le 31 décembre 2037.

NOTE 16 DETTE À LONG TERME

ÉCHÉANCE	TAUX	2020	2019
26 janvier 2027	3,44 %	400 000	400 000
13 décembre 2027	6,65 %	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	200 000	200 000
25 janvier 2047	4,56 %	200 000	200 000
9 décembre 2047	4,115 %	250 000	250 000
13 juillet 2048	4,174 %	200 000	200 000
21 mars 2050	4,206 %	250 000	250 000
		2 100 000 \$	2 100 000 \$

La dette à long terme comprend les débetures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 106,7 M\$ (2019 – 104,3 M\$).

Le 20 mars 2019, la Société a émis des débetures à 4,206 % arrivant à échéance le 21 mars 2050 d'un principal de 250,0 M\$. La Société s'est servie du produit net pour financer le rachat de 150,0 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 % émises et en circulation, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019.

NOTE 17 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires, sans valeur nominale

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	2020		2019	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions ordinaires :				
Solde au début	238 294 090	1 597 860 \$	240 885 317	1 611 263 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 19)	14 194	521	171 561	5 111
Rachetées aux fins d'annulation	–	–	(2 762 788)	(18 514)
Solde à la fin	238 308 284	1 598 381 \$	238 294 090	1 597 860 \$

La Société a racheté ses actions privilégiées de premier rang, série B, d'un principal de 150,0 M\$ le 30 avril 2019.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 26 mars 2019, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, qui est demeurée en vigueur jusqu'au 25 mars 2020. En vertu de cette offre, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 4,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 14 mars 2019, soit 1,7 % de celles-ci.

Aucune action ordinaire n'a été rachetée en 2020. En 2019, 2 762 788 actions ont été rachetées pour un coût de 100,0 M\$. Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

NOTE 18 GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2 100,0 M\$ au 31 décembre 2020, inchangée par rapport au 31 décembre 2019. La dette à long terme comprend des débtures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

En 2020, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 536,2 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

NOTE 19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date d'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé, établies à la date d'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Au 31 décembre 2020, 20 401 157 actions ordinaires (2019 – 20 415 351) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

En 2020, la Société a attribué 2 104 365 options à des salariés (2019 – 1 511 540). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été estimée à 1,43 \$ l'option (2019 – 1,82 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 35,05 \$ (2019 – 34,35 \$). Les hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2020	2019
Prix d'exercice	36,82 \$	34,34 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,11 %	2,07 %
Durée de vie attendue des options	7 ans	7 ans
Volatilité attendue	18,62 %	18,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	6,45 %	6,55 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur sept années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Des options sur actions ont été exercées régulièrement tout au long de 2020, et le prix d'exercice moyen s'est établi à 32,65 \$ en 2020 (2019 – 36,22 \$).

La Société a constaté une charge de rémunération de 3,0 M\$ liée à son régime d'options sur actions (2019 – 3,4 M\$).

NOTE 19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS (suite)

	2020		2019	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	10 529 360	41,22 \$	9 701 894	42,27 \$
Attribuées	2 104 365	36,82	1 511 540	34,34
Exercées	(14 194)	35,08	(171 561)	28,25
Frappées de déchéance	(689 307)	42,64	(512 513)	45,20
Solde à la fin	11 930 224	40,37 \$	10 529 360	41,22 \$
Pouvant être exercées à la fin	6 326 067	43,00 \$	5 470 178	43,99 \$

OPTIONS EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2020	DATE D'EXPIRATION	PRIX D'EXERCICE (\$)	OPTIONS EN COURS	OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES
	2021	42,49 – 46,72	424 545	424 545
	2022	45,56 – 47,23	655 701	655 701
	2023	44,73 – 47,26	994 895	994 895
	2024	53,81	715 859	669 565
	2025	43,28 – 43,97	1 082 924	917 597
	2026	34,88 – 38,17	1 914 022	1 173 633
	2027	39,71 – 41,74	1 273 796	670 077
	2028	37,58 – 40,10	1 307 536	524 911
	2029	34,29 – 36,91	1 463 846	295 143
	2030	31,85 – 38,65	2 097 100	–
			11 930 224	6 326 067

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS

La Société s'est dotée de régimes d'unités d'actions à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. Parmi ces régimes figurent un régime d'unités d'actions liées au rendement, un régime d'unités d'actions différées et un régime d'unités d'actions restreintes. En vertu des régimes, les unités d'actions sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé. En outre, le régime d'unités d'actions liées au rendement et le régime d'unités d'actions différées sont assujettis à des conditions d'acquisition des droits relatives au rendement. La valeur de chaque unité d'action se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement et les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur des unités d'actions à la date de versement des dividendes. La Société a constaté une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 16,8 M\$ en 2020 (2019 – 17,0 M\$) et un passif de 31,5 M\$ au 31 décembre 2020 (2019 – 26,5 M\$).

RÉGIMES D'ACHAT D'ACTIONS

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de trois ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont comptabilisées au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 3,8 M\$ (2019 – 10,0 M\$).

NOTE 19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme de combinaison d'unités d'actions différées et de trésorerie. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées, et seront acquittées au moyen de versements en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2020, la juste valeur des unités d'actions différées en cours était de 21,2 M\$ (2019 – 18,6 M\$). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges sous Activités et services de soutien dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

NOTE 20 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DU PERSONNEL	AUTRES TITRES DE PLACEMENT	PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES	TOTAL
2020				
Solde au début	(165 947) \$	46 363 \$	(8 118) \$	(127 702) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(31 002)	247 085	47 983	264 066
Solde à la fin	(196 949) \$	293 448 \$	39 865 \$	136 364 \$
2019				
Solde au début	(149 052) \$	57 234 \$	46 020 \$	(45 798) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(16 895)	10 597	(54 138)	(60 436)
Sortie des éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	(21 468)	–	(21 468)
Solde à la fin	(165 947) \$	46 363 \$	(8 118) \$	(127 702) \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

NOTE 21 GESTION DES RISQUES

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une nécessité fondamentale pour la Société. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes, et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »).

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs financiers de la Société sont les suivantes :

AU 31 DÉCEMBRE 2020 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	13,1 \$	21,4 \$	– \$	34,5 \$
Dépôts et certificats	1 099,4	2,1	2,5	0,9	1 104,9
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 543,1	4 610,1	20,7	6 173,9
Contrats de location ¹	–	27,6	88,2	131,1	246,9
Dette à long terme	–	–	–	2 100,0	2 100,0
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	14,1	–	–	14,1
Total des échéances contractuelles	1 099,4 \$	1 600,0 \$	4 722,2 \$	2 252,7 \$	9 674,3 \$

1. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2021 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2020, inchangées par rapport au 31 décembre 2019. Les marges de crédit au 31 décembre 2020 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2019. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion de la banque. Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Il s'agit du risque de perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 771,6 M\$ (2019 – 720,0 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 76,6 M\$ (2019 – 68,0 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 695,0 M\$ (2019 – 652,0 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 96,0 M\$ (2019 – 34,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 148,8 M\$ (2019 – 206,5 M\$) et d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 450,2 M\$ (2019 – 411,0 M\$).

Les fonds de clients déposés de 1 063,4 M\$ (2019 – 561,3 M\$) représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes de clients et qui sont déposés dans des institutions financières canadiennes.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2020, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 6,3 G\$ (2019 – 7,2 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 6,0 G\$ (2019 – 6,8 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 334,5 M\$ (2019 – 344,5 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés, et des prêts d'un montant de 14,1 M\$ (2019 – 24,2 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IGM^{MC} d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 3,2 G\$ (2019 – 3,9 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,8 G\$ (2019 – 2,9 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 73,0 M\$ (2019 – 71,9 M\$) et à 45,6 M\$ (2019 – 37,9 M\$), respectivement, au 31 décembre 2020. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 3,0 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2020 (2019 – 4,6 %).

Au 31 décembre 2020, une proportion de 55,3 % (2019 – 59,1 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2020, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 4,8 M\$, comparativement à 2,4 M\$ au 31 décembre 2019. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 2,3 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 1,6 M\$ au 31 décembre 2019.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 décembre 2020, comparativement à 0,7 M\$ au 31 décembre 2019, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris les répercussions économiques de la COVID-19 et le Plan d'intervention économique du Canada adopté pour soutenir les Canadiens et les entreprises face à la COVID-19; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché ».

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 35,8 M\$ (2019 – 15,7 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 3,8 M\$ au 31 décembre 2020 (2019 – 0,7 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2020. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

RISQUE DE MARCHÉ LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Il s'agit du risque de perte découlant de la variation de la valeur des instruments financiers de la Société en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2020, ce swap avait une juste valeur négative de 21,1 M\$ (2019 – juste valeur négative de 0,9 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,7 G\$ (2019 – 0,8 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2020, ces swaps avaient une juste valeur de 19,9 M\$ (2019 – juste valeur négative de 4,9 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,3 G\$ (2019 – 1,6 G\$). Au 31 décembre 2020, la juste valeur négative nette de 1,2 M\$ (2019 – juste valeur négative de 5,8 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,0 G\$ (2019 – 2,4 G\$).

RISQUE DE MARCHÉ LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Risque de taux d'intérêt (suite)**

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis ultérieurement comptabilisée au poste Produits sous Gestion de patrimoine sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Au 31 décembre 2020, ces swaps avaient une juste valeur négative de 0,3 M\$ (2019 – juste valeur positive de 0,6 M\$) sur un montant notionnel en cours de 191,3 M\$ (31 décembre 2019 – 180,4 M\$).

Au 31 décembre 2020, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 1,3 M\$ (2019 – une diminution de 2,0 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres (se reporter à la note 4), qui sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à titre de participations dans des entreprises associées. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 632,3 M\$ au 31 décembre 2020 (2019 – 357,4 M\$).

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée à l'intention des employés en vertu desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de son investissement dans China AMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 34,0 M\$ (37,6 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 2,0 M\$ (2,1 M\$).

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats.

NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui donnent le droit, sans que ce soit une obligation, d'acheter ou de vendre des instruments financiers précis à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujetti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

	MONTANT NOTIONNEL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		ACTIF	PASSIF
2020							
Swaps							
Comptabilité de couverture	– \$	20 831 \$	135 731 \$	156 562 \$	– \$	– \$	214 \$
Sans comptabilité de couverture	992 444	1 058 001	15 081	2 065 526	35 770	35 770	32 854
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	14 890	36 650	–	51 540	1 564	1 564	1 446
	1 007 334 \$	1 115 482 \$	150 812 \$	2 273 628 \$	37 334 \$	37 334 \$	34 514 \$
2019							
Swaps							
Comptabilité de couverture	– \$	59 559 \$	46 504 \$	106 063 \$	373 \$	373 \$	10 \$
Sans comptabilité de couverture	914 441	1 466 479	76 973	2 457 893	12 049	12 049	17 183
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	10 175	33 440	–	43 615	2 782	2 782	–
	924 616 \$	1 559 478 \$	123 477 \$	2 607 571 \$	15 204 \$	15 204 \$	17 193 \$

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, se chiffrait à 3,8 M\$ (2019 – 0,7 M\$).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à 3,8 M\$ (2019 – 0,7 M\$). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

NOTE 23 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres titres de placement, ainsi que les autres actifs financiers et les autres passifs financiers, sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

NOTE 23 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

		JUSTE VALEUR			
2020	VALEUR COMPTABLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	593 273 \$	– \$	– \$	593 273 \$	593 273 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	39 027	38 748	–	279	39 027
Prêts					
– Juste valeur par le biais du résultat net	3 291	–	3 291	–	3 291
Instruments financiers dérivés	37 334	–	35 389	1 945	37 334
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	6 328 564	–	346 428	6 186 410	6 532 838
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	34 514	–	11 466	23 048	34 514
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	1 104 889	–	1 105 384	–	1 105 384
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 173 886	–	–	6 345 189	6 345 189
Dette à long terme	2 100 000	–	2 653 814	–	2 653 814
2019					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	301 196 \$	– \$	– \$	301 196 \$	301 196 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	56 166	55 603	–	563	56 166
Prêts					
– Juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	–
Instruments financiers dérivés	15 204	–	10 762	4 442	15 204
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	7 198 043	–	366 020	6 907 743	7 273 763
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	17 193	–	11 845	5 348	17 193
Autres passifs financiers	–	–	–	–	–
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	584 331	–	584 662	–	584 662
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 913 636	–	–	6 996 953	6 996 953
Dette à long terme	2 100 000	–	2 453 564	–	2 453 564

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2020 ni en 2019.

NOTE 23 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

2020	SOLDE AU 1 ^{ER} JANVIER	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET ¹	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	TRANSFERTS/ SORTIES	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE
Autres titres de placement							
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	301 196 \$	– \$	285 650 \$	6 427 \$	– \$	– \$	593 273 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	563	(194)	–	–	90	–	279
Instruments financiers dérivés, montant net	(906)	(27 143)	–	1 727	(5 219)	–	(21 103)
2019							
Autres titres de placement							
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	372 396 \$	– \$	12 248 \$	66 693 \$	– \$	(150 141) ² \$	301 196 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	552	11	–	–	–	–	563
Instruments financiers dérivés, montant net	4 899	(5 207)	–	(1 551)	(953)	–	(906)

1. Inclus au poste Produits sous Gestion de patrimoine ou au poste Charges sous Activités et services de soutien des états consolidés du résultat net.

2. Reclassement de l'investissement dans Personal Capital du poste Autres titres de placement (juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) vers le poste Participation dans des entreprises associées (méthode de la mise en équivalence).

NOTE 24 BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2020	2019
Bénéfice		
Bénéfice net	764 606 \$	748 947 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	(198)	–
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	(2 213)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	764 408 \$	746 734 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	238 307	239 105
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation ¹	–	76
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	238 307	239 181
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
De base	3,21 \$	3,12 \$
Dilué	3,21 \$	3,12 \$

1. Exclut 2 934 milliers d'actions en 2020 (2019 – 1 591 milliers) liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

NOTE 26 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET SOLDES

La Société conclut des opérations avec La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie »), qui est une filiale de sa société liée, Lifeco, qui est une filiale de Power Corporation du Canada. Le 1^{er} janvier 2020, La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Canada Vie ont fusionné en une seule société : la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2020 et en 2019, la Société a fourni certains services administratifs à la Canada Vie, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. En 2020, la Société a avisé la Canada Vie qu'elle avait l'intention de mettre un terme à l'entente de partage à long terme relative à son infrastructure technologique. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Canada Vie et a reçu un montant de 45,1 M\$ (2019 – 54,8 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 18,4 M\$ (2019 – 17,1 M\$) et a versé un montant de 29,6 M\$ (2019 – 26,2 M\$) à la Canada Vie et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 78,3 M\$ (2019 – 78,8 M\$) à la Canada Vie relativement à la distribution de certains fonds d'investissement de la Société.
- Au cours de 2020, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Canada Vie pour un montant de 20,9 M\$ (2019 – 10,8 M\$).

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu en octobre 2017, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec le groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales peuvent être acquises au cours de chaque exercice jusqu'en 2020, inclusivement. La Société a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice. Le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019, la Société a acquis des actions de telles sociétés et a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales acquises. Ces ententes de consolidation des pertes fiscales ont cessé de donner lieu à des avantages le 31 décembre 2020.

Les transactions additionnelles avec des parties liées comprenaient la vente de Personal Capital (note 8), l'investissement dans Northleaf (note 8), l'acquisition de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée et la vente de la Gamme de fonds Quadrus (note 29).

NOTE 26 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le tableau qui suit présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2020	2019
Rémunération et avantages du personnel	3 848 \$	4 260 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	13 522	3 988
Paiements fondés sur des actions	1 431	2 023
	18 801 \$	10 271 \$

Les paiements fondés sur des actions ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 19).

NOTE 27 COVID-19

Les gouvernements à l'échelle planétaire ont mis en place des mesures d'urgence pour freiner la propagation d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19). Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyager, la fermeture des entreprises non essentielles, des périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont provoqué une grande volatilité et un affaiblissement important sur les marchés boursiers mondiaux et des perturbations significatives pour les entreprises à l'échelle mondiale, se traduisant par un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

La Société a mis en œuvre son plan de continuité des affaires en raison de ces événements, lequel comprend le recours au télétravail pour la quasi-totalité de ses employés et de ses conseillers et un soutien accru à l'infrastructure informatique de la Société.

La durée et la véritable incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Par conséquent, il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements, ni leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation au cours des périodes futures.

NOTE 28 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- Gestion de patrimoine
- Gestion d'actifs
- Investissements stratégiques et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers en épargne collective (fonds communs de placement) et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements et représente les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont fournis pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils institutionnels pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels.

NOTE 28 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

- **Investissements stratégiques et autres** – Ce secteur représente les principaux investissements stratégiques effectués par la Société, y compris ses investissements dans China Asset Management Co., Ltd., Great-West Lifeco Inc., Northleaf Capital Group Ltd., Wealthsimple Financial Corp. et Portag3 Ventures LP. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

2020

	GESTION DE PATRIMOINE	GESTION D'ACTIFS	INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET AUTRES	DONNÉES INTERSECTORIELLES	TOTAL DES SECTEURS	AJUSTEMENTS ¹	TOTAL
Produits							
Gestion de patrimoine	2 275 955 \$	– \$	– \$	(16 379) \$	2 259 576 \$	– \$	2 259 576 \$
Gestion d'actifs	–	913 579	–	(100 648)	812 931	–	812 931
Charge de rémunération des courtiers	–	(299 530)	–	16 367	(283 163)	–	(283 163)
Gestion d'actifs – produits nets	–	614 049	–	(84 281)	529 768	–	529 768
Produits tirés des placements nets et autres produits	2 299	2 900	5 960	(182)	10 977	67 232	78 209
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	–	–	147 029	–	147 029	3 400	150 429
	2 278 254	616 949	152 989	(100 842)	2 947 350	70 632	3 017 982
Charges							
Services-conseils et croissance des affaires	959 946	80 212	–	(12)	1 040 146	–	1 040 146
Activités et services de soutien	453 738	293 755	4 063	(182)	751 374	79 276	830 650
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	163 197	8 664	–	(100 648)	71 213	–	71 213
	1 576 881	382 631	4 063	(100 842)	1 862 733	79 276	1 942 009
Bénéfice avant les éléments suivants	701 373 \$	234 318 \$	148 926 \$	– \$	1 084 617	(8 644)	1 075 973
Charges d'intérêts ²					(110 597)	–	(110 597)
Profit à la vente de Personal Capital					37 232	(37 232)	–
Profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition					25 184	(25 184)	–
Quote-part des ajustements de l'entreprise associée					3 400	(3 400)	–
Charges de restructuration et autres charges					(74 460)	74 460	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat					965 376	–	965 376
Impôt sur le résultat					200 770	–	200 770
Bénéfice net					764 606	–	764 606
Participation ne donnant pas le contrôle					(198)	–	(198)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					764 408 \$	– \$	764 408 \$
Actifs identifiables	8 984 472 \$	1 507 729 \$	2 767 078 \$	– \$	13 259 279 \$		
Goodwill	1 491 687	1 311 388	–	–	2 803 075		
Total de l'actif	10 476 159 \$	2 819 117 \$	2 767 078 \$	– \$	16 062 354 \$		

1. Le profit à la vente de Personal Capital, le profit à la vente de la Gamme de fonds Quadrus, déduction faite des coûts d'acquisition, la quote-part des ajustements de l'entreprise associée et les charges de restructuration et autres charges n'ont pas trait à un secteur précis et, par conséquent, ont été exclus des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés au poste Produits ou Charges de chacun des secteurs à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

NOTE 28 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2019

	GESTION DE PATRIMOINE	GESTION D'ACTIFS	INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET AUTRES	DONNÉES INTERSECTORIELLES	TOTAL DES SECTEURS	AJUSTEMENTS ¹	TOTAL
Produits							
Gestion de patrimoine	2 315 254 \$	– \$	– \$	(16 206) \$	2 299 048 \$	– \$	2 299 048 \$
Gestion d'actifs	–	896 498	–	(104 171)	792 327	–	792 327
Charge de rémunération des courtiers	–	(292 896)	–	15 821	(277 075)	–	(277 075)
Gestion d'actifs – produits nets	–	603 602	–	(88 350)	515 252	–	515 252
Produits tirés des placements nets et autres produits	13 601	4 238	7 273	(287)	24 825	–	24 825
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	–	–	122 425	–	122 425	(17 200)	105 225
	2 328 855	607 840	129 698	(104 843)	2 961 550	(17 200)	2 944 350
Charges							
Services-conseils et croissance des affaires	986 479	79 869	–	(327)	1 066 021	–	1 066 021
Activités et services de soutien	435 944	295 209	2 239	(347)	733 045	–	733 045
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	161 546	10 855	–	(104 169)	68 232	–	68 232
	1 583 969	385 933	2 239	(104 843)	1 867 298	–	1 867 298
Bénéfice avant les éléments suivants	744 886 \$	221 907 \$	127 459 \$	– \$	1 094 252	(17 200)	1 077 052
Charges d'intérêts ²					(108 386)	–	(108 386)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée					(17 200)	17 200	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat					968 666	–	968 666
Impôt sur le résultat					219 719	–	219 719
Bénéfice net					748 947	–	748 947
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles					(2 213)	–	(2 213)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					746 734 \$	– \$	746 734 \$
Actifs identifiables	9 021 978 \$	1 332 705 \$	2 376 526 \$	– \$	12 731 209 \$		
Goodwill	1 491 687	1 168 580	–	–	2 660 267		
Total de l'actif	10 513 665 \$	2 501 285 \$	2 376 526 \$	– \$	15 391 476 \$		

1. La quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée n'est pas liée à un secteur en particulier et, par conséquent, elle est exclue des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés au poste Produits ou Charges de chacun des secteurs à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, à compter du 1^{er} janvier 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location d'un montant de 4,1 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.

NOTE 29 ACQUISITIONS

GLC GROUPE DE GESTION D'ACTIFS LTÉE (« GLC »)

Le 31 décembre 2020, la filiale de la Société, Mackenzie, a acquis la totalité des actions ordinaires de GLC, une filiale entièrement détenue de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), pour une contrepartie en trésorerie de 185,0 M\$. Les sorties nettes de trésorerie se rapportant à cette transaction se sont chiffrées à 175,8 M\$, ce qui comprend les coûts d'acquisition de 3,8 M\$ et la trésorerie acquise de 13,0 M\$.

Dans le cadre d'une transaction distincte, la filiale de Lifeco, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« la Canada Vie »), a acquis auprès de Mackenzie les contrats de gestion de fonds liés à la marque privée de la Gamme de fonds Quadrus pour une contrepartie en trésorerie de 30,0 M\$. Mackenzie était auparavant gestionnaire et fiduciaire de la Gamme de fonds Quadrus. Par suite de la vente, Mackenzie continuera d'offrir des services administratifs et d'investissement à la Gamme de fonds Quadrus.

La répartition du prix d'achat est provisoire et pourrait changer au cours de la période d'évaluation, laquelle ne dépassera pas un an à compter de la date de transaction.

Répartition du prix d'achat

Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 003 \$
Autres actifs courants	2 528
Actif d'impôt différé	945
Immobilisations incorporelles	56 763
Goodwill ¹	134 799
Créditeurs et charges à payer	(8 482)
Passif d'impôt différé	(14 522)
	185 034 \$

1. Aucun montant n'est déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Le goodwill est attribuable aux synergies, y compris l'élargissement du réseau de distribution de Mackenzie en lui permettant d'accéder au secteur de l'épargne-retraite collective en plein essor. Les immobilisations incorporelles identifiées se composent de contrats de gestion à durée de vie déterminée d'une valeur de 56,8 M\$.

L'acquisition n'a eu aucune incidence sur les produits et les charges de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

GREENCHIP FINANCIAL CORP. (« GREENCHIP »)

Le 22 décembre 2020, Mackenzie a acquis la totalité de Greenchip, une société canadienne qui se consacre exclusivement à l'investissement à thème environnemental depuis 2007.

Groupe Bruxelles Lambert

PARTIE D

Le document ci-joint donne de l'information concernant les résultats financiers de Groupe Bruxelles Lambert, tels qu'ils ont été publiés par Groupe Bruxelles Lambert.

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert ("GBL") est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de soixante ans et présentant un actif net réévalué de EUR 20 milliards et une capitalisation boursière de EUR 13 milliards à fin décembre 2020. GBL est un investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur à long terme et s'appuyant sur une base actionnariale familiale lui apportant stabilité et soutien. GBL s'efforce de maintenir un portefeuille diversifié de grande qualité composé de sociétés d'envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles elle peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel actif. GBL cherche à offrir à ses actionnaires un rendement attractif, se traduisant par un dividende durable et la croissance de son actif net réévalué.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker : GBLB BB ; ISIN code : BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

Principales données financières ¹

EUR millions (Quote-part groupe)	A fin décembre		Variation	EUR p.a. ²	
	2020	2019	2020/2019	2020	2019
Résultat net consolidé	391	705	- 44,5 %	2,53	4,48
Cash earnings	440	595	- 26,1 %	2,72	3,69
Dividende	396 ³	508	- 22,1 %	2,50 ⁴	3,15
Actif net réévalué	20.498	20.349	+ 0,7 %	127,03	126,11
Capitalisation boursière	13.315	15.161	- 12,2 %	82,52	93,96
Décote	35,0 %	25,5 %	+ 9,5 %		
Investissements / (Désinvestissements) nets	1.433 ⁵	(543) ⁶	1.976		
Trésorerie nette / (Endettement net)	(1.563)	(768)	(795)		
Loan To Value	7,3 %	3,7 %	3,6 %		

Ian Gallienne, Administrateur-Délégué de GBL a déclaré : « Les défis de 2020 ne ressemblent en rien à ce que nous avons connu ces dernières générations. Malgré un résultat net et des cash earnings impactés par la pandémie, la hausse de notre actif net réévalué souligne l'agilité et la résilience de nos sociétés en portefeuille. Notre solide situation financière nous a par ailleurs permis de continuer à déployer notre stratégie. Cette année a testé notre propre résilience, et je suis convaincu que les mesures que nous avons prises nous permettront d'appréhender au mieux la reprise économique et les années à venir. Nous continuerons à capitaliser sur nos capacités d'origination pour construire un portefeuille diversifié et de qualité afin de générer un rendement total attractif dans la durée pour nos actionnaires. »

¹ Les indicateurs alternatifs de performance sont définis dans le lexique disponible sur le site internet de GBL : <http://www.gbl.be/fr/lexique>

² Le calcul par action se base sur le nombre d'actions émises au 31 décembre 2020 (161,4 millions), mis à part pour le résultat net par action qui se réfère, en application des IFRS, au nombre moyen pondéré de base (154,4 millions en 2020)

³ Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2021

⁴ Montant calculé sur la base du nombre d'actions auxquelles est attaché un droit au dividende

⁵ Hors les ventes à terme de titres Total réalisées en 2019 et échues en janvier 2020

⁶ Y compris les ventes à terme de titres Total réalisées en 2019 et échues en janvier 2020

Un rendement total attractif, surperformant le Stoxx Europe 50

Au cours de cette année sans précédent, l'actif net réévalué de GBL a significativement surperformé le Stoxx Europe 50 (+ 0,7 % vs. - 8,7 %), porté par la résilience et la vigilance de nos sociétés en portefeuille. Nous restons convaincus qu'elles sortiront de cette crise renforcées et plus compétitives.

Notre engagement envers nos investisseurs de générer un rendement total attractif en surperformant notre indice de référence sur le long terme, au travers tant de la croissance de l'actif net réévalué que d'un dividende durable, reste intact. Depuis le lancement de notre stratégie de rééquilibrage du portefeuille en 2012, nous avons généré à fin 2020 un rendement annualisé total de 9,5 % vs. 7,3 % pour le Stoxx Europe 50, et nous visons à générer à l'avenir des rendements excédant 10 %.

Dans ce contexte de marché volatil et incertain, notre décote par rapport à l'actif net réévalué s'est écartée à 35 %¹, un niveau qui ne reflète pas nos fondamentaux. Nous avons ainsi accéléré l'exécution de nos rachats d'actions, en finalisant notre deuxième tranche de rachat de titres de EUR 250 millions et en obtenant en septembre 2020 l'autorisation d'une troisième tranche de EUR 250 millions, actuellement en cours d'exécution.

Une solidité financière en soutien au déploiement de notre stratégie

La pandémie a significativement impacté notre performance financière. Les cash earnings sont en baisse de 26 % à EUR 440 millions en raison de la diminution de la contribution en dividendes de nos sociétés en portefeuille. Le résultat net consolidé à fin décembre 2020 est en baisse de 45 % à EUR 391 millions.

Nous avons cependant maintenu en totalité et distribué en 2020 un dividende de EUR 3,15 par action au titre de l'exercice 2019, soit un rendement dividendaire attractif de 3,4 %². Dans le même temps, nous avons conservé notre discipline financière et fini l'année avec un ratio de Loan To Value de 7,3 % et un profil de liquidité de EUR 2,9 milliards nous permettant de continuer à saisir de nouvelles opportunités d'investissement.

Nous avons ainsi déployé EUR 1,5 milliard de capital, principalement en renforcement dans Sienna Capital et SGS et en nouvel investissement dans Mowi, le leader mondial dans la production de saumon d'élevage, à des niveaux d'entrée satisfaisants.

Enfin, gage de nos solides fondamentaux d'investisseur à long terme et engagé, S&P et Moody's nous ont attribué en septembre 2020 des notations de crédit A+ / A1, nous positionnant comme l'une des sociétés d'investissement les mieux notées en Europe. Le succès des placements de EUR 450 millions d'obligations échangeables en actions GEA en octobre 2020 et EUR 500 millions d'obligations institutionnelles en ce début d'année 2021 à des conditions efficaces reflète la force de GBL en sa qualité d'émetteur noté.

Renforcement de notre plateforme d'actifs alternatifs et de nos ambitions ESG

Sienna Capital, notre plateforme de gestion d'actifs alternatifs, a connu une solide performance en 2020 : l'augmentation de 41 % de son actif net réévalué, à EUR 2,5 milliards, a notamment été soutenue par l'exposition de son portefeuille, à hauteur d'environ 25 %, aux secteurs technologique et digital. Notre ambition est de diversifier Sienna Capital dans la gestion d'actifs pour compte de tiers, parallèlement au déploiement de son propre capital. Une telle diversification devrait mener à une expansion progressive des revenus en sécurisant un flux récurrent de commissions de gestion, tout en améliorant le levier opérationnel au travers d'une plateforme d'investissement commune.

D'autre part, nous avons renforcé nos ambitions de création de valeur sur le long terme en matière d'ESG, notamment au travers de la poursuite de notre engagement climatique et de l'intégration progressive de nos réflexions dans notre processus d'investissement par notre nouveau Responsable ESG.

¹ En comparaison à une décote moyenne de 25 % sur les cinq dernières années

² Sur la base du cours de GBL de EUR 93,96 à fin 2019

1. Rotation du portefeuille, hausse de l'actif net réévalué et évolution de la situation financière

1.1. Faits marquants de l'année 2020

Investissements cotés : renforcement du portefeuille

Total : En mars et avril 2019, GBL a procédé à des ventes à terme pour 15,9 millions de titres **Total** (représentant 0,60 % du capital). Ces ventes à terme ont été effectuées à un prix spot moyen de EUR 50,52 et à un prix à terme moyen de EUR 48,37 par action pour un montant global de EUR 771 millions. La plus-value générée par ces ventes s'élève à EUR 411 millions, n'impactant néanmoins pas le résultat net consolidé 2020 de GBL, conformément à la norme IFRS 9. A l'échéance de ces ventes à terme, le 24 janvier 2020, la détention de GBL dans Total a été réduite à 0,01 %. GBL a continué à percevoir les dividendes sur titres cédés jusqu'à cette date.

SGS : Le 4 février 2020, GBL a participé à hauteur de EUR 374 millions au placement privé de titres **SGS** réalisé par la famille von Finck à un prix de CHF 2.425 par action. La détention de GBL a augmenté de 16,75 % du capital de SGS à fin 2019 à 18,93 % consécutivement à cet investissement et était valorisée à EUR 3.539 millions au 31 décembre 2020.

Mowi : Le 26 novembre 2020, GBL, par l'intermédiaire de sa filiale à 100 % Owen Capital, a franchi le seuil de déclaration de 5,00 % des actions et des droits de vote de la société Mowi ASA (« **Mowi** »). Basé et côté en Norvège, Mowi est le leader mondial dans la production de saumon atlantique et a été classé pour la seconde année consécutive comme le producteur de protéines le plus durable par la FAIRR Initiative¹. Le groupe emploie plus de 14.500 collaborateurs et est d'envergure mondiale avec une présence dans plus de 25 pays. En 2020, Mowi a généré un chiffre d'affaires de EUR 3,8 milliards. Au 31 décembre 2020, le groupe présentait une capitalisation boursière de EUR 9,4 milliards et GBL détenait 5,85 % de la société pour une valeur de marché de EUR 552 millions.

Actifs privés : participation majoritaire dans un leader en forte croissance

Canyon : Le 15 décembre 2020, GBL a annoncé la signature d'un accord portant sur l'acquisition d'une participation majoritaire dans Canyon Bicycles GmbH (« **Canyon** »), un groupe allemand, leader mondial dans la distribution *direct-to-consumer* (DTC) de vélos haut de gamme. Le groupe est en forte croissance, son chiffre d'affaires ayant quasiment doublé au cours des trois dernières années et dépassant aujourd'hui EUR 400 millions. Canyon est à la croisée de plusieurs tendances structurelles, en ligne avec les priorités stratégiques de GBL, en ce compris la santé et le bien-être, la mobilité durable et le commerce en ligne. Son fondateur, Roman Arnold, demeurera Président de l'*Advisory Board* où il sera rejoint par des représentants de GBL, dont Jean-Pierre Millet et Tony Fadell. Jean-Pierre Millet a une longue expérience dans le *private equity*, ayant dirigé Carlyle Europe pendant 15 ans avant de fonder PrimeStone Capital. Tony Fadell est surtout connu comme étant l'un des créateurs de l'iPod, le fondateur de Nest et CEO de Future Shape ; Tony Fadell apporte à Canyon son expertise produit ainsi que sa passion pour le cyclisme et co-investira aux côtés de GBL, tout comme Jean-Pierre Millet.

Sienna Capital : rotation d'actifs dynamique

Sagard : En mars 2020, Sienna Capital s'est engagée à hauteur de EUR 150 millions dans le nouveau fonds de **Sagard**, Sagard 4, et à hauteur de EUR 50 millions dans Sagard NewGen, un fonds dédié aux acteurs de la santé et de la technologie.

Ceva : En mars 2020, Sagard II a finalisé la cession de **Ceva Santé Animale** (« Ceva ») dont il était actionnaire depuis 2010. Avec EUR 1,2 milliard de chiffre d'affaires en 2019, Ceva est devenu en quelques années l'un des leaders mondiaux de la santé animale bénéficiant d'une croissance organique soutenue et d'une stratégie ambitieuse de croissance externe. Sienna Capital a réinvesti dans le groupe au travers de Sagard 3 et Sagard 4 qui conservent une participation significative dans le nouveau tour de table.

¹ Coller FAIRR Protein Producer Index évalue les pratiques de production durable des 60 plus larges producteurs de protéines cotés, représentant une capitalisation boursière de plus de USD 338 milliards. Ces entreprises sont évaluées sur la base de leurs réalisations sur la base de 10 critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) comme par exemple leur stratégie climatique ou la durabilité des pratiques d'approvisionnement de la chaîne de valeur.

Sienna Capital Opportunity Fund SCSp : Dans le cadre de son objectif stratégique de gestion de capitaux externes, Sienna Capital a créé **Sienna Capital Opportunity Fund SCSp** au cours du deuxième trimestre 2020 et a pris un engagement de EUR 250 millions dans ce fonds.

C2 Capital : En août 2020, Sienna Capital s'est engagée à hauteur de USD 110 millions dans le fonds *global export-to-China* de **C2 Capital**, ayant Alibaba Group comme investisseur de référence, qui investit principalement dans des entreprises axées sur la production de biens de consommation ayant un fort potentiel de demande d'exportation vers la Chine.

Pedro Antonio Arias a rejoint Sienna Capital en septembre 2020 en tant que CEO. Auparavant, il avait créé et supervisé depuis 2013 la plateforme « Actifs Réels et Alternatifs » d'Amundi. Cette plateforme représente aujourd'hui EUR 55 milliards d'encours sous gestion et intègre l'immobilier, le *private equity*, la dette privée, les infrastructures d'énergies renouvelables et la multigestion.

Avanti Acquisition Corp : Le 2 octobre 2020, Sienna Capital a procédé, aux côtés de NNS Group, à l'introduction en bourse, sur le New York Stock Exchange, de la *Special Purpose Acquisition Company* (« SPAC ») **Avanti Acquisition Corp**. Suite à une forte demande des investisseurs, notamment en raison de l'angle européen de ce véhicule d'investissement, la taille de l'offre a été augmentée de USD 500 millions à USD 600 millions.

Globality : En décembre 2020, Sienna Capital s'est engagée à hauteur de EUR 100 millions dans le tour de table série E de levée de fonds de **Globality**. Basée dans la Silicon Valley et fondée par Joel Hyatt, Globality est la principale plate-forme digitale basée sur l'intelligence artificielle pour la fourniture de services stratégiques.

Principes pour l'Investissement Responsable : Enfin, en août 2020, confirmant ses ambitions en matière d'intégration ESG, Sienna Capital en est devenu signataire (www.pri.org).

Notations de crédit : reconnaissance de nos solides fondamentaux d'investisseur à long terme et engagé

En septembre 2020, les agences de notation S&P et Moody's ont attribué à GBL les notations de crédit à long terme de respectivement A+ et A1 assorties d'une perspective « stable ».

En octobre 2020, S&P et Moody's ont attribué les notations de crédit de respectivement A+ et A1 aux obligations institutionnelles émises par GBL en 2017 et 2018 et arrivant à maturité en 2024 et 2025.

Financement : succès de l'émission d'obligations échangeables pour EUR 450 millions

Le 1er octobre 2020, GBL (le « Garant ») a annoncé le placement par sa filiale à 100,00 % Oliver Capital d'une émission de EUR 450 millions d'**obligations** (les « Obligations ») **échangeables en actions ordinaires existantes au porteur, sans valeur nominale de GEA Group AG** (« GEA » ou la « Société ») garanties par GBL. Cette émission porte initialement sur environ 11,3 millions d'actions GEA représentant environ 6,2 % du capital social de la Société et près de 73,3 % des actions GEA détenues directement ou indirectement par le Garant à la date du placement. Les Obligations ne portent pas d'intérêt et sont à échéance 29 décembre 2023, sauf en cas de remboursement anticipé. Les Obligations ont été offertes à un prix d'émission de 102,00 % du pair et seront remboursées au pair à l'échéance, ce qui correspond à un taux de rendement brut annuel de - 0,61 %. Le produit de l'émission est affecté aux besoins généraux de financement de GBL.

Rachat d'actions propres : accélération dans un contexte d'écartement de la décote

Le Conseil d'Administration du 19 septembre 2019 a approuvé une seconde enveloppe de EUR 250 millions allouée à des rachats d'actions propres. Au titre de cette autorisation, GBL a acquis, au 31 décembre 2020, en direct et au travers de ses filiales, 3.390.804 actions GBL, représentant 2,10 % du capital émis et valorisées à EUR 280 millions. Cette enveloppe de rachat a été totalement exécutée.

Le Conseil d'Administration du 17 septembre 2020 a approuvé une enveloppe complémentaire de EUR 250 millions allouée à des rachats d'actions propres. La présente autorisation est valable jusqu'en avril 2025. Au titre de cette autorisation, GBL a acquis, au 31 décembre 2020, en direct et au travers de ses filiales, 204.064 actions GBL, représentant 0,13 % du capital émis et valorisées à EUR 17 millions. Cette autorisation a été exécutée à hauteur de 6,7 % au 31 décembre 2020.

ESG : renforcement de nos ambitions

En 2020, GBL a accéléré la mise en œuvre de ses ambitions dans le domaine ESG :

- **Renforcement des compétences** : François Perrin a rejoint GBL comme responsable ESG en septembre 2020. Il apporte plus de 25 années d'expérience et d'intégration financière en matière d'ESG.
- **Poursuite de l'engagement climatique** : GBL a obtenu le label d'entreprise climatiquement neutre en 2020. GBL a par ailleurs initié un programme triennal d'analyse de l'impact des changements climatiques sur les actifs des sociétés en portefeuille. Dans ce cadre, trois de nos sociétés en portefeuille, représentant plus de 98 % des émissions de carbone du portefeuille de GBL, ont été revues en 2020.
- **Développement du réseau de partenaires** : GBL est devenue signataire du CDP (précédemment *Carbon Disclosure Project*).
- **Intégration ESG** : Depuis 2020, GBL dispose d'une licence et applique le référentiel proposé par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB Materiality Map® General Issue Categories) et poursuit dans ce cadre ses efforts d'intégration ESG comme, par exemple, avec le déploiement d'un outil de notation ESG propriétaire pour tout nouvel investissement.
- **Amélioration continue des notations** : notation A auprès de MSCI (vs. BBB en 2019) et score 12.9 « risque faible » auprès de Sustainalytics (vs. 13.9 « risque faible » en 2019).

Gouvernance : simplification de la structure actionnariale

En mars 2020, notre actionnaire de contrôle, Parjointco Switzerland S.A. (elle-même contrôlée par Parjointco S.A.), a lancé un projet de simplification de sa structure de détention dans GBL en offrant à tous les actionnaires minoritaires de Pargesa Holding S.A. des actions GBL (« l'Offre »¹) :

- Offre déclarée aboutie le 9 juin 2020 ;
- Contrôle de fait sur GBL conservé par les groupes familiaux Desmarais et Frère (au travers de leur véhicule de contrôle Parjointco S.A.) via une détention de 28,23 % du capital et 43,23 % des droits de vote de GBL ;
- Augmentation du flottant de 50 % à 72 % devant impacter favorablement la liquidité du titre GBL.

¹ L'ensemble des communiqués relatifs à l'Offre étant disponibles sur le site internet : <https://www.parjointco.ch/titres/exchange-offre-offre-dechange/>

1.2. Actif net réévalué

Au 31 décembre 2020, l'**actif net réévalué** de GBL s'élève à EUR 20,5 milliards (EUR 127,03 par action) à comparer à EUR 20,3 milliards (EUR 126,11 par action) à fin 2019, soit une hausse de 0,7 % (EUR 0,92 par action). Rapportée au cours de bourse de EUR 82,52, la décote s'établit, à fin décembre 2020, à 35,0 %, en augmentation de 9,5 % par rapport à fin 2019.

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	% en capital	Cours de bourse ¹	(EUR millions)	% en capital	Cours de bourse ¹	(EUR millions)
Actifs cotés et privés			18.818,5			18.841,6
adidas	6,84	297,90	4.085,6	6,80	289,80	3.951,3
SGS	18,93	2.670	3.539,5	16,75	2.651	3.094,5
Pernod Ricard	7,60	156,80	3.119,2	7,49	159,40	3.170,9
LafargeHolcim	7,57	48,62	2.099,9	7,57	53,70	2.308,2
Imerys	54,64	38,66	1.794,2	53,99	37,68	1.617,2
Umicore	18,02	39,29	1.744,2	17,99	43,36	1.922,3
Webhelp	61,45		1.043,8	64,72		866,7
Mowi	5,85	191,00	551,7	0,84	228,20	100,1
GEA	8,51	29,28	449,7	8,51	29,48	452,7
Ontex	19,98	11,00	181,0	19,98	18,75	308,5
Parques Reunidos	23,00		106,3	23,00		235,3
Total	0,01	35,30	9,4	0,62	49,20	797,6
Autres			94,0			16,3
Sienna Capital			2.521,1			1.785,0
Portefeuille			21.339,5			20.626,6
Actions propres			721,4			490,4
Endettement brut			(2.285,8)			(2.601,7)
Cash et quasi-cash			722,7			1.834,1
Actif net réévalué (global)			20.497,9			20.349,4
Actif net réévalué (EUR p.a.) ²			127,03			126,11
Cours de bourse (EUR p.a.)			82,52			93,96
Décote			35,0 %			25,5 %

¹ Cours de bourse de clôture en EUR sauf pour SGS et LafargeHolcim en CHF et Mowi en NOK

² Sur base de 161.358.287 actions

1.3. Situation financière

L'endettement net a augmenté de EUR 768 millions au 31 décembre 2019 à EUR 1.563 millions au 31 décembre 2020. Cette augmentation, détaillée dans le tableau suivant, tient notamment compte de l'échéance des ventes à terme prépayées de titres Total pour EUR 771 millions, des autres désinvestissements pour EUR 323 millions et des cash earnings (EUR 440 millions), ces flux étant partiellement compensés par les investissements (principalement Sienna Capital, Mowi, SGS et GBL) pour EUR 1.756 millions et la répartition bénéficiaire pour EUR 508 millions :

EUR millions	Trésorerie brute	Endettement brut	Endettement net
Situation au 31 décembre 2019	1.834,1	(2.601,7)	(767,7)
Cash earnings	439,6		439,6
Répartition bénéficiaire	(508,3)		(508,3)
Investissements :	(1.756,1)		(1.756,1)
<i>Sienna Capital</i>	(425,5)		(425,5)
<i>Mowi</i>	(416,2)		(416,2)
<i>SGS</i>	(373,6)		(373,6)
<i>GBL</i>	(261,5)		(261,5)
<i>Imerys</i>	(73,7)		(73,7)
<i>adidas</i>	(13,9)		(13,9)
<i>Umicore</i>	(2,5)		(2,5)
<i>Autres</i>	(189,2)		(189,2)
Désinvestissements :	322,6	771,3	1.093,9
<i>Total</i>	-	771,3	771,3
<i>Sienna Capital</i>	129,7		129,7
<i>Webhelp</i>	41,5		41,5
<i>Autres</i>	151,4		151,4
Financement bancaire	5,3	(5,3)	-
Obligations échangeables	455,7	(450,0)	5,7
Autres	(70,3)		(70,3)
Situation au 31 décembre 2020	722,7	(2.285,8)	(1.563,1)

Rapporté à la valeur du portefeuille, l'endettement net est de 7,3 % au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

EUR millions	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Obligations institutionnelles	(1.000,0)	(1.000,0)
Obligations échangeables en titres LafargeHolcim	(750,0)	(750,0)
Obligations échangeables en titres GEA	(450,0)	-
Dettes liées aux ventes à terme prépayées de titres Total	-	(771,3)
Autres	(85,8)	(80,5)
Endettement brut	(2.285,8)	(2.601,7)
Trésorerie brute (hors autocontrôle)	722,7	1.834,1
(Endettement net) / Trésorerie nette	(1.563,1)	(767,7)

La durée moyenne pondérée de la dette brute s'établit à 3,3 années à fin décembre 2020 (4,2 années à fin 2019 ¹).

Au 31 décembre 2020, les lignes de crédit confirmées s'élèvent à EUR 2.150 millions (entièrement non tirées) et arrivent à maturité au cours de la période 2024-26.

Le profil de liquidité s'élève à EUR 2.873 millions à fin décembre 2020 (en tenant compte de la trésorerie brute et du montant non tiré sur les lignes de crédit confirmées), à comparer à EUR 3.984 millions à fin décembre 2019.

¹ Hors dette liée aux ventes à terme prépayées de titres Total à échéance janvier 2020 ; 3,0 années en tenant compte de ces ventes à terme

Cette situation ne comprend pas les engagements de la société dans le cadre (i) de Sienna Capital qui s'élèvent à EUR 826 millions à fin décembre 2020 (EUR 466 millions au 31 décembre 2019) et (ii) des dettes sur minoritaires Webhelp qui sont valorisés à EUR 800 millions à fin décembre 2020 (EUR 475 millions au 31 décembre 2019).

Enfin, au 31 décembre 2020, l'autocontrôle porte sur 8.749.816 actions propres, représentant 5,42 % du capital émis et valorisé à EUR 721 millions, à comparer à respectivement 3,25 % et EUR 490 millions au 31 décembre 2019.

2. Résultats consolidés (présentation économique)¹

EUR millions Quote-part groupe	31 décembre 2020				31 décembre 2019
	Cash earnings	Mark to market et autres non cash	Entreprises opérationnelles (associées ou consolidées) et Sienna Capital	Eliminations, plus-value, dépréciations et reprises	Consolidé
Résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées	-	-	8,7	-	8,7
Dividendes nets des participations	411,1	(8,9)	-	(89,2)	312,9
Produits et charges d'intérêts	34,6	(0,5)	(58,3)	-	(24,2)
Autres produits et charges financiers	27,3	49,6	181,4	(19,3)	239,0
Autres produits et charges d'exploitation	(32,5)	(0,3)	(112,8)	-	(145,6)
Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants	-	-	(2,2)	3,7	1,5
Impôts	(0,8)	-	(0,4)	-	(1,3)
Résultat net consolidé IFRS 2020	439,6	39,8	16,4	(104,9)	391,0
Résultat net consolidé IFRS 2019	595,3	(13,2)	230,9	(108,3)	704,7

Le **résultat net consolidé, quote-part groupe**, au 31 décembre 2020, s'établit à EUR 391 millions, à comparer à EUR 705 millions au 31 décembre 2019.

Ce résultat est influencé principalement par :

- les dividendes nets des participations pour EUR 313 millions ;
- la contribution de Sienna Capital de EUR 332 millions, dont la variation de juste valeur des fonds de Sienna Capital non consolidés ou non mis en équivalence pour EUR 392 millions ;
- la contribution de Webhelp de EUR - 259 millions, dont la variation des dettes sur actionnaires minoritaires pour EUR - 283 millions.

2.1. Cash earnings (EUR 440 millions contre EUR 595 millions)

EUR millions	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dividendes nets des participations	411,1	595,0
Produits et charges d'intérêts	34,6	15,8
<i>Intérêts Sienna Capital</i>	<i>58,3</i>	<i>11,9</i>
<i>Autres produits et charges d'intérêts</i>	<i>(23,7)</i>	<i>3,9</i>
Autres produits et charges financiers	27,3	20,4
Autres produits et charges d'exploitation	(32,5)	(35,9)
Impôts	(0,8)	(0,1)
Total	439,6	595,3

¹ Le Conseil d'Administration, réuni le 11 mars 2021, a arrêté les états financiers consolidés IFRS audités de GBL pour l'année 2020. Deloitte confirme que ses travaux de contrôle relatifs à l'audit des états financiers consolidés de GBL et de ses filiales (conjointement le «groupe»), établis conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, sont terminés quant au fond. Deloitte confirme que les informations financières figurant dans le présent communiqué de presse ne nécessitent aucun commentaire de leur part et sont en accord avec les états financiers consolidés du groupe. Le rapport d'audit complet sur les états financiers consolidés sera repris dans le Rapport Annuel 2020.

Les **dividendes nets des participations** perçus au 31 décembre 2020 sont en baisse par rapport à 2019, notamment suite à l'absence ou la baisse de dividendes perçus de adidas, Umicore et Ontex dans le contexte de la crise sanitaire.

EUR millions	31 décembre 2020	31 décembre 2019
SGS	107,8	87,2
Imerys	89,2	92,1
LafargeHolcim	88,4	110,7
Pernod Ricard	52,9	62,1
GEA	13,1	13,1
Umicore	11,1	34,3
Total	9,6	26,7
Mowi	1,1	4,6
Adidas	-	42,8
Ontex	-	6,7
Parques Reunidos	-	4,2
Récupérations de retenues à la source	38,0	107,4
Autres	-	3,1
Total	411,1	595,0

SGS a versé un dividende annuel de CHF 80,00 par action (CHF 78,00 en 2019).

Imerys a proposé, lors de son Assemblée Générale du 4 mai 2020, un dividende au titre de l'exercice 2019 de EUR 1,72 par action (EUR 2,15 en 2019), avec option de paiement de tout ou partie en actions nouvelles. GBL a opté pour le dividende en actions.

LafargeHolcim a distribué un dividende de CHF 2,00 par action au titre de l'exercice 2019 (CHF 2,00 l'année passée).

Pernod Ricard a décrété au deuxième trimestre 2020 un acompte sur dividende de EUR 1,18 par action (identique à l'année précédente), et a versé, au cours du quatrième trimestre, le solde (EUR 1,48 contre EUR 1,94 en 2019).

GEA a proposé, lors de son Assemblée Générale du 26 novembre 2020, un dividende de EUR 0,85 au titre de l'exercice 2019 (EUR 0,85 en 2019 au titre de l'exercice 2018), dont une avance de EUR 0,42 avait déjà été payée dans le courant du second trimestre 2020 (EUR 6 millions).

Umicore a approuvé durant le troisième trimestre 2020 un acompte sur dividende de EUR 0,25 par action. Au 31 décembre 2019, la contribution d'Umicore aux cash earnings de EUR 34 millions comprenait le solde du dividende 2018 (EUR 0,40) et l'acompte sur dividende 2019 (EUR 0,375).

Total a détaché, au 31 décembre 2020, les deuxième et troisième acomptes trimestriels 2019, ainsi que le solde du dividende 2019, et le premier acompte trimestriel 2020, soit EUR 0,66, EUR 0,68, EUR 0,68 et EUR 0,66 par action respectivement.

Mowi a versé pendant 2020 un dividende de NOK 2,60 par action.

Les **récupérations de retenues à la source** comprennent, en 2020, les remboursements par les autorités fiscales françaises des retenues à la source qui avaient été pratiquées sur des dividendes ENGIE et Total perçus en 2008 et entre 2016 et 2018 (EUR 38 millions). En 2019, ce poste reprenait des remboursements par les autorités fiscales françaises de retenues à la source qui avaient été pratiquées sur des dividendes ENGIE et Total perçus entre 2013 et 2016 (EUR 107 millions).

Les **produits et charges d'intérêts** (EUR 35 millions) comprennent principalement (i) les produits d'intérêts sur Sienna Capital (EUR 58 millions contre EUR 12 millions en 2019), (ii) les intérêts moratoires sur les retenues à la source remboursées par les autorités fiscales françaises sur des dividendes Total et ENGIE (EUR 2 millions contre EUR 19 millions en 2019), (iii) les charges d'intérêts sur les emprunts obligataires institutionnels émis en 2017 et 2018 (EUR - 17 millions, identiques à 2019) et (iv) les intérêts sur trésorerie (EUR - 6 millions contre EUR 0 million en 2019).

Les **autres produits et charges financiers** (EUR 27 millions) se composent principalement (i) du dividende encaissé sur l'autocontrôle pour EUR 19 millions (EUR 11 millions en 2019), (ii) des résultats de yield enhancement pour EUR 14 millions (EUR 9 millions en 2019) et (iii) de gains de change réalisés pour EUR 1 million (EUR 6 millions en 2019).

Les **autres produits et charges d'exploitation** s'élèvent à EUR - 32 millions à fin décembre 2020 et sont en baisse par rapport à 2019.

2.2. Mark to market et autres non cash (EUR 40 millions contre EUR - 13 millions)

EUR millions	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dividendes nets des participations	(8,9)	9,6
Produits et charges d'intérêts	(0,5)	(0,1)
Autres produits et charges financiers	49,6	(22,1)
Autres produits et charges d'exploitation	(0,3)	(0,7)
Total	39,8	(13,2)

Les **dividendes nets des participations** correspondent principalement à l'extourne du second acompte trimestriel à recevoir de Total qui avait été provisionné dans cette rubrique en 2019 et a été perçu début 2020.

Les **autres produits et charges financiers** incluent notamment :

- la mise à valeur de marché des composantes dérivées associées aux obligations échangeables en titres LafargeHolcim (EUR 38 millions contre EUR - 32 million en 2019) et aux obligations échangeables en titres GEA (EUR 7 millions contre EUR 0 million en 2019).

Ce gain non monétaire comprend l'évolution de la valeur des options d'achat sur titres sous-jacents implicitement contenues dans les obligations échangeables en titres LafargeHolcim émises en septembre 2019 et dans les obligations échangeables en titres GEA émises en octobre 2020, principalement induite par l'évolution, depuis l'émission de ces obligations, des cours de bourse des actions LafargeHolcim et GEA. Le résultat au 31 décembre 2020 illustre l'asymétrie comptable et la volatilité des résultats périodiques qui subsisteront pendant toute la durée de vie des obligations échangeables.

- les mises à valeur de marché du portefeuille de trading et des instruments dérivés (EUR 5 millions contre EUR 4 millions en 2019).

En 2019, cette section comprenait également les différences de change non réalisées pour EUR 6 millions.

2.3. Entreprises opérationnelles (associées ou consolidées) et Sienna Capital (EUR 16 millions contre EUR 231 millions)

EUR millions	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées	8,7	0,4
Produits et charges d'intérêts	(58,3)	(11,7)
Autres produits et charges financiers	181,4	152,3
<i>Sienna Capital</i>	390,7	152,3
<i>Webhelp</i>	(209,3)	-
Autres produits et charges d'exploitation	(112,8)	(25,6)
<i>Sienna Capital</i>	(36,3)	(25,6)
<i>Webhelp</i>	(73,3)	-
<i>Sapiens</i>	(3,2)	-
Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants	(2,2)	115,6
Impôts	(0,4)	(0,1)
Total	16,4	230,9

Le résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées s'élève à EUR 9 millions contre EUR 0 million en 2019 :

EUR millions	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Imerys	16,5	65,9
Webhelp	26,5	(19,6)
Piolin II/Parques Reunidos	(72,4)	(85,8)
Sienna Capital	38,2	40,0
<i>ECP IV</i>	23,0	3,3
<i>Mérieux Participations 2</i>	10,1	2,7
<i>Backed 1, Backed 2 et Backed Encore 1</i>	8,5	4,3
<i>Filiales opérationnelles d'ECP III</i>	(3,3)	3,5
<i>ECP I & II</i>	(0,1)	(4,8)
<i>Avanti Acquisition Corp.</i>	(0,0)	-
<i>Kartesia</i>	-	31,1
Total	8,7	0,4

Imerys (EUR 16 millions contre EUR 66 millions)

Le résultat courant net diminue de 39,7 % à EUR 167 millions au 31 décembre 2020 (EUR 277 millions au 31 décembre 2019). Le résultat opérationnel courant s'établit à EUR 299 millions (EUR 439 millions au 31 décembre 2019). Le résultat net, part du groupe, s'élève à EUR 30 millions au 31 décembre 2020 (EUR 121 millions au 31 décembre 2019).

La contribution d'Imerys au résultat de GBL s'établit à EUR 16 millions en 2020 (EUR 66 millions en 2019), reflétant la variation du résultat net, part du groupe, et le taux d'intégration d'Imerys de 54,75 % en 2020 (54,37 % en 2019).

Le communiqué de presse relatif aux résultats du 31 décembre 2020 d'Imerys peut être consulté sur le site www.imerys.com.

Webhelp (EUR 26 millions contre EUR - 20 millions)

Au 31 décembre 2020, la contribution de Webhelp au résultat de GBL s'élève à EUR 26 millions, sur base d'un résultat de EUR 44 millions réalisé au 31 décembre 2020 et tenant compte d'un taux d'intégration de 60,08 %.

Au 31 décembre 2019, la contribution de EUR - 20 millions représentait majoritairement la quote-part de GBL dans les frais de transaction liés à l'acquisition.

Piolin II/Parques Reunidos (EUR - 72 millions contre EUR - 86 millions)

Au 31 décembre 2020, la contribution de Piolin II s'élève à EUR - 72 millions, considérant une perte de Piolin II de EUR - 314 millions et tenant compte d'un taux d'intégration de 23,10 %.

Au 31 décembre 2019, la contribution de Piolin II/Parques Reunidos de EUR - 86 millions se basait sur :

- une perte de EUR - 352 millions réalisée par Parques Reunidos pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, notamment impactée par des dépréciations significatives, et tenant compte d'un taux d'intégration de 21,20 %, 23,34 % ou 23,00 % dans le courant de l'année selon les évolutions de détention.
- la quote-part de GBL dans le résultat de Piolin II pour la période du 6 septembre 2019 au 31 décembre 2019, à un taux d'intégration de 27,00 %.

Sienna Capital (EUR 38 millions contre EUR 40 millions)

La contribution de Sienna Capital au résultat de GBL au 31 décembre 2020 s'élève à EUR 38 millions à comparer à EUR 40 millions un an plus tôt.

Ce résultat comprend notamment (i) le résultat de ECP IV (EUR 23 millions en 2020 contre EUR 3 millions en 2019), (ii) la contribution de Mérieux Participations 2 (EUR 10 millions en 2020 contre EUR 3 millions en 2019), (iii) les contributions de Backed 1, Backed 2 et Backed Encore 1 (EUR 9 millions en 2020 contre EUR 4 millions en 2019), (iv) les résultats des filiales opérationnelles d'ECP III (EUR - 3 millions en 2020 contre EUR 4 millions en 2019) et (v) les contributions de Ergon Capital Partners I et II (EUR 0 million en 2020 contre EUR - 5 millions en 2019).

La contribution de Sienna Capital au résultat de GBL au 31 décembre 2019 comprenait également la contribution des fonds Kartesia (EUR 31 millions en 2019), qui sont classifiés, depuis fin 2019, en « *Autres investissements en capital* ».

Les **charges nettes d'intérêts** (EUR - 58 millions) se composent principalement des charges d'intérêts envers GBL (EUR - 12 millions en 2019).

Les **autres produits et charges financiers** reprennent principalement :

- la variation de juste valeur des fonds de Sienna Capital non consolidés ou non mis en équivalence, en application de la norme IFRS 9, pour un montant total de EUR 392 millions (EUR 152 millions en 2019), dont principalement Marcho Partners (EUR 240 millions contre EUR 7 millions en 2019), KKR Sigma Co-Invest II (EUR 125 millions contre EUR 50 millions en 2019), les fonds Sagard (EUR 31 millions contre EUR 20 millions en 2019), C2 Capital Partners (EUR 6 millions), Ergon opseo Long Term Value Fund (EUR 5 millions), BDT Capital Partners Fund II (EUR - 1 million contre EUR 16 millions en 2019), Primestone (EUR - 0 million contre EUR 54 millions en 2019) et Matador (EUR - 18 millions) ;
- les variations des dettes envers les actionnaires minoritaires (fondateurs) de Webhelp pour EUR - 209 millions.

Les **autres produits et charges d'exploitation** comprennent notamment, outre les frais généraux relatifs à l'activité de Sienna Capital (EUR - 36 millions contre EUR - 26 millions), les variations des dettes comptabilisées dans le cadre du plan d'intéressement du personnel de Webhelp, notamment l'effet de l'actualisation et du vesting (EUR - 73 millions).

Les **résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants** reprenaient principalement, en 2019, la plus-value nette de cession par ECP III de opseo (EUR 88 millions) et Looping (EUR 34 millions).

2.4. Éliminations, plus-values, dépréciations et reprises (EUR - 105 millions contre EUR - 108 millions)

EUR millions	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Eliminations des dividendes (<i>Imerys, Parques Reunidos</i>)	(89,2)	(96,4)
Autres produits et charges financiers (<i>GBL, Autres</i>)	(19,3)	(12,0)
Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants (<i>Autres</i>)	3,7	-
Total	(104,9)	(108,3)

Les **dividendes nets des participations opérationnelles (associées ou consolidées)** sont éliminés et sont relatifs au 31 décembre 2020 à Imerys (EUR - 89 millions). Au 31 décembre 2019, cette section comprenait les éliminations des dividendes en provenance d'Imerys et de Parques Reunidos pour EUR - 96 millions.

Les **autres produits et charges financiers** reprennent l'élimination du dividende sur les actions propres pour EUR - 19 millions (EUR - 11 millions en 2019).

3. Résultats consolidés (présentation IFRS)

Le tableau suivant reprend la décomposition du compte de résultats IFRS de GBL selon quatre secteurs :

- **Holding** : reprenant la maison-mère GBL et ses filiales dont le but principal est la gestion de participations ainsi que les sociétés opérationnelles non consolidées ou associées ;
- **Imerys** : comprenant le groupe Imerys, groupe français coté sur Euronext Paris, qui occupe des positions de premier plan dans chacune de ses deux branches d'activité : Minéraux de Performance et Matériaux et Solutions Haute Température ;
- **Sapiens/Webhelp** : comprenant le groupe Webhelp, groupe français non coté, spécialiste de l'expérience client et l'externalisation des processus métiers ainsi que le véhicule d'investissement Sapiens ; et
- **Sienna Capital** : reprenant
 - d'une part, sous les activités d'investissement, les sociétés Sienna Capital, Avanti Acquisition Corp., Backed 1, Backed 1 Founder, Backed 2, Backed 2 Founder, Backed Encore 1, Backed Encore 1 Founder, BDT Capital Partners Fund II, Carlyle International Energy Partners II, C2 Capital Global Export-to-China Fund, E.C.B. (Bastille)-Telenco, E.C.P. (Polaris)-Palex, ECP, ECP II, ECP IV, Ergon opseo Long Term Value Fund, Kartesia Credit Opportunities III et IV, KKR Azur Co-invest LP, KKR Rainbow Co-Invest (Asset) LP, KKR Sigma Co-Invest II, Marcho Partners, Marcho Partners Long, Matador Coinvestment, Mérieux Participations I et 2, PrimeStone, Sagard, Sagard II, Sagard 3, Sagard 4, Sagard NewGen, Sagard Santé Animale et Streetteam Software Limited ;
 - d'autre part, sous les activités opérationnelles consolidées, les filiales opérationnelles d'ECP III (sous-groupes Sausalitos, Keesing, svt, Vanreusel, Indo, ...).

Les résultats d'un secteur incluent tous les éléments qui lui sont directement attribuables.

EUR millions	31 décembre 2020					31 décembre 2019
	Holding	Imerys	Sapiens/ Webhelp	Sienna Capital	Consolidé	Consolidé
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	(72,4)	-	-	41,5	(30,9)	(49,3)
Dividendes nets des participations	312,9	-	-	-	312,9	508,3
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement	(32,7)	-	(0,2)	(36,6)	(69,6)	(62,5)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités d'investissement	3,7	-	-	(2,5)	1,2	128,6
Produits et charges financiers des activités d'investissement	91,6	-	(0,0)	332,4	424,0	143,2
Résultat provenant des activités d'investissement	303,0	-	(0,2)	334,8	637,6	668,3
Chiffre d'affaires	-	3.798,5	1.636,6	480,8	5.915,9	5.037,9
Matières premières et consommables	-	(1.292,9)	(33,3)	(225,6)	(1.551,9)	(1.729,5)
Frais de personnel	-	(875,2)	(1.168,8)	(113,0)	(2.157,0)	(1.163,1)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	(342,5)	(146,1)	(49,6)	(538,2)	(432,6)
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités opérationnelles	-	(1.069,1)	(228,9)	(64,5)	(1.362,4)	(1.413,3)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités opérationnelles	-	(80,8)	(0,3)	(0,5)	(81,5)	(51,1)
Produits et charges financiers des activités opérationnelles	-	(61,4)	(272,0)	(18,9)	(352,4)	(82,6)
Résultat provenant des activités opérationnelles consolidées	-	76,6	(212,8)	8,8	(127,5)	165,7
Impôts sur le résultat	(0,8)	(44,3)	(27,4)	(8,2)	(80,8)	(65,1)
Résultat consolidé de la période	302,2	32,3	(240,5)	335,3	429,3	768,9
Attribuable au groupe	302,2	16,5	(259,4)	331,7	391,0	704,7
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	15,8	18,9	3,6	38,3	64,2

EUR par action	31 décembre 2020		31 décembre 2019
Résultat consolidé de la période par action			
Base	2,53		4,48
Dilué	2,53		4,48

4. Proposition de dividende

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2021 d'approuver la répartition bénéficiaire relative à l'exercice 2020, soit un montant global de EUR 395,9 millions, par rapport à EUR 508,3 millions octroyé pour l'exercice précédent. Compte tenu du nombre de titres donnant droit au dividende (158.368.260¹), la distribution au titre de l'exercice 2020 correspondrait à un dividende brut de EUR 2,50 par action GBL, en diminution de 20,6 % par rapport au dividende de EUR 3,15 relatif à l'exercice 2019. Sur cette base, il offrirait un rendement dividendaire de 3,0 % par rapport au cours de bourse de l'action GBL à fin 2020. Le coupon n° 23 sera détaché le 4 mai 2021 et mis en paiement à partir du 6 mai 2021.

5. Événements subséquents

Canyon

Le 9 mars 2021, GBL a finalisé l'acquisition du groupe **Canyon**, aux côtés (i) du fondateur Roman Arnold, qui a réinvesti une part significative de son produit de cession et demeure un actionnaire minoritaire important du groupe, et (ii) de l'équipe dirigeante. GBL a investi EUR 0,4 milliard. GBL contrôle le véhicule de reprise et en détient 60 % du capital conjointement avec des co-investisseurs au *closing* de la transaction.

LafargeHolcim

Au cours du premier trimestre 2021 et jusqu'au 10 mars 2021 (inclus), GBL a vendu à terme à échéance au 26 mars 2021 une fraction de sa détention dans LafargeHolcim représentant 0,98 % du capital (6,0 millions de titres) pour un montant net de EUR 285 millions. Ces ventes généreront une plus-value² de EUR 62 millions. La détention de GBL diminuera de 7,57 % du capital de LafargeHolcim à fin 2020 à 6,60 % consécutivement à ces cessions. Au 10 mars 2021, la détention de GBL était valorisée à EUR 2.263 millions.

Sienna Capital

En 2021, Sienna Capital a finalisé son investissement dans Globality pour EUR 100 millions et ECP III a finalisé les cessions de Keesing et svt.

Financement

Le 21 janvier 2021, GBL a placé une **émission obligataire institutionnelle** de EUR 500 millions à maturité 10 ans, portant un coupon de 0,125 %. Cette émission a vocation à couvrir les besoins généraux du groupe et allonge la durée moyenne pondérée de l'endettement brut de GBL. L'émission a été sursouscrite plus de 3,5 fois par une base d'investisseurs institutionnels diversifiée et équilibrée. Le succès de ce placement témoigne de la confiance du marché dans la qualité de crédit de GBL.

ESG

Fort de son engagement de longue date par rapport au Pacte mondial des Nations Unies et de son soutien aux Principes pour l'Investissement Responsable, le Conseil d'Administration de GBL a approuvé en mars 2021 une mise à jour de la Politique ESG. Détaillant les engagements retenus pour 2025-2030, cette Politique ESG est une autre étape clé de notre parcours dans ce domaine. Le changement climatique, la diversité, la transparence et la promotion de l'accès à la finance durable s'inscrivent résolument au centre des engagements de GBL sur la période 2025-2030. De plus amples informations seront disponibles dans le cadre de notre Rapport Annuel 2020 dont la publication est prévue le 26 mars 2021.

¹ Nombre d'actions GBL composant le capital, déduction faite des actions propres détenues par Groupe Bruxelles Lambert S.A.

² Sans impact sur le résultat net consolidé de GBL en 2021, conformément à la norme IFRS 9

6. Perspectives pour l'exercice 2021

A compter de l'exercice 2021, GBL établira son ratio de distribution de dividende ordinaire entre 75 % et 100 % de ses cash earnings, avec la possibilité de considérer à l'avenir des dividendes exceptionnels lorsque et si cela est jugé approprié. Sur ces bases, nous continuerons à générer un rendement dividendaire attractif pour nos actionnaires tout en assurant des ressources financières supplémentaires soutenant (i) l'accélération de la croissance de l'actif net réévalué initiée au cours des dernières années, (ii) nos sociétés en portefeuille en cas de besoin et (iii) l'exécution de notre programme de rachat d'actions propres.

Notre engagement envers les investisseurs demeure de générer un rendement total attractif pour les actionnaires surperformant notre indice de référence sur le long terme, en combinant (i) l'appréciation de notre actif net réévalué et (ii) un dividende durable.

Page laissée en blanc intentionnellement.

Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada

751, square Victoria
Montréal (Québec) Canada H2Y 2J3
514-286-7400
1-800-890-7440

161, Bay Street, bureau 5000
Toronto (Ontario) Canada M5J 2S1
416-607-2250

www.powercorporation.com

Ce document est aussi disponible sur le site Web de la Société
et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

INSCRIPTIONS EN BOURSE

Les actions de Power Corporation du Canada sont cotées
à la Bourse de Toronto :

Actions comportant des droits de vote limités : POW

Actions privilégiées participantes : POW.PR.E

Actions privilégiées de premier rang, série 1986 : POW.PR.F

Actions privilégiées de premier rang, série A : POW.PR.A

Actions privilégiées de premier rang, série B : POW.PR.B

Actions privilégiées de premier rang, série C : POW.PR.C

Actions privilégiées de premier rang, série D : POW.PR.D

Actions privilégiées de premier rang, série G : POW.PR.G

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

Bureaux à :

Montréal (Québec), Toronto (Ontario),

Vancouver (Colombie-Britannique)

www.centredesinvestisseurs.com

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Les questions ayant trait au paiement des dividendes,
aux changements d'adresse, aux certificats d'actions,
au système d'inscription directe et aux transferts de
succession doivent être adressées à l'agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.

Services aux actionnaires

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1

Téléphone : 1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

ou 514-982-7555

www.computershare.com



Certifiée Entreprise généreuse par
Imagine Canada, Power Corporation
du Canada est reconnue pour son
excellence et son leadership en matière
d'investissement communautaire.



Pour en savoir plus sur les organismes que nous soutenons :
www.PowerCorporation.com/Collectivites



